JOSÉPHINE

IMPÉRATRICE DES FRANÇAIS - REINE D'ITALIE

PAR SAINTE-CROIX DE LA RONCIÈRE

PARIS - 1934

INTRODUCTION.

I. — La Martinique attaquée par les Anglais en 1759 est glorieusement défendue par M. de Beauharnais.

II. — Conquête de l'île par les Anglais (février 1762). Retour de l'île à la France (traité de Paris, février 1763).

III. — Naissance de Joséphine aux Trois-Ilets (23 juin 1763). Sa jeunesse à la Martinique. L'ouragan du 13 août 1766. Fort-Royal en 1779.

IV. — Une excursion au Mont Pelée. Joséphine fait la connaissance d'un officier anglais, Williams. Le premier amour : le capitaine Tercier.

V. — La prophétie. La Jeanne d'Arc des Antilles. Pakiri, un grand chef caraïbe. Eliama, la sorcière rouge.

VI. — Le départ pour la France (1779). Bataille navale de Rodney (1780). Le premier mariage avec Alexandre de Beauharnais (13 décembre 1779). Le retour à la Martinique (11 août 1788).

VII. — La Martinique sous la Révolution.

VIII. — A l'ombre de l'échafaud.

IX. — Le deuxième mariage.

X. — Impératrice et Reine.

XI. — Le divorce. La Malmaison.

XII. — La mort de Joséphine. Visite de Napoléon au tombeau.

INTRODUCTION

> La façon d'être du pays est si agréable, la température si bonne et l'on y vit dans une liberté si honneste, que je n'ay pas veu un seul homme, ny une seule femme qui en soient revenus, en qui je n'aye remarqué une grande passion d'y retourner.
>
> DU TERTRE.

Le voyageur qui visite les Antilles, ces vastes fleurs aquatiques épanouies sous le soleil tropical, ces verdoyantes corbeilles de verdure qui surgissent du sein des flots limpides et azurés de l'Océan Atlantique, est émerveillé par la beauté des paysages, la variété des formes et des couleurs sans cesse multipliées par une nature prodigue, et il éprouve l'admiration involontaire de la faiblesse pour la puissance.

Sous un ciel éclatant, des plages endormies dans une dentelle de cocotiers, de palmiers, de manguiers, de flamboyants, de tamariniers où les oiseaux-mouches prennent leurs ébats amoureux ; des buissons étoilés de fleurs, coquillages nacrés qui semblent attentifs aux pudiques secrets de ce que disent entre eux les papillons ; des forêts vierges où les lianes dessinent une résille de vitraux ; des montagnes ciselées pour le plaisir des dieux, incrustées de rubis, d'émeraudes, de topazes, d'améthystes ; des cascades, des volcans ; toute une nature largement humectée de bonheur et chargée de magie !

Et plus la montagne s'élève, plus l'abîme se creuse, plus la cataracte augmente ou la forêt s'assombrit, davantage s'émeut l'âme par la variété des tons harmonieux, la blancheur des routes alignées de palmiers, de fougères géantes ; par l'âpreté des sentiers ombragés, bordés de gommiers, de bambous, de flamboyants ; par la violence des parfums que l'on respire, l'arome que dégagent les mangles dorées, les grenades savoureuses, les monbins, les bananes ; par le bruit harmonieux des chutes d'eau qui projettent des flots de dentelles folles, déchirant.des rubans comme pour mettre à nu les rochers ; par la mélancolie obsédante des paysages et la magnificence de la forêt vierge.

Dans le ciel, la brise joue avec les nuages de coton blanc. Sur la surface moirée de l'océan pointillé d'or, des petits voiliers blancs glissent, poursuivant une course d'escargots ; des méduses roulent comme des pierres précieuses, des algues ondoient comme des banderoles de fête et, le soir, sur l'onde couleur de rêve, le paquebot laisse une longue traînée phosphorescente, une queue de diamants, tandis que, sur la crête des vagues, les étoiles bondissent et suivent joyeusement les poissons-volants fous.

Le vent siffle dans les cordages : c'est une voix qui chante, profonde, vibrante, un chant des tropiques, un ardent appel d'amour qui emplit l'espace, fil d'or tendu jusqu'à se briser, cri passionné qui bouleverse la pensée jusqu'au vertige, Angélus des cloches de bronze qui fait vibrer l'atmosphère et palpiter les nids.

Tous ceux qui ont connu ces rives ensoleillées, qui ont subi l'enchantement de cette vie nonchalante, ne peuvent oublier ces iles au masque somptueux, bleu,

vert, rouge et violet, si différent du maussade et brumeux continent et, dans leur cœur (hante éternellement la plainte nostalgique des bambous, des cocotiers et des filaos !

Si ces iles n'existaient pas, il manquerait quelque chose aux plus belles promesses de l'Univers, m'écrivait, peu avant sa mort, Léon Talboom, le bel écrivain, le délicieux poète antillais, qui a chanté les charmes de son pays natal, la Guadeloupe, les poissons-volants rivalisant de vitesse avec les marsouins, les oiseaux-mouches s'enivrant du parfum des fleurs, les madras aux vives couleurs et les coliers-choux rehaussant la beauté des femmes créoles, la volupté des biguines, l'éclat du soleil, maitre de la nature, dispensant généreusement son or sur le sable des grèves, sur l'eau, les maisons, la forêt. Son livre Karukera restera pour ses amis l'expressive évocation des charmes de ces pays lointains et le régal des heures d'extase.

***

La Martinique[1], que les Caraïbes appelaient Madinina, est une de ces perles dont on ne se lasse pas d'entendre chanter la beauté ou dépeindre la somptuosité. Née dans les spasmes volcaniques, façonnée au nord par la houle de l'Atlantique, fouettée au sud d'embruns, ourlée à l'est de rochers et de récifs, parsemée à l'ouest de plages dorées de sable fin, l'île fut occupée et farouchement défendue par les Caraïbes, peuple de pirates anthropophages qui vivait à l'état primitif dans les forêts aux vertes frondaisons, ou aux embouchures des rivières, et parlait un rude langage, jusqu'à ce que Colomb, comme un dieu tombé du ciel, vint les découvrir en 1493.

Le grand navigateur se contenta, le 15 juin 1502, de débarquer à l'endroit où s'élève aujourd'hui le village du Carbet, nom emprunté de l'idiome caraïbe qui veut dire : camp de retranchement, d'y faire de l'eau et du bois et de continuer sa route pour le pays de l'or, plus à l'ouest.

Des Caraïbes qui occupaient l'île, à l'arrivée des Européens, il ne reste guère que certaines traditions de médecine empirique et des superstitions que les nègres ont adoptées, héritage naturel de la sauvagerie. Sur leur origine, les premiers voyageurs ne nous ont laissé que des conjectures. Suivant toutes probabilités, ils descendaient des Galibis, peuplade établie sur les frontières de la Guyane. Dans leur traditions, ils racontaient qu'un chef nommé Callinago, petit de corps, mais grand de courage, qui mangeait peu et buvait encore moins, s'était embarqué à la tête d'un certain nombre de guerriers et était venu aborder aux petites Antilles. Il attaqua les Ygneris, qui y habitaient, et les extermina jusqu'au dernier. Les femmes seules furent épargnées, et conservèrent depuis une langue particulière, qui était celle de leurs ancêtres. Cette tradition a pour preuve l'étroite alliance qui unissait les Galibis de la terre ferme aux Caraïbes des Antilles, car souvent ils se rejoignaient pour faire des expéditions contre leurs ennemis, les Allouagues.

Refoulés tout d'abord dans l'intérieur de l'île, ces insulaires ont été lentement exterminés ou se sont enfuis, car les serpents qui abondaient dans les forêts leur inspiraient une grande terreur. Ils rapportaient que ces serpents, que l'on ne rencontrait pas dans les autres îles, avaient été apportés par leurs ennemis, les Allouagues, qui avaient ainsi voulu placer la flèche de guerre sous chaque feuille.

---

1 Son nom lui vient de ce qu'elle fut découverte par Colomb le jour de saint Martin.

Les Caraïbes ont préféré la misère dans la liberté au travail dans la servitude, leur grossier fétichisme à une civilisation chrétienne dont les vices et la tyrannie voilaient les bienfaits. Peut-être quelques gouttes de sang rouge coulent-elles encore dans les veines de rares individus dont la taille élancée, le teint olivâtre, les yeux obliques, largement ouverts, voilés de longs cils et pleins de mélancolie, les cheveux plats et collés sur les tempes et la nuque, rappellent un type qui n'a pas encore disparu dans certaines îles et sur le continent. Les hommes rouges ont cédé la place aux blancs et aux noirs, seuls possesseurs et seuls cultivateurs depuis bientôt trois siècles des iles Caraïbes.

Avant l'arrivée des Européens, les Caraïbes vivaient heureux. N'ayant point à craindre, grâce à leur isolement au milieu de la mer, les surprises de l'ennemi, ils ne connaissaient point cette inquiétude soupçonneuse qui faisait de la vie des sauvages du continent une éternelle angoisse. Couchés dans leurs hamacs de coton colorié, qu'ils suspendaient le plus souvent à des arbres au-dessus d'un feu brillant[1], ils passaient les heures laborieuses de la journée à garnir leurs flèches de pierres aiguisées, à orner leurs boutous ou casse-têtes de ciselures passées à la mouchache[2], à fabriquer des ibichets[3]. Le reste du temps était employé à s'arracher la barbe ou se faire peindre par les femmes avec du rocou[4], à jouer de la flûte et à rêver[5]. Les plus actifs creusaient, au moyen du feu, des canouas ou pirogues, qui devaient leur valoir le titre de capitaine, construisaient avec des branches d'arbres et des feuilles de balisiers des carbets ou défrichaient quelques coins de terre en brûlant les arbres et semant sur la cendre[6]. Les Caraïbes se nourrissaient de grands lézards — les iguanes — qu'ils attrapaient au lacet, d'oiseaux qu'ils grillaient sur le feu avec leurs plumes et leurs entrailles, de tortues varrées sur le sable, de lambis, de burgaux[7], de crabes et de poissons péchés à la ligne ou à l'arc dans la mer et les rivières. Ces différents mets, additionnés de piments et de mouchache, étaient servis dans des calebasses ou couïs, arrosés d'ouïcou[8].

Très superstitieux, les Caraïbes avaient leurs boyez ou sorciers. Selon les boyez l'auteur de toutes choses était Louquo. Descendu de ce monde qui se trouve au delà des nuages, et qui est devenu le pays des génies et des âmes, il commença par créer la terre sans eaux, sans fleurs et sans montagnes ; touchant ensuite sa cuisse et son nombril, il en fit sortir les dix grands Caraïbes qui, plus tard, sont devenus des dieux.

Le premier fut Nonun — l'astre du soir —, qui se trouva si beau en naissant qu'il se montra avec orgueil à toute la terre ; mais Huoïou — le soleil — ayant paru peu après, Nonun alla se cacher de honte, et depuis ce temps il ne se montre plus que la nuit. Les autres grands Caraïbes étaient Achinaon, qui préside à la pluie et au vent ; Chirities, devenu aujourd'hui une constellation servant à

---

1 Le Père Dutertre, *Histoire générale des Antilles*.
2 Farine de manioc.
3 Petits cribles fabriqués avec un roseau appelé oùalloman et qui servaient à passer la farine.
4 Rouge végétal qui les préservait de la piqûre des moustiques.
5 Delaborde, *Relation de l'origine, mœurs, coutume, religion, guerres, voyages des Caraïbes*.
6 Delaborde, *Relation de l'origine, mœurs, coutume, religion, guerres, voyages des Caraïbes*..
7 Coquillages de mer.
8 Sorte de bière faite avec le manioc fermenté.

compter les années ; Couroumon, le génie des vagues, Savaçou, le capitaine du tonnerre et des ouragans ; Joulouca, l'arc-en-ciel qui, à force de se nourrir de poissons, de lézards, de ramiers et de colibris, a pris les teintes variées que nous lui voyons ; Racumon, d'abord serpent à tête d'homme est placé sur un arbre de cabatas dont il donnait les fruits aux passants, mais aujourd'hui changé en étoile ; Licamani, la comète, dont l'apparition annonce la colère des puissances supérieures, et enfin Coüalina, le chef des Zéméens ou bons génies, nés des premières femmes et de Louquo.

Au sortir des mains de ce dernier, la terre était molle, plate et stérile. Les rayons brûlants de Huoïou la desséchèrent, sa surface plus solide se boursoufla en montagnes, et la verdure parut. Louquo créa alors les premiers hommes, qui vivaient très longtemps, ne vieillissaient point, et mouraient sans maladies. Il demeura plusieurs siècles au milieu d'eux, puis retourna au pays des Zéméens, où il se trouve encore.

Mais après son départ, la pêche devint moins abondante, les nuits plus froides, et les hommes découragés se mirent à vivre comme des bêtes fauves. Louquo, touché de compassion, apparut donc à un vieillard caraïbe pour lui enseigner ce qui pouvait rendre ses fils moins malheureux. Il lui montra comment les pierres pouvaient servir à tailler les arbres, le balisier à construire des ajoupas, le coton à faire des hamacs ; puis, brisant un bâton, qu'il avait à la main, il enfouit les débris dans la terre, et dit au vieillard de revenir voir dans quelque temps ce qu'ils auraient produit. Le vieillard revint au bout de neuf lunes, et trouva le manioc.

Le bonheur rendit les Caraïbes méchants. Ils cessèrent bientôt d'offrir à Louquo les alakris[1] qu'ils lui devaient, et le dieu se fâcha. Il laissa tomber les rivières produites dans le ciel par la sueur des Zéméens ; la terre fut inondée, et tous les hommes périrent, excepté quelques élus, qui se sauvèrent sur une haute montagne, et dont les Caraïbes actuels sont les descendants.

Cette légende, rapprochée de celle du déluge, rapporté par la Bible, est troublante.

***

Après la visite de Colomb, plus d'un siècle s'écoula avant que les Européens ne revinrent dans l'île et, c'est le 1er septembre 1635 que l'intrépide normand, Pierre Belain, sieur d'Esnambuc, le fôndateur de la puissance française aux Antilles, y débarqua, avec quelques valeureux compagnons venus de Saint-Christophe, à l'endroit où fut bâtie la ville de Saint-Pierre, non loin du Carbet, et prit possession de l'île.

Le sol, formé d'éjections volcaniques, a toute la fécondité de ces sortes de terres, avantage qui se complique, il est vrai, d'un grave péril, tant que les feux souterrains brûlent encore et que la montagne Pelée menace la région du Nord. Le simple aspect de la contrée en raconte l'histoire géologique. L'île a deux visages : la mer et la forêt, tous deux remarquables. Le touriste qui fait le tour de la côte[2] remporte des visions éblouissantes de vagues tumultueuses sur les rochers, de plages paisibles encastrées dans des écrins de verdure, de marsouins

---

1 Offrandes de pain de manioc.
2 L'île a 80 kilomètres de longueur sur 31 de largeur et 1.106 kilomètres carrés de superficie.

prenant leurs ébats, dans la grande bleue ; celui qui, par les chemins accidentés, s'enfonce dans l'intérieur et parvient aux hauts sommets, voit partout jaillir autour de lui comme des sources d'émotion et de pensée. Des formes palpitent dans le vent, des voix parlent dans la plaine, et, enfin, c'est le relief tourmenté de la montagne Pelée, les noirs cratères, les tragiques paysages de laves où s'est mêlée une vivante poussière d'âmes.

Du nord au sud de l'ile se dressent six monts principaux, distribués en groupes rapprochés, mais indépendants, au lieu de ces chaines prolongées qui accusent ailleurs des formations moins violentes. Les uns culminent en pitons aigus dont l'altitude dépasse 1.300 mètres ; d'autres s'étalent en crêtes étroites, parfois tranchantes, inclinées en talus raides et d'un accès difficile. A mi-hauteur de ces sommets détachés, et comme leur faisant cortège, une multitude de mornes, restes de volcans secondaires, s'abaissent en coteaux moins abrupts, les uns ombragés de forêts ou cultivés, les autres stériles et nus. Après les volcans qui ont créé ces pics, ces cônes, ces pyramides, sont venus les tremblements de terre qui les ont disloqués, ont déchiré la. croûte du sol, haché les flancs des montagnes en crevasses et en précipices ; obstacles dont souffrent à la fois les cultures et les communications.

La nature est belle dans toutes les îles tropicales, mais à la Martinique elle a imprégné les êtres et les choses d'un, tel charme que les premiers habitants l'attribuaient aux filles de la mer qui secouaient au-dessus des ondes leur chevelure parfumée pour attirer les pêcheurs au milieu des écueils où elles cachaient leurs palais enchanteurs et perfides. Comme d'ordinaire, la légende n'était ici que l'instinctive et poétique interprétation des phénomènes de la nature. Dans ces parages, sous le souffle régulier des vents alizés, la mer déroule avec une majesté sereine ses larges et paisibles vagues, le jour transparentes à de remarquables profondeurs, la nuit semées d'étincelles et de traînées phosphorescentes. Les savanes et les forêts exhalent des senteurs que la brise emporte au loin sur l'Océan comme l'encens de la terre. Au-dessus de ces rivages, le ciel déploie l'éclat incomparable de son azur, et fait succéder, par intervalles égaux, aux incendies du soleil presque vertical les splendides illuminations des étoiles. La végétation ne connaît point de repos ; les arbres renouvellent sans fin leurs fleurs et leurs fruits, et traduisent en tableaux réels ces réminiscences du paradis terrestre, ces rêves de printemps éternel, dont on ne peut, dans la froide Europe, se faire une image. Le règne animal reflète ces merveilles dans l'oiseau-mouche, le colibri, éblouissants d'or et de pourpre, de saphir et d'émeraude. Que de curiosités éveillées, que de surprises et d'émotions pour le navigateur et le voyageur arrivant de la zone tempérée.

C'est aussi un reliquaire qui contient les bijoux de famille. Si nous ouvrons le coffret, si nous fouillons dans les vieux papiers, que de hauts faits d'armes, que d'héroïques aventures, que de gigantesques corps-à-corps, que de grands coups d épée, que de luttes grandioses, quel défilé de glorieuses batailles. Sur cette parcelle de territoire où flotte depuis trois siècles le drapeau de la France, que de noms inscrits en lettres d'or sur le fronton de l'histoire. La terre et l'eau en sont chargées de sublimes souvenirs !

Parmi les personnages célèbres qui sont nés à la Martinique, nous citerons Moreau de Saint-Méry — Médéric-Louis-Elie — qui vit le jour à Fort-Royal en 1750. Avocat au Parlement de Paris, il alla s'établir au Cap Français à Saint-Domingue et devint membre du Conseil supérieur de cette colonie. Chargé par Louis XVI de parcourir les Antilles pour y réunir les éléments d'un Code colonial,

il publia en 1785 les résultats de son enquête. Nommé président de l'Assemblée parisienne des électeurs de 1789, puis élu député de la Martinique à la Constituante, il devint, après le 18 Brumaire, l'historien de la marine et Conseiller d'Etat. En 1800, il fut nommé président à Parme et en 1802, administrateur des duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla, qu'il dirigea avec habileté. Il est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages utiles sur les colonies américaines. Il mourut à Paris en 1819 ; Le général Briére de Lisle (Louis-Alexandre-Esprit-Gaston), né en 1827. Dans l'infanterie de marine il prit part aux expéditions de Chine et de Cochinchine. A Bazeilles, en 1870, il se couvre de gloire, est blessé et fait prisonnier. En 1877 il est nommé Gouverneur du Sénégal. En 1883 il commande une , brigade au Tonkin et collabore à la prise de Bac-Ninh, Thaï-Nguyen et Hong-Hoa. En 1884, il est nommé commandant en chef de l'expédition et débloque Tuyen-Quan en 1885. Nommé Inspecteur général des troupes de la marine, il meurt à Saint-Leu-Taverny (Seine-et-Oise) en 1896 ;

Le baron amiral Du Bourdieu — Louis-Thomas-René-Napoléon — né à Fort-de-France en 1804. Sorti de l'Ecole navale d'Angoulême en 1820, il se couvrit de gloire à la bataille de Navarin où il eut une jambe emportée (1827). Capitaine de vaisseau en 1840, il commande successivement au Levant, aux Antilles et en Algérie, contre-amiral en 1848, il bombarde Salé au Maroc en 1851, est nommé vice-amiral et baron en 1858, préfet maritime de Toulon et siège au Sénat en 1856. Il meurt à Toulon en 1857 ;

Thibault de Chauvalon, correspondant de l'Académie des Sciences, auteur d'un Voyage à la Martinique, rempli d'observations intéressantes ; Barras, le neveu du fameux directeur, officier de marine qui se distingua à bord de la flotte du comte de Grasse ; Belgrade, homme de couleur, qui fut chargé du gouvernement de l'île après le départ du général Rochambeau et qui fit preuve de courage, de fermeté et d'habileté dans ce poste difficile ; le chef de brigade Magloire Pélage, homme de couleur, qui, temporairement, fut lui aussi placé à la tête du gouvernement de la Guadeloupe et sut, avec honneur et dignité, remplir un rôle pénible[1] ; d'Avrigny, membre de l'Académie française, auteur de la tragédie de *Jeanne d'Arc*, les généraux Reboul de Vassoigne, le baron Déry — le brave des braves —, d'Adhémar de Cranzac ; le commandant Delgrès ; les contre-amiraux Mignot (campagne de Madagascar) et Lespès (campagne de Chine), les capitaines de frégate Gigon, Lacourné ; Edmond Richer et Tournens qui étaient à Fou-Tchéou et à Wong-Sung ; l'écrivain Pierre de Bologne ; Parrion ; les célèbres docteurs Rufz de Lavizon et Hippolyte Morestin ; Léon Papin-Dupont, appelé si justement le Saint homme de Tours ; l'amiral marquis de Traversay, marin intrépide, qui, avec l'autorisation du roi Louis XYÏ alla en Russie et devint ministre en 1811[2] ;

---

1 Voir *Le Général Richepanse*, par l'auteur.

2 Jean-Baptiste Prévost de Sansac, marquis de Traversay, naquit au Diamant le 23 juillet 1754, il était fils de Jean-François Prévost de Sansac, seigneur de Traversay, capitaine des vaisseaux du Roi qui, à la veille de prendre le gouvernement de Saint-Domingue, mourut à Port-au-Prince. Sa mère, Claire du Quesne, appartenait à cette vaillante phalange de marins qui donna à la France d'admirables serviteurs, parmi lesquels cet Abraham du Quesne qui vainquit Ruyter, bombarda Alger et contraignit le doge de Gênes à venir s'humilier devant Louis XV.

Chevalier de Saint-Louis en 1782, pour ses actions d'éclat durant la guerre avec l'Angleterre, il est créé par Louis XVI, en 1787, marquis de Traversay. En 1791, avec l'assentiment du roi, il se rend en Russie, sur la demande de l'impératrice Catherine II, et prend rang de contre-amiral dans la marine russe. Il est nommé vice-amiral eu 1797 et

Alexandre de Beauharnais, fils du marquis de Beauharnais, Gouverneur général des Antilles françaises, premier mari de Joséphine, dont nous parlerons longuement dans cet ouvrage ; enfin de nos jours, deux hommes politiques qui, comme sous-secrétaires d'Etat aux Colonies, ont été appelés aux Conseils du gouvernement : MM. Lémery et Delmont[1].

D'autre part, la Martinique il donné naissance à deux souveraines : Joséphine de Tascher de La Pagerie, en premières noces femme d'Alexandre de Beauharnais et, en secondes noces femme de Napoléon, Impératrice des Français, Reine d'Italie ; Aimée Dubuc de Rivery, la fameuse Sultane Validé, mère du Sultan Mahmoud II, dont nous conterons plus loin l'odyssée. Deux autres souveraines, quoique n'étant pas nées dans l'ile, peuvent être revendiquées par la Martinique, y ayant vécu très jeunes : la Reine Hortense, fille de Joséphine et d'Alexandre de Beauharnais, issue donc de deux créoles, et Mme de Maintenon — Françoise d'Aubigné, marquise de — qui, passa toute sa jeunesse aux environs de Saint-Pierre, où son père était négociant, et y puisa son éducation.

Petite-fille de Théodore Agrippa d'Aubigné célèbre historien protestant, maréchal de camp et vice-amiral de Guyenne et Bretagne sous Henri IV, la marquise d'Aubigné naquit à Niort en 1635. Après avoir été l'institutrice des enfants de Louis XIV, en même temps que du fils qu'elle avait eu avec le roi et qui plus tard fut légitimé et reçut le titre de duc du Maine, elle épousa secrètement le roi en décembre 1684. Le mariage, célébré par l'archevêque de Paris, ne fut jamais rendu public. Son rôle, en politique et religion fut considérable. Elevée dans la religion protestante qu'elle abjura à son retour en France, pour entrer au pensionnat des Ursulines, elle contribua à la révocation de l'Edit de Nantes, et mourut à Saint-Cyr qu'elle avait fondé.

Nous devons aussi mentionner d'autres célébrités qui ont quelque temps habité le pays et dont le souvenir est gardé pieusement par les habitants : de Clieu, qui importa dans les Antilles le caféier ; le maréchal Bertrand, le fidèle compagnon de Napoléon, qui habita Sainte-Anne avec ses fils ; le général comte Arthur de Dillon[2], maréchal de camp des armées françaises, Gouverneur de Tobago, député de la Martinique à l'Assemblée Constituante de 1789 ; le maréchal Gallieni, le vainqueur de la Marne, qui servit à Fort-de-France en qualité de chef de bataillon, avant d'aller à la conquête de Madagascar et dont un beau marbre,

---

amiral en 1801. Charmé de ce qu'il entendait dire de ce grand Français, Napoléon l'invita officiellement à revenir en France mais de Trayersay ne crut pas devoir accepter une demande si flatteuse. Membre du Conseil d'Etat en 1811, le Czar lui témoigna une confiance absolue en le nommant, en 1814, ministre de la Marine. L'amiral de Traversay mourut à Penza, le 19 mai 1831. Un archipel de l'Océan Austral, au sud de la Patagonie, porte son nom. Le petit bourg du Diamant peut être fier de son glorieux fils, l'amiral de la Mer-Noire, comme on l'appelait en Russie.

1 Certains écrivains ont fait naître le fabuliste Marbot à la Martinique. C'est une erreur. Marbot est né à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) le 29 juin 1801 et est mort à Basse-Terre (Guadeloupe) le 6 mars 1870.

2 Arthur de Dillon est né à Braywick (Irlande) en 1750, d'une illustre famille qui passa au service de la France en 1690, le régiment de Dillon ayant pris part au siège de Crémone, à celui de Lérida en Espagne et à la bataille de Fontenoy. Colonel à 17 ans, il se signale dans la guerre de l'Indépendance. En 1792, il est lieutenant général à la tête de l'armée du Nord. Accusé, en même temps que de Beauharnais, d'avoir comploté pour délivrer Marie-Antoinette, défendu par Camille Desmoulins, il fut, lors de la chute de Danton, condamné à mort et exécuté en avril 1794.

apposé sur la maison qu'il habita, rappelle les glorieux services ; le peintre Paul Gauguin, dont les toiles sont si admirées.

Mais de toutes ces gloires, la plus retentissante, la plus éblouissante, est incontestablement celle de Joséphine, fille des îles du Vent, beauté créole, jaillie d'un sol volcanique, qui traversa le grand Océan Atlantique, telle la chatoyante déesse Isis, pour aller à la rencontre d'un jeune Mars, dieu de la guerre, et qui devint Impératrice des Français, Reine d'Italie, vivant dans la séduction des mousselines et des roses, dans les plis victorieux de la gloire napoléonienne.

Nombreux sont ceux qui ont relaté sa vie. De célèbres écrivains, d'érudits historiens, de grands orateurs ont tracé, avec hardiesse et maîtrise, sa majestueuse figure ; certains l'ont encensé, d'autres l'ont abaissé. Notre temps est sans pudeur pour livrer à la curiosité maligne, comme on expose dans les musées les momies des pharaons morts il y a 3.000 ans, les choses les plus secrètes et les plus touchantes, toutes ces lettres qu'écrivent les amants et qui devraient rester personnelles. C'est la vie amoureuse de toutes les grandes célébrités : Benjamin Franklin qui demande les ailes de l'oiseau pour se poser sur la fenêtre de sa bien-aimée ; Edgar Poe avouant qu'il s'adonne au whisky pour consoler sa femme d'un mal incurable ; Nelson qui jette feu et flamme pour Lady Hamilton ; le grand lyrique Keatz qui reproche à son amie sa frivolité et sa coquetterie ; toute une collection, Leurs Amours :

Les amours de Victor Hugo (Tristan Legay).
La vie amoureuse de Richard Magner (Louis Barthou).
La vie amoureuse de Julie de Lespinasse (André Beaunier).
La vie amoureuse de Beethoven (René Fauchois).
La vie amoureuse de Louis XIV (Louis Bertrand).
La vie amoureuse de Marie Walewska (Binet-Valmer).
La vie amoureuse d'Henri Beyle (Abel Bonnard).
La vie amoureuse de Lady Hamilton (Albert Flament).
La vie amoureuse d'Alfred de Musset (Maurice Doimay).
La vie amoureuse de Mme de Genlis (Rosemonde Gérard).
La vie amoureuse de Mme Tallien (Paul Reboux).
La vie amoureuse de Danton (Georges Lecomte).
La vie amoureuse de Ninon de Lenclos (Fernand Nozière).
La vie amoureuse de Mme de Pompadour (Marcelle Tynaire).
La vie amoureuse de Chopin (Emile Vuillermoz).
La vie amoureuse d'Adrienne Lecouvreur (Cécile Sorel).
La vie amoureuse de la grande Catherine (Princesse Lucien Murat).
La vie amoureuse de Mme du Barry (Paul Reboux).
La vie amoureuse de la Grande Mademoiselle (Duc de la Force).
La vie amoureuse de l'Impératrice Joséphine (Gérard d'Houville).
Comment fut aimée l'Impératrice Joséphine (Paul Reboux).

Mais dans toutes ces histoires romancées, où commence la fiction ? Où est la vérité, comme se l'est demandé Hérode ? L'histoire est une éternelle conspiration contre la vérité !

La vérité pure, c'est l'anéantissement de tout rêve, de toute illusion, de tout idéalisme et la limite entre cette vérité et l'erreur, entre le bien et le mal, est toujours indéfinissable. Pour éviter l'erreur, il suffit de suivre les mouvements du

cœur plutôt que les raisonnements de l'esprit, car là où règne la justice absolue il n'y a pas d'amour !

En ce qui concerne Joséphine, je me demande pourquoi l'on a été si cruel, si inflexible envers une malheureuse femme qui n'a eu que le tort de vivre à une époque aux mœurs relâchées et dévoyées et que l'on veut classer comme un type caractéristique de son temps. Le présent est assez laid, l'avenir assez sombre, pour conserver pieusement le passé ; pourquoi remplir bénévolement le rôle d'un juge d'instruction qui fouille dans la vie de l'accusée, épluche chaque page de sa jeunesse, recherche les moindres peccadilles, les plus petites faiblesses, pour en faire des crimes, échafaude, sans preuves irréfutables, tout un acte d'accusation, et, dans le cas de M. Masson simplement pour répondre à des apologies déplacées.

Un violent conflit s'est manifesté entre le Dr Pichevin, martiniquais d'origine, auteur de l'Impératrice Joséphine, et l'éminent historien, membre de l'Académie Française, auquel nous devons de si complètes et de si remarquables études sur Napoléon et sa famille. Nous nous garderons bien de vouloir les départager, de même que nous n'avons pas la témérité d'égaler le dernier. Il ne s'agit pour nous ni d'absoudre ni de condamner. Si devant l'histoire on peut reprocher à Joséphine certaines faiblesses sentimentales, si la belle créole fut trop encline aux jeux de l'amour et que les fautes demeurent, l'auréole de sa gloire d'Impératrice ne saurait en être ternie. Elle demeurera éternellement éblouissante.

Avant de juger son semblable, tout homme doit s'inquiéter de ce qu'il a souffert, toute souffrance portant en elle le stigmate du péché et le secret de la justice. J'estime seulement que l'on peut être un grand historien sans pour cela se croire obligé ternir ce qui a fait la gloire et la splendeur d'un peuple. La France a-t-elle donc accumulé tant de gloires que l'on puisse sans crainte arracher de sa couronne de lauriers les plus éclatantes feuilles ?

Joséphine a vécu une époque troublée, bouleversée. Après la révolution qui avait changé l'ordre des choses en France, exaltant les sentiments les plus nobles et les plus bas, dans l'anarchie sociale, dans le pêle-mêle de tous et de toutes, festoyer, rire, danser, porter de belles toilettes et des bijoux, était le seul but de la vie. Le goût des plaisirs fut porté à son paroxysme. Les liaisons étaient faciles, les mariages l'étaient moins. Une loi d'anarchie avait déréglé la société : le divorce. Les esprits comme les choses étaient vacillants, flottants. Le foyer même, dans ce monde sans lendemain, était précaire et transitoire. L'association conjugale n'était plus que temporaire ; cette indissolubilité qui est la sainteté civile du devoir de l'amour et la rationnelle sanction de l'union, était rayée des institutions sociales. Le mariage, a proclamé Cambacérès, dans son projet du Code Civil, c'est la nature en action[1].

Robespierre avait imposé l'austérité aux mœurs. Aussitôt disparu, les femmes étaient passées de la hardiesse à l'indécence. Il y a accord de licence entre les institutions et les mœurs. C'est l'encouragement au libertinage et à l'inconduite. Plus de scandale ! Se plait-on, on s'accouple légalement. Ne se plaît-on plus, on rompt de façon aussi légale. La femme va de mari en mari, ou d amant en amant, poursuivant le plaisir, indigne du bonheur, dénouant, renouant et redénouant sa ceinture. Elle circule comme une marchandise gracieuse. Elle est

---

1 Edmond et Jules de Goncourt. *Histoire de la Société française pendant le Directoire*.

épouse le temps que cela ne l'ennuie pas. Elle est mère, le temps que cela l'amuse. Le mari ? Il court des bras de l'une aux bras de l'autre. Le mariage ? un bail résiliable de semaine en semaine, de nuit en nuit. On divorce pour rien et à propos de rien, pour une absence de six mois, pour incompatibilité d'humeur. La femme n'a plus de pudeur, l'homme n'a plus de jalousie. On procède par essais.

Des femmes ci-devant comtesses épousent leurs anciens domestiques[1]. Les militaires, à chaque rentrée en cantonnement dons leurs quartiers d'hiver, se marient en convenant d'avance qu'ils divorceront à leur départ. Delville crie à la tribune nationale que la France n'est plus qu'un vaste chantier de prostitution : Vous avez introduit en France un marché de chair humaine. Ce monde vit ravalé à ses sens, animalisé.

Une fureur qui s'est emparée de tous bannit toutes les décences, viole toutes les convenances : la France entière danse. Elle danse depuis Thermidor, comme elle chantait autrefois ; elle danse pour se venger, elle danse pour oublier. Entre son passé sanglant, son avenir sombre, elle danse ! A peine sauvée de la guillotine, elle danse pour n'y plus croire ; et le jarret tendu, l'oreille à la mesure, la main sur l'épaule du premier cavalier venu, la France encore sanglante et toute ruinée, tourne et pirouette et se trémousse en une farandole immense et folle. Ce n'est plus la danse élégante ou noble, un pas sévère ou agréable, un ballet plein de grâce, un choix de poses cadencées qui séduit comme la musique du corps, mais une ronde de volupté intime et folle, dans laquelle les couples s'enlacent, tourbillonnent, poitrine contre poitrine, haleine contre haleine. Nulle gène, nulle opposition, les danseuses sont presque sans voiles et les mères ont peur de gronder, les maris craignent de paraître jaloux. Les femmes ont la faculté de tout vouloir et la permission de tout obtenir.

On danse en fins souliers, on danse en gros sabots, on danse aux nasillements de la musette, on danse aux suaves accents des flûtes, on danse en scandant la bourre, on danse en sautant l'anglaise ! Et le riche et le pauvre, l'artisan et le patron, la bonne compagnie et la mauvaise, se démènent du meilleur de leurs jambes dans cette bacchanale épidémique.

On danse sur les souvenirs : dans l'enclos des ci-devant Augustins, au noviciat des Jésuites, au couvent des Carmélites du Marais, au Séminaire de Saint-Sulpice, aux Filles de Sainte-Marie, dans la maison des ci-devant Carmes-Déchaux et même dans l'ancien cimetière de Saint-Sulpice ! Au-dessous des mots encore écrits : *Has ultra metas beatam spem expectantes requiescunt*, un joli transparent rose annonce : Bal des Zéphirs !

On danse sur le sang, sur les larmes, sur les deuils, entre fils et filles de guillotinés ! On danse à l'Hôtel Longueville et à l'Hôtel Thellusson, où Mme Hamelin, vêtue à l'antique, Mme Tallien, Mme Récamier, Mme de Staël, avec son célèbre turban, et parfois Joséphine, viennent apporter leurs grâces, et elles tournent jusqu'à l'aube, avec les jeunes gens de tous les genres, de toutes les classes, affectant le genre républicain. Dans les salons, majestueux comme une galerie du Louvre, trente cercles de contredanse à seize roulent et sautent dans leurs déshabillés en Vénus, aux bras de vigoureux danseurs. Elles tournent et tournent encore, nouées à leurs Adonis, tendant une cuisse infatigable, dessinée par le nankin souple. Sous les corniches d'or, mille glaces répètent les sourires et les enlacements, les vêtements balayés et moulant le corps, et les poitrines de

---

1 Barbey-Duquil. *Le temps et les événements. An II de l'Empire français*.

marbre, et les bouches qui, dans l'ivresse et le tourbillon, s'ouvrent et fleurissent comme des roses !1

Pourtant la faim est assise à tous les foyers. Les affamés font queue à la porte des boulangers, des bouchers ; le sucre manque, l'eau vaut plus cher que le vin, la chandelle est montée à quarante-cinq livres, ce qui fait augmenter le prix des places à l'Opéra d'un tiers. L'or a disparu de la circulation, il faut donner des paquets d'assignats pour une botte de légumes et bientôt la fabrication de ces assignats, à raison de cent millions par jour, ne peut plus suffire aux besoins de la population. Le papier même vient à manquer.

Les nouveaux riches dépensent des sommes folles. A ces anciens commis, mis comme des princes, à ces Mécènes, venus de province, il faut des diners à la poularde du Mans, le faisan de Pologne, la truite du Lac, l'ananas des Isles, le vin du Rhin, vieilli de cent cinquante ans dans la cave de l'électeur de Mayence2, le tokai donné par Joseph II à Louis XVI. Un ancien vigneron de Corbiny achète du même coup son hôtel et Bagatelle, l'attelage de douze chevaux du prince de Croi et l'amour de Mlle Lange, à raison de dix mille livres par douze heures ! Un repas coûte cinq cent mille livres, des corbeilles de fleurs, vingt-cinq millions, une toilette trois millions de livres, un gilet de soie, un million de livres !3

A côté de la misère noire, Paris voit des enrichissements énormes, des fortunes colossales qui naissent comme des champignons. L'exemple de ces fortunes faciles tente tout le monde et une fièvre de lucre s'empare de tous. Une folie, une contagion, une épidémie frénétique prend ces estomacs creux : la misère se lance au gain : l'agiotage fait sa proie de ce peuple. On agiote pour vivre et l'on vit pour agioter. C'est une mêlée, une anarchie ! Tous vendent de tout. Le limonadier vend du savon, le chapelier vend du café, l'épicier des chapeaux, l'apothicaire des souliers. Même les sirènes d'amour, les galantes, les actrices qui aiment et vivent au jour le jour, prises du mal général, mènent de front le commerce des galanteries et des denrées. Les plus jolies mains tripotent le cuir, le suif et le beurre. Les Vénus n'ont plus ni nez, ni goût, et comme l'empereur romain, elles trouvent que l'argent sent toujours bon. Une moitié de Paris vend l'autre. Paris est à l'encan. Partout biens nationaux à vendre, vente d'hôtels, d'églises, de tableaux, de tapisseries, de meubles en bois de rose et en noyer de la Guadeloupe, d'effets mobiliers, de bijoux, au nom et profit de la République : c'est la liquidation de la guillotine !4

La Société ? Plus de caste et plus de rang. Les salons sont dans la rue : promenades publics, jardins publics, bals publics, voilà les salons du Directoire. Ils sont ouverts à deux battants, pour tout payant, pour tout venant. La jeune fille danse avec le premier venu ; actrices et femmes de directeur, épouses et courtisanes se coudoient et se croisent. C'est délicieux, c'est incroyable ! Plus de titres, que des titres de citoyens, par exemple : Madame l'électrice du septième arrondissement.

---

1 Peltier. *Paris pendant les années 1795-1796-1797*. Ne dirait-on pas un tableau de notre époque ?

2 Aujourd'hui nous avons la fine Napoléon, vieillie assure-t-on dans les caves de l'Empereur !

3 Souvenons-nous des marks allemands !

4 Joséphine, à sa sortie de la prison des Carmes, n'ayant plus de revenus, dut, pour subsister, suivre le mouvement et vendit du sucre, du café, des toilettes, des chapeaux.

La politesse, la déférence, la prévenance, la délicatesse, le respect, la pudeur, que de préjugés ! Les femmes ne sont plus respectées. Les jeunes gens leur parlent le chapeau sur la tête. Ramasse-t-on l'éventail d'une femme, elle ne remercie pas, la salue-t-on, elle ne rend pas le salut. Est-on beau, elle vous lorgne, est-on laid, elle vous rit au nez ! Un scandale ? Mais non, c'est la mode. Un ministre promène publiquement une prostituée, c'est l'usage[1].

Et dans ce monde où toutes les convenances sont violées, toutes les décences bannies, toutes les fortunes déplacées, tous les liens sociaux rompus, tous les ordres confusionnés, où les mœurs sont arrivées à une telle corruption que les femmes sont blasées même sur le scandale, que rien ne leur est fruit défendu, que le sentiment public tolère toutes les incartades, toutes les liaisons, qu'elles ont la permission de tout vouloir et faculté de tout obtenir ; que l'amour n'est plus qu'un passetemps, un divertissement sensuel, une fantaisie imprévue, un roman, bien banal, comment Joséphine qui est veuve, qui est jeune[2], ardente coquette et captivante ; qui a le désir de vivre après avoir tant souffert et vécu à l'ombre de la guillotine ; qui a conservé la peur de la mort, pouvait-elle éviter totalement l'intoxication générale, ce tourbillon dans lequel est entraîné toute la société d'alors ?

L'époque est aux nudités gazées. Mères et filles rivalisent d'impudeur, dames du grand monde et filles de mauvaise vie ne se distinguent plus. Les corsages doivent laisser voir les seins[3] et les bras pour ne pas être suspectés de vilains doivent être nus entièrement. Seules, les robes à l'hypocrite cachaient les épaules. Des lanières gemmées s'enroulent autour des chevilles, des anneaux d'or cerclent les doigts du pied, souvent même, sous la chemise de linon clair, on voit les jambes et les cuisses embrassées par des cercles diamantés. Plus de soie ni de laine, aux plis cassants et rebelles qui commandent la forme plutôt qu'ils ne la suivent, la traduisent plutôt qu'ils ne la révèlent et déconcertent l'œil comme les verres striés. On veut les tissus mousses, lâches, un peu plus les femmes eussent consenti à porter les étoffes mouillées des anciens sculpteurs. On n'aime plus que la mousseline, le linon et leurs indiscrètes obéissances. Tout ce qui contourne et moule la forme est de grande préférence. C'est l'époque où un journaliste peut résumer ainsi la garde-robe féminine : il faut à une parisienne trois cent soixante-cinq coiffures, autant de paires de souliers, six cents robes et douze chemises.

Un jour, sous les galeries du Palais-Royal, puis aux Champs-Elysées, l'on vit apparaître Thérésia Cabarrus Notre-Dame de Thermidor, coiffée d'une grande bergère en paille d'Italie, à rubans de velours noir, portant une tunique de gaze blanche retenue sous les seins par de simples bretelles, laissant le haut du buste et les bras nus. La tunique était fendue sur les côtés jusqu'à la hauteur des hanches ; les jambes étaient nues, les pieds chaussés de sandales à la grecque. Derrière elle, toute une cour d'amies, aussi nues sous la gaze rose, noire ou bleue. Et un soir, à l'Opéra, on la vit, en Diane chasseresse, nue, sous une peau de tigre.

Comme tout ici-bas, les monuments et les promenades meurent et disparaissent. Le temps accroche des festons de tristesse à la frise des édifices avant de les

---

1 Edmond et Jules de Goncourt.
2 Elle avait 31 ans à sa sortie de prison.
3 Nous avons les portraits de Mme Tallien et d'autres merveilleuses. Joséphine ne souscrit jamais à cette coutume.

anéantir. Les vieux jardins de Paris sont désertés, ayant passé de mode, et ce Palais-Royal que Richelieu léguât à Louis XIII, ces vieilles pierres qui ont connu la pourpre cardinalice et les fastes de la cour ; ces longues galeries où le silence est favorable à la rêverie et où le rare promeneur reste étonné du bruit de ses pas ; ce grand jardin aux arbres centenaires où Fabre d'Eglantine rêva son calendrier fleuri et Camille Desmoulins cueillit la fleur révolutionnaire ; ces allées silencieuses, où le jour meurt dans un lugubre ennui, qui ont vu défiler sous le Directoire toute la jeunesse dorée, les Muscadins et les Incroyables portant breloques et pantalons haut montés, le bicorne cascadeur, la canne en spirale, le jabot bouffant, la perruque noire et le collet blanc et ces Merveilleuses, impudiques, laissant voir tout ce qu'elles devaient cacher : jambes fines, pied fripon, corsage élégant, main errante, gorge d'Armide, forme de Callipyge, ne sont troublées que par le vol des pigeons qui traversent le cours des ans, et passent sous l'œil mélancolique du Victor Hugo de Rodin et le sourire poétique de la statue de Camille Desmoulins, debout sur son socle, le doigt tendu, parlant de jours tragiques.

Avant la Révolution, parmi les tripots, les cafés et les maisons closes, il y circulait une foule bigarrée d'officiers de fortune, de grands seigneurs et d'hommes de lettres. Mme du Barry et Jeanne Bécu y promenèrent la grâce intime d'une jeunesse promise à d'augustes destinées. Après la révolution, un jeune général corse et une belle créole y allèrent participer aux rendez-vous des furtives amours tout en écoutant les discussions politiques ou philosophiques et en regardant mourir la Convention.

Un soir, Mme Hamelin annonce que la chemise n'est plus de mise. Les reines d'autrefois n'en portaient pas au lit. Mme Tallien, de son côté, fait le pari que tout son costume : robe, diadème, cothurnes, bagues des mains et des pieds, colliers des poignets et des cuisses, ne pèse pas plus de deux écus de six livres. Le pari est tenu. C'était chez Barras, sous les tièdes ombrages du château de Grosbois, où le Directeur passait les soirées d'été. Un valet alla chercher des balances, Barras tendit deux écus et Thérésia, souriante, se déshabilla devant quelque cinquante ou soixante personnes. On pèse... elle a gagné son pari !

Les robes doivent être en cœur, en ailes de papillon, à la grecque, costume de statues, et les femmes doivent se façonner aux habitudes de l'antiquité. C'est l'époque des robes à la Flore, à la Diane, des tuniques à la Cérès, à la Vestale, à l'Omphale, à la Lysistrata, aux couleurs vives et chatoyantes, à la nuance violet cul de mouche ou fifi pâle effarouché. Le vert, proscrit sous la Terreur, à cause du chapeau vert de Charlotte Corday, revient à la mode et le grand Despaux[1], ce Michel-Ange des marchandes de modes, sait avec art envelopper de belles épaules d'un fichu rose, chiffonner le crêpe lilas où badinent deux rangs de perles, et surmonter une toilette d'une pensée !

C'est le temps des bonnets et des chapeaux : bonnets à la paysanne, bonnet Pierrot, bonnet à la folle, bonnet à la Minette, bonnet à la Délie, bonnet à la frivole, bonnet à l'Esclavonne, bonnet à la Despaze, bonnet à la Nelson ; chapeau à la Primerose, lié d'un fanchon négligent, chapeau turban, chapeau rond à l'anglaise, chapeau à la glaneuse, chapeau en castor, chapeau à la Lisette — gros bouquet de roses sur la paille —, chapeau à damier !

---

1 Le Paul Poiret de l'époque.

Et, sur tout cela, sur ce monceau de linon, de mousseline, de gaze ; sur ce royaume du blanc, léger comme une nuée tissue, se promène Joséphine, reine du goût, car elle avait adopté les toilettes de l'époque, naturellement, mais sans jamais aller jusqu'à la mode outrancière. Ses robes de mousseline étaient décolletées, certes, mais respectant la pudeur, on pouvait voir, comme aujourd'hui, la naissance des seins, le haut des bras était voilé et la mousseline qui n'était pas transparente ne livrait pas cyniquement les secrets de son corps plein de grâce abandonnée.

Une reine, elle était déjà, non une courtisane. Napoléon le comprit lorsque, l'Empire étant créé, il fallut reconstituer la société sur des bases nouvelles, éliminer toutes les impuretés, toutes les tares, et c'est à Joséphine qu'il confia ce soin. Nous savons comment elle sut accomplir sa tâche. Lorsque l'Empereur déchu dut se résigner à l'exil et que les Alliés vinrent occuper Paris, le premier soin du Czar de Russie et du Roi de Prusse, fut d'aller à la Malmaison saluer celle qui, répudiée, était toujours reine, et fixait encore les regards du peuple français, en conservant la sympathie et l'admiration du monde entier. A ses pieds, dès le premier jour, ils allèrent déposer l'hommage de leur estime et, au moment de la mort, survenue alors que la capitale était encore occupée, la Malmaison débordait de visiteurs célèbres, venus faire leur cour à celle qui avait été l'heureuse étoile du grand homme !

***

La révolution avait été l'ennemie personnelle de la femme puisqu'elle lui avait enlevé son influence. Elle avait voulu en faire des Romaines, des Spartiates ; elles étaient devenues des courtisanes. La Terreur détrônée, Joséphine eut recours au rôle éternel du sexe féminin pour apitoyer les cœurs et mener les esprits. Elle fit de la politique une révolution sentimentale. Elle fut la belle Ambassadrice envoyée pour réconcilier les femmes avec la révolution, les hommes avec la mode, le commerce avec la République, la France avec une cour. Elle fut la Pompadour qui, de sa voix enchantée rappela de l'exil les splendeurs d'antan, étendant les tapis sur les taches de sang, versant à la France oublieuse le charme du Léthé. En reconstituant un Versailles tout autour d'elle, en prêchant les dépenses, l'amour, les élégances, elle entraina à la musique, à la danse, à la vie, tout ce monde hier encore occupé à mourir. Elle fit rayer l'art de la liste des émigrés et honora les grands couturiers ; elle fut la fée, le génie et la fortune de Napoléon. Elle para toutes les cérémonies de son sourire, fit oublier le sombre passé, jeta au loin les bonnets rouges et obligea les bourreaux à se poudrer à la poudre d'œillet[1]. Elle régna, mais que de jalousies, que de médisances et que de calomnies autour du trône !

Les femmes qui d'habitude sont méchantes pour leur propre sexe, ne lui ont adressé, dans les Mémoires de l'époque, que des éloges, tandis que les hommes ont cherché à en faire une courtisane. Barras, ce voluptueux, que l'on disait le plus bel homme du Directoire[2], qui adorait les glorioles et les parades, qui pour sa part dans la République ne recherchait que les bonnes loges au spectacle, les grands dîners, l'état-major des laquais, les bals étincelants de lumière ; qui pour chasser les soucis du pouvoir se faufilait dans le monde folâtre des coulisses, recherchait les festins des comédiens et des comédiennes ; cet ancien habitué du

---

1 Baronne de V...., *Souvenirs du directoire et de l'Empire*.
2 Meyer. *Fragments sur Paris*.

tripot de l'Hôtel d'Angleterre, qui jette l'or au nez de la fortune, qui, oubliant la France qui souffre, ripaille et vit au jour le jour avec son esprit, sa bourse, ses maîtresses et sa conscience ; Barras, enfin, qui fut son ami et son protecteur, qu'elle affectionnait parce qu'il lui avait rendu de multiples services, à certains moments difficiles, les subsides n'arrivant pas de la Martinique, lui avait avancé de l'argent[1] et l'avait fait rentrer en possession des biens de son mari, de Beauharnais, et à qui, en toute amitié elle signe ses lettres : je vous aime et je vous embrasse de tout mon cœur, a été le premier à la diffamer dans ses rageuses mémoires.

Barras, le plus effronté de tous les pourris[2], aigri et oublié, avait gardé une éternelle rancune contre les êtres et les événements de son temps, et tout particulièrement contre Bonaparte qui, après avoir été son brillant second dans la défaite des Sections, le 13 vendémiaire 1795, avait usurpé le pouvoir suprême qu'il ambitionnait pour lui-même[3]. Chose plus grave, Bonaparte, après l'avoir écarté du pouvoir, l'avait aussi écarté de son salon et de son entourage, aussi il prit dans ses Mémoires un plaisir extrême à baver sur Joséphine qu'il avait présenté au jeune général et dont il avait fait la femme. Son premier mariage n'ayant pas été heureux, Joséphine hésitait beaucoup à s'engager dans une nouvelle alliance et ne finit par accepter que sur l'insistance de Barras qui voyait dans cette union l'assurance d'une vie calme pour elle et un protecteur à ses enfants, en même temps qu'il s'assurait les bonnes grâces du général dont il pressentait déjà l'avenir.

C'est une vieille femme, écrit Barras, à la décrépitude précoce[4], une lubrique créole qui, après avoir trompé le général Hoche avec le palefrenier Varrake, se jette dans les bras de M. Hyppolite-Charles. Sa perversité est sans limite ; elle a même dans sa jeunesse à la Martinique (à l'âge de douze ans) marqué un goût particulier pour les nègres.

Cette dernière accusation est absolument ridicule. Tous ceux qui connaissent nos Antilles, qui y ont vécu, savent que le préjugé de race y a toujours été et est encore dominant. Ils n'ignorent pas la répulsion des femmes blanches créoles pour les noirs. Joséphine était de grande noblesse, elle appartenait à une famille, sinon riche, du moins très connue et respectée et jamais elle n'a pu permettre les insolences d'un esclave ou d'un affranchi. Elle ne peut être accusée d'une telle perversion. Laissons cette infamie à celui qui l'a inventée.

---

1 Ces sommes furent remboursées, ainsi que le prouve une lettre de Joséphine, datée de Hambourg le 30 octobre 1795, adressée à sa mère, à la Martinique : Vous recevrez, chère maman, trois effets de change, tirés sur vous de Hambourg, le 25 octobre, à trois mois de vue. en ma faveur, soit trois sommes, comme suit : 400, 350 et 250 livres sterling. Il est inutile que je vous rappelle qu'il faut honorer ces traites, qui doivent servir à rembourser les amis qui m'ont si généreusement assistée ainsi que mes enfants.
Le Banquier de Hambourg qui escompta les traites s'appelait M. Mathiessen.

2 Barras, après une campagne aux Indes, comme officier, avait dû quitter l'armée à cause des dettes qu'il avait contractées. Ses *Mémoires* ont été publiées en 1895-1896, en quatre volumes, par Georges Duruy, d'après les notes qu'il avait laissées à Rousselin de Saint-Albin.

3 J'ai le double regret, dit-il un jour à Alexandre Dumas, jeune écrivain en route pour la célébrité, d'avoir renversé Robespierre le 9 thermidor et élevé Napoléon le 13 vendémiaire.

4 Pourtant dans une lettre que lui adresse Bonaparte de Vérone, le 19 brumaire, an V, il écrit : Bon Dieu ! que je serais heureux si je pouvais assister à l'aimable toilette, petite épaule, un petit sein blanc, élastique, bien ferme.

Dans son ouvrage, Une merveilleuse : Madame Tallien, Paul Reboux décrit ainsi l'homme : Bel homme, de taille bien prise, au visage un peu fatigué mais d'expression noble, soucieux d'élégance, désinvolte comme un gentilhomme, raffiné dans ses attentions galantes, comme dans sa cruauté, cynique, souriant de toutes choses, sous son chapeau de feutre à la Henri IV empanaché de bleu, de blanc et de rouge, portant avec noblesse le pourpre manteau renaissance dont les plis flottaient sur un glaive romain.

C'était avant tout un homme cynique, perverti et vaniteux. Fut-il lamant de Joséphine, comme il l'a laissé entendre ? Il ne l'a pas affirmé et tout fait croire que ses assertions sont - fausses. Joséphine était l'amie intime de cette Dona Thérésia, qui, après avoir été publiquement la maîtresse de Barras, devint la femme légitime de Tallien, et qui, jalouse et emportée, n'aurait pas autorisé ce partage.

En septembre 1793, Tallien avait été chargé d'organiser à Bordeaux des bataillons de Sans culottes et il retrouva dans cette ville la belle Thérésia qu'il avait connue chez Mme Vigée-Le-Brun. Tout Bordeaux, dans la stupeur, la vit passer lors de la grande fête commémorative de la prise de Toulon, debout sur un char, portant un habit d'amazone en casimir bleu, à parements de velours rouge, le bonnet phrygien sur la tête, une pique à la main et un bras sur l'épaule du futur proconsul, tandis que les cloches tonnaient, les tambours roulaient et des enfants chantaient les cantiques révolutionnaires. A la fin de la cérémonie, Tallien, majestueux sous son bicorne à plumes tricolores, le sabre décoré d'or et de nacre, lui murmura à l'oreille : Tu es à moi et tout ce peuple est à toi. En effet, elle fut de décembre 1793 à mai 1794, la reine de Bordeaux, à côté du maître de l'heure, distribuant faveurs et prébendes, et participant à toutes les orgies. Elle affectait en public des manières ultra-républicaines et portait constamment, accrochée à son corsage, une cocarde tricolore.

L'histoire rapporte que, quelques jours après la fête précitée, défiant Minerve et Junon, elle apparut, aux côtés de Tallien, la gorge enserrée dans une rivière de diamants, côtoyant les seins d'un contour d'étincelles, mettant comme une rampe de feu à ces orbes proconsulaires. Le cartouche, ainsi avait été baptisée cette ceinture de Vénus remontée.

Thérésia était fort belle. La duchesse d'Abrantès nous a tracé son portrait : Une taille au-dessus de la moyenne, mais une harmonie parfaite dans toute sa personne empêchait de s'apercevoir de l'inconvénient de trop hautes statures. C'était la Vénus du Capitole, mais plus belle encore que l'œuvre de Phidias, car on y retrouvait la même pureté de traits, la même perfection dans les bras, les mains, les pieds, et tout cela animé par une expression bienveillante. Ses cheveux, d'un noir de : velours, étaient courts et fixés tout autour de la tête.

***

On a aussi beaucoup reproché à Joséphine ses goûts dispendieux, ses fantaisies pour les bijoux et la toilette. On oublie qu'elle était Impératrice régnante, qu'elle occupait le trône le plus envié de l'Europe et que ce qui eût été pour toute autre femme une prodigalité coupable et inutile, devenait excusable dans une souveraine dont le rôle est d'encourager les arts et l'industrie, d'autant plus que la France avait été pendant longtemps privée de tout ce qui fait sa supériorité, de tout ce que ses artistes offrent d'enchanteur au monde.

Napoléon voulait que l'Impératrice fut toujours richement habillée. Il ne regardait pas à la dépense et si quelquefois il refusait de donner le bon à payer c'est qu'il savait que Joséphine était volée. Si le luxe et la parure furent recherchés par Joséphine, Napoléon lui-même ne les dédaignait pas. Alors que Premier Consul, il s'était fait fabriquer une épée par le sculpteur Bouttet, dont la garde seule contenait pour 54 millions de diamants.

La grande parure de Joséphine, toute de diamants — couronne, diadème, collier, peigne, boucles d'oreilles, bracelets, ceinture en roses, rivière de huit rangs de chatons — avait coûté 3.709.583 francs 92 centimes. Sa parure de rubis d'Orient, de turquoises et de perles, 570.107 francs.

L'écrivain allemand, Kotzebue, dans ses Souvenirs de Paris sous le Directoire nous dit qu'une femme à la mode devait avoir 365 coiffures, autant de paires de souliers, 600 robes et 12 chemises. Joséphine possédait plus que ce nombre de chemises. Dans un inventaire dressé par ordre de l'Empereur, en 1809, par Besson Marco de Saint-Hilaire, on relève les chiffres suivants :

673 robes, sans compter les juives et les habits de chasse
73 corsets
400 châles
498 chemises de mousseline, de toile de Hollande de baptiste ou de percale
198 paires de bas de soie,
685 paires de souliers,
980 paires de gants,
87 chapeaux.

En six années, elle avait dépensé pour sa toilette 1.573.653 fr. 79 centimes !

Même après le divorce, elle continua ses prodigalités, et Napoléon crut devoir lui donner des conseils d'ordre et d'économie :

À L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE, À MALMAISON,

Trianon, 25 août 1813.

J'ai reçu ta lettre. Je vois avec plaisir que tu es en bonne santé, Je suis pour quelques jours à Trianon. Je compte aller à Compiègne. Ma santé est fort bonne.

Mets de l'ordre dans tes affaires ; ne dépense que 1.500.000 francs, et mets de côté, tous les ans, autant ; cela fera une réserve de 15.000.000 en dix ans, pour tes petits-enfants ; il est doux de pouvoir leur donner quelque chose, et de leur être utile. Au lieu de cela, l'on me dit que tu as des dettes ; cela serait bien vilain. Occupe-toi de tes affaires, et ne donne pas à qui en veut prendre. Si tu veux me plaire, fais que je sache que tu as un gros trésor. Juge combien j'aurais mauvaise opinion de toi, si je te savais endettée, avec 3.000.000 de revenus.

Adieu, mon amie, porte-toi bien.

NAPOLÉON.

Elle adorait tout ce qui lui rappelait son enfance à la Martinique. C'est ainsi que parmi les bijoux, les médaillons, les colliers, les châles, les dentelles, les boîtes, etc., qui emplissent ses armoires, nous trouvons dans le même inventaire :

4 pots de confiture des îles,

8 bouteilles de tabac,

10 bouteilles de liqueur des îles,

du chocolat en bâtons, une bouteille de sirop de calebasse, une bouteille de vin de mangles, un flacon et un pot de gingembre, six morceaux de bois d'aloès, deux morceaux de bois d'ébène, deux gros livres, dorés sur tranches, des plantes des îles, quinze madras. Elle gardait pieusement tous ces souvenirs.

D'après Mme dé Rémusat, elle changeait trois fois par jour de chemises. Une de ses robes est ainsi décrite : crêpe blanc entièrement parsemée de petites plumes de toucan ; ces plumes étaient cousues au crêpe et une petite perle était attachée à la queue de chaque plume. Certaines robes de gala, en dentelles, coûtaient 50 et même 100.000 francs, elles étaient surchargées de perles et de diamants. Une parure de rubis complétait la toilette et dans les cheveux, artistement arrangés par le coiffeur Duplan, qui était mieux payé qu'un général de division, des plumes de toucan entremêlées de perles étaient disposées en guirlandes et lui donnaient une physionomie singulière.

Elle se levait à neuf heures. Après le bain et les soins intimes, elle se faisait coiffer. Hors les jours de réception ou de gala, on lui entrelaçait dans les cheveux des fleurs, des perles ou des pierres précieuses. Puis, on lui portait de grandes corbeilles qui contenaient des robes différentes, des chapeaux, des châles — la mode était venue d'Egypte —. La toilette était toujours très riche et d'une extrême élégance. Elle avait la passion des tissus très fins. Bonaparte qui détestait les couleurs sombres passait en revue les nouvelles robes et critiquait les coupes. A la Malmaison il avait imposé le blanc à tout l'entourage féminin et la coiffure à l'antique. Un jour, on vit apparaître Joséphine, triomphante, dans une toilette de crêpe blanc parsemé de feuilles de roses vraies. Calypso entourée de nymphes, a dit Bouilly. Mais si la toilette ne plaisait pas au terrible époux, il n'hésitait pas à la mettre en pièces, provoquant d'abondantes larmes. Alors, le Premier Consul, pour ramener le sourire de dire : Que tu es laide quand tu pleures !

Dirigée par Joséphine, la Cour offrait, comme l'ont rapporté beaucoup d'étrangers, un coup d'œil vraiment éblouissant. Les princesses Borghèse et Murat rivalisaient de magnificence avec leur belle-sœur et, surchargées de diamants et de perles, les toilettes étaient hors de prix.

Sous le règne de Joséphine, à côté de l'Empereur, les arts brillèrent d'un vif éclat. Les peintres célèbres : David[1] dont l'école est sévère et classique — je veux faire du grec pur, disait-il —, Prud'hon[2] dont le génie délicat est si français,

---

1 David. Premier peintre de Sa Majesté l'Empereur et roi. Les principaux chefs d'œuvre sont : *Bonaparte passant les Alpes* ; *Le Sacre* ; *L'Arrivée à l'Hôtel de Ville* ; *La distribution des Aigles* ; *Napoléon dans son cabinet de travail* ; *Brutus* ; *l'enlèvement des Sabines*.

2 Prud'hon, *Le génie de la Paix* ; *Joséphine à la Malmaison* ; *Les quatre saisons*.

Carle Vernet, qui a tracé de si amusants tableaux de genre, Gros[1], Gérard[2], Girodet[3], Guérin[4], Isabey[5], Regnault[6], Laurent[7], Parent[8], Ingres, Lethieu, Augustin, Aubry, Boilly, Debucourt, Théodore Géricault, Le Thiere[9]. Les sculpteurs remarquables : le vieil Houdon, Canova, Bosio, Masson, Chinard[10] et Chaudet ; les musiciens délicieux : Spontini, Méhul, Paër, Boieldieu, Lesueur ; les compositeurs bien connus : Rodolphe Kreutzer, Nicolo, Paësiello, Baillot, Viotti, Rode, reçoivent du public parisien l'accueil le plus enthousiaste ; d'habiles architectes : Percier et Fontaine. Il faut aussi citer le grand acteur Talma, favori de l'Empereur. Chateaubriand, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, lui a consacré les lignes suivantes : Qu'était-ce donc Talma ? Lui, son siècle et le temps antique. Il avait les passions profondes et concentrées de l'amour et de la patrie ; elles sortaient de son sein par explosion. Il avait l'inspiration funeste, le dérangement du génie de la Révolution à travers laquelle il avait passé. Les terribles spectacles dont il fut environné se répétaient dans son talent avec les accents lamentables et lointains des chœurs de Sophocle et d'Euripide. Sa grâce, qui n'était point la grâce convenue, vous saisissait comme le malheur. La noire ambition, le remords, la jalousie, la mélancolie de l'âme, la douleur physique, la folie par les dieux et l'adversité, le deuil humain ; voilà ce qu'il savait. Sa seule entrée en scène, le seul son de sa voix étaient puissamment tragiques. La souffrance et la pensée se mêlaient sur son front, respiraient dans son immobilité, ses poses, ses gestes, ses pas. Sans Talma, une partie des merveilles de Corneille et de Racine serait demeurée inconnue.

Dans les lettres, d'illustres noms : Chateaubriand, Benjamin Constant, Mme de Staël, Fontanes, Arnault, Andrieu, Lemercier. Dans les sciences : les grands médecins et les grands chirurgiens, Laënnec, Broussais, Corvisart, Tenon, Larrey, Pinel ; les grands savants, Monge, qui créa la géométrie descriptive, Berthollet qui posa les bases de la chimie organique, Lamarck, qui publia la philosophie zoologique, Ampère, qui fit progresser les principes de la physique, Francis Arago, Delambre, Lalande, Philippe Lebon qui inventa l'éclairage au gaz et Jacquard qui découvrit la machine à tisser. Toute une pléiade d'hommes, illustres, qui donnèrent une impulsion nouvelle aux connaissances humaines et dont les œuvres subsistent toujours dans leurs lignes essentielles.

---

1 Gros, *Bonaparte à Arcole* ; *La peste de Jaffa* ; *Napoléon visitant le champ de bataille d'Eylau*.
2 Gérard. *Maria Laetitia Ramolino* ; *Joséphine*.
3 Girodet, *La reine Hortense*.
4 Guérin, *Bonaparte*. *Anacréon réchauffant l'amour* ; *Phèdre*.
5 Isabey, Peintre des relations extérieures et des cérémonies, du cabinet de l'Empereur et roi. *Le premier Consul à la Malmaison* ; *Joséphine* ; *Napoléon* ; *Marie-Louise* et 25 miniatures.
6 Regnault, *Mariage de Jérôme*.
7 Laurent, *Joséphine*.
8 Parent, 50 miniatures.
9 Le Thiere est né à la Guadeloupe en 1760. Prix de peinture en 1786, il fut un des plus zélés propagateurs de la puissance de David. Membre de l'Académie des Beaux-Arts en 1825. Ses principaux ouvrages sont : *Brutus, condamnant ses fils à mort* ; *Le traité de Leoben* ; *Énée et Didon, surpris par l'orage* ; *Saint Louis visitant les pestiférés dans la plaine de Carthage* ; *Remus et Romulus allaités par une louve* ; *La Madeleine aux pieds du Christ* ; *Le jugement de Pâris*.
10 Chinard, 5 bustes.

L'esprit et l'élégance sont représentés par Mme Récamier, la duchesse d'Abrantès, Mme de Staël, Mme de Krüdener, Mme Cottin, Marie Walewska, pour qui Napoléon garda jusqu'à la mort une grande affection, les maréchales Ney, Marmont et Lannes, enfin Joséphine.

Et certes, avec un homme tel que Napoléon, le métier d'Impératrice n'était pas un bonheur. Joséphine ne pouvait dire que ce que voulait l'Empereur et devait apprendre par cœur ses répliques, ne voyager que dans des conditions bien déterminées, n'admettre dans son entourage que les personnes qui lui étaient indiquées. Chaque matin, elle recevait l'emploi du temps de la journée où tout était réglé comme un ordre militaire[1].

Joséphine qui est la nonchalance même, qui ne rêve que de fleurs, de papillons, d'un hamac sous une palme, de dentelles, est unie à un héros infatigable pour lequel il est aussi simplement urgent de farder de sang la face du monde, que, pour elle, le soin d'aviver de rouge son teint[2]. Et elle aida puissamment l'empereur qui fut non seulement un grand général mais un grand législateur et organisateur. Napoléon, dès qu'il monta sur le trône, eut pour premier soin de rendre aux mœurs la régularité que la Révolution avait détruite, de faire cesser le scandale de toutes les liaisons intimes qui défrayaient la chronique populaire. C'est ainsi qu'il obligea Talleyrand, devenu son ministre, à épouser sa maîtresse, Mme Grandt, belle comme un ange, mais, une fois présentée à la Cour, la nouvelle princesse n'y fut plus reçue par la suite, Les horreurs de la Révolution n'avaient pas effacé dans le souvenir du peuple les anciennes splendeurs et le prestige de la Cour Royale. Aussitôt arrivé sur le trône, Napoléon comprit que pour s'y maintenir il fallait restaurer le brillant apanage des Rois et la splendeur traditionnelle du pouvoir suprême. Pour réconcilier les partis et amener la pacification des esprits dans le pays, il fallait comme programme le retour des émigrés en France et la restitution de leurs biens. Joséphine seconda les vues politiques de son mari.

Après avoir nommé aux plus hauts postes de l'Empire, des hommes remarquables comme Berthier, Duroc, Talleyrand, Caulaincourt, Ségur, Fesch, il appointa vingt chambellans, choisis parmi les plus grands noms de France, trois préfets du palais, des pages, etc. Ridiculisé par l'Europe entière et traité de vil parvenu, il devenait nécessaire d'unir la vieille noblesse à la nouvelle aristocratie, s'il voulait maintenir son pouvoir et c'est à Joséphine qu'incomba le rôle glorieux de restituer à la France les usages et les traditions de la royauté. C'est à son habileté, à son tact et à sa finesse féminine que le nouveau régime fut redevable de l'alliance qui scella l'ancien avec le nouveau, les parvenus avec la vieille noblesse. Il n'était pas facile de fusionner des éléments si opposés dans leur caractère ; l'un basé sur les droits et privilèges de la naissance, l'autre sur les succès militaires et les titres glorieux. Grâce à Joséphine, des mains qui étaient prêtes à s'égorger s'unirent et, dans la fusion des partis, disparurent la haine et la discorde.

Dans ce nouveau partage des honneurs et des privilèges, l'Impératrice fut gratifiée de dames d'honneur choisies parmi les femmes de maréchaux et grandes dames de l'ancienne noblesse, comme Mmes de Ségur, de Montmorency, de Montesquiou. Bien entendu il fallut surmonter bien des

---

1 Joseph Turquan.
2 Gérard d'Houville.

difficultés, comme le rapporte Mme de Rémusat[1]. La jalousie joua son rôle, témoin les *Mémoires de Mme la duchesse d'Abrantès*.

***

Lorsque Henri V d'Angleterre et Charles VII de France se disputaient le territoire et le pouvoir français ; que le peuple était livré aux factions intestines des Orléans et des Armagnacs qui créaient l'anarchie ; que le trône était menacé par l'ennemi envahisseur qui gagnait batailles et terrain ; que vint enfin la grande crise et que tout sembla perdu, une enfant de douze ans, une petite paysanne, suivant la voix de son cœur, avec la voix du ciel, conçut l'idée de sauver son pays et de faire ce que les hommes ne pouvaient plus faire. Pendant six ans elle couva cette idée sans la confier à personne, sans rien dire à sa mère, à son confesseur. Sans nul appui de parents ou de prêtre, elle marcha seule, avec Dieu, dans la solitude de son grand dessein. Elle attendit qu'elle ait dix-huit ans et alors elle exécuta son projet, malgré les siens, malgré tout le monde. Elle traversa la France ravagée et déserte, les routes infestées par les brigands ; elle s'imposa à la Cour de Charles VII, se jeta dans la guerre et dans les camps qu'elle n'avait jamais vus, et dans les combats où rien ne l'étonnait, elle plongea intrépide au milieu des épées. Blessée, mais non découragée, elle rassura les vieux soldats, entraîna tout un peuple qui devint soldat avec elle et personne n'osa plus avoir peur de rien, tout fut sauvé.

La pauvre jeune fille, de sa chair pure et sainte, de ce corps délicat et tendre, a émoussé le fer, brisé l'épée ennemie. Bientôt trahie des hommes, abandonnée du roi, emprisonnée par ses ennemis, jugée par un évêque renégat, condamnée sans défense, elle fut livrée à l'ingratitude des uns, à la haine des autres, à la superstition du temps, brûlée vive sur un bûcher de l'Inquisition, sacrifiée en holocauste, évanouie comme un météore dans une mort qui semble une assomption, victime de son dévouement national. Mais elle avait donné le jour au sentiment du patriotisme ; elle avait substitué, à l'armée des condottieres, une armée nationale qui depuis resta celle de la France. Et elle reste pour nous l'âme de la France, la mère de la France :

Ange, femme, vierge, martyre, peuple, soldat, elle demeure, selon Michelet, l'armoirie du drapeau des camps, l'image même de la France popularisée par la beauté, sauvée par l'épée, consacrée par le supplice, divinisée par la sublime croyance de la Patrie.

Lorsque l'on sonde l'antre obscur de la Révolution, que l'on étudie l'œuvre des femmes qui, réalisant leur idéal d'amour de, la patrie, ont aidé à l'établissement de la République, on s'arrête à la sévère et touchante figure de Mme Rolland, désignée pour une destinée d'énergie et de mort tragique, et qui a défini son amour patriotique de si sublime façon. Mme de Senlis, dont la plume fut intarissable, Mme de Condorcet, dont le salon fut appelé le foyer de la République, Mme de Staël, dont l'ardente foi fit émettre par son père l'idée du suffrage universel, furent remarquables, mais la figure dominante est celle de Mme Rolland qui incarna en elle l'âme de la Révolution, et adopta les idées nouvelles dans un sentiment d'héroïsme et de sacrifice poussé jusqu'à la mort.

---

1 Napoléon, très sévère sur le choix des dames d'honneur, refusa Mme de Girardin parce qu'elle était divorcée.

Elle reste une victime, portant au front, comme Jeanne d'Arc, l'auréole de fer du martyre !

Elle fut véritablement la mère de la Gironde, comme chef de parti, la Sainte du peuple, qu'elle excite au mouvement républicain, qu'elle protège lors de la défaite des Girondins, qu'elle abrite dans les pérégrinations de leur défense et qu'elle suit dans la mort quand fut perdu tout espoir de vie sauve. Alors qu'elle vivait solitaire, obscure, au clos de la Platrière, près de Lyon, entre son mari et son enfant, tout au devoir de sa vie intime, rien ne la désignait pour atteindre ce dénouement terrible : l'échafaud. Un jour, elle apprit la prise de la Bastille, le mouvement révolutionnaire qui suivit, elle entend le canon, son sein s'émeut, se gonfle et elle s'enivre d'un seul rêve extasiant : la Liberté. Ce délire elle devait l'expier en prison, sur l'échafaud, en jetant au monde cette parole profonde :

La patrie n'est pas un vain mot ; c'est un être auquel on fait des sacrifices, à qui l'on s'attache chaque jour.par les sollicitudes qu'il cause ; qu'on créa par de grands efforts, qui s'élève au milieu d'inquiétudes et qu'on aime, autant par ce qu'il coûte que par ce qu'on espère.

Comme la sainte, Jeanne d'Arc, elle avait conçu l'idée de sauver son pays en donnant le jour à la liberté de la nation. Son âme de feu s'était extasiée à la vue de ce peuple se soulevant dans une fraternité nouvelle de splendide aurore. Elle devait finir dans les fers, couronnée du fer de la guillotine et consacrée par le supplice dans la sublime croyance de la Patrie.

Seulement, après sa mort, l'anarchie subsistait, après toutes ces luttes fratricides entre Jacobins, Girondins et Thermidoriens, pour ramener la terreur à la loi, la révolution à l'ordre et la république à l'unité, il fallait un homme de génie, un régulateur. Cet homme fut Napoléon. La France lasse de sang, lasse de deuil, lasse de rivalités et de grands m.ots, la France qui n'est qu'un vaste cimetière dont les tombes portent des épitaphes qui caractérisent chacune des victimes : Philosophie, Eloquence, Courage, Crime, Vertu ; la France qui ne veut plus justifier l'échafaud par la Patrie et les prescriptions par la liberté, se tourne vers le César attendu et place en lui tout son espoir de paix et de réconciliation.

Avec une habileté, une puissance, une énergie, et une activité qui devait surpasser tous les exemples mémorables légués par l'histoire, Napoléon organisa un gouvernement qui étonna le monde et, après s'être élevé par ses victoires, au-dessus des plus grands capitaines de tous les temps, proclama l'Empire.

J'ai refermé, a-t-il écrit, le gouffre archaïque et débrouillé le chaos. J'ai débrouillé la Révolution, ennobli les peuples et raffermi les Rois J'ai excité toutes les émulations, récompensé, tous les mérites et reculé les limites de la gloire. Tout cela est bien quelque chose. Et puis, sur quoi pourrait on m'attaquer, qu'un historien ne puisse me défendre ? Seraient-ce mes intentions ? mais il est en fonds pour m'absoudre ; mon despotisme ? mais il démontrera que la dictature était de toute nécessité. Dira-t-on que j'ai gêné la liberté ? mais il prouvera que la licence, l'anarchie, les grands désordres étaient encore au seuil de la porte. M'accusera-t-on d'avoir trop aimé la guerre ? mais il démontrera que j'ai toujours été attaqué ; d'avoir voulu la monarchie universelle ? mais il fera voir qu'elle ne fût que l'œuvre fortuite des circonstances ; que ce furent nos ennemis eux-mêmes qui m'y conduisirent pas à pas. Enfin, sera-ce mon ambition ? Ah ! sans doute il m'en trouvera et beaucoup ; mais de la plus grande et de la plus haute qui fut peut-être jamais ! celle d'établir, de consacrer un empire de la raison, et le plein exercice, l'extrême jouissance de toutes les facultés humaines I Et ici

l'historien peut-être se trouvera réduit à devoir regretter qu'une telle ambition n'ait pas été accomplie, satisfaite !

Il faut se souvenir de quelle profondeur de désordre Napoléon tira la France en prenant les rênes du gouvernement. La Révolution avait bouleversé le pays, les plus grands maux l'avaient désolé, tout en était abaissé, vertus et talents. Dès que parut Napoléon et qu'il déclara, avec la force de son génie, sa résolution de mettre de l'ordre dans les affaires, à l'intérieur comme à l'extérieur, toute révolte, toute anarchie cessa et ceux qui la veille déclaraient toute servitude insupportable s'abaissèrent sous cette jeune main dans laquelle une épée fit dès le début l'office du sceptre. L'esprit de faction, de fureur et de rébellion, si vivace dans le peuple, devint une émulation de servir l'Empereur.

Dans la même année, il rendait la victoire sur les champs de bataille, l'ordre à l'intérieur, et, plus tard, le libre culte à la religion, morphine du peuple, un bon état des finances, une administration remarquable, une société civile organisée, toutes les réformes et toutes les créations de la paix, tout en continuant la guerre qu'il. ne pouvait éviter. Aussi trouva-t-il pour le suivre, à travers toute l'Europe, une armée organisée, et, pour le soutenir à l'intérieur, une nation unie. L'Europe d'aujourd'hui, nationaliste et militariste, est son œuvre. Il mourut, à l'âge de 52 ans, sans avoir assisté à l'épanouissement de son rêve et constaté la véracité de ses maximes, mais l'histoire politique de l'Europe depuis plus d'un siècle n'a fait que justifier sa doctrine. Comme les grands cardinaux de la royauté, Richelieu et Mazarin, il avait travaillé à la grandeur de la France.

Sous Napoléon, l'Etat devint un tout régulier dont chaque ligne aboutissait à l'Empereur. L'amour de la patrie se réveilla dès qu'on ne vit plus, dans les rangs ennemis, des Français émigrés, princes ou grands seigneurs, et la France toute seule contre l'Europe. A la noblesse, parfois sans valeur personnelle, si férue de titres et de rangs, il substitua la noblesse née de ses œuvres tirée au besoin du peuple ; il rapprocha les intervalles qui séparaient les classes, éleva les mérites aux plus hauts sommets et mit les hommes de valeur, jusque-là tenus dans la domesticité des grands, de plein pied en présence du trône, devant lequel tout se subordonnait sans se rapetisser. Ses ministres, nés du peuple, devinrent des princes, des ducs ; le vulgaire habit noir fut remplacé par des habits de qualité, les femmes de ces ministres furent admises à la table de l'Empereur et dans ses salons. L'idée d'égaler, par l'étiquette de cour, et suivant leur$ mérites, les nobles de grande race aux hommes simplement nés, fut une vue supérieure et un acte de gouvernement à l'honneur de Napoléon. Dès lors, flatter ne fut plus de mise, les flatteries bien tournées n'obtinrent plus les grades et la faveur du chef, le droit fut seul attaché au mérite. Comme la France, l'Europe sentit peser sur elle l'ascendant de son génie et dès lors s'amassa contre nous cette jalousie européenne dont nous ressentons encore les effets et qui, aujourd'hui, fait notre honneur et notre péril.

Il est des hommes, marqués par le destin, qui apparaissent sur la terre pour renouveler l'œuvre laissée par des prédécesseurs. Balzac a écrit : les hommes de génie sont des héritiers ; ils portent et emportent tout avec eux. Napoléon fut un de ces prédestinés. Comme guerrier, il suivit les traces d'Alexandre et de César ; comme législateur et homme politique, il eut pour maîtres Périclès, Auguste, Médicis, Richelieu. La grandeur dans l'ordre et la discipline est le caractère commun de tous ces gouvernements de l'antiquité qui furent torts et bien organisés. Et les bons gouvernements suscitent en foule les hommes remarquables ; ils s'élèvent dans toutes les voies de l'esprit, imprimant à tous ce

caractère d'ordre et de grandeur dont ils sont marqués. C'est ce qui s'est vu pendant l'époque glorieuse de Napoléon. Certes, ces hommes n'ont pas été créés par l'Empereur, mais il leur mûrit la carrière et, les régla, au moment où se révéla son génie et son autorité.

Vaincu, avant de partir pour son premier exil, à l'île d'Elbe, il dit, à son fidèle de Caulaincourt :

> On ma reproché, peut-être avec raison, d'avoir aimé la guerre, mais on rendait justice à mon administration. Il n'y avait point de dilapidation ; ni préférences ni ménagements pour personne. Les comptes étaient à jour et publics. Toute la machine marchait comme le mouvement d'une pendule qui ne serait couverte que d'un verre. Chacun en voyait les rouages et cela tranquillisait. On se plaignait de la conscription mais elle frappait tout le monde également : le noble et le riche étaient atteints comme le pauvre. Le fils du maître d'école devenait officier, celui du maçon était sergent ; le pauvre diable qui s'était distingué avait la Légion ; le fils qui s'était distingué consolait de celui qu'on avait perdu. Rappelez-vous, Caulaincourt, si vous êtes, dans les affaires, qu'on ne veut pas de changements en France. La stabilité des hommes fait celle des choses. J'ai eu de mauvais ministres, des administrateurs peu capables : si je ne les ai pas tous rendus bons, je les ai au moins rendus plus utiles que d'autres qui auraient été plus capables et meilleurs qu'eux en ne les changeant pas. Les changements de ministres sous Louis XV, sous Louis XVI, ont plus nui à la France que la bêtise et la faiblesse de l'administration et ses dilapidations.
>
> J'ai tout fait pour mourir à Arcis. Les boulets n'ont pas voulu de moi. J'ai rempli ma tâche, je n'ai pas réussi, des malheurs inouïs ont ébranlé ma puissance. La trahison, la fatalité m'ont fait échouer, mont renversé. Né soldat, je ne puis m'affliger de redevenir citoyen ; vivre comme un particulier, ce n'est pas ce qui peut me contrarier. J'aurai toujours plus qu'il ne me faut pour satisfaire mes besoins, je ne regrette le trône que pour la France, qui avait encore besoin de moi pendant deux ans. Le destin aurait dû me laisser ce temps. Nous eussions triomphé de l'Angleterre. La France, tout le continent eussent recueilli le prix de leurs sacrifices. On me rendra un jour justice mais on sera alors sous le joug de l'Angleterre et de la Russie. Le commerce maritime qui a été un ennemi, si acharné contre moi, ne regrettera ainsi que ce système continental qui a, en quelque sorte, ameuté l'Europe contre moi. Il sera un jour apprécié comme la plus grande conception de ma politique. Le continent me doit déjà, comme la France, le développement de son industrie. Le temps en fera encore mieux sentir les avantages. Les souverains de l'Europe, qui ne sont unis aujourd'hui que par leur haine contre moi, paveront aussi cher que l'Inde, s'ils n'y prennent pas garde,

la prépondérance que les succès actuels donnent à l'Angleterre. Ils sont bien imprévoyants.

Pour remplir l'œuvre gigantesque qu'il avait connue, Napoléon trouva bien dans ses ministres, dans son admirable Conseil d Etat et dans ses préfets, des collaborateurs précieux et dévoués, mais le rôle de Joséphine, dans le redressement social, fut le plus remarquable. Ce fut elle qui, après avoir coudoyé l'échafaud, aida l'homme de génie à mettre au monde une nouvelle France, la patrie de l'avenir ! A ce titre elle a droit à la reconnaissance des Français. Or, elle est aujourd'hui jugée par des hommes, condamnée sans défense, livrée à l'ingratitude des uns, à la haine ou au mépris des autres, qui ignorent la sublimité de sa mission au milieu de cette époque troublée.

Joséphine fut aimable, serviable et tendre. Voici les seules qualités que ses détracteurs veulent bien lui accorder. Elle avait, en effet, dans le cœur tous les trésors de la tendresse maternelle et était d'une bonté qui fut admirable dans les heures de l'adversité. Témoin ces phrases qu'elle écrivait, à la veille d'être emprisonnée, à sa chère tante Fanny de Beauharnais :

Après avoir tremblé pour ceux qu'on aime, mon Dieu, qu'il est doux de n'avoir plus peur que pour soi. Le ciel m'est témoin cependant que les trois êtres chéris qui font tout mon bonheur, font aussi toute ma peine : comment songer à moi dès qu'ils sont menacés ?

Et à ses enfants, alors qu'elle s'attendait à monter sur l'échafaud, le lendemain :

Personne jusqu'ici ne fut plus heureuse que moi, c'est à mon union avec votre père que j'ai dû ma félicité[1]. Pour moi, mes enfants, qui vais mourir, comme votre père, victime des fureurs qu'il a toujours combattues, et qui l'ont immolé, je quitte la vie sans haine contre la France et ses bourreaux.

Témoin aussi, les efforts désespérés qu'elle fit pour essayer de sauver la tête de son premier mari, à qui pourtant elle aurait pu garder rancune, et cela au risque de perdre la sienne.

D'autre part, nous savons qu'elle sauva la vie à MM. de Polignac, Rivière et d'Hozier et qu'elle eut sauvé aussi celle du Duc d'Enghien si la Commission militaire n'avait été si hâtive. Il est impossible d'ouvrir un dossier d'émigrés, nous dit Masson, surtout d'émigrés qualifiés, sans y trouver une note ou un billet de Mme Bonaparte[2].

Et elle porta cette même bonté sur le trône, avec la même intelligence et la même grâce. Les louanges de l'époque en font foi :

Dans cette Auguste Impératrice
Vois la mère des malheureux,
Leur bienfaisante protectrice.
Elle ne règne que pour eux.

ou encore :

---

1 Elle avait pourtant beaucoup à reprocher à son mari, de Beauharnais ; face à la mort, dans sa sublime tendresse pour ses enfants, désireuse de leur laisser un noble souvenir de leur père, elle avait pardonné tout ce qui avait été la cause de sa désunion avec lui.
2 Masson, *Madame Bonaparte*, p. 256.

Modèle de bonté, comme de bienfaisance,
Elle vient au secours de tous les malheureux.
Les hautes qualités et son cœur généreux
La font aimer de tout ce qui respire en France.

Ses propres parents, par alliance, ont beaucoup contribué à la salir. Elle se savait détestée par la famille de Bonaparte. Elle était l'intruse qui, à l'encontre des désirs maternels, avait accaparé tout le cœur du jeune général, toute sa pensée. Formant en Corse un véritable clan, la famille avait vu d'un très mauvais œil ce mariage qui faisait participer une étrangère à la fortune grandissante de Bonaparte et la rancune fut encore plus évidente après l'élévation au trône de France. Néanmoins, c'est Joséphine qui ne savait pas haïr, et qui, malgré toutes les calomnies colportées par eux sur sa conduite, durant l'absence du Premier Consul, sut intervenir et ramener la paix, sans cesse tourmentée, dans la famille. Lisons les lettres qu'elle adressait à Caroline, la femme de Murat, lui prêchant la modestie, la bonté, l'humilité, et à Madame Mère :

À MADAME MURAT.

Vous n'êtes point une femme ordinaire, ma sœur ; c'est donc d'une autre encre qu'aux femmes vulgaires qu'il faut vous écrire. Je vous dirai franchement, et sans précaution, que je suis mécontente de vous. Quoi ! vous faites pleurer ce pauvre Murat ? Passe encore pour déposer à vos pieds ses armes victorieuses : Hercule filait aux pieds d'Omphale ; il y filait, mais il n'y pleurait pas. Avec tant de moyens de plaire, pourquoi préférez-vous de commander ? Votre époux obéit à la crainte, quand il ne voudrait céder qu'à la séduction. En échangeant ainsi les rôles, vous faites d'un brave un esclave timide, et de vous un despote exigeant. C'est une honte pour lui ; ce ne peut être un honneur pour vous. Notre gloire, à nous autres femmes, est dans la soumission ; et s'il nous est permis de régner, c'est par la douceur et la bonté. Votre mari, déjà si grand dans l'opinion par sa valeur et ses exploits, croit voir s'abaisser toutes ses palmes, quand il paraît en votre présence. Vous mettez votre orgueil à les humilier devant vos prétentions ; et le titre de sœur d'un héros est un motif pour que vous vous croyiez une héroïne. Croyez-moi, ma sœur, cette qualification et le caractère qu'elle suppose ne vous conviennent pas. Jouissons modestement de la gloire de nos époux, et mettons la nôtre à adoucir leurs mœurs et à leur faire pardonner leurs exploits. Méritons que le public, qui applaudit à la bravoure des héros, applaudisse aussi à l'aménité que la Providence donne à leurs femmes pour la tempérer.

À MADAME MÈRE.

Usez, Madame, et très honorée mère, de l'ascendant que vous donnent votre expérience, votre dignité, vos vertus et l'amour de l'Empereur, pour rendre à sa famille la paix intérieure qui en est bannie. J'ai craint de mêler ma voix à

> ces discordes intestines, dans la crainte que la calomnie ne m'accuse de les irriter en m'en mêlant. C'est à vous, Madame, qu'il appartient de les calmer ; et pour cela, dites seulement que vous en êtes avertie. Votre prudence aura commencé l'ouvrage en signalant le mal ; la leur trouvera le remède.
>
> Je ne nomme personne et votre sagacité devinera tout le monde. Les passions humaines ne vous sont pas étrangères, et les vices qui ne vous ont jamais approchée, vous les découvriront dans ceux qui vous sont chers, par l'intérêt que leur bonheur vous commande. Vous ne serez pas longtemps sans remarquer les progrès de l'ambition, peut-être ceux mêmes de la cupidité, dans plus d'une âme ingénue jusqu'alors, mais que les faveurs de la fortune commencent à gâter. Vous verrez avec crainte les ravages toujours croissants du luxe, et avec plus de peine encore l'insensibilité arriver à sa suite. Je n'insiste pourtant pas sur ce reproche, parce que peut-être est-il moins fondé que les autres, et qu'il n'est pas impossible que j'aie pris pour dureté de cœur ce qui n'était qu'enivrement de l'esprit. Quoi qu'il en soit, cette ivresse manifestée par la vanité, par l'insolence, par d'outrageants refus, produit sur ceux qui en sont témoins de déplorables effets. On rappelle aisément leur origine à ceux qui semblent l'oublier ; et le seul moyen de se faire pardonner sa fortune, est d'en partager les dons avec ceux qu'elle n'a pas favorisés.

Malgré toutes ces preuves de délicatesse, de dignité, de philosophie, certains auteurs ne veulent voir en Joséphine qu'une pauvre femme, en chair et en os, avec peu de cerveau et beaucoup de sens, une femme qui, menée des plus bas échelons au plus sourcilleux sommet, est restée femme de son pays d'origine, de son temps et de son milieu. Ils dédaignent de reconnaître en elle l'Impératrice que le monde entier a admirée et que les rois et les empereurs ont honorée d'une sorte de culte.

Un personnage de l'histoire et c'est tout. A ce titre, M. Masson se réserve le droit de l'accabler, recherchant tout ce qui pourtant a trait à la partie de sa vie qui n'est point à proprement dire historique, s'efforçant de prouver que c'est une femme, rien qu'une femme, qui n'a exercé aucune action sur son temps, qui n'a joué aucun rôle dans la politique et dont les partis ont pris à tâche de donner une image menteuse et, à son profit, de fausser l'histoire.

Pour ma part, après avoir beaucoup lu, beaucoup étudié, tout pesé, je laisse Messaline à M. Masson et à sa suite, et je retiens la Joséphine de la légende, celle qui reste inséparable au grand homme dans l'histoire. Il me répugnerait de fouetter, même avec des roses, comme l'a dit le poète antique, cette noble figure de la grande épopée napoléonienne.

Je m'associe à M. Henri Bordeaux qui a écrit[1] : Je ne puis dissimuler mon écœurement chaque fois que, dans l'histoire, attiré par quelque grand homme ou

---

1 Henri Bordeaux, *le Cœur de la Reine Hortense*.

plus souvent encore par la beauté et les charmes d'une femme, je rencontre, je suis sûr de rencontrer ces témoignages de l'abjection humaine qui cherche la souillure pour s'en repaître. Et l'on passe pour ingénu quand on examine de près et qu'on rejette, au nom de la vérité, ces racontars sur lesquels se précipite avidement la foule des sots ou des envieux qui se croient eux, intelligents parce qu'ils gobent toutes ces infamies !

Napoléon III, dans une des circonstances les plus solennelles de sa vie, faisant part au Grand Corps de l'Etat, de son mariage, a dit : Une seule femme a semblé porter bonheur et vivre plus que les autres dans le souvenir du peuple, et cette femme, épouse modeste et bonne du général Bonaparte, n'était pas issue de sang royal. Et, parlant de celle qui, comme Joséphine, n'était pas issue de sang royal et qu'il appelait à partager son trône, il ajouta : Gracieuse et bonne, elle fera revivre dans la même position, j'en ai le ferme espoir, les vertus de l'Impératrice Joséphine.

On peut être un grand historien, un grand érudit, sans récolter toutes les calomnies, tous les pamphlets, tous les ragots, tous les potins de concierge d'une époque pour les jeter en pâture au public, toujours avide de scandale, en dédaignant les sentiments les plus purs.

La célèbre bibliothèque de feu lord Rosebery, un grand admirateur de Napoléon, a été récemment vendue aux enchères publiques, à Londres, et il m'a été donné de lire, sur l'une des pages de l'ouvrage de M. Masson, *Napoléon et les femmes*, annoté, au crayon, de la main du lord, cette observation : M. (Masson) means never to quote an authority and demands a blank cheque of confidence which no doubt the unwise will cash. — *Masson n'entend jamais citer la source de ce qu'il avance et demande un blanc-seing de confiance que seul un insensé peut lui donner*.

Pour Marie-Antoinette, écrit M. Masson, ses malheurs, son courage et sa mort ont commandé le respect, et devant elle la critique même, la documentation s'arrêtent ; l'on répugne à se mêler aux accusateurs et, bien que certaines parties de l'histoire demeurent inexplicables, tant que l'on n'aura point sincèrement étudié la femme qu'elle fut et le rôle qu'elle a joué ; jusqu'ici il ne s'est guère rencontré de travailleur honnête et impartial pour tenter d'écrire sa vie entière ; même les mieux armés se laissent influencer, évitent de grouper des faits décisifs et, en dernière analyse, atténuent leurs jugements : il y a de la grandeur et de la désolation, et, à défaut de sympathie, la pitié s'impose avec le respect.

Pour la malheureuse Joséphine rien de tout cela. Pas de malheurs, pas de tourments qui appellent la pitié. Cette Sainte de contrebande[1] n'a aucune qualité, aucune grandeur ; point de désolation, malgré les heures tragiques aux Carmes, la vision terrible de la guillotine, enfin sa répudiation.

Dans un livre récent, *Près de la Reine Marie-Antoinette*, Joseph Durieux exalte la reine captive et condamnée, la suit avec une admiration éplorée, en captivité, au tribunal révolutionnaire, au long de sa dernière matinée et jusqu'à l'échafaud et, avec la liberté d'un historien scrupuleux et pour qui la vérité a une sorte d'existence personnelle infiniment respectable, reconnaît que durant toute cette sombre période, Marie-Antoinette eut une tenue très digne et très noble, que son procès et son supplice restent l'opprobre de la Révolution française. Hélas, toutes

---

[1] C'est ainsi que la désigne Joseph Turquan.

les révolutions se croient des obligations sanguinaires et pour remplir ces obligations exagèrent leur caractère impérieux. Et il reprend pour son compte la phrase pieuse de Pierre de Nolhac : On ne saurait rien enlever à l'auréole traditionnelle de la Reine martyre. L'admirable figure de souveraine que laisse dans la mémoire les années de la Révolution a su faire oublier la princesse étourdie, frivole et imprudente de Versailles. Que n'absoudraient pas les épreuves des derniers jours ?

Pourquoi traiter Joséphine avec moins d'indulgence ? Ceux mêmes qui l'accablent reconnaissent qu'elle est née dame. Elle est une dame et elle restera telle : elle l'est par le tact, elle l'est par l'absence de vanité, elle l'est par la reconnaissance, elle l'est par toute sa personne et dans tous ses actes ; elle le demeure aux Carmes, elle le reste au Luxembourg et à la rue Chantereine ; elle le sera aux Tuileries et à la Malmaison. Cela, qui est rare, lui est donné, et cela vaut bien mieux sans doute et doit autrement servir sa mémoire que si elle n'eut point trouvé d'amants, et que, sèche, envieuse et acariâtre, elle eut traversé la vie dans une ombrageuse et inutile chasteté, dont personne ne lui eût su gré et qui n'eût été, comme il arrive, qu'une hypocrisie ou un regret[1].

Et Napoléon ? Etait-il un modèle de fidélité ? Loin de là ! Abstraction faite de Mme Letizia, toute la famille Bonaparte ne brilla pas par l'austérité de ses mœurs. Parmi les maîtresses connues de l'homme des siècles, citons les noms qui ont été enregistrés par l'histoire : la Signora Scoppi, de Milan ; Mme Duchatel ; Mme de Barral ; Mme Gazzani, que Talleyrand avait placée comme lectrice auprès de l'Impératrice afin de l'espionner et dont le mari reçut en paiement la perception générale d'Evreux ; la citoyenne Félicité Tarreau de Lignières (née Longroy), femme du représentant de la Convention à l'armée d'Italie ; Mlle Lacoste ; Marie Walewska, dont il eut un fils, le comte Walewski (Alexandre-Florian-Joseph Colonna) qui devint, sous le Second Empire, ambassadeur à Londres, puis ministre des Affaires Etrangères, président du Corps Législatif, en 1865 ; la cantatrice italienne, Guisappina Grassini, née à Varese en 1773, morte à Milan en 1850[2] ; Eléonore Denuelle de la Plaigne, femme divorcée d'un capitaine de dragons, François Revel, dont il eut aussi un fils[3] ; Pauline Fourès, la femme d'un capitaine de chasseurs à cheval de l'armée d'Egypte, que l'Etat-Major appelait Bellilotte, son nom de jeune fille étant Bellisle, et que l'armée

---

1 Masson.

2 Napoléon l'avait amenée à Paris et Talleyrand s'était empressé de la présenter dans ses salons et de la faire entendre à ses invités.

3 Eléonore avait alors dix-sept ans. Elle était d'une grande beauté, svelte, bien faite, brune, la peau très blanche, avec le regard noir, brillant et passionné. Nous avons d'elle un portrait par David. Recueillie, après ses malheurs conjugaux par la princesse Caroline Bonaparte, qui en fit sa lectrice, elle devint la maîtresse de l'Empereur. Un fils naquit de cette union clandestine, le 13 décembre 1806, au numéro 29 de la rue de la Victoire, et l'enfant fut inscrit à l'Etat-Civil de Paris sous le nom de Léon, le père déclaré simplement absent. Léon était la dernière syllabe de Napoléon. Averti de cette paternité à Pultusk, l'Empereur constitua une fortune indépendante à la mère et à l'enfant et, en 1814, il ajouta 12.000 livres de rente pour le jeune Léon. A Sainte-Hélène, cette sollicitude continua et un legs de conscience fut inclus dans son testament, 300.000 francs. Eléonore mourut comtesse de Lusbourg, le 30 janvier 1868, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Ses restes reposent, non loin de la somptueuse allée des Maréchaux de l'Empire, dans le cimetière du Père-Lachaise.

avait surnommé Notre Dame de l'Orient[1] ; Mlle Guillebeau ; Mlle Georges, la célèbre actrice ; Eva Kraus, la jeune pupille d'un commissaire des guerres italien, dans les bras de laquelle il se reposa, à Vienne, en 1809, des fatigues du commandement et qui, au début de 1810, lui donna un fils qui reçut le nom de Eugène de Megerle de Müchlfeld[2], et enfin, durant son séjour à l'île d'Elbe, une jeune veuve, Anna Vitelli. On voit que la chronique scandaleuse de l'époque est riche en aventures galantes.

Il y a une chose certaine, c'est que, avant son mariage avec Joséphine, Bonaparte n'a pas été l'homme chaste et pur que nous décrit M. Masson. Une correspondance amoureuse inédite (cinq lettres), datant de son séjour à Valence (1785-1889) lettres qui ont été récemment vendues au feu des enchères à la salle Drouot, nous a révélé une liaison jusqu'ici inconnue avec une demoiselle Emma. Cette correspondance quoique moins ardente que celle qu'il entretint ultérieurement avec Joséphine, parce qu'alors plus jeune et plus craintif, exprime déjà la fougue de ses sentiments et la violence de son tempérament.

La première est une demande de rendez-vous dans laquelle il désire qu'on rende justice à ses sentiments si dignes de la destinataire. Dans la seconde, le jeune Bonaparte défend la sincérité de son amour. Un sentiment tendre ne sera pas une source de peine. Répondez-moi, Emma, que votre cœur répond au mien, qu'il combat pour moi et que je ne vous suis pas indifférent. Dans la troisième, il s'excuse de lui avoir déplu : ce serait un malheur extrême car son unique désir est de lui être agréable. Il pensait que son indifférence était ce qui pouvait lui arriver de pis. Dans la quatrième, il l'interroge sur les sentiments qu'il lui inspire : Seriez-vous méchante ou votre cœur aurait-il été donné ? Emma, un mot. Aimez un peu qui vous aime trop. Laissez-moi lire dans votre âme. Dans la cinquième, Emma s'étant plainte que les lettres de Bonaparte avaient troublé son repos, que les quatre lettres où il lui a exprimé les sentiments qu'elle lui a inspirés sont donc un moment d'erreur, il les désavoue et lui demande le renvoi de ces lettres, puisqu'elles lui inspirent tant d'aversion : Vous connaissez, j'espère, trop mon caractère, pour penser que je puisse jamais influer sur mes dispositions.

Emma, ayant résisté à ses désirs il trouva le moyen de s'éprendre de la femme de chambre de Mme du Colombier, la belle Angélique qui, naturellement inconstante, accordait ses faveurs à un autre officier de la garnison. Il en résulta une rixe d'où Bonaparte sortit avec quelques meurtrissures. La scène fit beaucoup de bruit dans la ville.

---

1 Marguerite-Pauline Bellisle était née à Pamiers, dans l'Ariège, fille d'un horloger. D'une beauté singulière et d'une grande intelligence, elle avait épousé, en l'an VI, Jean-Noël Fourès, alors lieutenant au 22e chasseurs à cheval, en garnison à Carcassonne. Déguisée en soldat, elle accompagna son mari, devenu capitaine, au Caire, où Bonaparte s'adjugea le droit d'une conquête d'ailleurs facile. Pour se débarrasser du mari fort jaloux, il l'envoya en mission en France et durant son absence parut avec elle en calèche dans les rues du Caire, affichant sa liaison. Il lui avait meublé une maison près de son quartier-général. Un divorce s'ensuivit en 1799. En 1800, à son retour en France, il lui fit cadeau d'une villa à Bellevile et 60.000 francs. Remariée au comte de Rauchoup, elle obtint pour son mari le poste de Commissaire des affaires commerciales à Santander, puis à Barcelone. Elle mourut, à quatre-vingt-douze ans, le 19 mars 1869, et ses restes reposent aussi au Père-Lachaise.

2 Suivant le dire de ses contemporains, il ressemblait étonnamment à Napoléon. Il mourut en 1868, député au Reischtag autrichien.

Né avec un tempérament ardent et passionné, il n'avait pas dix ans que déjà il recherchait les jupons[1]. Sa mère, Mme Letizia et son oncle, le bon archidiacre Lucien, qui avaient observé avec satisfaction la rare intelligence, les habitudes de réflexion, la constance de volonté et l'indépendance de son caractère, le destinait au métier des armes et projetait de l'envoyer à Brienne, où la politique de la France appelait les fils de famille nobles, lorsqu'une aventure amoureuse fit hâter ce projet. Il s'éprit d'une cousine germaine, nommée Elisa, la femme d'un officier de la garnison de Bastia, âgée de trente-deux ans, d'une taille au-dessus de la moyenne, bien prise dans ses proportions, de beaux yeux, une bouche vermeille, un teint vif, animé, un embonpoint plein de vie qui en formaient une belle personne. Son regard éveillait le désir et appelait la volupté. Elle était venue habiter chez Mme Letizia, sa cousine, et se proposait d'y rester quelques mois.

Bonaparte, très précoce, d'un caractère entreprenant, et qui éprouvait pour la première fois ces sentiments que la vue d'une belle femme inspire à un écolier, voulut posséder dans ses bras celle qui avait fait naître dans son cœur une fermentation et un trouble qui jusqu'alors lui étaient inconnus. Couchant dans un cabinet qui touchait à la chambre de sa cousine, il forma le projet aussi audacieux que téméraire de partager le lit de sa cousine, projet qu'il mit à exécution un soir, au grand étonnement de la cousine qui ne concevait pas qu'un enfant de cet âge puisse se porter à de tels excès. Ce fut là le début du grand conquérant dans la vie amoureuse.

Le père qui, nommé député par la noblesse des Etats de Corse, allait partir pour Versailles, averti de cette aventure, décida d'emmener son fils avec lui et obtint de M. le comte de Marbœuf, commandant militaire de la Corse, ami de la famille, une recommandation, pour le faire admettre, malgré son jeune âge, à l'école de Brienne, où il devait passer une année.

Si la solitude amortit quelques passions, elle en fait aussi revivre d'autres, auxquelles elle donne plus de force et d'activité. Une jeune personne, fille d'un simple particulier de la ville, vint à attirer les regards et fixer l'attention de Bonaparte. Elle s'appelait Adélaïde et touchait à sa dix-septième année ; une figure charmante, une taille svelte, la fraîcheur de la jeunesse en formaient, pour ainsi dire, un ange sous les traits d'une mortelle. On ne pouvait la voir sans l'aimer, aussi inspira-t-elle à Bonaparte la passion la plus vive. Cette jeune fille oublia tout pour se livrer à la passion du jeune amant et l'intrigue fut conduite avec tant de dextérité que l'on ignora pendant plusieurs mois le but des absences de Bonaparte de l'école, quand la grossesse d'Adélaïde fit découvrir le mystère. Irrité, à juste titre, le père de la jeune fille voulut faire repentir ce jeune corrupteur d'avoir porté le trouble dans sa famille. M. de Marbeuf, évêque d'Autun, frère du commandant militaire de la Corse intervint sur la demande du père et le fit passer à l'Ecole militaire de Paris.

A Paris, ses désirs amoureux ne pouvaient que trouver plus d'expansion, avec plus de liberté. Il recevait de son père une certaine somme mensuelle pour ses menues dépenses. Etant très économe il avait toujours à sa disposition quelques louis d'or pour ses fredaines. Tout en étudiant Machiavel, Voltaire, Platon, Homère et Sophocle, ses auteurs favoris, et les mathématiques, il formait des projets gigantesques propres à le tirer de sa médiocrité et avait pour passe-temps l'amour. Son professeur de belles lettres disait de lui : du granit chauffé au volcan.

---

1 Je me croirai haï, disait-il plus tard, d'être aimé faiblement.

Un soir, rentrant chez lui, il aperçoit une jeune demoiselle, avec sa mère, qui rentrait chez elle. Le logis qu'elles occupaient n'était pas éloigné du sien. Il s'informe, apprend que la dame est veuve d'un négociant de Toulon, jouissant d'une certaine fortune ; que sa fille s'appelle Léonore et a dix-sept ans : Une fraîcheur éclatante, une peau blanche et douce comme le satin, de beaux yeux, une bouche adorable laissant voir deux rangs de perles, une taille élancée. L'ensemble était suffisant pour l'enflammer. Bonaparte, sous divers prétextes, essaie de s'introduire dans la maison et de lier connaissance, mais ne réussissant pas il prend la résolution de lui écrire :

Mademoiselle,

Pardonnez à ma témérité si j'ose vous déclarer aujourd'hui la flamme que vous avez allumée dans mon sein. Je vous aime à l'idolâtrie, et je sens que je ne puis vivre sans vous. Rebuteriez-vous les feux d'un homme qui sacrifierait sa vie pour la belle et charmante Léonore ? Voudriez-vous rendre malheureux l'être le plus aimant et le plus sensible ? Non, sans doute ; le ciel vous fit un cœur pour aimer, ce serait méconnaître ses vues que de s'armer d'une fierté qui nous devient presque toujours nuisible. Veuillez me faire un mot de réponse. En attendant, je suis pour la vie votre esclave le plus soumis et le plus fidèle.

BUONAPARTE.

Mais son cœur était assez vaste pour admette le partage puisque, de la même époque, nous avons une autre lettre adressée à une nommée Julia :

Belle Julia ! au nom de l'amour, le plus pur, daignez favoriser le mortel que vos charmes vous ont soumis impérieusement. Ayez pitié de l'esclave qui embrasse en ce moment vos pieds. Demandez-moi tout ce qu'il vous plaira, je vous l'accorderai sans hésiter, si vos vœux ne passent pas les bornes de ma puissance,

BUONAPARTE.

Il n'avait alors que quinze ans ! A seize ans commença sa carrière militaire avec son succès à l'examen. Le premier septembre 1785 il recevait une lieutenance en second au régiment de la Fère, pour aller bientôt à Valence. Une femme qui gouvernait la ville par l'ascendant de son mérite, Mme du Colombier, frappé de ce qu'il y avait d'extraordinaire dans Bonaparte, le présenta dans les meilleures sociétés et contribua beaucoup à le lancer dans sa carrière.

En 1795, il rencontre à Marseille, chez son frère Joseph qui venait d'épouser Julie Clary, sa belle-sœur, une belle provençale au regard nostalgique, au teint clair, avec des sourires d'enfant, Désirée Eugénie Clary, et immédiatement en devient amoureux. Il parle de l'épouser, mais les Clary, gens pratiques et avisés, repoussent le jeune prétendant avec ces simples paroles : Assez de Bonaparte dans la famille.

Dans son amertume, il décide d'écrire un roman, celui de son amour, en ébauche les premières pages, puis vite oublie son héroïne, tandis que Désirée, restée

fidèle et aimante, lui écrira plus tard, en apprenant son mariage avec Joséphine : Vous m'avez rendue malheureuse pour toute ma vie. Jamais je ne m'engagerai avec un autre, jamais je ne me marierai. Elle devait épouser plus tard le général Bernadotte qui devint Roi de Suède.

***

Joséphine fut-elle belle ? Non, mais la nature lui avait octroyé un fluide particulier[1], le don naturel de plaire, l'art de charmer, le pouvoir d'affoler les hommes. Constant, le premier valet de chambre de l'Empereur, qui, plus que tout autre, l'a connue dans l'intimité, nous a légué le portrait suivant :

L'Impératrice Joséphine était d'une taille moyenne, modelée avec une rare perfection ; elle avait dans les mouvements une souplesse, une légèreté qui donnaient à sa démarche quelque chose d'aérien, sans exclure, néanmoins, la majesté d'une souveraine. Sa physionomie expressive suivait toutes les impressions de son âme sans jamais perdre de la douceur charmante qui en faisait le fond. Dans le plaisir, comme dans la douleur, elle était belle à regarder. Jamais femme ne justifia mieux qu'elle l'expression que les yeux sont le miroir de l'âme. Les siens, d'un bleu foncé[2] étaient presque toujours à demi-fermés par de longues paupières légèrement arquées et bordées des plus beaux cils du monde ; et quand elle regardait ainsi, on se sentait entraîné vers elle par une puissance irrésistible. Il eut été difficile à l'Impératrice de donner de la sévérité à ce séduisant regard, mais elle pouvait et savait au besoin le rendre imposant. Ses cheveux étaient fort beaux, longs et soyeux, leur teint, châtain clair, se mariait admirablement à celui de la peau, éblouissante de finesse et de fraîcheur. Mais ce qui plus que tout le reste contribuait au charme qui émanait d'elle, c'était le son ravissant de sa voix. Que de fois, il est arrivé, à moi comme à bien d'autres, de nous arrêter tout à coup en entendant cette voix, uniquement pour jouir du plaisir de l'entendre. On ne pouvait pas dire que l'Impératrice était une belle femme, mais sa figure toute pleine de sentiment et de bonté, la grâce angélique répandue sur toute sa personne en faisait la femme la plus attrayante.

Et Mlle Georges qui fit avec elle et Mlle Raucourt la route de Saint-Cloud :

Je vis donc cette belle et gracieuse Joséphine qui vint à nous avec le sourire qui, de suite, vous attirait à elle ; ses yeux si doux et si attirants ! Elle était si bonne ! Elle nous mettait à l'aise mais avec sa distinction, avec cette élégante simplicité qui n'appartenait qu'à elle. Il y avait dans toute sa personne une suavité qui vous magnétisait. Impossible de ne pas se courber devant cette influence mystérieuse, ce charme si doux. On l'aimait avant de l'entendre ; on sentait qu'elle portait bonheur.

Si nous consultons les *Mémoires* que nous ont laissés ses contemporaines, Mme de Genlis, Mme Campan, la duchesse d'Abrantès, Mme de Rémusat, Mme Cochelet, d'Avrillon, Ducrest, de Champcenetz, nous relevons les mêmes hommages et les mêmes expressions d'admiration pour sa grâce, sa bonté et ses charmes : Sans être réguliers, ses traits formaient un ensemble à la fois noble et agréable ; ils exprimaient cette bonté constante qui n'a cessé d'embellir les jours de son règne, après avoir fait le charme de sa vie privée. Peu de femmes ont mieux mérité de fixer les regards de la société où elle fut toujours chérie et

---

1 Que l'on intitule de nos jours sex appeal.
2 Nous verrons plus loin qu'ils étaient orange ou noir.

distinguée. Sur le trône, elle se souvint toujours d'elle-même et donna, par l'affabilité et, presque, par la simplicité de ses manières, une parure toute nouvelle à la majesté impériale.

Nulle femme de son temps ne sut mieux s'habiller, mieux paraitre en public. Chez elle la coquetterie et la grâce ont été des instincts naturels, car ce n'est certainement pas à son éducation première ni dans l'isolement de La Pagerie, aux Trois-Ilets, qu'elle a pu les développer. Elle était, suivant l'expression de Lamartine une de ces femmes dont les charmes sont des puissances et dont la nature se sert, comme de Cléopâtre et de Théodora, pour asservir ceux qui asservissent le monde et pour tyranniser l'âme des tyrans. Sa voix était si douce, si suave, que le Premier Consul la préférait aux acclamations du peuple et de l'armée.

En 1802, Fox disait qu'il y avait dans la personne du Premier Consul trois Bonapartes, celui de la Malmaison, celui de Saint-Cloud, celui des Tuileries. Le Bonaparte de la Malmaison n'avait pas les sévérités, les colères et les inégalités d'humeur de celui des Tuileries. Joséphine, toujours gracieuse, affable, foncièrement bonne et tendre savait le détourner de toute pensée de vengeance, désirait toujours le voir clément, généreux et miséricordieux. Le charme qu'elle exerçait sur son époux lui a survécu. Elle fut le bon ange de Bonaparte, lui donnant des conseils, écartant les dangers, jusqu'au jour du divorce. Cette qualité suprême doit faire oublier bien des défauts.

Les peintres remarquables, les sculpteurs, les miniaturistes de l'époque, qui ont fait son portrait et précisé dans le marbre, les nobles lignes de sa tête, conquis par cette majesté n'ont pas cherché là l'idéaliser, contrairement à l'habitude des artistes. Louis David, le maître digne de l'antique, qui, suivant l'ordre même de Bonaparte, a représenté le Premier Consul calme sur un cheval fougueux au passage des Alpes, fut chargé, par l'Empereur, du tableau du couronnement, ingénument théâtral. Napoléon suivait ses travaux avec attention et, un jour, il exprima le désir de changer l'attitude du Pape, qui paraissait trop immobile. Je n'ai pas fait venir de si loin Pie VII pour qu'il ne remue pas. Qu'il lève au moins la main en signe de bénédiction. Le peintre obéit et, comme plus tard on lui reprochait d'avoir embelli l'Impératrice : Allez le lui dire, se contenta-t-il de riposter.

Tous ont été subjugués par ce charme indescriptible qui émanait de sa personne : Gérard, l'élève de Brenet, que le souffle de Vinci anime ; Guérin, le peintre de la douleur, au coloris si vrai, au dessin si pur ; Isabey, l'artiste aimé, adulé, dont les miniatures sont célébrées par la poésie : on demande un portrait, il vous donne un miroir ; Vernet ; Massot de Genève[1] ; Houdon, le grand sculpteur qui, comme on le disait alors savait mouler le marbre sur la nature ; Prud'hon, le tendre allégoriste, le maître virgilien des œuvres de volupté voilée et dont les toiles sont une lointaine mélodie de Mytilène berçant la molle pensée du poète, chez qui tout est songe et transparence et fait souvenir des nudités enchanteresses et pudiques lutinées par le Zéphir ; Lethière, au pinceau si doux, si tendre ; Chinard et Bossio dont les bustes sont à la Malmaison.

Tous ont trouvé un nouveau rythme de lignes pour chanter Joséphine et sous les baisers de la brosse ou du ciseau ont fait naître une Vénus nouvelle, aux formes

---

[1] D'après Mme Bochsa, le portrait peint par Massot de Genève est le plus ressemblant de tous. (En possession de la duchesse de Rovigo.)

ondoyantes et fuyantes, aux lèvres mi-souriantes, toute de grâce et de noblesse. C'est que de toute sa personne s'élevait un charme extraordinaire, une élévation de pensée qui pendant vingt ans ont fait l'objet de l'admiration et du respect de l'Europe.

Joséphine était fille des tropiques et, aux Antilles, les plantes comme les êtres subissent l'influence des rayons brûlants du soleil. L'exubérance est la particularité dominante et la femme créole est plus passionnée, plus ardente, plus impulsive que sa sœur des régions tempérées.

Les héroïnes de notre histoire symbolisent un règne : Mme de Maintenon, Mme de Montespan, Louise de La Vallière, incarnent Louis XIV ; Mme de Pompadour, Mme Dubarry, Mme de Châteauroux s'identifient avec Louis XV ; Joséphine, c'est l'évocation des beaux jours de l'épopée impériale à son apogée, tandis que Marie-Louise résume la décadence de l'Empire : la campagne de Russie, la guerre d'Espagne, l'île d'Elbe, Waterloo.

***

Joséphine ! Joséphine ! symbole de douceur, de bonté et d'amour ! En dépit de toutes les calomnies, de toutes les injures, vous apparaîtrez toujours aux yeux des générations futures comme un pastel que des papillons auraient peint de leurs ailes trempées dans le pollen des fleurs de la Malmaison. Une de ces invocations de douceurs lointaines, un de ces songes qui imprègnent de voluptés légères, si légères qu'on finit par être ambiancé de péchés flottants. Parfois profane, c'est toute la grâce immaculée d'un baiser furtif qui se perd, d'un péché qui voltige vers d'anciennes innocences ; parfois mystique, c'est de l'encens qui flatte le nu d'un Christ. Il y a en vous de la blancheur d'hostie qui trouble, rappelle des choses incertaines prêtant au rêve, qui subjugue et contraint de vous aimer, comme une croix appelle une prière ; aussi du péché qui est le lot de toute âme humaine. La même chanson entraîne la feuille morte et la fleur fiancée !

Peu importe les fautes qu'on vous impute, vous avez été de votre siècle ; vous appartenez à la gloire. Les gouttes de pluie, imprégnées de poussière, ne modifient pas le plumage des oiseaux !

Joséphine ! vous symboliserez éternellement l'alliance entre la bonté et la douceur, vous inspirerez à jamais ces remous d'extrême indulgence que nous laisse la contagion des divines choses. Sans ces frissons sensuels ou mystiques, sans ce doux vertige d'extase où nous jette parfois une femme, sans ces plongées d'idéals où nous précipitent ses sourires, quelles friandises resteraient pour adoucir les banalités et les grossièretés de chaque jour ?

Fille du soleil, un regard d'étoile, sur une goutte de rosée a su vous cueillir des régions tropicales et vous porter sur un trône, afin d'inspirer notre admiration et l'amour de tous ceux qui nagent des fleurs aux étoiles. Vous demeurerez l'encensée qui partage des autels les dévotions recueillies et les sublimités touchantes. Ce n'est pas la nature tropicale qui vous a faite, mais l'âme de la nature. Vos sœurs sont les grandes amoureuses antiques : Cléopâtre, Sémiramis, Hélène de Troie, Salammbô, ces sublimes Inquiètes ! Vous avez été un art, vous demeurerez un culte. Votre souvenir restera étroitement attaché à celui du grand Conquérant dont le nom résonne aux oreilles françaises comme une fanfare de clairons. Nul Français ne pourra jamais oublier tout ce que la France-a récolté de gloire et de bonheur durant les belles années du Consulat et

de l'Empire. C'est Lodi, Castiglione, Arcole, Rivoli, Marengo, Ulm, Austerlitz, Iéna, Auerstsedt, Eylau, Friedland, Wagram, les Pyramides ! toute la période heureuse de l'Aigle, avant le divorce.

Un seul geste du petit Caporal et c'était alors la tempête déchaînée : les trônes s écroulaient, sa colère détruisait des empires, sa volonté créait des rois. Et à ses côtés, vous étiez là pour répandre une atmosphère de douceur et de bonté, pour faire oublier les cruautés et les maux de la guerre. Prévenante à l'extrême, aimant obliger les autres, toujours pleine de tact et de distinction, vous étiez la gracieuse reine qui savait organiser les fêtes, les bals, les réceptions et, tandis que Napoléon gagnait des batailles, vous gagniez les cœurs !

LA MARTINIQUE ATTAQUÉE PAR LES ANGLAIS EST DÉFENDUE AVEC SUCCÈS PAR M. DE BEAUHARNAIS

Le 31 mai 1757, nommé par le Roi, par provisions en date du premier novembre 1756, gouverneur et lieutenant-général des îles de la Martinique, la Guadeloupe, Marie-Galante, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, la Désirade, la Dominique, Sainte-Lucie, la Grenade, les Grenadins, Tabago, Saint-Vincent, Cayenne avec ses dépendances et les îles du vent de l'Amérique, Messire François de Beauharnais, major des Armées Navales, qualifié haut et puissant Seigneur, baron de Beauville, seigneur de Villechauve et de Monvoy, etc., etc., prenait possession de son poste à la Martinique.

Il est établi presque souverain en ces colonies, chargé de la terrible responsabilité de les défendre contre la rapacité des Anglais. C'est un homme de quarante-deux ans, qui sert depuis vingt-sept ans dans la marine. Garde marine en 1729, enseigne en 1733, lieutenant de vaisseau en 1741, chevalier de Saint-Louis en 1749, capitaine de vaisseau en 1751, major des Armées navales en 1754[1].

La maison de Beauharnais, originaire d'Orléans, établissait sa filiation depuis Guillaume Beauharnais, seigneur de Miramion et de la Chaussée, marié par contrat du 20 janvier 1390 à Marguerite de Bourges. Les Beauharnais avaient été créés comtes des Roches-Baritaud en juin 1759 et devinrent marquis de Beauharnais en juillet 1764[2].

Le père, Claude, avait épousé une demoiselle Renée Hardouineau et mourut à Paris, rue Thévenot, en 1749.

Dès son arrivée à la Martinique, M. de Beauharnais avait constaté l'affreuse situation dans laquelle il se trouvait placé et tous les périls qui l'entouraient. Il s'attendait, chaque jour, à la prise par les Anglais de la Grenade et de Sainte-Lucie, avant-postes de la Martinique, et il ne cessait d'écrire au Ministre pour demander des secours. Il avait même envoyé en France deux officiers, MM. de Mezedun, commandant de la *Bellone* et le chevalier de Beauharnais, commandant de l'*Aigrette*, pour lui faire connaître l'état exact de nos colonies. Après avoir échappé aux poursuites des Anglais, ces envoyés étaient parvenus à destination et avaient rempli leur mission, mais la Cour de Versailles, entrainée dans ses armements, n'avait pu faire qu'un maigre effort et avait envoyé un renfort limité à 250 hommes et quelques transports, sous l'escorte de la frégate L'Améthyste, commandée par le chevalier de Courcy. La Martinique restait livrée à ses propres ressources.

---

1 Sa châtellenie, terre et seigneurie de la Ferté-Aurin, dans l'élection de Romorantin, près de Blois, ne sera érigée en marquisat que par lettres patentes de juillet 1764.

2 Les de Beauharnais portent d'argent à la fasce de sable accompagnée de trois merlettes du même en chef.

Au mieux des circonstances, M. de Beauharnais avait fait prendre toutes dispositions utiles. Il avait fait établir à Case-Navire, par M. de Caponi, major de la Martinique, des retranchements qu'occupaient deux compagnies du Fort-Royal. Une autre compagnie avait été détachée à Case-Pilote, aussi à la Pointe des Nègres. La batterie de Case-Navire avait 4 canons et était à barbette ; celle de la Pointe des Nègres, formant presque un demi cercle, avait 7 canons battant tous les points de l'île. Il vivait dans la plus grande appréhension, lorsque le 15 août on vint lui annoncer l'arrivée de l'ennemi attendu. Aussitôt il fait envoyer au Morne Tartenson la Compagnie du Lamentin (60 hommes), où elle est ultérieurement rejointe par celle de la Rivière Salée, la cavalerie du Lamentin et plusieurs autres compagnies venues de toutes les communes environnantes.

Au Fort-Royal, les ressources sont médiocres ; 120 hommes d'infanterie, 36 bombardiers, 80 suisses, 14 officiers, 100 barils de bœuf pour tous vivres, pas d'eau dans les citernes — on était dans une période sèche —, trop peu d'ustensiles pour servir les canons, point d'affûts de rechange, point de linge, point de charpie, peu de boulets, presque point de mitraille. Il y aurait fallu 1.200 hommes, bien approvisionnés.

Le 16 août 1759, à sept heures du matin, la flotte ennemie est devant Fort-Royal. C'est celle de l'Amiral Moore, parti de Portsmouth le 15 novembre 1758 et qui avait fait escale à Barbade le 3 janvier. Elle était composée de 12 vaisseaux de ligne de 50 à 90 canons, 5 frégates de 20 à 40 canons, 6 chaloupes de guerre, 4 bombardes et des transports avec 8.000 hommes commandés par les généraux Hopson et Barrington, dont 6 régiments d'infanterie, 800 soldats de marine, 4 compagnies d'artillerie, 1 corps de volontaires de 1.000 blancs et 500 nègres embarqués à Barbade.

A neuf heures, un navire approche à très petite portée de canon du fort et cherche à le bombarder. Les batteries ripostent et il est contraint à rejoindre l'escadre. A onze heures, quatre vaisseaux s'embossent, l'un devant la batterie de la Pointe des Nègres, les trois autres devant celle de Case-Navire, dont les batteries sont rapidement démontées par l'artillerie ennemie. Les troupes l'évacuent après avoir encloué les canons et se replient sur le morne Tartenson.

Dans la nuit, favorisées par un beau clair de lune, des troupes ennemies, commandées par les généraux Hopson et Barrington, débarquent près de la Pointe des Nègres et, en toute tranquillité, se préparent à marcher au petit jour sur la ville.

M. de Beauharnais avait rangé sa petite armée en bataille aux abords d'une ravine qui entoure le morne Tartenson. Cette position, son objet capital, dominait le Fort-Royal, le port, la rade et la ville. Le 17 au matin, l'ennemi avance par deux colonnes, avec deux pièces de canon qui nettoient le chemin. Pour leur répondre, de Beauharnais a une batterie de 8 mortiers et quelques gros canons. Une opiniâtre résistance oblige les Anglais à se replier. Le général Hopson essaie un mouvement tournant, en faisant filer des bommes le long de la mer. Le Gouverneur envoie un détachement les fusiller de l'autre côté de la ravine, et après cinq heures de combats acharnés, l'ennemi doit renoncer à forcer ce passage et bat en retraite sur son camp, laissant 400 morts sur le terrain. Les Français n'avaient perdu que trois blancs tués et quelques nègres.

Quatre prisonniers anglais, blessés, avaient été conduits au fort, un soldat irlandais s'était rendu. Ce dernier interrogé par le gouverneur lui donne d'intéressantes indications. Il affirme que les généraux et les principaux officiers

de l'armée ennemie avaient assuré à l'amiral Moore que celui-ci ne trouverait aucune résistance ; que les Anglais ne voyaient point en face l'ennemi à combattre ; que de chaque brin d'herbe on voyait sortir pour ainsi dire des balles ; que tout était plein d'embuscades ; qu'ils ne pouvaient sans imprudence s'engager plus avant, à moins d'être écharpés ; qu'ils avaient en outre à combattre des insectes, un soleil et une chaleur insupportables ; qu'il n'y avait pas moyen de prendre poste dans l'endroit indiqué et qu'ils voulaient tous rembarquer aussitôt[1].

En effet, le 18 au matin, la flotte anglaise levait l'ancre et prenait la direction de la Dominique, pour se présenter le 21 devant la Basse-Terre (Guadeloupe). Après un bombardement de huit heures, les forts Saint-Charles et la Batterie 'royale étaient réduits au silence et le gouverneur Nadau du Theil abandonnait la ville pour se retirer à Gourbeyre, près des Trois-Rivières, et enfin capituler le 27. La ville de Basse-Terre fut incendiée et, du pont de son navire, *Le Woolwick*, l'amiral Moore assista, impassible, au spectacle. Le colonel Krumpt, au nom de sa Majesté Britannique, prenait possession du Gouvernement qu'il devait conserver jusqu'au 4 juillet 1763[2].

Dès que de Beauharnais apprit que la Guadeloupe était attaquée, il envoya une expédition, sous les ordres de M. Douville, avec 400 hommes, pour porter secours à la colonie-sœur, mais lorsqu'elle se présenta tout était accompli.

Après le succès remporté sur les Anglais, et pour récompenser ceux qui s'étaient le plus distingués, le gouverneur général de Beauharnais demanda la croix de Saint-Louis pour trois officiers de son Etat-Major : Duvarquet, Déjan, de La Coste, qui s'étaient tout particulièrement fait remarquer durant la défense. Pour les capitaines de milice Levassor, Deville, Arbousse, Baillardel, La Reinty et Roy, il obtint des commissions de colonel, de lieutenant-colonel, et pour les autres des lettres de lieutenant réformé.

***

La Guadeloupe occupée par les Anglais, le danger augmentait pour la Martinique. Néanmoins tout resta paisible jusqu'en 1762. Les colons reprirent le travail, le commerce prospéra.

La guerre de sept ans, qui avait commencé en Europe en 1756, n'avait porté aucune atteinte au commerce colonial. Malgré les efforts de notre implacable ennemi Pitt, Louis XV s'efforçait à reconstituer notre puissance navale et avait placé au ministère de la Marine le Duc de Choiseul (1761). Résolu à combattre l'Angleterre par la mer, celui-ci avait concentré dans ses mains la Marine et la Guerre, confiant les Affaires Etrangères à son cousin le Duc de Praslin.

La guerre de sept ans avait pour causes la jalousie de l'Angleterre qui voulait ruiner notre marine, nous enlever nos colonies et établir sa domination sur les mers ; aussi le désir de l'Autriche de reprendre la Silésie au Roi de Prusse. Sur mer, l'Angleterre luttait contre la France et l'Espagne ; sur terre, la Prusse soutenue par l'Angleterre luttait contre la France, la Saxe, l'Autriche et la Russie. Notre flotte n'étant pas suffisante, de Choiseul avait conçu la pensée de la fortifier par la flotte d'Espagne. Ferdinand VI était mort le 10 août 1759 et son

---

1 Relation par un anonyme. E. Malo, *Les Iles de l'Aventure*.
2 C'est lui qui fonda la Pointe-à-Pitre.

frère, Don Carlos, roi de Naples, lui avait succédé sous le nom de Charles III, abandonnant la couronne napolitaine à son fils Ferdinand.

Charles III, prince intelligent et courageux, avait compris que la régénération de l'Espagne ne pouvait résulter que d'une union intime avec la France et que son prédécesseur avait commis une faute énorme en laissant la France seule en lutte avec une puissance qui aspirait ouvertement à la ruine des nations maritimes pour dominer sur les mers. L'Alliance secrète proposée par de Choiseul fut acceptée et il signa, le 13 août 1761, le fameux traité dit Pacte de famille, chef-d'œuvre de notes diplomatiques du règne de Louis XV, par lequel tous les souverains de la maison de Bourbon faisaient une alliance perpétuelle, offensive et défensive, se garantissant réciproquement dans leurs Etats, dans quelques parties du monde qu'ils fussent ; déclarant prendre l'engagement de n'exécuter ni de faire aucune proposition de paix avec l'ennemi que d'un consentement mutuel et de n'admettre dans l'Alliance aucun souverain étranger.

L'Angleterre eut connaissance de ce pacte et déclara la guerre à l'Espagne. Elle était prête pour toute expédition maritime alors que la France ni l'Espagne ne l'étaient, et l'attaque allait bientôt être déclenchée.

Pour obvier à notre faiblesse, 180 corsaires furent armés à la Martinique. Ils avaient pour mission de poursuivre les navires anglais dans tous les canaux des Antilles et, l'un de leurs capitaines, Marès, né à Bordeaux, acquit une grande renommée et devint pour le commerce anglais le Thurot des Iles. Il s'attaquait à tout ce qui était ennemi : navire de guerre, comme navire de commerce, et avec son brigantin de 12 canons, il faisait pâlir les Anglais, même sous les canons de leurs forteresses. Les pertes subies par le commerce anglais et dont les produits servirent à alimenter la population de la Martinique furent considérables. Un exploit de Marès porta au comble l'exaspération des négociants de Londres : il s'était emparé d'une flotte marchande allant à Antigue, sous l'escorte de deux navires de guerre. Pitt s'émut et demanda au Parlement des fonds pour préparer une expédition formidable contre la Martinique. Il allait prendre sa revanche.

CONQUÊTE DE LA MARTINIQUE PAR LES ANGLAIS (1762)

Le 7 janvier 1762, par une matinée sereine, les habitants du village des Trois Ilets, situé à 8 kilomètres de Fort-Royal[1], étaient réveillés par le bruit des canons. Un nuage de fumée s'élevait dans la baie et le fort Saint-Louis répondait aux décharges de 5 vaisseaux anglais, conduits par l'amiral Douglas, formant l'avant-garde de la flotte de l'amiral Rodney, composée au total de 20 vaisseaux, 12 frégates, 8 galiotes à bombes et 150 transports portant 13.865 hommes (18 bataillons), sous les ordres du Major général Mouckton. Cet imposant armement avait quitté la Barbade le 5 janvier pour attaquer la Martinique[2].

Pour détourner l'attention des Français, 5 frégates étaient allées se présenter devant la Trinité, de l'autre côté de l'île.

La sucrerie des Trois Ilets appartenait à la famille Tascher de La Pagerie. Le chevalier Joseph Gaspard de Tascher de la Pagerie, capitaine de dragons, âgé de vingt-sept ans, en était alors le propriétaire et il avait épousé dans le même village, le 7 novembre 1761, Rose Claire des Vergers de Sanois, alors âgée de vingt-six ans. Mariée depuis deux mois, c'était encore la lune de miel, lorsque ce matin-là, ils furent appelés, aussitôt après la cloche de l'Angélus, par leur domestique, une mulâtresse nommée Marion, qui, toute tremblante, leur annonça que l'île était attaquée par les Anglais.

Les esclaves, au lieu de se rendre aux champs, vinrent entourer la maison ; l'inquiétude régnait partout, M. de Tascher, en sa qualité de capitaine de dragons, ne pouvait hésiter. Il demanda son uniforme, ses armes, et prit congé de sa jeune épouse. En patriote loyal et dévoué à son Roi, il allait se mettre à la disposition du Gouverneur général, Louis Charles Levassor de la Touche[3], qui avait succédé à M. de Beauharnais, le 7 février 1761, et prendre part à la défense de l'ile. Le concours de tous était nécessaire, M. de la Touche ne disposant pour cette défense que de 700 grenadiers royaux et 300 soldats de marine.

La route est longue, des Trois Ilets à Fort-Royal (35 kilomètres 333). M. de Tascher arriva au Fort pour le déjeuner, d'où il put contempler de plus près l'Armada de Rodney et préparer ensuite ses hommes. Les Anglais avaient pris leurs positions de combat et, le soir venu, tout tomba dans le calme.

Le lendemain matin, 8 janvier, les navires de Rodney eurent vite fait de réduire au silence les batteries de la Baie de Sainte-Anne, mais l'amiral estimant l'endroit peu propice pour opérer un débarquement, et ayant perdu un navire Le Reasonable, sur les récifs, il envoya deux brigades, sous les ordres des généraux

---

1 Aujourd'hui Fort-de-France, après s'être appelé Fort-de-la-République et Fort-Napoléon. La ville a pour devise sur ses armes : France toujours.
2 D'après le rapport au capitaine Thomas Southey : *Chronological history of the west Indies*, Londres 1827.
3 Né à la Martinique et appartenant à l'aristocratie de l'île. Il avait épousé Marie-Louise Céleste de Rochechouart et avait de solides alliances dans le pays.

Haviland et Grant, dans la baie de Petite-Anse. L'opération se fit sans difficulté et les troupes occupèrent les hauteurs en face de l'ile aux Pigeons.

Le 10, le capitaine Harvey, commandant le Dragon, après avoir bombardé le fort de Grand'Anse, le fit occuper par plusieurs brigades- jusqu'à l'arrivée du général Haviland, avec 800 hommes de relève. Trouvant les routes environnantes, impraticables pour l'artillerie, ce général donne l'ordre au général Mouckton de rembarquer ses hommes. Durant la nuit, ce dernier est attaqué mais les assaillants étaient obligés de se retirer avec de sérieuses pertes. Au jour, les troupes étaient embarquées, après avoir fait sauter les batteries de Sainte-Anne, et les navires allaient rejoindre le gros de la flotte devant Fort Royal. Des feintes sont exécutées sur différents points de l'île.

Le 14, on signale au Gouverneur 17 voiles à l'horizon. Les Français tressaillent de joie, colons et soldats poussent des cris d'allégresse, la France n'a pas oublié ses enfants, ce sont les secours attendus. Vaine espérance ! 17 navires anglais, portant 1.500 volontaires des colonies américaines et plusieurs régiments noirs laissés à Barbade, viennent s'ajouter au nombre des ennemis.

De bon matin, le 18, Rodney fait bombarder les batteries de Case-Navire. A midi, elles sont réduites au silence. Le général Mouckton opère alors un débarquement et occupe les hauteurs qui dominent la baie. Dès que les tentes ont été débarquées, un camp est établi. L'ennemi va faire le siège de Fort-Royal et prendre d'assaut les forts Garnier et Tartenson que les Français sont résolus à défendre. Pour parvenir à ces forts, il faut traverser une ravine et la position semble difficile à emporter.

Le 24, au petit jour, le brigadier général Grant, à la tète, de ses grenadiers, appuyé par la brigade de Lord Rollo, commence l'attaque, tandis que le brigadier Rufane, avec ses hommes, marche à l'assaut des redoutes établies tout le long de la côte et que le colonel Scott, avec la brigade Walsh, tourne l'aile gauche des Français. A neuf heures, le morne Tartenson et toutes les batteries environnantes sont au pouvoir des Anglais. En désordre, les Français se retirent sur le morne Garnier et dans le Fort- Royal. Le colonel Scott s'avance alors et prend position, avantageusement, en face du morne Garnier, tandis que le corps Haviland occupe les routes qui y conduisent.

Le lendemain, les Anglais établissent des batteries contre la citadelle de Fort-Royal et tiennent sous un feu continu le morne Garnier. A quatre heures, de l'après-midi, le 27, les Français font une furieuse attaque contre les avant-postes et la brigade Haviland, mais sans résultat. De nombreux morts restent sur le terrain. Les Anglais contre-attaquent, passent la ravine et poursuivant les fugitifs vont occuper, à neuf heures du soir, le fort Garnier qui commande la citadelle et dont ils vont maintenant se servir des pièces pour mitrailler les troupes françaises.

Le Gouverneur Levassor de Latouche se défend avec désespoir, il voit la milice dispersée dans la campagne, les Anglais de plus en plus resserrant leur cercle autour de lui. Il s'enferme dans la citadelle avec le reste de ses troupes.

Le 30, le général Haviland donne l'ordre de prendre d'assaut le morne Capucin et d'y établir des batteries, afin d'accabler la forteresse qui n'est qu'à 400 mètres. La situation devient intenable.

Les jours suivants le bombardement est intense. Les pertes sont considérables chez les Français. Fort Royal n'est plus bientôt qu'un bûcher et les bourgs environnants sont en ruines.

Le 4 février, c'est la capitulation ! Les honneurs de la guerre sont accordés aux valeureux défenseurs qui quittent la citadelle avec armes et bagages. Le pavillon britannique flotte sur la forteresse. La ville de Saint-Pierre est occupée le 16 et le Gouverneur de Latouche, accompagné de M. Rouille, lieutenant-gouverneur, son Etat-Major et quelques grenadiers s'embarquent pour la France. La conquête de l'île n'avait coûté aux Anglais que 400 hommes, y compris les officiers tués ou blessés.

D'après les termes de la capitulation, toutes les troupes devaient être renvoyées en France, sur les transports et aux frais de S. M. Britannique. La milice et les autres combattants étaient autorisés à se retirer sur leurs propriétés, avec leurs domestiques.

William Rufane est nommé gouverneur de la Martinique pour S. M. Britannique (21 mars).

***

Les Anglais sont maîtres de la Martinique.

M. de La Pagerie, quoique surveillé de près en qualité d'officier ayant combattu jusqu'à la fin des hostilités, est traité avec les égards dus à sa bravoure et est autorisé à rentrer dans ses foyers, par le général Monkton, commandant en chef.

Il a rejoint son épouse aux Trois Ilets, où les événements qui précèdent avaient été suivis avec anxiété. De la colline environnante, on voyait la forteresse se détacher du ciel pur et, maintenant, l'emblème rouge des Anglais y flottait.

Le travail a repris, le calme renait. La Martinique va demeurer sous la domination étrangère pendant une année, jusqu'au traité de Paris (10 février 1763), ce lamentable traité qui mit fin à la guerre de Sept ans et que l'ironie du sort fit signer à Paris. Le roi de France renonçait à toutes ses prétentions sur la Nouvelle Ecosse, ou Acadie, et en garantissait la possession au roi d'Angleterre ; il lui garantissait de même celle du Canada, de l'île Cap Breton, et de toutes les iles dans le golfe et le fleuve Saint-Laurent. De son côté, le roi George III abandonnait en toute propriété à Sa Majesté très chrétienne, les îles de Saint-Pierre et Miquelon pour la commodité de la pèche, Louis XV s'engageait à n'y élever aucune fortification ; les limites entre les deux Etats en Amérique étaient irrévocablement fixées par une ligne tirée au milieu du fleuve Mississipi et, en conséquence, la France cédait tout le territoire qu'elle possédait sur la rive gauche du fleuve, à l'exception de la Louisiane ; les iles de la Martinique, de la Guadeloupe, de Marie-Galante, de la Désirade et Belle-Ile étaient restituées à la France. Les forteresses de ces iles devaient être rendues dans le même état qu'au moment de la prise de possession.

C'est tout ce qui nous restait de notre grand empire colonial ! Nous perdions définitivement aux Antilles, Sainte-Lucie, la Grénade, Tobago, la Dominique. En Europe, après avoir été vainqueurs à Hastenbeck, à Sondershausen, à Beyen, à Clostercamp, nous avions été défaits à Rosbach, à Crevelt, à Minden, et notre alliée l'Espagne perdait momentanément Cuba, les Philippines, douze vaisseaux et cent millions de prises.

***

Lors du retour de la Martinique à la France, l'ile était infectée par une invasion de fourmis, au point qu'il fut même question de l'abandonner. L'espèce était inconnue dans l'île et provenait (disait-on) d'Afrique, importée par les navires négriers[1]. Ces insectes envahissaient les maisons, détruisaient les cultures, causaient de grands dommages aux récoltes, en une seule nuit annihilaient les jardins potagers et les prairies, privant d'alimentation les animaux ; les arbres eux-mêmes étaient dévorés et les troncs étaient à tel point recouverts de ces destructeurs que les oiseaux fuyaient et ne venaient plus s'y poser. Le nombre était si grand qu'elles s'entassaient les unes sur les autres et traversaient les rivières sur le dos des noyées ; elles s'attaquaient aux serpents qui, ne pouvant se défendre contre un si petit adversaire, finissaient par succomber. Les enfants, les personnes malades ou infirmes, étaient menacés d'être dévorés dans leur berceau ou dans leur lit ; toute la population était obligée de se priver de sommeil. On fit des battues, on éleva des bûchers pour brûler ces voraces envahisseurs.

---

1 Aux Antilles, la fourmi noire, qui diffère peu de celle d'Europe, est la plus multipliée. Les fourmis-rouges, sont de deux espèces : l'une ne mord point, la morsure de l'autre est très cuisante. D'autres espèces, très grosses, vivent dans les bois et sont très destructives.

NAISSANCE DE JOSÉPHINE AUX TROIS-ILETS - SA JEUNESSE À LA MARTINIQUE - L'OURAGAN DU 13 AOÛT 1766

Depuis quatre mois la Martinique était redevenue terre française, la colonie s'était remise avec ardeur au travail et les ruines causées par la guerre se relevaient rapidement, lorsqu'un événement, attendu avec impatience, vint porter la joie dans la maison des Tascher, aux Trois-Ilets.

Le 23 juin 1763, après une première couche malheureuse, naissait une fille, à laquelle était donné le nom de Marie-Joseph[1]-Rose. Elle fut baptisée le 27 juillet 1763 :

> Aujourd'hui vingt-sept juillet 1763, j'ai baptisé une fille âgée de cinq semaines, née du légitime mariage de Messire Joseph-Gaspard de Taschers, chevalier, seigneur de la Pagerie, lieutenant d'artillerie réformé et de Madame Marie-Rose des Vergers de Sa no i s, ses père et mère. Elle a été nommée Marie-Joseph-Rose, par Messire Joseph des Vergers, chevalier de Sanois et par Madame Marie-Françoise de la Chevalerie de La Pagerie, ses parrain et marraine soussignés : signé : Taschers de La Pagerie, des Vergers de Sanois, La Chevalerie de La Pagerie et frère Emmanuel, capucin, curé.

Le premier nom, Marie, lui était donné par son aïeule et marraine, Mme Marie de La Chevalerie de Tascher ; le second, par son parrain et aïeul maternel, M. Joseph de Sannois ; le troisième était celui de sa mère.

Mme de La Pagerie eût souhaité un fils, que son mari, ainé de sa maison, et les deux familles désiraient également Depuis plusieurs générations, le prénom de Joseph semblait privilégié dans la famille de Tascher. A défaut de ce fils, cette appellation fut maintenue pour la fille ainée.

En annonçant la naissance de ce premier enfant à sa belle-sœur, Mme de Renaudin, qui demeurait à Paris, Mme de La Pagerie écrivait le 29 juin 1763 :

> Contre tous nos souhaits, Dieu a voulu me donner une fille. Ma joie n'en a pas été moins grande, puisque je la regarde comme un sujet qui redouble mon amitié pour votre frère et pour vous. Pourquoi aussi ne pas porter une idée plus avantageuse de notre sexe ? J'en connais qui réunissent de si bonnes qualités qu'il serait impossible de les rencontrer toutes dans l'autre. L'affection maternelle m'aveugle déjà, et me fait espérer que ma fille ressemblera à celles-là ; quand même je ne jouirais point de cette satisfaction, elle m'a déjà

---

1 C'est Bonaparte qui en fit Joséphine.

rendue sensible aux plus vifs sentiments que l'âme puisse ressentir.

La destinée devait lui réserver une bien autre illustration que celle qu'elle enviait pour ce fils tant désiré.

La coutume aux Antilles étant de donner un petit nom aux enfants, la da[1] Marion, la surnomma aussitôt Yeyette. A part la distribution extraordinaire de tafia qui fut accordée aux esclaves et les danses qui suivirent toute la nuit, au rythme monotone des tam-tam, rien d'exceptionnel ne marqua cette venue sur la terre et pourtant celle que la brave nourrice berçait dans ses bras, sous l'humble toit de l'habitation tropicale, était destinée à monter sur le trône de France, à devenir impératrice et reine r Six ans plus tard, le 15 août 1769, aussi dans une île lointaine, la Corse, devait naitre celui qui allait étonner le monde et permettre à la petite Yeyette de s'élever jusqu'aux suprêmes sommets : Buonaparte ! Vendue à la France, en 1768, par la République de Gènes, la Corse, après soumission complète, avait été définitivement annexée en juin 1769.

***

La mère de Joséphine, Rose Claire des Vergers de Sanois, était née dans le même village et avait épousé dans la même paroisse, le 9 novembre 1761, Joseph Gaspard de Taschers chevalier, seigneur de La Pagerie, né au Carbet (Martinique) le 5 juillet 1735, fils de Gaspard Joseph de Taschers, chevalier, seigneur de La Pagerie et de Saint-Mandé, successivement page de la Dauphine, lieutenant d'artillerie, capitaine de dragons, établi au quartier de Sainte-Marie, qui avait pour épouse Marie-Françoise Bourreau de La Chevallerie, dont le père était venu du Blésois[2].

Le père mourut au Trois-Ilets, le 6 novembre 1790 et la mère le suivit au tombeau le 2 juin 1807.

Ils avaient eu trois filles :

1° Marie-Joseph-Rose (Joséphine), née aux Trois-Ilets le 23 juin 1763, épouse en premières noces d'Alexandre de Beauharnais et en secondes noces de Napoléon ;

2° Catherine-Désirée, née aux Trois-Ilets le 11 décembre 1764, morte le 16 octobre 1777 ;

3° Marie-Françoise, née aux Trois-Ilets le 3 septembre 1766, morte le 5 novembre 1791[3].

Les Tascher[4] de La Pagerie descendaient en ligne directe de Pierre de Belain[5], sieur d Esnambuc et de Canouville — ou Quanouville —, le fondateur de la puissance française aux Antilles.

Pierre de Belain, né en 1580, dans le bourg d'Allouville, près d'Yvetot, presque à l'embouchure de la Seine, était gentilhomme normand, écuyer, et avait hérité de

---

1 Nourrice, en créole.
2 Il avait épousé au Carbet Marie-Thérèse Jaham Desprez.
3 Surnommée Nanette.
4 Dans les actes ont trouve indifféremment Taschor ou Taschers.
5 Certains ont écrit Belair ou Beliain.

l'esprit aventureux de ses ancêtres, les Normands, dont les exploits au XVe siècle avaient étonné le monde par l'audace de leurs entreprises maritimes. La ville de Dieppe, centre de leurs excursions hardies, était devenue le grand port de notre commerce et de notre marine militaire. Poussés par l'esprit d'initiative, ses négociants armaient des navires destinés à de lointains voyages de découvertes, à la pêche de la baleine et aussi à la capture des galions espagnols qui revenaient d'Amérique charges de richesses.

L'insuccès des entreprises formées pour le Brésil et la Floride, n'avait point découragé nos navigateurs. Ils continuaient à parcourir l'Atlantique, explorant surtout la côte orientale de l'Amérique, depuis le 15e degré de latitude jusqu'au 50e. Quelques essais de colonisation avaient même eu lieu dans le nord, mais les résultats étaient restés sans importance. La Cour, préoccupée par ailleurs, n'accordait qu'une protection passagère aux braves colonisateurs qui s'efforçaient d'établir l'autorité française sur ces terres nouvelles, bonnes tout au plus, selon certains courtisans, à fournir quelques singes, perroquets ou sauvages, pour le divertissement des dames. C'est tout ce que Colomb avait rapporté de son premier voyage.

Mais, heureusement, l'intelligence de la nation suppléait à tout et l'immobilité même du gouvernement exaltait l'activité privée. Rien n'avait pu décourager les armateurs de Dieppe, comme ceux du Havre et de Saint-Malo. Les navires français, mal construits, mal armés, mais montés par des équipages intrépides, parcouraient les mers de l'Amérique, faisant la pêche, troquant des fourrures, et attaquant les galions d'Espagne à la sortie du golfe du Mexique. On les reconnaissait de loin à leurs voiles percées de boulets, à leurs tillacs couverts de matelots, et à ces flancs tapissés de mousses marines qui prouvaient la longueur de leurs courses[1].

Lorsque deux de ces navires se rencontraient en mer, ils se rapprochaient, pour se demander s'ils n'avaient aucun besoin ; les équipages buvaient l'un à l'autre, en tendant les gobelets par-dessus la lisse, et l'on se séparait après s'être souhaité de courir un bon bord. Premier exemple d'une fraternité nationale jusqu'alors inusitée sur l'océan, et que les autres peuples imitèrent plus tard, en usant les pavillons à la place des gobelets.

Les guerres de religion, qui avaient sévi durant tout le XVIe siècle, avaient ruiné la famille d'Esnambuc. Pierre avait vu son frère ainé contraint de vendre d'Esnambuc, la terre même dont il portait le nom. Cadet de famille, il n'avait que la ressource de la prêtrise ou des armes. Il choisit l'épée, car prêtre, les honneurs épiscopaux n'attendaient que ceux dont les familles étaient riches et puissantes, tandis que soldat, si la fortune lui souriait, il pouvait dans les hasards des batailles se créer un nom, acquérir la richesse et faire souche illustre. Il allait demandera la nier une fortune que le hasard de la naissance lui avait refusée. L'attrait du merveilleux l'incitait. Imbu de l'esprit militaire, habitué dès l'enfance au fracas et au maniement des armes, audacieux et intrépide, il ne rêvait que courses folles sur 1 Océan Atlantique et le privilège de s'établir, en toute liberté, sur une terre où il pourrait à sa guise commander et guerroyer, se battre en duel et parler haut, au mépris des lois édictées par Monsieur le Cardinal qui absorbait dans sa soutane rouge tout le sang noble et généreux de la France et l'écrasai t pour mieux la rendre grande et une.

---

1 Lire Marc Lescarbot, *Histoire de la nouvelle France*.

Ce que racontaient les aventuriers, des fabuleux pays découverts par Colomb, Cortès et Pizzaro, imprimait un vif mouvement à la jeunesse ardente qui emportait dans ces courses lointaines tant d'espoirs vers de si grandes destinées. Le Nouveau Monde ne pouvait rester la propriété du roi d'Espagne. Sous prétexte de reconquérir le patrimoine fraternel perdu, de Belain arma un brigantin et partit en chasse pour les Antilles. Son imagination avait été enflammée par le récit des fortunes rapides et brillantes acquises dans ces expéditions aventureuses et il n'avait pu résistera l'attrait des espaces sans bornes à sillonner, à cette fiévreuse activité qui secouait toute l'Europe et emportait tant d'esprits, vers l'Amérique. Et c'est ainsi, que d'une victoire chèrement acquise[1] naquit notre puissance coloniale aux Antilles.

Jusqu'en 1625, de Belain exerça le métier, fort honorable alors, d'écumeur de mer, capturant les navires étrangers qui voguaient sur la mer des Antilles. Il acquit rapidement une si solide renommée de soldat courageux et de marin consommé que le roi, pour le récompenser, le nomma capitaine dans sa marine. Les matelots se présentaient en foule pour servir sous ses ordres et tenter avec lui la fortune. Ayant choisi quarante hommes, habiles dans le métier de marins, il partit avec son brigantin, armé de quatre pièces de canon et de quelques pierriers, pour les Grandes Antilles. Un capitaine de la marine royale, le sieur de Rossey, esprit faible et changeant, qui avait tout essayé sans rien poursuivre, lui ayant offert ses services, il lavait enrôlé comme second. Il s'était fait l'ombre du capitaine Belain d'Esnambuc et jurait de marcher au même pas.

Tout d'abord la course ne fut pas bonne. Après avoir vainement battu la mer sans rencontrer tin seul galion, son navire ayant besoin de réparations, il relâcha, pour se radouber, dans une des iles Caymans, sises entre Cuba et la Jamaïque. Il avait a peine mouillé dans une baie convenable qu'il vil apparaître un galion espagnol de 36 canons. Toute fuite était impossible, il fallait livrer combat. Les Espagnols, fiers de leur supériorité, s'empressèrent de commencer la lutte. Intrépide, courageux, d Esnambuc accepte le combat, fait couper ses câbles, hisser les voiles et prend de flanc le galion en lâchant sa bordée. Ses canons, admirablement servis, et pointés avec une grande précision, exercent de terribles ravages dans les rangs ennemis. Effraye, craignant la fin, l'Espagnol se dérobe et prend la fuite. La victoire restait à d'Esnambuc mais elle avait été chèrement gagnée. La mort avait fauché une bonne partie de ses compagnons et beaucoup de blessés réclamaient des soins urgents. Le brigantin coulait bas d'eau et les agrès étaient hachés. Il n'était pas prudent de rester aux Caymans, le galion espagnol pouvait revenir et alors toute lutte serait inutile. D'Esnambuc, après avoir fait rapidement boucher tant bien que mal les voies d'eau et réparer les agrès, fit voile pour l'île que Colomb avait, en 1493, nommée Saint-Christophe, où il ne tardait pas à atterrir.

Cette ile volcanique, que les Caraïbes désignaient sous le nom de Liamaiga, était verdoyante et belle. Couverte d'arbres dans sa partie élevée, elle étendait au loin, dans la plaine, de magnifiques prairies et profilait dans son centre une jolie chaîne de montagnes, formée par trois foyers principaux, se détachant nettement sur le ciel bleu. La plus septentrionale de ces montagnes avait projeté un morne de 507 mètres d'élévation dont l'ancien cratère offrait une surface de vingt hectares et, au sommet, au milieu de la végétation tropicale, se trouvait un lac de trois hectares d'étendue. Une forêt de palmistes couvrait tout le surplus.

---

[1] Victoire des îles Caymans.

Des fissures de cette montagne s'échappaient plusieurs sources thermales sulfureuses[1].

Le centre de l'île était occupé par un volcan (Saint-Patrick), d'une hauteur et d'une étendue à peu près égales à l'autre. Le territoire méridional était formé par une grande péninsule (Les Salines). A deux lieues, au large, on apercevait d'un côté l'île de Saint-Eustache et de l'autre, à une lieue, l'île de Nièves.

C'est là que d'Esnambuc, après une rapide exploration de la côte du vent et séduit par la position et la fertilité du pays, d'accord avec ses compagnons, résolut de fonder un établissement, le noyau futur des possessions françaises aux Antilles.

A Saint-Christophe, d'Esnambuc avait trouvé des compatriotes, normands comme lui, qui avaient conquis une partie de l'ile sur les Caraïbes. Il obtint leurs droits et se rendit ainsi maître de deux forts, es quels il y avait quatre vingts hommes et des munitions pour leur conservation et aussi des esclaves jusques au nombre de quarante. Puis, il se rendit en France, son brigantin chargé de tout ce qu'il avait trouvé de plus curieux dans l'île, et surtout de petun, dont l'usage était très recherché à la Cour. M. de Nicot, ambassadeur de France au Portugal en avait envoyé à Catherine de Médicis et adopté aussitôt par les grands seigneurs, le tabac était devenu un objet de mode. Les gentilshommes les mieux recommodés ne marchaient plus sans leurs petite carotte de petun et leur petite râpe sculptée fabricant eux-mêmes, aux cercles de la Cour, dans les ruelles et jusque dans les églises, cette poudre de la reine. Les prédicateurs du temps se plaignaient beaucoup de cet usage, prétendant que le bruit des râpes dans les églises empêchait d'entendre la parole sainte.

D'Esnambuc vendit sa cargaison entière de tabac à raison de dix francs la livre, ce qui lui permit de paraître à la Cour avec force plumes, velours et soiries, et dans l'équipage d'un homme qui avait découvert un nouveau Pérou. Aussi ne fut-il bientôt question que du capitaine normand et des merveilles qu'il racontait de ces Ant-Isles. Le cardinal de Richelieu voulut voir d'Esnambuc, il l'écouta avec attention, se fit montrer sur une carte la position des îles Caraïbes, s'informa de leur étendue, de leurs productions, puis promit d'en parler au Roi.

Peu de jours après, d'Esnambuc reçut une commission qui l'autorisait, ainsi que son compagnon de Rossey, à former des établissements tant à Saint-Christophe que dans les autres ant-isles de l'Amérique, leur en concédant pour vingt ans tous les produits, même celui des mines d'or et d'argent qui, selon l'avis des indiens se trouvent en icelles, à la seule charge de payer au roi le dixième de tous ces produits, et de maintenir les pays colonisés sous sa domination. La commission est datée du 31 octobre 1626, signée Armand, Cardinal de Richelieu ; sur le replis, Martin, et scellée en double queue de cire rouge.

Comme d'Esnambuc et Rossey manquaient d'argent, le Cardinal forma, sous le nom de Compagnie des Iles de l'Amérique, une association de seigneurs, avec apports de 145.000 livres, afin d'acheter 3 navires, des armes, des vivres, et payer les gages des 500 engagés, tant normands que bretons, que l'on emmenait. A sa part contributive, 2.000 livres, Richelieu ajouta un vaisseau tout équipé.

Notre expansion coloniale aux Antilles date de cette époque.

---

1 Ce morne a depuis reçu le nom de Mount Misery.

***

La famille de Tascher de la Pagerie, descendant de celle de Belain d'Esnambuc, était originaire d'Orléans. Le fief était situé en la paroisse de Saint-Mandé, réunie aujourd'hui à la commune de Viévy-le-Rayé, Loir-et-Cher. Noble d'extraction, elle apparaît dès le XIIe siècle. Nicolas Taschérii est témoin d'une donation faite en 1157 à Saint-Mesmain d'Orléans. Suivant un acte, émanant de Menassès II, de Garlande, évêque d'Orléans, Renault de Tascher est en Palestine en 1191, sous la bannière de Thibault, comte de Blois. En 1226, Nicolas Taschérii donne à Saint-Euverte d'Orléans sept arpents de vigne. En octobre 1309, le chevalier Ferricus Taschérii obtient du roi Philippe le Bel, la haute justice de Garges, dans l'Ile de France. En 1314, cette concession est confirmée par une sentence du prévôt de Paris[1].

Au XIVe siècle, les Tascher passent dans le Perche et s'établissent dans les environs de Châteauneuf en Thimerais. La filiation s'établit à partir de Guillaume Tascher, écuyer, cité en 1450, 1462, 1466. Il était seigneur de Brémeau, terre relevant de Courville et de Romphays et tenait un rang considérable dans le pays.

Ce gentilhomme épousa Jeanne de Chaumont, citée en 1467, morte en 1473, fille de Michelet, écuyer, et de Catherine de Romphays. Il en eut deux filles et six fils. L'aîné, Imbert de Tascher, écuyer, cité en 1477, 1481, 1495, mort avant 1514, fut seigneur de Romphays. Le chef de ce fief, situé en la paroisse de Bellomer, consistait en un manoir clos à fossés et eau, avec colombier, pressoir, jardins, une plesse et une petite noë. De Jeanne du Bois des Cours, sa femme, fille de Menault, écuyer, Imbert de Tascher laissa Jean de Tascher, écuyer, marié à la fille de Geoffroy de Mesgardon, écuyer, seigneur de Mallassise, en la paroisse de Dangeau.

Ce dernier fut père de Charles de Tascher, écuyer, cité en 1540, qui épousa Isabeau des Loges. Il en eut Vincent de Tascher, écuyer, seigneur de la Pagerie, Paliéteau et autres lieux, vivant dans le Blaisois en 1565, marié à Louise de Racines.

Isaac de Tascher, écuyer, seigneur de la Pagerie, Paliéteau, etc., issu de ce mariage, épousa Louise de Phélines, en 1595. Il en eut Pierre de Tascher, écuyer, Seigneur de la Pagerie, allié à Jeanne de Ronsard, fille de Gilles de Ronsard, écuyer, neveu de l'illustre poète. Il laissa François de Tascher, chevalier, seigneur de la Pagerie, commandant en 1674 la noblesse des baillages de Blois et d'Ftampes qui avait épousé Pétronille-Sophie d'Arnoul ; dont il eut Gaspard, de Tascher, chevalier, seigneur de La Pagerie, marié en premières noces, le 6 février 1690, à Edmée-Henriette-Madeleine du Plessis de Savonnières, en secondes noces à Anne-Marguerite Bodin de Boisrenard. Né le 12 avril 1671, il mourut au Château d'Herbaut, le 23 juin 1750.

---

1 *Bulletin de la Société Historique et archéologique de l'Orne*, t. XIX, p. 418 à 423, sous ce titre : *Quelques mots sur la maison de Tascher, au Perche*.
D'Hozier, *Armorial général de la France*.
J. Gazin, *Éléments de bibliographie générale*, 1927.
Les Tascher de La Pagerie, portent d'argent à trois fasces d'azur chargées de trois flanchis d'argent, accompagnées en chef de deux soleils de gueules.

Son fils, Gaspard-Joseph de Tascher de La Pagerie, né à Blois, le 15 septembre 1705, du premier mariage, passé à la Martinique en 1726, épousa au Carbet, le 10 août 1734, Marie François Boureau de la Chevallerie. Il en eut cinq enfants :

1° Joseph-Gaspard de Tascher, chevalier, seigneur de la Pagerie, né au Carbet, le 5 juillet 1735, père de Joséphine ;

2° Marie-Euphémie-Désirée de Tascher de La Pagerie, née à Sainte-Marie, le 10 janvier 1739, mariée en 1759 à Alexis-Michel-Auguste de Renaudin, chevalier, major des milices de Sainte-Lucie ;

3° Marguerite-Robert de Tascher de La Pagerie, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, né à Sainte-Marie le 5 mai 1740, mort le 18 mars 1806, marié le 26 juin 1770 à Jeanne Le Roux de Chapelle. L'auteur de la branche ducale de La Pagerie ;

4° Marie-Paule de Tascher de La Pagerie, mariée en 1759 à Louis-Julien Le Jeune du Gué, écuyer, ancien mousquetaire, chevalier de Saint- Louis.

5° Françoise-Rose (Rosette) qui resta vieille fille et mourut à Fort-Royal sous le Second Empire.

***

La trisaïeule de Joséphine, Adrienne de Graville, avait épousé Jacques Jaham Desprez[1], sieur de Vert-Pré, capitaine de milice à la Martinique.

Jacques Jaham Desprez était fils de Jean Jaham Desprez, sieur de Vert-Pré, capitaine au Marigot en 1671, né en 1610, mort en 1685, et avait épousé Françoise Massé de Beauvoir.

La bisaïeule de Joséphine, Marie-Thérèse Jaham Desprez, née le 11 décembre 1686, au Carbet, était sœur de Jacques Jaham Desprez, doyen du Conseil souverain de la Martinique en 1710, marié à Marie-Anne Levassor de La Chardonnière. Elle avait épousé François Boureau de La Chevalerie.

L'aïeule de Joséphine, Marie-Françoise Boureau de La Chevalerie, née au Carbet, le 3 avril 1709, était fille de François Boureau, sieur de La Chevalerie, lieutenant de milice à la Martinique avant 1708, et de Marie-Thérèse Jaham Desprez. Elle avait épousé, le 10 août 1734, Gaspard Tascher de La Pagerie.

François Boureau de La Chevalerie était fils de Jacques Boureau, sieur de La Chevalerie, prévôt de la maréchaussée de Langeais, marié à Saint-Patrice (Indre-et-Loire) le 22 mai 1767, à Anna Hubert, veuve de Jean Le Pelletier, écuyer, sieur de Beaupré, capitaine de milice à Saint-Christophe, et sœur d'Elisabeth Hubert, femme de Giraud de Poyet, écuyer.

La mère de Joséphine, Rose-Claire des Vergers de Sanois, née aux Trois- Ilets, était fille de François des Vergers, seigneur de Sanois[2], d'Annet, d'Auroy, de Maupertuis, d'Aufferville, etc., et de Marie-Catherine Françoise Brown ; elle avait épousé Joseph-Gaspard de Tascher de La Pagerie aux Trois- Ilets, le 9 novembre 1735, lieutenant d'artillerie.

---

1 On écrivait aussi des Prés.
2 On écrit aussi Sannois. — Le village de Sannois (S.-et-O.), ancien fief de la famille, s'écrit avec deux n.

***

Les Tascher de La Pagerie ont été nombreux à la Martinique. Pour les généalogistes, nous donnons, ci-dessous, quelques dates recueillies au cours de nos recherches :

Jean-Henri de Tascher, né le 6 octobre 1809 est mort à la Martinique vers 1864.

Jean-Baptiste-Louis-Eugène-Napoléon de Tascher, consul de France, est né au Lamentin, le 7 avril 1815 et est mort le 5 janvier 1824.

Marie-Louise-Amélie de Tascher est née au Lamentin le 10 février 1813 et est morte à Paris le 21 décembre 1873.

Marie-Jeanne-Clémence de Tascher, est née le 12 septembre 1821 et est morte à Saint-Pierre en 1889.

Louis-Rose-Léonce de Tascher, Commissaire de l'immigration à la Martinique, est né le 20 mai 1819 et est mort à Saint-Pierre le 29 juillet 1871.

Léon-Félicité-Théobald de Tascher, est né le 25 décembre 1835 et est mort à Paris le 4 avril 1874.

Louis-Marie-Robert-Jules de Tascher, est né le 29 juillet ? ?.....

Charles-Marie-Joseph de Tascher, est né au Prêcheur le 26 février 1817 et est mort à Saint-Pierre le 6 août 1853.

Eugène-Auguste-Alexandre-Louis de Tascher est né à Francfort le 6 novembre 1812. — Il fut capitaine de port à Saint-Pierre, puis consul de France, et mourut en exil le 18 décembre 1838.

Charles, duc de Tascher, Grand maître de la maison de l'Empereur, est né le 13 août 1811 et est mort le 3 février 1869.

Le père du vieux comte de Tascher, cousin germain de Joséphine, l'aîné de la famille, est mort à Paris en 1849. Il avait été Grand maître des cérémonies de l'Impératrice Joséphine. De sa femme légitime, il eut trois fils : 1° le comte Charles de Tascher, maître des cérémonies, adjoint au Palais de l'Empereur ; 2° Emile de Tascher, officier d'ordonnance de l'Empereur ; 3° le surnommé Fanfan : De sa maîtresse, une mulâtresse, Mme Adélaïde Mallevant, il eut trois filles dont une devint la mère du mulâtre Bissette. Mme Mallevant était très connue à la Martinique sous le nom de baronne Tascher. Elle avait été sa maîtresse avant son mariage et l'était restée après. Elle était très belle et très blanche de peau. Une de ses filles, Mme Frappant, aussi très belle, ressemblait beaucoup à Joséphine.

La sœur d'Emile Tascher, officier d'ordonnance de l'Empereur, fut la dernière du nom à la Martinique. Elle demeurait et mourut aux Trois Ilets. Pauvre, elle faisait l'école aux petits noirs de la commune et recevait une rente de non francs de l'Empereur.

***

Les touristes visitent rarement le coquet petit village des Trois Ilets. Ce village est situé trop loin de Fort-de-France, de l'autre côté de la baie — 8 kilomètres par mer, 35 km. 333 par terre. La population de la commune est de 5.253 habitants. A deux kilomètres et demi du bourg se trouvent les ruines de L'ancienne sucrerie et de l'habitation La Pagerie. Sur un vieux pont de pierres on

traverse la rivière, aujourd'hui simple ruisseau, qui porte le nom pompeux de Rivière La Pagerie, presque desséchée par suite du dé boisement des collines environnantes, et l'on voit dans un encaissement de montagnes les ruines : à droite de la route, celles de l'habitation proprement dite, dont la cuisine seule reste debout, et à gauche, celles de la sucrerie, dont la cheminée carrée, en briques rouges, perce un dôme de verdure. La végétation tropicale monte à l'assaut de ces vieilles pierres.

Deux cents mètres plus loin, par la route qui longe le ruisseau, on voit l'endroit où jadis la gracieuse Yeyette allait se baigner, à l'ombre d'un gros manguier qui ombrageait l'eau claire et protégeait du soleil son beau corps de jeune fille[1]. Le manguier n'existe plus, les noirs l'ont coupé pour en faire du charbon. La population qui cultive les anciens champs de cannes ignore les événements qui ont marqué la vie prestigieuse de l'Impératrice, la grandeur des fastes napoléoniennes et, inconsciente du passé, elle passe sans jeter un regard sur ces vestiges mémorables.

Le village lui-même se dresse dans un vaste et sombre encadrement, dans une sauvage aspérité, au milieu de mornes sourcilleux et rapides dont les anfractuosités recèlent des falaises abruptes, des gorges profondes, au fond desquelles, au moment des grandes pluies, se précipitent et roulent avec fracas, sur leurs lits de roches, des torrents impétueux. Ces mornes limitent les Trois Ilets avec le Diamant el les Anses d'Arlets.

Devant le village, dans la baie, trois îlots, assez rapprochés, auxquels il emprunte son nom.

Au milieu du village, l'église où Joséphine fut baptisée, ainsi que ses sœurs, et où reposent son auguste mère, à côté de son père et ses deux sœurs. Ils avaient été tous enterrés dans le cimetière, contigu à l'Eglise, mais le 18 août 1891, un cyclone ayant détruit l'édifice, le maire des Trois-Ilets, M. Gabriel Hayot, décida de l'agrandir et deux ailes furent ajoutées au bâtiment primitif datant des premiers temps de la colonisation. L'église restaurée a ainsi la forme d'une croix. Pour édifier l'aile gauche, il a fallu empiéter sur le cimetière et englober une partie des tombes, justement celles de la famille de Tascher. Le marbre indiquant le tombeau de la mère, portant en lettres dorées les inscriptions désignées par l'Empereur, se trouve par suite à l'intérieur de l'église.

Dans l'aile droite, on voit une belle copie de l'Assomption de Murillo, don de l'Empereur Napoléon III, en 1866.

A l'occasion du centenaire de la mort de Napoléon Ier, une belle cérémonie se déroula le 5 mai 1921 dans cette humble église. Sur la façade d'entrée, un marbre commémore cet événement.

La place, devant l'Eglise, est paisible et déserte. Elle ne marque d'animation que le dimanche, à l'heure des cérémonies.

Par les soins de M. Gabriel Hayot, un petit musée a été récemment constitué, non loin de l'église. Il comporte quelques reliques, surtout des gravures. On y voit un berceau et un lit de jeune fille, que l'on dit avoir appartenu à Joséphine. L'authenticité est plus que douteuse, mais ces meubles sont bien de l'époque, du style à colonnes. Ils ont figuré à l'Exposition Coloniale de 1931, à Paris.

---

1 Cet endroit est appelé le bassin de la Reine.

***

Avec le même recueillement que les pèlerins qui visitent les lieux saints, j'ai pénétré dans cette humble église et, seul, pensif, j'ai vécu successivement par la pensée les heures pieuses où la chaste petite Yeyette venait plonger ses doigts mignons dans le bénitier de marbre ; la sortie de l'église, au son des cloches, accompagnée de ses sœurs, précédant le père, grave et solennel, et la mère, douce, affectueuse, distribuant des aumônes aux pauvres et des sourires aux amis. Puis, l'existence mouvementée, le voyage en Europe, le premier mariage, le veuvage, la prison, les pages glorieuses de l'éblouissante carrière du Corse, au profil d'aigle, aux cheveux plats, l'ascension de la belle créole au trône de France, le divorce — Waterloo, Sainte-Hélène !

Pour voyager dans le passé, il faut fermer les yeux. Derrière les paupières closes, quel merveilleux écran ! un éblouissement d'uniformes variés et chatoyants, bordés d'or ou d'argent ; des dolmans chamarrés de brandebourgs, des pelisses en sautoir, des fourrures, des casques aux crinières flottantes, des plumets multicolores, des aigrettes, des toilettes féminines merveilleuses, des bijoux somptueux, des perles, des diamants !

C'est alors que j'ai conçu le dessein d'écrire ce livre qui n'est pas une œuvre d'imagination mais de compilation et que j'offre à mes bons amis de la Martinique, toujours si accueillants, si empressés. La plupart des lettres de Joséphine contenues dans ce volume ont été déjà publiées par M. Frédéric Masson, et par Mme Bochsa, la nièce de Mme de Genlis, les autres ont été extraites de la collection Margry, nouvellement acquise par la Bibliothèque Nationale (manuscrits n° 9324 et suivants) ; celles de Napoléon ont été réunies et préfacées par le Dr Léon Cerf et par le bibliophile Pol André, dans un volume, Œuvres amoureuses de Napoléon, dont la plus grande partie avait déjà paru dans le *Recueil des lettres de Napoléon à Joséphine*[1], publié en 1833 par la reine Hortense. Ce n'est pas sans émotion que l'on relit ces lettres, que l'on feuillette les documents jaunis par le temps et qui dégagent tant de parfums, tant de gloire, reflétant les ambitions, les intrigues, les splendeurs, les joies et les tristesses de cette époque irradiante qui appelle les âmes. Sous les cendres du temps on retrouve le feu de la vie et de l'amour, une sensibilité désespérée, un immense besoin d'aimer et d'être aimée, une fatale disposition à pleurer et à souffrir.

***

Yeyette a maintenant trente-quatre jours. Le baptême a été fixé au 27 juillet 1763. Marion a revêtu sa robe de gala, toute moirée de fleur, sa chemise de batiste fine ajourée aux manches courtes, retenues par des boutons de corail, son grand foulard de soie, son collier de grains d'or, ses cuocs[2], ses belles broches aux larges camées, sa tête calendée. Fièrement elle porte l'enfant sur son bras, suivie par le parrain, messire Joseph des Vergers, chevalier, Seigneur de Sanois, son grand-père maternel, et la marraine, Marie-Françoise de La Chevallerie de La Pagerie, sa grand mère maternelle.

---

1 *Lettres de Napoléon à Joséphine*, Paris, 1929.
2 Grosses boucles d'oreille en or.

Le curé, sur ce front qui plus tard portera une couronne, dessine avec de la cendre le signe de la rédemption divine et ensuite, à la Sacristie, enregistre l'acte de baptême qui est signé par les parrain et marraine et contresigné par le curé Emmanuel.

La date exacte de la naissance de Joséphine a été beaucoup discutée[1] quoique celle du 23 juin 1703 nous semble parfaitement établie. La confusion vient de ce que, plus tard, Joséphine très coquette, a toujours voulu se rajeunir et que, par exemple, lors de son mariage le 9 mars 1796, avec Bonaparte, elle donna à l'état civil la date du 23 juin 1767, gagnant ainsi quatre années sur le temps. C'est que Bonaparte avait six années de moins qu'elle et une femme de trente-deux ans peut paraître vieille à un homme de vingt-six. Etait-ce un bien gros péché ? Le Cardinal de Richelieu, lorsqu'il voulut obtenir la confirmation papale de sa nomination à l'évêché de Luçon, étant de quatre ans au-dessous de l'âge canonique — il n'avait alors que vingt et un ans —, ne s'attribua-t-il pas lui aussi un faux acte de baptême ? A l'appui de son assertion il produisit l'acte falsifié de celui de son frère aîné, Henri.

Sa sœur Marie-Françoise ayant été baptisée le 6 avril 1767, elle fit tout simplement la transposition de l'année. Ultérieurement, certains biographes, se basant sur cette supercherie, ont donné pour épouse à Napoléon 1er, Marie-Françoise, née le 3 septembre 1766 baptisée, le 6 avril 1767.

Le duc de Tascher qui réside aux environs de Saint-Quentin, possédait un portrait de Joséphine, au bas duquel on lisait l'inscription suivante :

MARIE-FRANÇOISE TASCHER DE LA PAGERIE
IMPÉRATRICE DES FRANÇAIS. 1814.
PEINT PAR LETHIÈRE, GRAVÉ PAR WEGER.
et au-dessous : GALERIE ARTISTIQUE DE VERSAILLES[2].

Or, Marie-Françoise est morte aux Trois Ilets le 5 Novembre 1791, n'ayant jamais quitté la Martinique.

A Noisy-le-Grand, lors de son premier mariage avec de Beauharnais, le 13 décembre 1779, l'âge exact avait été fourni : le 23 juin 1763. Elle n'avait alors que seize ans et la supercherie n'avait pas sa raison d'être.

Autre confusion : l'acte d'inhumation de Joséphine, déposé à la mairie de Rueil (Seine-et-Oise) stipule :

> Le 2 juin a été inhumé dans l'église de cette paroisse, par autorisation du Ministre de l'Intérieur, l'Impératrice

---

1 Un écrivain anglais M. Thomas Fergusson, en se basant sur ce qu'il n'y a pas d'acte de naissance établie à la Martinique mais seulement un acte de baptême, a cru pouvoir avancer que Joséphine est née à Sainte-Lucie. Un mois après sa naissance elle aurait été transportée aux Trois Ilets, par mer. Aucun acte authentique n'est apporté pour appuyer cette légende. La famille de La Pagerie a possédé à Sainte-Lucie une propriété qui s'appelait Paix Bouche ainsi désignée parce que la maison d'habitation se trouvait sur un morne élevé et que pour y parvenir, le sentier était si rapide, que l'on s'essoufflait et qu'il devenait impossible de parler. Joséphine n'y alla jamais.
Par une vieille coutume, le sacrement de baptême était administré dans l'intimité, aussitôt après la naissance, et le baptême en cérémonie beaucoup plus tard.
2 Ce portrait a été volé par les Allemands en 1914.

> Joséphine, née Marie-Joséphine-Rose Tascher de La Pagerie, le 24 juin 1768, mariée le 8 mars 1796 à Napoléon Bonaparte, etc.

Dès qu'elle se sentit vieillir, Joséphine cacha son âge. Il en est de même de toutes les femmes. Lors de son incarcération aux Carmes, elle avait trente et un ans, elle en déclara vingt-huit.

Deux passeports, délivrés après sa libération, quoique différents d'une année, portent l'âge de vingt-neuf ans :

> *27 messidor, an III*.
>
> Les autorités constituées, tant civiles que militaires, sont requises de laisser librement passer et de prêter au besoin aide et assistance à la citoyenne Marie-Joseph-Rose La Pagerie, épouse d'Alexandre Beauharnais, et sa femme de chambre allant à Fontainebleau : Signalement de la citoyenne Beauharnais : Age vingt-neuf ans, taille cinq pieds, nez et bouche bien faits, yeux orange, cheveux et sourcils brun foncé, figure allongée, menton un peu saillant.
>
> Les membres du Comité de sûreté générale :
> CHÉNIER, BAILLEUL, BERGOEING.

> *et, le 5 brumaire, an IV*.
>
> Les autorités civiles et militaires laisseront librement passer la citoyenne Marie-Joseph-Rose La Pagerie, veuve d'Alexandre Beauharnais, allant à Fontainebleau avec son fils âgé de quatorze ans.
>
> Signalement de la citoyenne Beauharnais :
>
> Agée de vingt-neuf ans, taille de cinq pieds, yeux noirs, cheveux châtains, bouche petite, menton rond, front moyen, nez petit.
>
> *Les membres du Comité de Sûreté générale* :
> PERMATIN, CALES, KERVELEGAN, COLLOMBEI,
> GAUTHIER

L'âge varie ainsi que les détails sur sa personne ; dans l'un des passeports, Joséphine a les yeux orange, dans l'autre les yeux noirs ; dans l'un les cheveux châtains, dans l'autre brun foncé, dans l'un le menton saillant, dans l'autre le menton rond. Que de mignons mensonges !

On trouve d'ailleurs de pareilles contradictions dans tous les documents de l'époque, à la Martinique comme dans la métropole. Les actes d'alors étaient formulés sans précision et sans preuves. Le plus surprenant, c'est que l'on trouve l'acte de décès de Joséphine aux Trois Ilets alors qu'elle repose à Rueil. On se demande comment le brave Frère Marc, a pu se tromper à ce point :

> Le 5 novembre 1791, Nous Soussignés, curé de la paroisse des Trois Ilets, avons inhumé dans le cimetière de la dite

paroisse, le corps de feue Mme Marie-Joseph-Rose, fille légitime de feu Messire Joseph-Gaspard Tascher de La Pagerie et de Dame Marie-Rose des Vergers de Sanois, veuve Tascher de La Pagerie, décédée hier, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, et souffert une longue et cruelle maladie avec édification : ont assisté à son enterrement MM. les Soussignés et plusieurs autres qui ne signent, de ce enquis.

POUQUET de PUIYHERY, d'AUDIFFRET, DURAND
CADET-CLEUET, J. GOUJON, TASCHER, F. MARC,
Capucin curé des Trois Ilets.

Il s'agit évidemment de Marie-Françoise.

***

De l'enfance de Joséphine à la Martinique nous avons une précision dans la lettre qu'elle écrivit à ses enfants, le 9 thermidor, la veille de sa sortie de la prison des Carmes, alors qu'elle se préparait à la mort sur l'échafaud : Entourée d'esclaves et surtout des soins attentifs de la toute dévouée Marion[1].

Jusqu'à l'âge de dix ans, elle vécut en pleine liberté, courant à travers les champs de cannes, cueillant le long des allées les fleurs sauvages, les mangles, les goyaves, les abricots, les sapotes, les oranges, les bananes, les fruits défendus, les prunes-mombins dont le jardin abondait ; chassant les papillons et les oiseaux-mouches ; apprenant à danser la biguine et chantant des airs créoles.

La danse surtout, à la lueur des torches rouges dans la nuit noire, au son d'un tam-tam, l'attirait. Enlevés à leur tribu par la force, les esclaves retrouvaient dans la danse l'esprit de leurs lieux de naissance, car, en Afrique, chaque région a ses danses et ses rythmes propres, chaque danseur son sens du mouvement qu'il interprète à sa guise. Il brode à l'infini sur le même thème et sur la même musique et peut pousser ses interprétations spontanées, jusqu'au sublime de l'effort, de la souplesse et de l'équilibre.

Le nègre est né danseur et il est tout entier à la danse ! La foule qui l'entoure l'encourage de ses chants, rit avec lui, s'incarne à lui. Il danse dès qu'il sait marcher et rien n'est plus gracieux que de voir les jeunes louveteaux, nus et potelés, esquisser avec un sérieux absolu les pas des danses qui les entraînent à leur tour dans la coutume des ancêtres.

Tandis que les danseurs ondulent comme une grande masse de lave, on distingue un tout dont le motif principal est l'amour brutal et dont le cœur qui bat est le tam-tam. C'est la symphonie noire par excellence ! Elle s'accomplit avec une certaine majesté, sous ces divins clairs de lune des Antilles, dans l'éther de ces nocturnes enchanteurs aux lueurs de mercure, dans lesquels voguent les nuages majestueux aux teintes perles.

Lorsque le soleil s'est couché dans un éblouissement de couleurs, que les alizés ont cessé de chanter à travers les cocotiers, les filaos, les manguiers et les

---

1 Voir le chapitre : *A l'ombre de l'échafaud*.

palmiers, tout à coup on entend les premiers appels du tam-tam s'égrenant à travers la plaine, vibrants, entraînants : un frissonnement de plaisir parcourt les cases, tous les nègres, jeunes et vieux, se balancent et marquent la mesure. En hâte, ils accourent. Le démon de la danse a repris la race. Qu'importe les fatigues, la misère, les chagrins. Ils vont danser comme leurs aïeux dansaient il y a dix siècles, la bamboula.

Joséphine partageait les jeux de ses esclaves, parce qu'elle n'était ni insensible à leurs peines ni indifférente à leurs travaux, nous dit-elle. La bonté émanait déjà de son cœur. C'est pour enrichir des maîtres barbares que ces infortunés furent retranchés de la vie commune du genre humain ; c'est pour assouvir l'avarice américaine qu'ils végètent nus, sans asile, sans propriété, sans honneur, sans liberté. c'est pour éveiller les voluptés de l'Europe qu'ils sont dès l'enfance, pour la vie, et sans espoir, condamnés à ces supplices. Cependant les tyrans, dont ils sont les esclaves, ou pour mieux dire les bêtes de somme, se gorgent de richesses, s'enivrent de jouissances, sont rassasiés de plaisirs. Fiers d'une couleur qui n'est qu'un hasard de la nature, orgueilleux de quelques connaissances qui pourtant les tiennent à plus de distance des européens instruits que les noirs n'en conservent relativement à eux, non seulement ils oublient qu'ils sont chrétiens, mais encore qu'ils sont hommes. Et pour comble de cruauté, ils érigent en droits leur conduite impie, et justifient par des sophismes d'inquisiteurs un régime de cannibales.

Et c'est parce que Joséphine a poussé ce cri d'humanité que le vindicatif Barras a écrit : même dans sa jeunesse à la Martinique elle a marqué un goût particulier pour les nègres, et que les écrivains modernes, en quête de scandale, ont exploité cette phrase.

Joséphine avait beaucoup de cœur et beaucoup de jugement, l'esprit ouvert, les idées larges, aussi elle adopta, après 1789, avec empressement, les idées nouvelles, mais il faut reconnaître que le tableau général qu'elle fait de la colonie et ses déclarations sur la barbarie des colons blancs est exagéré. Beaucoup de maîtres étaient adorés de leurs esclaves, dont ils reçurent des marques d'un dévouement sans borne, à l'époque horrible des massacres. Plusieurs propriétaires des îles étaient même cités comme des modèles d'humanité et de bienfaisance et, dans ma tendre jeunesse[1], j'ai connu de vieux congos[2] qui regrettaient le bon temps de l'esclavage. Alors, ils avaient l'avantage d'être bien logés, bien nourris et ne travaillaient pas plus durement.

A la Martinique, il était même, alors, parmi les esclaves, un proverbe courant : heureux comme un nègre à Gallifet ? En effet, chez M. de Gallifet, les nègres étaient bien nourris, bien soignés et recevaient même, lorsqu'ils remplissaient bien leurs tâches, de l'argent et un petit coin de terre qu'ils cultivaient à leur profit. Lorsqu'ils étaient malades, les soins les plus grands leur étaient prodigués.

La servitude des noirs aux colonies n'était pas, comme on le pense généralement, un pesant despotisme qui accablait une masse de malheureux pour permettre à quelques rares privilégiés de jouir en paix d'immenses fortunes. Le maître n'avait pas sur son esclave l'autorité absolue du barbare africain. Il y avait bien quelques mauvais maîtres, mais les lois réprimaient les abus et la justice savait au besoin intervenir et les frapper durement.

---

1 L'auteur est né à la Guadeloupe.
2 C'est ainsi qu'on appelait les esclaves nègres venus du Congo.

Le 20 octobre 1670, le Conseil Souverain de la Martinique, cassa de ses fonctions un officier de milices, pour mauvais traitements envers ses esclaves, le condamna à 4.000 livres de sucre d'amende et lui interdit, à l'avenir, l'exercice d'aucune fonction publique.

Le 9 novembre 1707, il prononça une amende de 500 livres contre Gratien Barreau, lui ordonna de vendre dans le délai de quinze jours tous ses esclaves et lui fit défense d'en posséder à l'avenir.

Le 7 novembre 1735, la mulâtresse libre, Marthe Roblot, fut punie d'une amende de 1.500 livres, avec interdiction de toute puissance et autorité sur les esclaves et injonction de mettre les siens sous une direction étrangère, à peine de confiscation desdits esclaves.

En règle générale, les maîtres ont été bons et compatissants pour leurs esclaves ; en retour, ceux-ci ont montré un attachement inviolable à leurs maîtres, et, lors des troubles qui ont agité les colonies, beaucoup d'entre eux ont fait preuve d'une fidélité absolue, d'un dévouement sublime allant jusqu'au sacrifice de leurs vies.

A la Guadeloupe, lorsque l'implacable Victor Hugues, pour en chasser les Anglais, donna aux nègres une mensongère liberté et les appela sous les armes, ils répondirent à l'appel du conventionnel mais conservèrent néanmoins, du moins pour la plupart, une grande affection pour leurs maîtres exilés et dont les biens avaient été séquestrés. C'est ainsi qu'une dame Lesueur, qui avait émigré en 1794, osa revenir à la Guadeloupe en 1796, pour reprendre possession de la propriété qu'elle possédait sur la montagne Saint-Louis. Hugues refusa de la laisser débarquer. En apprenant la nouvelle, cent des anciens esclaves de Mme Lesueur descendirent à Basse-Terre, et entourant la demeure du Proconsul, réclamèrent à grands cris leur maîtresse. Ils furent dispersés à coups de baïonnettes et les plus récalcitrants jetés en prison.

Après le départ de Hugues, l'esclavage rétabli par Richepanse, ils s'empressèrent de rallier, avec une grande joie, leur ancienne maîtresse, revenu de l'exil, et se courbèrent sans murmurer sous une loi qui leur semblait plus douce qu'une liberté misérable et tyrannique.

Les hommes aventureux qui fondèrent les colonies françaises ne pouvaient avoir que les idées de leur siècle. Après avoir conquis ces pays merveilleux, ils essayèrent de réduire en esclavage les Caraïbes qui les occupaient ; la lutte fut atroce, ces populations guerrières refusant de se soumettre furent exterminées, leurs débris chassés et ils durent s'adresser à l'Afrique pour avoir des bras, afin de cultiver la terre. L'institution de l'esclavage remontait en Afrique aux temps les plus reculés et existe encore. Chaque année des centaines d'esclaves sont embarqués sur la Mer Rouge, venant du Soudan des Somalis et de l'Abyssinie pour être mis en vente sur les marchés de Transjordanie, du Hedjaz et du Nedjed. Un de ces gouvernements prélève même une taxe de deux livres par tête sur tous les esclaves importés et le rapport est intéressant. Le prix de ces esclaves varie, les plus chers sont les belles filles Gallas d'Abyssinie dont le superbe corps et le teint couleur de café font d'elles la femme idéale pour les harems d'Arabie. Le trafic du sombre ivoire est, de nos jours, d'un revenu intéressant pour les commerçants d'Addis-Abeba. Les négriers de l'époque n'ont fait qu'exploiter cette condition et il est certain qu'aux Antilles les nègres avaient une existence plus heureuse que celle que des rois barbares leur faisaient mener

en Afrique, où ils étaient surchargés de rudes travaux, exposés à de cruelles famines, aux tourments de la soif et facilement dépossédés de la vie.

A la Martinique, ils avaient une existence plus heureuse, les chaînes de leur servitude étaient plus légères et les nécessités suprêmes de la vie leur étaient assurées. Les châtiments infligés aux esclaves n'étaient pas, à de rares exceptions, très sévères. Celui du fouet, qui n'a été aboli dans notre marine militaire, que depuis la Révolution de 1848, était appliqué et accepté en Europe comme très naturel par les Français, les Anglais, les Allemands et les Russes. Les coups donnés étaient gradués suivant l'importance de la faute et ne pouvaient dépasser le chiffre de vingt-neuf.

Délivrés de l'horrible pensée d'être rôtis vivants et servis sur la table de leurs maîtres africains, aucun ne conservait le désir de retourner au pays natal et ils vivaient satisfaits, dans un climat doux et tempéré. Leurs besoins étaient satisfaits, plus de souci du lendemain et ils avaient pour se baigner des eaux limpides, des eaux pures qu'ils buvaient avec délices, en se souvenant des eaux bourbeuses et saumâtres de leur contrée d'origine.

***

Au XVIIIe siècle, la société coloniale était représentée par trois éléments distincts : 1° les blancs, qui par l'intelligence, la fortune, l'éducation, tenaient le premier rang. Il y avait les grands blancs, cadets de famille, traités alors par les lois comme le sont aujourd'hui les cadets anglais, qui demandaient aux aventures lointaines une fortune digne de leur naissance, quelquefois un abri contre les lettres de cachet, contre les édits qui punissaient le duel, contre des créanciers intraitables. Ce sont eux qui, se jetant bravement dans les hasards et les périls, sont devenus des héros de colonisation comparables aux plus brillants types de l'Espagne et du Portugal : d'Esnambuc et d'Oregon aux Antilles, la Salle à la Louisiane, Flacourt à Madagascar, Cartier et Champlain dans l'Amérique du Nord, La Bourdonnay et Dupleix dans l'Inde. Il n'y avait guère alors de famille en France qui n'eût son représentant aux colonies. L'oncle revenant des colonies millionnaire ou chevalier de Saint-Louis était l'espoir de tous les neveux, l'honneur de tous les châteaux.

Les grands blancs, nobles reconnus par l'enregistrement des titres au greffe du Conseil Souverain, étaient tous propriétaires de la terre. Ils possédaient les sucreries, les cultures, les maisons.

2° Les petits blancs, recrutés en France dans le tiers-état, au double titre d'émigrants libres et d'engagés. Les libres émigrants étaient de toutes professions : laboureurs qui échappaient à la corvée, artisans qui fuyaient les corporations, marchands munis de pacotille, matelots avides de liberté, négociants malheureux dans la métropole, médecins, avocats, gens à gages. On les appelaient en créole, pobants. Des îles voisines arrivaient des flibustiers, des corsaires pour vendre leurs prises et des planteurs qui ne voulaient point rester sous la domination anglaise. Les engagés étaient exactement ce qu'ont été les engagés indiens. Comme on n'avait pas encore posé en principe que le blanc ne peut travailler sous le ciel des tro1 piques, l'engagé français s'employait sans répugnance dans les mêmes champs que les noirs, aux mêmes cultures, portant les mêmes fardeaux, obéissant au même fouet, et comme lui trompant sa fatigue par quelque refrain, écho de la patrie absente. Des armateurs de Dieppe, du Havre, de Saint-Malo recrutaient ces engagés pour les colonies, c'était une

industrie courante et leurs services étaient engagés pour trois ans — plus tard l'engagement fût réduit à dix-huit mois —, à la seule condition du transport gratuit et d'un salaire annuel de cent livres de petun (tabac). Cette formation régulière du travail ne disparut que par suite de l'importation en masse des esclaves noirs et l'irruption violente de la traite. Il ne faut donc pas dire, lorsque l'on constate les préjugés de race qui existent de nos jours aux Antilles, que c'est là le triste fruit de deux siècles d'oppression légale, de domination abusive et l'inévitable expiation de l'iniquité de la race blanche[1]. L'antipathie qui existe entre les classes est un fruit corrompu de la politique, une haine sourde sans cesse ravivée par certaines doctrines qui malheureusement se donne libre cours aux époques électorales. A l'origine de notre histoire coloniale, des blancs et des noirs travaillaient, côte à côte, la terre ; les blancs n'avaient qu'une supériorité, c'est qu'ils pouvaient, le temps d'engagement fini, reprendre leur liberté, aspirer à la propriété, à la fortune, tandis que le malheureux noir restait esclave. Quelques-uns seulement, à la suite d'actes de dévouement, obtenaient leur libération. Aujourd'hui que la justice, la liberté, l'éducation, la propriété, le droit commun, également garantis à tous, sont des conditions fondamentales de la société, il est regrettable de ne pas voir s'établir une entente cordiale entre les divers éléments de la population.

Les lois étant revenues à la justice, il est à espérer que la nature reprendra tôt ou tard son influence conciliante. A mesure que les héros et les victimes des luttes civiles descendent dans la tombe, l'amertume des souvenirs s'efface ; les complots et les poursuites, les condamnations et les souffrances des temps agités tendent à disparaître. Après la prescription de l'oubli, les générations nouvelles s'uniront de nouveau par les liens de l'amitié sinon de l'amour, la religion et l'éducation les y préparent dès l'enfance par la présence commune à l'église et aux écoles. C'est ainsi que, dans les colonies espagnoles et portugaises, se sont formées des races mixtes qui président aux destinées de leur pays, de concert avec la race primitive, sans que la dignité humaine en gémisse. Si des sentiments différents portent la race anglo-saxonne à se conserver pure de tout mélange[2], sans incriminer ce trait de mœurs nationales, nous ne saurions y voir un modèle absolu à suivre. La sociabilité qui porte les peuples de souche gauloise et latine à s'allier, même par le sang, aux peuples les plus divers, pour les élever au christianisme et à la civilisation serait-elle moins digne d'estime que la fierté des races saxonnes, qui les refoulent pour ne pas se souiller de leur contact ?

3° Entre les noirs et les blancs se plaçaient les mulâtres, appelés par euphémisme homme de couleur, qualification qui demeure. Jusque vers 1674, les enfants de couleur avaient suivi le sort de leur père, et furent libres en principe dès la naissance, en réalité dès la majorité, c'est-à-dire vingt-cinq ans. Dix ans plus tard, Louis XIV, si bon père pour ses enfants illégitimes, cédant aux inspirations qui lui firent révoquer l'Edit de Nantes, précipita dans l'esclavage les enfants nés du commerce d'un blanc avec une négresse. Sous Louis XV, tout mariage entre un blanc et une femme de couleur, d'une nuance quelconque, fut interdit. Ces violences légales survécurent à la philosophie et la Révolution, puisque, en 1802, Bonaparte rétablit d'une main les édits qui excluaient les noirs et homme de couleur du territoire français, pour prévenir le mélange impolitique et scandaleux qui peut en résulter dans le sang français et de l'autre remettait en

---

1 N'oublions pas que sous Louis XVI il existait encore des serfs en France.
2 C'est le but d'Hitler.

vigueur l'esclavage et la traite. La politique opposait ses égoïstes calculs à la nature. Aujourd'hui que les lois ont nivelé toutes les différences sociales, de caste ou de race, des rapprochements sont à prévoir. Le nombre seul des hommes de couleur prouve que la prétendue répugnance des deux races est une fiction et les mariages se font de plus en plus fréquents. L'heure de complète réconciliation est encore éloignée, le passé est trop récent, mais le temps fait son œuvre.

***

A l'époque de Joséphine, la vie de famille, à la Martinique, était toute patriarcale. Chaque famille composait un hameau. Outre la maison principale, il avait plusieurs bâtiments assez proches au milieu desquels se trouvait la sucrerie et la grande case à petun[1]. Sous le vent de la sucrerie, les cases à nègres, chaque couple d'esclaves ayant la sienne.

Il y avait un commandeur dans chaque famille[2] dont le soin était de faire travailler les esclaves et sur lequel on se reposait de tout. Il recevait, comme appointements, de mille à trois mille livres par an, suivant l'importance de l'exploitation, il mangeait à la table du maître et tous les serviteurs lui obéissaient entièrement.

Éloignée des centres d'approvisionnement, chaque famille avait son jardin potager et sa basse-cour, clos par de petits citronniers ou des arbrisseaux, dont les épines longues et menaçantes, fermaient l'entrée ou empêchaient les animaux de sortir.

Les viandes salées, venues de France, et les légumes du pays, étaient l'ordinaire de la table du maître, sauf les dimanches, où, pour recevoir les parents et amis, on tuait alors poulets d'Inde, volailles, cochons de lait et les gibiers qui abondent : perroquets, ramiers, perdrix, grives, manicous et aussi les écrevisses que l'on trouve dans toutes les rivières.

Aux esclaves, il était délivré, par semaine, la quantité nécessaire de bœuf où de porc salés. Cette quantité n'excédait jamais une demi-livre par tête et par jour. Ils avaient en abondance des patates, des ignames, des malangas, de la farine de manioc, des bananes et leur boisson ordinaire était le maby ou le oüycou, fabriquée avec des plantes du pays.

Les colons vivaient en paix les uns avec les autres, sauf quelques contestations inévitables pour leurs bornes et les lisières de leurs habitations. Les visites étaient fréquentes entre eux et c'était toujours l'occasion de faire bonne chère. On se faisait gloire de traiter avec abondance les invités et les bons vins de

---

1 Nom américain du tabac. La plante fut plus tard nommée tabac, parce qu'on la tirait dans le principe de Tobago, et enfin nicotine, du nom de M. de Nicot, qui l'avait fait connaître en France le premier. Le tabac fit la fortune des planteurs coloniaux avant l'introduction de l'industrie du sucre aux Antilles. C'est vers 1644, que la canne de Batavia, cultivée de haute antiquité dans .l'Inde et la Chine, importée en Espagne par les Arabes, fut introduite par les Espagnols dans l'archipel américain. Dix ans après, un juif venu du Brésil, Benjamin Dacosta (les descendants existent encore à la Barbade) apportait à la Martinique les premiers engins à sucre, et un demi-siècle plus tard, la canne avait remplacé le petun et l'indigo qui, avec le cacao et le rocou, s'étaient partagés avant cela les champs.
2 M. Blanqué était le Commandeur de la famille de La Pagerie.

France et de Madère coulaient copieusement. Le chef de famille, père de nombreux enfants, maître d'un grand nombre d'esclaves, possesseur d'une sucrerie, représente parfaitement les premiers hommes décrits par la Bible.

Les exploitations coloniales, par leur nature, entraînaient forcément l'isolement du propriétaire et les colons, toujours avides de nouvelles, accueillaient avec joie les visiteurs. Cette curiosité était encore incitée par le sentiment de la conservation, car les Anglais étaient toujours prêts à attaquer les Français et, avant même toute déclaration de guerre, des expéditions parties de Montserrat, d'Antigue, de Saint-Christophe ou de Barbade se précipitaient sur les habitations isolées, tuaient les propriétaires, brûlaient les établissements et enlevaient les esclaves. Il fallait se mettre en garde contre ces dangers incessants. Il fallait aussi connaître les actes de l'autorité. Ces actes étaient portés à la connaissance de tous par des publications faites au prône, pendant la messe du dimanche, jour où les habitants se rassemblaient dans les villes et bourgs.

Dès l'origine de la colonisation, l'hospitalité avait été pratiquée avec faste. Le Père du Tertre a écrit :

> Ils sont fort charitables à secourir les malades qu'ils appellent Malingres, ce sont de pauvres Torqueurs qui ont mangé leur fait, ou d'autres qui achèvent leurs trente-six mois, qui tombant malades n'ont aucune retraite. Je ne sçaurois oublier icy ce que j'ay très souvent veu de mes yeux à la Guadeloupe chez le sieur Dorange, sa Case estoit la maison des pauvres, il avoit une chambre qui ne servoit qu'à les recevoir, et sa femme leur lavoit les pieds, et les assistoit avec toute sorte de charité et de tendresse : tout le monde en estoit édifié, car cette maison, qui estoit sur un grand chemin estoit ouverte à tous les palans,et j'y ay veu quelquefois jusqu'à trente personnes, qui après avoir mangé au soir tout le pain de la Case, alloient avec luy arracher du Manyoc, afin d'en faire pour le déjeuner du lendemain. Dieu a éprouvé ce bon habitant comme Job : car après avoir passé le plus beau temps de sa vie à la Guadeloupe, où il estoit des plus accommodez, il en fut chassé — comme l'on dit — le baston blanc à la main ; mais il luy a rendu à la Martinique, sept fois autant qu'il en avoit perdu.
>
> L'hospitalité est fort pratiquée dans les Isles, et c'est une chose merveilleuse de voir l'empressement que ceux de la Martinique témoignent aux nouveaux venus : car quelquefois il descendra cent cinquante personnes d'un navire à terre, qui sont bien receus et bien régalez par des gens qui ne les ont jamais veus : parce qu'encore qu'il n'y ait point d'hostelleries dans les Isles, l'on ne laisse pas d'estre bien reçeu par tout. Quand on va d'un quartier à l'autre, on ne fait point de difficulté d'entrer dans la première Case qu on trouve sur le chemin, le Maistre reçoit son Hoste avec civilité, luy présente le bout de petun pour fumer, et du vin ou de l'eau de vie ; si le voyageur veut tarder, on luy tend un lict, et il peut s'asseurer d'estre le bien venu.
>
> Cette hospitalité s'exerce mesme entre les habitans des Isles différentes, quand ils vont de l'une à l'autre : où ils font

> leurs affaires sans rien débourser. Quand on a la moindre connoissance chez une personne, quand ce ne seroit que de l'amy de son amy, ou de quelqu'un de mesme pays : l'on y est aussi familier que chez soy, l'on y demeure les semaines et les mois entiers, et ceux qui vous reçoivent s'estiment honorez de ce que l'on a préféré leur Case à d'autres.

Le goût de la toilette était très prononcé aux Antilles où les richesses seules établissaient des distinctions entre les colons et où les officiers seuls tenaient rang. Les hommes, ayant qualité de soldat, portaient l'épée, ils aimaient le beau linge, ils avaient des chemises de toile de Hollande, fort belles, avec cravates au col ayant plus d'une aune et demie de longueur. Les hauts-de-chausses étaient de quelque beau drap ou de quelque belle serge brodée de passement d'or et d'argent ou chargés de quantité de galands.

Les femmes jouissaient du privilège de leurs maris et le luxe chez elles suivait la progression de la fortune. Rien n'était trop beau, trop à la mode, trop riche ou trop cher pour elles. Aussi on importait de France une grande quantité de toiles les plus fines, de mousselines les plus belles et les mieux travaillées, les perruques les plus à la mode, les chapeaux de castor, les bas de soye et de laine, les souliers, les bottines, les étoffes d'or et d'argent, les galons d'or, les rubans, les cannes, les tabatières, les dentelles, les coëffures de femme de quelque prix qu'elles puissent être, la vaisselle d'argent, les montres, les pierreries. Enfin, tout ce qui faisait l'habillement des hommes, l'ameublement et l'ornement des maisons, surtout les parures des femmes, car le sexe est le même partout, c'est-à-dire, vain, superbe, ambitieux.

Tout est promptement et chèrement vendu. Les marchands n'ont point à appréhender de n'être pas payés. Quand les maris sont un peu difficiles sur ce point, elles ont toutes des talents merveilleux pour les attendrir et quand cela manque, elles savent à la perfection faire de l'indigo ou du cacao de lune, avec quoi elles contentent les marchands qui, accoutumés à ces manœuvres, leur prêtent la main et leur gardent religieusement le secret.

Si les femmes avaient la passion des toilettes et des bijoux, les hommes avaient celle du jeu. Avec le progrès des richesses, cette dernière s'était développée à un tel point que la loi dut intervenir pour essayer, mais en vain de la réfréner.

La première ordonnance contre les jeux du hasard date du 4 novembre 1744, le roi faisant défense à toutes personnes de quelque rang, qualité et condition qu'elles soient, de jouer ni de donner à jouer à des jeux prohibés, notamment à ceux appelés les trois dés, le tope et tingue, le passe-dix, les deux dés, le quinquinove, le mormonique, le hoca, la bassette, le pharaon, le lansquenet, la dupe, le biriby, la roulette, le pair ou non, le quinze, les petits paquets, à peine de désobéissance et de prison et sans préjudice des autres condamnations qui pourraient être prononcées. Les passions humaines sont plus fortes que les lois. Les richesses accumulées aux colonies entretinrent la passion du jeu, comme le duel, aussi prohibé, resta toujours la loi régulatrice de la société coloniale. Les doublons espagnols et les moëdes portugaises continuèrent à s'entasser sur les tables où ils étaient gagnés ou perdus avec une égale insouciance.

> Nous avons ouï raconter, par de vieilles personnes qui en avaient reçu le récit de leurs pères, des choses incroyables de la fureur où était portée cette passion, dit M. Rufz. Les

tables étaient couvertes de moëdes de Portugal et des doublons d'Espagne. On jouait sans désemparer des jours et des nuits, oubliant tout. Plus d'un héritage, plus d'une cargaison servirent d'enjeux. On eût dit que la passion de l'aventure qui avait présidé à la formation des colonies, ne sachant plus où se prendre, était passée dans le jeu. Un goût pour tout ce qui est prompt, pour tout ce qui est hasard en est resté dans notre population : les voies lentes de l'expérience et de l'économie ne lui vont guère et usent toute son ardeur ; elle aime à tout jeter au vent de la fortune. Dans ce pays d'ouragans, de tremblements de terre, de volcans, il semble que la nature ait voulu coordonner les sentiments des hommes à l'effervescence du sol. Ce ne sont que vives et impétueuses saillies, convulsives explosions, sensibilité rapidement éteinte. Ne cherchez pas dans cette société les doux et les paisibles amusemenzs que donnent les lettres, les arts ou la science. Le duel qui, avec les raffinés de Louis XIII et les tapageurs de la fronde, était entré dans les éléments de la colonie, le duel était resté la suprême loi du pays. Jamais, en aucun temps et en aucun pays le duel ne fut observé, cultivé avec plus de dévotion. Ce n'était pas comme ailleurs quelques passes d'armes, un jeu d'adresse et de bravoure, c'était le duel à coup sûr, le duel toujours meurtrier, le duel, instrument d'intimidation, de vengeance et de domination, le duel comme première et dernière raison de toutes les contestations. Bien qu'en 1725, 1744, 1751, on eut renouvelé les ordonnances qui en autorisaient la poursuite, il fut présenté au Conseil souverain, par le sénéchal du Fort-Royal, une liste de dix-sept personnes qui, dans une année avaient succombé à des combats singuliers. Les jeunes créoles s'y dressaient dès l'enfance, comme au but principal de la vie. Les femmes étaient presque aussi sensibles que les hommes, dit Thibault de Chanvalon, au point d'honneur attaché à la valeur. Une femme se croyoit déshonorée si la bravoure de son mari pouvait être suspecte. Mais, est-il donc étonnant que le duel ait été en si grande vénération parmi nous ? Outre que c'était une coutume des aïeux, si l'on veut bien considérer dans quelle position se trouvait le colon, obligé de faire tète à des populations esclaves, toujours un contre dix, on conviendra que si le courage est partout la qualité fondamentale de l'homme et sans laquelle on ne peut en espérer rien de bien, pour le colon, c'était une vertu de première nécessité, celle qui imprimait le respect de sa personne et de son autorité.

En 1751, de Chanvalon traçait ainsi le portrait des colons des Antilles :

Ils sont braves, intrépides, généreux. Sujets aussi fidèles que s'ils avoient le bonheur de voir leur Souverain et de le servir de près ; leur éloignement, leur séparation du royaume ne les décourage point pendant la guerre ; elle ne

sert qu'à faire mieux connoître que le nom François est dans leur cœur au-dessus de tout.

Artifices, séductions, entreprises ouvertes et tentées avec les plus grandes forces, tout a été employé en différens tems et sans succès par les ennemis.

Cette bravoure et cet attachement pour leur Souverain produisent une soumission aveugle pour leurs chefs, qui n'est pas moins connue en France dans toute son étendue ; soumission d'autant plus remarquable, qu'elle n'est point affoiblie par cette intrépidité qui leur foit tout affronter, et qui a sçu conquérir et conserver les colonies ; par l'habitude qu'ils ont de commander à des esclaves et d'être obéis ; par une constitution organique, jointe à la nature du climat, à la liberté qu'inspirent les mœurs du pays, et qui sembleroit les porter à l'indépendance, si leur zèle n'étoit pas inébranlable. Dès qu'ils reçoivent de leurs supérieurs un ordre qui leur annonce une mortification, ou même une détention, ils accourent d'eux-mêmes pour s'y soumettre, aussi promptement qu'ils volent au combat contre l'ennemi.

C'est dans nos Isles qu'on voit accomplir ce vœu de la nature et de la politique, qui exige qu'aucun homme ne soit inutile à la société. Tous les Américains ont un état ; et malgré leurs affaires domestiques, tous leurs jours sont dévoyés à la patrie.

Les uns sont destinés à la défendre par les armes ; la paix n'est pour eux qu'un exercice continuel, employé à modérer par la discipline militaire cette ardeur, qui est le vrai soutien de nos colonies.

Les autres chargés du maintien des loix et de la sûreté publique, y consacrent leurs veilles, leurs travaux, et même leurs fortunes, sans autre espoir, sans autres prétentions que l'honneur seul, avec un désintéressement qui devroit servir d'exemple à toute la terre. La justice dans les conseils supérieurs de nos colonies est comme celle qu'on obtient du ciel ; elle est accordée gratuitement à celui qui la réclame.

S'il survient une alarme pour la patrie, tous les corps n'en forment qu'un seul ; le magistrat court se confondre dans les rangs avec le militaire et combattre à ses côtés.

C'est dans ces climats encore où l'on exerce avec empressement envers les étrangers, sans exception de personnes, cette généreuse et tendre hospitalité, dont l'histoire ne nous offre plus que les anciennes traditions des premiers âges du monde.

Si le reproche que l'on fait aux Américains, que l'ostentation a souvent part à la noblesse de leurs procédés, n'est pas injuste, ce défaut tourne au moins au profit de l'humanité. Un arbre utile et plein de sève n'en est pas moins précieux,

pour quelques fruits insipides et superflus, qui se trouvent mêlés avec les présens dont il nous enrichit.

La bienfaisance et la bonté de leur cœur ne s'étend pas en général sur leurs nègres. Ils sont la plupart trop sévères et trop peu compatissans pour eux. Si la sûreté publique et la malice des esclaves sont le prétexte ou le principe des traitemens qu'ils éprouvent, la perte de leur liberté, le désespoir de leur situation, ne devoient-ils pas attendrir en leur faveur ? L'intérêt même des maîtres l'exigeroit. Mais quels sont les hommes qui n'abusent pas de l'autorité, surtout quand l'usage qu'ils en font paraît nécessaire à leur conservation ?

On les accuse d'être décidés dans leurs volontés, vifs, prompts et impatiens. L'influence reçue de la chaleur de leur climat, l'habitude d'être servis par des esclaves dès leur enfance, la faiblesse générale de leurs parens pour eux, toutes ces causes qui, quand ils viennent en France, s'y réunissent à l'activité du sang dans la jeunesse, les font juger à cet égard en Europe avec sévérité.

Ils doivent peut-être à ce caractère le bonheur qu'en ne puisse pas leur reprocher aucun de ces procédés marqués au coin de la lâcheté, de la trahison ou de quelque autre bassesse d'âme. A peine a-t-on quelque exemple à la Martinique d'aucun crime commis par un créole.

Ils ont la franchise en partage ; ils la doivent sans doute à l'opinion qu'ils ont d'eux-mêmes ; ils sont confians et sans soupçons, comme sans dissimulation et sans ruses.

La société retire deux avantages de leurs qualités ; on ne voit point dans nos colonies de mendians ni de voleurs.

La souplesse de leur corps les rend propres à acquérir toutes les connaissances, soit que ces dispositions viennent de quelque constitution qui appartienne aux pays chauds, soit que cette souplesse du corps provient en tout ou en partie de l'usage où l'on est de ne pas les assujetir chez la nourrice dans des langes, soit enfin qu'elle soit due aux exercices auxquels ils sont habitués dans nos iles dès leur enfance.

Mais la même cause qui leur donne ces avantages, en arrête le progrès ; l'imagination, cette faculté de l'âme qui ne peut souffrir aucune contrainte, qui presque toujours augmente la vivacité des passions, rend les Américains aussi inconstans qu'indépendans dans leurs goûts ; elle les entraîne aux plaisirs ; qui forment pour eux des obstacles invincibles. Revenus à l'Amérique, la chaleur du climat, les mœurs du pays achèvent de les porter à la dissipation.

Le propriétaire d'une sucrerie ne quittait que rarement son habitation. Les plus riches possédaient dans les villes — Fort-Royal ou Saint-Pierre — un logement où ils descendaient le dimanche pour assister à la messe et visiter les parents.

Le même écrivain, Thibault de Chanvalon, cité plus haut, nous a légué un portrait des femmes créoles :

> Leur cœur est fait pour l'amour, il l'allume aisément ; mais parmi ses triomphes, il ne peut pas compter celui de leur indolence. Elles aiment tendrement, sans s'occuper des moyens de séduire, soit que les soins qu'elles prendraient dussent trop leur coûter, soit qu'elles les regardent comme des raffinemens de coquetterie, plus propres à altérer l'amour qu'à l'embellir.
>
> Elles s'attachent fortement à celui avec lequel elles sont unies ; cependant dès qu'il n'est plus, sa perte décide le bonheur d'un autre. Il n'est presque point de veuve qui, malgré sa tendresse pour ses enfants, n'efface bientôt par un second mariage le nom et le souvenir d'un homme dont elle paraissait éperduement éprise.
>
> Tout entières à ce qu'elles possèdent, elles sont rarement infidèles à leurs maris. La pureté de leurs mœurs est soutenue, ou par leur propre vertu, ou par la difficulté de cacher leurs désordres dans un pays, dont la manière de vivre ne se concilieroit pas avec les précautions nécessaires à la galanterie, ou par leur fierté, peut-être même par leur indolence, encore plus par le défaut d'attaques. Elles en sont garanties par le goût dépravé des hommes pour les négresses.
>
> On sent bien que leur fidélité est presque toujours suivie d'une jalousie extrême.
>
> Bien différentes des Américains, elles écoutent froidement le récit qu'on leur fait à tout instant des agrémens de la France. Rien ne peut émouvoir leur curiosité ni leurs désirs pour les déterminer à venir y fixer leur séjour. Attachées à leur climat elles ne peuvent rompre leurs habitudes ; la plupart préfèrent de laisser venir leurs maris seuls en Europe.
>
> Ce fait donc a des exemples fréquents, et qui sembleroit contredire leur attachement pour leurs maris, et même leur jalousie, n'auroit-il pas aussi son principe dans cette même indolence et cette fierté, qui peuvent leur faire craindre la comparaison de l'éducation qu'elles ont reçue avec celle des Françaises, et les effrayer sur les soins nécessaires pour les en rapprocher ?
>
> Cette réflexion se concilie d'ailleurs avec leur grande timidité, ou cette espèce de honte qu'elles ont presque toutes à se produire dans le grand monde.
>
> Leur fermeté d'âme surmonte la faiblesse excessive qu'elles ont pour leurs enfants, elles s'en séparent pour les envoyer en Europe, dès que le moment de leur éducation est arrivé. Cependant cette séparation leur annonce une absence d'un

> grand nombre d'années, et souvent même une absence éternelle.
>
> Le défaut de volonté et d'émulation, qui est une suite de leur nonchalance, leur fait négliger les talens et les exercices attachés à l'éducation. La danse seule peut vaincre cette indolence, à tout âge, et malgré la chaleur du climat. Cet exercice paroit ne les fatiguer jamais. On croiroit que c'est le plus vif de leurs plaisirs, ou le seul auquel elles soient sensibles.

Ce portrait de la femme créole est incomplet et ne mentionne pas ses deux plus admirables vertus. Mère tendre et dévouée, elle ne laisse pas à une étrangère le soin d'allaiter son enfant, et c'est sans doute à cette magnifique vertu de la maternité qu'a été due cette race créole qui tranche sur la race française et a formé un type accompli, plein de force, de souplesse et de grâce. Thibault de Chanvalon a omis aussi de raconter les admirables vertus que déploie la créole au chevet des malades à qui elle sait prodiguer les soins les plus tendres et les mieux entendus. Dans ces terribles circonstances, quand il s'agit surtout d'arracher à la mort des êtres chers, la créole se transfigure. La femme nonchalante, tout à l'heure, devient de fer et passe sans dormir des mois entiers auprès de ce malade qu'elle couvre de sa tendresse, et ne tombe brisée enfin par cette énergie surhumaine que lorsqu' elle a vaincu la nature ou que la nature l'a terrassée en lui enlevant l'être qu'elle lui disputait. Qui n'a pas vu une créole luttant ainsi désespérément contre la maladie, a été privé de l'un des plus sublimes spectacles que la femme donne au monde.

Les poètes ont chanté sur tous les tons les grâces exquises de la créole ; ils ont vanté toutes ses perfections, sa beauté idéale, son œil noir où luisait le soleil de sa patrie. Nous n'essayerons pas de refaire un portrait qui est toujours incomplet.

Nous ajouterons seulement ce portrait tracé par un créole de la Guadeloupe :

> Les femmes créoles joignent ordinairement à un bon cœur, de l'ingénuité, de l'esprit naturel qu'elles ne cultivent pas assez, et surtout des mœurs très chastes. A la vérité, on trouve quelquefois parmi elles des coquettes et des étourdies, dont la conduite est inconséquente ; mais il y en a très peu sur lesquelles la médisance ait véritablement le droit de s'exercer. Amies sincères, tendres amantes, elles font aussi des épouses fidèles ; ce à quoi je trouve qu'elles ont un double mérite, puisque rien n'est plus commun que de les voir encore à la fleur de l'âge, et avec tous les charmes faits pour captiver le cœur d'un honnête homme, abandonnées de leurs maris pour des créatures laides, maussades, rebutantes.

Les riches propriétaires, possédant géreurs et économes pour diriger leur exploitation, avaient de nombreux loisirs. Ils ne faisaient que surveiller leurs géreurs. Presque tous gens de compagnie, ils se réunissaient avec plaisir, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, pour causer et faire bonne chère. Les promenades

à cheval, les repas près d'une rivière, les excursions, le bal, le jeu permettaient de dévorer une existence que l'oisiveté aurait rendu autrement intolérable.

Les fréquentes visites entretenaient l'amitié et les mariages s'ensuivaient. On mariait les jeunes filles très jeunes, parfois onze ans, selon les arrangements des familles. Ordinairement, les mères préféraient les accorder de bonne heure à des jeunes hommes habitant l'île, que de les promettre à des nobles de la métropole qu'elles n'avaient jamais vus ni connus, afin de les conserver près d'elles.

Sur les propriétés, c'était le maître qui distribuait la justice et les châtiments, car le juge n'intervenait que pour réprimer les crimes. Il avait sous ses ordres des géreurs, des économes et des commandeurs pour exécuter ses instructions. Le soir, quand les esclaves avaient terminé leur tâche quotidienne, tout l'atelier se rendait devant la maison du maître ; les géreurs et les commandeurs rendaient compte des travaux accomplis, recevaient les ordres pour les travaux du lendemain ; les punitions méritées étaient appliquées, puis, sur un signal, la prière s'élevait au ciel et se terminait par un *Exaudiat* pour le roi et la maison royale.

Eclairé par la lumière des torches, d'un côté le chef de la famille, entouré de sa femme et de ses enfants, de l'autre, le groupe des esclaves, ce spectacle était saisissant et avait une grandeur touchante.

Peu à peu, le silence se faisait autour de la demeure du maître. La soirée se passait en épanchement de famille. Une douce joie brillait dans tous les regards. Les cœurs étaient alors simples et les idées communes. L'union la plus complète régnait entre les membres de la famille. Les enfants se courbaient avec une entière soumission devant la volonté des aïeux et respectaient les cheveux blancs des vieillards qui leur enseignaient à aimer ces trois choses saintes : Dieu, le Roi, la Femme.

L'heure du sommeil étant venue, l'aïeul, comme chef de famille, ayant à ses côtés la compagne vénérable qui lui avait aidé à supporter les traverses d'une existence, souvent très mouvementée, entouré de ses enfants, de ses petits-enfants, de domestiques attachés à sa maison, tous à genoux, têtes nues et les yeux baissés, prononçait à haute voix la prière du soir. Le matin, la même scène attendrissante se renouvelait.

Le chef de famille était généralement droit, probe, religieux, sévère pour ses enfants, bon pour les esclaves, toujours juste. Quel que fût son attachement pour ses enfants, il se familiarisait peu avec eux, cependant il en était vénéré.

***

Yevette avait trois ans, une petite sœur, Catherine-Désirée, était venue au monde depuis un an et demi et courait partout dans la maison, lorsqu'un événement naturel effroyable vint bouleverser l'existence paisible aux Trois Ilets. Un cyclone !

Le 13 août 1766, lorsque le personnel de l'habitation fut réveillé par la cloche[1], la chaleur était étouffante, les maringouins[1] obscurcissaient l'air. La mer était,

---

1 Aux Antilles, sur les habitations, tout se fait aux sons d'une cloche. La cloche appelle au travail le matin, sonne l'heure du déjeuner, commande la reprise du travail et indique la fin de la journée. Elle sert aussi à annoncer les grands événements, les cyclones, les incendies.

très agitée, quoique le ciel fut complètement calme, l'air pur et le soleil resplendissant. M. de Tascher trouva sur la galerie de l'habitation un voisin, le vieil ouboutou2 caraïbe, Pakiri, venu pour lui annoncer l'approche d'un ioüallou3. Cette effroyable perturbation de l'atmosphère avait produit sur leur race une terreur si profonde que les Caraïbes étaient persuadés que le mauvais génie, Tuira, le déchaînait sur eux comme une vengeance.

Avec le talent d'observation propre aux sauvages, vivant en contact constant avec la nature, Pakiri attachait une grande importance à certains faits qui échappent à l'attention des autres, et, il communiqua à M. de Tascher que, pressentant une tempête, il avait été sur des pitons isolés qui dominent la vallée, avait allumé un bûcher de bois vert donnant au lieu de flammes une épaisse fumée, qui, dans la stagnation absolue de l'atmosphère s'était élevée verticalement sans aucune déviation mais, lorsqu'elle eut atteint les régions supérieures de l'air, avait perdu son aplomb, s'était inclinée vers le nord et couchée dans cette direction par un vent venant du sud.

Il avait aussi remarqué, la veille, que le soleil s'était couché tout rouge, tandis que le vent passait au sud. C'était présage de mort, misère, tempête. Pakiri savait prédire le temps comme l'avenir. C'est ainsi qu'avant l'arrivée de Colomb, une comète avait traversé le ciel, et le ouayacouli binale4 d'alors, son aïeul, avait annoncé que des guerriers inconnus allaient venir d'un pays lointain, au delà de l'Orient, et qu'une pluie de sang inonderait l'île. Quelques années plus tard, les Espagnols étaient venus et, au nom de la civilisation, sous la bannière d'un Christ-Roi, bon et compatissant, conduits par un moine hidalgo, ils avaient fait connaître aux Caraïbes les mêmes exécutions, les mêmes carnages qu'aux Indiens du Mexique et du Pérou.

Alarmé par cette constatation il était venu prévenir qu'une tempête approchait sur la région, et qu'il fallait prendre toutes les dispositions appropriées. Le vent du sud, s'établissant dans les couches élevées de l'atmosphère pendant que les plus basses, demeurent stagnantes, est irrévocablement le présage d'un de ces terribles cyclones qui, durant l'hivernage, désolent les Antilles et font des dégâts effroyables.

Bientôt, les oiseaux de haut vol qui sont les premiers à connaître l'approche du fléau, les ramiers surtout, vinrent s'abattre sur les maisons tandis que les iguanes5, les guimbos6, les serpents tête de chien, les agoutis, les manicous et de multiples animaux, quittant leurs abris dans la montagne, venaient, craintifs, s'abriter dans les cases des nègres et les ajoupas des Caraïbes.

On ne sentait encore aucun souffle de vent ; les feuilles des arbres pendaient le long des branches, sans le moindre mouvement. On aurait dit que la vie s'était retirée des végétaux. Mais toute la nature prenait par degrés un aspect qui inspirait l'effroi. La mer se soulevait et bouillonnait comme l'eau dans une chaudière en ébullition. Elle avait changé sa température et son niveau ; au lieu

---

1 Nom donné aux Antilles aux moustiques.
2 En caraïbe : chef, capitaine.
3 C'est ainsi que les Caraïbes désignaient la tempête. Le mot ouragan des Européens vient des Grecs.
4 En caraïbe : grand homme du passé.
5 Ils ont disparu de la Martinique.
6 Grosse chauve-souris.

d'être moins chaude que l'air, elle l'était beaucoup plus. Sa surface s'exhaussait sous une pression inconnue.

A 10 heures du matin, les eaux franchissaient leurs limites habituelles, débordaient les côtes, s'avançaient dans le lit des rivières dont elles refoulaient le courant. Des marsouins, des dorades, des bonites, des thons, des bancs entiers de poissons quittaient la pleine mer et s'engageaient entre les rochers du rivage, pour fuir un danger dont ils avaient la prévision, quoique les hommes ne pussent encore le connaître par leurs obscures perceptions. Un ressac, venant du fond de la mer, déracinait les grands fucus pélagiques, détachait les coquillages et les mollusques cramponnés aux rochers, faisait sortir de leurs gîtes sous-marins des crustacés énormes, les langoustes, les lambis et les crabes, et poussait sur le rivage, pêle-mêle, tous ces animaux.

Alors l'atmosphère devint le théâtre des grands phénomènes précurseurs de l'ouragan. Le ciel se voila de vapeurs qui changeaient entièrement son aspect, le soleil prit la couleur rouge-obscur d'une fournaise qui s'éteint. La clarté du jour diminua par degrés, d'abord blafarde, fausse, tremblotante, comme pendant une éclipse totale, elle s'obscurcit totalement. Un rideau de nuages sombres couvrait le ciel tandis qu'une brume sortie de la mer des Antilles, s'élevait dans la région moyenne de l'air et enveloppait tout l'horizon.

La famille de Tascher était réunie devant la maison principale, dont les portes et fenêtres avaient été clouées et barricadées. Elle était entourée de ses esclaves et des caraïbes groupés autour du chef Pakiri. Comme dans toutes les circonstances extraordinaires, M. de Tascher, d'une voix calme et grave commanda les prières pour implorer la miséricorde divine. Tout le monde est à genoux, le moment est solennel et ces prières prennent un caractère sublime. Il récite les litanies à la Vierge auxquelles toutes les voix répondent au milieu du fracas du tonnerre et le hurlement du vent.

Soudain un long mugissement sous-marin annonça l'approche du danger et fit jeter à tous un cri de terreur tandis qu'ils se précipitaient dans l'intérieur de l'habitation. Un flot impétueux, un raz de marée, venant du nord-ouest, s'avançait sur un front immense, à travers les détroits ouverts entre les îles. Lancé par une force prodigieuse, il surmontait les eaux, les couvrait par une autre mer bouillonnante et formait à leur surface un courant furieux dont la direction était contraire à la leur.

Derrière ce grand mascaret océanique rugissait le vent de la tempête. Toutes les toitures sont arrachées et volent dans l'espace, les maisons sont tordues, renversées, déchiquetées ; les cases des nègres, les ajoupas des Caraïbes, les arbres, les cultures sont ravagés, anéantis, dispersés tandis que de la nue commence à tomber une pluie diluvienne, une pluie d'eau salée, qui emplit et obscurcit encore plus l'atmosphère. Chaque goutte d'eau est énorme et fait dans sa chute le même bruit que la grêle la plus grosse. Le ciel est sillonné d'éclairs qui illuminent les nuages rasant le sol, de tous les points du compas.

La maison principale en bois, n'existe plus. Seule, la sucrerie, construite en murs a résisté. De Tascher, avec sa famille, les esclaves et les Caraïbes vont s'y réfugier. Ils y passent la nuit, nuit d'angoisse et de frayeur ; les vieux et les enfants sont mis en sûreté dans la chambre à bagasse. A minuit, des secousses sismiques viennent ajouter aux horreurs de la tempête. On aurait cru que l'île entière allait s'abîmer dans les gouffres de l'Océan. Les Caraïbes qui s'étaient portés au rivage pour ramasser les poissons, avaient, devant l'éminence du péril,

gagné des grottes ou des cachettes, enfoncées dans les mornes où ils se savaient à l'abri du vent.

A trois heures du matin, le vent diminua. Une dernière crise terrible et ce fut la fin des convulsions de la nature. Un calme relatif succéda. L'obscurité restait toujours complète. Dans un coin, à genoux, tenant dans chaque bras l'une de ses fillettes, Mme de Tascher priait et sollicitait le pardon de la divinité.

Au jour, la lumière reparut, faible, blafarde ; le ressac, dont la violence avait déchiqueté la grève, s'était abaissé sensiblement et était devenu moins impétueux. Tout autour des survivants quel horrible spectacle ! la désolation, la destruction, la mort !

L'île entière est recouverte de débris, d'arbres déracinés, de branches cassées ; les routes sont lavées, crevassées, obstruées ; les rivières ont transporté des blocs énormes, des arbres arrachés de la forêt ; les ponts ont été enlevés, les terrassements détruits, les terres inondées, les cultures anéanties, les animaux noyés et, à Fort-Royal, 28 navires français et 7 anglais ont été jetés à la côte, perdus totalement, ainsi que de nombreuses embarcations ; 90 personnes ont péri dans les ruines de leurs maisons. A Saint-Pierre seulement on compte 700 blessés.

De la maison des Tascher il ne reste que les fondations. Il faudra s'installer, tant bien que mal, et vivre dans la sucrerie. On fait ramasser dans les champs environnants les meubles qui peuvent être restaurés, les lits à colonnes en courbaril, qui, par la dureté de leur bois, ont résisté à la destruction, les ustensiles de ménage. Mme de Tascher, quoique enceinte d'un troisième enfant, a vaillamment supporté ces émotions. Vingt jours plus tard, le 3 septembre, elle accouchait d'une fille, Marie-Françoise.

Ces perturbations atmosphériques sont fréquentes aux Antilles, mais heureusement elles ne sont pas toujours aussi destructives. A la Martinique, le cyclone du 10 octobre 1780 fut le plus terrible connu ; 9.000 personnes périrent dans l'île. A Fort-Royal, la cathédrale, 7 églises et 140 maisons furent renversées ; l'hôpital fut emporté et 1.500 malades et blessés ensevelis sous les décombres.

On classe les cyclones en deux catégories : la bourrasque à bananes[1] et le cyclone, suivant le degré de violence du vent. Les Caraïbes faisaient aussi cette distinction : la bourrasque à bananes était appelé Allibienli, et le cyclone Ioüallou. Les colons français donnèrent le nom d'ouragan à ce phénomène épouvantable qui pendant deux siècles resta mystérieux dans son horreur grandiose, pour tous ceux qui en cherchaient les lois, jusqu'à une époque récente, entre 1866 et 1870, lorsque le capitaine américain Maury établit scientifiquement la théorie qui, plus tard, reprise et développée par M. H. Faye, membre de l'Institut et du Bureau des Longitudes, guide aujourd'hui nos marins.

***

Le calme est revenu aux Trois-Ilets. La vie a repris son cours habituel, l'hivernage tire à sa fin, la saison des pluies est terminée et les beaux jours sont proches, car tout l'archipel est rarement troublé, même par des perturbations légères, durant la période qui marque la belle saison, de novembre à juin.

---

1 Parce que le vent a seulement renversé les bananiers.

La venue de Marie-Françoise, la troisième fille, a nécessité l'agrandissement des logements établis dans la sucrerie et une vaste galerie a été construite autour. Joséphine grandit dans ce milieu. Peu de distractions, de temps à autre une visite à Fort-Royal et le dimanche régulièrement, la réunion de la famille. Elle adore les poupées, les colliers de grains d'or, les bijoux, les madras multicolores, les foulards de soie et elle fait collection de papillons et de coquillages. Elle aime aussi les friandises, les sucres à la menthe ou au coco, la confiture et la gelée de goyave, les dentelles au four, la pâte de frangipane, la farine de coco, le pain-maïs et la canne à sucre.

Chaque matin elle se rend à la rivière et plonge dans l'eau cristalline, pour déguster au retour le petit verre d'anis doux préparé par Marion.

Le comte de Montgaillard, officier de Royal-Vaisseaux, dans ses Souvenirs, nous raconte qu'elle dansait comme une fée, était amoureuse comme la colombe. De tous temps la danse a été la grande passion des créoles et Joséphine prit des leçons d'un nommé Francis, maître de ballet et premier danseur de la comédie de Saint-Pierre, qui avait fondé une Académie de danse. Elle apprit aussi la peinture avec un sieur Fourbisseur, peintre en miniature, mais pour la musique elle ne montra aucune disposition.

Elle passait de longues heures dans un grand hamac. Aux Antilles, la sieste est traditionnelle. Dans le lointain, sur la mer, des voiles blanches passaient et fuyaient, entraînant sa pensée vers ce pays lointain — la France — qu'elle désirait tant connaître. Après le dîner, elle prenait plaisir à conter aux petits négrillons, qui l'écoutaient avec extase, ou avec frayeur, des histoires de fées et de monstres ; ou bien, allongée dans sa berceuse, avant que le sommeil ne vienne auréoler ses rêves, tandis que son imagination voguait jusqu'aux plus lointaines étoiles, Marion lui chantait des ballades créoles :

Yo ka crié ou fleur, cheti z'amie à moin
Mais qui qualité fleur ! Zaillet ou jasmin ?
Tubérèze ou lilas ? liothrope ou violette ?
Pensée ou coclicot ? fleur jaune ou baraguette ?
Fleur à zombi ou lis ? trompette ou zacacia ?
Fleur d'orange ou zicac ? non cé pas tout ça.
Quand yo ka miré vous, yo ka dit c'est la rose
Quand di grand bon matin li a demi éclose.

Ou bien l'éternelle chanson :

Adieu foulard, adieu madras,
Adieu grain d'or, adieu collier chou,
Doudou à moin li ka pati,
Hélas, hélas, cé pou toujours.[1]

Bonjou missié le consignataire
Moin ka vini fai on pétition
Doudou à moin li ka pati
Hélas, hélas, cé pou toujours.

Bâtiment là qui dans la rade là,
Kalé méné doudou moin allé
Doudou à moin y ka pati

---

1 A chaque couplet, les deux derniers vers sont bissés.

Hélas, hélas, cé pou toujours.

***

Joséphine a bientôt dix ans. Il faut penser à compléter son éducation, à lui apprendre les belles manières. Sa mère décide de la confier, ainsi que sa sœur cadette, à la supérieure du couvent des Dames de la Providence, à Fort-Royal. Cette maison d'éducation pour les jeunes filles, très florissante alors, avait été fondée en 1764 par le R. P. Charles-François de Coutances, vice-préfet apostolique et supérieur général des Missions des Capucins aux Iles du Vent d'Amérique. Les statuts de l'établissement avaient été approuvés par le Conseil Souverain, le 10 septembre 1764, et dans ses instructions aux religieuses, chargées de donner l'instruction aux jeunes filles, de les former aux bonnes mœurs et de les élever selon les préceptes de la Religion Catholique, Apostolique et Romaine, nous lisons :

> L'éducation des filles dont peu de personnes sentent les conséquences, et dont tout le monde ressent les inconvéniens, tient aux premiers principes de la société, parce qu'étant chargées, par les lois de la nature, des premiers soins de notre enfance, elles le sont aussi de nos premières impressions, de nos premiers sentimens et de nos premières connaissances ; d'où sortent les mœurs publiques, le bonheur dès familles, et par conséquent exige un détail d'instructions proportionnées à des devoirs si importans.
>
> C'est pourquoi nous recommandons dans notre école, de leur imprimer de bonne heure cette pudeur et cette modestie de sentimens qui font le plus bel ornement de leur sexe : cette douceur et cette bonté du caractère qui en fait l'agrément de la société : cet esprit de sagesse et de discrétion si essentiel pour le gouvernement d'une famille ; cet amour du travail, de l'ordre et de l'économie qui en fait le soutien d'une maison, ainsi des autres vertus qui forment le fonds de leur éducation, et dont la lecture et l'écriture ne font que la moindre partie.
>
> Mais pour fixer les idées publiques sur la nature de cet établissement, nous déclarons que nous n'avons eu d'autre intention que de fournir aux jeunes filles du quartier Fort-Royal, des moyens plus simples, plus faciles et plus à portée de leur procurer une éducation chrétienne ; que nous n'avons eu dessein d'établir une communauté régulière, mais simplement une maison d'école tenue et desservie par une société de demoiselles vivant en commun, sous le nom et la protection de la divine Providence, sans autres possessions ni revenus ; sans vœux, ni engagemens ; sans singularité de vie, ni d'habillemens ; sans autre clôture que celle qui convient à la décence et à la sûreté d'un pareil établissement ; enfin, sans autres motifs ni vues que le bien et l'avantage de ceux qui voudront ne profiter.

Après ce préambule le P. Charles-François établit les statuts de l'Ecole.

Le principal objet de votre établissement étant l'éducation des Filles, vous devez apporter tous vos soins et toute votre application à les former aux devoirs de la Religion et de la Société : leurs parents ne vous les confient que dans cette vue, et en vous en chargeant, vous en contractez l'obligation.

Rappelez-vous donc souvent à l'esprit, que leur salut éternel et le bonheur de leur famille dépendent en quelque manière de vous, afin de vous encourager à supporter les peines et les désagrémens qui sont inséparables de cet emploi.

On peut rapporter tout ce qui concerne l'éducation des Enfans à ces trois points principaux : leur former le cœur par des sentimens, l'esprit par des connaissances et le corps par des façons.

Les premiers sentimens que vous devez leur inspirer, c'est l'amour de la Religion et celui du travail, qu'on doit regarder comme les deux principales parties de l'Education des Filles : pour les instruire solidement de la Religion, il ne suffit pas de leur apprendre simplement le catéchisme. L'histoire de l'ancien et du nouveau Testament, surtout les principaux traits, comme la vie des Patriarches, de Jésus-Christ, des Apôtres et des Saints leur en imprimera des sentimens plus solides ; c'est pourquoi Moïse recommandait si soigneusement aux Israélites de raconter à leurs enfans les actions de leurs Ancêtres, et les prodiges que Dieu avait opérés en leur faveur.

Attachez-vous à leur donner de bonne heure le goût et les règles d'une piété simple, tendre et sincère, éloignée de ces grimaces et de ces momeries qui rendent la vertu ridicule. Retranchez avec soin les dévotions de caprice et de fantaisie ; qu'elles fréquentent les sacremens dans les fêtes principales.

L'amour du travail est la seconde partie que vous devez leur recommander avec plus de soin, parce qu'une fille qui n'a ni attache ni affection pour les occupations journalières, se livre infailliblement à la molesse, à la dissipation, dont les suites ne peuvent être que funestes ; c'est pourquoi vous vous appliquerez à leur apprendre à filer, à coudre, à broder, à faire en un mot, tout ce qui convient à une Fille pour son utilité propre et pour celle de sa famille ; surtout à leur donner cet esprit d'ordre, d'arrangement et d'économie si précieux pour la conduite d'un ménage et le gouvernement d'une maison.

Les connaissances les plus utiles, à des Filles, sont la lecture, l'écriture et l'arithmétique ; mais il est surtout essentiel de leur apprendre à lire correctement. Le meilleur moyen, pour cet effet, est de leur faire apprendre par mémoire l'abrégé de l'histoire tant sacrée que profane ; de leur en faire répéter par chapitre à haute voix dans la classe, et de leur

> en faire souvent raconter les principaux traits en forme de conversation, afin de cultiver leur mémoire, et de leur donner plus d'aisance et de facilité à parler.
>
> Prenez garde de ne pas négliger non plus dans vos Enfans, les avantages du corps, ce sont pour les Filles des dons précieux de la nature ; si l'éducation ne les donne pas, elle en peut au moins corriger les défauts.
>
> Appliquez-vous donc à leur donner des manières simples et unies ; les façons affectées gâtent les plus belles qualités naturelles ; comme la danse sert beaucoup a leur donner les agrémens de l'attitude et du maintien, vous leur en procurerez un Maître sans scrupule, mais avec choix et discrétion.
>
> Veillez exactement sur leurs manières, leurs démarches, leurs habillemens, afin que tout y annonce l'honnèteté, la pudeur et la modestie, qui font le plus bel ornement du sexe.
>
> Que la Maîtresse des pensionnaires soit exacte à se trouver à leur lever et à leur coucher, afin que tout s'y passe dans les règles de la bienséance et de la retenue, et qu'elle couche elle-même dans leur dortoir, pour être plus à portée d'y veiller pendant la nuit.
>
> Ces principes suffiront pour les instruire de leurs principaux devoirs, mais faites attention que ce sera bien moins par les châtimens que vous corrigerez leurs défauts, que par la conduite que vous garderez à leur égard ; que vos avis soient donc doux et insinuans, les réprimandes courtes et sérieuses, et les corrections rares et modérées.
>
> Saisissez, dans les conversations particulières, les momens de leur confiance, pour leur faire connaître leurs défauts : les plus ordinaires et les plus préjudiciables aux Filles, sont les fantaisies, les caprices, les entêtemens qui leur donnent un esprit difficile et un caractère insociable.
>
> Ne souffrez point de ces petits rapports des unes contre les autres, et ne marquez de préférence à aucune, ce sont des semences de jalousie entre les enfans, qui passent souvent jusqu'aux parens.

Venait ensuite le règlement de l'école.

Les enfants assistaient à la messe de sept heures, et se rendaient à l'école à huit heures précises, ne sortaient le matin qu'à onze heures, rentraient l'après-midi à une heure et ne sortaient le soir qu'à cinq heures.

Elles n'entraient ni ne sortaient sans avoir salué la maîtresse de classe, et pendant le temps de la classe aucune ne sortait sans permission.

Chacune avait un sac à ouvrage marqué à son nom. On accordait une après-midi de congé chaque semaine, le samedi.

Les enfants étaient partagées en quatre classes. La première des commençantes, la seconde de celles apprenant à lire, la troisième, de celles apprenant à écrire, et la quatrième, de celles apprenant l'arithmétique.

Chacune de ces classes étaient divisées en deux parties égales, afin que le total fut séparé en deux.

On commençait en entrant par réciter à genoux la prière *Veni creator spiritus*, avec l'oraison, après laquelle on distribuait l'ouvrage à toutes ensemble, dans la salle du travail ; ensuite, on faisait passer la première partie dans la salle de l'école où les maîtresses des classes les enseignaient pendant une heure, après quoi les renvoyaient au travail, et faisaient passer la seconde partie à leurs places aussi pendant une heure.

Chacune avait soin de laisser son sac à ouvrage à sa place, afin de ne point causer de désordre en reprenant l'ouvrage.

La maîtresse du travail leur faisait garder le silence et veillait à ce qu'elles s'occupassent exactement. Elle avait soin, pendant ce temps, d'apprendre à chacune des commençantes en particulier à répéter leurs prières correctement, et demandait alternativement aux autres le catéchisme ; ensuite, lorsqu'elles avaient toutes, passé le temps prescrit à l'école, et qu'elles étaient réunies, on leur faisait, pendant un quart d'heure, une lecture de catéchisme historique qu'on leur faisait apprendre par mémoire, autant que possible ; on chantait ensuite un cantique, après quoi on disait la prière *Sub tuum præsidium* avant de les congédier.

L'après-midi on observait le même ordre que le matin, excepté que l'on prenait l'heure du maître de danse, entre quatre et cinq heures.

Toutes les fautes contre les devoirs de religion : par exemple celles qui auraient manqué de respect et de révérence dans l'église, ou à faire leur prière, ou proféré quelques paroles de jurement, étaient mises à genoux au milieu de l'école, autant de temps que la gravité de la faute l'exigeait.

Toutes les fautes contre la charité : par exemple, celles qui avaient disputé avec leurs compagnes, ou qui les avaient injuriées ou qui étaient d'un esprit ou d'un caractère difficile, étaient mises sur une sellette au milieu de la classe, autant de temps qu'il était nécessaire pour leur amendement.

Toutes celles qui avaient commis des fautes contre la retenue et la modestie, soit à l'école, soit au dehors, étaient mises sur le banc de pénitence.

Toutes celles qui se tenaient malpropres, par leur faute et négligence, étaient placées sur un banc particulier.

Les fautes de classe contre la lecture, l'écriture, etc., étaient punies par un ruban noir attaché en forme de cocarde à leur coiffure ou bonnet, qu'on leur faisait porter autant de temps qu'il était jugé nécessaire.

Celles qui reprochaient à leurs compagnes ou rapportaient au dehors les pénitences faites dans la classe, étaient punies comme celles qui avaient manqué de charité, et comme l'esprit de révolte et d'entêtement était la plus grande et la plus considérable de toutes les fautes, s'il arrivait qu'aucune eût le malheur d'y tomber, les maîtresses de classe ne pouvaient les punir sans en avoir conféré avec la supérieure qui ordonnait la qualité du châtiment.

Les premières de chaque classe étaient placées sur le banc des récompenses ; celles qui l'avaient occupé pendant un mois de suite, portaient pendant huit jours une rosette de ruban blanc sur le devant de leur coiffure ; celles qui l'avaient occupé pendant trois mois de suite, étaient récompensées par un prix.

Joséphine séjourna au dit couvent jusqu'à la mort de sa sœur Catherine-Désirée, survenue le 16 octobre 1777. Faible de constitution, les médecins avaient fini par diagnostiquer la tuberculose et la pauvre enfant s'en alla dans un crachement de sang, à l'âge de treize ans.

Le corps fut transporté et inhumé aux Trois-Ilets.

ACTE DE DÉCÈS DE CATHERINE-DÉSIRÉE.

> Le seize octobre 1777, j'ai inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de demoiselle Catherine-Désirée de la Pagerie, âgée de treize ans.
>
> Signé : TORAILLE, D'HOMBLIÉRE, PAYAN et frère THÉODOSE de COLMAR, capucin, curé.

Après la disparition de sa sœur, Joséphine est restée auprès de sa mère.

Un an plus tard, exactement le 18 décembre 1778, le bruit du canon, réveillant les plus amers souvenirs, se faisait entendre dans le lointain, au sud de l'ile. Ce sont les Anglais qui attaquent Sainte-Lucie où les La Pagerie avaient une petite propriété.

La France étant entrée dans la guerre d'Amérique pour soutenir les colonies anglaises qui s'étaient soulevées et avaient proclamé leur indépendance, sous le nom d'Etats-Unis d'Amérique, l'Angleterre nous attaquait dans les Antilles. Par les traités de Paris et de Versailles, signés en 1763, l'Angleterre avait reconnu l'indépendance des Etats-Unis et la France avait recouvré aux Antilles les iles Sainte-Lucie et Tobago ; en Afrique, le Sénégal ; en Asie, Pondichéry et Mahé.

Des hauteurs de la partie sud de la Martinique on pouvait suivre la bataille. Toute la population s'y était portée, abandonnant le travail des champs. Tout fait prévoir un succès pour les Anglais, l'ile n'étant pas proprement défendue. Les forts, démantelés par les canons de la flotte ennemie, ne répondent déjà presque pas, le pavillon français ne flotte que sur l'un d'eux, et le général Meadows qui a débarqué 1.300 hommes d'élite, vétérans de la guerre d'Amérique, occupe bientôt les environs de la ville de Castries, lorsque soudain, à l'horizon, apparaissent des voiles qui, poussées par un vent favorable, approchent en ligne de bataille. C'est la flotte de l'amiral Destaing : 12 vaisseaux, des frégates, des transports et 9.000 hommes de troupes de débarquement.

La nuit étant proche, d'Estaing décide d'attendre le lendemain pour attaquer. Dès le lever du soleil il fait attaquer, en même temps que le marquis de Bouillé, à la tête de 5.000 hommes, opère un débarquement afin de prendre à revers les 1.300 hommes de Meadows. Les Français chargent avec impétuosité, ils sont reçus par les Anglais à la baïonnette, après une décharge meurtrière d'artillerie. Repoussés, les Français reforment leurs rangs et par trois fois reviennent à la charge. Finalement ils doivent abandonner le champ de bataille. 400 hommes ont été tués. D'Estaing obtient la permission de relever les blessés au nombre de 1.100. Pendant dix jours il reste sur les lieux et le 29, tous ses hommes valides ayant été embarqués, il prend le large. Aussitôt, le chevalier de Micoud qui

commandait le fort fait offrir une capitulation dont les termes favorables sont acceptés. Le commandant et la garnison, prisonniers de guerre, sont envoyés à la Martinique pour servir d'échange[1].

D'Estaing, plus heureux par la suite, profita de l'absence de l'amiral Byron, qui commandait en chef la flotte anglaise, pour prendre Saint-Vincent et la Grenade. Il devint la terreur de nos ennemis dans les Antilles jusqu'au jour où il reçut l'ordre, avec 22 vaisseaux et 10 frégates, de se rendre sur les côtes américaines du Nord pour participer à la lutte d'où devait sortir l'indépendance des Etats-Unis.

***

Le 22 février 1779, le général François-Claude-Amour, marquis de Bouillé était nommé Gouverneur général des Iles sous le Vent[2]. A son arrivée à Fort-Royal, il fut reçu en grande pompe.

Moreau de Jonès, qui accompagnait le nouveau Gouverneur, nous a donné un aspect de la ville de Fort-Royal à cette époque :

> La rade, d'une vaste étendue, est distribuée par mouillages différents, selon les opérations navales et le tirant d'eau des bâtiments, et ceinte dans son pourtour de mornes d'élévations, de structures et d'aspects singulièrement variés. A l'entrée de la baie, à gauche, un grand saillant en resserrait l'ouverture : la Pointe des Nègres, promontoire basaltique par lequel se termine une coulée de lave longue de 8.000 mètres. De l'autre bord, se projetait en avant de la côte du Sud, l'islet à Ramiers, dont les batteries se croisaient avec celles de la Pointe des Nègres, pour défendre l'entrée de la rade : un énorme amas de blocs prismatiques, superposés confusément et dépassant une élévation de cent pieds. En face des vaisseaux qui pénètrent dans la baie, Fort-Royal[3], grand rocher péninsulaire de tuffa volcanique, dont le sommet est coupé dans toute sa longueur par des batteries étagées, formidables pour l'époque. Au revers, un port profond nommé le Carénage. Le glacis qui se déploie en avant du front d'attaque de la forteresse est une promenade charmante, ombragée par des tamarins, arbres dont l'ombre épaisse ne permet point aux rayons du soleil tropical de la traverser. La ville borde cette promenade et s'étend sur un terrain de remblais et d'alluvions, au pied de la montagne, que couronnent les fortifications d'un pentagone régulier : le

---

1 Rapport du général Meadows à l'amirauté anglaise.
2 De Bouillé s'était distingué pendant la guerre de Sept ans. Durant les premières années de la Révolution, il commanda les armées de l'Est et c'est lui que consulta Louis XVI lorsqu'il projeta sa fuite. De Bouillé présida à toutes les dispositions de cette fuite qui devint futile par l'arrestation du roi à Varennes (21 juin 1791). A son tour, de Bouillé dut fuir et il alla en Russie, puis en Angleterre, où il écrivit ses *Mémoires sur la Révolution française*, Londres 1797, publiés à Paris en 1801. Il mourut le 14 novembre 1800.
3 Le grand Ruyter et 3.000 hollandais du comte de Stirum voulurent s'emparer de la Martinique en 1674 (20 juillet) et subirent une humiliante défaite de la part de 110 colons français, aidés de quelques marins, qui étaient enfermés dans ce fort.

> fort Bourbon. Une plage demi-circulaire, baignée par une mer sans marée, couverte de pirogues et de matériaux, garnie dans toute sa longueur de magasins pour les denrées coloniales et les marchandises d'Europe. Les maisons sont construites en charpente, couvertes en essentes, et tenues très basses dans l'appréhension des tremblements de terre ; pas de vitres aux croisées, ce qui étonne les Européens, mais elles sont environnées d'une si brillante verdure et il s'élance de leurs jardins des arbres dont le port est si élégant, qu'on oublie facilement l'imperfection des ouvrages des hommes en admirant la beauté de la nature sous ce puissant climat.

De nos jours, la ville, construite sur un terrain marécageux que les générations successives ont drainé, comblé, exhaussé, possède 43.000 habitants. Les rues rectilignes se coupent à angle droit, et les maisons sont toujours construites en mur et en bois, les plus récentes en ciment armé, toujours pour résister à la fois aux incendies, aux cyclones et aux tremblements de terre. Elles comportent en général deux étages. La Savane, grande place publique, est, comme autrefois, la promenade favorite de l'après-midi. Un jardin — Desclieux — offre à toutes les heures de la journée l'ombre fraîche de ses allées et le charme de ses massifs aux tons variés. Sur les mornes environnantes, on voit de très jolies villas, dont les plus renommées sont celles du plateau Didier.

En 1779, on voyait, partant du rivage, la zone des cultures de la canne à sucre s'élever par des gradins disposés concentriquement comme ceux d'un amphithéâtre colossal. Au-dessus paraissaient, en bosquets, symétriquement plantés, les caféiers qui donnent au milieu de l'Atlantique équatoriale, les moissons parfumées de l'Arabie. On découvrait, au milieu, encadrées dans le feuillage des arbres, des maisons champêtres éparses sur la pente des coteaux et souvent indiquées au voyageur par des palmiers solitaires.

Au delà de la zone habitée, une immense forêt séculaire qu'environnait, à leur base, les montagnes du centre de l'île, se déployait comme un péristyle dont les colonnes étaient des arbres de cent pieds de haut. Le dôme de verdure qu'ils soutenaient ne laissait point pénétrer les rayons du soleil, tant les rameaux étaient multipliés et le feuillage touffu. Du centre de cette forêt s'élançaient cinq pics aigus, pyramidaux, dont la lave porphyritique était recouverte d'un bois d'arbrisseaux fleuris. Ces pics sont liés ensemble par de grandes courtines moins élevées que leurs sommets. Le polygone que formait ces projections gigantesques renfermait jadis le foyer du volcan — le Carbet — d'où sont sorties les éruptions qui ont engendré toutes ces fertiles campagnes, de même que la vallée de l'Etna, la patrie du blé, dit-on, et la corbeille de fleurs de la Sicile, est surgie du mont Etna.

Ces belles montagnes[1] étaient considérées par les habitants primitifs de l'archipel comme le berceau du genre humain et lorsque la race indigène en fut chassée par les Caraïbes[2], elle en consacra le souvenir en imposant leurs noms

---

1 Les pitons du Carbet dressent leurs cimes harmonieuses à plus de 1.200 mètres.
2 Venus de la terre ferme, les Caraïbes conquirent les îles et tuèrent tous les habitants mâles.

aux plus hautes montagnes d'Haïti où elle fut chercher une autre patrie. Au rapport de Pierre Martyr d'Angheria, dans la plus vieille relation qui ait été faite des premiers voyages de Christophe Colomb, cet illustre navigateur, en passant devant la Martinique, à la vue des pitons du Carbet, apprit ces particularités par les indiens d'Haïti embarqués à bord du vaisseau amiral.

***

En cette même année, 1779, un compagnon d'armes du Gouverneur général de Bouillé, le célèbre Paul John — surnommé Jones — recevait du Congrès américain le commandement d'une flotte. S'étant par la suite emparé d'un gros vaisseau anglais, deux fois de force supérieure à son navire, pour cet exploit Louis XVI lui offrit une épée d'or. La paix signée, il prit du service dans la marine russe, fut nommé contre-amiral par Catherine II et, après diverses tribulations, mourut à Paris en 1792.

UNE EXCURSION AU MONT PELÉE - LE PREMIER AMOUR

Nous voici au mois de mai 1779. C'est le mois de Marie, Etoile du matin, Arche d'Alliance ! D'autres saintes ont capté la faveur populaire mais, aux Antilles, c'est Marie qui est de toutes la préférée. C'est la Mère douloureuse que les incrédules eux-mêmes admirent, comme la plus sublime création de l'audacieuse mais adorable poésie religieuse. L'Eglise n'affirme-t-elle pas que Marie est la reine des saintes au plus haut des cieux !

Pour fêter Marie, il y a dans toutes les villes et les villages des fêtes religieuses, des reposoirs, des processions et une abondance de fleurs.

Pour participer à ces fêtes, la famille de Tascher est venue à Fort Royal et une grande excursion a été projetée à la Montagne Pelée. En outre des parents ou amis proches, un jeune officier anglais, chargé des intérêts de sa nation dans l'île, Williams, a été invité.

Qui dit femme dit coquette. Joséphine a seize ans et les créoles sont ardentes et précoces. La veille, elle a été présentée au jeune officier que son charme et sa grâce ont ébloui.

Elle a déjà toutes les séductions qui, plus tard, feront sa célébrité. Dès la rencontre, elle a compris qu'elle plaisait. La femme, avec son essentielle passion, l'amour, à travers des subtilités variables dans l'art de plaire, n'est nulle part insensible au culte qu'elle inspire. Sous les vastes frondaisons de la nature tropicale comme dans les salons les plus brillants de nos grandes capitales, la femme a été, est et sera toujours con- forme à la femme, comme doivent l'être des jumelles de même origine, et à toutes sans distinction, Eve a légué dans toute leur intégrité, ces imperfections traditionnelles, nécessaires et adorablement troublantes, qui la poétisent dans les siècles et assurent son immortelle suprématie. Imperfections, qui furent fatales au premier homme, mais qui, en retour, lui révélèrent les âpres jouissances de l'amour mystère impérieux qui rapproche et heurte les êtres, torture et vivifie, abaisse et amollit, tue et engendre, finalement octroyant à l'homme la toute-puissance créatrice. La vierge noire du désert, la rouge enfant des forêts inexplorées, la fascinante créole des îles, non moins que les blanches riveraines de la Seine, sont toujours l'idole souveraine aux pieds de laquelle l'homme dépose, avec son cœur altéré, la flamme de son désir et l'encens de sa prière.

Avant l'éruption qui détruisit la ville de Saint-Pierre, le 8 mai 1902, le Mont Pelée était un lieu d'excursion très recherché. C'est la plus haute montagne de l'île, s'élevant dans les nues à 1.370 mètres[1], dominant l'ancien chef-lieu d'arrondissement, ville de plaisirs et d'affaires, riche et populaire, qui excitait l'enthousiasme de tous les voyageurs.

---

1 Avant l'éruption, sa hauteur était de 1.358 mètres. Le cataclysme du 8 mai 1902 a complètement modifié l'aspect du cratère et des environs.

Lors de la catastrophe, la riante cité comptait 28.000 habitants qui, en quelques secondes, ont été entièrement anéantis. Quelques secondes et la ville n'offrit plus qu'un amas de ruines, de débris embrasés au milieu desquels on voyait çà et là des cadavres brûlés, crispés, recroquevillés. L'océan jadis bruyant, où dansaient des milliers de paillettes frissonnantes s'était tu. Sur la plage ne déferlait plus les vagues aux reflets d'or ; les navires sur rade avaient été engloutis ; des grands arbres aux cimes audacieuses on ne voyait plus que quelques troncs déchiquetés ; les oiseaux eux-mêmes, surpris par la tempête de feu, avaient tous péri et les abeilles ne butinaient plus le long des allées fleuries. Des rues, jadis si gaies, si mouvementées, le monstre avait fait un chemin d'ossements et sur ses enfants morts la nature avait semé ses cendres. Sans pitié, le volcan avait fauché jeunes et vieux, riches et pauvres, et tous, grands et petits, gisaient dans le même grand linceul de poudre blanche.

Les éruptions ultérieures, des 20 et 26 mai, 5 juin, 9 juillet et 30 août, détruisirent ensuite les communes du Prêcheur, de Grand Rivière, de l'Ajoupa Bouillon et du Morne Rouge.

Saint-Pierre avait été surnommée la Reine des Antilles, et elle méritait ce nom. Une foule multicolore remplissait les rues et les quais ; sur la rade un fouillis d'agrès et de voiles séchant au soleil ; tout au loin, au fond de la baie, des barques de pêches, légères, sillonnaient l'océan. Comme un bourdonnement d'abeilles montait de la cité : c'était la sourde rumeur d'un centre populeux qui s'agite et travaille. Le roulement continu des voitures et des chars sur les dalles de pierre volcanique augmentait le vacarme. Des fenêtres ouvertes partaient des fusées de rires, parfois de grands yeux noirs regardaient le passant à la dérobée, tandis que des tailles cambrées se faufilaient dans l'ombre des balcons. Dans leur patois expressif de vieilles commères péroraient bruyamment. On chantait, on riait, on aimait, sur l'eau comme sur la terre.

Soudain, la montagne fit entendre un long rugissement. Du massif touffu de verdure, recouvrant les collines d'un manteau verdoyant, où le rouge des flamboyants se mêlait au violet des lianes mystérieusement enlacées aux branches et au jaune des acacias, le fléau se déchaîna, plus prompt que la foudre. Du cratère partit dans la direction de la plaine une masse énorme, grise, à l'aspect moutonné, sillonnée d'éclairs.

La terre fut bouleversée, rien ne résista au flot impétueux des nuées ardentes. Le monstre promena partout son feu dévastateur et ne connut pas d'obstacles. Tout s'écroula sur son passage, il n'épargna rien. Un cri d'horreur poussé par des milliers de poitrines, que le volcan en furie étouffa rapidement et puis, il ne resta que des cadavres accumulés dans un pêle-mêle affreux, tous les êtres vivants avaient été foudroyés par l'élément homicide.

Alors, comme honteux de son œuvre, le volcan répandit sa cendre sur les victimes de l'horrible hécatombe et voila le ciel d'un sombre et épais nuage. Une obscurité brûlante parmi des ruines fumantes !

Nul ne saura jamais l'angoisse de ces quelques secondes d'épouvantable torture, où l'homme, conscient de l'heure solennelle, vit venir, foudroyant, le génie destructeur. Pour ces êtres frappés d'horreur, chaque seconde fut une éternité. Terrassés en pleine vie, les corps gisaient ensevelis sous la cendre, dans la mort éternelle. Plus de pleurs, plus de regrets, plus d'agonies ! Leurs âmes inquiètes et désespérées reposent aujourd'hui et pour toujours dans l'oubli. L'oubli absolu, car la nature, tout d'abord stupéfaite par la tempête de feu, était restée anéantie

sous l'effet meurtrier des éléments, mais, avec le temps, secouant la stupeur de ces moments d'ineffables douleurs, elle continue, ironique, son travail de transformation. De la cendre froide les plantes ont repris naissance, les arbres ont grandi, les maisons se reconstruisent et bientôt la vaste nécropole sera transformée en une nouvelle ville, aussi joyeuse, aussi riche.

***

La route qui conduit au sommet du Mont Pelée, était alors et reste encore la plus pittoresque de l'île. En partant de Fort-Royal — aujourd'hui Fort-de-France — on s'élève régulièrement de la mer, par Balata, Colson, l'Aima, jusqu'au col des Deux-Chous, à plus de 800 mètres, contournant l'imposant massif du Carbet. De nos jours, avec les moyens de transport modernes et rapides, il est aisé de faire l'excursion sans trop de fatigue, jadis c'était tout autre chose. Il fallait faire la route à cheval ou en hamac — ces derniers réservés aux dames — et terminer l'ascension par des sentiers à peine tracés à travers les lianes, la mousse et les herbes coupantes.

Une excursion au Mont Pelée demandait une longue préparation, des porteurs en nombre et des provisions de bouche. Depuis la veille, M. de Tascher avait expédié en éclaireurs plusieurs esclaves chargés de nettoyer le chemin et de confectionner un ajoupa. Ils étaient munis de coutelas et de torches de résine de gommier.

Le départ des touristes eut lieu à 4 heures du matin après une distribution de café. Des esclaves précédaient la marche, avec des torches. Tout le monde était d'une gaieté folle. Joséphine chantait. La première halte eut lieu à la piscine de Colson d'où, sur un monticule proche, on a une vue magnifique sur la vallée du Lamentin, du Robert et le sud de l'île. On est dans un nid de verdure, de bambous et de fougères.

La marche est reprise. On traverse un petit village, La Médaille, qui a récemment disparu dans un éboulement de la montagne, et l'on parvient à l'Aima où, au bord d'une eau fraîche et cristalline, dans la gloire du matin, la majesté du silence et le mystère de la lumière, on doit déjeuner et déguster un blaff[1].

Avant de repartir, chacun absorbe un anis-doux. On va maintenant contourner les pitons du Carbet, dont les sommets sont recouverts de nuages. Un paysage grandiose où l'on dirait que des géants ont lutté, tant les lignes se précipitent et se tordent. Encore une halte sur le plateau des Deux Choux et l'on approche du Morne-Rouge. La route n'est plus maintenant qu'un sentier, mais un sentier délicieux. On traverse une région montagneuse, au milieu d'arbres centenaires, recouverts de parasites, où les lianes s'enchevêtrent, montent à l'assaut des plus hauts sommets, pour former un dôme constant de verdure, puis retomber en cascades le long des branches pour ne laisser que rarement passer les rayons solaires. On croirait passer à travers une colonnade de piliers géants.

Avant la nuit, la troupe parvient au Morne-Rouge. Séjour délicieux pour la pureté de l'air, la température et l'abondance des fleurs, situé à quatre kilomètres du sommet du Mont Pelée, sur le flanc sud-est. La soirée s'écoule en jeux et préparatifs. Le lendemain, après une bonne nuit de sommeil réparateur, on

---

1 Blaff, mets très épicé, composé de certains poissons, comme le coulirou, le balaou et le maquereau.

attaque de bonne heure l'ascension de la montagne. Les porteurs suivent avec d'énormes paniers peuplés de victuailles, sans oublier la grappe blanche[1] traditionnelle et la farine de manioc.

A mesure que l'on s'élevait, que l'air devenait, plus léger, plus frais, la végétation se transformait. C'étaient, maintenant, des fougères arborescentes, des bambous, ornant la route de leurs longs panaches, et des balisiers montrant leurs énormes fleurs rouges et jaunes. Çà et là jaillissaient des sources claires, tandis que des siffleurs[2], faisaient entendre leur mélodie.

Deux heures de marche et on arrive à l'Aileron. Le passage est difficile, la pente est raide. Williams s'est approché de Joséphine et l'aide à franchir les endroits pénibles. Ils éprouvent tous les deux un léger frisson en plongeant leurs regards au fond d'un précipice qui côtoie le mince ruban de la route. Soudain, une percée permet de voir la plaine qui s'étend dans le lointain. On s'arrête pour admirer le paysage.

L'ascension reprend. Plus on approchait du sommet, plus la végétation s'étiolait, devenait parsemée ; les grands arbres n'existaient plus. On était dans la région des mangles et des fougères. Tous les regards se portent vers le sommet de la montagne, qui est d'un rouge foncé, strié de vert. Va-t-il faire beau ? Le sommet est recouvert de nuages mais le ciel est pur et tout annonce une journée ensoleillée. On chemine maintenant en file indienne.

Encore deux heures et on arrive au Morne- Lacroix. Il est 9 heures du matin. La marche a été lente, il a fallu parfois sauter des crevasses et escalader des rochers. Le brouillard a fondu sous les rayons ardents du soleil. La solitude et le silence sont profonds. La température est de 15 degrés. Les dames grelottent.

Enfin on arrive à l'étang des Trois-Palmistes, ancien cratère, devenu un réservoir d'eau qui mesure deux cents mètres d'un bord à l'autre, et où l'Ajoupa a été construit, non loin d'une croix qui domine l'immensité. L'eau de l'étang est pure et transparente. Le premier soin des touristes est de se désaltérer, en buvant copieusement à cette eau fraiche et agréable comme de la rosée.

Le panorama est grandiose ! Un épais tapis de mousse et de lycopodiacées recouvrent le sol. A l'est, les montagnes ondulent jusqu'à l'éperon frangé d'écumes et la presqu'île de la Caravelle qui s'enfonce à treize kilomètres dans le vaste Atlantique ; à l'ouest, la ville de Saint-Pierre, avec ses maisons aux toits de tuiles rouges, son clocher, ses jardins de verdure, les navires mouillés sur rade, et plus loin le bleu moiré de soleil de la mer des Antilles ; au nord, accroché aux flancs de la montagne, dominant la vallée, le village de l'Ajoupa Bouillon et à perte de vue l'océan enveloppant l'île toute proche de la Dominique. Comme endormies au bord de l'eau, les villages de Grand'Rivière, bourgade de pêcheurs intrépides qui sur de frêles embarcations bravent les flots houleux du canal de la Dominique, en quête de dorades, de thons ou de poissons-volants ; Macouba, Le Lorrain, Marigot, Sainte-Marie, Trinité, Le Gallion, Robert, le François, Vauclin, le Prêcheur, le Carbet, Belle Fontaine, Case Pilote. Le bleu du ciel et de la mer se confond ; les blancs des nuages et de l'écume, les verts des champs, des bois, des broussailles et tous les jeux de la lumière sur les hauts fonds madréporiques aux algues innombrables, le miroitement des eaux, la splendeur du ciel, forment

---

1 Rhum blanc de vesou.
2 Oiseau de montagne.

un tableau qui captive, séduit et dont l'œil ne peut se détacher. A un mille environ de la côte, le rocher du Diamant[1] qui surgit des flots.

Au sud, Fort-Royal, les Trois Ilets, Anse d'Arlets, Diamand, Sainte- Luce, Marin et Sainte-Anne.

L'heure du déjeuner approche. Les jeunes gens vont au préalable se baigner dans l'étang dont la profondeur, au milieu, ne dépasse pas deux mètres.

Le déjeuner est composé de matoutou-crabes, de tourlourou[2] au riz, d'un fricassé de molocoye[3], d'un ragoût de manicou[4], d'un miguan de fruit-à-pain, d'une salade de choux-palmiste et, de fruits succulents : sapotilles, pomme-cannelle, mangles d'or, bananes.

Après ce copieux déjeuner, quelques-uns font la sieste, d'autres collectionnent des fleurs sauvages. Joséphine et Williams sont allés au pied de la croix. Elle lui rapporte la légende qui veut que quiconque en a fait neuf fois le tour, avec autant de génuflexions, disant à chaque tour un pater et un ave, obtient la grâce qu'il souhaite. Williams lui propose de faire ensemble ces neuf tours. C'est une déclaration. Joséphine accepte sa main et sans prononcer de paroles ils font les neuf tours et les génuflexions, répétant en eux-mêmes les *pater* et les *ave*. Soudain, un nuage les enveloppe, puis un rayon de soleil pur, étincelant, illumine les pentes abruptes de la montagne, les vallées, les flots bleus de l'océan. Des tiédeurs voluptueuses succèdent aux fraîcheurs. Toute la nature s'est emplie d'une harmonie pénétrante : musique sans notes, mélodie sublime, appel incompréhensible de la nature. Des chants montent des abimes, sortent du sol, des ananas sauvages, des mousses vertes et jaunes, caressent leurs visages, étreignent leurs cœurs. C'est l'andante mystérieux qui déroule les âmes comme une banderole parmi les voix des disparus qui flottent dans le murmure des mondes.

Ils frissonnent tous les deux. Joséphine retire sa main. Très émus, ils vont rejoindre les autres. Un lien mystérieux les unit maintenant. Joséphine voudrait bien savoir ce qu'il a souhaité. N'est-ce pas le mariage ?

Ce sentiment ébauché au sommet du Mont-Pelée ne devait pas avoir de lendemain. A la nuit on était de retour au Morne-Rouge et le surlendemain aux Trois-Ilets. Joséphine ne revit jamais Williams, flirt d'un jour, qui avait éveillé en son cœur le sentiment de l'amour.

Un mois plus tard, durant une visite à sa grand'mère Mme de La Pagerie, qui vivait avec sa tante, célibataire, Mlle Rosette de La Pagerie et son oncle, le baron Tascher, appelé communément le Chevalier[5], elle rencontra un jeune officier français, Tercier, capitaine au régiment de la Martinique, qui s'éprit d'elle, qu'elle aima, dit-on, comme on aime à seize ans, avec pureté, avec tendresse. Mais son destin était plus élevé, cet amour ne fût qu'un rêve de jeune fille. Ses parents

---

1 De 1802 à 1805, les Anglais occupèrent ce rocher pour observer et contrarier les mouvements des vaisseaux français et y installèrent des batteries, une citerne, des logements dont on voit encore les vestiges.
2 Petit crabe de terre à carapace rouge.
3 Petite tortue de terre.
4 Petite sarigue, grand fructivore dont la chair est exquise.
5 Il était chevalier de Saint-Louis et commandait le Fort-Royal, la forteresse la plus importante des Antilles.

étaient en correspondance avec la tante Fanny, qui habitait Paris, pour arranger un mariage avantageux et le jeune de Beauharnais avait été déjà choisi.

Lorsqu'elle devint Impératrice, Tercier, alors général, chercha à faire croire qu'il avait été passionnément aimé. Vaine prétention d'un fat, sans conséquence. Il laissa un ouvrage *Mémoires politiques et militaires*, publié en 1891 par C. de La Chensie, dont l'éditeur, en commentant ces *Mémoires*, dit dans sa préface : Au cours de son existence agitée, Tercier dût évoquer parfois l'image de la sensible créole dont il semble avoir intéressé le cœur. Il revécut sans doute par le souvenir les heures de plaisir et de galante tendresse où sa jeunesse insoucieuse se berçait de longs espoirs. Et ce commentaire a suffi pour qu'on écrive qu'elle en a été la maîtresse !

De Williams, nous savons par les *Mémoires de la Reine Hortense*, qu'en 1814, peu avant la mort de Joséphine, il se présenta à la Malmaison et demanda à être reçu par l'Impératrice. Il essuya un refus, elle était déjà trop malade.

***

A l'heure où le grand soleil tombe, que tout se tait dans la nature, les alizées et les nids, les familles de Fort-Royal, en quête de fraîcheur, après les chaudes journées tropicales, avaient pour coutume[1] de se rendre sur la Savane, pour assister à la chute du jour. Assises sur les bancs qui bordent les allées, sous les tamariniers, les mamans causaient entre elles, se communiquaient les dernières nouvelles reçues de France, parlaient de l'avenir de leurs enfants, tandis que les jeunes gens se promenaient. On respirait l'air embaumé de senteurs marines, venant du large et on participait à l'agonie du crépuscule rouge. Au large, la mer reflétait en or liquide les teintes d'une riche palette de soleil couchant. Dans un long baiser qui se meurt, on voyait disparaître à l'horizon le globe de feu tandis que l'étoile des Mages se levait, et filtrer, à travers les tamis des arbres, les rayons argentés de la lune.

Que de mots tendres, que de soupirs, que de promesses échangés alors furtivement parmi la jeunesse. C'est là que Joséphine rencontrait Tercier ; c'est là que pour la première fois elle sentit battre violemment son cœur. Elle avait seize ans ! Âge merveilleux où l'on joue, on rit, inconscient des forces invisibles qui entourent les êtres ; âge où l'on s'avance insouciant à la rencontre de son destin, où ce que l'on attend est plutôt un embrasement qu'un baiser. Seize ans ! mystérieux éveil du cœur qui jusque-là s'est contenté de choses mystiques ; le printemps de la vie, le travail laborieux mais caché des sèves et des germes, dans les espoirs, les désirs, les tendresses, les incertitudes et les larmes !

C'est là, au milieu de cette Savane, que s'élève aujourd'hui la statue de l'Impératrice, une merveille de sculpture due au ciseau de Vital Dubray. Douze palmiers royaux, majestueux, les plus beaux arbres de l'île, montent la garde autour. Sur le piédestal, côté face avant, un bas-relief, en bronze, représente l'événement le plus important de sa vie : le Sacre, d'après le tableau de David. Sur le côté droit, on lit : née le XXIII juin MDCCLXIII ; sur le côté gauche : mariée le IX mars MDCCXCVI ; sur la face arrière : L'an MDCCCLVIII, Napoléon III régnant, les habitants de la Martinique ont élevé ce monument à l'Impératrice Joséphine, née dans cette colonie.

---

1 Il en est toujours ainsi.

La main gauche de l'Impératrice repose sur un médaillon portrait de Napoléon, la droite soutient les plis de la robe, qui enveloppe une figure majestueuse et gracieuse. Sur la tête, la couronne placée par l'Empereur ; l'expression du visage est charmant ; son regard se tourne vers les Trois-Ilets et la modeste maison où elle connut le jour, le bonheur de vivre, la paix de l'âme et aussi les premières secousses de la Révolution[1].

C'est là, dans les allées ombragées, qu'elle éprouva ses premières émotions de vierge, ces minutes divines qui ne devaient pas avoir de renouvellement, puisque, peu de jours après, elle devait retourner aux Trois-Ilets, pour préparer son départ pour la France, et s'en aller à la rencontre de son destin. Les secrets d'amour que l'on fait devant le ciel ont cela d'imposant et d'éternel que l'immensité les garde à jamais dans son abîme.

Aussitôt de retour aux Trois-Ilets, Joséphine s'était empressée de soulager son cœur, gonflé de tendresse, en racontant son aventure amoureuse à sa chère Marion, sa seconde mère, sa confidente. En l'aidant à se mettre au lit, celle-ci s'était contentée de lui murmurer doucement, en hochant la tête : Pas l'amou pou toué. Elle espérait pour sa petite Yeyette une alliance plus haute, plus riche.

Marion partie, Joséphine resta plongée dans ses souvenirs. De sa fenêtre aux perses bleues elle voyait les étoiles scintillant dans le lointain poudreux. Elle répétait les mots qui avaient fait vibrer son cœur. Une ivresse l'enveloppait. Sa pensée s'élançait, languissait ; à pleins poumons elle respirait les parfums subtils que lui apportait la brise du soir. L'arôme des acacias, la senteur des lilas, le poivre des menthes, l'amertume des fougères exhalaient autour d'elle un encens qui montait de la terre vers les étoiles et emportait ses illusions. Des lucioles, telles des pierres précieuses tombées de la lune, passaient et repassaient devant sa fenêtre. Et avant de se laisser aller au sommeil, contemplant le ciel étoilé, les cheveux défaits et odorants, elle murmura des mots d'amour, évoquant à travers les siècles toutes les nuits pareilles, nuits divines où frissonnèrent les cœurs des grands amoureux, ceux de la légende et de l'histoire, dont elle avait appris les noms : Dante et Béatrice, Pétrarque et Laure, Roméo et Juliette, Othello et Desdemone, Hamlet et Ophélie, Philémon et Baucis, Daphnis et Chloé, Thésée et Ariane, Abélard et Eloïse, Pâris et Hélène, Antoine et Cléopâtre, et elle s'endormit avec l'illusion d'avoir entre ses bras l'aimé.

---

1 Il existe une réplique de cette statue à l'entrée du Bois-Préau, à la Malmaison, don d'un généreux ami de la France, M. Edward Tuck, américain mais citoyen de la ville de Paris, grand croix de la Légion d'Honneur, qui a multiplié avec beaucoup de cœur et d'esprit ses marques d'affection pour la France par des libéralités philanthropiques, artistiques et scientifiques.

LA PROPHÉTIE - LA JEANNE D'ARC DES ANTILLES - PAKIRI, UN GRAND CHEF CARAIBE - ELIAMA, LA SORCIÈRE

La sorcellerie a de tous temps existé aux Antilles, chez les Caraïbes et les Indiens de la Côte Ferme, comme chez les noirs esclaves venus d'Afrique. En Europe, malgré notre civilisation avancée, on trouve bien, de nos jours, tous ces charlatans professionnels qui exploitent la crédulité populaire, les fakirs et les devins, les mages et les archi-mages, les extra-lucides et les médiums, les marchands de science occulte, astrologues à l'antique, somnambules en chambre qui, moyennant salaires, prédisent l'avenir, dévoilent tout, guérissent tout, au moyen de cartes, tarots, marc de café, taches d'encre ou lignes de la main. On trouve même, dans le Bottin, l'adresse de ces charlatans professionnels, magiciens d'occasion.

Aux Antilles, il existe encore des sorciers, des piayes qui, depuis l'époque de la traite, se transmettent les rites et les secrets des aïeux ; plusieurs jouissent même d'un prestige énorme et recrutent beaucoup d'adeptes. On vient de toutes les îles environnantes les consulter. Chez les Indiens Macouanis, Emerillons, Oyampis et autres de la Guyane, une légende veut qu'à la mort d'un piaye, le corps est immergé dans les eaux de la Crique d'or, au pied des montagnes Tumuc-Humac, dont les eaux possèdent la curieuse propriété de rendre imputrescible et dur comme de la pierre le corps qu'on y plonge. Le sorcier est ainsi conservé à la vénération des générations futures, rutilant comme un soleil, l'or contenu en particules infinitésimales dans l'eau se déposant sur la peau et s'y fixant comme par une action galvanoplastique. A Haïti, le culte du Vaudou est encore existant[1], avec ses coutumes barbares, ses messes rouges, ses sacrifices humains, ses cérémonies secrètes et ses croyances, mélange de la vieille magie européenne avec les superstitions africaines -ou caraïbes, et la religion chrétienne[2]. Rien de surprenant lorsque l'on pense qu'il y a peu de mois, dans le village de Joda, en Espagne, un bébé de deux ans et demie ayant disparu, des recherches furent effectuées et l'on retrouva, dans un champ, le cadavre du petit, la tête tranchée et les bras désarticulés. L'enquête judiciaire établit que l'enfant avait été égorgé pour recueillir le sang que les assassins firent boire tout chaud, à un vieux père, malade, afin de lui rendre la santé et la jeunesse. Telle avait été l'ordonnance du sorcier auquel ils avaient demandé le moyen de guérir le vieux.

Aujourd'hui, dans nos vieilles colonies, Guadeloupe et Martinique, comme dans les colonies anglaises, Dominique, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, la Jamaïque et autres, beaucoup de blancs croient à la double vue et aux sortilèges, et la

---

1 Il se perpétue toujours au Dahomey.

2 Lire Seabrook (W. B.) *L'Ile magique*. Paul Reboux qui a visité Haïti en 1919, nous a rapporté avoir vu un ramassis d'images saintes et d'amulettes, saint Roch et l'Assomption voisinant avec des fétiches, des sifflets, des colliers de graines et des calebasses.

presque totalité des noirs ont foi dans les invocations, les zombis, qui sont des hommes méchants et sucent le sang humain, les volants, sorciers ou sorcières qui, après s'être dépouillés de leur enveloppe charnelle s'élèvent dans les airs et parcourent des espaces illimités, les somnambules, les quimboiseurs, les magnétiseurs et beaucoup d'entre eux sont persuadés que des hommes peuvent se transformer en animaux. Les prescriptions sont innombrables : c'est la poudre volcan qui rend fou, la poudre mené vini qui fascine les amants, la poudre voyé allé qui chasse les ennemis, la poudre corne de cerf qui donne la force et la santé, etc.

Légitimus, grand maître de la Sorcellerie à la Guadeloupe, docteur es sciences en magie blanche et noire, parvint à un tel degré d'influence qu'il se fit élire député et fut surnommé le député-sorcier. Il avait, assure-t-on, le pouvoir de se rendre invisible, de détruire ses ennemis politiques, de protéger ses électeurs contre les balles des adversaires et, lorsqu'il fut traqué par les gendarmes, de se muer en chien, en chat, en reptile, en oiseau et même de passer par le trou d'une serrure !

Au Tonkin, nous retrouvons presque la même légende, c'est Hûyen-Dân, le général tout puissant qui, muni d'une corde enchantée et d'une baguette divinatoire, s'élève dans les airs sur un tigre noir et pulvérise, rien qu'en soufflant sur elles, les armées de ses plus redoutables ennemis. Toute la Chine est peuplée de ces génies, fantastiques magiciens de la plus grossière sorcellerie.

A l'époque qui nous occupe, c'est-à-dire à la fin du XVIIIe siècle, les vieilles négresses de la Martinique racontaient le soir, à la lueur des chandelles, la complainte de malheurs éprouvés par l'équipage d'une frégate anglaise, *le Laurier*, par suite des malédictions d'une femme mapoya[1] caraïbe très connue dans toutes les Antilles, que le capitaine avait voulu violenter et qui s'était vengée on ne peut mieux.

Cette sorcière avait pour nom *Eliama*, c'était la fille du noubacaboucou[2] Pakiri, dont nous avons déjà parlé et qui habitait près du village des Trois Ilets. Avant de conter son histoire, rappelons au lecteur celle de la femme qui, suivant l'historien Du Tertre, fût en l'an de grâce 1657, reconnue coupable de sorcellerie et exécutée dans des circonstances terribles.

> Les juges furent convaincus que dès le moment où cette femme avait touché les enfants, ils devenaient langoureux et mouraient. A ceux, avec lesquels elle s'était querellée, elle envoyait une bête à mille pattes qui détruisait tout ce qu'ils possédaient. Conduite devant les juges, ceux-ci la firent mettre aux fers et cherchèrent sur son corps les marques que le diable, dit-on, impriment à ses suivants, mais comme aucune marque n'avait été relevée, ils la firent conduire à un chirurgien qui commença par appliquer l'épreuve de l'eau, très efficace alors en Allemagne. On la conduisit au bord d'une rivière, proche du Carbet, où elle fut mise à nu ; ses pouces furent attachés à ses gros orteils et une corde enroulée autour de ses reins ; puis elle fut jetée dans la rivière, à l'endroit le plus profond, où elle flotta comme un

---

1 En caraïbe, sorcière.
2 En caraïbe, vieux capitaine.

ballon, sans qu'on puisse parvenir à la faire plonger. Plus de 200 personnes assistèrent à ce jugement et se retirèrent convaincus. Un petit garçon fut alors envoyé vers elle, à la nage, qui attacha dans ses cheveux une aiguille à coudre et aussitôt elle fut entraînée, comme du plomb, au fond de l'eau, où elle demeura immobile le temps d'un bon miserere.

Néanmoins, lorsqu'on la sortit de l'eau, il fallut lui donner quelque chose à boire pour étancher sa soif. Ces trois circonstances : de ne pouvoir plonger sans un petit morceau de fer attaché à.sa personne, de rester sous l'eau sans respirer et sans avaler l'eau, ont déterminé les juges à la condamner à mort le jour suivant. Mais durant la nuit, les juges poursuivant leur enquête, la brûlèrent si sévèrement au flanc et sur le corps qu'elle mourut cette même nuit sans s'être confessée du crime dont elle était accusée[1].

Pakiri et sa fille, Eliama, vivaient donc aux Trois Ilets, dans un ajoupa établi au pied d'un immense fromager, à l'embouchure d'une rivière[2] remplie de titiris[3], au fond de la baie, à droite. Eliama avait une réputation de sorcière et de toutes les îles environnantes on venait la consulter et lui demander des remèdes.

Pakiri était originaire de l'île Touloumaïa — nommée Saint-Vincent par les Européens —, qu'il préférait à toutes les autres de l'archipel et dans les veillées caraïbes, il prenait plaisir à vanter ses charmes qu'il fixait au nombre de cinq : 1° la forêt noire au pied des plus hauts volcans de l'île ; on ne la traversait guère sans être épouvanté par des apparitions fantastiques ; 2° le lac où résidait l'esprit des eaux : c'était un cratère obstrué où les nuages, attirés par les bois, se condensaient et donnaient naissance aux sources qui produisaient les rivières du pays ; 3° le dragon, dont la tête était, disait-on ornée d'une émeraude prodigieuse par sa grosseur et son éclat[4] ; 4° Balana, la sirène ou fille de la mer, qui était aussi belle à voir que dangereuse à connaître ; 5° enfin, la Caverne de la Mort, dont les souvenirs trouveront trace dans la suite de ce récit[5].

Eliama avait passé un an au couvent de Notre-Dame de Bon Port du Mouillage, à Saint-Pierre, dont le Père Mane était le Supérieur Général. Ce couvent, fondé, en 1654, par la Mère Marguerite de Saint-Joseph, religieuse professe du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, de la ville de Toul, en Lorraine, avait obtenu du Roi l'autorisation d'aller s'établir à la Martinique et autres îles circonvoisines et d'y instruire les jeunes filles dans la religion catholique, apostolique et romaine et à

---

1 A. Moreau de Jonès, *Aventures de guerre*.
2 La rivière qui porte aujourd'hui le nom de La Pagerie, par suite du déboisement total de cette partie de l'île, n'est plus qu'un ruisseau que viennent seulement gonfler les eaux de pluie durant l'hivernage.
3 Les titiris sont de très petits poissons, exquis en court bouillon et dont il faut des milliers pour faire un plat. Ils apparaissent après les premiers orages annonçant l'hivernage, en juillet, août, toujours accompagnés d'éclairs fulminants, d'où l'expression créole : zéclair titiri.
4 Dans la curieuse relation de ses aventures, Robert Lade raconte qu'il fit plusieurs tentatives pour s'en emparer.
5 Saint Vincent et la Dominique furent les derniers refuges des Caraïbes.

toutes choses honnêtes et vertueuses, conformément à l'institut et en esprit de son ordre.

Les lettres patentes données à Paris, au mois de décembre 1653, étaient ainsi conçues :

> Désirant contribuer en tout ce qui Nous sera possible à une œuvre si louable, pleine de charité, et pour la gloire de Dieu, afin de participer à leurs prières pour notre prospérité et de notre Etat. Avons à ladite exposante permis, accordé et octroyé, et de nos grâces spéciales, pleine puissance et autorité royale, permettons, accordons et octroyons, par ces présentes signées de notre main, d'établir en ladite Isle de la Martinique, et autres circonvoisines, avec ses compagnes, en tel lieu d'icelles qui lui pourra être donné, légué ou acquis, et en icelui faire construire et édifier un monastère et couvent propre pour y vivre selon les règles et constitutions de leur Ordre, faire leurs prières et dévotions, instruire et enseigner les jeunes filles à la connaissance de Dieu, religion catholique et romaine, et à tous autres exercices honnêtes et vertueux ; accepter tous dons et donations qui leur pourront être faites pour aider à leur entretenement ; et qu'après le décès de l'exposante, les religieuses dudit monastère puissent élire autre supérieure des religieuses d'icelui dans les formes et solemnitez requises à leur Ordre, le tout sous l'autorité de leur supérieur. Ayant établi ladite exposante, ses compagnes ou religieuses pris et mis sous notre protection.

La mère d'Eliama étant morte en lui donnant la vie et son frère ayant péri dans les combats contre les Anglais, elle était l'objet unique de la tendresse et toute la consolation du vieux père, qui, reconnaissant la supériorité des hommes blancs, avait voulu que sa fille eût leur esprit, afin d'en employer les ressources pour le bien de sa race et pour son salut. L'éducation avait greffé ses avantages puissants sur les qualités fortes et énergiques de sa nature sauvage et les Caraïbes reconnaissaient qu'elle avait autant de sagesse dans les Conseils du Grand Carbet que de bravoure et d'habileté à la guerre. Seulement, au lieu d'attribuer à sa vraie cause l'ascendant de cette jeune fille, ils lui cherchaient une origine surnaturelle et l'expliquaient par des récits fabuleux. Ils prétendaient que leur chef, accablé par les malheurs de sa famille, avait consulté sur le sort de son dernier enfant la sirène redoutée qui habitait la caverne creusée dans les rochers de Saint-Vincent. Personne ne pouvait ou n'osait dire la réponse qu'il en avait reçue. On supposait pourtant que la fée, charmée de la beauté de cette fille, s'était attendrie en sa faveur et l'avait prise sous sa protection. Elle avait conseillé de recourir pour son éducation aux lumières des blancs, et l'on assurait qu'elle avait fait choix pour elle d'un nom symbolique qui était d'un heureux présage : c'était celui d'Eliama qui signifie en caraïbe arc-en-ciel, ou plutôt arc du soleil[1].

---

[1] Il est singulier que le phénomène naturel qu'exprime ce mot signifiait chez les Caraïbes, comme jadis chez les Hébreux, l'espoir d'un meilleur temps. Il faut en déduire

Remarquablement douée, Eliama avait rapidement apprit assez pour converser en français et en anglais et elle suivait son père dans tous ses voyages à travers l'archipel.

Le taboui[1] que le père avait construit aux Trois Ilets était dans un lieu charmant, émaillé des plus belles fleurs de la création et il y régnait une douce température, entretenue par la brise des vents alizés. Eliama l'avait embelli de ses mains. Elle avait entrelacé des bosquets de bougainvilliers et de jasmins gigantesques et odoriférants ; elle avait fait naitre ces amaryllis éclatantes ; elle avait peuplé d'iris dorés le bassin de la fontaine, et les allées de lys géants ; tous ces myrtes fleuris, ces lauriers roses, ces palmes s'étaient élevées par ses soins vigilants. Elle avait fait plus : dans son jardin, elle avait cultivé pour les malades et les affligés, une foule de plantes médicamenteuses dont elle connaissait les vertus et qu'elle donnait, avec de sages avis, pour ramener la santé à ceux qui l'avaient perdue.

Par Marion, Joséphine avait naturellement entendu parler de la jeune sorcière, de son pouvoir de guérir comme de donner des outacabou[2], de son don de divination. Inquiète de savoir si elle était aimée par le beau capitaine, si il l'épouserait, si son amour était aussi grand que le sien, elle résolut d'aller la consulter, et pour s'enhardir demanda à sa cousine[3], Aimée du Buc de Rivery, de l'accompagner, ainsi que Marion.

Aimée du Buc avait le même âge que Joséphine. Son père habitait l'habitation-sucrerie appelée la Pointe Royale, dans le quartier du Robert, et elle était justement venue passer quelques jours aux Trois Ilets.

Aimée du Buc appartenait à une vieille famille de l'île[4]. Un certain Pierre du Buc, gentilhomme normand, ayant tué en duel son adversaire, fut obligé de s'expatrier et il arriva à la Martinique avec un corps de volontaires en 1657. Après s'être distingué au cours des opérations comme lieutenant du jeune du Parquet, il avait aidé à vaincre les Caraïbes et s'était établi, comme colon, à la Caravelle, où il fit souche.

Joséphine et Aimée étaient très liées, s'étant connues au couvent des Dames de la Providence à Fort-Royal. Elles étaient exactement du même âge, étant toutes les deux nées en 1763 et se confiaient mutuellement leurs petits secrets.

Dès que les deux fillettes eurent pénétré dans le Carbet, Eliama saisit brusquement leurs mains. Quelque peu effrayées, elles reculèrent, mais celle-ci leur dit : Téhùekenné[5]. N'avez aucune crainte, approchez, ce que j'ai à vous dévoiler ne peut être que du bonheur. Et prenant à chacune la main gauche elle parut un instant se recueillir, puis elle déclara, solennellement, s'adressant tout

---

que l'observation avait guidé les sauvages de l'archipel américain aussi bien que l'avaient été les enfants d'Israël par l'antique sagesse de l'Égypte.

1 En caraïbe, maison.

2 Maux donnés par sortilège.

3 Cousine également de celle qu'épousa Lucien Bonaparte, Mlle de Bleschamps.

4 Voir Benjamin Morton : *The Veiled Empress*. Histoire racontée par M. de Jouy dans l'*Ermite de Province*, t. VII, n° 18 du 10 sept. 1821. — Jean Minassiau, *Une Sultane française*. — Sydney Daney, *Histoire de la Martinique*. — Xavier Eyma, *L'Illustration* du 11 févr. 1854. — *Le Correspondant*, 10 août 1926. — *Le Temps*, 10 nov. 1923. — *Le Figaro*, 31 déc. 1927. — Baron Pruvost, *Histoire de la Turquie*.

5 En caraïbe, parole de bon accueil.

d'abord à Aimée : Lougoutti huévou[1]. Vous serez reine, et à Joséphine : Vous vous marierez bientôt mais pas avec celui que vous croyez... Cette union ne sera pas heureuse...[2] je vois du sang... Vous serez veuve... alors, *louairigoni paouairitoni*[3]... vous deviendrez plus que reine !...

En tremblant, les deux fillettes s'étaient retirées, gagnant rapidement le sentier qui conduisait à la Sucrerie. Le soleil avait terminé sa course, les étoiles pointillaient à l'horizon ; des farandoles de lucioles traversaient la route ; au-dessus de la colline apparaissait la Croix du Sud et un chat-huant[4], en passant sur leurs têtes, poussa son cri strident. Marion superstitieuse, à l'extrême, se signa en disant : Bon Dié, nou soti voué la diablesse ![5]

Aimée du Buc de Rivery devait, peu après, quitter la Martinique pour se rendre en France afin de parfaire son éducation. Elle était d'une rare beauté et d'une intelligence très vive. Confiée à une cousine, Mme de Montfrabœuf, née Marie-Anne du Bue de Bellefonds, qui habitait Nantes, elle fut pensionnaire au Couvent Notre-Dame de la Visitation, de cette ville, et y reçut une éducation très soignée et tous les talents d'agrément dont pouvait être susceptible une jeune personne d'une famille distinguée et riche. Les troubles de la Révolution vinrent rompre ses études et Mme de Montfrabœuf, devenue par un second mariage[6], Mme de Laurencin, décida de la renvoyer à la Martinique.

Confiée aux soins d'une vieille négresse, Zorah, elle s'embarqua, à Nantes, sur un navire à destination de Saint-Pierre qui fut capturé par des corsaires turcs. Tous les passagers furent amenés en captivité à Alger. A la Martinique, on crut que le navire avait fait naufrage et Aimée fut pleurée comme ayant disparu dans les flots.

La jeune Aimée était fort belle, les Corsaires jugèrent bon de l'offrir, comme esclave, au vieux Dey d'Alger, Baha Mohamed ben Osman, alors âgé de soixante-quatorze ans, qui, après avoir payé la somme demandée, l'envoya à Constantinople, en cadeau, au grand Sultan Sélim III, le Commandeur des Croyants, lui prouvant ainsi sa fidélité et sa reconnaissance.

Aimée et son inséparable Zorah prirent la route de Constantinople tandis qu'à la Martinique on faisait dire des messes pour le repos de son âme.

Sélim III, frappé de sa beauté et de sa distinction, s'attacha à son esclave martiniquaise et la pauvre jeune fille, subissant son étrange destinée, se résigna à devenir la sultane favorite du Commandeur des Croyants, auquel, un an après son entrée au sérail, elle donnait un fils. Sélim III, nous dit le baron Pruvost, avait une figure gracieuse et recueillie, des yeux habituellement baissés sous de longues paupières ; une barbe noire et des mieux peignées ; des joues colorées des teintes d'un sang riche, mais calme ; une stature un peu courbée, plus appropriée à la prière qu'au cheval.

---

1 En caraïbe, le rayon du soleil est sur vous.
2 Joséphine elle-même confirma la prédiction alors qu'elle était au château de Navarre. (Récit de Mme Bochsa, nièce de Mme de Genlis, admise dans l'intimité de l'Impératrice).
3 En caraïbe, Vous aurez la puissance et la grandeur.
4 Le strix stridula, très commun aux Antilles.
5 Bon Dieu, nous venons de voir la diablesse.
6 Le mariage eut lieu à Nantes, le 8 juillet 1788.

Le fils, Mahmoud II, né de la Sultane française, comme on disait à Constantinople, prit les rênes de l'empire en 1808 et sa mère se trouva sultane-validé.

Un voile impénétrable fut tiré sur l'aventure jusqu'en 1809 lorsque les journaux de Londres annoncèrent que la Sultane-Validé, mère du jeune Sultan régnant, Mahmoud II, était une française, créole de la Martinique, née Aimée du Bue de Rivery, jouissant auprès de son fils de la plus grande influence. La prophétie de la sorcière caraïbe s'était réalisée. Aimée était devenue reine !

Le Sultan Mahmoud II fit, plus tard, d'activés recherches pour retrouver la famille de sa mère. Il s'adressa à l'ambassadeur de France à Constantinople et envoya même à la Martinique un drogman pour recueillir tous les documents possibles.

C'est ainsi qu'une lettre datée du 24 janvier 1821, écrite par un sieur Marlet, beau-frère d'Aimée, fut trouvée dans les archives de l'ambassade française à Constantinople, ainsi conçue :

> Mlle Aimée Dubuc de Rivery, ma belle-sœur, née à la Martinique, fut élevée à Nantes, aux Dames de la Visitation où elle reçut l'éducation la plus soignée et tous les talents d'agrément dont pouvait être susceptible une jeune personne d'une famille distinguée. Elle joignait à tous les avantages la plus grande beauté réunie à toutes les grâces de nos plus aimables françaises. Rappelée dans son pays, par ses parents, elle fut prise par un corsaire barbaresque et, après plusieurs incidents qu'on aurait pu considérer comme fâcheux pour la belle créole, mais qui, dans l'ordre de sa destinée n'étaient qu'autant d'acheminements à sa grande fortune, elle fut placée au Sérail où bientôt sa beauté et les avantages d'une éducation soignée la firent remarquer par le Sultan alors régnant, Abdul-Hamed, qui en fit sa sultane favorite.

Et ce Marlet devait être un bien grand ami de la famille de Tascher de La Pagerie et de Joséphine, puisque nous possédons une lettre de cette dernière à lui adressée de Fontainebleau, le 27 janvier 1787, qui atteste des relations intimes entre les deux :

> Je suis bien fâchée, Monsieur, de vous contrarier, en vous assurant que ce n'est point par dépit que je prends la plume pour vous écrire ; la reconnaissance dont je suis pénétrée des marques d'amitié que vous m'avez données pendant votre séjour en France et que vous me continuez, doit vous être un sur garant du plaisir que j'ai de recevoir de vos nouvelles, de vous en demander des vôtres, et de vous convaincre de l'attachement bien sincère que je vous ai voué.
>
> J'espère à l'avenir n'avoir plus les mêmes raisons qui m'ont empêchée de vous répondre ; ma tante[1] a été bien malade,

---

[1] Fanny de Beauharnais.

on lui a mis des vésicatoires qui lui ont fait tout le bien possible ; sa santé est bonne dans ce moment-cy, elle serait encore meilleure si je recevais des nouvelles satisfaisantes de mon papa et de ma maman. Vous ne sauriez vous imaginer, Monsieur, tout ce qu'éprouve ma sensibilité, je voudrais être sûre d'une occasion pour vous ouvrir mon cœur, vous verriez combien il souffre. D'ailleurs vous connaissez déjà ma position[1], elle n'est point changée il s'en faut ; la santé de ma sœur me chagrine beaucoup ; si l'air de la France lui était favorable, maman pourrait profiter de l'occasion de mon oncle pour l'envoyer ; nous avons icy un médecin très habile qui peut-être la guérirait.

LA PAGERIE DE BEAUHARNAIS.

Nous avons aussi une lettre de Mme de Laurencin qui est très intéressante :

Les Piquets, 28 juin 1821.

Te rappelles-tu tout ce qu'un voyageur venant de la Martinique t'avait dit sur Aimée de Rivery, confiée jadis à mes soins et que les troubles de France m'avaient engagé à renvoyer à son père ? Nous eûmes, dans le temps, la triste nouvelle de son naufrage et nous la pleurâmes comme ayant péri dans les flots. Mais, comme on te l'avait dit, elle a survécu par un événement plus déplorable encore : il paraît que le bâtiment naufragé fut pris par un corsaire et que, prise elle-même, elle a été vendue pour entrer dans le sérail du Grand Seigneur actuel. On dit cette pauvre Aimée morte depuis deux ans. Il paraît que son fils l'aimait infiniment et lui a fait un mausolée sur lequel ses noms sont gravés.

Permissions et desseins mystérieux de la Providence ! Dans la même année et à quelques lieues de distance, dans une petite colonie française et dans la même famille, étaient nées deux enfants, deux cousines, qui devaient être les souveraines de deux vastes empires, aux deux extrémités de l'Europe.

Napoléon Ier et Mahmoud II, Joséphine Tascher de La Pagerie et Aimée du Buc de Rivery sont des figures, certes, fort distinctes, diamétralement opposées chez les deux souverains, mais non sans de frappantes analogies chez les deux femmes, et très ressemblantes les unes et les autres par les épreuves et les calamités dont furent remplies ces quatre existences mémorables.

Mahmoud II soutint d'abord contre la Russie une guerre désastreuse, que termina, en 1812, la paix de Bucarest, par laquelle il abandonna la Bessarabie.

Ali, Pacha de Janina, se révolta ensuite contre son autorité de 1819 à 1822.

La Grèce, insurgée en 1821 et soutenue par la France, l'Angleterre et la Russie, qui détruisirent la marine turque à Navarin en 1827, fut déclarée indépendante en 1830.

---

1 Elle était divorcée avec M. de Beauharnais.

Après avoir fait une nouvelle concession aux prétentions de la Russie par le traité d'Akerman, en 1826, Mahmoud réalisant un projet qu'il méditait depuis longtemps, extermina les janissaires dans cette même année et puis entra résolument dans la voie des réformes dont l'avait entretenu sa mère. Il commença par introduire dans son armée l'organisation européenne.

Malheureusement pour lui, attaqué une troisième fois par la Russie, en 1828, et l'armée ennemie ayant franchi les Balkans et menacé Constantinople, il se vit forcé de signer, en 1829, la paix d'Andrinople, qui plaça la Moldavie et la Valachie sous la protection russe. Méhémet-Ali, pacha d'Egypte, souleva contre lui en 1831, fit envahir la Syrie par son fils Ibrahim, qui, après avoir défait les turcs à Konich en 1832 marchait sur Constantinople, lorsque l'intervention européenne l'arrêta. La Russie profita de cette circonstance pour imposer, en 1833, le traité d'Unklar-Skéléssi, qui mettait la Turquie à sa disposition. Mahmoud II venait de recommencer la guerre avec Méhémet-Ali, et Ibrahim avait battu son armée à Nézib, en juin 1839, lorsqu'il mourut le 1er juillet suivant.

En dépit des vicissitudes, tant que vécut la Sultane-validé, elle employa constamment son pouvoir à rapprocher la Turquie de la France et à servir les intérêts de sa patrie d'origine non moins que ceux de la Sublime-Porte. Le général Doybet, le maréchal Marmont, envoyés en mission à Constantinople, y trouvèrent, grâce à elle, un accueil exceptionnellement chaleureux, et le général Sébastiani, ambassadeur de France, lui dut de réussir dans des négociations souvent inextricables.

Aimée mourut en 1817, et celle qui fut la Sultane-validé, c'est-à-dire la première du Palais, celle devant qui devaient s'incliner les autres Cadines, et que les turcs désignaient sous le nom de Nakchidil — empreinte du cœur —, repose à Constantinople dans la Mosquée de Mahmoud II, où un superbe mausolée a été élevé en son honneur, l'un des plus beaux monuments consacrés aux familles impériales.

Dans l'*Histoire des Frères Mineurs Capucins de l'ancienne province de France*, on lit que : la pauvre captive avait dû embrasser la religion de Mahomet. Dans son cœur elle avait gémi sans doute de cette nécessité et avait vécu ainsi au milieu de la Cour du Sultan. Etant tombée gravement malade, elle demanda à son fils, comme suprême grâce, de la laisser mourir dans la religion catholique. Mahmoud II pria alors le Père Alexis d'Arras, capucin, préfet de la Mission de Constantinople, de se rendre au palais.

C'était pendant une nuit d'hiver. Les janissaires n'avaient pas encore été abolis. Le Père Alexis priait dans sa cellule au couvent de Saint-Antoine. Des rafales menaçantes, ébranlant les maisons, faisaient entendre des grincements et des plaintes lugubres. Les vents de la Mer Noire, glissant sur le Bosphore, avaient apporté avec eux l'orage et la tempête. Le Père Alexis entend frapper à coups redoublés à la porte du couvent, et bientôt le frère portier vient à lui, pâle et tremblant, suivi de deux janissaires dont l'un, s'approchant du supérieur, lui présente un firman. Le révérend Père se rend à l'église et, quelques instants après, part pour Galata, au milieu de son escorte. Il prend place dans un caïque à douze paires de rames. La barque s'éloigne et bientôt se perd dans la nuit.

Cependant, dans une pièce somptueuse, aux riches tentures et aux tapis luxueux, une femme est en proie à de vives souffrances. Un médecin est près de son lit. Derrière une balustrade placée à côté de la porte, deux esclaves noires

sont debout. A quelque pas plus loin, un personnage, plongé dans un profond chagrin, ne peut retenir ses gémissements et ses sanglots, c'est Mahmoud II.

Il est plus de minuit. Soudain, un nègre s'avance, s'incline et dit : Il est là, faut-il qu'il entre ? Le prince fait signe de laisser pénétrer. On introduit le moine auprès de la malade. L'homme à qui tout le monde obéit en ces lieux, d'un geste fait sortir les assistants, et, s'approchant de l'auguste malade : Ma mère, vous avez voulu mourir dans la religion de vos pères, que votre vœu soit accompli ! Voici le prêtre catholique que vous demandez. Ces paroles dites, le prince sortit. Quand la cérémonie fut terminée, le Sultan réapparut, remercia le modeste capucin, lui recommanda le secret, car le fanatisme turc se fut soulevé contre celui que la tendresse et l'obéissance filiales rendaient complice de ce sacrilège à la foi de l'Islam.

Reconduit au couvent de Saint-Antoine, le père Alexis resta des heures entières, prosterné devant les autels, en prière pour le repos de l'âme de la Sultane française, Aimée Du Buc de Rivery, mère de Mahmoud II, le souverain de Yldiz-Kiosk.

Joséphine, elle aussi, devait quitter la Martinique cette même année, et se marier à Noisy-le-Grand, en premières noces, à Alexandre de Beauharnais, et, en secondes noces, au général Buonaparte, pour ensuite devenir Impératrice des Français et Reine d'Italie.

Plus que reine ! avait prédit Eliama.

***

Nous savons par Moreau de Jonnès que Eliama fit beaucoup parler d'elle dans la suite. Sa renommée devint considérable dans toutes les Antilles et on l'appelait la sorcière rouge, à la suite de la tragédie suivante :

En 1795, ayant appris qu'une de ses amies d'enfance, la petite créole Zami, qui avait été aussi au couvent de Saint-Pierre et vivait alors au Macouba, avait été piquée par un serpent, le terrible fer de lance, elle partit sur le champ pour lui prodiguer ses soins et s'efforcer de conserver ses jours au moyen de remèdes dont elle possédait la science mystérieuse. Elle avait déjà rendu une foule de services similaires à des habitants de la Martinique, comme de la Guadeloupe. Elle réussit à sauver son amie d'une mort presque inévitable, mais son absence s'étant prolongée au delà de l'époque fixée pour le retour et voulant rejoindre son père qui était à Saint-Vincent, elle suivit, avec un vieux nègre, fidèle serviteur, la trace des bois qui au milieu des hautes montagnes de l'île conduit jusqu'à la côte, au canal de Sainte-Lucie, afin d'éviter la rencontre des troupes anglaises qui occupaient alors la Martinique et entretenaient des garnisons dans les ports. Son but était de toucher tout d'abord à Sainte-Lucie.

Un autre nègre du voisinage leur avait procuré une pirogue. Ils restèrent cachés dans les palétuviers de l'anse Céron jusqu'à la pointe du jour. Aux premières lueurs du jour, l'embarcation fut mise à l'eau et, poussés par une brise légère, favorisés par une mer de cristal, ils traversèrent sans encombre le canal. Arrivés près des rivages sinueux de Sainte-Lucie, les hardis navigateurs les prolongèrent jusqu'à l'entrée du détroit qui sépare cette île de Saint-Vincent. Ici, le vieillard fit remarquer à sa maîtresse qu'un rideau de nuages menaçants, des tougoutti

conoboui[1] venait de cacher le ciel, au couchant, et que plusieurs pronostics annonçaient une tempête, peut être même un ouragan ; il l'exhorta à relâcher, pour attendre un moment plus propice. Eliama, inquiète de son père, persista à vouloir traverser le détroit, espérant devancer l'orage. En s'éloignant de la terre, elle découvrit, à une faible distance, une frégate anglaise qui était tombée en calme ; cette vue n'avait rien d'alarmant car un bâtiment de guerre ne daignait pas ordinairement prendre garde à un esquif. Il en fut cette fois autrement. Le capitaine ayant vu par le moyen de son télescope qu'il y avait une femme dans la pirogue, il la jugea de bonne prise ; et, quand une bouffée de vent souffla dans ses voiles, il en profita pour joindre la barque et pour ordonner à ceux qui la montaient de venir à bord.

Il fallut obéir à la force. Eliama, revêtue de ses nattes de palmier et de ses longs cheveux, monta l'échelle de commandement d'un pas ferme et sans vouloir d'appui. Elle était suivie de son serviteur qui portait ses armes. En arrivant sur le pont de la frégate, elle demanda, en anglais, qui était le Capitaine et ce qu'il lui voulait. Il lui fut répondu que c'était lord Seymour et qu'il l'attendait dans sa grande chambre. Allez dire à Sa Seigneurie, reprit-elle, que se servir d'un vaisseau du roi d'Angleterre pour arrêter à la mer une femme qui voyage seule, sous la foi du droit des gens, c'est l'action d'un forban, et que celui qui la commet est indigne de porter un nom illustre, et s'adressant aux officiers : Messieurs, je me réfugie sous la protection de votre pavillon et, plutôt que de quitter cette place, je me ferai mettre en pièces.

Elle dédaigna de répondre à plusieurs messages que lui envoya le capitaine. Celui-ci qui l'épiait, perdant enfin patience, sortit et la saisissant violemment par le bras, il s'efforça de l'entraîner après lui, mais il rencontra une résistance non moins vive qu'inattendue. La jeune Caraïbe, au lieu de retirer son bras qui l'entourait, le poussa avec tant de force, qu'elle glissa entre les mains qui l'étreignaient, et que, son poing atteignant son adversaire à la figure, en fit jaillir le sang. En même temps, la secousse qu'elle lui imprima lui fit perdre l'équilibre et l'envoya tomber sur l'un des canons du gaillard. Furieux d'être ainsi traité par une folle femme, en présence de son équipage, le capitaine revint sur Eliama pour prendre sa revanche, mais il l'a trouva armée de l'une de ces flèches redoutables qui donnent par la plus légère blessure, une atroce agonie.

— Lord Seymour, lui cria-t-elle, si tu fais un pas, tu marches à la mort ! Les officiers qui, avec un sang-froid britannique, étaient demeurés spectateurs de la lutte corps à corps, s'opposèrent à ce qu'elle devint un combat à outrance, et ils firent rentrer leur capitaine en essayant de le calmer.

Eliama se retira à l'écart, à l'extrémité du dôme de la dunette ; elle s'assit sur le tillac, non comme nous ou à la manière orientale, mais accroupie à la façon des Caraïbes[2], ce qui permet de se relever par un bond tel que celui des kangourous ou des sauterelles de nos prairies. Elle vit alors qu'elle avait été blessée au bras par les doigts crochus du vautour auquel elle avait échappé. Elle fit dégouter sur le pont son sang qui coulait abondamment, puis, ôtant de sa chevelure une longue plume blanche de l'oiseau des tropiques[3], qui d'ordinaire se dressait sur sa tête, elle la teignit de ce sang et la lança dans l'air, en disant : Vole apprendre à mon père quels odieux traitements sa fille vient de subir sur ce vaisseau ; il

---

1 Nuées pleines de vent et de pluie qui font comme de longs traits.
2 Sur les talons, comme les Hindous.
3 Le paille en queue.

saura quelle vengeance il doit en tirer. La plume s'éleva en tourbillonnant et se dirigea vers le rivage de Saint-Vincent, dont on distinguait, à deux portées de canon, les formidables rochers.

Ce pourrait bien être, dit un vieux matelot, la sorcière rouge dont il est tant parlé à la Barbade ; et dans ce cas, camarades, nous devons recommander notre âme à Dieu !

Pendant ce temps, l'ouragan, sorti du golfe du Mexique, avait atteint la chaine des Antilles, et poussait devant lui un raz-de-marée qui refoulait dans les détroits de ces iles le grand courant de l'Atlantique équatorial. Son flot puissant avait forcé la frégate à s'approcher de la côte pour gagner, à l'aide du remous produit par ses promontoires, le port de Kingstown, où elle espérait trouver asile. Le vent, qui devenait de plus en plus violent et tempétueux, se refusait à la marche du bâtiment qui était orienté au plus près. Les officiers, après s'être concertés, avaient envoyé dire au capitaine que sa présence était nécessaire. Le danger s'accroissant, le plus ancien fut obligé d'aller lui-même réitérer cet avis pour la troisième fois. Enfin, Lord Seymour sortit de sa chambre, pourpre de colère, et frappé de vertige. En entrant sur le gaillard, il trouva, assise près du passage qu'il suivait, la jeune caraïbe qui, les yeux baissés, semblait étrangère à tout ce qui l'environnait. Sa vue ranima sa fureur, et il la heurta du pied. Exaspérée par cet acte brutal et méprisant, Eliama se dressa, comme l'aurait fait un serpent fer de lance sur lequel on aurait marché. Elle maudit avec une énergie sauvage le capitaine et sa frégate, et leur prédit qu'ils allaient périr.

Tiens, Lord Seymour, regarde, voilà le gage de ta perte ; ma vengeance commence à s'accomplir. En levant les yeux vers l'endroit qu'elle montrait, l'équipage consterné vit les flammes sinistres, tremblotantes et livides du feu Saint-Elme, qui parcourait lentement la grande vergue. Tandis que l'équipage est absorbé par l'aspect de cet effrayant phénomène, la jeune sauvage saisit une hache d'armes, appendue auprès du mât d'artimon, et d'un seul coup, lancée d'une main sûre et vigoureuse, elle coupa la drisse du gouvernail, ce qui fait venir la frégate au vent et, par l'effet des voiles sur le mât, la fait culer sur les rochers où l'attendait un affreux naufrage. Eliama suivie du vieux nègre qui la seconde en tout, traverse le gaillard en faisant tourner sa hache d'armes et se jette à la mer. Un coup de feu est tiré sur elle ; bien d'autres dangers sont bravés et surmontés par son courage. Elle surgit au milieu des siens sur la plage, après un combat victorieux contre les éléments et contre la perversité humaine, plus funeste encore que les périls de l'ouragan.

Pakiri était là pour la recevoir dans ses bras. Vénus, sortant du sein des flots, n'eût pu offrir un plus beau spectacle. Un essaim de femmes la couvrit et lui donna tous les soins qu'exigeait la rude épreuve qu'elle venait de subir. On lui fit rejeter l'eau de mer qu'elle avait bue ; on la délivra de celle dont sa chevelure était imbibée et des ablutions d'eau de pluie enlevèrent le sel qui s'était attaché à sa peau et qui l'aurait corrodée. Enfin, pour empêcher que l'action de l'air ne lui devînt nuisible après un exercice aussi violent que celui d'avoir nagé l'espace de plus d'une demi-lieue, elle fut revêtue de la tête aux pieds de bandelettes de coton et recouverte de nattes imperméables en fil de palmier. Son père, qui avait présidé à toutes ces dispositions, avec la sollicitude de la plus vive tendresse, ne pouvait se résoudre à la quitter quoique plusieurs fois on fût venu réclamer sa présence au lieu du naufrage, car la frégate était venue se jeter dans les rochers et la mer qui brisait avec furie sur le pont l'avait déjà démolie et submergée en partie ; elle avait enlevé et précipité dans l'abîme la moitié de l'équipage, à

commencer par le capitaine, qui périt des premiers. L'autre moitié s'était attachée au couronnement qui s'élevait au-dessus des flots, et des cris d'effroi étaient poussés par ces malheureux chaque fois qu'une lame du large, haute comme une colline, s'élançait impétueusement sur eux pour les arracher à leur asile et les entraîner à la mort. Comme si la tache de leur infortune n'était pas comblée, il leur était survenu d'autres ennemis, aussi impitoyables que l'ouragan. Les Caraïbes avaient escaladé le pic de basalte au pied duquel gisait la frégate désemparée, et de ce roc, où leurs archers s'étaient établis, ils perçaient de leurs flèches les matelots que la tempête avait épargnés.

Pakiri intervint alors et fit arrêter le carnage. Il ordonna de sauver ce qui restait de l'équipage et ce fut à qui s'empresserait de sauver les naufragés, si bien que plusieurs matelots, blessés ou malades, ne pouvant se confier au va-et-vient qui leur donnait le moyen d'atteindre la côte, les Caraïbes allèrent, au péril de leur vie, les chercher sur les débris de la frégate et les ramenèrent, non sans peine, à terre.

Pakiri distribua ces rescapés dans des cavernes où rien ne leur manqua que le pouvoir de s'échapper. Trois jours après, des corsaires de Victor Hughes vinrent les chercher pour les conduire au fort Saint-Charles, à Basse-Terre. Hughes paya chaque tête avec de la poudre à canon et d'excellente eau-de-vie.

C'est là l'histoire de la Sorcière Rouge, Eliama, et comment finit la frégate anglaise *Le Laurier* et son capitaine, Lord Seymour.

***

La mulâtresse Marion, la nourrice de Joséphine, plus tard affranchie par ordre de l'Empereur, reçut une pension annuelle de 500 francs, portée à 1.200, sur les instances formelles de Napoléon :

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DE LA COURONNE

Bref en date du 20 septembre 1807 d'une pension de 1.200 francs en faveur de demoiselle Marion, mulâtresse libre de la Martinique.

Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin.

Voulant récompenser les soins que la demoiselle Marion, mulâtresse libre de la Martinique, a donnés à Notre Epouse bien-aimée l'Impératrice des Français, Reine d'Italie, dans la plus tendre enfance.

Nous lui avons accordé et accordons par les présentes une pension annuelle de 1.200 francs pour en jouir sa vie durant.

Mandons et ordonnons en conséquence au sieur Estève, trésorier de Notre Couronne, de faire payer sur les fonds de Notre Trésor, à demoiselle Marion, la dite pension de 1.200 francs, de trois mois en trois mois, à dater du 1er janvier 1808, sur la remise d'un certificat de vie et à la présentation du présent brevet signé de Notre main et visé de l'Archichancelier de l'Empire, faisant fonction de Chancelier de Notre Palais Impérial.

Par l'Empereur.

NAPOLÉON.

Le Trésorier Général de la Couronne :
ESTÈVE.

Vu : l'Archichancelier de l'Empire :
CAMBACÉRÈS.

La fille de Marion, sœur de lait de Joséphine s'appelait Guiobette. Elle mourut à Saint-Pierre à l'âge de 90 ans.

LE DÉPART POUR LA FRANCE (1779) - LE PREMIER MARIAGE (1779) - BATAILLE NAVALE DE RODNEY (1780) - LE RETOUR À LA MARTINIQUE (JUILLET 1788)

Le Gouverneur général de Beauharnais, en quittant la Martinique, le 17 avril 1761[1], après avoir remis les pouvoirs à son successeur M. Levassor de La Touche, craignant d'exposer son deuxième fils, Alexandre, âgé d'un an, aux hasards d'une traversée[2], l'avait laissé aux bons soins de Mme Tascher, née La Chevalerie, la mère de Mme de Renaudin, qui était une amie intime. Cette dernière était rentrée en France depuis une année.

Alexandre, né à Fort-Royal le 28 mai 1760, avait été ondoyé le 10 juin suivant par le frère Ambroise, capucin, curé de la paroisse Saint-Louis du Fort-Royal. Il n'allait rentrer en France qu'à la fin de 1769, peu avant la mort de Mme de Beauharnais. Le 15 juin suivant il était régulièrement baptisé en l'Eglise de Saint-Sulpice, à Paris.

L'année suivante, 1771, il est envoyé en Allemagne, avec son frère François et un précepteur. Il y passe deux années, puis il va à Blois, où il vit avec sa grand'mère maternelle, la comtesse de Chastulé.

A quatorze ans, il entre au service, dans la Compagnie des Mousquetaires, maison du Roi. Trois ans plus tard, grâce à la protection du cousin de sa mère, le duc de La Rochefoucauld, colonel du Régiment de la Sarre-Infanterie, il obtient une sous-lieutenance et est inscrit à la 1re compagnie des Mousquetaires (8 décembre 1776). Sa figure est élégante, ses manières parfaites et il est très aimé de ses camarades. Mais il est fougueux, indépendant, un vrai fils du pays qui l'a vu naître.

Il est promu major en second du régiment de Hainault lorsque la noblesse de Blois le nomme député aux Etats Généraux de 1789. Il est un des premiers à joindre le Tiers-Etat. Il adopte les opinions dominantes alors, prend une part active aux délibérations de l'Assemblée Nationale qui l'élit plusieurs fois à la présidence. Aide de camp du marquis de Bouillé, qui connaissait la famille depuis son séjour à la Martinique, celui même qui joua le rôle que l'on sait au moment de la fuite du roi Louis XVI, le 20 juin 1791, il fut le dernier général de la royauté et le premier de la République.

Le lendemain de la fuite du Roi, il convoque l'Assemblée et préside à ses délibérations, avec dignité et fermeté. Lorsqu'il remit ses pouvoirs le 3 juillet, ce

---

1 Nommé par décision royale de mai 1756, alors qu'il était major des armées navales à Rochefort, il était arrivé à la Martinique le 13 mai 1757.

2 Sur les bâtiments à voiles de l'époque, le confort manquait, la nourriture était mauvaise et pour l'enfant il n'était pas possible d'avoir du lait. Ces craintes étaient d'ailleurs fondées, puisque quelques mois plus tard, l'île était prise par les Anglais (13 février 1762).

fut au milieu de l'enthousiasme général et des applaudissements de ses collègues.

En janvier 1792, les ennemis sont à la frontière. La patrie est en danger. Alexandre va rejoindre son régiment et se placer sous les ordres de Luckner et de Rochambeau. Avant de partir, le 17 janvier, il demande la bénédiction de son père. L'aîné, François, classé parmi les émigrés, est à l'armée de Condé, opposé à celle des patriotes. Peu à près il est promu chef d'Etat-Major de l'armée du Rhin que commande le général Biron et rejoint ce poste avec enthousiasme.

Le 21 septembre 1792, commence le procès de Louis XVI par la Convention, de Beauharnais cherche, mais en vain, à le sauver. Il ne réussit qu'à se compromettre. Louis XVI est exécuté le 21 janvier 1793.

Le 9 mars est établi le tribunal révolutionnaire et le 25 mars, le Comité de Salut Public, composé de neuf membres, qui est chargé de pourvoir à la défense intérieure et extérieure de la République. Nous allons voir comment l'ingratitude, la suspicion et la mort allaient être la rançon du patriotisme et de la bravoure. Le régime sanguinaire de la Terreur allait peser sur la France, de la proscription des Girondins jusqu'à la mort de Robespierre.

De Custine qui avait succédé à Biron, après son grand succès dans le Palatinat, avait été dans l'obligation de se retirer devant les ennemis trop nombreux, laissant vingt mille Français investis dans Mayence.

Le Comité de Salut Public décide de le rappeler et donne le 30 mai 1793, le commandement en chef de l'Armée du Rhin à de Beauharnais. Il avait trente-trois ans. Le 13 juin suivant il est nommé ministre de la Guerre. Il avait pour mission de reprendre le territoire abandonné par son prédécesseur et de gagner des batailles, mais on ne lui fournissait ni hommes ni matériel. Son adversaire était le Roi de Prusse en personne, le plus habile des généraux de l'époque. De Beauharnais fait l'impossible, cherche à réorganiser son armée et à l'entretenir, mais la place forte de Mayence capitule avant qu'il ait pu la secourir. Cette capitulation est dénoncée comme infamante par le Comité de Salut Public et le ci-devant général, ancien girondin, reconnu suspect. Sa démission est imposée. De Beauharnais demande à servir en sous ordre, cette demande est repoussée, il est écarté de l'armée.

La loi des suspects est proclamée, les prisons vont regorger de prisonniers, destinés à la guillotine[1]. Plus de vingt généraux sont arrêtés et parmi les exécutés on compte Custine, Houchard, Luckner, Brion et finalement le vicomte de Beauharnais.

***

La maison de Beauharnais était, comme celle de Tascher, originaire d'Orléans. Les de Beauharnais établissaient leur filiation depuis Guillaume de Beauharnais, seigneur de Miramion et de La Chaussée, marié par contrat du 20 janvier 1390 à Marguerite de Bourges.

Un de ses fils, Jean, avait servi sous le comte de Dunois et fut un des témoins nommé pour la justification de Jeanne d'Arc, avec Pétronille, sa femme, sœur de Louis de Coutes, gentilhomme que Charles VII avait mis auprès de la Pucelle.

---

[1] 4.600 en janvier, 5.800 en mars, 8.000 en avril.

En 1504, un Guillaume de Beauharnais, seigneur de Miramion et de La Chaussée, de La Grillière et de la Villechauve, s'était marié le 20 septembre 1499 avec Marie Le Vassor et donne son aveu à la Cour des Comptes de Paris, en l'an 1504, des terres de Miramion et de La Chaussée[1].

Le 4 septembre 1652, Jean de Beauharnais, chevalier, seigneur de la Boische, de Villechauve, de Beaumont et de La Chaussée, notaire de la Chambre du Roi Louis XIII, gentilhomme ordinaire de sa chambre, conseiller, maître d'hôtel ordinaire, épouse la demoiselle Mallet et meurt en 1661. De ce mariage est né, François de Beauharnais, le grand-père du marquis, gouverneur de la Martinique.

Ce François, lors de la convocation de la noblesse du royaume, servit avec distinction. Il épousa le 14 septembre 1664, Marguerite-Françoise Pyvart de Chastullé, fille de Jacques Pyvart, conseiller du Roi, maître ordinaire de la Chambre des Comptes de Blois. De cette union naquit quatorze enfants, dont Claude, le père du futur Gouverneur de la Martinique.

L'oncle du gouverneur général, chef d'escadre des armées navales eut une brillante carrière coloniale. Il découvrit le Mississipi, les montagnes Rocheuses et resta vingt-deux ans gouverneur de la Nouvelle France. Il avait détruit la nation des sauvages Renards, qui troublaient la tranquillité du Canada.

François, le gouverneur général de la Martinique, fils aîné de Claude, le découvreur du Mississipi, avec d'Iberville, fut tout d'abord connu sous le nom de Beauharnais-Beaumont, Chevalier, Baron de Beauville, Seigneur de Villechauve, qualifié de haut et puissant seigneur et ultérieurement fait marquis. Il avait épousé sa cousine Marie-Anne-Henriette Pyvart de Chastullé, qui avait hérité de la grosse fortune des Hardouineau, consistant en de vastes propriétés à Saint-Domingue.

Les deux maisons se valaient et, durant la haute administration de Beauharnais à la Martinique, les deux familles avaient été très liées.

***

Joséphine qui avait six ans de plus qu'Alexandre, ne l'avait jamais vu à la Martinique, qu'il avait quitté à l'âge de neuf ans. Elle en avait seulement entendu parler chez Mme de Renaudin, que l'on disait la maîtresse du Gouverneur de Beauharnais.

Mme de Renaudin avait toujours rêvé d'unir par le mariage l'une des filles de son frère au fils de Beauharnais, Alexandre. Joséphine étant trop âgée, son choix s'était fixé sur Catherine-Désirée qui malheureusement fut enlevée par la phtisie à l'âge de treize ans et demi. La dernière, Marie-Françoise, surnommée Manette, était trop jeune, n'ayant que douze ans et demi. Elle s'entendit avec les parents pour unir Joséphine et Alexandre et dès que la chose fut bien convenue, le marquis de Beauharnais envoya à M. de La Pagerie, à la Martinique, un pouvoir pour faire publier les bans du mariage, lui demandant de venir le plus tôt possible à Paris, avec sa fille. De son côté Mme de Renaudin insista sur la nécessité de ne point perdre de temps : Venez, venez, c'est votre chère sœur qui vous en conjure.

---

1 D'Hozier donne la liste des Beauharnais, homme de robe et d'épée, établis dans les finances et la magistrature, conseillers d'Etat, ministre, intendant, maître des requêtes, marins.

Profitant d'un convoi, escorté par la frégate Pomone, détachée de la flotte de l'amiral d'Estaing[1], M. de Beauharnais s'embarque, avec sa fille, qu'accompagne la mulâtresse Euphémie, sur la flotte du Roi, *Ile-de-France*, touche à Saint-Domingue et arrive à Brest, très fatigué par le voyage. Il souffre depuis longtemps du foie et va profiter de son voyage pour consulter les médecins célèbres de la capitale.

Il était alors très dangereux de traverser l'océan. L'amiral anglais Byron, avec sa flotte, sillonnait la mer des Antilles. C'est ainsi que, quelques mois après leur départ, le 26 août 1780, l'amiral anglais Rodney se rencontra avec l'amiral français Guichen, en vue de Fort-Royal, et, quoique l'action fût indécise, ses résultats furent importants car la flotte de Guichen fut si endommagée qu'elle ne put rallier les côtes américaines, comme prévu, et avec un convoi rentra à Cadix, au grand désappointement du général Washington.

Voici le rapport de l'amiral Rodney à l'amirauté anglaise :

> *Sandwich, Fort-Royal Bay, Martinico, 26 avril 1780*.
>
> Depuis que j'ai eu l'honneur d'informer Vos Seigneureries de mon arrivée à la Barbade et à Sainte-Lucie, et ma prise de possession du commandement des navires de Sa Majesté en cette station, l'ennemi qui avait paradé pendant plusieurs jours en vue de Sainte-Lucie, avec vingt-cinq vaisseaux et huit frégates, chargés de troupes, et avait espéré surprendre l'île, a été déçu par suite des dispositions prises par les troupes du général Vaughan et les navires du contre-amiral Parker. Il se retira dans la baie de Fort-Royal, quelques heures avant mon arrivée au Gros-Ilet, le 27 mars.
>
> Dès que ma flotte fut réunie, je pris la détermination de retourner à l'ennemi sa visite et d'offrir le combat ; en conséquence, le 2 avril, je me présentais avec toute la flotte devant Fort-Royal, où pendant deux jours j'offris la bataille. Nous étions assez près pour pouvoir compter leurs pièces et parfois à portée de canon des forts. M. de Guichen, quoique supérieur en nombre, décida de rester à l'abri dans le port. Les deux flottes restèrent dans cette situation jusqu'au 15 courant, lorsque l'ennemi, avec toutes ses forces, mit à la voile au milieu de la nuit ; avis m ayant été donné immédiatement, je me mis à sa poursuite ; et ayant passé devant Fort-Royal, puis devant Saint-Pierre, nous l'aperçûmes le 16 à environ huit lieues à l'ouest du rocher la Perle. Une chasse générale dans le nord-ouest s'ensuivit et à 5 heures de l'après-midi nous pûmes distinctement reconnaître que la flotte ennemie consistait de vingt-trois vaisseaux, dont l'un de cinquante canons, trois frégates et deux flûtes. La nuit venue, ma flotte était en ordre de bataille et je donnais pour instructions au Venus et au Greghound de demeurer. entre les deux flottes, de surveiller

---

1 D'Estaing, après la capture de Saint-Vincent et la Grenade reçut l'ordre de se rendre en Amérique du Nord avec 22 vaisseaux et 10 frégates.

les mouvements de l'ennemi, ordre qui fut admirablement exécuté par ce vieux vétéran officier, le capitaine Fergusson. Les manœuvres de l'ennemi durant la nuit indiquaient le désir d'éviter le combat, mais j'étais déterminé qu'il n'en serait point ainsi et pris mes dispositions pour contrecarrer ses mouvements.

A onze heures, le lendemain matin, je fis hausser le signal de combat, et à onze heures cinquante celui d'avancer en gouvernant dans la direction opposée à celle de l'ennemi, conformément à l'article 21 des instructions additionnelles sur la manœuvre du combat. Cinq minutes plus tard j'ordonnai la bataille ; quelques minutes après je faisais signaler mon intention d'engager de près, bien entendu le navire amiral en tête, pour donner l'exemple. Quelques minutes avant une heure de l'après-midi, un des navires de première ligne commença l'action ; à une heure, le Sandwich, au centre, après avoir reçu plusieurs coups de l'ennemi entra en action. Je fis répéter le signal d'engager de près. L'action au centre continua jusqu'à quatre heures, lorsque M. de Guichen, sur la Couronne, sur lequel on avait monté quatre-vingt-dix canons, le Triomphant et le Fendant, après un engagement qui dura une heure et demie avec le Sandwich, se retirèrent.

A la fin de la bataille on peut dire que l'ennemi était complètement battu ; mais la distance était telle entre mon avant-garde et mon arrière-garde, et l'état si critiques, de plusieurs navires, particulièrement le Sandwich qui pendant vingt-quatre heures ne fut maintenu à flots qu'avec grande difficulté, qu'il fut impossible de les poursuivre la nuit sans risquer de se mettre en mauvaise position. L'ennemi, pour éviter une nouvelle action, alla se réfugier à la Guadeloupe. Estimant qu'il était vain de le poursuivre, vu l'état de la flotte de Sa Majesté, et tous les mouvements de l'ennemi indiquant qu'il avait l'intention de rallier la baie de Fort-Royal, Martinique, où une flotte endommagée a les moyens de se réparer, j'ai estimé que la seule chance de renouveler le combat était de me poster devant Fort-Royal et c'est de cette position que j'ai l'honneur de vous écrire, avec la flotte sous mes ordres, attendant journellement le retour de l'ennemi.

Je ne veux pas terminer sans porter à la connaissance de Vos Seigneureries que l'amiral français, qui a donné des preuves de bravoure et de galanterie, a eu l'honneur d'être noblement soutenu pendant toute l'action.

G.-B. RUDNEY.

***

Avertis par lettre de l'arrivée de M. de Beauharnais et de sa fille à Brest, Mme de Renaudin et le fiancé sont allés les y chercher. A petites étapes, pour ne pas trop fatiguer M. de Beauharnais, on gagne Paris en diligence. On y arrive en plein mois de novembre et il fait un froid de loup. C'est le premier contact de Joséphine avec l'hiver. Il faut se couvrir et le premier soin de Mme de Renaudin est de conduire sa protégée dans les magasins où l'on fait choix de nouvelles toilettes, de chapeaux, de dentelles. Joséphine est toute à la joie.

De Beauharnais n'a éprouvé qu'un médiocre entraînement pour Joséphine. Ce mariage de raison n'a été accepté que pour plaire à son père et, indifférent, il laisse venir les événements. Joséphine qui a besoin d'aimer, dont l'amour est une nécessité de la vie, ne pense qu'au jour heureux qui l'unira à son fier époux tandis que Mme de Renaudin assure à M. de Beauharnais père que sa bru sera votre chère et tendre fille, c'est moi qui vous en assure ; elle possède toutes les qualités essentielles pour faire le bonheur du chevalier. Alexandre n'ajoute pas un mot à toutes ces déclarations, il garde un silence obstiné qu'il ne rompt qu'une fois pour écrire à son père : Mme de La Pagerie vous paraîtra peut-être moins jolie que vous ne l'attendiez, mais je crois pouvoir vous assurer que l'honnêteté et la douceur de son caractère surpassent tout ce qu'on a pu vous en dire.

Les pièces nécessaires ayant été reçues de la Martinique[1] les bans sont publiés à Paris — une dispense est accordée le 9 par Monseigneur l'Archevêque pour les deux derniers —, à Noisy-le-Grand, le 5 décembre, paroisse de M. de Beauharnais père, et à Saint-Sulpice, la paroisse du même avant qu'il ne vint habiter rue Thévenot, et où Alexandre a été baptisé.

Le 7 décembre, rue Thévenot, on passe le contrat de mariage. Sont présents : du côté des Beauharnais, le père, Mme de Renaudin, le frère ainé d'Alexandre, capitaine de dragons, l'oncle Claude, comte des Roches-Baritaud, chevalier de Saint-Louis, chef d'escadre, le fils de celui-ci, aussi appelé Claude, un oncle à la mode de Bretagne, Michel Bégon, conseiller honoraire au Parlement de Metz, intendant de la marine ; du côté des Tascher, le père, Louis-Samuel de Tascher, prêtre, docteur en Sorbonne, prieur de Sainte-Gauburge, aumônier de S. A. S. Monseigneur le Duc de Penthièvre, Mme Madeleine et Louis de Ceccouy, amies de la famille.

Alexandre apporte 40.000 livres de rente qu'il tient de sa mère ; la future mariée, des effets mobiliers restés à la Martinique, d'une valeur de 15.000 livres, son trousseau qui a coûté 20.000 livres — don de Mme de Renaudin — et une rente annuelle de 5.000 livres garantie par M. de La Pagerie. De plus, Mme de Renaudin donne à sa nièce sa maison de Noisy-le-Grand, le mobilier la garnissant et une créance de 129.149 livres, 6 sols, 9 deniers sur le marquis de Saint-Léger.

Six jours après, le 13 décembre 1779, le mariage est béni dans l'église de Noisy-le-Grand[2].

---

1 Mme de La Pagerie avait fait publier les bans en l'église Notre-Dame de la Martinique, les 11, 18 et 25 avril.

2 En cette même année, 1779, débarquait sur un autre point de la France, venant aussi d'une autre colonie, celui que le destin avait désigné pour exécuter la prophétie de la femme caraïbe, Bonaparte.

Des premiers temps qui suivirent le mariage on n'a pas trouvé de documents intéressants. La jeune Mme de Beauharnais fréquentait assidûment les salons de sa tante Fanny. Elle y rencontrait de nombreuses célébrités de l'époque : Buffon, Jean-Jacques Rousseau, Voltaire et beaucoup d'autres hommes connus, Mme la Duchesse de La Rochefoucauld, Mme de Rohan-Chabot Léon, née Elisabeth de Montmorency, Mme de Montesson, femme morganatique du duc d'Orléans, la Princesse de Hohenzollern qui devait rester son amie la plus intime et la plus dévouée.

Ce qui est certain, c'est que des liens étroits et durables ne purent jamais s'établir entre les deux époux et que Joséphine ne parvint pas, malgré tous ses charmes, à captiver le volage Alexandre. Peu de temps après le mariage, son mari reprit sa vie de garnison, alla tout d'abord rejoindre son régiment à Brest, de là à Verdun, oubliant sa jeune femme dans les bras des jeunes provinciales. Il mène une vie décousue, désordonnée, s'affiche avec des maitresses et ne vient à Paris que de temps en temps, pour des séjours peu prolongés. Joséphine est consolée par les soins attentifs de son beau-père et de sa tante Fanny. Les infidélités de son mari la plongent dans les larmes, cela exprime vainement sa douleur. Alexandre veut rester libre et indépendant. Néanmoins, elle maintient la dignité de son nom et, s'étant créée de brillantes relations, elle reçoit dans son salon toute l'aristocratie militaire et politique de l'époque : le marquis de La Fayette, MM. d'Aiguillon, de Crillon, d'André, de Montesquiou, de Biron, Barnave, Chapelier, Mounier, Thouret, le comte de Montmorency, le duc de la Rochefoucauld, le marquis de Caulaincourt, le prince de Salm-Kirbourg. Ces relations lui seront très utiles par la suite.

Le 3 septembre 1781, rue Thévenot, la haute et puissante dame Marie-Josèphe Rose de Tascher de La Pagerie, femme de haut et puissant Seigneur Messire Alexandre François Marie, vicomte de Beauharnais, capitaine au régiment de la Sarre, met au monde un enfant de sexe masculin qui reçoit le nom de Eugène Rose — le futur prince Eugène —. Il est baptisé le lendemain 4 septembre.

Après la naissance de ce fils, voulant l'arracher du milieu où il vivait alors, Mme de Renaudin obtint pour Alexandre un congé et, le 1er novembre 1781, elle le fait partir pour l'Italie. Il est à Antibes le 25, visite Gènes, Rome, Venise et est de retour à Paris le 25 juin 1782. Il habite alors avec sa femme et lui donne des preuves d'affection mais bientôt il éprouve le besoin de reprendre la vie de garnison et la situation reste inchangée.

Au mois d'août 1782, Alexandre ayant rencontré le marquis de Bouillé, l'illustre homme de guerre, gouverneur général des îles du Vent pendant la guerre de l'Indépendance américaine, et qui rêvait toujours d'enlever la Jamaïque aux Anglais, il sollicite de servir sous ses ordres et fait appuyer sa demande par le duc de La Rochefoucauld, son chef. Il obtient satisfaction et, malgré les objurgations de sa marraine et les prières de sa femme, il s'embarque à Brest pour les Antilles, à la fin du mois de septembre et arrive à Fort-Royal en novembre 1782, à la recherche de l'avancement et de lauriers, la tète lourde des fumées de la gloire !

A la Martinique, il est reçu chaleureusement par le baron de Tascher qui, en 1770, avait été proposé par l'amiral d'Estaing et par le gouverneur de Bouillé pour le grade de capitaine de vaisseau, et remplissait alors les fonctions de directeur de port à Fort-Royal. Séduit par la distinction et le charme du vicomte, il le présente à la Société martiniquaise où il recueille le plus grand succès. L'homme mondain, pétri de belles manières est fêté à outrance ; il ne rêve qu'à

sacrifier sur l'autel de Vénus et se complaît dans l'adoration de plusieurs belles créoles.

Durant ce temps, à Paris, la vicomtesse qui demeure, depuis le départ de son mari, rue de La Pépinière, avec sa tante et le marquis, achève une seconde grossesse et met au monde, le 10 avril 1783, une fille qui reçoit le nom de Hortense Eugénie — la future Reine de Hollande —. Le baptême a lieu le 11 à la Madeleine de la ville l'Evêque.

Après ses couches, Joséphine va faire un séjour à l'abbaye de Panthemont, rue de Grenelle, chez les religieuses du Verbe-Incarné et du Saint-Sacrement[1], ayant décidé de se séparer de son époux, puis à Croissy-sur-Seine et enfin elle va habiter à Fontainebleau chez sa tante de Renaudin.

Le traité de paix signé à Versailles en janvier 1783, ayant mis fin à la lutte entre l'Angleterre et la France, coupant court en même temps aux rêves de gloire du bouillant Alexandre, ce dernier s'embarque, le 18 août, sur la frégate *Atalante* pour rentrer en France, accompagné par une dame de Longpré. Avant de partir, il n'avait même pas daigné aller saluer son beau-père qui, pour lui reprocher sa conduite scandaleuse, crut devoir lui écrire :

> Voilà donc le fruit que vous avez tiré de votre voyage et de la belle campagne que vous comptiez faire contre les ennemis de l'Etat. Elle s'est bornée à faire la guerre à la réputation de votre femme et à la tranquillité de sa famille.

C'est qu'Alexandre, pour expliquer sa conduite, n'avait pas hésité à mentir et à déclarer publiquement qu'il savait que sa femme avait eu des relations avec des officiers, à la Martinique, avant son départ de l'île[2], chercha même à le prouver et M. de Tascher avait tenu à le rappeler aux sentiments des convenances.

De son côté, Mme de La Pagerie écrivait, après son départ de la Martinique, en date de septembre 1783, au marquis de Beauharnais, le père :

> Je n'aurais jamais cru que le vicomte, notre gendre, nous aurait causé les chagrins qu'il vient de nous donner. Pendant son séjour ici, il nous a fort négligés, il passait son temps en faveur de la jeunesse, livré à plusieurs femmes, et plus agréablement à la ville qu'à la campagne où rien ne l'eut dissipé, mais je ne me serais jamais attendue qu'il se fut laissé conduire par Mme de Longpré, sa compagne de voyage, qu'elle lui aurait tourné la tête au point de s'oublier, de se manquer à lui-même comme il a fait. Cette femme qui vraisemblablement n'a jamais rien senti pour les siens, lui a monté l'imagination, lui a inspiré de la défiance, de la jalousie pour sa femme, et, pour se l'attacher sans doute pour toujours, a jugé qu'il fallait le séparer de son épouse. Pour y parvenir, elle a eu la bassesse de lui inspirer de séduire un de mes esclaves, à qui ils ont, l'un et l'autre, fait dire tout ce qu'ils ont voulu, en lui prodiguant de l'argent et

---

1 Cette abbaye donnait asile aux femmes qui se trouvaient dans une situation délicate, qui plaidait par exemple en séparation.
2 On avait bien entendu exagéré le flirt avec Tercier.

l'accablant de promesses, le vicomte lui a donné quinze moêdes, à deux fois, or ! Quel est l'esclave que l'on ne corromprait point avec cette somme, et quel est celui qui ne vendrait pas ses maîtres pour la moitié moins. Je le tiens enchaîné, je voudrais bien qu'il fût possible de vous l'envoyer pour le questionner, vous jugeriez vous-même, Monsieur, de toutes les faussetés qu'on lui a fait dire, par les erreurs où on l'a induit, une conduite aussi basse, des moyens aussi vils peuvent-ils etre mis en usage par un homme d'esprit, et bien né. Je rends encore justice au vicomte, il s'est laissé entraîner sans réfléchir, sans penser à ce qu'il faisait, il a de bonnes qualités, un bon cœur, je suis persuadé qu'il n'est pas à en rougir. Tant de petitesses ne sont point compatibles avec une âme élevée et sensible. La dernière fois qu'il est venu à l'habitation, en se séparant de nous, je l'ai vu troublé, ému, il semblait même chercher à me fuir promptement, à éviter ma présence, son cœur lui reprochait déjà une démarche aussi déplacée. Il n'est guère possible que ma fille puisse rester avec lui, à moins qu'il ne lui donne des preuves bien sincères d'un véritable retour et d'un parfait oubli Qu'il est douloureux pour moi d'être séparée d'elle et de me rappeler tous les dangers qu'elle a couru pour se rendre malheureuse. Nous sommes, Monsieur, tous mortels, si elle venait à avoir le malheur de vous perdre, à quels maux ne serait-elle pas exposée, pour les prévenir, vous me rendriez le plus grand des services, si vous pouvez obtenir de son mari de la laisser venir répandre ses larmes et ses chagrins dans le sein de ses honnêtes parents, je vous le demande même au nom de toute l'amitié que vous avez pour elle, car peut-elle encore vivre avec un mari qui est assez faible pour employer les promesses et l'argent pour se couvrir de honte, en achetant le deshonneur de sa femme. 0 ma pauvre fille, toutes vos peines sont dans mon sein, elles ne me laissent de repos ni jour ni nuit, venez mêler vos pleurs à ceux d'une tendre mère, toutes vos amies vous rendent justice, vous aiment toujours et vous consoleront. Rendez-la moi, Monsieur, et vous me donnerez une nouvelle existence. Le vicomte a jugé de toutes les femmes par celles qu'il a connues, mais il est encore de l'honneur et de la vertu, si elle est devenue plus rare depuis la guerre, qu'il y croye encore et s'il est juste, il le doit, sa triste prévention a pour jamais empoisonné le reste de mes jours. Adieu, Monsieur, je vous recommande ma fille, vous êtes bon père, bon ami, judicieux, c'est cette persuation qui adoucit en quelques façons mes maux et mes chagrins, je vous recommande mes petits enfants, donnez-moi je vous prie de leurs nouvelles.

***

Après ce scandale, la rupture est inévitable. Le vicomte débarque à La Rochelle, le 15 septembre, gravement malade de fièvres. Il n'ose se rendre à Paris avec sa

maîtresse et va à Châtellerault, chez des parents de Mme de Longpré, d'où il écrit à son père qu'il y est pour se soigner et à sa femme pour lui faire connaître sa décision de divorcer.

Complètement guéri, il est à Paris le 26 octobre et va loger rue de Grammont, puis dans le petit hôtel de La Rochefoucauld, rue des Petits-Augustins, paroisse de Saint-Sulpice. Il évite d'aller rue Saint-Charles, où est sa demeure, et, par suite, le domicile conjugal est définitivement déserté.

Durant toute son absence il n'a fourni aucune subsistance à sa famille. Joséphine a fait des dettes. Elle lui fait présenter les mémoires. Il refuse de paver quoique ce soit, fait vendre les meubles et pousse l'indélicatesse jusqu'à réclamer à sa femme les bijoux donnés dans la corbeille de noces. Il fait établir une note par le joaillier qui les avait fourni : une paire de girandole, une paire de bracelets, une montre et son cordon garnie de petits diamants ! C'est maigre.

Puis, il adresse une plainte au Parlement, déclarant que sa femme ne lui a pas été fidèle avant la lettre et demandant une rupture judiciaire.

La coupe est pleine. Fatiguée d'être insultée et soutenue par les propres parents de son mari, elle introduit, le 10 décembre, devant le Châtelet de Paris, une demande en séparation de corps et d'habitation, par l'intermédiaire de M. Joron, conseiller du Roy, exposant ses griefs. Les lettres injurieuses et diffamatoires de son mari sont annexées et on lui demande de faire ses preuves.

Voyant qu'il allait perdre son procès, Alexandre finit par reconnaître ses torts, confesse que ses doutes ne reposaient sur rien, fait des excuses les plus complètes devant notaire, mais il exige une séparation. Joséphine, blessée, meurtrie, y consent et les articles de cette séparation sont libellés à son avantage. Dans un long préambule il est donné tout l'exposé des faits, hautement à l'honneur de Joséphine. Il est convenu que chacun habitera où bon lui plaira. La femme recevra une pension de 5.000 livres. Les deux enfants, Eugène et Hortense restent avec leur mère. Le père doit payer d'avance, et par trimestre, les frais de leur nourriture, de leur entretien et de leur éducation. Une gouvernante est engagée pour Hortense ; Eugène est envoyé au Collège de Louis-le-Grand.

***

Joséphine est sortie de ce procès avec les honneurs de la guerre, elle a fait tomber toutes les accusations portées contre elle par son mari, mais que d'autres vont les exploiter par la suite. Alexandre, lui, a obtenu ce qu'il désirait : la liberté, dont il va user maintenant le plus largement possible. Il rejoint le régiment de cavalerie Royal Champagne dont il a été nommé capitaine.

Joséphine a 21 ans. Elle est aussi libre et avec la pension de 5.000 livres qu'elle reçoit de son mari, ajoutée à celle de même somme qu'elle reçoit de la Martinique, elle va pouvoir vivre et tenir son rang dans la société. Malheureusement ces rentes sont très irrégulièrement servies : d'une part Alexandre ne connaît pas l'exactitude et de l'autre il est parfois difficile pour son père de transférer des fonds des Antilles en France, par suite de l'état de guerre. Les difficultés financières, s'accumulent pour le malheureux Alexandre qui a dépensé beaucoup d'argent dans sa liaison avec Mme de Longpré. Son père refuse de le secourir, il devient très gêné, la misère est au bercail, sa maîtresse

l'abandonne[1]. Il ne paie plus la pension promise, bien plus il réclame encore les bijoux de la corbeille de noces. Elle ne va plus compter que sur les envois de la Martinique.

Le 20 mai 1787, elle écrit à son père :

> J'ai reçu mon cher papa la lettre de change de 2.159 F + 65 dont vous avez chargé mon oncle, recevez-en tous mes remerciements, il me fait espérer que vous vous occupez sérieusement à me faire passer bientôt des fonds plus considérables, cela me fera d'autant plus plaisir qu'ils metteront de la tranquillité dans mon esprit et nous empêchera, pour remplir nos engagements, de faire des sacrifices onéreux. Vous me connaissez assez, mon cher papa, pour être persuadé que sans un besoin pressant d'argent, je ne vous entretiendrai que de mes tendres sentiments pour vous. Je vous reprocherais surtout votre silence à mon égard. Je sais que vous êtes un paresseux pour écrire mais vous savez qu'il n'est rien de plus consolant que de recevoir des nouvelles directes des personnes à qui l'on est attaché. Je sais que vous avez écrit à M. Belin, il m'a fait le plaisir de me le mander, n'auriez-vous pas pu, mon cher papa, par la même occasion m'écrire une petite lettre. J'espère que vous me traiterez une autre fois plus favorablement. Je vous en supplie.
>
> Ma lettre ne sera pas bien longue, étant occupée dans ce moment à soigner ma fille, dont M. de Beauharnais a désiré l'inoculation. J'ai cru ne devoir pas résister dans cette circonstance délicate à la prière qu'il m'en a faite. Jusqu'à présent je n'ai qu'à m'en louer puisque l'enfant est aussi bien qu'on puisse le désirer ; elle fait ma consolation, elle est charmante par la figure et le caractère, elle parle déjà fort souvent de son grand-papa et de sa grande-maman Lapagerie ; elle n'oublie pas sa tante Manette et me demande : Maman, les verrai-je bientôt ? Tel est son patois pour l'instant. Eugène est depuis quatre mois dans une pension à Paris, il se porte à merveille, il n'a pu être inoculé à cause de ses dents de sept ans, qui lui pousse comme vous voyez de bonne heure. Je vois avec satisfaction qu'il sera aussi .....[2] que sa sœur, aussi son père l'aime beaucoup ; il me donne toutes les semaines de ses nouvelles, j'en fais autant pour sa fille. Son papa se porte bien, il me charge de vous faire ses compliments et de vous demander où vous en êtes avec M. Chauvaud, il est très essentiel pour lui d'en avoir les détails puisque les Mrs retiennent les fonds qu'ils ont à lui, par rapport à vous ; vous jugerez combien cela le gêne, je vous prie, mon cher papa, de ne pas perdre un

---

1 Elle épousa, le 7 février 1785, à Saint-Sulpice, le comte Arthur-Richard de Dillon, maréchal de camp 1784 qui, en 1786, fut nommé gouverneur de Tobago, puis député de la Martinique à l'Assemblée Constituante de 1789 et qui mourut décapité en 1794.
2 Mot oublié.

moment pour envoyer des détails, cela donne vraiment du chagrin à mon papa, nous voyons cela avec d'autant plus de peine que nous avons besoin de toute manière que le ciel nous le conserve. Ma tante, dont la santé est absolument dérangée depuis longtemps, vous embrasse. Je serais bien inquiète sur son compte si elle n'avait pas un courage intrépide. Je suis bien contente de tous ses procédés pour moi. Notre attachement est bien réciproque ; je. vous assure, mon cher papa, que j'ai été bien heureuse de la trouver dans bien des occasions et elle s'est saignée pour moi, surtout dans la position gênante où elle se trouve. Ma fille m'appelle ce n'est pas sans regret, mon cher papa, que je vous quitte. Recevez l'assurance de mon tendre et respectueux attachement. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LA PAGERIE DE BEAUHARNAIS.

A M. de La Pagerie sur son habitation aux Trois-Îlets à la Martinique.

Un mois après cette lettre, elle est informée que son père est très souffrant, qu'il est alité et que la santé surtout de sa sœur aînée, Manette, inspire de vives alarmes. Tous les secours de l'art n'ont pu apporter aucun changement à l'état de la malade, Rien ne retient Joséphine en France. Sa mère, depuis sa séparation ne cesse de lui demander de venir la joindre. Elle se décide à retourner à la Martinique. Elle a aussi besoin de résoudre avec ses parents la question financière qui la préoccupe, car elle s'est fait des dettes et il faut les payer. Eugène va rester en pension, Hortense, plus jeune, sera du voyage. Ce voyage coûtant très cher, elle décide de partir sur un petit navire de commerce, Le Sultan, qui quitte le Havre le 2 juillet 1788 et arrive à la Martinique le 11 août.

***

La voici de retour aux Trois-Ilets, au milieu de sa famille, dans ce paisible séjour qu'elle a quitté neuf ans auparavant, jeune fille sans souci, sans amertume et où elle se retrouve femme divorcée, mère de deux enfants. Elle a retrouvé la tendresse de ses parents, l'affection des esclaves, le dévouement de sa vieille Marion, mais la vie y est triste et sans but. Le malheur est assis au foyer familial : le père garde le lit, la sœur Manette est condamnée, les revenus sont restreints. Pendant deux années elle va séjourner à la Martinique au milieu d'événements terribles, durant le bouleversement causé par les premiers soubresauts de la Révolution.

Pour se distraire, Joséphine doit aller à Fort-Royal où elle visite d'excellents amis : les Gantheaune, les Marlet, les Girardin, les Percin, les d'Audiffredi, les de La Touche, ou bien, avec la petite Hortense, elle visite les lieux qui ont charmé son enfance : les rochers, la rivière, le jardin, les cases des esclaves, les champs de cannes, la sucrerie. Parfois, le dimanche, elle reçoit aux Trois-Ilets et la maison est alors le rendez-vous d'une foule de personnes distinguées, attirées par le bon accueil de Mme de La Pagerie et l'amabilité de Joséphine qui fait les délices de la société martiniquaise, autant par sa conversation variée, naturelle et charmante, que par ses manières pleines de distinction.

Le dimanche matin, comme autrefois, on va à la messe, on rend visite à M. le Curé, au presbytère ; les autres jours ce sont de longues promenades dans les environs à la recherche de fleurs sauvages et d'orchidées.

Le 14 septembre 1788, elle porte sur les fonds baptismaux sa cousine germaine, Marie Rose Françoise Stéphanie Tascher de La Pagerie[1]. Le parrain est François Soudon de Rivecourt, ancien lieutenant au régiment de Normandie.

Le 5 septembre, elle participe à un autre grand baptême, présidé par le Vice-préfet apostolique, celui de la fille de Louis-Charles-Alexandre Le Vassor de La Touche, écuyer, ancien lieutenant de vaisseau.

Ces baptêmes étaient toujours — encore aujourd'hui — suivis de réunions intimes. Les jeunes gens en profitaient pour organiser des sauteries. Joséphine participe à toutes ces joies, elle accepte toutes les invitations. Belle-fille de l'ancien gouverneur général des Iles du - Vent, elle est reçue partout à bras ouverts. Le gouverneur comte de Damas recherche sa présence à toutes les fêtes et elle assiste à toutes les réceptions offertes aux officiers et aux hauts fonctionnaires. Ne vient-elle pas de Paris, de la capitale enchanteresse que beaucoup envient de connaître ? Ne porte-t-elle pas des robes superbes et des coiffures à la dernière mode ?

A la campagne, elle fait de longues promenades sur un petit cheval créole ou bien se fait porter par des esclaves dans un hamac. La nuit venue, les nègres qui précèdent le cortège allument de grosses torches de résine qui répandent une odeur agréable d'encens.

Pour aller voir la tante Rosette ou l'oncle Tascher, à Fort-Royal, elle s'embarque sur une pirogue légère et traverse à la voile la baie qui est d'ordinaire calme et pas trop mouvementée.

Un jour, avec Marion et Hortense, elle retourna au carbet de la caraïbe. Elle n'avait pas oublié la prophétie : Plus que reine ! La première partie de la prédiction s'était réalisée, elle n'avait pas trouvé le bonheur dans le mariage, que lui réservait maintenant l'avenir ? Du sang... le veuvage... alors plus que reine ! Elle désirait consulter à nouveau la sorcière, savoir ce que signifiait ces paroles. Malheureusement Eliama était depuis quelques années à Saint-Vincent. L'avenir restait impénétrable.

Plus que reine ! et pensant à sa pauvre situation elle murmura : Quelle ironie !

---

1 La fille du baron de Tascher et de Jeanne Le Houx de la Chapelle, qui épousa plus tard un duc régnant.

LA MARTINIQUE SOUS LA RÉVOLUTION

Le calme régnait à la Martinique, l'île était prospère, les colons, occupés à la culture ou au commerce, étaient satisfaits de leur sort, tandis que dans la Métropole les affaires prenaient une tournure de plus en plus alarmante qui faisait déjà pressentir les événements que devait amener la Révolution et qui allait entraîner les colonies dans le tourbillon de l'effervescence patriotique. Le Code noir était en vigueur et bien que des doléances se fussent révélées et qu'il fût question de réformes, une poignée de blancs retenait en esclavage des milliers d'Africains.

Ultérieurement, l'abolition de l'esclavage devait produire des troubles très graves. Cette abolition n'a pas été aussi imprévue que certains l'ont écrit. Lorsque le décret du 27 avril fut rendu, depuis longtemps l'émancipation des noirs était préparée par de nombreux affranchissements qui devaient amener peu à peu et sans secousse la transition de l'état d'esclavage à celui de liberté. Un brusque changement devait inévitablement provoquer des désordres, mais, le Gouvernement Provisoire qui tenait à marquer son passage au pouvoir par des actes en rapport avec son origine révolutionnaire, décréta purement et simplement l'affranchissement de tous les nègres de nos colonies à esclaves, chargeant l'Assemblée Nationale qui allait être nommée de l'exécution de cette mesure, de pourvoir au sort des nouveaux affranchis et à l'indemnité qui serait due aux colons[1]. C'était précipiter imprudemment l'accomplissement d'une mesure qui, en s'effectuant dans de telles conditions, devait entraîner de très graves inconvénients. Pour les prévenir, on exigea que l'affranchissement réel n'aurait lieu que deux mois après la promulgation du décret dans chaque colonie ; qu'alors les nouveaux affranchis seraient tenus de prendre des engagements de travail de deux ans au minimum, à moins qu'ils ne justifiassent de moyens d'existence, sous peine d'être traités comme vagabonds. Malgré ces précautions, des troubles éclatèrent à la Martinique comme à la Guadeloupe. L'incendie, le pillage, la dévastation d'habitations et de sucreries, des meurtres, signalèrent cette insurrection.

Dès qu'on apprit aux Antilles les premiers événements de la Révolution française, le même mouvement qui avait agité la France se communiqua aux îles, avec toute la violence qu'on devait attendre de leur climat brûlant. Saint-Domingue, dont la population se composait de 40.000 blancs, 30.000 gens de couleur libres, et près de 50.000 esclaves, donna l'élan à toutes les autres colonies. Ses grands planteurs les Seigneurs de Saint-Domingue, habitant Paris, qui ne rêvaient que puissance et richesse, s'affilièrent aux idées nouvelles[2], dans l'espoir sans doute

---

1 Cette indemnité fut fixée, en 1849, à une rente de six millions, à 5 %, inscrite au grand livre de la Dette publique et à une somme de six millions payables en numéraire, trente jours après la promulgation de la loi. Dans la répartition de la rente, la Martinique reçut 1.507.885 fr. 80 c. et la Guadeloupe 1.947.164 fr. 85 c. Les mêmes chiffres figurent pour les sommes d'argent.

2 Les marquis de Rouvray, de Périgny, de Gouy d'Arcy, les comtes de Renaud, de Magallon, les chevaliers de Cochorel, de Douge, MM. de Villebranche et de Fitz-Gerald, furent de ceux qui prêtèrent le fameux serment dit du *Jeu de Paume*.

de s'élever au même rang que les plus favorisés de la royauté, sans prévoir que ce qu'ils proc lamaient allait être plus tard revendiqué par leurs esclaves. Ils creusaient de leurs propres mains l'abîme qui devait les engloutir.

C'est le 16 septembre 1789 que la population de Saint-Pierre, par des bulletins, les uns à la main, les autres imprimés, fut instruite des malheurs qui menaçaient le royaume et surtout Paris : la prise de la Bastille le 14 juillet, la nuit du 4 août durant laquelle le clergé et la noblesse avaient renoncé à leurs droits et privilèges féodaux[1]. On apprit que la tranquillité relative qui y existait était due à la réunion des Trois-Ordres ; que, pour célébrer cet heureux événement, on avait arboré la cocarde nationale ; que le Roi l'avait reçue à l'Hôtel de Ville ; qu'il en avait décoré, son chapeau ; qu'il avait baisé cette cocarde, comme un signe de paix et d'union devant lier à jamais les trois Ordres de l'Etat entre eux, tous les Français et leur Roi.

Le 18 du même mois, un bâtiment venu de Bordeaux et ayant abordé à Fort-Royal, avait confirmé ces nouvelles, ajoutant que les chefs civils et militaires, à Bordeaux, avaient pris la cocarde ; que le régiment de Champagne en avait orné les chapeaux. On lit avec satisfaction, dans les papiers publics, que les Gardes-Françaises ont refusé de diriger leurs armes contre le peuple ; que ce corps antique, dont l'histoire nous a transmis les plus hauts faits contre les ennemis de l'Etat, n'a pas voulu souiller ses mains dans le sang de ses concitoyens ; que d'autres régiments ont suivi son exemple.

Les personnes qui donnaient à Saint-Pierre des nouvelles aussi intéressantes, avaient arboré la cocarde ; cet ornement déplait au Gouverneur, M. de Vioménil[2] ; il se rend à Saint-Pierre pour le faire quitter ; il se sert de vains prétextes et bientôt on ne voit dans la ville que deux cocardes. Il fait prêter aux troupes de la garnison un nouveau serment de fidélité et quitte Saint-Pierre en laissant les ordres les plus sévères contre ceux qui reprendront cette cocarde. Un d'eux est arrêté, conduit à la forteresse, et ne doit sa liberté qu'aux sollicitations des Commissaires du Commerce.

Plus le patriotisme est contraint, plus il enflamme les cœurs. La jeunesse ne peut plus calmer son empressement à prendre la cocarde, des réunions ont lieu, ils la présentent aux Commissaires du Commerce, aux magistrats du Conseil Souverain, aux officiers de la Sénéchaussée, qui l'acceptent.

M. de Vioménil en est informé, il retourne à Saint-Pierre, fait assembler à son arrivée plusieurs notables citoyens, adresse des reproches aux Commissaires du Commerce et déclare qu'il ne regarde la cocarde que comme une marque d'insurrection, comme un cri à la liberté, à l'indépendance et à la licence ; il assure qu'il ne consentira jamais à la laisser porter sans être instruit ministériellement, ou par d'autres voies assurées, que le Roi l'a accepté et qu'on la porte partout en France. On lui avait pourtant mis sous les yeux une infinité de lettres, d'imprimés, de rapports de capitaines de navire arrivés dû Havre et de Bordeaux, ce que racontaient leurs officiers et les passagers. Il ne voulait rien entendre et cherchait à éluder la question.

A sa sortie de la réunion, un jeune homme, M. de Molerat, l'approche et lui offre la cocarde. Je perdrai plutôt mille vies que de flétrir quarante-deux ans de bon

---

1 Les faits qui suivent sont rigoureusement extraits de documents appartenant à l'auteur.
2 Le titulaire du poste, M. de Damas, était en congé à Paris.

service, en tolérant ce signal d'indépendance, s'écrie le Gouverneur. M. de Molerat insiste, il met dans ses réponses respect et fermeté. M. de Vioménil comprenant qu'il n'obtiendrait rien en déployant son autorité a recours à un moyen dilatoire : il demande comme une faveur personnelle, comme une marque de déférence à laquelle il sera sensible, de suspendre à la prise de cette cocarde jusqu'à ce qu'il ait reçu des nouvelles officielles de Paris, et il ajoute : Peut-être trouverai-je ces nouvelles en arrivant à Fort-Royal, alors je viendrai aussitôt vous demander la cocarde ; je ne réclame que quelques heures, pouvez-vous me les refuser ? Des larmes arrosaient son visage. Quand celui qui a le droit d'ordonner a recours à la prière et aux pleurs, quel triomphe ne doit-il pas attendre ? Tout le monde est ému, chacun veut l'embrasser et le patriotisme cède au désir d'être agréable à ce brave vieillard.

Au moment de partir pour Fort-Royal, M. de Vioménil s'aperçoit, dans la rue, que des citoyens ont conservé la cocarde. Il ralentit sa marche, arrête tous ceux qui la portent et leur fait des remontrances, il entre dans les cafés, monte dans les galeries hautes, prie les uns, menace les autres, n'écoute aucune représentation, refuse de lire la Gazette de Sainte-Lucie ; les uns cèdent, quittent la cocarde, d'autres refusent ; ceux-ci disent : Le Roi la porte, tout bon citoyen doit en être décoré ; ceux-là : Si je la quitte, mes camarades me chercheront querelle. M. de Vioménil riposte : Si on vous attaque, je viendrai me battre pour vous. Certains lui donnent des preuves de déférence, d'autres de fermeté. Ce contraste l'aigrit.

J'ai pris la cocarde avec réflexion, lui dit quelqu'un, je la porterai avec confiance : il n'y a que la force qui puisse me la faire abandonner. Vous avez le pouvoir, ou l'abus du pouvoir, sévissez contre moi.

Le Gouverneur répond : Si je voulais abuser de mon pouvoir, je pourrais mettre le feu aux quatre coins de la ville, ce qu'à Dieu ne plaise ! et il quitte la ville, laissant le peuple dans l'agitation.

Rien ne peut plus arrêter l'effervescence des esprits, tous les cœurs sont animés du patriotisme le plus pur ; l'impatience s'accroît par l'examen des gazettes que l'on reçoit de Sainte-Lucie, par les nouveaux délais que demande le Gouverneur. La foule s'accroît dans les rues de Saint-Pierre, le nombre des cocardes augmente, l'ordre pourtant n'est pas troublé.

Forcé de se rendre au vœu général, M. de Vioménil invite enfin à prendre la cocarde. Il écrit aux Commissaires du Commerce qu'il la regarde comme un gage de paix, d'union et de concorde et sa lettre est rendue publique. Le peuple est à la joie, il oublie les obstacles qu'il a éprouvés, les drapeaux de la Nation, ainsi que celui des Américains, nos alliés, sont bénis à l'Eglise du Mouillage le. 26 septembre. La cérémonie se déroule avec ordre et dignité. Tous les citoyens, sans distinction d'état et de qualité, se rendent professionnellement à l'Eglise du Fort pour assister au *Te Deum*.

Le soir du même jour, M. de Vioménil parait au théâtre. Les applaudissements réitérés qu'il reçoit sont une preuve qu'on ne lui conserve aucune animosité, que le passé est oublié et qu'il garde l'estime de la population.

Le lendemain, 27 septembre, le peuple se rend en foule à l'Hôtel de l'Intendance, où était le Gouverneur, pour lui offrir son respectueux hommage, le remercier d'avoir bien voulu accepter que l'on porte la cocarde et d'être venu, par sa présence, augmenter la joie publique. On lui annonce qu'un bal costumé sera donné dans la soirée au théâtre et on le prie d'y assister. Il regrette de ne pas

pouvoir accepter, ses occupations l'appelant d'urgence à Fort-Royal, Il délègue l'Intendant, M. de Foulon, pour le représenter.

Une députation est envoyée à M. de Foulon pour lui exprimer le respectueux attachement du peuple et lui transmettre cette invitation. Souffrant, son état de santé ne lui permettant pas de sortir depuis quelques jours, il exprime la plus vive sensibilité pour l'intérêt que son état inspire à tous les citoyens et agrée la cocarde qu'on lui offre.

Le 28 septembre, on délibère à Fort-Royal de suivre l'exemple de Saint-Pierre, d'arborer la cocarde, de faire chanter un *Te Deum*, de donner des fêtes ; puis chacun reprend le train ordinaire de ses occupations qui malheureusement allait être interrompu par la suite, par de terribles événements.

***

Le 30 septembre 1789, à 3 heures du matin, arrivait à Saint-Pierre, venant de Fort-Royal, M. Tanaïs, qui rapportait aux Commissaires du Commerce, réunis d'extrême urgence chez M. de Launoy, le Commandant en second, que le Fort-Royal était dans le plus grand désordre ; que, la veille, après-midi, au milieu des fêtes et tandis que le peuple se réjouissait au Fort avec les troupes, M. le Général, paraissant pris de vin, avait maltraité MM. de Laubenge et de Castella, parce qu'ils n'avaient pas laissé entrer les mulâtres, conformément à ses ordres ; qu'il avait publié un ban et enjoint à la troupe de reconnaitre les mulâtres libres comme citoyens et bons serviteurs du Roi et de faire société avec eux ; que les mulâtres, fiers d'un pareil traitement, s'étaient livrés à des excès ; que les blancs avaient été obligés de prendre les armes ; que la confusion était dans la ville ; enfin, qu'il venait en hâte, après en avoir conféré avec MM. Roignan, Guignod et autres citoyens de Fort-Royal, pour trouver dans Saint-Pierre les moyens d'éviter de plus grands maux.

Avec le jour, ce rapport s'était répandu et chacun voulait voler au secours de ses frères. MM. les Commissaires eurent à lutter pour contenir une effervescence trop prompte. Ils dépêchèrent au Fort-Royal M. Fourn Jeune afin d'avoir au plus vite des renseignements certains et décidèrent d'attendre son retour avant de prendre aucune détermination, mais l'inquiétude agitait tous les esprits, il fallait se réunir, délibérer, prendre un parti au plus vite. Le peuple, par un mouvement général se rendit dans l'après-midi à l'Eglise du Fort. Plusieurs conseillers, des notables, toutes les classes de citoyens composaient cette foule. On proposa de former un comité, les uns voulaient lui attribuer toute police, les autres combattaient cette idée ; on était dans l'indécision, lorsque MM. Guignod et Baylies-Dupuy se présentèrent, comme envoyés par le Fort-Royal.

Ils confirmèrent, dans leur rapport, celui de M. Tanaïs, ils ajoutèrent que M. de Vioménil s'était permis certaines violences contre les officiers, mais que tout était rentré dans l'ordre, le général ayant fait une réparation publique, reconnaissant ses. torts, qu'il n'y avait plus de craintes à avoir.

Ils n'avaient point de lettres de créance. Contredits par M. Barême qui arrivait en même temps qu'eux de Fort-Royal, une grande agitation secoua l'Assemblée, des motions violentes furent faites ; on voulait forcer le général à se retirer à bord d'un bâtiment du Roi, jusqu'à ce que la colonie ait prononcé ; enfin le peuple, sage au milieu du tumulte, décida d'envoyer treize députés au Fort-Royal, pour féliciter les citoyens du retour de la paix, s'il était réel ; pour concourir à dissiper

les troubles et prendre des informations exactes sur les faits imputés à M. le Général.

La délibération suivante fut votée à l'unanimité :

> Le 30 septembre 1789, à cinq heures de l'après-midi, le bon peuple de Saint-Pierre, composé de tous les Ordres de la ville, généralement assemblé dans l'église paroissiale du Fort, pour délibérer sur les troubles qui agitent la ville du Fort-Royal, dont les effets, aussi terribles que prompts, pourraient devenir pernicieux à toute la colonie ; pour tâcher, en outre, d'établir un ordre stable et un moyen sûr de maintenir les propriétés et la sûreté individuelle, il a été fait à l'Assemblée le rapport du Sieur Tanaïs, arrivé du Fort-Royal à trois heures du matin, qui nous a donné les plus vives alarmes. Pendant qu'on écoutait les observations, se sont présentés à l'Assemblée les Sieurs Guignod et Baylies-Dupuy, se disant députés de la ville du Fort-Royal ; interpellés de montrer leurs lettres de créance, ils n'ont pu nous présenter qu'un procès-verbal fait le 28 de ce mois, par les habitants du Fort-Royal ; quoique ce titre nous ait paru insuffisant, notre zèle pour la chose publique nous a portés à recevoir ces Messieurs comme députés et à leur rendre l'honneur dû à cette qualité ; ils ont été conduits, pour être entendus de toute l'Assemblée, dans la Chaire de l'évangile, où le Sieur Guignod a dit : Que toute crainte devait cesser ; que le calme était au Fort-Royal ; que les torts attribués à M. le Général, dans la journée d'hier, étaient détruits par la réparation publique qu'il en avait faite ; qu'elle avait fait disparaître les craintes, qui pouvaient résulter de la publication, au son du tambour, de M. le Général lui-même, l'épée à la main, entouré de gens de couleur libres, pour les assimiler aux blancs, et de la violence où il s'était porté en cassant le Major du régiment de la Martinique. Ce rapport entendu, il a été fait diverses observations, tendantes à la paix et au maintien du bon ordre.
>
> Ensuite le Sieur Lencou Barème a dit : qu'il arrivait du Fort-Royal, en même temps que les Sieurs Guignod et Baylies-Dupuy ; que ces Messieurs avaient une mission tout à fait différente de l'exposé du Sieur Guignod et qui tendait à réclamer, de notre part, une députation auprès de leur ville, pour tâcher de calmer l'ardeur du peuple, qui, indigné des procédés de M. le Général, veut se porter contre lui aux dernières extrémités ; que le moment est des plus pressants.
>
> L'Assemblée, ayant égard à ce qui vient d'être dit, a trouvé dans ces deux exposés une contradiction manifeste, de laquelle résulte la plus grande incertitude ; que les citoyens du Fort-Royal nous sont chers ; que nous leur devons du secours ; mais qu'il faut connaître la vérité ; que le seul moyen de s'en assurer, est de la puiser à la source ; qu'il faut députer au Fort-Royal ; que, si le rapport du Sieur

Guignod est vrai, nous n'aurons d'autre motif que de féliciter nos concitoyens du bonheur dont ils jouissent ; que, dans le cas contraire, nos députés feront tous leurs efforts pour aider à ramener la tranquillité publique ; qu'ils prendront les informations les plus exactes sur les imputations faites à M. le Général, à l'effet d'aviser aux moyens de satisfaire l'intérêt commun ; qu'il est nécessaire de rappeler au peuple du Fort-Royal que la bonne cause doit être appuyée sur les lois ou sur des règles sûres, d'après lesquelles nous puissions être à l'abri du reproche ; que l'objet qui nous occupe est trop majeur, pour ne pas être communiqué à toute la colonie ; que les habitants ont un intérêt égal au nôtre ; que, si la nécessité l'exige, il faut que tous les colons soient réunis pour la chose commune.

Ces réflexions, unanimement approuvées, il a été procédé à la nomination de treize députés ; les suffrages se sont réunis en faveur de MM. Baquié ; Lavau ; Domergue ; de Lahorie ; Molerat neveu ; Dieudonné ; Spitalier de Seillans ; Meslon ; Lalanne ; Ledus aîné ; Eyma ; Hubon cadet et Sergent, qui se sont chargés de cette union.

L'Assemblée leur a donné pouvoir de suivre le contenu des observations ci-dessus ; ils pourront cependant se conformer aux circonstances, pourvu qu'elles tendent au maintien de la paix et du bon ordre.

Arrêté de plus, que la présente délibération sera imprimée pour être rendue publique, si le Comité établi le trouve nécessaire. Délibéré à Saint-Pierre, les jour et an que dessus.

Signé : CRASSOUS DE MÉDEUIL, secrétaire de l'Assemblée.

En quittant l'Église du Fort, l'Assemblée se rendit au théâtre. Là, par acclamation, M. Ruste est nommé Président du Comité ; M. Thore, vice-président, et M. Crassous de Médeuil, secrétaire. Cent un électeurs, choisis parmi les plus notables citoyens, sont chargés de procéder, par le scrutin, à la formation d'un Comité composé de 18 membres, avec voix délibérative, et d'un secrétaire, avec voix consultative.

Ce Comité devra être uniquement l'organe et le conseil du peuple ; et pour pourvoir à la tranquillité publique, il est arrêté que les milices feraient des patrouilles, que MM. les Commandants de quartiers seraient priés de les commander à cet effet : chacun offre ses services volontaires pour le faire.

Il est convenu que le Comité sera élu le lendemain matin, premier octobre.

En apprenant ces bonnes nouvelles, M. de Vioménil s'empresse d'écrire à M. Ruste :

Fort-Royal, le 1er octobre 1789.

Je suis charmé, Monsieur, que vos concitoyens vous aient mis à la tête des personnes qui doivent élire le comité qu'ils

ont résolu de former ; ce choix éclairé me répond de l'honnêteté de ceux qui seront élus pour le composer, de leur sagesse, et du soin qu'ils prendront de calmer et de contenir dans de justes bornes un peuple qui ne s'en écarterait jamais, s'il n'était quelquefois, entrainé par les ennemis de son propre bonheur et de sa tranquillité.

Lorsque vous aurez bien voulu m'apprendre, Monsieur, que le Comité est formé et le calme ramené, je me rendrai avec empressement à Saint-Pierre ; j'y exposerai ma conduite dans toute sa vérité ; ma justification des propos et des vues que des gens mal intentionnés se sont plus à me prêter ; mes torts même, s'il en est que la pureté de mes intentions ne justifie. C'est là que, réunis pour le bien de la paix, nous oublierons mutuellement ce que l'ardeur du zèle, et tout ce qui, dans un moment où la joie publique a dû être marquée à si juste titre, a pu produire d'erreurs ; et à l'exemple de ce que l'esprit de réunion et de concorde a déjà produit de bien en France, nous assurerons la tranquillité publique, qui, à ce que j'espère, ne sera plus troublée pendant le peu de temps qui me reste à passer encore ici.

Je vous envoie, Monsieur, l'immortel discours qui a signalé le retour du vertueux Ministre que la France vient aussi de reconquérir ; empressez-vous de le faire connaitre à vos concitoyens, et de les assurer qu'il n'exprime pas un principe, pas un sentiment qui ne soient les miens, et qui ne fassent mon bonheur, lorsque je les verrai réduire en pratique dans cette colonie, qui n'eût jamais dû douter de l'intérêt et de l'affection qui jusqu'ici ont dirigé toutes mes pensées et ma sollicitude pour le sien.

J'ai l'honneur d'être avec un parfait attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Comte de VIOMÉNIL.

P. S. — Je vous prie, Monsieur, de faire imprimer le discours de M. Necker, avec l'arrêté au bas, après les avoir communiqués à M. l'Intendant et à M. de Laumoy, et de faire de ces pièces l'usage indiqué par le vœu de la nation.

Vous voudrez m'en faire passer des exemplaires.

D'autre part M. Ruste reçoit de M. de Laumoy la lettre suivante :

Saint-Pierre, le 1er octobre 1789.

M. Le Comte de Vioménil, Monsieur, est plongé dans le chagrin le plus profond. Son âme est douloureusement affectée de la prévention d'une partie des citoyens sur son compte. Qu'il est affreux, Monsieur, pour un homme vertueux, qui depuis plus de quarante ans de service, n'a jamais essuyé le moindre reproche, de se voir proscrit pour avoir voulu mettre un peu trop de rigueur dans une

démarche qu'il a jugée être de son devoir ! Il me mande qu'il ne peut plus exister ainsi ; qu'il va demander son rappel au Ministre, et qu'il ne se mêlera plus de rien jusqu'à son départ, afin qu'on ne puisse pas interpréter ses démarches d'une manière défavorable. Mais, Monsieur, vous le connaissez, ainsi que beaucoup de monde ici : qui mieux que lui peut administrer cette colonie ? Si, dans cette seule circonstance, il a pu déplaire par trop de résistance — et quelle résistance, il a fini par tout accorder ! — ne peut-on pas se rappeler le zèle, l'intelligence et l'activité avec lesquels il a découvert, puni, repoussé et dissipé les vrais, les plus dangereux ennemis de cette colonie qui semble le rejeter aujourd'hui, les ennemis qu'elle porte toujours dans son sein ? Ne peut-on pas se rappeler les soins et les peines qu'il s'est donnés, dès son arrivée ici, pendant la plus mauvaise saison, aux dépens de sa santé, pour connaître à fond cette colonie et être plus tôt en état de lui faire du bien ? Qu'il serait beau, Monsieur, d'oublier les griefs qu'on a contre lui, de le prier même de reprendre les soins du gouvernement, et de rester parmi nous ! Cette conduite généreuse serait un nouvel engagement pour lui de faire le bien général et, encore un coup, personne n'est plus en état de le faire que lui. Sa loyauté, sa franchise vous répondent, d'ailleurs, qu'il oubliera bientôt tout ce qu'il a souffert. Le ressentiment ne trouve point place dans une âme comme la sienne.

Je vous prie donc, Monsieur, de vouloir bien communiquer ma lettre au Comité, qui doit être formé aujourd'hui ou à l'Assemblée des électeurs, ou au peuple entier, comme vous le jugerez convenable, et de les engager, par tous les moyens en votre pouvoir, à faire ce que je désire ardemment. Il y a des façons si nobles de le faire ! C'est autant pour moi-même, Monsieur, que par tout autre motif que je le souhaite. Personne ne connaît mieux que moi le besoin que j'ai d'être conduit et dirigé dans la tache que j'ai à remplir, par un chef comme M. le Comte de Vioménil.

Si l'on a vraiment quelqu'amitié et quelque considération pour moi, Monsieur, je vous assure qu'il est impossible de m'en donner une preuve plus grande et à laquelle je puisse être sensible. J'ai jusqu'ici cherché à faire le plus de bien dont j'étais capable ; mais quelles nouvelles obligations m'imposerait la générosité d'un peuple que j'ai aimé d'abord par devoir, ensuite par inclination et aujourd'hui par reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAUMOY.

Les électeurs convoqués, se sont réunis le jeudi matin, 1er octobre, comme il avait été arrêté, et le Comité ainsi formé : MM. Ruste, commissaire du

commerce, Président ; Thore, négociant, Vice-président ; François Del'horme, Dupont, Billouin, commissaires du commerce ; Jacou Saint-Omer, négociant ; de Thoumaseau, colonel d'Infanterie, ancien commandant général des milices, chevalier de Saint-Louis ; Armand de Corio, sénéchal en fonctions ; Fortier, négociant ; Lejeune de Montnoël, ancien commandant de bataillon, chevalier de Saint-Louis ; de Labroue, lieutenant-colonel d'infanterie, ancien commandant de bataillon, chevalier de SaintLouis ; Coqueran de Belleisle, commandant du bataillon du Mouillage, chevalier de Saint-Louis ; Lemerle de Beaufond, ancien officier d'infanterie ; Lafargue, Boutin, N. Décasse, Mallespine et Aucanne, négociants.

Après midi, le peuple, assemblé par une convocation générale au son du tambour, confirme ces nominations et arrête que le Comité serait toujours composé de dix-huit membres, qu'à cet effet les absents seront remplacés par ceux qui avaient eu successivement le plus de voix au scrutin, après les membres élus. Il est ajouté aux 18, M. le Chevalier de Lahorie, avec voix consultative ; M. Crassous de Médeuil, avocat, est nommé secrétaire ; M. Cairoche, notaire, secrétaire-adjoint.

Un serment solennel a lié le Comité au peuple et le peuple au Comité, pour la défense de l'intérêt commun ; afin de rendre ce lien plus fort, il est décidé que le Comité pourrait délibérer en particulier, mais que ses délibérations n'auraient d'effet que lorsqu'elles auraient reçu la sanction du peuple.

A ce moment, M. Fourn jeune donne lecture de la lettre ci-dessous, adressée par le Comité établi à Fort-Royal à MM. les commissaires du commerce à Saint-Pierre :

Messieurs,

D'après l'accession à nos demandes de la part de M. le général tout s'était passé, hier au matin, à notre plus grande satisfaction. Le *Te Deum* fut chanté avec pompe. M. le Général y assista, ainsi que toute la garnison. Il invita à dîner les députés et beaucoup d'honnêtes gens de la ville et de la campagne ; on but une infinité de santés, qui étaient, sans cesse répétées ; de sorte que nos têtes en furent un peu échauffées ; vous jugez bien, Messieurs, que l'amphitryon qui avait été obligé d'exciter les autres, devait naturellement avoir le cerveau plus exalté. Malheureusement, comme il sortait de table, il se présenta un soldat qui demandait son congé ; comme il s'y prit d'une manière maladroite, et qu'ayant un peu bu, il voulait toujours parler, le général s'impatienta et après l'avoir pris au collet, il le mit hors de chez lui. Dans le moment, il fut entouré de beaucoup de personnes ; on assure qu'il se permit quelques propos contre la colonie ; pour vous les rendre exactement il faudrait les avoir entendus ; nos députés qui sont auprès de vous, pourront vous dire ce que le bruit public leur en a appris. Quant à nous, nous sortîmes pour ne pas en être témoins. Après avoir fait déposer le drapeau de la nation à l'église, nous montâmes au Fort pour aller voir la garnison et répondre à l'honnêteté qu'elle avait eue de nous envoyer des bouquets, le matin.

Nous étions pêle-mêle avec les soldats ; nous buvions même avec eux, lorsque le général y arriva. Nos députés vous diront, Messieurs, ce qui s'est passé ; tout ce qui intéresse la Colonie, c'est un ban que M. le Général fit proclamer, par lequel il enjoignit la garnison de reconnaître les mulâtres libres pour de bons citoyens et bons serviteurs du Roi, avec lesquels il leur enjoignait de faire société. Tout ce qu'il fit et tout ce qu'il dit au surplus fut personnel aux officiers de la garnison, qui sans doute s'en sont plaints ou s'en plaindront. Ce matin le général a envoyé chez nous tous pour nous engager à passer chez lui : MM. Roignan et Guignod seuls s'y sont rendus ; il vous sera rendu compte par ce dernier qui est auprès de vous de tout ce qui s'est passé.

Nous nous sommes ensuite tous assemblés et nous avons été au palais d'abord recevoir les excuses des mulâtres libres, qui s'étaient permis des incartades, et ensuite expliquer à tout le peuple les intentions du général et les raisons qu'il avait données pour sa justification ; d'abord ils ont paru satisfaits ; le général s'y étant aussi rendu, il leur a également expliqué les motifs de sa conduite, a dénié tous les propos, de manière que tout le peuple a dit être satisfait, à l'exception de deux ou trois têtes chaudes qui avaient parlé auparavant et qui, devant lui, n'ont cependant osé rien dire. Voilà, Messieurs, à peu près comme les choses se sont passées, à quelques particularités près, que nos députés vous expliqueront.

Nous sommes, avec un respectueux attachement, Messieurs, vos très humbles et très obéissants serviteurs.

SIMON CHAUVOT, ROIGNAN, BLANC, AMALRIC,
LECAMUS, GERMA, GRANDMAISON fils.

La lecture de cette pièce, qui semblait déguiser des faits très graves, produisit la plus grande fermentation. Le peuple ne pouvait croire que la colonie dût se contenter de la satisfaction que quelques habitants de Fort-Royal disaient avoir reçue et trouva confirmation de ses soupçons dans la lettre adressée par M. de Vioménil à M. Ruste et dans celle de M. de Laumoy, adressée au même. Vivement agité il ne cesse d'exprimer violemment ses sentiments et ne cède aux représentations du Comité que pour attendre le retour des treize députés.

Le Comité, assemblé le vendredi 7 octobre, est continuellement troublé par l'empressement du peuple qui, répandu de tous côtés, attendait le rapport des députés et voulait avoir connaissance de ce qui se passait.

Après midi, l'Assemblée générale ayant été convoquée, le Président, M. Ruste donne lecture publiquement de ses réponses à M. de Vioménil et à M. de Laumoy :

Saint-Pierre, le 7 octobre 1789.

À MONSIEUR LE COMTE DE VIOMÉNIL.

Monsieur le Comte, Je suis flatté de ce que vous avez la bonté de me marquer d'honnête et obligeant sur le choix qu'on a fait de moi pour présider les Assemblées du Comité ; il n'est aucun des membres qui le composent qui ne soit animé du vrai patriotisme, de l'amour de la tranquillité publique et du bien commun.

Les déterminations du comité n'ont force de loi qu'étant revêtues de la sanction publique ; ce sera toujours le vœu général que le Comité suivra ; ce vœu sera éclairé, tous nos citoyens donnant à l'envi des preuves de leurs sentiments pour l'honneur, la gloire, la tranquillité et la sûreté publiques.

La lecture de votre lettre a été suivie de celle du discours de M. Necker et de l'arrêté ; nous avions déjà chargé M. Bourne d'imprimer les nouvelles arrivées de France par le dernier navire. Je joins ici la révocation de l'arrêté faite par les Etats Généraux, dont vous n'avez peut-être pas connaissance.

J'ai l'honneur d'être, etc.

ROUSTE, président du Comité de Saint-Pierre.

CRASSOUS DE MÉDEUIL, secrétaire.

À MONSIEUR DE LAUMOY.

Saint-Pierre, 2 octobre 1789.

Monsieur le Commandant,

Nous avons fait au public lecture de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier ; il a applaudi à votre nom et à la pureté de votre âme ; mais une lettre de M. le Comte de Vioménil, arrivée en même temps, a excité un sentiment bien contraire : on a crié néant, néant, qu'il soit renvoyé, et tout ce que vous dites d'intéressant pour lui, en vous faisant le plus grand honneur, n'a pas changé l'opinion.

Nous avons l'honneur d'être, etc.

RUSTE, président du Comité de Saint-Pierre.

CRASSOUS DE MÉDEUIL, secrétaire.

Voici la lettre de M. de Vioménil à laquelle M. Rouste faisait allusion : Fort-Royal, le 2 octobre 1789.

LE COMTE DE VIOMÉNIL À MONSIEUR RUSTE.

La conduite ferme et sage, Monsieur, que vous venez de tenir dans les circonstances actuelles, vous ayant concilié pour toujours mon estime et ma confiance, c'est à ce titre que je vous fais part de ma résolution de faire assembler, le plus tôt possible, la colonie par ses légitimes représentants, pour délibérer sur l'état des choses.

Comme il est nécessaire que cette assemblée soit constituée le plus légalement et solennellement possible, afin qu'elle réunisse tous les pouvoirs nécessaires à la conjoncture, je vous prie, Monsieur, de me faire part de vos avis, que je me ferai un plaisir de suivre, ainsi que ceux de MM. les commissaires du commerce et des principaux citoyens de Saint-Pierre, particulièrement sur le nombre des représentants de cette ville, à admettre, en raison de sa population ; vous priant de venir passer quelques heures ici, pour conférer avec moi de tous ces objets.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le Comte de VIOMÉNIL.

P.S. — Comme il est absolument instant, Monsieur, que ma conversation ait lieu le plus tôt possible, je vous prie de vouloir bien vous rendre ici demain matin, au plus tard. Je vous prie aussi de voir, avant votre départ, M. l'Intendant et M. de Laumoy et d'en conférer avec eux.

Rassuré, comme il l'écrit, par la conduite sage et ferme de M. Ruste, M. de Vioménil croit pouvoir renoncer à son projet de quitter le Gouvernement et reprendre les rênes de l'administration. Le peuple proteste. Une motion est présentée : qu'il soit donné au Comité une force coercitive afin de livrer aux ministres des lois ceux qui les enfreindraient, mais le Président fait observer que cette force a été inutile jusqu'alors, puisque l'on n'a eu à regretter aucun désordre ; qu'elle serait inutile par la suite, parce que les tribunaux existaient ; que les lois conservent leur force et que le Comité n'avait et ne voulait avoir aucune espèce de juridiction, et la motion est rejetée.

Le samedi 3 octobre, les députés envoyés à Fort-Royal sont de retour et font leur rapport circonstancié sur ce qu'ils avaient recueilli. Il résulte que les faits consignés dans la lettre du Comité du Fort-Royal ne sont qu'une partie de la vérité ; que la garnison, les citoyens, la colonie entière avaient été compromis par M. de Vioménil :

PROCÈS-VERBAL DES DÉPUTÉS DU BOURG DE SAINT-PIERRE, MARTINIQUE, AUPRÈS DES HABITANTS DE LA VILLE DU FORT-ROYAL.

Le 1er octobre 1789, arrivés au Fort-Royal, à trois heures du matin, nous avons trouvé la plus grande tranquillité. Le jour venu, MM. Spitalier et Lavau se sont rendus chez M. Simon Chauvot pour remplir leur mission ; la réponse a été que nous pouvions nous rendre à huit heures chez M. Baylies-Dupuy.

Au retour de ces Messieurs, nous avons eu visite de MM. Fauvel Gouraud, Pavan, Sainte-Rose, Grandmaison, de Meaupertuis frères, Chevalier, Agnus, Lencou-Barême et nombre d'autres ; ils nous ont témoigné la plus vive satisfaction de notre arrivée qui était ardemment désirée, et qu'ils croyaient seule capable de remettre le calme au Fort-Royal, où les habitants formaient deux partis susceptibles de

produire les plus grands maux, par la fermentation qui en résultait ; que le plus petit nombre des habitants, quoique témoins oculaires de la conduite de M. le Général envers les citoyens et la troupe, en embrassaient le parti ; que le surplus était dans les inquiétudes et les alarmes les plus vives sur la conduite de ce chef, et sur les suites de son caractère, qui faisait tout appréhender pour la sûreté publique ; ils nous ont, à cet effet, remis une lettre en forme de mémoire, qu'ils nous ont priés de soumettre à l'inspection de l'assemblée de Saint-Pierre.

A neuf heures, nous nous sommes rendus en corps chez M. Baylies-Dupuy ; nous n'y avons trouvé personne ; M. Levacher de Boisville y est venu un instant après, qui nous a dit qu'il croyait MM. les membres du Comité auprès de M. le Général... Après une demi-heure, se sont présentés MM. Simon, Roignan, Baylies-Dupuy, Lecamus, Blanc, Almaric, Guignod, Germa, Grandmaison fils et Michel, qui nous ont conduits dans une galerie haute, lieu ordinaire, de leur assemblée ; nos orateurs ont dit que la rumeur publique avait fait naître des craintes à Saint-Pierre pour nos concitoyens du Fort-Royal, excité nos sentiments d'affection et déterminé notre empressement à leur en donner le témoignage, etc.

M. Simon Chauvot, et après lui M. Roignan, ont dit qu'il ne restait plus rien à craindre sur les inquiétudes qu'on avait eues du Fort-Royal, et que la voix publique avait répandues à Saint-Pierre ; que M. le Général avait, fait une satisfaction complète pour les divers griefs auxquels il avait donné lieu, qu'il avait même offert de rendre publique cette satisfaction. que la députation de MM. Guignod et Baylies-Dupuy avait effectivement été envoyée par eux, pour empêcher l'arrivée d'un nombre de citoyens de Saint-Pierre qu'on leur avait dit venir à leur secours ; que leurs députés étaient partis en grande hâte, ce qui les avait empêchés de les munir de pouvoirs nécessaires. Que, dans le rapport de M. Guignod, contenu en notre délibération, il se trouvait une imputation à M. le Général, d'avoir cassé le Major du Régiment de la Martinique ; que ce tait était controuvé ; que cet officier n'avait été que réprimandé et menacé de cassation. que le sieur Guignod était effectivement chargé d'annoncer au peuple de Saint-Pierre que la tranquillité était parfaitement rétablie ; que le mulâtre qui avait frappé un soldat du régiment, était poursuivi criminellement ; qu'à cette occasion la première information de M. le Général avait été de savoir quel avait été l'agresseur.

M. Roignan a dit de plus que, quant à M. le Général, il conviendrait d'oublier l'après-midi d'avant-hier, parce qu'il était saoul.

M. Grandmaison fils a dit : que le soir de l'émeute arrivée au Fort-Royal, il était au fort avec plusieurs particuliers pour

voir la fête qui s'y donnait ; que sur la rumeur qui fut excitée à l'arrivée de M. le Général, il se retira ; mais que le soir, M. de Castella, Major du Régiment de la Martinique, était venu chez lui, et dans l'amertume de son cœur, lui avait dit en lui serrant la main : Mon cher Grandmaison, qu'ai-je donc fait pour être ainsi traité par M. le Général ? qu'au surplus il n'avait rien vu ni entendu lui-même, mais que la voix publique paraissait justifier les griefs qu'on avait contre M. le Général.

M. Blanc a dit que les officiers du régiment de la Martinique avaient demandé un conseil de guerre pour y porter leurs griefs contre M. le Général...

Nos orateurs ont demandé acte de tous les dires et la transcription de la délibération dont nous étions porteurs, sur le registre du Comité. M. Amalric a observé qu'il croyait le comité incompétent ; que l'objet qui les avait fait nommer en Comité était consommé, puisqu'il se bornait au Te Deum et à la fête donnée le même jour.

M. Lecamus a proposé de se retirer auprès de l'Assemblée générale de la ville qui venait de se former dans la paroisse, pour faire nommer un Comité légal qui aurait égard à notre demande, ou qu'elle nous serait accordée par l'assemblée elle-même.

De retour chez M. Tanaïs, nous avons reçu la députation de MM. Doulle, Amalric et Blanc, qui nous ont dit que, d'après la permission de M. le Général, l'assemblée venait d'être constituée légalement et qu'ils venaient, en son nom, nous inviter à y aller, que nous étions attendus avec empressement ; nous nous y sommes rendus de suite. Nos orateurs ont dit en substance : qu'ils étaient pénétrés de la plus vive joie de la réunion qui venait d'être opérée ; que les troubles excités dans leur ville, parvenus à Saint-Pierre, avaient excité son zèle ; que nous étions députés pour concourir à rappeler la paix et l'union et que nous serions glorieux, si nous avions pu coopérer à leur bonheur, et ils ont donné lecture de la délibération dont nous étions porteurs et ont requis la transcription sur le registre de l'assemblée M. Amalric est monté en chaire pour, au nom de 1 assemblée, nous remercier de notre zèle, et nous charger de porter à nos constituants le témoignage certain de leur reconnaissance.

Pendant l'après-midi, nous avons reçu plusieurs visites ; tous ceux que nous avons eu le plaisir de voir nous ont parlé de M. le général en termes peu favorables ; ils nous ont dit que, montant au fort mardi dernier, il a causé la plus grande frayeur sur le motif de sa démarche ; qu'il en était survenu un tumulte considérable, qui avait forcé tous les citoyens à prendre les armes ; qu'ils ont veillé toute la nuit. que ce qui avait augmenté la rumeur, c'était la querelle et les voies de fait d'un mulâtre contre un blanc ; que M. le Général était

naturellement enclin au vin ; que ce matin, il s'est transporté au Fort, il y a fait assembler les Grenadiers, a désavoué la parité des blancs avec les gens de couleur ; que le ban publié par lui-même ne pouvait détruire la subordination des gens de couleur envers les blancs ; qu'il avait appelé les officiers du corps, les avait priés d'oublier le passé.

D'autres nous ont dit que M. le Général, sortant de table dans son hôtel, avait dit avec véhémence, en présence du comité, qu'il y avait dans la colonie des honnêtes gens, mais qu'il y en avait beaucoup de tarés et que, si on regardait aux épaules, on les trouverait flétries.

Qu'un mulâtre avait poussé l'insolence jusqu'à se portera entrer chez M. Grandmaison, un sabre à la main, et à menacer d'assassiner un de ses fils.

Que MM. Agnus frères ont, avec leurs épées, écarté une troupe de gens de couleur qui invectivaient M. Molière et l'auraient assassiné sans eux.

Que M. Delachaux marchait armé de pistolets, parce que les mulâtres l'avaient menacé de lui couper la tête.

A cinq heures du soir, MM. Double, Roignan, Germa, Baylies-Dupuy, Guignod, Lecamus, Amalric, Blanc, Grandmaison fils, Levacher de Boisville père et Michel, en qualité de députés de l'Assemblée du Fort-Royal, sont venus nous charger d'assurer les citoyens de Saint-Pierre qu'on ne peut rien ajouter à la sensibilité que nos démarches leur ont fait éprouver, et à leur reconnaissance ; ils nous ont remis l'extrait de leur délibération de ce jour et un écrit en réponse des commissaires du Fort-Royal.

Signé : DE LAHOHIE, SPITALIER DE SEILLANS, BAQUIÉ, LAVAU, DOMERGUE, MOLLERAT, DIEUDONNÉ, HUBON Cadet, MELSON, LALANNE-DUFOND, LEDUFAINÉ, JAMES EYMA et SERGENT.

La lecture de ce rapport cause la plus grande effervescence. Pour l'arrêter, M. Arnaud de Corio fait, au nom du Comité, la motion que M. le Général, comme représentant la personne du Roi, est sous la sauvegarde du peuple et de la colonie ; l'assemblée y donne sa sanction par un applaudissement universel.

L'avis est formulé de soumettre des faits aussi importants à une assemblée générale de la colonie qui serait immédiatement convoquée.

Le dimanche 4 octobre, le Comité présente au peuple le tableau de tout ce qu'a fait M. de Vioménil, depuis son arrivée dans l'île ; ne dissimulant rien de ce qui faisait l'éloge de son activité et promettant des jours heureux sous son gouvernement. Il rappelle les faits qui se sont passés à Saint-Pierre, lors de la prise de la Cocarde, les obstacles qu'y avait apporté M. de Vioménil, les efforts pour le faire quitter, les propos véhéments qui lui étaient échappés dans, cette occasion et que plusieurs membres du Comité avaient eux-mêmes entendus, le

triomphe de la liberté manifesté si pompeusement dans la journée du 26 septembre et couronné par le plaisir de voir M. de Vioménil au spectacle avec la cocarde.

Il fait sentir combien la joie avait été affaiblie par les reproches que M. de Vioménil avait faits le lendemain au peuple ; enfin il rend compte de tout ce qui était rapporté du Fort-Royal, et qui semblait une suite de ces mêmes reproches.

Il expose qu'il paraissait en effet que, le même jour, 27, M. de Vioménil avait encore refusé, au Fort-Royal, le chant du Te Deum ; que, le lundi 28, il l'avait accordé mais, pour prévenir le vœu des habitants qui voulait traiter les troupes, il avait exigé d'elles un nouveau serment de fidélité au Roi ; que c'était la seconde fois qu'il exigeait ce serment, depuis les premières nouvelles de la révolution en France ; que plusieurs officiers, et notamment M. de Bourgogne, l'ayant prêté au Roi et à la Nation, irrité, il avait demandé la démission de cet officier.

Que, le mardi 29, à la suite du repas qu'il avait donné à plusieurs citoyens, il avait colleté un soldat qui demandait son congé et l'avait mis hors de chez lui ; qu'il s'était rendu au Fort, où le peuple se divertissait cordialement avec les soldats, qu'il s'était répandu en invectives contre M. de Laubengue, major commandant, et M. de Castella, Major du régiment, parce que, contre ses ordres, ils avaient défendu l'entrée' du Fort aux Mulâtres ; qu'il avait même menacé ce dernier de le casser.

Qu'il avait fait battre un ban et publié lui-même ; l'épée à la main, que les troupes devaient regarder les mulâtres comme bons citoyens et faire société avec eux ; qu'il avait donné l'accolade à l'un d'eux et, adressant la parole à M. de Laubengue, lui avait dit qu'il estimait le mulâtre autant que lui.

Que cette démarche avait été le signal de l'alarme et du désordre ; que les mulâtres, fiers d'une telle proclamation, s'étaient assemblés séditieusement et avaient pris les armes contre les blancs ; que l'un d'eux avait donné un soufflet à un grenadier ; que MM. Grandmaison le jeune, Molière, Agnus, Delachaux, et autres, avaient éprouvé d'eux les menaces les plus violentes ; que les blancs avaient été obligés de passer la nuit sous les armes, et que le mal aurait été beaucoup plus loin, si on ne se fût emparé des coupables, pour les livrer à la justice.

Que, le lendemain, dans une assemblée, le général s'était excusé des propos et faits de la veille, en les déniant, ou les rejetant sur un excès de vin, bien pardonnable, disait-il, dans une pareille fête ; qu'il-avait même voulu excuser la querelle du mulâtre avec le grenadier, en disant qu'il fallait savoir quel était l'agresseur.

Qu'enfin, il avait pareillement fait excuse aux officiers et soldats du régiment.

Le Comité fait observer que ces faits, dont les uns étaient des délits envers la nation, les autres envers la colonie particulièrement, devaient être faciles à prouver, puisqu'ils s'étaient passés publiquement et qu'ils étaient déjà reconnus en grande partie par les excuses mêmes ; et demande à ce qu'ils soient vérifiés dans une assemblée générale de la colonie ; que cependant la personne de M. de Vioménil serait toujours sacrée.

L'Assemblée coloniale avait été créée par l'édit de juin 1787. Chaque paroisse devait être représentée en raison de sa population. Le mercredi 7 octobre, les paroisses ont nommé leurs députés et la réunion de l'Assemblée est fixée au

mercredi 14. Chaque paroisse doit être représentée par un député sur cinquante habitants portant les armes ou payant droit.

Le dimanche 11 octobre, un navire arrivé de France porte le décret à jamais mémorable de l'Assemblée nationale, du 10 août. Le Comité en donne lecture au peuple qui, après des applaudissements multipliés, arrête qu'un Te Deum serait chanté dans l'après-midi, avec la plus grande solennité. Après midi, le peuple se rend, dans le plus grand ordre, à l'église de la paroisse du Fort ; le drapeau national et celui des anglo-américains étaient au milieu des troupes. Le Comité marche à la tête, M. le Commandant en second s'est réuni à lui et le *Te Deum* est terminé par les cris répétés de Vive la Nation ! Vive le Roi ! Vive la loi !

Le lundi 12 octobre, le Comité se rend avec MM. les officiers de Sénéchaussée et M. le commandant en second, à la batterie d'Efnotz, où le détachement de la Martinique prête le serment tel qu'il a été prescrit par l'Assemblée Nationale. Les milices prêtent ce même serment dans l'après-midi.

Le mercredi 14, l'Assemblée coloniale s'est réunie. Elle siège du 14 au 16, sans résultat. Elle avait moins à se prononcer sur la réalité des faits que sur leur gravité. On rendait responsable M. de Vioménil d'avoir provoqué la révolte des nègres, préparant ainsi de grands maux à la colonie ; quand elle apercevra les conséquences de l'insubordination des gens de couleur, elle frémira peut-être du bouleversement que pouvait occasionner l'acte solennel qui les confondait avec les blancs ; elle décidera si M. de Vioménil devait se le permettre et contrevenir. aux ordres du Roi, aux instructions données aux généraux et enregistrées au Conseil, qui établissent si fortement la distinction de couleurs.

Enfin, l'Assemblée clôture ses travaux en se déclarant incompétente mais après avoir décidé d'instruire l'Assemblée. Nationale et le Ministre de la conduite du Général et en leur faisant passer copies exactes de tout ce qui avait été fait.

EXTRAIT DE LA DÉLIBÉRATION DE L'ASSEMBLÉE COLONIALE, EXTRAORDINAIREMENT CONVOQUÉE AVEC ADJOINTS, DU 17 OCTOBRE 1789.

> Ce jour, 16 octobre, à 7 heures du matin, l'Assemblée présidée par M. Levassor Bonneterre, s'étant réunie dans la même salle, en continuation des précédentes séances, M. le-Général est entré et a de nouveau prié l'Assemblée avec instance de manifester son opinion sur sa conduite, d'après les pièces qu'il lui a communiquées, offrant d'éclaircir tout ce qui pourrait paraître encore incertain et de mettre sous ses yeux toutes les explications qu'elle pourra désirer.
>
> M. le Général s'étant retiré, MM. d'Audiffredy et Tartanson de Grave ont fait diverses observations relatives à la conduite de M. le Général et ils ont demandé que l'assemblée portât un témoignage public et authentique en sa faveur, ces observations d'eux signées et de M. de Maupertuis, ayant été remises sur le bureau, on a proposé l'arrêté suivant à l'Assemblée :
>
> Que désormais aucune motion tendant à la justification de M. le Général et aux griefs contre lui, ne sera, par l'Assemblée, prise en considération ; laissant la dite

Assemblée à chacun de ses membres la liberté individuelle sur ces objets.

Après que la matière a été discutée, il a été procédé au scrutin et la motion a été accueillie à la majorité de quarante-six voix contre vingt et une.

Collationné. *Signé* : RIGORDY, Secrétaire.

EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSEIL SOUVERAIN DE LA MARTINIQUE.

Ce jour, la Cour assemblée par suite de la convocation extraordinaire en vertu de l'ordonnance du gouvernement du 3 de ce mois, enregistrée en la cour le 10, délibérant sur les circonstances actuelles de la colonie, invite toutes les classes de citoyens à l'union, la tranquillité et la concorde, comme aussi à attendre dans le silence de la paix, les décrets de l'Assemblée Nationale, sanctionnés par le Roi, pour une nouvelle constitution. Délibérant ensuite tant sur la communication à elle donnée volontairement par M. le Général, de divers griefs imputés à sa conduite, et des réponses qu'il y a faites, que sur l'envoi de ces mêmes griefs au doyen et au procureur général de la Cour, par le Comité établi à Saint-Pierre.

La Cour déclare qu'il n'y a lieu à délibérer par elle sur ces objets, attendu son incompétence en pareille matière.

Arrêté qu'expéditions de la présente délibération seront remises tant à M. le Général, par le Président en fonctions, qu'à l'Assemblée coloniale, par ses députés, en icelle. Fait au conseil souverain de la Martinique le 15 octobre 1789.

Collationné sur l'expédition remise à l'Assemblée coloniale.

Signé : RIGORDY, Secrétaire.

M. de Damas, le Gouverneur titulaire, qui avait été bien entendu informé par son intérimaire de ce qui se déroulait à la Martinique, ne cacha pas à Versailles qu'il appréhendait de graves émeutes dans la colonie et aussi une attaque brusquée de la part des Anglais qui armaient une flotte à la Barbade. Il demanda l'envoi de forces importantes, mais le 28 janvier 1790, le Ministre lui répondit : Sa Majesté me charge de vous mander qu'il est véritablement impossible de faire passer à la Martinique et à la Guadeloupe, comme vous le proposez, deux régiments du département de la guerre. Votre demande a été discutée au Conseil et beaucoup de considérations n'ont pas permis qu'on y accédât.

M. de La Luzerne, le Ministre de la Marine, était néanmoins plein d'inquiétude sur l'avenir des colonies, puisqu'il écrivait à M. de Viomenil : Le plus grand danger qu'ait à craindre la colonie est sans doute l'insurrection des esclaves. Vous avez réprimé au mois de septembre 1789 un commencement de soulèvement dont on était avec raison effrayé. Je ne doute pas qu'avec la même activité, la même fermeté et de concert avec les habitants qui y ont le plus grand intérêt, vous ne

parveniez pas à extirper ce germe de révolte qui s'accroîtrait rapidement si l'on négligeait de s'opposer à ses progrès.

Tandis que le Ministre écrivait ces lignes, les soldats des trois compagnies du Régiment de la Martinique tenant garnison à Saint-Pierre se soulevaient contre leurs officiers, à propos d'une difficulté surgie avec l'intendance et relative au mode de paiement du prix de rengagement des anciens soldats. Deux bataillons du Régiment colonial, loin de contenir une telle indiscipline, la partagèrent. Il fallut tenir une espèce de conseil composé d'officiers de la place, du Régiment de la Martinique, des Membres du Comité permanent de l'Assemblée coloniale, d'officiers d'administration, de canonniers, de grenadiers et de soldats pour vérifier les comptes. La preuve fut établie que les officiers avaient été injustement soupçonnés mais néanmoins on fut contraint de distribuer une somme de 90.000 livres pour calmer la fermentation et faire relâcher les officiers arrêtés et menacés.

Le 21 février, nouveaux troubles, cette fois entre les citoyens et les troupes. Les officiers et soldats du Régiment de la Martinique avaient arboré la cocarde nationale à la place de la cocarde noire qui ornait leur tricorne. Ce soir-là, au théâtre, le commandant du détachement, M. du Boulet, ayant paru au spectacle, sans cocarde, fut insulté et menacé avec d'autres de ses camarades. Le lendemain le bruit courut qu'il y avait duel en perspective entre 14 officiers et 14 bourgeois. Des suites sérieuses pouvaient résulter et l'intendant, M. Foullon, ordonna aux soldats de sortir de Saint-Pierre et de se rendre au Fort-Royal. Mais la foulé exigea que le commandant Boulet et le capitaine en second de Malherbe, se rendissent à la Municipalité pour faire des excuses.

A peine les deux officiers étaient-ils arrivés à la Mairie qu'on les accable d'injures sans leur laisser le temps de se faire entendre ; on force M. de Launoy de les laisser garder à vue dans le dessein de les embarquer pour la France. Le peuple furieux qui remplissait l'Hôtel de Ville, la rue et toutes les avenues en armes, demande les épées et les épaulettes de ces officiers ; ils n'en avaient point ; il exige leur habit en redoublant de fureur et de menaces ; on les engage à les livrer comme seul moyen de leur sauver la vie. Ces habits sont jetés par une fenêtre dans la rue. Le peuple s'en saisit avec rage et les met à l'instant en pièces et morceaux qu'ils plantent au bout de leurs baïonnettes ; enfin, ils s'emparent de ces deux officiers qui sont traînés en prison à coups de crosses et accablés de toute sorte d'outrages et jetés dans un cachot pour être embarqués le lendemain. Fait plus grave encore, le peuple constatant le départ du Régiment de la Martinique, défonce les portes des magasins du casernement, s'y arme, occupe les batteries et traîne des canons sur toutes les avenues. Le représentant de l'autorité, M. de Launoy, qui veut protester, est arrêté, gardé à vue et sans cesse menacé de mort.

M. de Viomenil ne fut informé de ces événements que le 23 février par un billet que M. de Launoy avait réussi à lui faire parvenir. Le Gouverneur réunit d'urgence son Conseil et il venait d'être décidé que les deux officiers arrêtés à Saint-Pierre seraient traduits devant le conseil de guerre lorsqu'apparut M. de Launoy qui avait réussi à s'échapper, à l'aide d'un déguisement. Ce dernier confirme les choses et fait savoir qu'un adjudant mulâtre a été tué alors que le chevalier de Vaugiraud, commandant la frégate *La Précieuse*, n'avait pu aborder à Saint-Pierre, ayant été reçu à coups de fusil et, voyant les batteries prêtes à faire feu sur son bâtiment, il avait dû filer son câble. A la tête des émeutiers était un capitaine de navire marchand, le sieur Fuselier, de Bordeaux.

Ce même jour, M. de Viomenil apprenait que la Municipalité avait fait embarquer de force du Boulet et de Malherbe sur un navire *Les deux Cousines*, capitaine La Couture, de Bayonne, et que ce navire avait appareillé pour la France.

L'indignation est générale chez les grenadiers et les soldats du Régiment de la Martinique. Leur attitude oblige le Gouverneur à ordonner au commandant des forces navales, de Pontevès, de lancer *La Précieuse* à la capture des *Deux Cousines*. Celle-ci fut effectuée en quelques heures, ultérieurement les deux officiers furent renvoyés en France par la frégate *L'Active*.

Chaque jour, la situation se compliquait. Des émeutes étaient signalées dans toute la colonie : au Robert, à Sainte-Luce, à La Trinité, au Lamentin, à Sainte-Marie. Au Fort-Royal, des canonniers de la 3e brigade du Corps Royal de l'artillerie avait été jusqu'à tirer sur la frégate L'Active. On comprend que le gouverneur intérimaire ne fut pas fâché de rendre son poste a M. de Damas qui arriva dans la colonie le 29 mai 1790. Après avoir pris contact avec les autorités et s'être renseigné sur la situation générale, il décide de se rendre à Saint-Pierre, le 4 juin.

Parti du Fort-Royal à six heures du soir, il arrive à Saint-Pierre à neuf heures et demie pour apprendre que les mulâtres se sont révoltés, qu'on a déjà pendu plusieurs d'entre eux. La ville est dans les plus grandes alarmes. M. de Damas parle au peuple furieux qui circule dans les rues en vociférant. Il se rend à la Municipalité pour essayer de calmer les esprits, les motions les plus violentes sont proposées, toutes tendant à exterminer les mulâtres. Le gouverneur prie, supplie, que le peuple attende au moins le jugement des coupables. On ne parait rien vouloir entendre. Comme il est minuit chacun se retire et le reste de la nuit se passe dans le calme.

Au matin, le tumulte reprend. Le Gouverneur annonce qu'une commission jugera les mulâtres qui sont enfermés dans la prison. Le peuple menace d'enfoncer les portes et de massacrer les pauvres détenus. M. de Damas s'efforce de calmer les plus violents. Il profite de la nuit pour faire évacuer les prisonniers qui se réfugient au Fort-Royal. La conduite des citoyens de Saint-Pierre révolte les militaires et les mulâtres. L'Assemblée Coloniale partage ces sentiments et demande au Gouverneur de réprimer l'émeute, mais elle n'en fournit pas les moyens. Ce pauvre M. de Damas, malade et âgé, est débordé par les événements. Il écrit au Ministère : Je tremble d'apprendre la décision de l'Assemblée quelle qu'elle soit. Je crois, monsieur le Comte, qu'il est instant que vous envoyiez des forces dans ce pays-ci. Outre l'embarras où je suis du côté de la colonie, j'ai appris à Saint-Pierre qu'il y avait 800 hommes à la Dominique et qu'on y travaillait à force à la Grande Anse. Je ne connais pas de situation plus embarrassante que la mienne. Obligé peut-être de marcher contre une ville coupable, si j'en juge par l'opinion publique, ou de laisser perdre à la France une de ses belles colonies, car les mulâtres menacent de séduire et d'armer les nègres ; et les habitants eux-mêmes ne parlent que de se retirer avec leurs esclaves dans les pays étrangers et surtout à la Trinité espagnole. Si on ne met Saint-Pierre à la raison, je ne sais quel parti prendre. Si j'avais des troupes, je ne serais pas dans une position aussi alarmante. Je vais faire mes efforts pour calmer les esprits mais j'ai peu d'espérance de réussir. Le 16 juin, le jour de la Fête-Dieu, une collision a lieu entre les blancs et les noirs. Plusieurs de ces derniers sont tués. Par mesure de précaution, le Gouverneur fait arrêter et emprisonner au fort Bourbon, les principaux chefs de cette bagarre. Les noirs se révoltent. Ils occupent le fort dont les canons sont braqués sur la ville et M. de

Damas se retire dans le fort Saint-Louis. Le baron de Tascher, - l'oncle de Joséphine, maire de la ville, est envoyé en délégation auprès des révoltés qui le gardent comme otage. Le Gouverneur, qui n'a pas confiance dans la garnison du fort Bourbon, en sympathie avec les noirs, se réfugie au Gros Morne, poste excellent que M. de Bouillé avait choisi pendant la guerre comme dernière ressource de la colonie.

Les troupes du Fort Bourbon et la garnison de Fort-Royal se révoltent. La vague révolutionnaire va déferler sur toute l'île et la guerre civile va régner dans notre belle possession des Antilles, jusqu'au jour où les Anglais, profitant de la situation, viendront en prendre possession.

***

Durant le cours des terribles événements que nous venons de relater et qui marquent le début de la période révolutionnaire à la Martinique, Joséphine est restée immobilisée aux Trois-Ilets, inquiète, ne recevant pas de nouvelles de sa famille et de son fils Eugène. Elle ignorait la part que prenait son mari dans la Révolution, jouant les premiers rôles, occupant le monde entier de sa personne et de ses discours. Chaud partisan des idées nouvelles, Alexandre avait applaudi au bouleversement du vieil ordre de choses aboli par la première assemblée générale de 1789 et s'était lancé dans le mouvement avec ardeur, convaincu, comme tant d'autres de ses contemporains, que l'âge d'or allait renaître de la mise en pratique des théories généreuses et des illusions de philosophes qui tournaient alors tant de têtes. Dans la persuasion que la république improvisée serait la panacée à toutes les misères et à toutes les inégalités sociales, il se réjouit du coup d'Etat populaire qui entraina la chute de la royauté, mais tandis que les rêveurs de sa qualité se berçaient de mirages, une marée menaçante de déclassés haineux allait tirer profit de la révolution et diriger le mouvement vers la Terreur. Il paya de sa tête ses illusions.

Dans la nuit du 4 août, c'est lui qui, rallié aux idées nouvelles et, député par la noblesse du bailliage de Blois aux États-Généraux, a, dans une ivresse de dévouement, proposé l'égalité de peines pour tous les citoyens et l'admissibilité de tous les citoyens dans tous les emplois, ecclésiastiques, civils et militaires, motion qu'il soutint et développa le 21 août lors de la discussion des Droits de l'homme. En récompense de son attitude, il avait été élu secrétaire de l'Assemblée le 23 novembre. Le 15 décembre, il proposait une organisation démocratique de l'armée et devient général le 30 mai 1793, ministre de la Guerre l'année suivante.

Joséphine veut rentrer en France, mais les moyens ne sont pas faciles. Elle demande à son oncle Tascher, qui a été relâché par les révoltés et commande les ports et rades de l'île, de lui procurer un passage. La division navale de l'amiral Durand de Bray allait partir pour la métropole. L'amiral connaissait Joséphine qu'il avait souvent rencontré dans les fêtes données par le Gouverneur, il l'accepte à bord de la frégate La Sensible, avec sa fille Hortense, mais l'embarquement doit se faire le soir même, à la faveur de l'obscurité, et la malheureuse n'a même pas le temps de retourner aux Trois-Ilets et d'aller embrasser ses vieux parents. Elle ne devait plus les revoir.

L'amiral de Bray qui avait embrassé la cause de l'autorité venait de passer l'hivernage dans le port du Carénage, sous la menace des canons des forts Bourbon et Royal. Il appareille dans la nuit du 4 septembre 1790, sous le feu des

deux forts, double rapidement la Pointe des Nègres et est bientôt hors d'atteinte des boulets des révoltés.

Joséphine a peu d'argent. Dans la précipitation de son départ, elle n'a pas eu le temps de réunir une certaine somme, d'ailleurs son père est presque ruiné, l'exploitation de la sucrerie ayant cessé avec les premiers troubles révolutionnaires. Durant la traversée, Hortense, de nature très enjouée, fait le charme du bord. Elle avait appris beaucoup de chansons créoles et dansait adorablement la biguine. Comme il lui manquait beaucoup de choses dans sa petite garde-robe, les matelots lui confectionnèrent des souliers et l'Etat-Major lui fournit un costume de mousse qu'elle conserva durant toute la traversée.

Hortense conserva jusqu'à la mort un touchant souvenir de ce voyage et de son séjour à la Martinique N'est-ce pas dans ce petit coin perdu des Trois-Ilets, dans cette île merveilleuse perdue au milieu de l'océan, qu'elle avait vécu le plus dans l'intimité de sa mère, qu'elle avait senti battre son cœur au contact de ce grand cœur, si profondément sensible, et où s'était développée cette affection profonde qu'elle professa toujours pour l'être de bonté et de tendresse que fut Joséphine.

Devenue reine, elle revoyait, comme dans un rêve, cette île attirante, inondée de soleil, les esclaves, les promenades en hamac, portée par des nègres, la luxuriante végétation des Antilles, les manguiers, les tamariniers, les bananiers, les cocotiers, les palmiers dressant leurs cimes à de prodigieuses hauteurs, les champs de cannes avec leurs blancs panaches ondulant au gré du vent, les fleurs embaumées aux couleurs si vives, les cascades dont les eaux fraîches murmurent en se brisant sur les énormes rochers volcaniques et elle ne cessait de soupirer : Que j'aimerais à faire un voyage à la Martinique !

***

Joséphine est partie ! La mort plane sur l'humble demeure des Trois- Ilets et une série d'infortunes va s'ouvrir pour la famille. Après avoir été atteinte par une foule de malheurs, dans ses affections les plus chères, Mme de La Pagerie verra sa petite patrie en proie à la guerre civile, déchirée par les dissensions intestines. La révolte du fort Bourbon avait été le signal de luttes acharnées, le premier acte d'adhésion aux doctrines révolutionnaires, à la grande régénération sociale qui tourmentait la France. Le Gouverneur de Damas soutint fermement la cause royaliste, et parvint à rétablir un peu de calme, lorsque son successeur, le général Rochambeau, inféodé aux idées nouvelles, vint favoriser la marche de la révolution. La guerre civile se ralluma avec violence, la lutte engagée entre les partisans de la monarchie et ceux de la révolution offrit un spectacle du déchaînement des passions populaires.

Un jour, Rochambeau fut instruit qu'un rassemblement séditieux s'était formé aux Trois-Ilets, sur l'habitation d'Audiffredy ; il s'empressa d'y envoyer un détachement, par condescendance pour Mme de La Pagerie dont le gendre, Alexandre de Beauharnais, servait la République en qualité de général en chef de l'Armée du Rhin. Il lui fit offrir un asile à Fort-Royal mais, malgré le danger qu'elle pouvait courir, elle décida de rester aux Trois-Ilets.

Le 7 novembre 1790, deux mois après le départ de sa fille, elle a la douleur de perdre M. de Tascher. Dans les circonstances pénibles du moment, au milieu de tous ces sanglants désordres, il lui fallut toute sa force d'âme pour supporter la perte d'un mari si justement chéri, si digne de toute sa tendresse. Comme un malheur ne vient jamais seul, et que le destin semble se faire un jeu d'accabler

de nouveaux maux ceux qui sont plongés dans l'affliction, elle eut à déplorer l'année suivante, la mort de sa troisième fille, décédée le 5 novembre 1791.

Elle allait demeurer seule, avec la vieille Marion. Ses dernières années s'écoulèrent loin du monde ; elle avait même éloigné de sa retraite toutes les personnes qui lui étaient les moins intimes et de ses anciens amis elle ne conserva que Mlle d'Audiffredy, MM. de Sainte-Catherine, d'Audiffredy et de Tascher. D'une piété douce et sincère, elle remplissait avec exactitude ses devoirs religieux, dont elle faisait une pratique constante, dans l'oubli des injures, la charité envers les pauvres et l'humilité chrétienne.

Indifférente à la gloire qui entourait l'Impératrice, elle refusa d'elle toute assistance et alla jusqu'à lui retourner une miniature, entourée de diamants, qu'elle lui avait envoyée, du moins en gardant la miniature, avec ce mot : Si tu étais ici, je n'aurais pas autre chose à désirer en ce monde. Ah ! si seulement je pouvais te presser sur mon cœur avant que la mort ne m'emporte.

Avec une sainte résignation, elle sentit approcher sa dernière heure. Atteinte d'infirmités graves depuis quelques mois, elle avait le pressentiment de sa fin prochaine. Le 30 mai 1807, elle demanda elle-même les derniers sacrements et, le lundi suivant, son état ayant pris un caractère grave et alarmant, elle voulut recevoir l'extrême-onction.

Elle mourut le 2 juin, vers neuf heures du matin, s'étant éteinte entre les bras de M. Villaret de Joyeuse, le Gouverneur Général de l'île, comme une flamme, sans convulsion, sans douleur. Elle s'en alla, heureuse de voir sa fille assise sur le premier trône du monde et chérie de tout un peuple pour lequel elle était un objet de vénération. Dieu la rappela à lui au moment où son orgueil de mère était satisfait et lui épargna la douleur de voir ce que le sort réservait à sa fille.

Cette perte fut vivement ressentie dans toute l'étendue de la colonie, et excita des regrets universels. Les pauvres de l'île conservèrent longtemps le souvenir de ses bienfaits.

Les obsèques eurent lieu le jeudi, 10 juin, avec une magnificence princière. Les autorités civiles et militaires furent convoquées, un bataillon du 82e se porta aux Trois-Ilets. Le canon de la rade et celui du Fort-Royal tirèrent de demi-heure en demi-heure ; une chapelle ardente, desservie par six prêtres, fut dressée et le corps y resta exposé trente-six heures. A deux heures de l'après-midi, le char funèbre, orné de draperies magnifiques et traîné par six chevaux richement caparaçonnés, se mit en marche, le préfet apostolique, entouré d'un clergé nombreux, reçut le convoi à un quart de lieue de l'église. Les offices furent célébrés avec la plus grande pompe. Le préfet apostolique, dans une courte oraison funèbre, caractérisa les vertus de Mme de la Pagerie, en présence d'un auditoire composé de plusieurs générations, qui en avaient été les témoins pendant soixante-dix ans. Le corps fut enfin déposé, au bruit des canons et de la mousqueterie, dans le caveau construit par la famille, dans le cimetière de la paroisse, qui contenait déjà les restes de ses aïeux, les Desvergers de Sanois.

Parmi les assistants aux obsèques, on remarquait : MM. Villaret de Joyeuse, gouverneur ; Laussat, Préfet Colonial ; Bence, Grand Juge ; Poquet de Janville, conseiller au Conseil souverain, Louis de Leyritz, propriétaire aux Trois-Ilets ; Audiffredi, habitant des Trois-Ilets ; Marlet ; Audiffret, propriétaire de la Poterie ; Chollet, ancien préfet apostolique, curé de Fort-Royal ; frères Alphonse, Henry, Vincent, Théodore, Zacharie de Vérani, curé des Trois-Ilets ; des officiers et soldats des différents corps dans la colonie.

Dix jours après, MM. Sainte-Catherine et d'Audiffredy, parents de l'Impératrice mère, et Boyer, aide de camp, Chef d'Etat-major de l'Amiral Villaret de Joyeuse, partirent de la Martinique, sur la goélette La Fine pour annoncer à l'Impératrice Joséphine la mort de sa mère ; Napoléon voulut qu'on la lui laissât ignorer quelque temps, parce qu'elle avait encore le cœur navré de la perte de son petit-fils, le Prince Royal de Hollande, frère ainé du futur Napoléon III.

L'Empereur fut lui-même vivement touché de ce triste événement et fit ordonner, par le ministre de la Marine, à la date du 30 octobre 1807, qu'on gravât sur le marbre qui recouvre la dépouille mortelle de sa belle-mère la même inscription que celle qui fut enfermée dans son cercueil de plomb, avant la fermeture :

ROSE CLAIRE
DE TASCHER DE LA PAGERIE
NÉE SANOIS
MÈRE DE S. M. L'IMPERATRICE ET REINE
JOSÉPHINE
BELLE-MÈRE DE L'EMPEREUR ET ROI NAPOLÉON
DÉCÉDÉE
LE 2 JUIN 1807 DE L'ÈRE CHRÉTIENNE
AUX TROIS-ILETS
SUR SON HABITATION
ILE MARTINIQUE
DANS SA 71E ANNÉE[1].

Arrivée à l'apogée des grandeurs, Joséphine avait essayé, mais en vain, d'attirer sa mère auprès d'elle, ainsi que nous le verrons plus loin par ses lettres. Elle la voulait à ses côtés, au milieu de la Cour la plus brillante de l'Europe ; instances, supplications, correspondance pleine d'épanchements et de tendresse, tout fut inutile, Mme de La Pagerie aima mieux l'obscurité que la fortune et les honneurs. Au sein de la prospérité, elle se montra toujours bonne et accessible à tous, et continua à la Martinique l'œuvre de bienfaisance que sa fille avait entreprise à la Malmaison.

Elevée subitement à l'un des premiers rangs de la société, Mme de La Pagerie ne s'est jamais prévalue ni de sa grandeur, ni de sa fortune, que beaucoup d'autres, à sa place, n'auraient pas manqué de faire valoir pompeusement ; la dignité de son caractère la plaçait au-dessus de toutes les puériles vanités de ce genre. Cette élévation même lui donnait un éclat, qu'elle savait du reste soutenir dignement à l'occasion ; ainsi, on la vit assister officiellement aux réjouissances publiques données à l'occasion du couronnement et à la cérémonie de prestation de serment à la Constitution de l'Empire, qu'avait prescrit un Sénatus-consulte du 28 floréal, an XII. A son arrivée à Fort-Royal elle avait été saluée par vingt et un coups de canon et le Gouverneur, à la tête des autorités civiles et militaires était venu la recevoir sur le rivage. On vit alors Mme de La Pagerie, personne si simple et si modeste, ennemie de tout ce qui tenait à l'apparat, conduite par l'Amiral Villaret de Joyeuse jusqu'à l'église, où un dais avait été préparé pour la recevoir.

---

1 L'inscription a été quelque peu modifiée. Celle qui figure sur le marbre du tombeau porte : Ci-gît, l'auguste Mme Rose Claire Duverger de Sanois, Veuve de messire J.-G. Tascher de La Pagerie, Mère de Sa Majesté l'Impératrice des Français, décédée le 2 juin, 1807, à l'âge de 71 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

Personne plus que Mme de La Pagerie ne s'est acquis des droits impérissables à la reconnaissance de la Martinique, l'indépendance, le bonheur, la prospérité de cette colonie avaient été le but de sa vie, l'objet de ses désirs les plus chers. Pour mettre ce pays au niveau des autres possessions françaises, tout était à refaire, tout à organiser. Mme de La Pagerie émit des idées dont l'administration locale reconnut toute la justesse, adoptées pour la plupart elles eurent une heureuse influence surtout au temps de l'Empire, en prévenant les horribles excès qui avaient désolé précédemment l'île. De nombreuses lettres relatives à l'administration de la Colonie sont là pour nous donner des preuves de cette bonté et de cette grande activité d'esprit.

Dans son intérieur, elle avait su inspirer de l'affection à tous ceux qui l'entouraient ; elle se plaisait à reconnaître les bons soins des domestiques, leur dévouement. Cette générosité faillit même une fois lui coûter la vie. Elle avait à son service une esclave métisse, nommée Emilie, native de l'île, âgée alors de trente ans, qu'elle avait toujours bien traitée — elle lui avait même promis qu'à sa mort la liberté lui serait rendue[1] — et qui, avec la complicité d'une vieille négresse nommée Thérèse, âgée de soixante-six ans, martiniquaise, essaya, le 3 juin 1806, d'empoisonner sa maîtresse, avec du verre pilé, ainsi que la misérable avoua aux juges, pour jouir plus tôt de la faveur promise. La tentative échoua heureusement. Emilie fut condamnée à être attachée par l'exécuteur de la haute justice sur un bûcher dressé dans le lieu le plus apparent de la ville de Fort-Royal, pour y être brûlée vive, son corps réduit en cendres et ycelles jetées au vent. La complice, Thérèse, qui avait préparé le verre pilé fut envoyée aux galères.

Mme de La Pagerie, qui avait pardonné, s'interposa pour la sauver ; la justice était sévère pour les esclaves, qui, n'étant retenus par aucun frein, auraient pu causer à la Colonie les plus fâcheux désastres. Il était même fort difficile alors d'obtenir des affranchissements. Mme de La Pagerie, dont la bonté d'âme n'avait été altérée en rien par cet attentat, sollicita la liberté pour trois esclaves : Rosette, Adélaïde et Rosalie, dont elle voulait récompenser la fidélité. M. de Laussat, dans un rapport adressé à ce sujet au ministre de la Marine, s'exprima dans les termes suivants, à l'égard de Mme de La Pagerie :

Il est impossible d'avoir sous le ciel une plus belle âme et plus de bonté ; elle inspire la vénération à tout le monde, et elle exige si peu, qu'on s'estime heureux de pouvoir condescendre à ses désirs.

---

1 C'était une des clauses de son testament.

À L'OMBRE DE L'ÉCHAFAUD

De retour à Paris, au début de novembre 1790, Joséphine retrouve les siens. Elle s'installe au n° 856 de la rue Neuve des Mathurins, dans l'Hôtel de Beauharnais, qui appartenait à sa belle-sœur et cousine, Marie-Françoise.

Alexandre qui continue à habiter à l'Hôtel de La Rochefoucauld, rue des Petits-Augustins, ne cherche même pas à la voir. Hortense est en pension à Saint-Germain chez Mme Campan, avec sa cousine germaine Stéphanie de Beauharnais[1].

Le 31 juillet 1791, Joséphine qui est alors à Fontainebleau, pour la saison d'été, apprend qu'Alexandre a été réélu Président de l'Assemblée Nationale, honneur sans précédent. Il est proclamé l'un des fondateurs de la Liberté. Il commande les ministres et les généraux, donne des ordres en souverain, si bien qu'en voyant passer le petit Eugène dans les rues de Fontainebleau on dit : Voilà le Dauphin !

Des amis communs, Lafayette, d'Aiguillon, Montesquiou, Hérault de Séchelles, Grillon, cherchent à amener un rapprochement entre les époux, mais en vain. Alexandre est intransigeant. La Princesse de Hohenzollern qui s'était prise d'une grande sympathie pour Joséphine ne réussit pas plus que les autres. La vie séparée continue.

Le 20 avril 1792, c'est la déclaration de guerre à l'Autriche et à la Prusse. Cette déclaration marque le commencement des six coalitions de l'Europe contre la France (1792 à 1815). Les hostilités commencent immédiatement. Alexandre fait partie du 3e corps que commande M. le Maréchal de Rochambeau. Il quitte Paris sans dire adieu ni à sa femme ni à ses enfants et ils n'allaient se retrouver que dans la prison des Carmes, à l'ombre de l'échafaud.

Le 23 mai 1792, Alexandre est nommé Adjudant général et envoyé à l'armée du Nord, sous les ordres de Luckner. Le 4 septembre il est promu maréchal de camp et va remplir les fonctions de chef de l'Etat-major à l'armée du Rhin. Le 21 septembre 1792, la République est proclamée. Le 19 janvier 1793, Louis XVI est condamné à mort et exécuté le 21.

Le 13 juin 1793, il est ministre de la Guerre, commandant en chef de l'armée du Rhin et établit son quartier général à Wissembourg. Mayence est assiégée ; il cherche vainement à débloquer cette ville qui capitule le 23 juillet. Un soupçon de trahison plane sur tous les généraux. Custine et Dillon sont arrêtés. De Beauharnais offre sa démission qui est acceptée et il doit s'éloigner dans un séjour dont il donnera connaissance aux Représentants du peuple près l'armée du Rhin, ainsi qu'à la Convention nationale.

Alexandre se retire à La Ferté-Aurain où il est chaleureusement accueilli par les patriotes qui l'élisent maire.

Le 2 mars 1794 (12 ventôse an II), le Comité Révolutionnaire établi le 25 mars 1793, afin de pourvoir à la défense intérieure et extérieure de la république, sous

---

1 Nièce de Joséphine, aïeule française du roi Albert de Belgique.

prétexte d'une conspiration découverte dans les prisons du Luxembourg, donne l'ordre d'arrêter le général Alexandre de Beauharnais, ci-devant commandant en chef de l'armée du Rhin, de le conduire dans une maison d'arrêt de Paris et d'apposer les scellés sur ses papiers, distraction faite de ceux qui seront trouvés suspects.

Il était condamné d'avance à la guillotine ! On lui reprochait d'avoir été malheureux à l'armée du Rhin, d'avoir contribué à la reddition de Mayence, et surtout la lettre que son frère avait adressée au président de la Convention Nationale, demandant à défendre le roi Louis XVI :

AU PRÉSIDENT DE LA CONVENTION NATIONALE.

Monsieur,

J'apprends, avec l'Europe, étonné de ce forfait nouveau, qu'on veut attenter à la personne sacrée du Roi, en voulant prononcer son jugement. Je demande à être son défenseur, à plaider la cause de mon maître, de mon roi, de l'homme le plus vertueux de son royaume.

Vous voudrez bien faire connaître à la Convention mon vœu. Vous voudrez bien me faire savoir sa réponse.

Ce n'est point dans cette lettre que j'indiquerai mes moyens de défense. Ce n'est point ici que je démontrerai quel est le droit politique des peuples sur leur Souverain légitime, et, respectivement, quel est le devoir des Souverains envers leurs sujets.

C'est moins devant une Assemblée factieuse et usurpatrice, qui s'est arrogé tous les pouvoirs, que devant le peuple français que j'énoncerai des faits, qui lui feront connaître, et les crimes de ces zélés sectateurs d'une liberté destructive de tout ordre social, et les vertus de Louis XVI, de ce monarque infortuné, fait pour être l'objet de la vénération de ses sujets, qui, triste jouet du sort, et coupable peut-être de trop de bonté, s'est trouvé tour à tour persécuté, trahi et enfin lâchement abandonné par ceux qu'il avait comblé de ses bienfaits.

C'est à cette tribune publique que je dévoilerai les complots criminels de ces fourbes politiques, qui se sont emparés des rênes du gouvernement sous le voile du bien public, pour cacher plus adroitement leurs desseins ambitieux.

Je désignerai les grands criminels, je ferai voir les replis tortueux de cette politique dangereuse pour tous les gouvernements.

La Convention Nationale pourra juger si j'ambitionne la faveur insigne de défendre mon roi, puisque je ne crains pas d'abaisser mon front devant des rebelles ; puisque je ne rougis pas de supplier ce tribunal d'inquisition de m'accorder cette grâce spéciale.

L'anarchie dans laquelle est plongée ma malheureuse patrie depuis la révolution, les crimes dont s'est souillée une partie

de la nation française, ses attentats envers la famille royale, ses persécutions envers les ministres des autels, et, plus que tout, le désir si naturel à tout sujet fidèle de sauver son roi, et de l'arracher de ses bourreaux ; voilà les motifs qui m'ont fait quitter ma patrie. Ce dévouement volontaire, que je partage avec un grand nombre de mes concitoyens, est un titre dont je me glorifie hautement. Vous pouvez, Monsieur, en instruire l'assemblée.

Après m'être opposé de tout mon pouvoir à la destruction de la monarchie, avec cette minorité de l'Assemblée Nationale de laquelle je fais gloire d'avoir été constamment, je suis venu me rallier aux drapeaux de l'honneur pour mourir en soldat, après avoir protesté solennellement contre cette même Constitution que vous aviez juré de maintenir et que vous anéantissez de votre propre autorité.

J'attends de vous, Monsieur, une réponse simple et précise : couvrez vos attentats de la justice que je réclame, et que tout accusé doit attendre.

Si vous oubliez que Louis XVI est roi, souvenez-vous qu'il est homme : montrez votre impartialité dans une cause qui intéresse tous les gouvernements, sur laquelle l'Europe attentive suspend son jugement, et dont la postérité recueillera précieusement toutes les circonstances.

J'ai l'honneur d'être,

FRANÇOIS, MARQUIS DE BEAUHARNAIS.

Député par l'ordre de la noblesse de Paris aux Etats généraux de France, Aide-Major général de l'armée de Condé.

De Beauharnais est arrêté et conduit à la prison des Carmes, l'ancien couvent des Carmes Déchaussés[1] transformé en maison d'arrêt, que l'on voit encore de nos jours, tel qu'il existait alors, 70 rue de Vaugirard. Les bâtiments, les jardins, les couloirs étroits, les murs noircis par le temps, les escaliers avec leurs rampes creusées dans le mur, sont demeurés ce qu'ils étaient lors des massacres de Septembre. On y retrouve le corridor où Maillard procédait à une parodie de jugement, l'escalier au pied duquel furent massacrés le plus grand nombre des prêtres. La crypte de la chapelle Saint-Joseph des Carmes, contient dans deux ossuaires les restes des 115 prêtres massacrés le 2 septembre 1792 et le petit musée qui s'y trouve renferme des souvenirs des victimes.

Dans cette hideuse prison était entassé tout un monde vivant dans l'obscurité, l'insomnie, la puanteur et la peur de la mort. Dans la salle dite de garde, on a conservé une partie des enduits humides sur lesquels on peut distinguer les éclaboussures de sang. Deux des égorgeurs, lassés de meurtres, s'étaient reposés un instant et avaient appuyé leurs sabres contre les murs pour reprendre des forces. Le profil de ces deux sabres, depuis la poignée jusqu'à

---

1 Fondé en 1611 par Nie-Vivien. Le dôme de la chapelle, à l'italienne, est l'un des premiers élevés dans Paris.

l'extrémité de la lame, est resté imprimé en silhouette de sang. L'image de la mort était sans cesse présente aux yeux des prisonniers, n'épargnait ni leurs regards ni leur imagination et jamais la jeunesse, la beauté, l'amour et la mort n'avaient été groupés dans un tel cadre de sang[1].

Frédéric Masson[2], lui aussi, nous a fait un tableau poignant de cette prison, l'une des plus insalubres de Paris : Des corridors de pierre, larges, obscurs pourtant, longs à l'infini ceux-là qu'emplissait la voix du *recruteur des ombres*, promenoirs, parloirs, réfectoires, parties neutres qui accèdent sur les préaux ; les escaliers, d'étage en étage plus sordides, menant en haut à des couloirs rétrécis, cahotés, coupés de marches, d'échelles de moulin aux rampes de bois rude qu'ont polis tant de mains ;sur ces couloirs, les cellules s ouvrent, qu'un lit emplit, qui, sous les toits, tantôt brûlantes ou glaciales, prennent jour par un hublot sur une courelle puante , une humidité effroyable, le supplice de la vermine, des fenêtres bouchées, des repas pris en commun, les hommes d'abord, les femmes après ; dans les corridors, jamais éclairés, des cuves pour les besoins, qu'on vide à peine et contre lesquelles on trébuche ; les hommes malpropres, les jambes nues, le col nu, un mouchoir autour de la tête, point peignés, la barbe longue ; les femmes en petite robe ou en pierrot de couleur, se négligeant pour la plupart. L'effroyable demain, l'inexorable tribunal et cet échafaud où il faut monter !

De Beauharnais y trouve tout un monde d'âge, d'origine, d'éducation et de milieu différents, condamnés à la plus complète promiscuité et à se frotter les uns contre les autres en attendant l'union ultime dans la mort. Tous y étaient pêlemêle, grandes dames, gentilshommes et noms obscurs. Il y avait de tout. D'une part des domestiques, des négociants, des soldats, des journaliers, des cultivateurs, des magistrats, des prêtres, des dentistes, des blanchisseurs, des matelots, des horlogers, des ingénieurs, des épiciers, des armuriers, des hommes de loi, des banquiers, des marchands de vin, des cochers, des poètes ; de l'autre, un ministre de la République, Deschamps, un ancien ministre, Destoumelles, un membre de la Convention, Dentzel, le prince Salm-Kyrbourg, le maréchal de Broglie, Lazare Hoche, le célèbre général en chef de l'armée de la Moselle, le comte Leneuf de Sourdeval, le marquis de Laguiche, compositeur émérite, M. de Rohan-Montbazon, le duc de Béthune-Charost, l'abbé de Boulogne, les frères Saint-Peru, M. de Gouy d'Arcy, M. de Mesgrigny, le comte de Soyecourt et Champcenetz, M. Charles-Louis-Ange de Beauvoir. Le livre d'écrou de la prison qui a été conservé aux archives en énumère 707 noms. Du côté des dames, on relève ceux de la citoyenne Ferrary, veuve d'un maréchal de camp, la ci-devant comtesse de Jarnac, la comtesse. Charles de Lamoth, la duchesse Jeanne- Victoire du Plessis-Richelieu, née Noailles, la duchesse d'Aiguillon[3], la comtesse de Sourdeval et ses deux filles, la dame Gaillard de Voursac, la marquise de Paris-Monbrun (âgée de soixante-neuf ans), née de Bragelonne, et sa sœur (âgée de soixante-sept ans), supérieure du couvent des Ursulines, la délicieuse marquise de Custine (Delphine), née Sabran, la jeune et belle Thérésia Cabarrus (Mme de Fontenay), aimée de Tallien et qui était accusée d'avoir amolli le républicanisme du représentant de Bordeaux et d'avoir soustrait des victimes à la proscription.

---

1 Lamartine, *Histoire des Girondins*.
2 Frédéric Masson, *Joséphine de Beauharnais*.
3 Femme d'un nom illustre dont le sang de la famille fumait encore sur l'échafaud.

Tous étaient traités comme des condamnés à mort. Le grand pontife du Comité de Sûreté générale, Vadier, écrivait à Fouquier-Tinville que ce serait une calamité publique s'il en échappait un seul au glaive de la loi. Heureusement, tous ne furent pas exécutés.

C'est par un article de journal que Joséphine eut connaissance du soi-disant complot. Malgré la séparation, malgré les avanies de son mari, ayant bon cœur, elle se tenait au courant de tout ce qui intéressait Alexandre et elle écrivit aussitôt à sa chère tante Fanny qu'elle appelait sa seconde mère :

> Un article de journal du matin m'a glacée d'effroi ; et comme il vous parviendra demain, je me hâte de le faire précéder de son correctif. Vous y lirez qu'une grande conspiration a été découverte dans la maison de réclusion du Luxembourg ; l'avoir découverte et la signaler, ajoute le journaliste, c'est l'avoir déjouée et même anéantie. L'un des chefs paraît être le ci-devant vicomte de Beauharnais, membre de l'Assemblée dite Constituante, et l'un de ses présidents. Par ce qu'on a démêlé, dans les lettres interceptées, les papiers saisis et les interrogatoires subis, on peut comprendre qu'il ne s'agissait de rien moins que d'opposer une résistance à l'action du gouvernement révolutionnaire. Cette résistance, d'abord d'intention, n'attendait vraisemblablement qu'une conjecture favorable pour devenir armée. Telle était la doctrine, telle eût été la conduite des conjurés. Ils étaient servis, dans leurs coupables manœuvres, par un jeune homme attaché à Beauharnais[1] et qui parait avoir été placé au Comité révolutionnaire de la section, pour servir de plastron aux conspirateurs. Grâce au citoyen Laflotte, ceux-ci voient déjà rompre leur trame liberticide : sous peu de jours, l'œil du gouvernement l'aura totalement démêlée et sa main, armée pour consolider la République, n'aura pas tardé à punir ceux qui semblent ne vivre que pour la renverser.
>
> Ma chère tante réduira ces grandes phrases à leur expression simple et vraie. La conspiration est imaginaire ; la dénonciation attribuée en effet à un ex-ambassadeur en Toscane, a produit les mouvements que je vous ai racontés et qui probablement vont s'arrêter. Pourquoi continueraient-ils ? On n'a rien découvert, parce qu'il n'y a rien à découvrir ; on n'aura point à punir des conspirateurs parce qu'il n'y a pas de conspiration. Il eût été possible que, par défaut de renseignements, l'article du journal vous eût épouvantée ; c'est le premier effet qu'il a produit sur moi ; mais après un quart d'heure de réflexions, et depuis que j'écris cette lettre, je me rassure. A-t-on recours aux exagérations de l'imposture, lorsque l'exposé seul de la vérité suffit pour persuader ?
>
> P.-S. — Je rouvre ma lettre pour vous annoncer que le citoyen Névil est arrêté ; c'est ce qu'il me mande

---

1 Le citoyen Névil.

verbalement par une jeune personne avec laquelle il est lié, et qu'il doit épouser. Cet incident bannit ma sécurité et me rend toutes mes terreurs.

Joséphine sait le danger que court son mari mais dans sa tendresse pour sa tante elle veut lui épargner une trop grande douleur. Plus tard, en apprenant l'arrestation d'Alexandre, elle écrit cette seconde lettre :

Ah, ma tante ! plaignez-moi, consolez-moi, conseillez-moi : Alexandre est arrêté ; au moment où je vous écris, on le conduit au Luxembourg !

Dès avant-hier, un homme de mauvaise mine rôdait autour de la maison. Hier, vers trois heures, on vint demander au portier si le citoyen Beauharnais était revenu de Saint-Germain. Or, mon mari n'est point à Saint-Germain depuis le mois de mai. Vous étiez avec nous, ma tante ; et Cubières, si vous ne l'avez pas oublié, nous lut des vers sur le pavillon de Luciennes. Le même homme reparut dans la soirée, il était accompagné d'un grand vieillard sec et brusque qui fit quelques questions : — C'est bien Beauharnais le vicomte ? — Ci-devant, répondit le portier. — Qui a été président de l'Assemblée ? — Je crois que oui. — Et qui est officier général ? — Oui, monsieur. — Monsieur ! interrompit aigrement le questionneur ; tu vois, ajouta-t-il, en se tournant vers l'autre qui ne disait rien, tu vois que la caque sent toujours le hareng. Là-dessus ils disparurent.

Aujourd'hui, à huit heures, on demanda à me parler : c'était un jeune homme d'une figure douce et honnête ; il portait un tablier de cuir, dans lequel étaient quelques paires de souliers. La citoyenne a demandé des chaussures de prunelle grise ? dit-il. Victorine était là, quand il me fit cette question, à laquelle je ne comprenais rien. Je regardais ma femme de chambre qui n'en savait pas plus que moi. Le jeune homme avait un air peiné ; il tournait un soulier dans ses mains, et fixait sur moi des regards douloureux. Enfin, il me dit à demi-voix et en s'approchant : J'ai à vous parler, Madame. Son ton, ses regards, un soupir qu'il réprima me causèrent de l'émotion. Expliquez-vous, lui dis-je vivement, Victorine n'est pas de trop. — Ah ! s'écria-t-il comme malgré lui, il y va de ma tête. Je me levai brusquement et renvoyai Victorine, après lui avoir ordonné d'avertir mon mari.

— Madame, dit le jeune ouvrier, quand nous fûmes seuls, vous n'avez pas un moment à perdre pour sauver M. de Beauharnais. Le comité révolutionnaire a pris cette nuit la résolution de le faire arrêter et à l'heure qu'il est on rédige l'ordre. Je me sentais pâlir et défaillir. Et comment savez-vous ? demandai-je en tremblant. — Je suis du comité, répondit-il, en baissant les yeux, et comme je suis cordonnier j'ai pensé que ces souliers seraient un bon prétexte pour avertir Madame. J'aurais embrassé cet

honnête jeune homme. Il s'aperçut que je pleurais, et je crois que les larmes lui vinrent aux yeux. En ce moment, Alexandre entra et je courus dans ses bras. Vous voyez que c'est mon mari, dis-je au cordonnier. — J'ai l'honneur de le connaître, répondit-il.

Votre neveu apprit le service qu'on lui rendait ; il voulait le récompenser sur-le-champ, mais le jeune homme s'en défendit d'une manière à augmenter notre estime. Alexandre lui tendit la main, que le jeune homme prit avec respect, mais sans embarras, Ah ! ma tante, ne vous faites pas chausser par d'autres que lui.

Malgré nos sollicitations, Alexandre ne voulut pas fuir. Que peut-on me reprocher ? disait-il, j'aime la liberté, j'ai servi la révolution et si cela avait dépendu de moi elle serait terminée au profit du peuple. — Mais vous êtes noble, répondit le jeune homme, et c'est un tort aux yeux des révolutionnaires. — C'est un malheur, irréparable, que l'on peut changer en crime, ajoutai-je.

Et puis ils vous reprochent d'avoir fait partie de la Constituante. — Mon ami, répondit Alexandre, d'un air noble, d'un ton ferme, c'est mon plus beau titre de gloire, c'est même le seul que je réclame. Qui ne serait fier d'avoir proclamé les droits de la nation, la chute du despotisme et le règne des lois ? — Quelles lois, m'écriai-je, c'est avec du sang qu'elles sont écrites ! — Madame, dit le jeune homme, avec un accent que je ne lui avais pas encore vu, quand l'arbre de la liberté est planté dans un mauvais terrain, c'est avec le sang de ses ennemis qu'il faut l'arroser.

Nous nous regardâmes, M. de Beauharnais et moi ; et dans ce jeune homme, que la nature a fait sensible, nous reconnûmes le révolutionnaire que les nouveaux préjugés pourraient rendre cruel.

Cependant l'heure s'écoulait, il prit congé de nous, en réitérant à mon mari que dans une heure il ne serait plus temps de se soustraire aux recherches. — J'ai voulu vous sauver, parce que je vous crois innocent, dit le cordonnier, c'était mon devoir envers l'humanité, mais, si j'étais commandé pour vous arrêter... pardonnez !... je ferais mon devoir, et vous reconnaîtriez un patriote. Je verrai toujours dans vous un honnête homme, un cœur sensible et généreux ; il est impossible que je n'y trouve pas un bon citoyen.

Quand il fut sorti : Voilà, me dit Alexandre, les nouveaux préjugés dont ils abreuvent cette jeunesse. Le sang des nobles, même les plus dévoués aux nouvelles idées, doivent nourrir la liberté ! S'ils n'étaient que turbulents, cette soif sanguinaire, cette ardeur du despotisme s'éteindraient, mais ils sont systématiques et Robespierre a réduit l'action révolutionnaire en doctrine. Son mouvement ne s'arrêtera

que quand ses ennemis réels ou présumés seront anéantis, ou lorsque son auteur ne sera plus. Mais c'est un opiniâtre qui croit que pour fortifier la liberté, il faut lui faire cuver du sang. — Vous me faites frémir, dis-je à Alexandre, pouvez-vous parler ainsi et ne pas fuir ? — Où fuir ? répondit-il, est-il une cave, une mansarde, un réduit où ne pénètre l'œil du tyran ? Songez qu'il voit par les yeux de quarante mille comités animés de son esprit et fort de sa volonté. Le torrent est débordé, le peuple en s'y jetant le grossit. Il faut céder ; si je suis condamné comment me soustraire ? Si je ne le suis pas, libre ou détenu, je n'ai rien à craindre.

Mes larmes, mes sollicitations furent vaines. A midi moins un quart, trois membres du Comité révolutionnaire parurent, et la force armée s'empara de l'hôtel.

Vous pensez que mon jeune cordonnier était au milieu d'eux ? Vous ne vous trompez pas ; et quoique les fonctions qu'il exerçait me fissent de la peine, je vous avoue que je ne les lui vis pas remplir sans une sorte de satisfaction. Il se chargea de signifier à Alexandre l'ordre qui le mettait en arrestation, ce qu'il fit avec autant d'égards que de fermeté. Au milieu d'une crise si douloureuse pour moi, je ne pus m'empêcher de remarquer l'air d'autorité et le ton décent que conservait ce jeune homme, que sa condition semblait devoir rendre étranger à tout emploi, mais qui s'en rapproche beaucoup par l'élévation de l'âme, jointe au tact des convenances. Ses deux confrères, qui en ignoraient jusqu'aux éléments, formaient avec lui le plus choquant contraste. L'un, qui est ce vieil inquisiteur qui, la veille, s'était inquiété de la présence et des occupations de mon mari, est un ancien planteur de la Martinique[1], lequel, en dépit de l'égalité, n'a jamais vu dans l'espèce humaine que deux classes : celle des maitres et celle des esclaves. Son opinion est qu'on ne terminera la révolution que lorsqu'on aura réduit ses ennemis à la condition des nègres exportés du Sénégal en Amérique ; et pour atteindre ce but, il demande que la traite des prêtres, des nobles, des riches, des savants et de toutes classes aristocratiques, aille remplacer à Saint-Domingue celle des noirs que la Révolution a supprimé. Par cette mesure, ajouta-t-il, vous obtenez deux grands résultats : l'un, c'est la tranquillité de la métropole et l'objet de la révolution, c'est-à-dire l'égalité ; l'autre, c'est le renouvellement de la population des colonies, et la restauration du commerce. De plus, vous rendez hommage à la nation innocente, en maintenant l'abolition de la traite sur les côtes d'Afrique, et punissez la nature orgueilleuse et corrompue, en transportant cette traite sur les côtes de France. C'est ainsi que les vrais républicains assurent, par des mesures d'une haute et profonde politique, le triomphe de la morale.

---

1 Le citoyen Sirejean.

Ces derniers mots me furent adressés par les regards méchants que me lança l'œil creux de ce vieillard féroce. Son troisième collègue, brutal et grossier, inventoriait bruyamment les principaux meubles et les papiers. De ces derniers, il choisit ce qu'il voulut, en fit une liasse qui fut scellée dans un carton et envoyée au Comité. Ce sont pour la plupart des rapports de discours prononcés par Alexandre à l'Assemblée Constituante. Cette assemblée est en horreur aux révolutionnaires ; elle n'est pas moins odieuse aux aristocrates de tout rang et de toutes nuances. Cela ne prouverait-il pas qu'elle a résolu tous les problèmes de la révolution, et qu'en matière de liberté, elle avait fondé tous les établissements ? Au régime de 89, elle a ôté tous moyens ; à celui de 93, elle enlève toute espérance. Alexandre m'a souvent répété qu'à l'une comme à l'autre, il ne restait pour naître, ou pour ressusciter, que la violence et les attentats. Pourquoi faut-il qu'il prédise si juste, et qu'au titre de prophète il veuille joindre encore celui de martyr ?

Joséphine qui, malgré ses mauvais traitements, malgré la séparation qui existe entre eux, a de l'affection pour son mari, n'avait pas cessé de le voir, de causer avec lui de l'avenir de ses enfants et parfois même de la politique. Elle n'hésite pas à faire des démarches pour sauver sa tête. Elle ne parviendra qu'à compromettre la sienne. N'est-elle pas vicomtesse et ce titre n'est-il pas suffisant pour la rendre suspecte ?

Après avoir obtenu un certificat de civisme, chose peu facile pour une ci-devant aristocrate, elle fait appel aux membres du - Comité de Sûreté générale : Vadier, Jagot, Dubarrau, David, qui restent sourds à ses démarches. Elle implore Lebas, Louis (du Haut-Rhin), Lavicomterie, Tallien ; tous sont inflexibles ou incapables d'intervenir. Tallien lui conseille, d'écrire à Vadier, le président du Comité. Elle s'exécute :

Paris, 28 nivôse, l'an II de la République française une et indivisible.

LIBERTÉ — ÉGALITÉ

LAPAGERIE BEAUHARNAIS À VADIER REPRÉSENTANT DU PEUPLE.

SALUT, ESTIME, CONFIANCE, FRATERNITÉ.

Puisqu'il n'est pas possible de te voir, j'espère que tu voudras bien lire le mémoire que je joins ici. Ton collègue m'a fait part de ta sévérité, mais, en même temps, il m'a fait part de ton patriotisme pur et vertueux et que, malgré tes doutes sur le civisme des ci-devants, tu t'intéressais toujours aux malheureuses victimes de l'erreur.

Je suis persuadée qu'à la lecture du mémoire, ton humanité. et ta justice te feront prendre en considération la situation d'une femme malheureuse à tous égards, mais seulement pour avoir appartenu à la famille d'un ennemi de la République, à Beauharnais l'aîné, que tu as connu, et qui, dans l'Assemblée Constituante était en opposition avec

Alexandre, ton collègue et mon mari. J'aurais bien du regret, Citoyen représentant, si tu confondais dans ta pensée Alexandre avec Beauharnais l'aîné. Je me mets à ta place : tu dois douter du patriotisme des ci-devant, mais il est dans l'ordre des possibilités que, parmi eux, il se trouve des ardents amis de la Liberté et de l'Egalité. Alexandre n'a jamais dévié de ces principes ; il a constamment marché sur la ligne. S'il n'était pas républicain, il n'aurait ni mon estime, ni mon amitié. Je suis américaine et ne connais que lui de sa famille, et s'il m'eût été permis de te voir, tu serais revenu de tes doutes. Mon ménage est un ménage républicain. Avant la révolution, mes enfants n'étaient pas distingués des sans-culottes et j'espère qu'ils seront dignes de la République.

Je t'écris avec franchise, en sans-culotte montagnarde. Je ne me plains de ta sévérité que parce qu'elle m'a privé de te voir et d'avoir une petite conférence avec toi. Je ne te demande ni faveur, ni grâce, mais je réclame ta sensibilité et ton humanité en faveur d'une citoyenne malheureuse. Si on m'avait trompé en me faisant le tableau de la situation et qu'elle fut et te parût suspecte, je te prie de n'avoir aucun égard à ce que je te dis, car, comme toi, je suis inexorable ; mais ne confonds pas ton ancien collègue. Crois qu'il est digne de ton estime.

Malgré ton refus, j'applaudis à ta sévérité pour ce qui me regarde, mais je ne puis applaudir à tes doutes sur le compte de mon mari. Tu vois que ton collègue m a rendu tout ce que tu lui avais dit : il avait des doutes ainsi que toi, mais voyant que je ne vivais qu'avec des républicains, il a cessé de douter. Tu serais aussi juste, tu cesserais de douter si tu avais voulu me voir.

Adieu, estimable citoyen, tu as ma confiance entière.

LAPAGERIE- BEAUHARNAIS.

N° 46, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain.

Que de finesse, que de diplomatie dans cette lettre. En défendant Alexandre elle défend sa propre existence qu'elle sait menacée.

Le 30 germinal (19 avril), le Comité de Sûreté générale ordonne l'arrestation de la nommée Beauharnais, femme du ci-devant général, rue Saint-Dominique ; la nommée Hosten, même maison, et le nommé Croiseul, leur allié, demeurant à Croissy, près Chaton. Examen sera fait de leurs papiers et extraction de ceux trouvés suspects, qui seront apportés au Comité, perquisitions seront faites, les scellés apposés, procès-verbal dressé et les sus-nommés et tous autres chez eux trouvés suspects, .conduits dans des maisons d'arrêt de Paris pour y rester détenus par mesure de sûreté générale.

Cet ordre est transmis à la section des Tuileries qui décide :

SECTION DES TUILERIES.

Comité de surveillance révolutionnaire.

> Le Concierge de la maison d'arrêt des Carmes recevra la citoyenne Beauharnais, femme du général, suspecte, aux termes de la loi du 17 septembre dernier, pour y être détenue jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné.
>
> Fait au contrôle le 28 floréal 1793, l'an 2e de la République Française une et indivisible.
>
> *Suivent les signatures*.

Le 20 avril dans la soirée, deux membres du Comité révolutionnaire de la section des Tuileries, Lacombe et Georges, auxquels est adjoint un membre de la section Fontaine-Grenelle, sont chargés de l'exécution de ces ordres. Ils se présentent rue Saint-Dominique où Joséphine logeait alors avec ses deux enfants, Eugène et Hortense dans le petit hôtel qu'occupait également la veuve Hosten[1] avec sa petite fille Jeanne-Rose-Sylvie-Désirée, née à la Martinique le 17 mai 1779 et qui avait épousé au mois d'août 1793, à dix-sept ans et trois mois, Jean-Henri de Croiseuil, âgé de trente-trois ans.

Après avoir perquisitionné, comme ordonné dans toute la maison, ils apposent les scellés sur deux secrétaires et deux armoires qui sont dedans un grenier dans lequel ils ont déposé le papier correspondance du citoyen Beauharnais que sez effets *(sic)*, dressent un procès-verbal dans lequel ils déclarent qu'après la recherche la plus scrupuleuse nous navons rien trouvez de contraire au interêt de republique, au contraire une multitude de lettre patriotique qui ne peuve faire que l'éloge de cette citoyenne *(sic)*, et ils conduisent la malheureuse à la prison des Carmes où elle va rester cent huit jours. Avant de partir, elle a le temps de griffonner au crayon un mot pour sa bonne amie la princesse de Salon à qui elle recommande ses enfants. Durant le trajet elle s'évanouit deux fois.

Comme dans cette prison les détenus allaient et venaient assez librement, elle s'empresse dans l'obscurité de rechercher son mari qui la reçoit dans ses bras avec une grande effusion de larmes et de tendresse. Face à, la mort, c'est la réconciliation. Ils ne s'aimaient plus mais les tristes événements avaient enfin réussi à faire naître dans le cœur d'Alexandre un sentiment sincère. S'ils s'étaient tous deux consolés d'une rupture devenue inévitable, vivant séparés depuis dix années, du moins, devant l'échafaud, ils pouvaient tout oublier pour ne penser qu'à leur triste sort et celui de leurs enfants qui bientôt seraient orphelins.

Aussitôt après, Joséphine écrit à sa tante Fanny :

> Je commence cette lettre à l'aventure, et sans savoir si elle vous parviendra. Avant hier mardi, la mère de Névil entra chez moi, avec l'expression du chagrin, de la douleur même sur sa physionomie ; sur-le-champ, mon idée se porta sur son fils. Ce n'est pas pour lui que je pleure, me dit cette bonne femme en sanglotant ; quoiqu'il soit au secret, je ne tremble pas pour ses jours ; il est d'une classe à laquelle on pardonne, ou plutôt qu'on oublie. D'autres sont plus exposés

---

1 Une amie d'enfance de la Martinique.

que lui. — D'autres ?... ma pensée sauta tout à coup au Luxembourg. — Alexandre est-il au tribunal ? m'écriai-je. — Rassurez-vous, il n'est point question de Monsieur. Je ne voyais pas alors pour qui il fallait m'alarmer. Ma pauvre bonne femme, avec beaucoup de précautions, m'explique que c'était moi : je devins tranquille sur-le-champ. Après avoir tremblé pour ce qu'on aime, mon Dieu, qu'il est doux de n'avoir plus peur que pour soi !

Hier soir, je trouvai une lettre anonyme qui m'avertissait du danger. J'aurais pu fuir, mais où aller, sans compromettre mon mari ? Décidée à attendre, je m'entourai de mes enfants et dans leurs innocentes caresses j'aurais presqu'oublié mes adversités, si leur présence même ne m'avait plus vivement retracé l'absence de leur père. Le sommeil les arracha de mes bras, dont il semblait qu'un instinct plus tendre les' rapprochait davantage. Hélas ! l'amour qui unit une mère à ses enfants a aussi ses superstitions ; et je ne sais quel pressentiment invincible me plongeait dans une terreur stupide. Jugez si, restée seule, je pus écarter ce pénible sentiment. Le ciel m'est témoin cependant que les trois êtres chéris qui font mon bonheur, font aussi toute ma peine : comment songer à moi dès qu'ils sont menacés ?

Je continuais à me plonger dans ces réflexions quand un grand bruit se fit entendre à la porte de l'hôtel. Je compris que mon heure était venue ; et trouvant dans l'inévitable coup qui allait me frapper le courage nécessaire pour le souffrir, je me résignai. Tandis que le tumulte croissait, je passai dans la chambre de mes enfants : ils dormaient ! et ce contraste de leur sécurité avec le trouble de leur mère, fit couler mes larmes. Hélas ! je déposai sur le front de ma fille peut-être mon dernier baiser, elle sentit les larmes maternelles et, toute endormie, passant 'autour de mon cou ses bras caressants : Couche-toi, me dit-elle, à demi-voix, et ne crains rien ; ils ne viendront pas cette nuit. Je l'ai demandé à Dieu !

Cependant on entrait en foule dans mon appartement, où, à la tête d'hommes farouches et armés, je trouvai ce même président que sa faiblesse rend inhumain, et auquel la paresse donne tant de préventions. Celles qu'il avait contre moi lui parurent justifier mon arrestation ; sans examen, comme sans probabilité, je vis qu'il croyait fermement à ce qu'on a l'audacieuse bêtise de nommer la conspiration du Luxembourg. Quand la sottise est réunie à la méchanceté, mon Dieu ! qu'elle fait mal !

Je vous épargne les détails inutiles, en voilà déjà trop de douloureux. Qu'il vous suffise de savoir que, les scellés apposés sur les meubles fermant à clef, j'ai été conduite dans la maison de détention des Carmes. Oh ! quel frisson j'ai ressenti en franchissant ce seuil encore teint du sang des

victimes. Ah ! ma respectable tante ! que de crimes sont prêts à commettre des hommes qui n'ont pas puni ces crimes exécrables !

La cellule où avait été conduite Joséphine était relativement vaste. On y descendait par deux marches. Une lucarne grillée ouvrait sur le jardin. Le passage entre les murs froids, par les larges escaliers de pierre et sous les couloirs sombres, avait donné à Joséphine l'impression d'entrer dans une tombe. C'était en effet une tombe que cette prison d'où l'on ne sortait guère que pour monter à l'échafaud ! Un seul matelas, étendu sur le pavé, dans une niche au fond du cachot, servait de couche à trois captives, car Joséphine y retrouva deux autres femmes de sa connaissance : la très belle Duchesse d'Aiguillon[1] et la jeune et non moins belle Thérésia Cabarrus[2], toutes deux bien connues. Ces trois femmes formaient un groupe idéal de beauté et de grâce. Thérésia Cabarrus, grâce à l'influence qu'elle exerçait sur Tallien, son amant, allait aider à renverser Robespierre, en inspirant à son futur époux le courage d'attaquer les comités et, ultérieurement, lorsqu'elle devint Princesse de Chimay, Joséphine l'appelait Princesse de Chimère.

Thérésia avait la réputation d'être une femme facile. Après son mariage avec de Fontenay, de la période où, âgée de seize à dix-neuf ans, elle fut si désirable que beaucoup s'attribuèrent vaniteusement une conquête en laquelle elle n'avait été cependant pour rien, on lui attribua pour amants le Maréchal de Broglie, Lameth, Félix Lepeletier, de Saint-Fargeau. Elle avait la voix caressante, les paupières aux longs cils battaient doucement sur ses prunelles au regard câlin. Sa main blanche et fraîche fondait entre les doigts avec une noblesse voluptueuse. Les épaules que découvraient ses robes hardies étaient si attrayantes que nul ne pouvait se dérober à leurs charmes[3].

Comme Joséphine, elle avait un cœur d'or, impulsif, et nous savons qu'elle usa de son crédit pour arrachera la mort une foule de personnes, ce qu'on lui reprochait amèrement. Après la libération, Joséphine lui conserva une grande affection. Elle avait été sa compagne d'infortune et avait puissamment aidé a sauvé sa vie en même temps que la sienne. Une fois mariée, Bonaparte ne voulut jamais lui permettre de la recevoir aux Tuileries, pas plus que Tallien d'ailleurs. Pour ne pas déplaire à son mari, elle la rencontrait ailleurs, témoin cette lettre de Joséphine :

---

1 Elle devint plus tard Comtesse Louis de Girardin.

2 Thérésia Cabarrus (Mme de Fontenay) fut la plus célèbre des Merveilleuses du Directoire. Née à Saragosse, Espagne, elle avait épousé à quatorze ans et demi, en premières noces, le chevalier Devin de Fontenay (7 février 1788) avec lequel elle divorça. Réfugiée à Bordeaux, elle y connut Tallien (décembre 1793), devint sa maîtresse et mérita le titre de Reine de Bordeaux. Son luxe scandaleux, ses tripotages inquiétaient les purs : Robespierre, Saint-Just, Jullien.
Tallien fut rappelé à Paris où elle le suivit et finalement arrêtée le 30 mars 1794, elle fut libérée le 17 thermidor, en même temps que Joséphine, après la mort de Robespierre.
Elle épousa Tallien le 26 décembre 1794 et on l'appelait alors Notre Dame de thermidor. Son salon devint célèbre, elle eut Talleyrand, Carnot, Larevellière, Lépeaux, Sieyès et bien d'autres à ses pieds. Elle fut la maîtresse de Barras qui l'invitait souvent à sa propriété de Grosbois, puis du financier Ouvrard. Son mariage avec Tallien fut annulé et elle se remaria avec François Riquet de Caraman, Prince de Chimay (1774-1835).

3 Paul Reboux, *La vie amoureuse de Mme Tallien*.

À MADAME TALLIEN.

Il est question, ma chère amie, d'une magnifique soirée à Thelusson ; je ne vous demande pas si vous y paraîtrez. La fête serait bien languissante sans vous. Je vous écris pour vous prier de vous y montrer avec ce dessous fleur de pêcher que vous aimez tant ; que je ne hais pas non plus ; je me propose de porter le pareil[1]. Comme il me parait important que nos parures soient absolument les mêmes, je vous préviens que j'aurai sur les cheveux un mouchoir rouge, noué à la créole, avec trois crochets aux tempes. Ce qui est bien hardi pour moi est tout naturel pour vous, plus jeune, peut-être pas plus jolie ; mais incomparablement plus fraîche. Vous voyez que je rends justice à tout le monde. A demain je compte sur vous.

JOSÉPHINE.

***

Dans leur prison, les trois femmes se consumaient de souvenirs, d'impatience et de soif de vivre ; elles écrivaient avec la pointe de leurs ciseaux, avec les dents de leurs peignes, sur le plâtre de leurs cloisons, des chiffres, des initiales, des noms regrettés ou implorés, des aspirations amères à la liberté perdue. On y lit encore cette inscription :

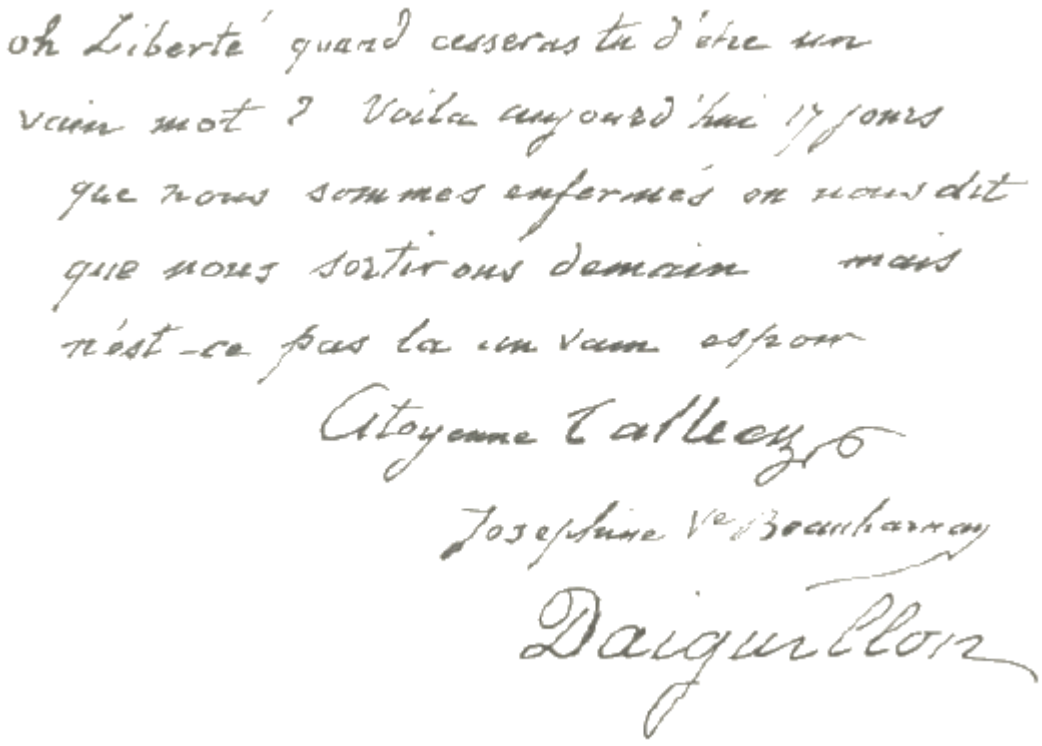

Malgré ce cadre de sang, la jeunesse et l'amour n'abdiquent pas leurs droits. La séquestration donne tout au contraire à ce dernier plus d'ardeur et de feu.

---

1 Thérésia et Joséphine se disputaient l'admiration publique, mais cette dernière était toujours plus réservée dans ses toilettes.

Menacés à tout instant de sortir de cette triste cellule pour marcher à la guillotine, il semble que l'on voulait s'étourdir par le bruit des éclats de rires et toute la folie de l'inconséquence prouvée à l'excès. C'est souvent au milieu d'une histoire plaisamment racontée, d'une scène de proverbe jouée avec esprit, que les geôliers venaient annoncer la sentence d'un des infortunés.

Dans cette affolante société de Beauharnais, comme s'il eut été un jeune écolier de vingt ans, s'est épris de l'ensorceleuse et captivante Delphine de Custine, entrée à la prison dix jours après lui. Elle, non plus, n'a pas été heureuse en ménage, mais quand son mari fût, en décembre 1793, menacé de mort et conduit à la Conciergerie, elle s'était dévouée à lui héroïquement au point de risquer sa propre vie, dans une folle tentative d'évasion. Custine ne consentit pas à compromettre d'autre tête que la sienne et préféra l'échafaud. Il lui envoya une dernière lettre, navrante de résignation et de regrets contenus, avec ses cheveux que le bourreau venait de tailler. C'est à la suite de ces émotions que la pauvre Delphine, âgée de vingt-quatre ans, avait été amenée aux Carmes.

Delphine ne s'était pas effarouchée de sa nouvelle conquête. Avec un insolent dédain de la mort, elle avait accueilli l'amour de Beauharnais, comme un rayon de soleil dans l'obscurité de sa prison. Elle s'y était abandonnée au point d'oublier l'horreur de la situation. Elle partagea les transports d'Alexandre avec une exaltation si passionnée que la passion des deux amants devint la fable de la prison et ne put être ignorée de Joséphine aussitôt après sa venue.

Joséphine, qui n'avait nullement le désir de reprendre son mari, assista avec indifférence à ces ébats amoureux et n'éprouva qu'indulgence et pitié pour Delphine.

On a cru devoir rapporter que, de son côté, Joséphine ne resta pas indifférente aux déclarations de Lazare Hoche, le célèbre général en chef de l'armée de la Moselle qui, reconnu suspect, fut incarcéré dans la même prison, le 22 germinal, et y demeura trente-cinq jours. La chose paraît impossible, car Hoche fut gardé dans une cellule isolée, complètement détachée de celle qu'occupait Joséphine, et s'il fut séduit par la grâce de la belle créole, il n'a pu qu'entretenir avec elle quelques conversations.

On rapporte aussi que Désirée Hosten de Croiseuil inspira une passion violente à un compagnon de captivité : Charles-Louis-Ange de Beauvoir. L'enfantine beauté de Désirée le bouleversa et ce fut tout de suite la grande passion. En ce lascif printemps de l'an II, les sensibilités étaient attisées et la touchante idylle se prolongea soixante jours, au bout desquels Ange de Beauvoir fut appelé par l'échafaud. Un enfant naquit de cette union clandestine, s'il faut croire le journal du geôlier Coittant, puisqu'on y a trouvé plus tard cette annotation sur son registre : Une femme détenue, Croiseille *(sic)* âgée de quatorze à quinze ans est sur le point d'être mère.

Vivant dans une atmosphère de sang, de larmes et d'angoisse perpétuelle, les prisonniers dans leur sombre isolement oubliaient tout préjugé, toute rancune, toute jalousie. Obsédés par le cauchemar de la guillotine, attendant à chaque minute la mort, ils cherchaient l'oubli dans des exaltations passionnées. Hoche qui était enfermé dans sa cellule tuait le temps en achevant les plans d'une prochaine campagne, comme s'il était assuré de reprendre son commandement. J'ai commandé, disait-il, sur les champs de bataille, un boulet pouvait m'emporter à chaque instant ; cela ne m'a jamais empêché de prévoir ce que je

ferais une heure, un jour ou un mois plus tard. La mort est un accident, un accident bête avec lequel on ne doit pas compter.

L'échafaud réclamait quotidiennement sa pâture. Chaque fois que l'on frappait à la porte du réduit, chacun s'attendait à voir entrer le spectre de la mort. Quand la charrette du tribunal, conduite par le cocher Budelot, entrait dans la cour, toute la maison était avertie ; les pourvoyeurs de Fouquier-Tinville faisaient l'appel au bas de l'escalier de pierre et, groupés à chaque étage, les prisonniers guettaient les noms. Celui qui entendait prononcer le sien serrait les mains tendues, tâchait de garder bonne contenance, descendait les marches, répondant d'un sourire forcé aux vœux de bonne chance et se livrait au bourreau.

Joséphine, très superstitieuse, passait ses jours à tirer les cartes et ses nuits à tremper de larmes son grabat, et à gémir sur le sort de ses enfants qui, elle et leur père disparus, seraient dans la misère. Eugène, âgé de treize ans, était maintenant apprenti menuisier chez le père Cochard, agent national de la commune de Crossy et Hortense, de deux années plus jeune, apprenait la couture chez la citoyenne Lanoy. C'était donner preuve de civisme. Les cartes lui ont-elles alors confirmé la prophétie de la femme caraïbe ? Si oui, plus que jamais elle a dû penser : Quelle ironie !

Ses enfants venaient souvent la voir. Pour l'informer des choses du dehors, dont personne n'osait parler de vive-voix, ils cachaient des billets sous le collier d'un petit chien, appelé Fortuné, un carlin, bête laide et hargneuse que Joséphine avait adoptée et que maintenant elle accueillait à grand renfort de caresses. Ils apportaient aussi de beaux fruits envoyés par la bonne tante Fanny.

Toujours compatissante, douce et affectueuse, Joséphine gémissait beaucoup plus sur la captivité des autres que sur la sienne et consolait tous ceux qui l'entouraient, leur donnant l'espoir. Elle multipliait les démarches pour sauver son mari et faisait oublier, par le charme de son esprit, le tragique de l'heure. Bienveillante avec les inférieurs, égale et aimable avec les égaux, polie avec les autres, elle jouissait dans la prison de l'affection générale et fut aimée, comme plus tard, sur le trône de France où l'amour du jeune Buonaparte devait l'élever. Le tact des convenances était inné chez elle.

A sa tante Fanny, qui lui a envoyé de beaux fruits, elle écrit :

> Avec les beaux fruits que vous m'avez envoyés, ma bonne tante, j'ai reçu l'ingénieux billet renfermé dans l'un d eux. Mes enfants sont donc avec vous[1] ! Dieu soit loué, c'est pour mon cœur un grand point de repos. Pourquoi mon mari n'est-il pas avec eux ? Je n'ai point de ses nouvelles[2] ; je n'en ai point de Névil ; et la mère de ce dernier n'a pu obtenir encore la permission de me voir. Jugez de mes inquiétudes ! Tout s'empresse autour de moi pour me les faire oublier. Mais le cœur d'une épouse, d'une mère, quand il est meurtri, peut-il s'ouvrir si aisément à l'espérance et aux consolations ?

---

1 La Princesse de Salon, après les avoir abrités quelque temps les avait amenés à la tante Fanny.
2 Il avait été transféré à la Conciergerie.

Elle apprend que son mari a été interrogé. Elle écrit encore à sa tante Fanny :

> Alexandre a été interrogé hier, et j'aurai ma permission demain. Le président du Comité est un homme assez honnête, mais apathique et nul, auquel je ne sais combien de quintaux d'embonpoint ôtent le mouvement, les idées et presque la parole. Avec les meilleures intentions du monde, il a moins d'autorité que le dernier garçon de bureau. Il arrive tard, gagne son fauteuil en geignant, s'assied pesamment, et quand il est assis, reste un quart d'heure sans parler. Pendant ce temps, un secrétaire lit des rapports qu'il n'entend pas, quoiqu'il ait l'air de les écouter. Quelquefois il s'endort pendant la lecture, ce qui ne l'empêche pas de se réveiller justement pour signer ce qu'il n'a ni écouté ni compris. Quant aux interrogatoires qu'il commence et que chacun de ses confrères continue, il y a quelques-uns d'atroces, un plus grand nombre de ridicules : tous sont plus ou moins curieux.
>
> Qu'y a-t-il de plus singulier, en effet, que de voir l'élite de la société expliquer ses pensées à ceux qui, malgré leur élévation, en sont encore la boue ? Quand je parle, ainsi, ma tante, pensez bien qu'il n'est question ni de naissance, ni de fortune, ni de privilèges mais de principes, de conduite, de sentiments[1].

De Beauharnais ne se fait aucune illusion sur le sort qui lui est réservé. Entraîné, comme tant d'autres, par la séduisante philosophie du commencement de la révolution, il désirait des changements dans le système du Gouvernement et considérait l'amour du bien et de la patrie son plus cher devoir. Ce fut son crime, vis-à-vis de ses enquêteurs et il paya de sa vie la noblesse de ses sentiments.

Joséphine, pour le distraire, lui envoie des livres, lui confie ses espoirs. Alexandre répond :

> Pauvre amie, quelle erreur est la vôtre ! L'espérance vous abuse ; mais au temps où nous vivons, l'espérance trompe et trahit. J'ai lu attentivement l'ouvrage de Camille[2] : c'est celui d'un homme de bien, mais d'une dupe. Il écrit, dites-vous, sous la dictée de Robespierre, c'est possible ; mais après l'avoir poussé, le tyran le sacrifiera. Je le connais, moi, cet opiniâtre, qui ne recule devant aucune difficulté. et qui, pour le triomphe de son détestable système, jouera s'il le faut le rôle d'un homme à sentiments. Robespierre, dans la conviction de ses sentiments, se croit appelé à régénérer la France, et comme ses vues sont courtes et son cœur froid, il ne voit de régénération réelle que dans un bain de sang : c'est la plus facile, car les victimes sont parquées, et le

---

1 Dans l'extrait sommaire de l'interrogatoire de Beauharnais qui nous a été conservé, le ridicule le dispute à l'horrible et nous avons l'expression de son sang-froid, de la noblesse et de la modération de son caractère.
2 Camille Desmoulins.

boucher n'a qu'à étendre la main pour les traîner à la boucherie. Cependant, quelques-unes avant d'expirer, ont jeté un cri lamentable, et c'est ce cri que le crédule Camille est chargé de reproduire, pour tâter l'opinion. Quel que soit son vœu, elle trouvera une opposition dont le tyran s'emparera pour immoler de nouvelles victimes. A quelques détails près, voilà sa tactique.

Il m'est affreux, ma chère Joséphine, de détruire l'illusion de votre cœur ; mais puis-je en conserver, moi qui ai vu de si près les manœuvres de la tyrannie ? Quand on ne peut lui opposer une force qui la brise, il n'est plus qu'un moyen de lui résister : c'est de recevoir ses coups avec une vertu qui la déshonore. Nos successeurs, au moins, profiteront de l'exemple, et le testament des proscrits ne sera pas perdu pour l'humanité !

Non content d'avoir interrogé le père, le Comité fait subir un long et minutieux interrogatoire aux enfants. Joséphine, révoltée, écrit à sa tante :

Le croiriez-vous, ma tante, mes enfants viennent de subir un long et minutieux interrogatoire ! Ce vieillard méchant, membre du Comité, et duquel je vous ai déjà parlé, s'est transporté chez moi, et, sous prétexte de s'inquiéter de mon mari et de m'en entretenir, il a fait causer mes enfants. J'avoue que d'abord j'ai été la dupe du stratagème : seulement je m'étonnais de l'affabilité du personnage ; mais bientôt elle s'est trahie par la malignité, par l'aigreur même qu'il témoignait lorsque les enfants, répondaient de manière à ne pas donner la moindre prise contre leurs infortunés parents. La ruse m'a été connue promptement.

Lorsqu'il a vu que je l'avais pénétré, il a cessé de feindre, et m'avouant qu'il était chargé d'obtenir de mes enfants des renseignements d'autant plus certains qu'ils seraient ingénus, il a procédé à un interrogatoire en forme. Alors il s'est passé en moi une révolution inexplicable ; j'ai senti que je pâlissais d'effroi, que je rougissais de colère, que je tremblais d'indignation. J'allais exprimer au vieux révolutionnaire toute celle qu'il m'inspirait, lorsque j'ai songé que je ferais plus de mal encore à M. de Beauharnais, contre lequel cet homme exécrable paraît déchaîné ; j'ai donc modéré ma colère. Il m'a invitée à le laisser seul, avec mes enfants. J'ai voulu résister, mais j'ai remarqué tant de fureur dans ses yeux que j'ai été contrainte de lui obéir.

Il a enfermé Hortense dans un cabinet et a commencé à questionner son frère. Le tour de ma fille est venu : oh ! pour celle-ci, dans laquelle il a reconnu une finesse prématurée et une pénétration fort au-dessus de son âge, il l'a tenue fort longtemps. Après les avoir sondés sur nos discours, nos opinions, les visites et les lettres que nous recevions, surtout sur les actions dont ils avaient pu être

témoins, il aborda la question capitale, je veux dire le propos tenu par Alexandre. Mes enfants, chacun selon son caractère, ont très bien répondu et malgré la subtilité d'un méchant qui veut trouver des coupables, l'ingénuité de mon fils et la spirituelle adresse de sa sœur ont déconcerté la fourberie, s'ils ne l'ont pas confondue.

Que fera-t-on de cet interrogatoire, tel que la vérité le dicta à des bouches sincères ? Il ne peut servir qu'au triomphe de l'innocence et à la honte de ses accusateurs : oseront-ils le produire s'il doit causer ce double échec ?

Toujours le même silence sur ce malheureux Névil[1] : malgré ma répugnance, je me suis décidée à demander audience à un membre du Comité de la Sûreté générale, Louis (du Bas-Rhin), dont on dit moins de mal que de ses collègues. Votre neveu m'avait expressément défendu de voir ces hommes, qu'il regarde comme les bourreaux de notre patrie, mais il n'a pu me défendre de solliciter par reconnaissance et en faveur de l'amitié. S'il l'eut fait, j'aurais eu la force de le désobéir. J'ai l'horreur des ingrats, et n'en grossirai certainement jamais le nombre.

Et quelques jours plus tard :

La journée d'hier fut à la fois bien douce et bien pénible. Mon mari avait désiré de voir ses enfants, et par les soins de notre ange tutélaire, il l'avait obtenu ; mais pour épargner leur jeune sensibilité, je résolus de les lui envoyer d'abord, et Névil se chargea de les introduire. On leur avait dit, depuis quelques jours, que leur père était malade, il s'était mis entre les mains d'un médecin fameux, lequel, à cause de la salubrité de l'air et de l'abandon des bâtiments, s'était logé au Luxembourg. La première entrevue se passa très bien : seulement Hortense remarqua que les appartements de son papa étaient bien réduits et que les malades étaient bien nombreux. Quand j'arrivai à mon tour, ils n'étaient pas chez leur père ; un honnête porte-clef, gagné par Névil, ayant eu la précaution de les tenir écartés. Ils étaient en visite chez des voisins, touchés de leur jeunesse, de leur position et de leur ingénuité. Je craignais le spectacle de notre mutuel attendrissement ; il eut lieu, sans qu'ils en fussent témoins. Alexandre, qui supporte sa captivité avec courage, n'en eut pas d'abord contre mes larmes ; cependant, moi-même effrayée de le voir trop ému, je parvins à me calmer et je le consolai à mon tour. Nos enfants reparurent, et ce fut une nouvelle crise, d'autant plus pénible qu'il fallut en dissimuler la cause.

. . . . . .

---

1 Il fut interrogé conjointement avec de Beauharnais et subit le même sort.

Dans les visites que mes enfants avaient faites, et par les discours que ma fille entendait et recueillait, elle avait deviné que son père était prisonnier. Nous avouâmes ce qu'il n'était plus possible de cacher. — Et le motif ? demandait Hortense. Son frère, moins timide qu'à l'ordinaire, voulait aussi connaître la raison de cette rigueur. Il eut été bien difficile de les satisfaire. Etrange abus de la force ; coupable et méprisable excès de l'arbitraire, qu'un enfant peut dénoncer, que tout le monde devrait avoir le droit de punir, et dont on n 'ose même pas se plaindre !

Oh ! quand nous le pourrons, nous punirons tes dénonciateurs, s'écria Hortense. — Taisez-vous, ma fille, lui dit son père, si l'on vous entendait parler ainsi, je serais perdu, vous le seriez vous-même, aussi bien que votre mère ; et nous n'aurions pas la consolation de l'être tout à fait injustement. — Ne nous avez-vous pas dit souvent, remarqua Eugène, qu'il était permis de résister à l'oppression ? — Je vous le répète encore, répondit mon époux, mais la prudence doit accompagner la force ; et qui veut vaincre la tyrannie, doit bien se garder de l'avertir.

Peu à peu la conversation prit un tour moins sérieux. On oublia le malheur présent, pour se livrer à de doux souvenirs et à des projets. Vous comprenez que dans ces derniers vous étiez pour beaucoup. Je veux infiniment de bonheur à ma tante, dit en riant Alexandre, cependant, comme on dit que les Muses ne sont jamais si intéressantes que quand elles sont affligées, je souhaiterais à celle de ma tante quelques jours de captivité : il nous en reviendrait une belle élégie, et la gloire du poète, en immortalisant sa prison, le consolerait aisément du chagrin de l'avoir habitée.

Que diriez-vous de ce souhait, ma chère tante ? Peut-être le jugerez-vous dans vos véritables intérêts ; pour moi, qui aime encore plus votre personne que vos vers, je ne puis m'empêcher de faire un vœu contraire ; et dussiez-vous ne jamais joindre à celui d'Ovide et de Mme de La Suze, continuez d'écrire en prose et demeurez libre, pour être heureuse, en vous livrant au besoin de votre cœur, celui de faire du bien.

Joséphine apprend que le citoyen Prosper Sijas, qu'elle avait rencontré et qui avait été si aimable pour elle, a été nommé adjoint ail Ministère de la Guerre, et qu'il a obtenu qu'Alexandre sera entendu en plein comité, elle lui écrit de suite, cherchant à innocenter son mari :

J'apprends, citoyen, que vous êtes chargé de préparer le rapport que le représentant Louis (du Bas-Rhin) doit faire au comité de Sûreté générale, sur l'affaire du général Beauharnais : j'en remercie le ciel ; et si je connaissais celui qui vous a remis cette besogne, je l'en remercierais plus expressément. Si l'on m'eut donné le choix d'un juge, c'est

sur vous, citoyen, qu'il serait tombé. J'avais ouï parler de vous ; et toujours votre nom a été accompagné de ces épithètes honorables, mais senties, que la flatterie ne trouverait pas, qui ne peuvent être inspirées que par la reconnaissance, et qui ne sauraient être trompeuses. Depuis, le hasard, ou plutôt le ciel moins sévère pour moi, m'a mis un instant en relation avec vous- : cet instant m'a sufi pour comprendre que le témoignage de vos obligés s'accordait avec la vérité. Et moi aussi, je suis devenue une de celles dont vous avez cherché à adoucir les maux. J'ai à joindre ma voix à celles des malheureux auxquels vous auriez voulu faire oublier leurs calamités. Toutefois, vous n'ignorez pas que les miennes augmentent et s'enveniment d'autant de jours que mon époux n'est point jugé. Car ce n'est plus sa liberté qu'il sollicite, c'est son jugement qu'il demande ; un brave militaire en a le droit, lorsqu'il est accusé d'un délit qui compromet son honneur.

Alexandre de Beauharnais conspirateur ! Un des fondateurs de la liberté méditant sa ruine ! celui qui, parmi cent autres, fut distingué pour préparer la république, essayant de la renverser ! Vous ne l'avez jamais cru, citoyen, et ceux qui l'accusent ne le croient pas plus que vous. Mais l'important est que ses juges ne le croient pas davantage. Qu'ils vous entendent, et ils seront dissuadés. Ne leur dites même pas que son épouse, aussi innocente que lui, gémit loin de lui, sous des verrous autres que les siens : je ne parle de moi, que pour vous faire apprécier l'injustice des persécutions exercées contre Alexandre. Oubliez la mère persécutée et ses enfants dispersés, pour ne vous occuper que du père, de l'époux, ou plutôt du soldat, du citoyen digne de recouvrer l'honneur et la liberté.

Aux Carmes, on lisait avec avidité tous les journaux que l'on pouvait se procurer. Une publication, le *Cahier du Vieux Cordelier*, laisse entendre que les prisonniers seront bientôt relâchés. Aussitôt Joséphine écrit à Alexandre[1] :

Oh ! pour cette fois, mon ami, vous prendrez de mes almanachs ! Le troisième et le quatrième Cahier du Vieux Cordelier ont commencé à vous persuader ; mais que direz-vous de celui-ci ? Je m'empresse de vous l'envoyer : on se l'arrache, on le divise pour le lire par morceaux ; on pleure en le lisant, on s'embrasse après l'avoir lu ; la moitié de nos détenus ont commandé des fêtes, des parties de campagne, des ameublements nouveaux. Hier, Mme de S....[2] a fait venir un maquignon, avec lequel elle a conclu le renouvellement de son écurie. De son côté, le vieux du Merbion, avec lequel vous vous rappelez d'avoir chassé au

---

1 Le *Vieux Cordelier* fut fondé par Camille Desmoulins. Il paraissait tous les cinq jours. Desmoulins en rédigea seulement sept.
2 Madame de Sourdeval.

> Raincy, fait venir d'Ecosse six couples de furets comme on n'en vit jamais. Enfin, les fournisseurs de toutes espèces sont retenus pour le mois ; et quand nous sortirons, je ne sais si nous trouverons un morceau de pain. La mère de Névil partage nos espérances et notre joie ; et vous, mon cher Alexandre, vous ne les détruirez pas par une prévoyance cruelle, une défiance mal fondée, et tous les sinistres pressentiments qu'inspirent trop d'expérience, le souvenir d'une famille et l'aspect des verroux.
>
> Au revoir, mon ami, je ne vous embrasse pas aujourd'hui sur un froid papier, parce que je me réserve de vous prodiguer bientôt des baisers plus réels.

Les événements, hélas, prirent une tournure toute différente de celle qu'anticipait Joséphine. Maitre absolu, Robespierre allait multiplier les exécutions[1]. De Beauharnais fut condamné à mort le 6 thermidor. Dans la nuit du 6 au 7, de la Conciergerie, il écrivit à sa femme cette dernière lettre :

> Encore quelques minutes à la tendresse, aux larmes et aux regrets puis, tout entier à la gloire de mon sort, aux grandes pensées de l'immortalité ! Quand tu recevras cette lettre, ma Joséphine, il y aura bien longtemps que ton époux ne sera plus, mais il y aura déjà quelques instants qu'il goûtera, dans le sein de Dieu, la véritable existence. Tu vois donc bien qu'il ne faut pas pleurer ; c'est sur les méchants, les insensés qui lui survivent, qu'il faut répandre des larmes ; car ils font le mal et ne pourront le réparer. Mais ne noircissons pas de leur coupable image ces suprêmes instants. Je veux les embellir, au contraire, en songeant que, chéri d'une femme charmante, j'aurais pu voir s'écouler sans le plus léger nuage les années que j'ai passées avec elle, si des torts que je reconnais trop tard n'eussent troublé notre union[2]. Cette pensée m'arrache des pleurs ; ton âme généreuse m'a pardonné dès que j'ai souffert ; je dois te récompenser de tes bienfaits, en en jouissant sans te les rappeler, puisque c'est te faire souvenir de mes erreurs, et de tes peines. Que de grâces je dois à la Providence qui te bénira !
>
> Aujourd'hui, elle dispose de moi avant le temps, et c'est encore un de ses bienfaits. L'homme de bien peut-il vivre sans douleur, quand il voit l'univers en proie aux méchants ? Je me féliciterais donc de leur être enlevé, si je ne sentais que je leur abandonne des êtres précieux et chéris. Si pourtant les pensées des mourants sont des pressentiments, j'en éprouve un dans le fond de mon cœur, qui m'assure que ces horribles boucheries vont être suspendues ; qu'aux victimes vont succéder les bourreaux, que les arts et les

---

1 Du 22 prairial au 9 thermidor, il y eut 1.376 exécutions.
2 Face à la mort, n'est-ce pas l'aveu de toutes les erreurs.

sciences, prospérités des Etats, refleuriront en France[1], que des lois sages et modérées régiront après de si cruels sacrifices ; et que tu obtiendras le bonheur dont tu fus toujours digne et qui t'a fui jusqu'à présent, nos enfants s'en chargeront ; ils acquitteront la dette de leur père Je reprends ces lignes incorrectes et presque illisibles, que mes gardiens avaient interrompues.

Je viens de subir une formalité cruelle, et que, dans toute autre circonstance on ne m'aurait fait supporter qu'en m'arrachant la vie ; mais pourquoi se révolter contre la nécessité V la raison veut qu'on en tire le meilleur parti. Mes cheveux coupés, j'ai songé à en racheter une portion, afin de laisser à ma femme, à mes enfants, des témoignages non équivoques, des gages de mes derniers souvenirs. Je sens qu'à cette pensée mon cœur se brise et que des pleurs mouillent ce papier... Adieu, tout ce que j'aime ! Aimez-vous, parlez de moi, et n'oubliez jamais que la gloire de mourir, victime des tyrans, martyr de la liberté, illustre l'échafaud.

De Beauharnais fut exécuté le 7 thermidor, en même temps que le délicat poète André Chénier. Bien étonné eut été le jeune général si, tandis que la charrette le transportait à la guillotine, une voyante comme Velléda, prêtresse des Bructères, ou un prophète comme Tiséras, dans la légende grecque, lui était apparu et lui avait prédit : Ta jolie veuve, Joséphine, sera Impératrice des Français ; ton jeune fils, Eugène, vice-roi d'Italie et gendre du premier roi de Bavière, et le fils de ce fils épousera la fille aînée d'un Tsar ; ta jeune fille, Hortense, sera reine des Pays-Bas et mère de l'Empereur Napoléon III, qui sera fait prisonnier à Sedan par un Empereur allemand ; tes descendants occuperont les trônes de Suède, de Norvège, de Danemark, du Brésil, d'Anhalt-Dessau, de Köthen et de Bernburg ; ta petite nièce, Stéphanie sera Grande Duchesse de Bade, deviendra l'aïeule française d'un roi de Belgique[2], et un de tes arrières-petits-fils le dernier chancelier de l'Allemagne impériale : le prince Max de Bade ![3]

Les lettres précitées prouvent irrévocablement qu'avant la mort d'Alexandre, les deux époux s'étaient rapprochés. Dans son cœur que ne pénétra jamais la haine, dès qu'elle connut les souffrances de son mari, Joséphine lui avait rendu toute sa tendresse. Touché par la noble conduite et le dévouement de sa femme, de Beauharnais avait, une fois de plus, confessé ses torts et Joséphine avait pardonné à l'infidèle. La dernière pensée du jeune général fut pour cette femme admirable.

On juge l'effroi de Joséphine en recevant le lendemain (8 thermidor) la dernière lettre de son mari et en apprenant son exécution. Avec ses compagnes d'infortune, elle se livre au désespoir, les sanglots emplissent la cellule. Soudain l'administrateur de police y pénètre et, avec un atroce sourire, annonce à

---

1 Sa prophétie se réalisa.
2 Albert Ier qui vient de mourir si tragiquement.
3 *Mémoires du Prince de Bülow*. — Le prince Max de Bade, nommé chancelier le 3 octobre 1918, était, par sa mère, un Leuchtenberg-Romanowski, petit-fils de l'Empereur Nicolas de Russie.

Joséphine qu'il viendra enlever le lendemain son lit de sangle pour le donner à un autre prisonnier, car, dit-il, vous n'en aurez plus besoin ; on doit venir vous chercher demain pour vous mener à la conciergerie et de là à la guillotine.

Joséphine, à son tour, envisage la mort et doit s'y préparer. Elle écrit à ses enfants en leur envoyant une mèche de ses cheveux :

> La main qui vous remettra ceci est fidèle et sûre : c'est celle d'une amie qui a éprouvé et partagé mes douleurs. Je ne sais par quel hasard on l'épargna jusqu'ici ; j'appelle ce hasard une bonne fortune ; elle le nomme une calamité. — N'est-il pas honteux de vivre, me disait-elle hier, quand tous les gens de bien ont l'honneur de mourir ? Puisse le ciel, pour le prix de son courage, lui refuser ce petit honneur !
>
> Quant à moi, je suis digne de le recevoir, et je m'y prépare. Pourquoi la maladie m'a-t-elle épargnée ? Mais, dois-je murmurer ? Epouse, ne dois-je pas suivre le sort de mon époux ? En est-il de plus glorieux aujourd'hui que l'échafaud ? C'est presque un brevet d'immortalité que l'on achète par une mort prompte et douce.
>
> Mes enfants, votre père y est mort et votre mère y va mourir. Mais puisqu'avant ce moment suprême les bourreaux me laissent quelques instants, je veux les employer à m'entretenir avec vous. Socrate, condamné, philosopha avec ses disciples : une mère, prête à l'être, peut causer avec ses enfants.
>
> Mon dernier soupir de tendresse, et je veux que mes dernières paroles soient une leçon. Il fut un temps où je vous en donnais de plus douces. Mais celle-ci, pour être donnée dans un moment sévère, n'en sera que plus utile. J'ai la faiblesse de l'arroser de mes larmes ; bientôt j'aurai le courage de la sceller de mon sang.
>
> Personne jusqu'ici ne fut plus heureuse ; si c'est à mon union avec votre père que j'ai dû ma félicité, j'ose croire et dire que c'est à mon caractère que j'ai dû cette union. Tant d'obstacles s'y opposaient ! sans efforts d'esprit, j'ai su les aplanir. Ainsi, je puisai dans mon cœur les moyens de gagner l'affection des parents de mon mari ; la patience, la douceur, finissent toujours par obtenir la bienveillance des autres. Vous possédez aussi, mes enfants, les avantages naturels qui coûtent si peu et qui valent tant ; mais il faut savoir les employer, et c'est ce que je me plais encore à vous enseigner par mon exemple.
>
> En vous rappelant où je suis née, vous jugerez combien, dès mes premières années, ils me furent utiles ; c'est sous-entendre combien ils le furent aux autres.
>
> La première époque de ma vie, passée à la Martinique, m'offrait le spectacle singulier de l'esclavage, qui ne devint si affreux que par celui du despotisme qui le domine. Représentez-vous sept à huit cents misérables, auxquels la

nature donna un ton d'ébène, et de la laine pour cheveux, et que la cupidité, devenue féroce par les dangers qu'elle court à se satisfaire, arrache à leur patrie, pour les transplanter sur un sol étranger. Là, désunis, comme famille, mais assemblés en ateliers, ou groupés en travailleurs, ils offrent à un soleil brûlant leurs membres pressés dans des liens de fer, sous le rotin d'un commandeur ; ils fouillent une terre que leur sueur, que le sang même ne fertilise pas pour eux. C'est pour enrichir des maîtres barbares que ces infortunés furent retranchés de la loi commune du genre humain ; c'est pour assouvir l'avarice américaine qu'ils végètent nus, sans asile, sans propriétés, sans honneur, sans liberté. c'est pour éveiller les voluptés de l'Europe, qu'ils sont dès l'enfance, pour la vie, et sans espoir, condamnés à ces supplices. Cependant les tyrans, dont ils sont les esclaves, ou pour mieux dire les bêtes de somme, se gorgent de richesses, s'enivrent de jouissances, sont rassasiés de plaisirs. Fiers d'une couleur qui n'est qu'un hasard de la nature, orgueilleux de quelques connaissances qui pourtant les tiennent à plus de distance des Européens instruits, que les noirs n'en conservent relativement à eux, non seulement ils oublient qu'ils sont chrétiens, mais encore qu'ils sont hommes. Et pour comble de cruauté, ils érigent en droits leur conduite impie, et justifient par des sophismes d'inquisiteurs un régime de cannibales[1] !

Tel était, à l'époque de mon enfance, le tableau général de la colonie : celui que présentait notre habitation en différait beaucoup. C'était encore des maîtres et des esclaves, mais les uns se montraient sans dureté et les autres, pleins de zèle, vivaient sans douleurs. A la liberté près, les noirs partageaient tous les avantages de la société et quelques-uns les plaisirs de la vie. L'amour ne leur était pas interdit, et des mariages assortis récompensaient leur longue tendresse. Loin de leur patrie, ils voyaient croître leur famille et se développer leurs alliances. Et lorsqu'au son du tambour ils exécutaient, sous des berceaux de palmiers, leurs danses nationales, ils pleuraient de joie, et croyaient avoir retrouvé leur pays.

Je n'étais point étrangère à leurs jeux, parce que je n'étais ni insensible à leurs peines, ni indifférente à leurs travaux.

Je vivais sur l'habitation de votre tante Renaudin, cette excellente femme, cette bonne parente, cette âme parfaite, dont nous avons si souvent parlé, et qui mourrait aujourd'hui de douleur en voyant sa nièce immolée : comme elle a si longtemps gémi de regrets quand sa prévoyance nous sépara.

---

1 Certains auteurs ont écrit que c'est à l'influence de Joséphine qu'il faut attribuer le rétablissement de l'esclavage aux Antilles, par Napoléon. Ces lignes donnent un formel démenti à ces historiens.

> Je dis sa prévoyance, et ce n'était peut-être alors que sa tendresse. Diverses circonstances avaient amené à la Martinique un jeune officier plein de grâces et de mérite : je puis le louer avec transport, c'était votre père qui, après avoir fait de moi une heureuse épouse, devait me rendre à la fois la mère la plus glorieuse et la plus infortunée[1].
>
> Le mari de Mme de Renaudin avait réuni à la gestion de ses propriétés celle des domaines dont MM. de Beauharnais venaient d'hériter : rien ne lui paraissait mieux assorti que notre union, puisque celle projetée avec votre oncle, par nos deux familles, n'avait pas eu l'approbation de celui-ci, qui avait fait un autre choix.
>
> Je veux ici consigner la reconnaissance que je dois à mon excellent beau-père, qui m'a, dans plusieurs circonstances, donné des preuves d'une amitié sincère, quoiqu'il fût d'une opinion absolument différente de celle de votre père, qui embrassa les idées nouvelles avec toute l'exaltation d'une imagination très vive. Il croyait de bonne foi conquérir la liberté, en obtenant quelques concessions du Roi, qu'il vénérait et aimait. On perdit tout, et l'on n'obtint que l'anarchie. Qui arrêtera ce torrent ? Oh ! Dieu, si tu n'envoies une main puissante qui le réprime et qui l'enchaîne, c'est fait de nous[2].
>
> Pour moi, mes enfants, qui vais mourir, comme votre père, victime des fureurs qu'il a toujours combattues, et qui l'ont immolé, je quitte la vie sans haine contre la France, et ses bourreaux que je méprise ; pénétrée de compassion pour les malheurs de mon pays. Honorez ma mémoire, en partageant mes sentiments. Je vous laisse pour héritage la gloire de votre père, le nom de votre mère, dont quelques infortunés se souviendront ; notre amour, nos regrets et notre bénédiction.

L'heure du destin n'avait pas sonné ! La prédiction d'Eliama devait tout d'abord se réaliser et, après avoir échappé à l'échafaud, elle devait monter sur les trônes de France et d'Italie. Plus que reine !

Thérésia Cabarrus, prévoyant qu'elle allait, elle aussi, comparaître devant le terrible tribunal, loin de se résigner comme Joséphine, s'était révoltée. Elle avait une telle soif de la vie et des plaisirs ! Séduisant un des geôliers, elle parvint à faire passer à son amant, Tallien, le billet suivant :

> L'administrateur de police sort d'ici, il est venu m'annoncer que demain je monterai au tribunal, c'est-à-dire à l'échafaud. Cela ressemble bien peu au rêve que j'ai fait cette nuit : Robespierre n'existait plus et les prisons étaient ouvertes... mais grâce à votre insigne lâcheté il ne se

---

1 Quelle honte, quelle abnégation ! Elle voulait laisser à ses enfants un noble souvenir de leur père.
2 Cette main puissante fut Napoléon.

trouvera bientôt plus personne en France capable de le réaliser.

Tallien se contenta de répondre :

Soyez aussi prudente que je suis courageux, et calmez votre tête.

Thérésia, exaltée par la lecture des *Cahiers* du Vieux-Cordelier, avait rêvé la mort de Robespierre et la libération de tous les prisonniers. Son rêve s'accomplit. Le tyran, après avoir tant fait tomber de têtes, monta à son tour sur l'échafaud. Le 9 thermidor marqua la fin de la Terreur, clôtura la liste des exécutions qui désolaient la France. Fouché et Tallien, — la Montagne et la Plaine — s'étaient alliés pour abattre le tyran. Après une si longue tyrannie on allait pouvoir respirer. Avec le même accent de rigoureuse conviction, avec le même ton froid et impassible qui avaient condamné le 9 germinal Danton, Westermann, Camille Desmoulins, Lacroix, Fabre d'Églantine, Hérault de Séchelles, Chabot, Philippeaux et les autres, Fouquier-Tinville lut les décrets de hors la loi qui envoyaient à la guillotine Maximilien Robespierre, son jeune frère, Augustin, qui était l'ami de Bonaparte[1], Couthon, Saint-Just, Dumas, Hanriot et Le Bas, condamnant aujourd'hui les ennemis de ceux qu'ils avaient immolés quatre mois avant.

Le lendemain, 10 thermidor, an II (28 juillet 1794) les condamnés furent attachés au bois de la charrette par les jambes, par le tronc et par les bras. Les cahots du pavé arrachaient des gémissements à Robespierre, blessé la veille, par une balle qui lui avait percé la lèvre inférieure et fracassé les dents. Il avait la tête entourée d'un linge taché de sang, qui soutenait son menton et se nouait sur ses cheveux. Sur tout le parcours, rue Saint-Honoré, les portes et les fenêtres, les balcons, les toits étaient encombrés de spectateurs et surtout de femmes en toilette de fête, les épaules et les bras nus, les seins exposés. — A la mort ! A la guillotine ! criaient autour de la charrette, les mères, les fils, les parents, les amis des victimes. Les gendarmes de l'escorte, montraient Robespierre au peuple, avec la pointe de leurs sabres. Il détournait la tête et levait les épaules, comme s'il eût eu pitié de l'erreur qui lui imputait à lui seul tant de forfaits rejaillissant sur son nom. Son intelligence toute entière respirait dans ses yeux. Son attitude indiquait la résignation, non la crainte. Le mystère qui avait couvert sa vie couvrait sa pensée. Il mourait sans dire son dernier mot.

Arrivés au pied de la statue de la liberté, les exécuteurs portèrent les condamnés sur la plateforme de la guillotine. Aucun d'eux n'adressa ni parole, ni reproche au peuple. Ils lisaient leur jugement dans la contenance étonnée de la foule. Robespierre monta d'un pas ferme les degrés de l'échafaud. Avant de détacher le couteau, les exécuteurs lui arrachèrent le bandage qui enveloppait sa joue, pour que le linge n'ébréchât pas le tranchant de la hache. Il jeta un rugissement de

---

1 Bonaparte craignant qu'on ne lui reprocha cette relation, pour laquelle il fut d'ailleurs reconnu suspect ultérieurement, écrivit au Ministre de la République Française à Gênes, avec lequel il était lié : J'ai été affecté de la catastrophe de Robespierre le Jeune que j'aimais et que je croyais pur, mais fût-il mon frère je l'eusse moi-même poignardé, s'il avait aspiré à la tyrannie. Néanmoins Bonaparte fut arrêté, le 5 août 1794, incarcéré au Fort-Carré, à Antibes, et relâché le 20 du même mois.

douleur physique qui fut entendu jusqu'aux extrémités de la place de la Révolution. La place fit silence. Un coup sourd de la hache retentit. La tête de Robespierre tomba. Une longue respiration de la foule, suivie d'un applaudissement immense, succéda au coup de couteau.

Avec Robespierre finit la grande période de la Révolution. Elle avait duré cinq années, cinq années qui furent cinq siècles pour la France et dont il ne restait qu'un vaste cimetière. Sur la tombe de chacune des victimes, tombées justement ou injustement pour la cause de la raison humaine, il est écrit : Mort pour l'avenir et ouvrier de l'humanité.

Les idées végètent de sang humain. Les révélations descendent des bûchers et des échafauds. Toutes les religions se divinisent par les martyrs[1] !

La postérité a accordé le pardon aux Terroristes qui illustrèrent de si terrible façon la période la plus tragique de notre histoire révolutionnaire. Camille Desmoulins, Danton, Carnot, Saint-Just ont été immortalisés dans la pierre ou dans le bronze et leurs statues ornent nos jardins publics ou nos boulevards, seule, la mémoire de Robespierre — l'Incorruptible — en dépit du temps qui calme les plus grandes fureurs, reste marquée de la malédiction éternelle. Tout récemment, le 15 octobre 1933, sa ville natale, Arras, lui a élevé un buste, dont l'inauguration a donné lieu à de gros incidents et même des outrages sanglants de la part des citoyens arrageois. L'histoire a conservé une certaine sympathie pour Danton qui, en dépit de ses passions violentes, de ses fautes, a su, aux heures sombres où se jouait l'avenir de la France, espérer toujours et par son courage incarner la résistance pour chasser l'étranger du sol de la patrie, tandis qu'elle reproche à Robespierre, avec une haine instinctive, l'exécution. des Girondins, de Vergniaud, de Mme Roland, de Beauharnais et surtout ne lui pardonnera jamais la mort de ses propres amis, Camille Desmoulins, Fabre d'Eglantine et Danton, qu'il disait aimer d'une affection sincère et qu'il fit exécuter dans des conditions abominables, leur refusant le droit de se défendre.

Avant de gravir l'échafaud, Danton lui donna rendez-vous au cimetière des suppliciés. Les muscadins firent alors circuler cette épigramme :

Lorsqu'arrivés au bord du fleuve Thlégéton,
Camille Desmoulins, d'Eglantine et Danton
Payèrent pour passer cet endroit redoutable,
Le nautonnier Caron, citoyen équitable,
A nos trois passagers voulut remettre en mains
L'excédent de la taxe imposée aux humains :
— Garde, lui dit Danton, la somme entière,
Je paye pour Couthon, Saint Just et Robespierre.

***

Le lendemain de la mort de Robespierre, les prisonniers des Carmes eurent une lueur d'espoir. Une nouvelle incroyable circula : Les monstres du Comité du Salut Public sont sous le couteau ; les tyrans gravissent à leur tour les marches de la guillotine ; Robespierre est mort !

Les esprits sont surexcités ; à l'heure habituelle, le soir, aucun geôlier ne parut avec sa liste de condamnés. Une certaine joie se manifesta parmi les détenus,

---

1 Lamartine, *Histoire des Girondins*.

l'espoir renaissait. Le jour suivant, cachés dans du pain, dans des fruits, des billets sont reçus confirmant la bonne nouvelle.

Le 5 août (19 thermidor), Joséphine reçut ce mot : Bon courage. Demain vous serez libre. En effet, elle était libérée le 6 août ainsi que les autres prisonniers. Lorsque son gardien vint lui dire : Citoyenne Beauharnais, tu es libre, elle s'évanouit et c'est en larmes qu'elle quitta la prison.

Curieuse coïncidence, le jour même où Joséphine était libérée, Bonaparte, reconnu Suspect et accusé de trahison, était arrêté, conduit au Fort Carré à Antibes, enfin relaxé quinze jours après, le 20 août 1794. Il profita de son isolement pour étudier les Codes de Justinien, étude qui semblait alors puérile pour un jeune officier dont la tête était en péril, mais qui, ultérieurement, fut des plus utiles au Premier Consul lorsqu'il présida la Commission du Code Civil.

LE DEUXIÈME MARIAGE

Sortie de prison, Joséphine se précipite chez sa tante Fanny et, après avoir retrouvé ses enfants, va demeurer quelques jours à Fontainebleau, chez son beau-père pour revenir ensuite à Paris où elle va connaître des jours de disette et de pauvreté. Les ci-devant nobles ne sont plus traqués et pourchassés, et, ceux qui vivaient cachés, depuis deux années dans des greniers ou des caves, peuvent sortir à la lumière du jour, mais quel sort leur est réservé ? Décharnés, habillés de loques ou d'habits défraîchis, ceux qui furent de puissants seigneurs, des ducs et des marquis en blouses d'ouvriers, des marquises et des comtesses têtes nues, en caracos de femmes du peuple, n'ayant plus de ressources, sans asiles, vont par les rues cherchant du travail. Ils n'ont plus la peur de la mort mais leurs biens ont été confisqués, et ils passent, mélancoliques, devant leurs anciens palais devenus propriétés nationales. Il leur faut maintenant mendier ou travailler et, c'est ainsi que pour subsister, Joséphine, après avoir vendu ses bijoux, se fait marchande de robes, de chapeaux, de bas, allant de maison en maison offrir sa marchandise, afin de gagner une maigre commission. Tous les biens de son mari ont été confisqués, donc plus de rente de ce côté et, de la Martinique, bouleversée par la Révolution et de plus occupée par les Anglais, elle ne reçoit plus d'argent.

Certains jours, elle doit prendre ses repas chez une dame Dumoulin, femme fort riche et très obligeante, qui lui a voué une grande affection et l'accueille avec empressement. Elle reçoit un petit nombre d'amis dont la fortune a disparu. Chacun doit apporter son pain, objet alors de grand luxe. Joséphine, trop pauvre, est dispensée de cette obligation.

Ce n'est que le 20 novembre 1794 qu'elle écrit à sa mère pour lui faire part de ses malheurs. Par suite de l'état de guerre, les occasions étaient fort rares pour la Martinique : Une personne qui part pour la Nouvelle Angleterre se charge, ma chère maman, de vous faire parvenir cette lettre. Je serai bien heureuse qu'elle puisse vous apprendre que votre fille et vos petits-enfants se portent bien. Vous avez sans doute appris le malheur qui m'est arrivé. Je suis veuve depuis quatre mois ; il ne me reste de consolation que mes enfants et vous, ma chère maman, pour unique soutien. Mon vœu le plus ardent est de nous voir réunis un jour et j'espère bien que les circonstances nous serviront assez bien pour le voir réalisé. Adieu, ma chère maman, recevez mes tendres embrassements et ceux de vos petits-enfants. Il ne se passe pas de jour que nous ne parlions de vous et que nous n'aspirions au bonheur de vous voir. Adieu encore, ma chère maman, votre fille vous aime de tout son cœur.

LAPAGERIE Veuve BEAUHARNAIS.

Ne m'oubliez pas auprès des parents et amis. Bonjour à tous les nègres de l'habitation, mille amitiés au citoyen Blanqué[1].

A la veuve Lapagerie sur son habitation aux Trois-Islets à la Martinique.

---

1 Blanqué était le gérant de l'habitation Lapagerie.

Sa situation financière devenant de plus en plus difficile elle écrit à sa mère, le 10 décembre 1794 :

> Je suis bien heureuse, ma chère maman, d'avoir trouvé une occasion pour vous donner de mes nouvelles. Je l'ai inutilement cherchée jusqu'à ce jour, je voudrais bien qu'il s'en trouve une qui put m'apprendre que vous êtes aussi heureuse et aussi tranquille que je désire que vous le soyez. Quant à votre pauvre fille, elle existe ainsi que ses enfants, mais ils ont eu le malheur de perdre leur père. J'avais des raisons d'être attachée à mon mari qui me font regretter sa perte ; mes enfants n'ont plus que moi pour maigre soutien et je ne tiens à la vie que pour les rendre heureux. Ils doivent, ainsi que moi, leurs moyens d'existence aux bontés de M. Emery[1], de Dunkerque. J'ignore sans lui ce que nous serions devenus, attendu que mes malheureux enfants sont privés de la fortune de leur père. Vous sentez bien que cette position ne peut durer Longtemps et que plus l'honnête Emery met de générosité à m obliger et moins je dois en abuser. Je ne doute pas, ma chère maman, que vous ne partagiez toute la reconnaissance que je lui dois et que vous ne m'aidiez à acquitter envers lui et envers son associé Wankee, tout aussi bon que lui. Rappelez-moi, je vous prie, aux souvenirs de ma famille. J'embrasse Fifine[2].

Mais l'argent demandé n'arrive pas. Les revenus de l'habitation ont sensiblement diminué depuis la mort du père et, d'autre part, la propriété que possédait les Lapagerie, au quartier de Léogane, dans l'île de la Tortue, dépendant de Saint-Domingue, a été totalement dévastée par les nègres révoltés. Elle ne produit plus rien.

Sur les indications de l'ami Emery, elle écrit de nouveau à sa mère :

> Voici un moyen qui m'est offert pour recevoir de vos nouvelles, en même temps pour vous donner la facilité de venir à mon secours. Vous pouvez m'adresser des fonds chez MM. Matthiessen et Sillem, à Hambourg, qui auront des moyens certains de me les faire tenir ; d'ailleurs ils vous indiquent la marche que vous aurez à tenir pour ne rien risquer sans être bien sûre du succès. Vous serez libre de tirer des lettres de change ou de m'adresser des sucres, si vous pouvez m'envoyer cinquante mille livres tout de suite et après, tous les trois ou six mois, me faire passer exactement ce que vous jugerez à propos de m'envoyer. Je vous avoue qu'il ne m'en faut pas moins pour subvenir à mes besoins et à ceux de mes enfants ; car maintenant nous

---

1 La maison Emery et Wankee, de Dunkerque, était commissionnaire de M. de Lapagerie, chargé de vendre le sucre de la propriété en France et de servir une rente à Joséphine.
2 Fifine, enfant trouvée que Mme de La Pagerie avait adoptée et qui fut mariée plus tard à M. Blanqué, avec 80.000 francs de dot.

n'avons que vous pour donner du pain. Vous devez savoir que le tableau que je vous fais de ma position n'est point exagéré. Donnez-moi des nouvelles de votre santé en m'annonçant l'envoi des fonds que nous attendons de votre bonté. Adressez-le tout aux Banquiers que je viens de vous indiquer. Qu'il me tarde, ma chère maman, de nous réunir pour ne plus nous séparer. Mes enfants sentent comme moi ; ils ne peuvent être heureux que lorsqu'ils pourront jouir de ce bonheur. Ils vous présentent leurs tendres respects, j'en fais autant, ma chère maman et vous embrasse de tout mon cœur. Votre fille.

LAPAGERIE Veuve BEAUHARNAIS.

Un mois s'écoule et toujours rien. Le 17 janvier 1795, Joséphine écrit à sa mère :

C'est notre bon ami Emery qui me procure l'occasion de causer avec vous, ma chère maman. Je n'en manque aucune depuis un mois, en voilà trois que je saisis avec empressement, j'espère que les tendres expressions de votre pauvre Yeyette et de ses enfants vous parviendront. Elle a besoin d'en recevoir de vous, son cœur souffre d'en être si longtemps privé. M. Emery vous écrit en même temps que moi pour vous dire combien il est avantageux pour vous et pour moi de faire passer des fonds à Hambourg à MM. Matthiessen et Sillem, pour être renvoyés à MM. Emery et Wankee, et à moi une procuration pour en faire le placement. Vous avez sans doute appris les malheurs qui me sont arrivés et qui ne me laissent, avec mes enfants, d'autres moyens d'existence que vos seules bontés. Je suis veuve et privée de la fortune de mon, mari ainsi que ses enfants. Vous voyez, ma chère maman, combien j'ai besoin d'avoir recours à vous. Sans les soins de mon bon ami Emery et de son associé, je ne sais ce que je serais devenue. Je connais trop votre tendresse pour avoir le plus petit doute sur l'empressement que vous mettrez à me procurer les moyens de vivre et de reconnaître, en m'acquittant, de ce que je suis redevable à M. Emery. Les moyens sûrs que je vous indique peuvent vous servir toujours ou ceux que M. Emery vous indiquera. Vous pouvez vous fier à lui et suivre la route qu'il vous tracera. D'après cela je compte sur vos bontés pour ne pas me laisser plus longtemps dans le besoin et faire tous les trois ou quatre mois un envoi. Mes enfants se portent bien, ils vous aiment et vous embrassent bien tendrement. J'en fais autant, ma chère maman, et j'espère après l'instant qui nous réunira pour ne plus nous quitter. C'est là le vœu le plus ardent de votre pauvre Yeyette.

Après que ma lettre a été finie, M. Wankee, associé de la maison d'Emery et Wankee, de Dunkerque, arrivé de cette ville, me conseille de vous engager à faire passer à Londres ou à Hambourg les fonds que je vous demande. Et comme

> ils ont ma confiance sans borne, je vous prie, ma chère maman, de faire tout ce qu'ils vous conseilleront de faire pour le plus grand avantage de vos intérêts et des miens.

Adieu, je vous embrasse encore de tout mon cœur.

LAPAGERIE Veuve BEAUHARNAIS.

Enfin la mère répond. Elle ne peut malheureusement envoyer qu'une petite somme et les envois qui suivent se font de plus en plus rares et de plus en plus limités.

Une année s'écoule. La situation devient critique. Joséphine a fait des dettes qu'elle ne peut rembourser. Elle écrit au Directoire Exécutif pour demander que les biens de son mari lui soient restitués. Elle expose que la propriété des Lapagerie[1], à Saint-Domingue, a été complètement dévastée et pillée par les rebelles et demande au nom de ses enfants et en mémoire de leur père, qu'il soit livré entre ses mains ou celles de son fondé de pouvoir[2] telle quantité de sucre et de café que le Gouvernement estimera convenable pour indemniser, au moins en partie, ses enfants des pertes qu'ils ont éprouvées.

Le Directoire, par un arrêté du 16 thermidor an VI, charge l'agent Hédouville de faire un rapport sur cette demande mais celui-ci déclare ne pouvoir proposer l'adoption souhaitée, aucune loi n'ayant mis des fonds à la disposition du gouvernement pour indemniser les propriétaires-colons dont les habitations ont été pillées ou incendiées, et la demande est repoussée.

Elle s'adresse directement à Barras qui, sur la demande de Thérésia que Joséphine a fait intervenir, lui avance un peu d'argent. Elle décide alors de se rendre à Hambourg, où elle parvient à négocier trois lettres de change sur sa mère, ainsi que le confirme cette lettre, datée de Hambourg :

> Je ne néglige aucun moyen, ma chère maman, de vous faire parvenir des nouvelles de ce qui vous est cher, c'est-à-dire de mes enfants et de moi. Procurez-vous, autant que vous en trouverez l'occasion, la même jouissance. Vous ne doutez, sûrement pas, quel bonheur nous éprouvons à la réception de vos lettres. La tendresse qu'elles expriment en excitant notre sensibilité peut seule nous dédommager d'une trop longue absence[3].
>
> Je ne puis trop vous répéter, ma chère maman, combien il devient de plus en plus nécessaire pour vous et pour vos enfants de faire passer le plus possible de fonds à Hambourg, il n'est pas douteux que vous n'ayez un jour à vous louer de cette sage précaution ; c'est l'avis de vos meilleurs amis. Dussiez-vous même faire des sacrifices, ils

---

1 La propriété située quartier de Léogane dans l'île de la Tortue.
2 C'est M. Emery qui avait inspiré cette combinaison. Le sucre et le café valaient très cher et montaient journellement, l'Angleterre interceptant tout commerce avec les colonies.
3 On remarquera avec quelle insistance, sachant sa mère seule, éloignée de toute affection, depuis la mort de son mari et sa fille Marie-Françoise, Joséphine l'appelle auprès d'elle.

ne balancent pas à prononcer que c'est encore ce que vous pouvez faire de mieux pour notre bonheur commun[1]. Vous avez dû déjà recevoir leur avis à ce sujet. Vous savez, ma chère maman, que ces mêmes amis m'ont alimentée depuis trois ans, vous jugez d'après cela que je leur suis redevable de sommes considérables, d'autant plus qu'on ne vit ici qu'à frais énormes. D'après ce que vous avez mandé à ces Messieurs, ainsi qu'à moi, ils m'ont conseillé de tirer sur vous des lettres de change, ce que j'ai fait, vous recevrez donc, ma chère maman, trois lettres de change que je viens de tirer sur vous d'Hambourg, le 29 octobre, à trois mois de vue, à mon ordre, en trois effets suivants : de 400, en première, seconde et troisième de 350 et 250, au total 1.000 livres sterling. Je ne vous. dis pas combien il est important de remplir ces engagements, puisque les mêmes effets sont pressés pour les faire négocier par mes amis, qui me font vivre ainsi que mes enfants. Pourquoi .ne sommes-nous pas réunies, ma chère maman, que de pleurs et de chagrins un tel bonheur eût épargné à votre chère Yeyette. Elle espère voir bientôt se réaliser ce qu'elle désire depuis si longtemps, il faut pour cela suivre le conseil de vos bons amis, qui est de faire passer ici tout ce que vous possédez et ensuite venir rejoindre vos enfants qui vous aiment et vous chérissent. Recevez-en l'assurance en leurs plus tendres caresses. Adieu, ma bonne et très aimée maman.

JOSÉPHINE Veuve BEAUHARNAIS.

Mon beau-père et mes tantes se portent bien. J'embrasse ma famille et mes amies. Amitiés à tous les domestiques. J'embrasse ma nourrice.

Avec les fonds ainsi recueillis, elle rentre à Paris et dédommage, en grande partie sinon en totalité, ses créanciers, dont Barras[2].

Avec le concours de Thérésia, elle obtient de Barras, le membre le plus influent du Directoire[3], que les biens de son mari lui soient rendus et, c'est à la suite de cette faveur qu'elle devint une des habituées de la Chaumière[4], comme on appelait la maison du Directeur, dans l'Allée des Veuves, proche le Rond-point des Champs-Elysées. On y soupait souvent et parmi les intimes on comptait Merlin de Thionville, Thuriot, Léonard[5], Bourdon, Legendre, Rovère, Fréron, qui avaient soutenu énergiquement Tallien dans sa lutte contre Robespierre — le tyran.

---

1 Les banquiers, très avisés, prévoyaient l'inflation.
2 Nous avons peut-être là la preuve qu'elle n'a pas été la maîtresse de Barras. On ne rembourse pas un amant.
3 Le Directoire qui avait succédé à la Convention se composait de cinq membres : Larévellière-Lépeaux, Carnot, Rewbel, Le Tourneur et Barras.
4 La propriété de Barras, ainsi appelée parce que la maison représentait une ferme, avec une toiture de chaume rustique. Elle était dissimulée par des peupliers et des lilas.
5 Le poète, né à la Guadeloupe.

C'est là qu'un soir, elle retrouva le petit Corse, au teint olivâtre, aux cheveux emmêlés — le général Bonaparte — qui, depuis le 13 vendémiaire était devenu le Commandant en chef de l'armée de l'Intérieur et que Barras affirmait destiné au plus grand avenir. Elle l'avait vu la première fois lorsque le général, ayant autorisé son fils, le petit Eugène, à conserver l'épée de son père[1], elle était allée le remercier, par politesse et reconnaissance. Bonaparte avait reçu le coup de foudre en la voyant. Il en rêvait depuis et, après cette soirée chez Barras, il devait en devenir follement amoureux au point de la rechercher pour femme. Le général qui considérait comme une injure de s'entendre continuellement appeler le petit Corse, pensa trouver dans cette alliance, avec une grande dame de l'ancienne noblesse, la réponse à cette appellation : je deviendrai ainsi Français. Epouser une vicomtesse, la veuve d'un ancien Maréchal de camp, ministre de la guerre, commandant en chef de l'armée du Rhin, n'était-ce pas s'illustrer lui-même ?

Barras qui, de son côté, avait besoin d'un sabre pour se maintenir au pouvoir, allait pousser à cette alliance, pensant ainsi s'attacher à jamais le jeune général. Pour arriver à ce résultat, il alla jusqu'à promettre à Bonaparte, dont il avait apprécié les talents militaires lorsqu'il avait fait appel à lui pour écraser les sections rebelles, mais dont il savait aussi l'ambition, le commandement de l'armée d'Italie.

Ce petit Corse, au regard brûlant, fascinateur, savait intéresser les dames en lisant l'avenir dans les lignes de la main. Il avait aussi un vrai talent de prestidigitateur et s'amusait à gagner aux cartes pour rendre ensuite l'argent. On le trouvait drôle dans son uniforme trop grand, des cheveux mal peignés, le visage pâle. Joséphine qui le traite de chat botté hésite tout d'abord à écouter ses déclarations, repousse ses avances. Certains écrivains lui ont reproché sa froideur vis-à-vis de Bonaparte, son indifférence même. Une femme, déjà d'un certain âge, mère de deux enfants, qui a connu les déceptions d'un premier mariage et dont la vie a été si cruellement bouleversée, pouvait-elle répondre, comme une vierge de seize ans, aux emballements, aux serments éternels, aux expressions brûlantes, à la passion sans bornes du jeune général ? Il ne faut pas oublier que Bonaparte n'avait alors pour toute fortune que sa cape et son épée — il est vrai que tout soldat porte dans sa giberne un bâton de maréchal —, et Joséphine, elle-même pauvre, sans ressources, avait à assurer son existence et celle de ses deux enfants. Ne ressentant aucun amour pour le jeune général, la sagesse lui conseillait de rechercher un homme plus mûr, une situation plus assise. Personne ne peut lire dans l'avenir !

Barras qui voyait le jeune général sérieusement épris, le questionne et lui fait la promesse d'influencer Joséphine. Il lui promet même le commandement de l'armée d'Italie, dès la réalisation de cette union. Joséphine hésite toujours. Elle consulte son notaire, Me Raquideau, qui la déconseille. Indécise, elle écrit à une amie sûre qui voyage en Italie :

> On veut que je me remarie, ma chère amie ! tous mes amis me le conseillent, ma tante me l'ordonne presque, et mes enfants m'en prient. Pourquoi n'êtes-vous pas ici pour me donner vos avis dans cette importante circonstance, pour me persuader que je ne puis refuser cette union qui doit faire cesser la gêne de ma position actuelle ? Votre amitié, dont

---

1 Bonaparte avait, le 22 vendémiaire, ordonné le désarmement de tous les citoyens.

j'ai eu tant à me louer, vous rendrait clairvoyante pour mes intérêts ; et je me déciderais sans balancer dès que vous auriez parlé.

Vous avez vu, chez moi, le général Bonaparte ; et bien, c'est lui qui veut servir de père aux orphelins d'Alexandre de Beauharnais, d'époux à sa veuve !

L'aimez-vous, allez-vous me demander ? Non, mais je me trouve dans un état de tiédeur qui me déplaît et que les dévots trouvent plus fâcheux que tout en fait de religion ; l'amour étant une espèce de culte, il faudrait aussi avec lui se trouver toute différente de ce que je suis ; et voilà pourquoi je voudrais vos conseils, qui fixeraient les irrésolutions perpétuelles de mon caractère faible. Prendre un parti a toujours paru fatiguant à ma créole nonchalance, qui trouve infiniment plus commode de suivre la volonté des autres.

J'admire le courage du général, l'étendue de ses connaissances en toutes choses dont il parle également bien ; la vivacité de son esprit, qui lui fait comprendre la pensée des autres, presqu'avant qu'elle ait été exprimée, mais je suis effrayée, je l'avoue, de l'empire qu'il semble vouloir exercer sur tout ce qui l'entoure. Son regard scrutateur a quelque chose de singulier qui ne s'explique pas, mais qui impose même à nos directeurs ; jugez s'il doit intimider une femme ! Enfin, ce qui devait me plaire, la force d'une passion, dont il parle avec une énergie qui ne permet pas de douter de sa sincérité, est précisément ce qui arrête le consentement que je suis souvent prête à donner.

Ayant passé la première jeunesse, puis-je espérer de conserver longtemps cette tendresse violente qui, chez le général, ressemble à un accès de délire ? Si, lorsque nous serons unis, il cessait de m'aimer, ne me reprochera-t-il pas ce qu'il aura fait pour moi ? Ne regrettera-t-il pas un mariage plus brillant qu'il aurait pu contracter ? Que répondrai-je alors ? Que ferai-je ? Je pleurerai la belle ressource ! vous écriez-vous. Mon Dieu, je sais que cela ne sert à rien, mais dans tous les temps c'est la seule ressource que j'ai trouvée lorsque l'on blessait mon pauvre cœur, si aisé à froisser. Ecrivez-moi promptement et ne craignez pas de me gronder, si vous trouvez que j'ai tort. Vous savez que venant de vous tout est bien reçu.

Barras assure que si j'épouse, le général, il lui fera obtenir le commandement en chef de l'armée d'Italie. Hier, Bonaparte, en me parlant de cette faveur, qui fait déjà murmurer ses frères d'armes, quoiqu'elle ne soit pas encore accordée : Croient-ils donc, me disait-il, que j'aie besoin de protection pour parvenir. Ils seront tous trop heureux, un jour, que je veuille bien leur accorder la mienne. Mon épée est à mon côté et avec elle j'irai loin.

Que dites-vous de cette certitude de réussir ? n'est-elle pas une preuve d'une confiance provenant d'un amour-propre excessif ? Un général de brigade, protéger les chefs du gouvernement ! cela est en effet fort probable. Je ne sais, mais quelquefois cette assurance ridicule me gagne au point de me faire croire possible tout ce que cet homme singulier se mettrait dans la tête de faire ; et avec son imagination, qui peut calculer ce qu'il entreprendrait ?

Nous vous regrettons tous ici, et nous nous consolons de votre absence prolongée en parlant de vous à tout instant, et en cherchant à vous suivre pas à pas dans le beau pays que vous parcourez. Si j'étais sûre de vous trouver en Italie, je me marierais demain à condition de suivre le général ; mais nous nous croiserions peut-être en route ; ainsi je trouve plus prudent d'attendre votre réponse avant de me déterminer. Hâtez-la ; et votre retour encore davantage.

Mme Tallien me charge de vous dire qu'elle vous aime tendrement. Elle est toujours belle et bonne ; n'employant son immense crédit qu'à obtenir des grâces pour les malheureux qui s'adressent à elle ; et ajoutant à que ce qu'elle accorde, un air de satisfaction qui lui donne l'air d'être obligée. Son amitié pour moi est ingénieuse et tendre ; je vous assure que celle que j'ai pour elle ressemble à ce que j'éprouve pour vous. C'est vous donner l'idée de l'affection que je lui porte.

Hortense devient de plus en plus aimable ; sa charmante taille se développe, et si je voulais, j'aurais une belle occasion de faire de fâcheuses réflexions sur ce maudit temps qui n'embellit les unes qu'aux dépens des autres ! Heureusement que j'ai bien autre chose en tête vraiment, et je glisse sur les idées noires, pour ne m'occuper que d'un avenir qui promet d'être heureux, puisque nous serons bientôt réunies pour ne plus nous quitter. Sans ce mariage qui me tracasse, je serais fort gaie, en dépit de tout ; mais tant qu'il sera à faire je me tourmenterai ; une fois conclu, advienne que pourra, je me résignerai. Je me suis fait l'habitude de souffrir, et si j'étais destinée à de nouveaux chagrins, je crois que je les supporterais, pourvu que mes enfants, ma tante et vous me restassiez.

Nous sommes convenus de supprimer les fins de lettre, adieu donc, mon amie.

Ce n'est donc pas par calcul et dans l'unique but de satisfaire ses caprices et de pouvoir follement jeter l'argent par les fenêtres, comme on l'a écrit, que Joséphine accepta de se remarier. Bonaparte n'avait alors que sa maigre solde. En arrivant à Paris, il était descendu à l'Hôtel du Cadran bleu, rue de la Huchette, où il occupait une petite chambre garnie misérable, à trois francs par semaine, où la lumière ne pénétrait que par une fenêtre étroite. Puis, pour ne pas payer ce prix, il était allé s'installer dans une mansarde au N° 5 du quai Conti, d'un

immeuble qui n'existe plus, la ville de Paris l'ayant exproprié ainsi que les vieilles maisons environnantes pour établir l'esplanade en hémicycle qui dégage totalement la croisée du Pont-Neuf et de la rue Dauphine[1].

En 1843, sur la façade de l'immeuble, le propriétaire, un sieur Lelièvre-Lavilette, avait fait poser une plaque de marbre noir, rappelant en lettres d'or que là fut le premier nid de l'Aigle. En 1853, une addition y mentionna l'attestation de Napoléon III. Cette plaque, jugée subversive à la chute du Second Empire, fut descendue et placée dans le couloir d'entrée. Elle portait l'inscription suivante :

EN 1785
L'EMPEREUR NAPOLÉON BONAPARTE
OFFICIER D'ARTILLERIE
SORTANT DE L'ÉCOLE DE BRIENNE
DEMEURAIT AU CINQUIÈME ÉTAGE
DE CETTE MAISON.

ATTESTATION SPÉCIALE
DE S. M. NAPOLÉON III
EN DATE DU 14 OCTOBRE 1853.

On accédait au cinquième par un escalier à rampe de bois massive. La chambre qu'occupait Bonaparte mesurait huit mètres carrés de surface, tout au plus, sous plafond bas. Une unique fenêtre, jadis lucarne, donnait sur la Seine dont on avait une vue splendide. Le Corse, aux cheveux plats, penché sur ses manuels préférés d'algèbre, d'histoire et de géographie, y travaillait sans feu l'hiver, ayant le spectacle perpétuel des boutiques illuminées du Quai des Orfèvres, où ruisselait tout l'or de Paris. Du dehors lui parvenait l'animation des petits marchands, des chanteurs populaires, des charlatans du Pont-Neuf et le carillon de la Samaritaine. C'est dans cette mansarde qu'il laissa un de ses cahiers d'études, inachevé à ces mots contenant la plus extraordinaire des prédictions : Sainte-Hélène, petite île.....

Au fond, c'était Bonaparte qui faisait la bonne affaire. Ambitieux, il s'alliait à une femme du grand monde qui lui apportait dans la corbeille de noces des influences considérables et — le commandement en chef de l'armée d'Italie.

***

En attendant la réponse de son amie, Joséphine reçoit chaque jour la visite de son fougueux prétendant, lorsque soudain, le 30 vendémiaire, il ne paraît plus. Que s'est-il passé ? A-t-il brusquement changé d'idée ?

Bonaparte a été vexé de cette indécision chez Joséphine et puis il a recueilli certains propos malfaisants sur sa conduite. On la dit la maîtresse de Barras, ce qui explique la faveur dont il est l'objet. Ce ne sont que des médisances mais, jaloux, orgueilleux, il est blessé dans son amour-propre et a décidé de ne plus revoir cette femme qui a bouleversé son cerveau et captivé son cœur. Il s'enferme dans sa misérable chambre et se plonge dans l'étude des mathématiques.

---

1 C'est là, il y a quelque vingt ans, que Curie mourut écrasé contre un trottoir par un camion.

Joséphine, jusqu'alors indifférente, s'inquiète. Elle attend six jours, consulte Barras, et, le 6 brumaire, se décide à écrire :

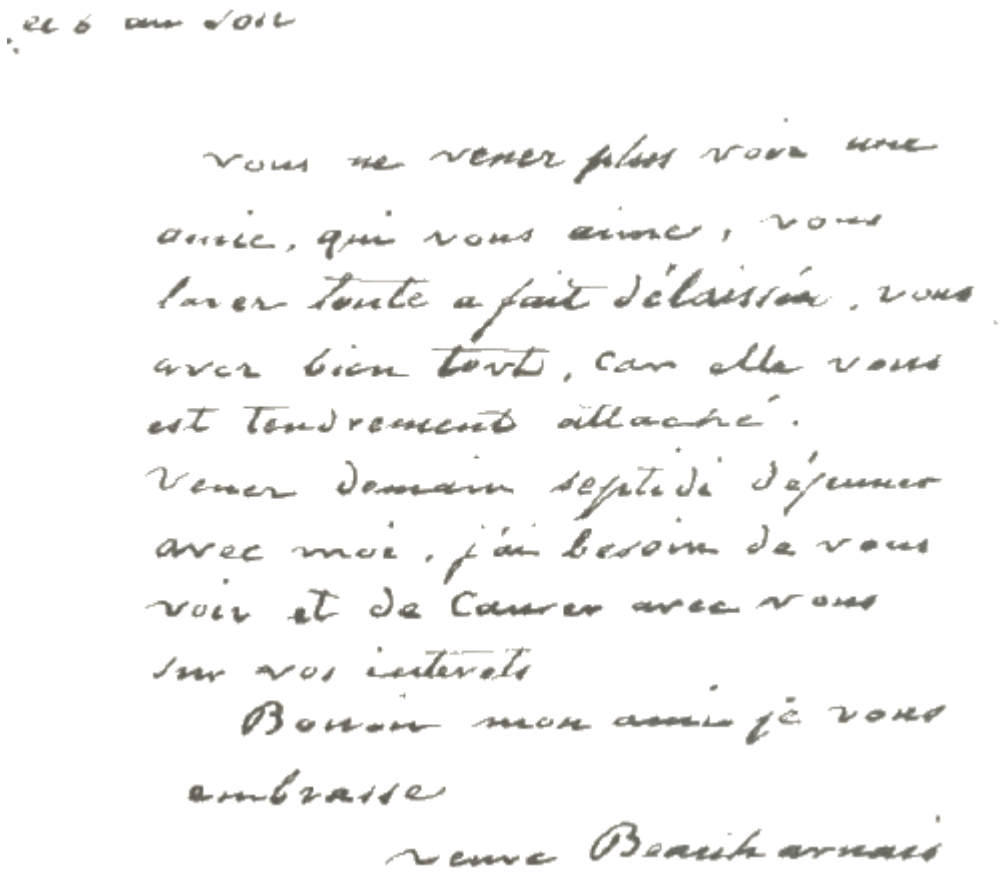

ce 6 au soir

Vous ne venez plus voir une amie, qui vous aime ; vous l'avez toute à fait délaissée, vous avez bien tort, car elle vous est tendrement attachée.
Venez demain septidi déjeuner avec moi, j'ai besoin de vous voir et de causer avec vous sur vos intérets
Bonsoir mon ami je vous embrasse
Veuve Beauharnais

Barras, en lui conseillant d'écrire cette lettre, avait insisté pour qu'elle fasse mention de ses intérêts, c'est-à-dire sa nomination à l'armée d'Italie. Il savait que toute l'ambition de Bonaparte y était concentrée.

Cette lettre réveille en Bonaparte la passion qu'il s'efforçait de réprimer. Il s'empresse de répondre à l'invitation :

Paris, 28 octobre 1795.

> Je ne conçois pas ce qui a pu donner lieu à votre lettre. Je vous prie de me faire le plaisir de croire que personne ne désire autant votre amitié que moi, et n'est plus prêt que moi à faire quelque chose qui puisse le prouver. Si mes occupations me l'avaient permis, je serais venu moi-même porter ma lettre.
>
> BONAPARTE.

Et le lendemain, à onze heures, il était aux pieds de Joséphine. Il lui fait alors connaitre la cause de son absence, exprime sa jalousie, lui reproche de faire des coquetteries à tout le monde et avoue son grand amour. Joséphine n'a pas de peine à lui faire comprendre que son caractère soupçonneux lui donne de vaines inquiétudes, qu'au lieu de prêter l'oreille aux imposteurs il devrait leur imposer silence, en racontant ses bienfaits pour une femme dont le caractère n'a jamais été soupçonné d'ingratitude. Car, déclare-t-elle, si elle s'est attachée à lui, c'est

d'abord comme mère, en constatant ses bontés pour Hortense et les conseils qu'il donne à Eugène. Comment devenir aujourd'hui indifférente pour celui, qui après tant de vicissitudes, vient embellir son existence par tout ce que la passion a de plus enivrant ?

Bonaparte est dans cet intérieur gai, élégant, accueillant où la créole règne en petite reine, si différent de sa mansarde ; le petit Eugène, déluré, intelligent, saute sur ses genoux et l'appelle son grand ami ; Hortense, aux grands yeux bleus, lui chante des romances créoles et, pour lui plaire, danse de lascives biguines. Son âme se refuse à croire que Joséphine ait pu le trahir. Il est vaincu ! Le mariage est décidé. Il veut qu'il soit célébré dans le plus bref délai. Joséphine y consent.

***

Dans la collection de lettres, ayant appartenue à feu Lord Rosebery[1], récemment vendue à la salle Sotholy, à Londres, on a pu voir que Bonaparte savait écriré des épi très passionnées, et par celle qu'il écrivait à Joséphine, avant son mariage, on a voulu prouver qu'elle avait été sa maîtresse, avant d'être unis par les serments matrimoniaux :

7 heures du matin.

> Je me réveille plein de toi. Ton portrait et l'enivrante soirée d'hier n'ont point laissé de repos à mes sens. Douce et incomparable Joséphine, quel effet bizarre faites-vous sur mon cœur ? Vous fâchez-vous ? Vous vois-je triste ? Etes-vous inquiète ?. Mon âme est brisée de douleurs, et il n'est point de repos pour votre ami ; mais en est-il donc d'avantage pour moi, lorsque, me livrant au sentiment profond qui me maîtrise, je puise sur vos lèvres, sur votre cœur, une flamme qui me brûle ? Ah ! c'est cette nuit que je me suis bien aperçu que votre portrait n'est pas vous ! Tu pars à midi ; je te verrai dans trois heures. En attendant, mio dolce amor, un million de baisers ; mais ne m'en donne pas, ils me brûlent le sang.

Il faut avoir peu fréquenté les femmes pour arriver si vite à une pareille déduction. Bonaparte était certes ardent, impétueux, mais Joséphine avait l'expérience, elle n'était plus une jeune fille. Le fait d'avoir passé une partie de la nuit avec elle, n'implique pas un abandon total. Et puis, ne devaient-ils pas se marier sous peu ?

Le mariage est fixé au 19 ventôse. La Martinique, encore plus que la Corse, est trop éloignée pour qu'on puisse attendre les actes de naissance et on va se contenter de faire établir des actes de notoriété. La personnalité du général, commandant en chef de l'armée de l'Intérieur, est suffisante.

***

---

1 Publiée par le bibliophile Pol André : *Œuvres amoureuses de Napoléon*.

Qui était ce Bonaparte, ce jeune général d'artillerie, ce défenseur de la Convention, ce héros du 13 vendémiaire, qui avait vaincu les sections royalistes et dont tout Paris vantail les mérites ?

Comme Joséphine, Napoleone Buonaparte était de noble origine[1]. Ses ancêtres, inscrits sur le livre d'or, à Bologne, comptés à Florence parmi les patrices, avaient joué un rôle important, surtout à Trévisse. Chassés de Florence par les Guelfes, ils étaient venus se réfugier en Corse au commencement du XVe siècle et avaient fixé leur résidence à Ajaccio. Avec le temps, ils s'étaient alliés aux Colonna, aux Bozi, aux Durazzo, de Gènes, comme aux premières familles de la Corse, et avaient acquis des propriétés et obtenus la plus grande influence dans la piève de Talavo, surtout dans le bourg de Boccognano.

Charles Bonaparte, père de Napoléon, avait étudié à Rome et à Pise ; c'était un homme d'une figure agréable, d'une éloquence vive et naturelle, et d'une intelligence remarquable. Letizia Ramolini, son épouse, était l'une des plus belles .femmes du temps, doué d'une grande force d'âme. Elle avait souvent suivi son mari, à cheval, et avait partagé les périls de ses expéditions lors de la guerre contre les Génois, les oppresseurs de son pays.

Deux mois après la bataille de Ponte-Novo, naquit Napoléon (le 15 août 1769), le jour de la fête de l'Assomption. Mme Letizia qui touchait au dernier terme de la grossesse avait voulu, malgré les conseils de son mari, assister à cette fête et elle n'eut que le temps de revenir chez elle pour déposer sur un tapis de fleurs un fils qu'on appela Napoleone, en souvenir de l'un des membres de la famille, Napoleone des Ursins, célèbre en Italie.

En 1778, Charles Bonaparte est envoyé à Versailles comme député de la noblesse des Etats de Corse. Il quitte Ajaccio le 15 décembre et emmène avec lui Napoleone, alors âgé de dix ans et sa sœur Elisa. La politique de la France appelait aux écoles royales les enfants des familles nobles. Elisa fut placée à Saint-Cyr et Napoleone à Brienne (le 25 avril 1779).

A Brienne, il n'est pas aimé par ses camarades, parce que ses professeurs le citait toujours comme un modèle d'application. Chien de Corse, lui disait-on, tu n'es qu'un sournois qui veut se faire bien venir des maîtres. Concentré au dedans de lui-même il s'était fait remarquer par son aversion pour tous les plaisirs et amusements de ses condisciples. Il fuyait la. société des autres élèves et ne se plaisait que dans la solitude. Il aimait la lecture et ses livres favoris était Platon *(la République)*, Homère *(l'Odyssée)*, Sophocle *(Œdipe)*, Eschyle *(Agamemnon)*, Voltaire *(la mort de César)*, Mirabeau, Machiavel, les histoires d'Angleterre, de l'Egypte, des Carthaginois, des Perses, des Athéniens, des Incas, de l'Inde, la campagne de Frédéric-le-Grand et la Bible.

Un jour, à ses camarades qui venaient de le traiter de chien de Corse, il répondit : Vous verrez, Messieurs, ce qu'un Corse peut faire. Ils reconnaissaient néanmoins ses qualités et sa supériorité car, durant les récréations, il était le chef des jeux. Il avait organisé des petites guerres qu'il commandait avec autant d'assurance que plus tard lorsqu'il s'est agi de la destinée des empires. Ses condisciples rendaient justice à ce génie naissant.

---

1 C'est Metternich, après le mariage de l'Empereur avec Marie-Louise, qui fit rechercher et établir la descendance de Napoléon. L'Empereur, après l'avoir examiné se contenta de dire : Les généalogistes veulent faire remonter mon origine au déluge. La maison de Bonaparte a commencé le 13 brumaire.

M. le chevalier de Kéralis, inspecteur des Ecoles militaires, qui avait conçu une affection toute particulière pour lui, accorda une dispense d'âge, afin de lui permettre d'aller à l'Ecole Militaire de Paris. Il avait déclaré : J'aperçois dans ce jeune homme une étincelle qu'on ne saurait trop cultiver.

Le 17 octobre 1784, il quitte Brienne, après la distribution solennelle des prix que Monseigneur le duc d'Orléans et Mme de Montesson étaient venus présider. En posant sur la tête du jeune Bonaparte la couronne traditionnelle, cette dernière lui avait dit : Puisse-t-elle vous porter bonheur.

Il était prédestiné à d'autres lauriers !

Devenu premier Consul, le jeune général n'oublia pas ces paroles, et comme il voulait du ton et de la distinction aux réceptions officielles des Tuileries, il y convia Mme de Montesson, qui jouissait d'une haute réputation, et la chargea de donner à Joséphine des leçons de maintien et de belles manières, pour recevoir avec grâce et amabilité les hauts personnages visitant la capitale[1].

***

Le 19 octobre 1784, Bonaparte entre à l'Ecole Militaire de Paris, comme cadet. Il a quinze ans. Son professeur d'histoire, M. de l'Eguille, note ainsi le jeune élève : Corse de nation et de caractère, il ira loin si les circonstances le favorisent.

A seize ans, le 1er septembre 1785, il en sort sous-lieutenant, avec le numéro 42, et est nommé en second au régiment de La Fère, pour ensuite passer à Valence, où il est fait lieutenant. Puis il va passer un congé en Corse.

Le 6 février 1792, il est nommé capitaine puis commandant temporaire de l'un des bataillons soldés qu'on avait levé en Corse pour le maintien de l'ordre public. Il est à Paris lors de la journée du 20 juin où Louis XVI est outragé dans son palais par les ouvriers des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau et contraint à se coiffer du bonnet rouge.

Au mois de juillet, il retourne en Corse, où il rencontre l'illustre banni, Paoli, qui le reçoit et le traite avec une affection particulière. Charles Bonaparte et Pascal Paoli étaient les deux héros de la guerre de l'Indépendance. Observant Napoléon, Paoli, le juge ainsi : Ce jeune homme est taillé à l'antique, c'est un homme de Plutarque.

En Corse, la guerre s'allume entre les partisans de la France et ceux d'Angleterre. Bonaparte se joint, à Calvi, aux représentants du peuple, Salicetti et Lacombe Saint-Michel, qui ont débarqué avec des forces et marchent contre Ajaccio. Mais l'entreprise échoue. Ruiné par le pillage et l'incendie des propriétés de sa famille, frappé avec elle d'un décret de bannissement, il part pour Marseille et va s'établir avec les siens à Nice, pour ensuite rejoindre son régiment à

---

1 C'est dans le bel hôtel de Mme de Montesson, construit avant la Révolution, contigu à celui de Mgr le duc d'Orléans, qu'elle avait épousé, que fut donné le premier bal pour le mariage de Louis Bonaparte avec Hortense de Beauharnais. La fête fut féerique. Sept cents personnes avaient été invitées et on y vit le tout Paris de la politique, de la finance, de la littérature et des arts.
Cet hôtel fut détruit par un incendie lors d'une fête donnée par le prince de Schwartzenberg pour le mariage de Marie-Louise. Plusieurs personnes périrent dont les princesses de Schwartzenberg et de La Leyden.

Toulon. C'est alors qu'il se fait remarquer au siège de cette ville, à la tête d'une division d'artillerie.

Le général Dugommier, le chef des volontaires de la Guadeloupe, fut un des premiers à deviner l'homme qui allait étonner le monde. Après la prise de la ville, il écrivit au Comité de Salut Public : Récompensez et avancez ce jeune homme, car si on était ingrat envers lui, il s'avancerait tout seul.

Le Comité acquiesça. Le 19 décembre, il est nommé provisoirement général de brigade. Il a vingt-quatre ans. Au mois d'août 1795, il est arrêté, comme suspect, emprisonné, puis relâché. Il se rend à Paris et est attaché au ministère de la Guerre. Le 13 vendémiaire, il supprime la révolte en triomphant de la brute empanachée, Henriot, et en mitraillant les sections révoltées sur les quais et sur les marches de l'église Saint-Roch. Il a sauvé la Convention !

Le Directoire, établi le 27 octobre 1795, le nomme Commandant de l'armée de l'Intérieur. Il devient l'idole-des Parisiens.

***

Au nom de la République, Bonaparte avait lutté vainement, en Corse, contre l'ascendant de l'Angleterre. En quittant son pays natal, comme jadis Annibal, il fit le serment de venger sa patrie. Les rois vont avoir à combattre ce terrible adversaire, dont ils seront un jour les subordonnés, et qui, à son tour, deviendra leur victime[1] !

Il est de ces hommes qui, à certaines heures particulièrement pathétiques de l'histoire sont marqués par le hasard des événements, ou la Fortune, si l'on préfère l'appeler de ce nom, pour être les grands instruments du destin, les ouvriers de l'humanité. Bonaparte fut un de ceux-là et il se place aux côtés d'Alexandre et de César.

S'il perdit un empire, il aura deux patries,
De son seul souvenir illustres et flétries,
L'une aux mers d'Annibal, l'autre aux mers de Vasco ;
Et jamais, de ce siècle attestant la merveille,
On ne prononcera son nom, sans qu'il n'éveille
Aux bouts du monde un double écho !

VICTOR HUGO. *Odes et ballades*.

***

Le 19 ventôse, an IV (9 mars 1796), à dix heures du soir, la voiture de Barras s'arrête devant la mairie du 2e arrondissement. Joséphine et ses deux témoins, Barras et Tallien, en descendent, ainsi que le citoyen Calmelet — l'homme d'affaires de Joséphine, subrogé tuteur de ses enfants — qui doit être l'un des témoins de Bonaparte. L'officier d'état civil, le citoyen Leclercq, a été averti. Il a préparé le contrat du mariage. Des actes de notoriété remplacent les certificats de naissance, pour les raisons que nous avons déjà indiquées, néanmoins la formule courante est maintenue. La Martinique étant occupée par les Anglais, on ne pouvait exiger ces pièces. Joséphine qui désire cacher son âge, a donné comme date de naissance le 23 juin 1767 (au lieu de 1763) et Bonaparte qui n'est

---

1 Norvins, *Histoire de Napoléon*.

pas dupe de la supercherie a laissé porter le sien au 5 février 1768 (c'est la date de naissance de son frère Joseph), au lieu de 15 août 1769. De cette façon, ils ont tous les deux environ vingt-huit ans.

A la lueur d'une bougie, Joséphine, Barras, Tallien et Calmelet s'installent. Bonaparte se fait attendre. Soudain un bruit de sabre dans l'escalier. Bonaparte apparaît, suivi de son aide de camp, le jeune capitaine Jean Le Marois. Il parait très pressé. Le citoyen Leclercq, après mille salutations, lit les articles de la loi. Bonaparte et Joséphine sont déclarés unis par les liens du mariage. Tallien et Barras, les tout-puissants maitres de l'Etat, témoins pour la mariée, signent, puis c'est le tour des témoins de Bonaparte : Le Marois et Calmelet.

L'acte de mariage est libellé comme suit :

> Dit dix-neuf ventôse de l'an quatrième de la République, acte, de mariage de Napoléon Bonaparte, général en chef de l'armée de l'Intérieur, âgé de vingt-huit ans, né à Ajaccio, département de la Corse, domicilié à Paris, rue d'Antin[1], fils de Charles Bonaparte, rentier, et de Letizia Ramolini, son épouse ;
>
> Et de Marie Joseph Rose Detascher *(sic)*[2] âgée de vingt-huit ans, née à l'Isle Martinique, dans les Iles du Vent, domiciliée à Paris, rue Chantrenne (sic), fille de Joseph Gaspard Detascher, capitaine de dragons, et de Rose Claire Desvergers Desanois, son épouse, moi, Charles Théodore François Leclercq officier public de l'état civil du second arrondissement municipal de Paris, après avoir fait lecture en présence des parties et témoins, 1° de l'acte de naissance de Napoléon Bonaparte, général, qui constate qu'il est né le cinq février mil sept cent soixante-huit de légitime mariage de Charles Bonaparte et de Letizia Ramolini ; 2° l'acte de naissance de Marie Joseph Detascher, qui constate qu'elle est née le vingt-trois juin mil sept cent soixante-sept, de légitime mariage de Joseph Gaspard Detascher et de Rose Marie Claire Desvergers ; vu l'extrait de décès de Alexandre François Marie Beauharnais, qui constate qu'il est décédé le cinq thermidor, an deux, marié à Marie Joseph Detascher ; vu l'extrait des publications dudit mariage dûment affiché le temps prescrit par la loi sans opposition et après aussi que Napoléon Bonaparte et Marie Joseph Rose Detascher ont déclaré à haute voix se prendre mutuellement pour époux, j'ai prononcé au nom de la loi que Napoléon Bonaparte et Marie Joseph Detascher sont unis en mariage, et ce en présence des témoins majeurs ci-après nommés, savoir : Paul Barras, membre du Directoire Exécutif, domicilié au Palais du Luxembourg ; Jean Lemarrois, aide de Camp-capitaine, domicilié rue des Capucins ; Jean Lambert Tallien, membre du Corps Législatif, domicilié à Chaillot ; Etienne Jacques Jérôme Calmelet, domicilié rue de place

---

1 Il avait quitté le quai Conti depuis peu.
2 Par républicanisme les particules de noblesse ont été confondues ou oubliées et les titres de l'ancien régime omis.

Vendôme, n° 107, qui ont tous signé après les parties et moi.

La séance est terminée. Barras reconduit les époux rue Chantereine (rebaptisée le 10 nivôse rue de la Victoire) où Bonaparte va maintenant demeurer, les deux jours qu'il doit encore passer à Paris, car il a reçu sa nomination de Général en chef de l'Armée d'Italie, comme promis par Barras, sept jours avant le mariage, et il doit, d'extrême urgence, rejoindre son quartier général à Nice. La lune de miel sera très courte.

Il est l'homme le plus amoureux et le plus heureux de la terre. Ne possède-t-il pas la femme la mieux habillée, la plus élégante et la plus séduisante de Paris ? la reine de la mode !

A cette époque, Bonaparte était extrêmement maigre, de teint olivâtre et il avait une opulente chevelure que, suivant la mode du temps, il portait en oreille de chien. Elle lui descendait jusqu'aux épaules. Sa redingote râpée lui donnait un air minable mais dans ses yeux brillait une flamme qui troublait et inspirait la crainte. Arnault a rapporté qu'on ne pouvait rien imaginer de plus grave, de plus sévère, de plus glacial que cette figure de vingt-sept ans, que ce front rempli de tant de projets, déjà sillonné par tant de méditations.

L'armée d'Italie était considérée comme inexistante et à reconstituer, les hommes, mal nourris, mal habillés, n'étaient pas payés et aucun général n'avait voulu en assumer le commandement. Au fond, Barras était très content de voir partir Bonaparte qui, depuis le 13 vendémiaire, était devenu la coqueluche de Paris et le gênait considérablement. On l'avait surnommé le Général Vendémiaire. Bonaparte lui, allait exécuter le plan qu'il avait conçu, que Carnot avait accepté, séduit par l'audace de sa conception, et que le général en chef Schérer avait repoussé en déclarant que le fou qui l'a conçu peut bien venir l'exécuter à ma place.

Et tout son entourage de rire de ce général d'alcôve, d'antichambre, ce petit bamboche à cheveux éparpillés, qui n'a pas trente ans et nulle expérience de la guerre... ou encore, ce mathématicien, ce rêveur qui a gagné son grade en épousant la favorite de Barras et en mitraillant les bourgeois de Paris.

Nommé par arrêté du 12 ventôse an IV (3 mars 1796), Bonaparte partait à la conquête de l'Italie, sachant que les troupes placées sous ses ordres étaient dénuées de tout. Pour assurer les moyens de leur subsistance et conduire les opérations, Barras ne lui a donné que 48.000 francs en or et 100.000 francs en traites, dont la garantie de paiement à présentation n'a pas été assurée. Conquérir l'Italie avec 48.000 francs ! Il fallait l'audace et la témérité de Bonaparte, sa foi dans son étoile, pour oser tenter un pareil tour de force. Il fallait vaincre ou c'était pour lui l'écroulement de son rêve et de toutes ses ambitions !

Il avait aussi une mission politique à remplir, celle de rechercher, par tous les moyens en son pouvoir, à animer les mécontents du Piémont et à les faire éclater contre la Cour de Turin, et une mission financière : lever de fortes contributions dont la moitié serait versée dans les caisses du Trésor et l'autre moitié destinée à payer en numéraire le prêt et la solde de l'armée. Mission de rapine et de pillage !

L'hôtel, rue Chantereine, n° 60, où sont réunis les amants, n'est pas luxueux, mais on a le confort.

Je désire que ma maison soit meublée dans la dernière élégance, avait exigé Joséphine du citoyen Vautier, l'architecte. Cet hôtel qui fut par la suite acheté par Bonaparte (en 1797) avait été loué par elle, en 1795, à Julie Carreau, épouse séparée du citoyen Talma, moyennant le prix de 10.000 francs assignats par année. C'était un petit pavillon, au fond d'un passage, surélevé de plusieurs marches, que gardaient deux lions de pierre[1].

Dans la chambre à coucher, de jolis meubles : un lit en mahogany de la Guadeloupe, un secrétaire à glaces et à colonnes en cèdre jaune de la Guadeloupe, encadré de bois rouge, avec miroir et dessus de marbre, une table aussi en cèdre jaune, octogone, avec dessus en marbre Porthor, une table en noyer de la Guadeloupe, un vide-poche en acajou de la Guadeloupe, douze chaises en acajou bronzé, à dossier renversé, recouvertes de nankin bleu, ornées d'une crête r rouge et jaune, un petit buste de Socrate en marbre blanc ; dans un coin une harpe de Renaud[2].

Dans l'antichambre, un bas de buffet en chêne, une armoire de sapin pour serrer la vaisselle, une fontaine à laver.

Dans la salle à manger, une grande table ronde à pans rabattus, deux tables à dessus de marbre, quatre chaises d'acajou recouvertes de crin noir, des armoires vitrées pour les plateaux, les vases, le sucrier ; huit estampes dont une en sanguine, représentant l'*Innocence dans les bras de la Justice*.

Dans le petit salon en demi-rotonde, le boudoir, des glaces partout, une commode d'acajou à dessus de marbre bleu turquoise, un forte-piano de Bernard ; aux murs seize estampes encadrées[3].

La chambre à coucher est maintenant encombrée de colis ; sur les meubles des cartes des Alpes et de la haute Italie. Bonaparte prépare ses derniers projets de campagne. Il a décidé de pénétrer en Italie en tournant les Alpes. Entre deux étreintes amoureuses et des baisers fous il relève les routes à suivre, étudie les derniers rapports reçus sur les armées autrichiennes et piémontaises qu'il va combattre, le nombre de ses adversaires. Il appelle Joséphine. — Regarde ! Tu vois ce point de la carte, Montenotte, là, je sépare les armées autrichiennes et piémontaises, puis je bats séparément les Autrichiens à Dégo et les Piémontais à Millésimo et à Mondovi. Menacé dans Turin, le Roi de Sardaigne fait la paix en nous abandonnant ses places fortes et tous ses droits sur la Savoie et le Comté de Nice. Complètement débarrassé des Piémontais, je poursuis les Autrichiens, je m'empare de Mantoue, je marche sur Vienne où enfin je signe la paix avec l'Empereur d'Autriche ! Mio dolce amor, embrasse-moi !

Joséphine est affolée. Peut-elle un seul instant croire à tous ces rêves de gloire ? A chaque moment on frappe à la porte, des aides de camp portent des documents, entrent et sortent. Le général voit tout, organise tout.

***

---

1 L'hôtel n'existe plus. Il a été totalement démoli.
2 Cette harpe ainsi qu'un fauteuil et une estrade, avant fait partie de la collection Maurice de Waleffe, ont été vendus à la salle Drouot le 16 novembre 1933 et acquis par le Musée de Fontainebleau pour la somme de 13.800 francs.
3 Frédéric Masson, *Madame Bonaparte*.

Le 21 ventôse, l'heure de la séparation est venue. Le général a pris toutes ses dispositions, donné tous ses ordres. Voulant aider son frère ainé, Louis, qui est dans le besoin, il l'a fait nommer Consul à Gênes. Plus tard, il sera son aide de camp. Lucien a fait des folies, il le sauve de la prison en payant ses dettes. Le petit Gérôme est mis en pension, à ses frais, à Saint-Germain.

Junot, son aide de camp, et Chauvet, l'ordonnateur en chef, attendent à la porte. C'est la minute suprême. Joséphine lui remet une miniature qu'elle a fait peindre à son intention. Elle y figure en robe blanche, assise devant une harpe, un petit bouquet de fleurs des champs à la ceinture[1] : porte-le éternellement sur ton cœur, lui dit-elle.

L'âme éperdue, le cœur gros de tristesse, les larmes aux yeux, d'une main qui se crispe et qui tremble, Bonaparte serre Joséphine sur sa poitrine. Au contact de ce corps adoré comme un fleuve de feu parcourt ses veines.

Je te quitte mon amour, mais je te laisse ma pensée. Elle sera là, toujours, sans cesse, comme un souffle d'air délicat, pour caresser ton front. Le matin, dans les frissons de l'eau qui baigne ton corps adoré, elle sera là pour t'effleurer ; les nuits d'orage, lorsque la pluie éclaboussera tes fenêtres, tu entendras son murmure et son rire illuminera ta chambre ; les nuits solitaires, elle flottera sur ton souvenir et viendra se poser sur ton cœur. Elle deviendra enfin un songe et par les fentes de tes paupières se glissera dans la profondeur de ton être. T'aimer seule, te rendre heureuse, voilà le destin et le but de ma vie. Pense à moi, vis pour moi. Je t'en prie, ne pleure pas, tes larmes m'ôtent la raison. Ah ! Joséphine, Joséphine.

Un bruit de carrosse et de cavalerie, qui s'éloigne dans la poussière, puis le silence. Joséphine est seule. Chaque tour de roue qui éloigne d'elle le futur conquérant, le rapproche de la gloire !

***

Trois jours plus tard, le 24 ventôse (14 mars 1796) il est à Chanceaux, après avoir traversé Provins, Nogent, Troyes, Châtillon-sur-Seine. Il profite d'un relai pour écrire à sa femme :

> Je t'ai écrit de Châtillon et je t'ai envoyé une procuration pour que tu touches différentes sommes qui me reviennent. Ce doit être soixante-dix livres en numéraire, quinze mille livres en assignats.
>
> Chaque instant m'éloigne de toi, adorable amie, et chaque instant je trouve moins de force pour être éloigné de toi. Tu es l'objet perpétuel de ma pensée ; mon imagination s'épuise à chercher ce que tu fais ; si je te vois triste, mon cœur se déchire et ma douleur s'accroit, si tu es gaie et folâtre avec tes amies, je te reproche d'avoir bientôt oublié la douloureuse séparation de trois jours ; tu es alors légère et dès lors tu n'es pas affectée par aucun sentiment profond. Comme tu vois, je ne suis pas facile à me contenter ; mais, ma bonne amie, c'est bien autre chose si je crains que ta santé ne soit pas altérée ou que tu aies des raisons d'être

---

1 Aujourd'hui dans la collection du duc de Leuchtenberg, Prince d'Eichstœdt.

chagrine que je ne puis deviner ! Alors, je regrette la vitesse avec laquelle on m'éloigne de ton cœur. Je sens vraiment que ta bonté naturelle n'existe plus pour moi et que ce n'est que tout assuré qu'il ne t'arrive rien de fâcheux que je puis être content. Si l'on me fait la question, si j'ai bien dormi, je sens qu'avant de répondre j'aurais besoin de recevoir un courrier qui m'assurât que tu as bien reposé. Les maladies, la fureur des hommes ne m'affectent que par l'idée qu'ils peuvent te frapper, ma bonne amie. Que mon génie qui m'a toujours garanti au milieu des plus grands dangers, t'environne, te couvre et je me livre découvert. Ah ! ne sois pas gaie, mais un peu mélancolique et surtout que ton âme soit exempte de chagrin comme ton beau corps de maladie. Tu sais ce que dit là-dessus notre bon Ossian. Ecris-moi, ma tendre amie, et bien longuement et reçois mille et un baisers de l'amour le plus tendre et le plus vrai.

BONAPARTE.

Le 30 ventôse (20 mars 1796) il est à Marseille et annonce à sa mère son mariage.

Le 6 germinal (26 mars) il est à Nice, où il prend le commandement de son armée ; en tout trente-sept mille hommes, de vieux soldats de la monarchie, des volontaires de la République, en grande partie des montagnards, endurcis au froid, à la fatigue et à la misère. Ils sont pieds nus, des mouchoirs en guise de chapeau, en guenilles, sans solde, sans vin, sans tabac et très peu de pain.

Il lance alors la mémorable proclamation :

Soldats, vous êtes nus, mal nourris ; le gouvernement vous doit beaucoup et ne peut rien vous donner : votre patience, le courage que vous montrez au milieu de ces rochers sont admirables ; mais ils ne vous procurent aucune gloire, aucun éclat ne rejaillit sur vous. Je veux vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde. De riches provinces, de grandes villes seront en votre pouvoir ; vous y trouverez honneur, gloire et richesses. Soldats de l'armée d'Italie, manqueriez-vous de courage ou de constance ?

Et le soir, sous la tente, il répond à une lettre de Joséphine :

Nice, 10 germinal, an VI (31 mars 1796).

Je n'ai pas passé un jour sans t'aimer, je n'ai pas passé une nuit sans te serrer dans mes bras ; je n'ai pas pris une tasse de thé sans maudire la gloire et l'ambition qui me tiennent éloigné de l'âme de ma vie. Au milieu des affaires, à la tête des troupes, en parcourant les camps, mon adorable Joséphine est seule dans mon cœur, occupe mon esprit, absorbe ma pensée. Si je m'éloigne de toi avec la vitesse du torrent du Rhône, c'est pour te revoir plus vite. Si, au milieu de la nuit, je me lève pour travailler, c'est que cela peut

avancer de quelques jours l'arrivée de ma douce amie, et cependant, dans ta lettre du 23, du 26 ventôse, tu me traites de vous. Vous toi-même ! ah ! mauvaise, comment as-tu pu écrire cette lettre ! qu'elle est froide ! Et puis, du 23 au 26, restent quatre jours ; qu'as-tu fait, puisque tu n'as pas écrit à ton mari ?... Ah ! mon amie, ce vous et ces quatre jours me font regretter mon antique indifférence. Malheur à celui qui en serait la cause ! Puisse-t-il, pour peine et pour supplice, éprouver ce que la conviction et l'évidence — qui servit ton ami — me feraient éprouver ! l'Enfer n'a pas de supplice ! Ni les Furies, de serpents ! Vous ! Vous ! Ah ! que sera-ce dans quinze jours ? Mon âme est triste ; mon cœur est esclave, et mon imagination m'effraie. Tu m'aimes moins ; tu seras consolée. Un jour tu ne m'aimeras plus ; dis-le moi ; je saurai au moins mériter le malheur. Adieu, femme, tourment, bonheur, espérance et âme de ma vie, que j'aime, que je crains, qui m'inspire des sentiments tendres qui m'appellent à la Nature et des mouvements impétueux aussi volcaniques que le tonnerre. Je ne te demande ni amour éternel, ni fidélité, mais seulement vérité, franchise sans bornes. Le jour où tu dirais je t'aime moins, sera le dernier de mon amour ou le dernier de ma vie. Si mon cœur était assez vil pour aimer sans retour, je le hacherais avec les dents. Joséphine, Joséphine ! souviens-toi de ce que je t'ai dit quelquefois : la Nature m'a fait l'âme forte et décidée. Elle t'a bâtie de dentelle et de gaze. As-tu cessé de m'aimer ? Pardon, âme de ma vie, mon âme est tendue sur de vastes combinaisons. Mon cœur, entièrement occupé de toi, a des craintes qui me rendent malheureux. Je suis ennuyé de ne pas t'appeler par ton nom. J'attends que tu me l'écrives.

Adieu ! ah ! si tu m'aimes moins, tu ne m'auras jamais aimé. Je serais alors bien à plaindre.

BONAPARTE.

P. S. — La guerre, cette année, n'est plus reconnaissable. J'ai fait donner de la viande, du pain, des fourrages ; ma cavalerie armée marchera bientôt. Mes soldats me marquent une confiance qui ne s'exprime pas ; toi seule me chagrine ; toi seule, le plaisir et le tourment de ma vie. Un baiser à tes enfants dont tu ne parles pas ! Pardi ! cela allongerait tes lettres de moitié. Les visiteurs, à dix heures du matin, n'auraient pas le plaisir de te voir. Femme ! !

Et les lettres vont se succéder, à chaque arrêt, toujours passionnées, toujours brûlantes d'amour.

De Port-Maurice, le 14 germinal (3 avril 1796) :

Mon unique Joséphine, loin de toi il n'est pas de gaîté. Loin de toi le monde est un désert où je reste isolé et sans éprouver la douceur de m'épancher. Tu m'as ôté plus que

mon âme, tu es l'unique pensée de ma vie. Si je suis ennuyé du tracas des affaires, si j'en crains l'issue, si les hommes me dégoûtent, si je suis prêt à maudire la vie, je mets la main sur mon cœur, ton portrait y bat, je le regarde et l'amour est pour moi le bonheur absolu.et tout est riant, hormis le temps que je me vois absent de mon amante.

BONAPARTE.

Encore de Port-Maurice :

Par quel art as-tu su captiver toutes mes facultés, concentrer en toi mon existence morale ? Vivre pour Joséphine, voilà l'histoire de ma vie. J'agis pour arriver près de toi. Je me meurs pour t'approcher. Insensé ! Je ne m'aperçois pas que je m'en éloigne ! Que de pays ! que de contrées nous séparent. Que de temps avant que tu lises ces caractères, faible expression d'une âme émue où tu règnes.

Il fut un temps où je m'enorgueillissais de mon courage et quelquefois, en jetant les yeux sur le mal que pourraient me faire les hommes, sur le sort que pourrait me réserver le destin, je fixais les malheurs les plus inouïs, sans froncer le sourcil, sans me sentir étonné. Mais aujourd'hui, l'idée que ma Joséphine peut être mal, l'idée qu'elle pourrait être malade, et surtout la cruelle, la funeste pensée qu'elle pourrait m'aimer moins, flétrit mon âme, arrête mon sang, me rend triste, abattu, ne me laisse pas même le courage de la fureur et du désespoir. Je me disais souvent jadis : les hommes ne peuvent rien à celui qui meurt sans regret ; mais aujourd'hui, mourir sans être aimé de toi, mourir sans cette certitude, c'est le tourment de l'enfer, c'est l'image vive et frappante de l'anéantissement absolu. Il me semble que je me sens étouffer. Mon unique compagne, toi que le sort a destinée pour faire avec moi le voyage pénible de la vie, le jour où je n'aurai plus ton cœur sera celui où la Nature sera pour moi sans chaleur et sans végétation. Je m'arrête, ma douce amie ; mon âme est triste, mon corps est fatigué, mon esprit est alourdi. Les hommes m'ennuient. Je devrais bien les détester : ils m'éloignent de mon cœur.

Je suis à Port-Maurice, près Oneille ; demain, je suis à Albenga. Les deux armées se remuent ; nous cherchons à nous tromper. Au plus habile la victoire. Je suis assez content de Beaulieu ; il manœuvre bien ; il est plus fort que son prédécesseur. Je le battrai, j'espère, de la belle manière. Sois sans inquiétude, aime-moi comme tes yeux ; mais ce n'est pas assez ; comme toi ; plus que toi, que ta pensée, ton esprit, ta vie, ton tout. Douce amie, pardonne-moi, je délire ; la Nature est faible pour qui sent vivement, pour celui que tu aimes.

BONAPARTE.

A Barras, Sucy, Madame Tallien, amitié sincère ; à Madame Château-Renard, civilités d'usage ; à Eugène, à Hortense, amour vrai.

Adieu, adieu, je me couche sans toi, je dormirai sans toi ; je t'en prie, laisse-moi dormir. Voilà plusieurs nuits où je te sens dans mes bras, songe heureux, mais, mais, ce n'est pas toi.

D'Albenga, le 16 germinal (5 avril 1796) :

Il est une heure après minuit. L'on m'apporte une lettre. Elle est triste ; mon âme en est affectée. C'est la mort de Chauvet. Il était commissaire ordonnateur en chef de l'armée. Tu l'as vu chez Barras, quelquefois. Mon amie, je sens le besoin d'être consolé. C'est en t'écrivant à toi seule, dont la pensée peut tant influer sur la situation morale de mes idées, à qui il faut que j'épanche mes peines. Qu'est-ce que l'avenir ? Qu'est-ce que le passé ? Quel fluide magique nous environne et nous cache les choses qu'il nous importe le plus de connaître ? Nous passons, nous vivons, nous mourons au milieu du merveilleux. Est-il étonnant que les prêtres, les astrologues, les charlatans aient profité de ce penchant, de cette circonstance particulière pour promener nos idées et les diriger au gré de leurs passions ?

Chauvet est mort. Il m'était attaché. Il a rendu à la Patrie des services essentiels. Son dernier mot a été qu'il partait pour me joindre. Mais oui, je vois son ombre ; il erre dans les combats ; il siffle dans l'air ; son âme est dans les nuages ; il sera propice à mon destin.

Mais, insensé, je verse des larmes sur l'amitié ; et qui me dit que déjà je n'en aie à verser d'irréparables ? Ame de mon existence, écris-moi, tous les courriers ; je ne saurais vivre autrement.

Je suis ici très occupé. Beaulieu remue son armée. Nous sommes en présence. Je suis un peu fatigué. Je suis tous les jours à cheval.

Adieu, adieu, adieu. Je vais dormir ; car le sommeil me console. Il te place à mes côtés ; je te serre dans mes bras ; mais au réveil, hélas ! je me trouve toujours loin de toi. Bien des choses à Barras, à Tallien et à sa femme.

BONAPARTE.

D'Albenga, le 18 germinal (7 avril 1796) :

Je reçois une lettre que tu interromps pour aller, dis-tu, à la campagne ; et, après cela, tu te donnes le ton d'être jalouse de moi, qui suis accablé d'affaires et de fatigues. Ah ! ma bonne amie !... Il est vrai que j'ai tort. Dans le printemps, la

campagne est belle ; et puis, l'amant de dix-neuf ans s'y trouvait sans doute. Le moyen de perdre un instant de plus à écrire à celui qui, éloigné de trois cents lieues de toi, ne vit, ne jouit, n'existe que pour ton souvenir, qui lit tes lettres comme on dévore, après six heures de chasse, les mets qu'on aime. Je ne suis pas content. Ta dernière lettre est froide comme l'amitié. Je ny ai pas trouvé ce feu qui allume tes regards, et que j'ai cru quelquefois y voir. Mais quelle est ma bizarrerie ? J'ai trouvé que tes lettres précédentes oppressaient trop mon âme ; la révolution qu'elles produisaient attaquait mon repos, et asservissait mes sens. Je désirais des lettres plus froides ; mais elles me donnent le glace de la mort. La crainte de ne pas être aimé de Joséphine, l'idée de la voir, inconstante, de la..... Mais je me forge des peines. Il en est tant de réelles ! Faut-il encore s'en fabriquer ? Tu ne peux m avoir inspiré un amour sans bornes, sans le partager ; et avec ton âme, ta pensée et ta raison, l'on ne peut pas, en retour de l'abandon, du dévouement, donner en échange le coup de la mort.

J'ai reçu la lettre de Madame de Châteaurenaud. J'ai écrit au Ministre pour (illisible) : J'écrirai demain à la première à qui tu feras les compliments d'usage. Amitié vraie à madame Tallien et Barras.

Tu ne me parles pas de ton vilain estomac ; je le déteste. Adieu, jusqu'à demain, mio dolce amor. Un souvenir de mon unique femme, et une victoire du destin : voilà mes souhaits. Un souvenir unique, entier, digne de celui qui pense à toi et à tous les instants.

Mon frère est ici — Joseph — ; il a appris avec plaisir mon mariage ; il brûle de l'envie de te connaître. Je cherche à le décider à venir à Paris. Sa femme est accouchée[1], elle a fait une fille. Ils t'envoient pour présent des bonbons de Gênes. Tu recevras des oranges, des parfums et de l'eau de fleurs d'oranger que je t'envoie.

Junot, Murat te présentent leur respect.

Un baiser plus bas, plus bas que le sein.

B.....

Le 7 floréal (26 avril) il est à Cherasco, d'où il lance sa seconde proclamation :

Soldats, vous avez en quinze jours remporté six victoires, prit vingt et un drapeaux, cinquante-cinq pièces de canons, plusieurs places fortes, conquis la partie la plus riche du Piémont ; vous avez fait quinze mille prisonniers, tué ou blessé plus de dix mille hommes Vous vous étiez jusqu'ici battus pour des rochers stériles, illustrés par votre courage,

---

1 Le lendemain il apprenait que l'enfant était mort en naissant.

mais inutiles à la patrie. Vous égalez aujourd'hui par vos services l'armée de Hollande et du Rhin[1]. Dénués de tout, vous avez suppléé à tout. Vous avez gagné des batailles sans canons, passé des rivières sans ponts, fait des marches forcées sans souliers, bivouaqué sans eau-de-vie et souvent sans pain. Les phalanges républicaines, les soldats de la liberté étaient seuls capable de souffrir ce que vous avez souffert.

. . . . . .

Vous étiez dénués de tout au commencement de la campagne ; vous êtes maintenant abondamment pourvus : les magasins pris à vos ennemis sont nombreux ; l'artillerie de siège et de campagne est arrivée. Soldats, la patrie a le droit d'attendre de vous de grandes choses, justifierez-vous son attente ? Les plus grands obstacles sont franchis, sans doute, mais vous avez encore des combats à livrer, des villes à prendre, des rivières à passer. Ni Turin, ni Milan ne sont à vous ; les cendres des vainqueurs de Tarquin sont encore foulées par les assassins de Bassville. En est-il entre vous dont le courage s'amollisse ? En est-il qui préféreraient retourner sur les sommets de l'Apennin et des Alpes, essuyer patiemment les injures de cette soldatesque esclave ? Non, il n'en est point parmi les vainqueurs de Montenotte, de Millesimo, de Dego et de Mondovi. Tous brûlent de porter au loin la gloire du peuple français, tous veulent humilier les rois orgueilleux qui osaient méditer de nous donner des fers ; tous veulent dicter une paix glorieuse et qui indemnise la patrie des sacrifices immenses qu'elle a faits ; tous veulent, en rentrant dans leurs villages, pouvoir dire avec fierté : J'étais de l'armée conquérante d'Italie.

BONAPARTE.

Comme il l'avait annoncé à Joséphine, Bonaparte, après avoir séparé les armées autrichiennes et piémontaises, a fait la paix avec le roi de Sardaigne et, vainqueur des Autrichiens à Lodi, à Castiglione, à Arcole, à Rivoli, il s'empare de la ville de Mantoue. Après chaque bataille il écrit à sa femme pour lui renouveler son amour et lui envoyer des millions de baisers.

Le 5 floréal, de Carru, il écrit à Joséphine :

Mon frère — Joseph —, te remettra cette lettre : J'ai pour lui la plus vive amitié. Il obtiendra, j'espère, la tienne ; il la mérite. La Nature l'a doué d'un caractère doux et inaltérablement bon ; il est tout plein de bonnes qualités. J'écris à Barras pour qu'on le nomme consul dans quelque port d'Italie. Il désire vivre éloigné, avec sa petite femme,

---

1 Le général Pichegru avait envahi la Hollande et le traité de Bâle avec la Prusse et l'Espagne nous avait donné la rive gauche du Rhin et la partie espagnole de Saint-Domingue.

> du grand tourbillon et des grandes affaires ; je te le recommande.
>
> J'ai reçu tes lettres du 16 et du 21. Tuas été bien des jours sans m'écrire. Que fais-tu donc ? Oui, ma bonne amie, je suis, non pas jaloux, mais quelquefois inquiet. Viens vite ; je te préviens, si tu tardes, tu me trouveras malade. Les fatigues et ton absence, c'est trop à la fois.
>
> Tes lettres font le plaisir de mes journées, et mes journées heureuses ne sont pas fréquentes. Junot porte à Paris vingt-deux drapeaux.
>
> Tu dois revenir avec lui, entends-tu ?... malheur sans remède, douleur sans consolation, peines continues, si j'avais le malheur de le voir revenir seul. Mais tu vas revenir, n'est-ce pas ? Tu vas être ici à côté de moi, sur mon cœur, dans mes bras, sur ma bouche. Prends des ailes, viens, viens !
>
> Un baiser au cœur, et puis un peu plus bas, bien plus bas !
>
> B.....

Le 26 floréal (15 avril 1796), l'armée française entre à Milan, la capitale de la Lombardie. Bonaparte exige une contribution de 4.707.000 livres et le duc de Parme lui a livré 2 millions de livres, 1.200 chevaux harnachés, 2.000 bœufs, 10.000 quintaux de blé, 20 tableaux de choix. Le duc de Modène a, de son côté, versé dix millions. L'Italie est un trésor inépuisable que Bonaparte va rançonner sans ménagements.

Il a aussitôt envoyé Junot à Paris, porter au Directoire les premiers drapeaux pris à l'ennemi et la remise de ces drapeaux fut faite le 21 floréal, au Luxembourg, avec un éclat extraordinaire, devant toute la garnison de Paris. Joséphine présidait et Junot, dans son brillant uniforme neuf de colonel de hussards fut très applaudi. Le Président du Directoire lui remit une épée d'honneur pour rappeler éternellement le souvenir de cette journée.

A son frère Joseph, il a écrit pour lui demander d'insister auprès de Joséphine pour qu'elle vienne le rejoindre à Milan. Il ne peut plus vivre sans elle et il désire aussi qu'elle partage son triomphe :

> Si elle se porte bien, qu'elle puisse faire le voyage, je désire avec ardeur qu'elle vienne, j'ai besoin de la voir, de la presser contre mon cœur, je l'aime à la fureur et je ne puis plus rester loin d'elle. Si elle ne m'aimait pas je n'aurais plus rien à faire sur la terre.

Bonaparte, après avoir dicté la suspension d'armes avec le roi de Sardaigne, modifie ses instructions à Joséphine :

> *Cheruble, le 10 floréal*.
>
> Je t'écrivais par Junot de partir avec lui pour me venir joindre ; je te prie aujourd'hui de partir avec Murat, de passer par Turin. Viens ! cette idée me transporte de joie.

> Ecris-moi, viens vite, ce sera un jour bien heureux que celui où tu passeras les Alpes. C'est la plus belle récompense de mes peines et des victoires que j'ai remportées.

Tous les jours, il écrit ; son impatience augmente. Il envoie à Joséphine un nouveau message par le duc de Serbelloni :

> Tous les courriers arrivent sans m'apporter de tes lettres. Tu ne m'as jamais aimé. Mon malheur est de t'avoir peu connue ; le tien de m'avoir jugé comme les hommes qui t'environnent. Mon cœur ne sentit jamais rien de médiocre... tu lui as inspiré une passion sans bornes, une ivresse qui le dégrade... j'adorais tout en toi. Plus naïve, plus jeune, je t'eusse moins aimée... Tout me plaisait, jusqu'au souvenir de tes erreurs. Joséphine tu eusses fait le bonheur d'un homme moins bizarre. mais le reproche n'est pas digne de moi. Je n'ai jamais cru au bonheur. Tous les jours, la mort voltige autour de moi. La vie vaut-elle la peine de faire tant de bruits ! ! Adieu, mon bonheur, ma vie, tout ce qui existait pour moi sur la terre.

Joséphine se décide à aller le rejoindre à Milan. Le 6 messidor an IV, le Directoire lui fait délivrer un passeport ainsi qu'aux citoyens Junot, aide de camp du général, Joseph Bonaparte, Nicolas Clary, beau-frère du général, Louise Compoint[1] femme de chambre de Joséphine et son mari, Jacques Compoint[2], Antoine Labesse, Jean Laurent et Nicolas Chareton, attachés à sa personne, et Hippolyte Charles, adjoint aux adjudants généraux, employé à l'armée d'Italie.

Un joyeux souper a réuni chez Barras, Joséphine, son beau-frère Joseph Bonaparte, le général Murat, qui est du voyage et le colonel Junot. Les autres voyageurs attendent dans la cour du palais du Luxembourg, avec les berlines chargées de malles et de colis. C'est par une nuit splendide, une nuit étoilée que le départ a lieu. Barras conduit Joséphine jusqu'à sa voiture ; avec ses félicitations il la charge de porter des paroles flatteuses au vainqueur : Toute la France, toute l'Europe ont les yeux fixés sur lui, ses triomphes sont ceux de la liberté !

On a bientôt fait de traverser Paris et après avoir longé le bois de Vincennes on s'enfonce dans la campagne où tout dort et repose, les arbres et les nids !

***

Bonaparte a été avisé que Joséphine a quitté Paris le 24 juin. Marmont est envoyé au devant d'elle et il a fait préparer pour la recevoir le palais du duc Serbelloni[3], le séjour le plus délicieux que l'on puisse rêver. Il brûle du désir de la revoir, de la capter dans ses bras. Mais la guerre a ses exigences. Bonaparte

---

1 Le passeport porte Compoix.
2 Le passeport porte Compoix.
3 Président du Directoire de la République cisalpine.

est obligé de rejoindre son quartier général à Marmirolo et, entre deux attaques, il écrit au général Despinoy qui commande à Milan : Dès que ma femme sera arrivée, je vous prie de m'envoyer un courrier.

Ce courrier lui parvient le 13 juillet. Joséphine est à Milan et, en son absence, elle a été reçue en reine avec un enthousiasme fou. On l'a comblée de présents, de bijoux ; son appartement est plein de fleurs et dans le grand palais Serbelloni, vieille demeure somptueuse, garnie de miroirs, de fresques, de tableaux et de statues antiques, elle sent palpiter de joie son cœur. Il fait beau, l'air embaumé d'Italie entre par les fenêtres ouvertes, avec les rumeurs de la ville qui chantent sa gloire ; le cliquetis des armes, le piaffement des chevaux des aides de camp rem plissent la cour. C'est pour elle une apothéose. Inquiète de sa destinée, après tant de malheurs et de tribulations, elle se demande si c'est là, dans ce tourbillon où la Victoire et l'Amour sont mêlés, la prédiction d'Eliama : Plus que reine ! Peut-elle espérer plus ?

Bonaparte ne tarde pas à se rendre à Milan, hélas, pour peu de temps, car les Autrichiens se remuent et il doit voler à de nouveaux combats et de nouvelles victoires.

Il est à Marmirolo le 29 messidor, à Castiglione le 3 thermidor. De Castiglione, il invite Joséphine à venir le rejoindre à Brescia le 7. Elle couche à Cassano le 6 et le rejoint à Brescia le lendemain. Elle y doit- laisser son mari le 10, l'ennemi attaquant les avant-postes. Elle doit même quitter précipitamment et sa voiture essuie une vive fusillade des Autrichiens qui sont déjà à Ponte-Marco. Deux chevaux de la voiture sont tués ainsi qu'un soldat de l'escorte. Joséphine s'est sauvée à pied et à travers champs est parvenue à une ferme où elle a obtenu une carriole qui lui permet de continuer la route.

Bonaparte quitte Brescia le 14 pour Desenzano, Perschiera et Vérone, où il arrive le 16. Le 17, il est à Ala, le 18, il gagne la bataille de Roveredo, le 19, il entre à Trente, le 23, il gagne la bataille de Bassano et le 24, il est à Montebello.

De Montebello, il écrit à Joséphine :

> L'ennemi a perdu, ma chère amie, dix-huit mille hommes prisonniers. Le reste est tué ou blessé. Wurmser, avec une colonne de 1.500 chevaux et cinq mille hommes d'infanterie, n'a plus d'autre ressource que de se jeter dans Mantoue[1].
>
> Jamais nous n'avons eu de succès aussi grands, ni aussi constants. L'Italie, le Frioul, le Tyrol sont assurés à la République. Il faut que l'Empereur crée une nouvelle armée. Artillerie, équipages de pont, bagages, tout est pris. Sous peu de jours nous nous reverrons. C'est la plus douce récompense de mes fatigues et de mes peines.
>
> Mille baisers ardents et bien amoureux.
>
> BONAPARTE.

---

1 Quel âge a votre général avait demandé Wurmser au capitaine Lassalle (plus tard général) envoyé en parlementaire. — L'âge de Scipion quand il vainquit Annibal, avait répondu l'officier français.

Joséphine est retournée à Milan où elle est fêtée et choyée, au milieu d'une cour brillante de jeunesse, d'entrain et de gaieté. C'est une suite ininterrompue de solennités, de dîners, de réceptions. Les officiers, les hauts fonctionnaires, leurs femmes, venaient déposer à ses pieds des hommages qu'elle devait aux succès de son époux. Dans ce tourbillon de gloire, elle trône comme une reine, entourée de flatteries, accablée de compliments et de cadeaux. Son fils Eugène, alors âgé de dix-sept ans, est venu la rejoindre et elle est la femme la plus heureuse du monde. Bonaparte qui a une affection toute particulière pour Eugène le fait entrer au service et se l'attache en qualité d'aide de camp.

De Marmirolo, Bonaparte, séparée pour la seconde fois de son épouse lui écrit, le 29 messidor :

> Depuis que je t'ai quittée, j'ai toujours été triste. Mon bonheur est d'être près de toi. Sans cesse je repasse dans ma mémoire, tes baisers, tes larmes, ton aimable jalousie, et les charmes de l'incomparable Joséphine allument sans cesse une flamme vive et brûlante dans mon cœur et dans mes sens. Je croyais t'aimer il y a quelques jours mais depuis que je t'ai vue, je sens que je t'aime mille fois plus encore. Depuis que je te connais, je t'adore tous les jours davantage.

De Castiglione délia Stivera, 4 thermidor (22 juillet) :

> La chaleur est excessive. Mon âme est brûlée. Je commence à me convaincre que, pour être sage et se bien porter, il ne faut pas sentir et ne pas se livrer au bonheur de connaître l'incomparable Joséphine. Tes lettres sont froides ; la chaleur du cœur n'est pas à moi. Pardi ! je suis le mari. Un autre doit être l'amant. Il faut être comme tout le monde. Malheur à celui qui se présenterait à mes yeux avec le titre d'être aimé de toi ! Mais tiens, me voilà jaloux. Bon Dieu, je ne sais pas ce que je suis ! mais ce que je sais bien, c'est que, sans toi, il n'est plus de bonheur, ni vie. Sans toi, entends-tu ? C'est-à-dire tout entière. S'il est un sentiment dans ton cœur qui ne soit pas à moi, s'il en est un seul que je ne puisse connaître, ma vie est empoisonnée ; et le stoïcisme, mon seul refuge. Dis-moi que. Aime-moi, reçois mille baisers de l'imagination et tous les sentiments de l'amour.
>
> B.....

De Vérone, le 1er frimaire, an V (20 novembre 1796) :

> Je vais me coucher, ma petite Joséphine, le cœur plein de ton adorable image, et navré de rester tant de temps loin de toi ; mais j'espère que, dans quelques jours, je serai plus heureux et que je pourrai à mon aise te donner des preuves de l'amour ardent que tu m'as inspiré. Tu ne m'écris plus ; tu ne penses plus à ton bon ami, cruelle femme ! ne sais-tu pas que sans toi, sans ton cœur, sans ton amour, il n'est pour ton mari ni bonheur, ni vie. Bon Dieu ! Que je serais

heureux si je pouvais assister à l'aimable toilette, petite épaule, un petit sein blanc, élastique, bien ferme ; par-dessus cela, une petite mine avec le mouchoir à la créole, à croquer. Tu sais bien que je n'oublie pas les petites visites ; tu sais bien, la petite forêt noire. Je lui donne mille baisers et j'attends avec impatience le moment d'y être. Tout à toi, la vie, le bonheur, le plaisir ne sont que ce que tu les fais.

Vivre dans une Joséphine, c'est vivre dans l'Elysée. Baiser à la bouche, aux yeux, sur l'épaule, au sein, partout, partout !

De Vérone, le 3 frimaire (23 novembre) :

Je ne t'aime plus du tout ; au contraire, je te déteste. Tu es une vilaine, bien gauche, bien bête, bien cendrillon. Tu me m'écris pas du tout ; tu n'aimes pas ton mari ; tu sais le plaisir que tes lettres lui font, et tu ne lui écris pas six lignes, jetées au hasard !

Que faites-vous donc, toute la journée, Madame ? Quelle affaire si importante vous ôte le temps d'écrire à votre bien bon amant ? Quelle affection étouffe jet met de côté l'amour, le tendre et constant amour que vous lui avez promis ? Quel peut être ce merveilleux, ce nouvel amant qui absorbe tous vos instants, tyrannise vos journées et vous empêche de vous occuper de votre mari ? Joséphine, prenez-y garde ; une belle nuit, les portes enfoncées, et me voilà.

En vérité, je suis inquiet, ma bonne amie, de ne pas recevoir de tes nouvelles ; écris-moi quatre pages, et de ces aimables choses qui remplissent mon cœur de sentiment et de plaisir.

J'espère qu'avant peu, je te serrerai dans mes bras, et je te couvrirai d'un million de baisers brûlants comme sous l'équateur.

BONAPARTE.

De Vérone, le 4 frimaire (24 novembre) :

J'espère bientôt, ma douce amie, être dans tes bras. Je t'aime à la fureur. J'écris à Paris, par ce courrier. Tout va bien. Wurmster a été battu hier sous Mantoue. Il ne manque à ton mari que l'amour de Joséphine pour être heureux.

BONAPARTE.

Et enfin de Tolentino, 1er ventôse, an V (19 février 1797) :

La paix avec Rome vient d'être signée. Bologne, Ferrare, la Romagne sont cédées à la République ! Le pape nous donne trente millions dans peu de temps et des objets d'art.

Je pars demain pour Ancône et de là pour Rimini, Ravenne et Bologne, mais ménage-toi, je t'en conjure.

Pas un mot de ta main. Bon Dieu ! qu'ai-je donc fait ? Ne penser qu'à toi, n'aimer que Joséphine, ne vivre que pour une femme, ne jouir que du bonheur de mon amie, cela doit-il me mériter de sa part un traitement si rigoureux. Mon amie, je t'en conjure, pense souvent à moi et écris-moi tous les jours. Tu es malade ou tu ne m'aimes pas ? Crois-tu donc que mon cœur est de marbre et mes peines t'intéressent-elles si peu ? Tu me connaîtrais bien mal ! Je ne puis le croire. Toi à qui la nature a donné l'esprit, la douceur et la beauté, toi qui seule pouvait régner dans mon cœur, toi qui sait trop, sans doute, l'empire que tu as sur moi !

Ecris-moi, pense à moi et aime-moi.

Pour la vie, tout à toi.

BONAPARTE.

Bonaparte est un amant jaloux, difficile à satisfaire, impérieux et exigeant. Tantôt heureux, tantôt malheureux, il nage sans cesse de la tendresse la plus enivrante au doute le plus affreux. Il reconnaît lui-même la bizarrerie de son caractère et Joséphine ne sait plus qu'écrire. Elle a presque peur de lui.

***

Bonaparte avance sur Vienne. Dans toutes les rencontres, les Autrichiens sont battus. Son génie indomptable remplace le nombre. L'archiduc Charles, le premier homme de guerre de l'Autriche, voit fondre ses armées et doit reconnaître la supériorité de son adversaire. Bonaparte passe le Tagliamento et avance jusque dans la Styrie. L'Empereur est effrayé lorsqu'il apprend que les Français sont à vingt-cinq lieues de sa capitale. Il accepte les propositions formulées par Bonaparte, et les fameux préliminaires de la paix sont signés à Leoben.

On nous enseigne que, comme Louis XIV, Napoléon aimait trop la guerre. Pouvait-il l'éviter ? Méditons la lettre que le héros de Lodi, déjà couvert de gloire, envoya à l'archiduc Charles :

Monsieur le général en chef, les braves militaires font la guerre et ils désirent la paix. Avons-nous assez tué de monde et causé assez de maux à la triste humanité ? L'Europe qui avait pris les armes contre la République Française les a posées. Votre nation reste seule et, cependant, le sang va couler plus que jamais, Cette sixième campagne s'annonce sur des présages sinistres. Quelle qu'en soit l'issue, nous tuerons de part et d'autre quelques milliers d'hommes et il faudra bien que l'on finisse par s'entendre, puisque tout a un terme, même les passions haineuses.

. . . . . .

Quant à moi, Monsieur le général en chef, si l'ouverture que j'ai l'honneur de vous faire, peut sauver la vie à un seul

homme, je m'estimerai plus fier de la couronne civique, que je me trouverai avoir méritée que de la triste gloire qui peut revenir des succès militaires.

L'armistice de Lœben s'ensuivit, puis le traité de Campo-Formio.

La campagne d'Italie est terminée. Le but fixé par Bonaparte est atteint. Il rejoint Joséphine à Milan où le peuple en délire salue le libérateur de l'Italie. II avait alors vingt-huit ans !

Le printemps italien est embaumé, doux et reposant, les soirées sont délicieuses. Après tant de fatigues, le vainqueur se laisse aller à la joie de vivre, auprès de sa bien-aimée et goutte, lui aussi, à l'enivrement de la gloire en écoutant les acclamations de la foule qui, chaque soir, vient sous les fenêtres du Palais Serbelloni lui donner des aubades et témoigner leur admiration.

***

En attendant la signature du traité de paix qui doit mettre fin à la guerre, Joséphine et Bonaparte visitent les plus beaux sites des environs. C'est Venise, la cité des Doges, Tivoli, Frascati, Isola Bella, Udine, les ruines d'Aquilée, où ils évoquent tous ceux qui y vécurent : ces impératrices mémorables, Livie, Octavie, Julie, Agrippine, Messaline, Lesbie. Que d'ombres célèbres errent dans les jardins merveilleux ! La vertu et le vice mélangés. Livie femme d'Auguste, surveille le tissage des toges de son mari, tandis que Catulle pleure le dévergondage de son épouse Lesbie. Où sont hélas les amies de Mécène et de Martial, la première possédant une vaisselle d'or inestimable, la dernière s'enivrant dans le parfum, le safran et les roses de Paestum ; toutes ces Omphales qui faisaient des plus victorieux leurs esclaves ? Les amoureux enlacés vont cueillir les fleurs et humer le jeune printemps italien et, le soir, dans l'ombre, du haut de son balcon, le futur empereur croit voir passer la haute taille de Tibère, la tunique bigarrée et la barbe d'or de Caligula, la tête blanche de Claude, Vitellius le gourmand, Néron le sadique, César le grand conquérant !

Le traité de Campo-Formio est enfin signée[1]. Il garantit à la France, la Belgique et la ligne du Rhin ; il donne la Vénitie à l'Autriche. Bonaparte prépare son retour à Paris, étant rappelé par le Directoire. Joséphine le précède.

Le 30 novembre, il quitte Rastadt. Après deux années en Italie, le voici sur la route de retour. Dans la voiture, assis à côté de Bourrienne, il est plongé dans ses réflexions. Que vat-il trouver à Paris ? Par Clarke, qui avait remplacé Saliceti, en qualité de commissaire à l'armée, il a été renseigné sur les desseins du Directoire. On veut l'écarter à tout prix. Soudain il dit à Bourrienne : Encore quelques campagnes victorieuses comme celle-ci et nous aurons un nom qui passera à la postérité. Bourrienne lui fait remarquer que déjà sa réputation est au-dessus de celle de tous les autres généraux. En riant, Bonaparte riposte : Vous me flattez, Bourrienne, si je disparaissais aujourd'hui, dans dix siècles ma

---

1 Pour commémorer ce glorieux événement, le Directoire offrit à Bonaparte une épée merveilleusement sculptée. Sur la lame damasquinée étaient inscrits les noms de tous les empereurs romains et du Saint-Empire germanique : le fourreau était de cristal de roche, incrusté d'or et de lapis-lazuli.

bibliographie ne remplirait pas une demi-page de l'histoire universelle. Son ambition est plus grande !

Le 5 décembre, les amants se retrouvent dans le petit hôtel de la rue Chantereine. Le Directoire a voulu recevoir en grande pompe le vainqueur, des fêtes solennelles sont données et Joséphine participe à la gloire de son mari. Elle a rapporté d'Italie des tableaux, des antiques, des statues, des mosaïques, des présents de toutes sortes, capables d'orner la plus somptueuse demeure, ainsi qu'une prodigieuse quantité de perles, de diamants et de camées. Elle décide d'acheter La Malmaison pour la somme élevée, à l'époque, de 225.000 francs, plus le mobilier 37.500 francs. La Malmaison était une maison de campagne, jolie, agréable à cause des environs, avec un joli parc anglais. C'est Barras qui lui procura l'occasion d'acheter, à crédit, cette superbe propriété et elle le remercia par la lette suivante :

AU CITOYEN BARRAS

Membre du Directoire Exécutif.

Fontainebleau.

Rien ne m'est plus agréable que ce que vous m'annoncez, mais rien ne me surprend moins. Je connais votre influence et surtout votre zèle ; j'étais sûre de vous intéresser ; je ne l'étais pas moins que vous réussiriez. Me voilà donc certaine de posséder un asile ; et, grâce à cette bienveillance qui augmente le bienfait par la délicatesse, cet asile est selon mes souhaits et je pourrai m'y livrer à mes goûts. Goûts paisibles et purs, qu'aux jours de la prospérité j'avais cultivés par fantaisie, et que je caresse aujourd'hui par prédilection. Je les ai inspirés aussi à mes enfants qui y ont déjà trouvé dès leur premier âge, et qui bientôt y chercheront le chemin du second. Héritiers d'un proscrit, la modestie sied à leurs vieux et l'obscurité à leur existence[1]. Celle dont nous allons jouir à la Malmaison remplit toutes

---

1 Plus tard, devenue Impératrice, elle ne cessait de prêcher à ses enfants la modestie et la simplicité, leur disant : Le sort m'a été si favorable que je crains continuellement quelque grand revers.
Voici une de ses lettres à Eugène, modèle de grâce et de sentiment :
AU PRINCE EUGÈNE
En voyant s'agrandir vos destinées, vous n'aurez nul besoin, mon fils, d'élever votre âme avec elles. A quelque hauteur qu'elles atteignent, les sentiments que je vous connais sont encore plus hauts. Tel est, l'avantage d'un homme qui met sa conscience partout. En cela vous êtes le digne fils de celui dont vous me retracez, avec les traits, les principes et la conduite. Dans le gouffre de l'infortune il ne montra tant de courage que parce que, dans une meilleure fortune, il avait montré toute sa probité. C'est qu'il suffit des souvenirs d'une vertu sans tache pour fortifier les derniers moments, comme ils ont suffi pour illustrer toute une vie. Voilà la vôtre, mon fils, livrée au prestige de la grandeur ; mais, ne vous séduisant pas, ils ne pourront vous corrompre. Au milieu des hommes et de l'opulence, vous vous rappellerez Fontainebleau, où vous fûtes pauvre, orphelin et délaissé ; mais vous ne vous le rappellerez que pour tendre aux malheureux une main secourable. J'apprends avec une vive satisfaction que votre jeune épouse partage tous vos sentiments l c'est la preuve qu'elle partage aussi toutes vos affections ; et comme je suis intéressée à ce qu'elle les éprouve au même degré que vous, c'est en même que je m'en réjouis. C'est aussi de même que je vous embrasse l'un et l'autre.

> ces conditions ; et, malgré des pertes énormes, si le père de mes enfants vivait, je n'aurais plus de désirs à former. Mais s'il vivait vous aurais-je connu ? aurais-je été malheureuse ? et tant de bienveillance se serait-elle réunie sur une infortunée ? Il faut prendre chaque situation de la vie avec toutes ses chances ; la plus périlleuse en a peut-être quelques-unes encore de favorables ; et c'est à les mettre à profit que consiste le bon sens ; voilà ce qu'il est facile de se dire, lorsque la passion ne nous agite pas ! J'ai subi une épreuve, où, durant quelques mois, je n'ai pu soupçonner un beau jour. Je n'avais alors que le choix des malheurs ; je les crois passés, et ce que vous faites aujourd'hui pour moi recommence ma vie. En la consacrant à la solitude, à l'étude, à l'éducation de mes enfants, ce sera là la conserver au bonheur tranquille et à notre inaltérable reconnaissance.

Joséphine, dont l'existence avait été si mouvementée, qui avait passé de la prison des Carmes aux fêtes grandioses du Directoire, appréciait le calme et la paix de la campagne. Elle avait choisi ce délicieux refuge dans la banlieue parisienne pour Bonaparte, sachant que le surhomme qui rêvait de recréer la France, et même le monde, avait besoin de repos et de distractions, sa tache géante étant accablante. Au milieu des roses et des Heurs les plus rares, il y trouverait une détente nécessaire après l'effort, au milieu de ravissantes créatures, dans l'entrain des parties de barre sur la pelouse, les cavalcades en forêt et l'espièglerie des charades. Les résidences royales ont toujours quelque chose de triste et de sévère. A la Malmaison, on n'était pas rivé aux chaînes dorées du protocole, tout était riant et l'existence s'écoulait douce et heureuse. C'était le séjour des illusions et là, le premier Consul entendait encore la vérité tandis qu'à Saint-Cloud, à Compiègne ou à Fontainebleau, personne n'aurait osé la lui dire. A Saint-Cloud, déjà travaillé par son ambition gigantesque, il lui fallait une cour, une maison militaire, une maison civile, une étiquette savante, un fastueux apparat, tandis qu'à la Malmaison on gardait une simplicité républicaine, et le temps passait en excursions dans les environs, en promenades sur la superbe terrasse de Saint-Germain, ou en barque sur l'étang de Saint-Cucufa. Les bals champêtres du Petit Trianon, les pastorales, les idylles, les bergeries, faisaient revivre les souvenirs de Marie-Antoinette, et Bonaparte aimait à se promener dans les allées de marronniers et à rêver à l'heure de l'Angelus, quand le son lointain des cloches de l'église de Rueil faisaient vibrer l'atmosphère.

La Malmaison, mélancolique résidence, refuge sacré et nostalgique de l'amour allait devenir le sanctuaire des fastes napoléoniens et c'est là que, répudiée, l'Impératrice devait mourir. Par la suite, elle dépensa beaucoup d'argent pour l'arranger à son goût et elle y réunit une collection de rosiers, de tulipes[1] et de plantes qui, plus tard, fit l'admiration de tous. C'est elle qui importa en France l'Amaryllis gigantea, dont la fleur est tant admirée.

Si Joséphine se plut à embellir La Malmaison et fit des dépenses énormes pour y ajouter toutes les beautés qui la caractérisent, il faut reconnaître les avantages qu'elle devait à la nature. Maurice de Tascher, un cousin éloigné de l'Impératrice,

---

1 Elle paya jusqu'à 4.000 francs un oignon de tulipe.

qui entra dans l'armée impériale à vingt ans, fut à Iéna, Friedland, Wagram et suivit l'empereur en Russie, où il mourut épuisé de fatigue, nous a laissé ses impressions sur la Malmaison d'alors, l'ayant visité le 25 mai 1810.

> Une rivière artificielle charmante, dont les bords sont vivifiés par mille oiseaux indigènes et étrangers, une serre chaude qu'on admire encore après les belles serres du Jardin des Plantes, des jardins, où, sans s'attarder à la nomenclature scientifique, on a réuni parmi les arbustes et les fleurs ce que les deux mondes offrent de plus séduisant. Sous un massif de beaux arbres, au-dessus d'une source qui bouillonne, s'élève un temple consacré à l'Amour. Le parfum qui exhalent des massifs de fleurs, l'expression du dieu, la situation poétique du lieu, tout concourt à le rendre digne et de la déité auquel il est consacré et de celle pour qui s'embellit ce beau jardin. Une grande fraîcheur dans la verdure, des prés, des bois entremêlés avec goût, en font un lieu de promenade agréable. L'œil se repose de toutes parts sur un rideau de verdure, l'oreille n'est frappée d'aucun son qui lui rappelle la ville et son fracas.
>
> Je ne parlerai pas de l'intérieur des appartements, de la beauté des tableaux, de la recherche des meubles, où la délicatesse française lutte et se joint à la mollesse orientale. Cette maison qui ne présente au dehors qu'un pavillon fort simple, est en dedans un véritable palais en miniature.

***

Inquiets de la popularité grandissante du général, les nouveaux membres du Directoire[1] avaient songé à lui retirer son commandement, mais n'osant pas, ils pensèrent à diminuer ses pouvoirs en divisant l'armée. Bonaparte proteste énergiquement contre cette méconnaissance des intérêts les plus évidents de la République et il n'en est plus question. Mais une lutte sourde va s'engager entre lui et les membres du gouvernement.

Le traité de Campo-Formio avait laissé la France seule en guerre avec l'Angleterre. Bonaparte veut attaquer son ennemie jurée et propose au Directoire la campagne d'Orient. La conquête de l'Egypte sera, dit-il, la ruine de l'empire que les Anglais viennent de fonder dans les Indes. Maître de l'Egypte il pourra pénétrer en Syrie et marcher sur Constantinople ; puis pénétrer jusqu'aux Indes. Il rêve d'imiter Alexandre. La Méditerranée doit être un lac français, affirme-t-il.

Trop heureux de l'éloigner momentanément de la capitale, les Directeurs acceptent ses propositions et, le 30 floréal, il s'embarque à Toulon, en prenant le titre de Commandant en chef de l'armée d'Angleterre ! Son autorité est absolue sur la flotte et sur l'armée.

L'idée qu'il poursuit est d'arracher l'empire des mers à l'ambitieuse Angleterre et d'élever la France au plus haut degré de la prospérité en rétablissant le droit de

---

1 Dans la nuit du 17 fructidor (4 septembre) Barras, Rewbel et Larévellière-Lépeaux avaient introduit dans Paris un corps de troupes sous le commandement d'Augereau et avaient réussi le coup d'Etat du 18. Leurs collègues Barthélémy et Carnot et 53 membres des deux conseils avaient été condamnés à la déportation.

tous les peuples à la libre 'possession des routes de communication entre toutes les parties du globe. Ce vaste et périlleux dessein il l'a porté dans son sein depuis Toulon, et il est maintenant résolu à secouer l'insupportable domination des Anglais, à affranchir et régénérer la vieille Asie qui, après avoir connu les bienfaits d'une haute civilisation, se trouve, depuis de longs siècles plongée dans la barbarie.

Cette conception gigantesque n'avait-elle pas déjà occupé ses grands prédécesseurs : Alexandre et César ? Donnant libre cours à son imagination démesurée, Bonaparte ne recule pas devant sa pensée, quelque téméraire qu'elle pût paraître aux autres hommes. Il avait foi dans son étoile, connaissait la puissance de son génie, sa force de volonté et avait tenu longtemps conseil lui-même dans de profondes méditations, après avoir invoqué le secours de toutes les lumières du passé. Sur le rocher de Sainte-Hélène, prisonnier de l'Angleterre, il devait plus tard regretter amèrement l'impuissance des hommes et se plaindre des bornes trop étroites de l'humanité.

Il emmène avec lui son frère Louis, Eugène, Marmont, Junot, Berthier, Desaix et Julien, ses frères d'armes ; Bourrienne, son secrétaire intime, et une pléiade de savants : Champollion, Geoffroy Saint-Hilaire, Monge, Dolomieu, Berthollet, Desgenettes, Larrey, Fourrier, Castaz Say, Nouet, Quesnot, Cassard, Conté, Dubois, Regnault, Samuel-Bernard, Champy père et fils, Cordier, Rozières, Parseval de Grandmaison, Victor Dupuy, Delille, Coquebert, Ripault, Pourlier ; les ingénieurs géographes : Jacotin, Lafeuillade, Leduc, Bourgeois Pottier, Dulion, Chaumont, Levèque, Laroche, Jomard, Corabœuf ; des astronomes, des chimistes, des géomètres, des architectes, des minéralogistes, des sculpteurs, des littérateurs, des musiciens, etc.

Joséphine qui avait longtemps hésité avant d'aller le rejoindre en Italie, veut cette fois l'accompagner, mais il s'y oppose. Le souvenir de l'aventure de Brescia est encore trop vivace dans sa mémoire. Et il Y avait les dangers de la traversée maritime. L'amiral anglais Nelson croisait dans la Méditerranée.

Elle l'accompagnera jusqu'à Toulon où la flotte est prête. Elle se compose du vaisseau amiral, l'*Orient*, un trois ponts de 120 canons, le *Franklin* — contre amiral Villeneuve —, le *Conquérant*, le *Peuple Souverain*, le *Mercure*, le *Guillaume Tell*, le *Généreux*, le *Guerrier*, le *Spartiate*, le *Timoléon*, l'*Aquilon*, le *Tonnant*[1], l'*Heureux* et les frégates la *Diane*, la *Justice*, la *Junon*, la *Sensible*.

Bonaparte passe en revue les troupes. Il leur adresse ces paroles mémorables :

> Soldats, les légions romaines que vous avez quelquefois imitées, mais pas encore égalées, combattaient Carthage tour à tour sur cette même mer et aux plaines de Zama. La victoire ne les abandonna jamais, parce que constamment elles furent braves, patientes à supporter tes fatigues, disciplinées et unies entre elles. Soldats, l'Europe a ses yeux fixés sur vous. Vous avez de grandes destinées à remplir, des batailles à livrer, des dangers, des fatigues à vaincre. Vous ferez plus que vous n'avez fait pour la prospérité de la patrie, le bonheur des hommes et votre propre gloire.

---

1 Le *Tonnant* était commandé par le célèbre capitaine du Petit-Thouars qui perdit ses deux jambes à la bataille d'Aboukir. Son corps mutilé, jeté à la mer, alla rejoindre celui de l'amiral Brueys, dans l'insondable gouffre.

L'heure de la nouvelle séparation a sonné. Bonaparte parle avec volubilité de ses projets. Il veut creuser un canal à travers l'isthme de Suez, afin que la France puisse ultérieurement protéger ses nouvelles conquêtes, se rendre mai Ire de Constantinople, traverser la Syrie et aller jusqu'aux Indes, et lorsque Joséphine lui demande combien de temps durera son absence, il répond : Six mois ou six ans ! Il se voit déjà en Asie, le fondateur d'un nouvel empire et, monté sur un éléphant, portant un turban, tenant à la main un nouveau Coran, propageant une nouvelle religion[1] !

Aussitôt le départ de la flotte, le 19 mai, Joséphine s'est rendue à Plombières pour y prendre les eaux. C'est dans cette station thermale qu'elle eut un accident qui aurait pu être grave. Elle était sur le balcon de son appartement, en compagnie de la citoyenne Adrienne Cambis, le général Colle et le citoyen Latour, lorsque les planches cédèrent et tous les quatre tombèrent d'une hauteur d'environ quinze pieds. Joséphine fut très contusionnée, mais, grâce aux soins qui lui furent prodigués, se rétablit assez rapidement de sa chute. Elle passait son temps à ourler des madras. Des fêtes superbes sont données en son honneur et le Directoire lui fait parvenir un sabre magnifique qu'elle devra remettre au général à son retour.

Un matin, on lui porte cette lettre de Bonaparte, écrite à bord de l'*Orient*.

> La fièvre me brûle, douce et cruelle Joséphine, mon cœur se dessèche quand je n'ai pas ton amour. Si tu pouvais comprendre l'homme que je suis ! Ma pensée, hantée de rêves prodigieux, me hausse constamment au-dessus des autres hommes. Si entouré que je sois, aimé, admiré, obéi, je suis seul au milieu de la foule de mes compagnons ; aucun ne peut mesurer son âme à la mienne. Je ne peux pas être faible devant eux, car ils viennent tous à moi comme à un protecteur ; même quand je plaisante, quand je joue avec eux, je ne m'abandonne pas. mais avec toi, j'oserais être faible, je serais le protégé et toi la protectrice. Ta petite main rafraîchirait ma fièvre, je poserais sur ton sein mon front trop lourd de pensées et tu me bercerais. Quand les bruits de la guerre auraient trop longtemps fatigué mes oreilles, ta voix me dirait un chant d'amour Joséphine ! Joséphine ! Pourquoi n'es-tu pas ici ?

***

En route pour la côte d'Afrique, Bonaparte a pris Malte[2], dont il confie le gouvernement au général Vaubois et, le 13 messidor, au matin, une ligne dorée annonce la côte. La colonne de granit rose de Pompée, à l'entrée de la ville d'Alexandrie, se détache bientôt sur le ciel bleu ; Bonaparte a échappé à l'escadre de Nelson !

***

---

1 Les Arabes le surnommèrent Bounaberdi, le sultan des Francs d'Europe.
2 Arrivé à Malte le 9 juin, il y débarque le 10.

Le 29 fructidor (16 août 1798), Joséphine est de retour à Paris. La nouvelle de la défaite d'Aboukir, le 1er août l'avait précédé. La flotte qui avait transporté l'armée en Egypte était au mouillage dans la rade d'Aboukir, où son chef, Brueys, âgé seulement de 45 ans, se croyait dans une position très forte, lorsque l'escadre anglaise, commandée par Nelson, vint l'y attaquer. Les navires, pris entre deux feux, durent combattre à l'ancre et furent écrasés au mouillage.

La bataille d'Aboukir fut un désastre car il anéantissait les projets de Bonaparte, fixant le sort de l'Orient qui allait rester sous la domination de l'Angleterre, plongée dans l'ignorance et la misère par la politique inflexible de ses maîtres, comme plus tard Trafalgar devait fixer le sort de l'Angleterre elle-même, menacée par le blocus continental.

Ce n'est pas une victoire, mais une conquête ! s'était écrié Nelson, en examinant la situation. Le vaisseau amiral, L'Orient, avait sauté. Neuf vaisseaux et la plupart des petits navires avaient été capturés. Nous avions perdu plus de cinq mille hommes, trois mille prisonniers, tandis que les Anglais comptaient 900 tués. L'armée d'Egypte se trouvait bloquée, toutes les communications avec la France coupées[1]. Joséphine qui connaissait les sombres desseins du Directoire comprend le danger qui menace son mari. Elle s'empresse d'écrire à Barras qui est à la campagne :

> Mon premier soin a été d'envoyer chez vous pour savoir de vos nouvelles. J'ai appris que vous étiez à la campagne et que vous n'arriverez que fort tard ; comme je suis bien inquiète des nouvelles que j'ai appris par Malte, mon cher Barras, voulez-vous que j'aille vous voir ce soir à neuf heures. Donnez des ordres pour que personne ne puisse entrer.

C'est par son fils Eugène qu'elle avait appris la triste nouvelle. Eugène lui annonçait en même temps que Bonaparte allait revenir en France. Ayant appris nos revers en Allemagne, il s'était décidé à partir secrètement, laissant le

---

1 Nelson avait vaincu l'Invincible. Il fut nommé Baron du Nil, avec une rente viagère de 2.500 livres sterling. Des cadeaux lui furent envoyés de toutes les parties de l'Europe. Le Roi d'Angleterre lui conféra le titre de pair et la ville de Londres lui présenta un glaive au pommeau incrusté de diamants. La Sultan de Turquie lui fit parvenir une pelisse de fourrure estimée 1.000 livres sterling et une aigrette en diamants de 5.000 livres, détachée de l'un de ses turbans ; la Sultane, un coffret entouré de diamants, d'une valeur de 1.000 livres et un porte-cigarette orné de pierres précieuses. Le Tsar de Russie, un portrait garni de brillants. La Compagnie des Indes Orientales, un plat d'or massif. La ville de Palerme, une chaîne d'or merveilleuse. Le Roi de Naples, une épée infiniment précieuse qui avait appartenu à Louis XIV et qui lui était échue par voie d'héritage. Enfin, le plus curieux des dons, un cercueil.
Un des marins de Nelson, Ben Hallowell, avait fait repêcher le mat principal, en bois de chêne, du croiseur français L'Orient et s'en était servi pour fabriquer un cercueil à son chef. Les clous et les ferrures mêmes provenaient du navire sombré. Il l'envoya à son amiral adoré en exprimant l'humble espoir que le grand Nelson, le libérateur de l'Angleterre, se ferait enterrer dans ce trophée de sa victoire.

commandement général des troupes à Kléber. Peu de jours avant, il devait battre les Mameluks, à la journée des Pyramides et s'emparer du Caire[1].

La perte de la bataille navale d'Aboukir était une catastrophe, le malheur était grand, et Bonaparte prévoyant que la nouvelle de cette défaite va jeter la consternation à Paris et provoquer des décisions du Directoire a en effet décidé de rentrer en France, après avoir organisé ses services administratifs et assuré la sécurité et la subsistance de son armée. Il fera au préalable la conquête de la Syrie, vestibule et grenier de l'Egypte, afin de lui assurer la disposition des grandes forêts du Liban.

Un malheur ne vient jamais seul. Bonaparte, ainsi que nous le rapportent le Prince Eugène et Bourrienne, dans leurs *Mémoires*, avait eu connaissance des histoires qui circulaient sur l'inconduite et les soi-disant infidélités de sa femme à Paris[2] et ces calomnies, ajoutées au mécontentement qui régnait parmi certains généraux de l'armée[3], avaient troublé son .esprit et assombri son bonheur domestique. Il avait aussi hâte de retrouver sa Joséphine, de connaître la vérité et d'exterminer cette race de freluquets et de blondins.

Sous l'impulsion de la colère, il avait écrit une lettre, contenant d'amères reproches, à laquelle Joséphine avait répondu :

> Est-ce bien vous, mon ami, qui avez écrit la lettre que je viens de recevoir ? A peine puis-je le croire, en la comparant à celles qui sont là devant moi et auxquelles votre amour a su prêter tant de charmes ! Mes yeux ne peuvent douter que ces pages qui me déchirent le cœur, ne soient bien de vous ; mais mon âme se refuse à imaginer que la votre ait pu tracer ces lignes, qui devaient faire succéder à la joie si vive que j'éprouve en recevant de vos nouvelles, le chagrin mortel d'avoir, - pour la première fois, à lire les expressions d'une colère qui m'afflige surtout parce qu'elle doit vous avoir fait un mal affreux.

---

1 Bonaparte aimait la guerre mais il n'était pas insensible à la douleur, témoin cette lettre qu'il adressa à la femme de l'amiral Brueys, le grand vaincu d'Aboukir.
Du Caire, le 19 août 1798.
Madame, votre mari a été tué d'un coup de canon, en combattant, à son bord. Il est mort sans souffrir et de la mort la plus douce, la plus enviée par les militaires.
Je sens vivement votre douleur. Le moment qui nous sépare de l'objet que nous aimons est terrible ; il nous isole de la terre, il fait éprouver au corps les convulsions de l'agonie. Les facultés de l'âme sont anéanties. Elle ne conserve de relation avec l'univers qu'au travers d'un cauchemar qui altère tout. L'on sent dans cette situation que, si rien ne vous obligeait à vivre, il voudrait mieux mourir. Mais lorsque, après cette pensée, l'on presse ses enfants sur son cœur, des larmes, des sentiments tendres raniment la nature et l'on vit pour ses enfants. Oui, Madame, vous pleurerez avec eux, vous élèverez leur enfance, vous cultiverez leur jeunesse : vous leur parlerez de leur père, de votre douleur, de la perte qu'ils ont faite, de celle qu'a faite la République. Après avoir rattaché votre âme au monde par l'amour filial et l'amour maternel, appréciez pour quelque chose l'amitié et le vif intérêt que je prendrai toujours à la femme de mon ami. Persuadez-vous qu'il est des hommes, en petit nombre, qui méritent d'être l'espoir de la douleur, parce qu'ils sentent avec douleur les peines de l'âme. BONAPARTE.
2 On avait rapporté à Bonaparte que sa femme était la maîtresse d'Hippolyte Charles.
3 Les vieux soldats qui se rappelaient les délices de la campagne d'Italie se plaignaient d'être dans un pays sans pain ni vin.

J'ignore totalement ce que j'ai pu faire pour avoir un ennemi acharné à détruire mon repos, en troublant le vôtre ; mais il est certain qu'il faut un motif bien grave, pour engager quelqu'un à renouveler sans cesse auprès de vous des calomnies contre moi, qui aient assez de vraisemblance pour être accueillies une minute, par l'homme qui m'a jusqu'ici jugée digne de tout son attachement et de sa confiance. Ces deux sentiments sont nécessaires à mon bonheur, et s'ils devaient sitôt m'être refusés, pourquoi fallait-il me faire connaître toute la douceur ? Il eut été plus heureux pour moi de vous être restée étrangère.

Lorsque je vous connus, abîmée de douleurs qui m'avaient accablée, je croyais ne pouvoir plus éprouver rien qui put ressembler à l'amour. Les scènes sanglantes dont j'avais été le témoin et la victime, me poursuivaient en tous lieux ; voilà pourquoi je ne craignais pas de me rencontrer souvent avec vous, imaginant peu d'ailleurs que je pusse un seul instant fixer votre choix.

Comme tout le monde, j'admirais votre esprit, vos talents ; moins que personne je devinais votre gloire future ; mais enfin j'étais tranquille et ne vous aimais que pour les services que vous rendiez à ma patrie. Il fallait me laisser livrée à cette admiration et ne pas chercher à la rendre passionnée, en vous servant près de moi des moyens de plaire que vous possédez mieux que qui que ce soit au monde, si, peu de temps après avoir uni votre destinée à la mienne, vous deviez regretter la félicité dont vous me faisiez jouir.

Croyez-vous maintenant qu'il soit possible d'oublier vos soins, votre amour ? Pensez-vous que je puisse devenir indifférente pour celui qui embellit mon existence par tout ce que la passion a de plus enivrant ? Pourrais-je jamais effacer de ma mémoire vos bontés pour Hortense ; les conseils et les exemples que vous donnez à Eugène ? Si cela vous paraît impossible, comment pouvez-vous me soupçonner de m'occuper un seul instant de ce qui vous est étranger ?

Oh ! mon ami, au lieu de prêter l'oreille aux imposteurs qui, par un motif que je ne m'explique pas, cherchent à détourner notre bonheur, que ne leur imposez-vous silence en leur racontant vos bienfaits pour une femme, dont le caractère n'a jamais été soupçonné d'ingratitude ? En leur détaillant ce que vous avez fait pour mes enfants, les calomniateurs se tairaient, puisqu'ils sauraient que c'est d'abord comme mère que je me suis attachée à vous. Depuis cette époque, si chère à mon souvenir, votre conduite, admirée de l'Europe entière, n'a pu que me faire adorer davantage l'époux qui m'avait choisie, pauvre et malheureuse. Chaque pas que vous faites ajoute à l'éclat du nom que je porte ; et c'est ce moment qu'on prend pour vous assurer que je ne vous aime plus ! Quelle absurdité, ou

quelle méchanceté de la part de votre entourage, jaloux de votre supériorité marquée[1].

Oui, mon ami, je vous aime avec excès, et ceux qui assurent le contraire, savent qu'ils ont tort ; car je leur ai écrit plusieurs fois pour avoir de vos nouvelles par eux ; pour leur recommander de veiller sur vous ; enfin de m'instruire de tout ce qui avait rapport à vous.

Qu'ont-ils fait ces gens dévoués, sur lesquels vous comptez, et d'après lesquels vous me jugez avec une inconcevable injustice ? Ils vous cachent tout ce qui diminuerait les peines de l'absence ; ils profitent de votre caractère soupçonneux afin de vous donner des inquiétudes, qui vous portent à quitter un pays qu'ils détestent ; et plus ils vous irritent, plus ils sont contents. Voilà ce que je vois, tandis que vous vous abusez sur leurs intentions perfides. Croyez-moi, mon ami, dès que vous n'êtes plus leur égal, vous devenez leur ennemi ; et vos victoires sont autant de raisons de vous haïr.

Je connais leurs intrigues, et dédaigne de m'en venger en nommant ces hommes que je méprise, mais dont la valeur et les talents peuvent vous êtres utiles dans la grande entreprise, commencée si heureusement. Lorsque vous serez de retour je vous découvrirai quels sont ces envieux de votre gloire ; mais non, dès que je vous aurai vu, j'oublierai tout le mal qu'ils auront cherché à me faire pour ne me souvenir que de ce qu'ils auront fait pour contribuer à la réussite de vos projets.

Je vois, en effet, beaucoup de monde ; car c'est à qui me complimentera sur vos succès ; et j'avoue que je n'ai pas la force de fermer ma porte à qui me parle de vous. Les hommes sont en grand nombre dans ma société ; ils comprennent mieux que les femmes vos hardis projets ; ils parlent avec enthousiasme de ce que vous faites de grand ; tandis que celles-ci ne savent que se plaindre de ce que vous avez emmené avec vous leur époux, leur frère, leur père ! dès qu'elles ne vous louent pas, elles ne me plaisent plus ; cependant il en est dont j'aime le cœur, l'esprit, de préférence à tout, parce qu'elles ont pour vous une sincère amitié. Il faut avant tout placer ici le nom des spirituelles Mmes d'Aiguillon, Tallien et ma tante. Je les quitte peu ; et elles vous diront, ingrat que vous êtes, si j'ai pensé à faire des coquetteries avec tout le monde, ce sont vos expressions, et elles me seraient odieuses, si je n'avais la certitude que vous les avez désavouées, et que vous vous affligez maintenant de les avoir tracées.

---

1 Ce sont Junot, Berthier et Julien qui avaient rapporté à Bonaparte les potins qui défrayaient la chronique scandaleuse de Paris.

Je suis effrayée de tous les dangers qui vous entourent et dont j'ignorerais la moitié, si Eugène n'insistait pour que je vous écrive de ne pas aller au-devant des périls et de ménager davantage des jours qui intéressent non seulement votre famille et vos amis mais d'où dépend la destinée de vos frères d'armes et de milliers de soldats qui n'ont de courage pour supporter tant de fatigues, que lorsqu'ils sont sous vos yeux.

Mon ami, je vous conjure de ne pas outrepasser vos forces, et d'écouter moins votre génie que les avis dictés par ceux qui vous aiment. Berthier, Bourrienne, Eugène, Caffarelli, plus calmes que vous, voient quelquefois plus juste ; ils vous sont dévoués, écoutez-les donc ; mais n'écoutez qu'eux, entendez-vous ? et vous et moi serons plus heureux.

On me rend ici des honneurs qui, quelquefois, m embarrassent ; car, enfin, je ne suis pas habituée à ces hommages, qui, je le vois, déplaisent à. nos autorités, toujours ombrageuses, et craignant de perdre leur pouvoir de la veille. Laissez faire tous ces gens, me dites-vous ; mais, mon ami, ils tâcheront de vous nuire ; ils vous accuseront de chercher à diminuer leur puissance ; et je serais désolée de contribuer en rien à une humeur que vos triomphes suffisent pour justifier. Lorsque vous reviendrez, couvert de lauriers, que feront-ils, mon Dieu, si déjà ils se tourmentent ? Je ne puis calculer où s'arrêtera leur colère, mais vous serez près de moi, et dès lors je serai rassurée.

Ne parlons plus d'eux ni de vos soupçons, que je ne veux pas repousser un à un, parce qu'ils sont tous aussi dénués de vraisemblance les uns que les autres ; et pour vous reposer de tout le désagrément du commencement de cette lettre, je vais vous donner quelques détails sur ce qui vous intéresse, puisque cela me touche.

Hortense, pour me consoler autant qu'il dépend d'elle, emploie tous ses soins à cacher ses inquiétudes pour vous, pour son frère, et met en œuvre toutes les ressources de son esprit pour dissiper cette tristesse dont vous doutez, et qui ne me quitte pas. Par ses talents[1] et le charme de sa conversation, elle parvient quelquefois à me faire sourire, alors elle s'écrie avec joie : On saura cela au Caire, chère maman ! Ce nom qui me rappelle immédiatement quelle distance me sépare de vous et de mon fils, me rend cette mélancolie que l'on veut dissiper ; et je suis obligée de faire de grands efforts pour la dissimuler à ma fille, qui, par un mot, un regard, me transporte précisément aux lieux dont elle voudrait me faire perdre le souvenir.

La taille d'Hortense se forme et acquiert une grâce parfaite ; elle se met avec goût et certainement, sans être à beaucoup

---

1 Elle peignait adorablement.

près aussi jolie que vos sœurs, elle pourra plaire, même auprès d'elles.

Ma bonne tante passe sa vie à souffrir sans se plaindre, à consoler les affligés, à me parler de vous et à faire des vers. Moi, je passe mon temps à vous écrire, à entendre vos louanges, à lire les journaux où votre nom se trouve à chaque page ; à penser à vous, à me reporter au temps où je pouvais vous voir à toute heure ; à me désespérer d'en être éloignée, à désirer votre retour ; et lorsque j'ai fini, je recommence ; sont-ce bien là des preuves d'indifférence ? Je ne vous en souhaite pas d'autres à mon égard, et, si vous êtes ainsi pour moi, malgré les petites calomnies que l'on tâche de me faire croire, en me parlant d'une certaine dame[1] qui parait vous intéresser vivement ; pourquoi douterais-je de vous ? Vous m'assurez que vous m aimez, je vous juge d'après mon cœur, et je vous crois. Dieu sait quand, et où cette lettre vous parviendra ; puisse-t-elle vous rendre une sécurité que vous n'auriez pas dû perdre ; et vous assurer, plus que jamais, que tant que je vivrai, je vous chérirai, comme au jour de notre séparation. Adieu, mon seul ami, croyez-moi, aimez-moi, et recevez mille tendres baisers[2].

JOSÉPHINE.

En même temps qu'il écrivait à Joséphine, il avait, dans sa douleur, adressé la lettre suivante à son frère Joseph :

Mon cher Joseph,

Tu verras dans les papiers publics les bulletins des batailles et de la conquête de l'Egypte, qui a été assez disputée pour ajouter encore une feuille à la gloire militaire de cette armée. L'Egypte est le pays le plus riche en blé, riz, légumes, viande, qui existe sur la terre. La barbarie y est à son comble. Il n'y a point d'argent, pas même pour solder les troupes.

Je peux être en France dans deux mois, je te recommande mes intérêts. J'ai beaucoup de chagrin domestique, car le voile est entièrement déchiré. Toi seul me reste sur la terre, ton amitié m'est chère, il ne me reste plus pour devenir

---

1 La belle Pauline Fourès, femme d'un capitaine de chasseurs à cheval. Tous les officiers avaient pris femme : Junot avait une maîtresse turque nommée Xraxarane ; Menou avait épousé une arabe. Bonaparte, pour mieux posséder Pauline, fit prononcer un divorce provisoire par le Commissaire Ordonnateur Sartelou ! Elle redevint Pauline Bellisle : La favorite du général en chef que les arabes avaient surnommé le cheik El Kebir (le puissant) fut désignée par les vieux troupiers Clioupatre. Le besoin d'aimer était un des traits caractéristiques de Bonaparte. Desaix, qui faisait régner la paix dans la haute Egypte, était appelé le Sultan juste.

2 Cette lettre ne parvint pas à Bonaparte, le navire qui la portait ayant été capturé par la croisière anglaise.

misanthrope qu'à la perdre et te voir me trahir. C'est une triste position que d'avoir à la fois tous les sentiments pour une même personne dans un même cœur. tu m'entends. Fais en sorte que j'ai une campagne à mon arrivée, soit près de Paris ou en Bourgogne. Je compte y passer l'hiver et m'y enfermer. Je suis ennuyé de la nature humaine. J'ai besoin de solitude et d'isolement. Les grandeurs m'ennuient, le sentiment est desséché, la gloire est fade. A vingt-neuf ans, j'ai tout épuisé, il ne me reste plus qu'à devenir bien franchement égoïste ! Je compte garder ma maison. Jamais je ne la donnerai à qui que ce soit. Je n'ai plus que de quoi vivre : Adieu, mon unique ami, je n'ai jamais été injuste envers toi ! Tu me dois cette justice, malgré le désir de mon cœur de l'être. tu m'entends ! Embrasse ta femme, Jérôme.

BONAPARTE.

De son côté, Eugène, mis au courant par Junot de l'état d'esprit de Bonaparte, de sa colère contre sa mère, avait écrit à Joséphine :

Bonaparte paraît bien triste, depuis cinq jours, et cela est venu à la suite d'un entretien qu'il a eu avec Julien, Junot et même Berthier. Il a été très affecté de cette conversation. On raconte que Charles est venu dans ta voiture jusqu'à trois postes de Paris[1], que tu l'as vu à Paris, que tu as été aux Italiens avec lui dans les quatrièmes loges, qu'il t'a donné ton petit chien, que même en ce moment il est près de toi ; voilà en mots entrecoupés tout ce que j'ai pu entendre.

Tu penses bien, maman, que je ne crois pas cela, mais ce qu'il y a de sûr, c'est que le général est très affecté. Cependant, il redouble d'amabilité pour moi. Il semble, par ses actions, vouloir dire que les enfants ne sont pas garants des fautes de leur mère. Mais ton fils se plaît à croire tout ce bavardage inventé par tes ennemis. Il ne t'en aime pas moins et ne désire pas moins t'embrasser. J'espère que, quand tu viendras[2], tout sera oublié.

Nous avons eu de bien grandes fatigues à supporter. Nous avons traversé des déserts. Nous avons souffert la faim, la soif et le chaud, nous voilà arrivés heureusement victorieux au Caire. Depuis six semaines, point de nouvelles, point de lettres de toi, de ma sœur, de personne. Il ne faut pas nous oublier, il faut penser à tes enfants. Adieu ! je crois que ton fils sacrifierait mille fois son bonheur au tien.

***

1 Lors du retour de Plombières.
2 Bonaparte avait eu l'intention de faire venir Joséphine en Egypte.

Le 18 vendémiaire, an VII, au soir, une grande nouvelle électrifie la capitale. Bonaparte : échappé à la croisière anglaise a débarqué le 16 à Fréjus.

Le 19, Joséphine part à sa rencontre. Elle avait tant de choses à lui communiquer. Le malheur veut qu'ils se croisent avant Lyon, Joséphine suivant la route de Bourgogne tandis que Bonaparte avait pris celle du Bourbonnais. A Lyon elle apprend le passage de son mari la veille et rebrousse chemin, désemparée. De ce fait, Bonaparte a quarante-huit heures d'avance. Il arrive à Paris pour trouver la maison, rue de la Victoire, occupée par sa mère, ses deux frères, Louis et Jérôme, et la petite Caroline — âgée alors de dix-sept ans — qui lui remettent une lettre du Directoire, prévenant le général que la citoyenne Bonaparte est partie avec Joseph et Lucien pour aller rejoindre l'illustre voyageur et l'emmener à Paris. Cette absence l'exaspère, il exprime son ressentiment, il parle de séparation et va s'enfermer dans sa chambre.

Deux jours après, dans la nuit, arrive Joséphine. Elle est avertie que Bonaparte ne veut pas la voir, qu'il a décidé qu'elle irait habiter la Malmaison et que lui il restera à Paris. Echevelée, toute en larmes, elle va frapper à la porte du cabinet où s'est enfermé son mari. Il refuse d'ouvrir. Durant des heures, elle lui répète les mots les plus tendres, les plus touchants, ses gémissements filtrent à travers la porte. Bonaparte reste inflexible. Alors le désespoir succède aux prières, anéantie, véritable image de la douleur, elle va chercher Eugène et Hortense qui frappent et pleurent à cette porte cl ose, supplient avec leur mère. Bonaparte a lutté, a, lui aussi, pleuré. Il ne peut plus résister. Cette femme dont la détresse est immense, c'est la chair de sa chair, à laquelle il est lié par le souvenir des voluptés infinies et les supplications des enfants torturent son âme et déchirent son cœur. La porte s'ouvre. Joséphine est dans ses bras, les sanglots l'étouffent, elle ne peut pas dire un seul mot. Elle s'évanouit.

La réconciliation est faite. Pour la sceller, il fait cadeau à Joséphine d'une superbe broche garnie de diamants, qu'il a rapportée d'Egypte, et le lendemain, à Lucien qui de bonne heure vient le trouver au lit à côté de sa femme, il dit : Si je n'étais pas sûr de moi, j'arracherais mon cœur, je le jetterais au feu.

La secousse a été terrible. Néanmoins Joséphine reprend l'existence douce et paisible à côté de son fougueux mari, avec toute la grâce et tout le charme qui la caractérisent. Bonaparte a oublié, avec son cœur, mais son invincible orgueil, n'a pas pardonné l'imaginaire trahison et de ce jour va peser sur la malheureuse la menace du divorce qui fera la tristesse de sa vie.

***

A son retour à Paris, Bonaparte trouva une situation critique, presque désespérée. A l'intérieur, le Directoire, trop faible pour gouverner, se laisse mener par de mauvais patriotes qui ne cherchent qu'à s'attribuer les revenus publics et satisfaire leurs vices. L'anarchie peu à peu a gagné les provinces. La Vendée se réveille. Une grande agitation règne en Bretagne et en Normandie. D'un côté le péril royaliste et de l'autre le péril jacobin. Va-t-on revivre la guerre civile, la Terreur ! Tous les regards sont tournés vers Bonaparte, le libérateur de l'Italie, le général qui avait montré le 13 vendémiaire ce dont il était capable. Cet homme d'action, c'est l'espoir des honnêtes gens, c'est le Sauveur !

A l'extérieur, l'armée d'Italie s'est fait battre, le général russe Souvarof est vainqueur de Moreau à Cassano, de Mac Donald à la Trébie et de Joubert à Novi. La France ne possède plus en Italie que la ville de Gênes où s'est enfermé Mac

Donald après sa défaite. Les Russes traversent les Alpes pour envahir la France. Une deuxième coalition est formée, réunissant l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et l'Italie.

Bonaparte qui ne voit autour de lui que platitudes et bassesses, qui a horreur de ces magnificences oratoires qui ne servent qu'à cacher la médiocrité, les mesquineries et les incapacités de ces prétendus hommes d'Etat, qui ne savent que prononcer de vains discours et cherchent à tous prix de l'argent et du prestige, alors que la France essuie au dehors des revers, que le trésor est vide, que l'armée, toujours mal payée, est dans un état lamentable qui fait honte et pitié, que le désordre et l'anarchie est partout, que l'on pille et on assassine sur les grandes routes[1], Bonaparte, enfin, qui sait par Joséphine que le Directoire veut lui enlever sa puissance et que Barras n'est plus son ami, médite son coup d'Etat. Tantôt à la Malmaison, tantôt rue de la Victoire, il reçoit les futurs conjurés. Joséphine, grâce à ses relations, est un auxiliaire utile. Son salon est devenu la citadelle des conspirateurs. Elle en fait les honneurs, prépare les esprits, arrange les rencontres et seconde avec ardeur les vues de son époux. Gohier, le Président du Directoire Exécutif fait de la résistance ; il a même dénoncé Bonaparte comme conspirateur et proposé au Directoire de le faire arrêter — tentative qu'avait fait échouer Fouché qui était du complot —. Joséphine lui fait parvenir ce mot :

> Venez, mon cher Gohier, et votre femme, déjeuner avec moi demain, à huit heures du matin. N'y manquez pas ; j'ai à causer avec vous sur des choses très intéressantes[2].
>
> Adieu, mon cher Gohier, comptez toujours sur ma sincère amitié.

Gohier, flairant le coup, avait envoyé sa femme pour espionner mais ne s'était pas rendu à l'invitation.

Les hommes de tous les partis et de toutes les nuances sont affiliés au mouvement : des généraux, Lannes, Berthier, Murat, Duroc, La Valette, Marmont, Jourdan, Moreau, Lefèvre, Leclerc, Beurnonville, Macdonald, Morand ; des députés, des abbés, des royalistes, des Jacobins, des ministres. Citons tout particulièrement Fouché, le fameux ministre de la Police, Talleyrand, ministre des Relations Extérieures, que l'on appelait à l'Assemblée Constituante le patriote métis, Cambacérès, ministre de la Justice, Sieyès et Roger Ducros qui vont faire partie du Consulat. Barras, sur lequel on ne peut compter, est écarté. Il avait prédit à Joséphine : C'est le hors-la-loi qui sera prononcé. Il en est de même de Gohier et de Moulins.

Le 18 Brumaire, les Anciens, convoqués extraordinairement, à l'insu des Cinq Cents et du Directoire, arrêtent que les Conseils seront transférés à Saint-Cloud pour les soustraire à un soi-disant complot. Le général Bonaparte est chargé de l'exécution de ce décret. C'est leur droit constitutionnel.

Tout marche à merveille. Trois Directeurs donnent leur démission. Bonaparte fait garder à vue les deux autres. Il n'y a plus de Gouvernement.

---

1 Ses domestiques ont été dévalisés au sortir de Fréjus.
2 Gohier avait épousé sa cuisinière. Joséphine avait cherché à le faire divorcer pour épouser sa fille Hortense mais il avait refusé.

Le 19 Brumaire, les deux Conseils se réunissent à Saint-Cloud. Bonaparte a fait couvrir de troupes la route de Paris à Saint-Cloud. De bonne heure il s'est rendu sur place. La bataille qu'il va livrer ce jour-là est suprême : s'il la gagne, il est nommé Consul, s'il la perd, il est mis hors la loi et condamné à mort. Féru d'histoire ancienne, il s'est certainement souvenu des fameuses paroles de César, se préparant à franchir le Rubicon : *alea jacta est*.

Une compagnie de grenadiers que commande le général Leclerc, le mari de Pauline Bonaparte, est rassemblée dans la cour du château.

Bonaparte est informé que la majorité de l'assemblée s'est soulevée contre la menace de dictature. Le moment est venu d'entrer en scène. Plus pâle qu'à l'ordinaire, très ému, il pénètre dans la salle, avec Bourrienne à sa droite et Berthier à sa gauche. D'une voix mal assurée, il s'adresse au président :

Il n'y a plus de gouvernement... il faut adopter un nouvel ordre de choses... je parle des frères d'armes, avec une franchise de soldat... Pour moi, je ne veux être à l'égard de la magistrature que vous allez nommer que le bras chargé de la soutenir. Il faut prévenir les déchirements je viens à vous, accompagné du dieu de la guerre et du dieu de la fortune, pour sauver la liberté et l'égalité.

Cette proposition de changer la Constitution est repoussée par les cris de hors la loi. A bas le Cromwell. A bas le Dictateur. A bas le tyran. Bonaparte riposte : Si quelque orateur payé par l'étranger parle de me mettre hors la loi, qu'il prenne garde de porter cet arrêt contre lui-même. S'il parle de me mettre hors la loi, j'en appellerais à vous mes braves compagnons d'armes, à vous braves soldats, que j'ai tant de fois menés à la victoire ! A vous, braves défenseurs de la République, avec lesquels j'ai partagé tant de périls pour affermir la Liberté et l'Egalité. Je m'en remettrais, braves amis, au courage de vous tous et à ma fortune !

Lucien qui préside l'assemblée cherche à rétablir le calme mais en vain. Barras s'est dressé contre Bonaparte et le coup, menace d'échouer pitoyablement. Lucien, qui comprend le danger, s'échappe de la salle au milieu des hurlements et laisse agir Bonaparte.

La compagnie des grenadiers que commande le général Leclerc, pénètre alors dans la salle et invite les députés à l'évacuer. Des protestations s'élèvent. Un commandement se fait entendre : Grenadiers, en avant ! Tambours, la charge ! Baïonnettes basses, précédés de tambours, les soldats avancent. Les députés se précipitent dans les cours et les jardins du Palais, y abandonnent leurs toges rouges et s'enfuient dans toutes les directions.

Le Directoire est aboli. Le Conseil des Anciens, uni à quelques membres des Cinq Cents, défèrent le pouvoir exécutif à trois Consuls provisoires : Bonaparte, Sieyès et Roger Ducros. Ces Consuls sont chargés de rétablir l'ordre dans.

toutes les parties de l'administration, de pourvoir à la tranquillité intérieure et de procurera la France une paix honorable et solide à l'extérieur.

Le premier soin de Bonaparte est d'exiler des affaires l'ex-directeur Barras, son ex-protecteur, devenu son adversaire et de le mettre en surveillance :

BONAPARTE, *général en chef*.

Ordonne :

Au commandant de la barrière Charenton, de laisser passer le directeur Barras qui se rend à sa maison de campagne de Grosbois.

Le Commandant du 9e régiment des dragons restera avec l'ex-directeur Barras autant de temps qu'il le jugera à propos et le protégera contre quel qu'attroupement que ce soit :

BONAPARTE.

Le bruit avait couru à Paris que le général avait failli être assassiné à Saint-Cloud par les traîtres à la patrie, et comme l'agitation était extrême il ne voulait pourtant pas laisser attenter aux jours de son ex-protecteur.

Bonaparte est premier Consul ! Sa puissance s'affirme, sa vie politique se dessine. Il va être absorbé par un tumulte de pensées, une abondance de travail qui empliront ses heures. Ceux que la destinée a choisis pour accomplir une grande œuvre ici-bas n'ont jamais assez de temps à vivre comme les autres hommes. L'amour, cet amour exalté, puissant, dévastateur des premiers jours va se muer en une grande affection, que rien ne pourra changer, ni le divorce, ni le mariage avec Marie-Louise. L'ambition va dominer son âme et son cerveau et il ne vivra plus que pour sa gloire !

Depuis un an, il a machiné et fabriqué de toutes pièces l'Etat. Il est maintenant le maître indiscutable de la République triomphante et il entend garder son pouvoir toujours grandissant. Un jour, lors de la campagne d'Italie, dans les jardins de Montebello, n'avait-il pas dit à Miot : Croyez-vous que ce soit pour faire la grandeur des avocats du Directoire, des Carnot, des Barras, que je triomphe en Italie ! Il avait déjà conscience de son destin. L'homme de gouvernement va maintenant déborder l'homme de guerre !

***

Le 20 brumaire (11 novembre 1799) Bonaparte et sa femme s'installent au Petit Luxembourg, Bonaparte occupe le rez-de-chaussée, à droite, en entrant par la rue de Vaugirard. Mme Bonaparte habite l'appartement de Gohier, au premier étage. Un escalier dérobé qui donne dans une garde-robe, servant autrefois d'oratoire à Marie de Médicis, conduit du cabinet de travail du général à la chambre de Joséphine.

Roger Ducos et Sieyès ont repris leurs appartements.

Le Premier Consul a réglé mathématiquement sa vie. Levé de bonne heure, il descend à son cabinet de travail et s'occupe des affaires courantes jusqu'à l'heure du déjeuner. Après avoir déjeuné avec sa femme, sa fille Hortense et Bourrienne, il retourne de suite au travail. A cinq heures, il revient pour diner. Une table de vingt couverts est servie, le premier Consul retient toujours une dizaine de personnes à diner. Le repas ne dure pas plus de vingt minutes, des mets peu compliqués. Deux mamelouks font le service.

Le diner terminé, Bonaparte monte avec Joséphine dans ses appartements et là, il reçoit les ministres Berthier, Gaudin, Laplace, Fouché, Forfait, Talleyrand et les habitués de la maison.

Bonaparte a fait richement installer les nouveaux appartements. Le garde meuble de l'Etat est riche en beaux meubles et en tapisserie. Sa chambre à coucher est celle qu'occupait Louis XIV. Il considère l'étalage du luxe comme une nécessité. Tout cela est provisoire car il est décidé à venir aux Tuileries, ce qui ne tarde pas d'ailleurs. Il est sur les marches du trône.

En arrivant au pouvoir, son premier soin avait été d'inviter les souverains d'Autriche et d'Angleterre, à poser les mares. Ils avaient refusé. Bonaparte décide d'accabler l'Autriche, en l'attaquant à la fois en Italie et en Allemagne, puis viendra le tour de l'Angleterre.

Masséna qui est assiégé dans Gènes par le général autrichien Mêlas, fait une défense héroïque qui donne au Premier Consul le temps de conduire une armée en Italie. Il traverse les Alpes par le Saint-Bernard et, le 14 juin, gagne la bataille de Marengo, contre Mêlas, puis le 3 décembre, la bataille de Hohenlinden, contre l'archiduc Jean. A la suite de ces deux victoires, il impose les traités de Lunéville et d'Amiens.

***

Avant de quitter la capitale, Bonaparte avait tenu à régler le prix d'achat de la Malmaison (225.000 francs) et les factures de Joséphine qui s'élevaient à l'importante somme de 1.200.000 francs. Sachant les prix exagérés, il avait fait accepter 600.000 francs. Les intéressés gagnaient encore 50 à 75%. Toutes les dettes étant payées, il avait demandé à Joséphine d'éviter ces folles dépenses. Pouvait-elle ?

En attendant son retour, Joséphine est allée à la Malmaison. On y joue la comédie, les dimanches on se livre au plaisir de la danse. Tous les mercredis soir, dîners de cérémonie. Les invités sont nombreux, les mets sont exquis et variés et les contemporains nous informent que c'était chaque jour un mouvement interminable de va et vient sur la route de Paris à Rueil.

De la Malmaison, alors que l'Univers commence à retentir des conquêtes du jeune général, elle écrit à sa tante Fanny :

> Êtes-vous heureuse, me demandez-vous, ma chère tante. A cette question on peut faire plusieurs réponses : Oui, je le suis, et comme mère et comme épouse. Fût-il des enfants plus aimables, plus chéris et plus dignes de l'être ? Est-il un mari qui fasse plus honneur à celle qu'il décora de son nom ? Pourtant, c'est lui, c'est ce mari qui fait toute ma gloire, qui fait aussi tous mes tourments. Ah ! que d'insomnies me coûtent ses victoires ! Peut-être serait-il moins avide de lauriers s'il voyait chaque feuille des siens arrosés de Carmes. Mais que dis-je ? femme d'un Français, ne dois-je pas porter un cœur fiançais ? Avant que d'être épouse, avant que d'être mère, j'étais citoyenne et Alexandre ne m'apprit-il pas à faire marcher ce titre avant tout ? Son digne successeur, possesseur de ma tendresse, est aussi l'héritier de tous ses sentiments ; méritons, en les partageant, le titre honoré de la veuve de Beauharnais et le titre honorable de l'épouse de Bonaparte : c'est une belle association de gloire, une noble communauté d'illustrations. Puisse le sort heureux qui s'éloigne de l'un accompagner toujours l'autre !

Voici la lettre que je viens de recevoir de celui-ci[1]. J'y joins celle de mon fils, qui est aussi le vôtre, et que vous lirez avec des yeux de mère. Les journaux ont altéré l'une et l'autre : je les rétablis.

JOSÉPHINE.

Le 15 Messidor, la joie emplit la capitale et l'enthousiasme de la population est à son comble. Le vainqueur de Marengo et de Hohenlinden est arrivé dans la nuit aux Tuileries. Tout le long du chemin du retour à Milan, à Lyon, à Dijon, ce furent des vivats continuels ; les citadins, les campagnards formaient la haie pour voir le héros ; les femmes jetaient devant son cheval des branches de myrthe et de lauriers ; on se bousculait au risque de se faire écraser par l'escorte du général, pour avoir une vision du petit caporal qui emplissait toutes les imaginations.

Maintenant la foule se presse devant les Tuileries et les voitures s'entassent dans la rue Saint-Honoré. Lucien est un des premiers à venir féliciter son frère et en même temps lui faire connaître les intrigues qui s étaient menées en son absence. N'avait-il pas été question de mettre Carnot à la tête du gouvernement ? Lorsqu'ils avaient cru voir chanceler la fortune de Bonaparte, ceux qui avaient juré de le servir n'avaient pas hésité à le trahir, Fouché tout le premier[2]. Ce dernier avait des appuis dans tous les camps, aussi bien dans celui des royalistes que des jacobins et, sachant l'influence que possédait Joséphine sur son époux, il s'était fait son allié, décidé pourtant à l'abandonner lorsque viendra l'heure de la répudiation.

Bonaparte, pensant à Annibal qui, au moment décisif, avait été abandonné par les factions politiques de Carthage, au lieu d'être soutenu, répondit à Lucien :

---

1 Voici la lettre de Bonaparte :
Ma chère amie : mon premier laurier dût-être à la patrie, mon second sera pour vous. En poussant Alvinzi, je pensais à la France ; quand il fut battu, je pensais à vous. Votre fils vous remettra une dragonne que lui a offerte le colonel Morbach, fait prisonnier de sa main. Vous voyez, Madame, que votre Eugène est digne de son père. Ne me trouvez pas moi-même trop indigne d'avoir succédé à ce brave et malheureux général, sous lequel je me serais honoré d'apprendre à vaincre. Je vous embrasse. BONAPARTE.
Et voici celle d'Eugène à sa mère :
Retenu à Lyon, pour y terminer quelques affaires, je ne puis résister à l'impatience que j'ai de vous entretenir, ma chère et digne mère ; j'ai eu le bonheur de faire, sous les yeux du général Bonaparte, une action qui m'a valu son approbation et qui m'a donné de moi-même une honorable idée. En faisant prisonnier un lieutenant-colonel autrichien, je pensais à mon père, j'étais vu du général et je savais que vous m'applaudiriez. Que de motifs pour servir son pays ! Ces encouragements seront toujours les mêmes et ils auront sur mon cœur la même influence. Suspendez cette dragonne dans votre cabinet, au-dessous du portrait de mon père, auquel j'en fais hommage aussi bien qu'à vous. Quant à celle que m'a donné Hortense et dont elle a tissé le chiffre (Eugène était alors colonel), dites-lui bien qu'elle ne me quittera pas facilement. Nous avons l'intention de rendre les Autrichiens prodigues envers nous : nous avons aussi celui de rester avares avec eux.
Au revoir, ma bonne et tendre mère : encore huit jours ici, puis je piquerai mon gris pommelé pour aller, tout d'un temps, me mettre à vos pieds.

2 Fouché était un être immoral et faux. Durant la révolution il s'était montré aussi cruel et odieux nue Robespierre. Son esprit était fécond en ressources et il avait l'art de dissimuler et persuader.

> Je ne crains rien. Je ferai rentrer tous ces ingrats, tous ces traîtres, dans la poussière. Je saurai bien sauver la France en dépit des factieux et des brouillons. Au lieu de s'ingénier à m'aider, ils ne songent qu'à se débarrasser de moi pour prendre le pouvoir à ma place. Les insensés ! Ils sont incapables de l'exercer.
>
> Marengo vient de placer la France à la tête des nations. Désormais la paix régnera en Europe et je vais pouvoir consacrer mes efforts à l'expansion coloniale de la France, afin de lui procurer la prospérité. Je vais réclamer à l'Espagne la rétrocession de la Louisiane, puis réprimer l'insurrection, de Toussaint Louverture à Saint-Domingue, et aux Antilles. Nous serons alors aussi puissants que les Anglais en Amérique. J'enverrai Leclerc[1] avec 30.000 hommes à Saint-Domingue et Richepanse à la Guadeloupe[2].

Après mille ans, Bonaparte rêvait la reconstitution de l'empire de Charlemagne, une fédération d'Etats, grands et petits, dont la France serait lame : Je serai le maitre du monde, après avoir signé la paix à Constantinople ! Ce plan grandiose devait échouer comme le rêve de paix universelle et de réconciliation générale, après la grande guerre de 1914-1918. Les buts de guerre du Président Wilson n'étaient-ils pas de détruire le militarisme prussien pour le salut du monde et le triomphe de la démocratie ? — The World safe for democracy —. La paix devait être obtenue non pas par les accommodements périmés de la diplomatie mais par l'entente et le rapprochement des peuples. Or si nous jetons les yeux sur la carte de l'Europe nous constatons que les trois quarts des peuples se sont soumis à des régimes de dictature, solidement appuyés sur des forces armées.

Bonaparte était considéré par les souverains étrangers comme le continuateur de la Révolution française, ce crime d'un peuple contre la monarchie de droit divin ; l'expression même de cette révolution qui avait détruit l'ordre existant des choses, les règles traditionnelles des dynasties qui s'étaient succédées depuis plusieurs siècles et auxquelles les peuples s'étaient accoutumés. Il tenait tête victorieusement à l'Europe coalisée, il fallait à tout prix l'abattre.

Se considérant supérieur à tous ces souverains qui le détestent, Bonaparte, lui, comprend que pour maintenir sa puissance, il lui faudra les dominer par la force et, pour aboutir, il va décider tout d'abord de restaurer en France l'exercice du culte catholique, rendant ainsi la paix religieuse à l'église et, ensuite, de rétablir le trône à son profit. Les royalistes avaient espéré qu'il le ferait en faveur d'un prince de la maison de Bourbon — le comte de Lille — et on lui fit même promesse de terre, fortune, connétablie, le premier rang dans l'Etat et une colonne érigée sur le Carrousel, sur laquelle serait sa statue couronnant les Bourbons, mais il s'empressa de détruire cet espoir naissant en disant à Joséphine :

> On me croit assez léger et assez inconséquent dans l'étranger pour me soupçonner d'arrière-pensée en faveur

---

1 Le mari de Pauline Bonaparte qui l'accompagna à Saint-Domingue. Leclerc avait alors trente ans.
2 Voir *Le général Richepanse*, par l'auteur.

d'un prince de la maison de Bourbon. On ignore donc que si un prince pouvait entrer en arrangements avec moi sur cette matière, j'aurais aussi peu de foi à ses promesses qu'à ses engagements. Je suis persuadé que je ne tarderais pas à être traité comme un réprouvé, si je ne l'étais pas comme un rebelle.

La réponse à cette déclaration fut la machine infernale de Georges Cadoudal du 3 nivôse (24 décembre). Bonaparte devait assister ce soir-là à l'Opéra, avec Joséphine, à une audition de l'oratoire de la Création du Monde, de Haydn. L'Opéra était alors rue de Richelieu, en l'emplacement actuel de la place Louvois, à côté du Théâtre français. Pour s'y rendre, des Tuileries, la voiture du Premier Consul devait traverser le Carrousel, suivre la rue Sainte-Niçoise, et après un petit crochet sur la droite par la rue Saint-Honoré, prendre la rue de Richelieu. Le cocher ayant trouvé la rue Sainte-Niçoise encombrée prit la rue de Malle et à peine était-il passé qu'une formidable explosion ébranla tout le quartier, faisant voler les vitres de la voiture en éclats. Un cheval de l'escorte du Premier Consul avait été blessé. Vingt-deux tués et cinquante-six blessés jonchaient le pavé. Bonaparte avait miraculeusement échappé à l'attentat, ainsi que Lannes qui l'accompagnait.

De ce jour, il devint, dans l'esprit de la masse, l'élu de la Providence, et la superstition légitima sa fortune. Fouché, ministre de la Justice, feignant l'ignorance du complot, parla tout d'abord d'un crime, non d'une conspiration. Joséphine n'écoutant que les impulsions de son cœur, plein de pardon et de pitié, lui écrivit aussitôt :

Citoyen Ministre,

Encore tout effrayée de l'affreux événement qui vient d'avoir lieu, je suis inquiète et tourmentée par la crainte des punitions qu'il va falloir infliger aux coupables, qui tiennent, dit-on, à des familles avec lesquelles j'ai été autrefois en relation[1]. Je serai sollicitée par des mères, des sœurs, des épouses désolées, et mon cœur sera déchiré de ne pouvoir accorder toutes les grâces que je voudrais obtenir.

La clémence du Consul est grande, son attachement pour moi extrême, je le sais ; mais le crime est trop affreux, pour qu'il ne soit pas nécessaire de faire de terribles exemples. Le chef du gouvernement n'a pas été seul exposé, et c'est là ce qui le rendra sévère, inflexible.

Je vous conjure donc, citoyen Ministre, de faire ce qui dépendra de vous pour ne pas pousser les recherches assez loin pour découvrir toutes les personnes qui ont été complices de cette odieuse machine. La France, si longtemps

---

1 Il s'agit de MM. de Polignac, de Rivière et Charles d'Hosier. Elle réussit à faire commuer la peine de mort prononcée contre eux. Elle ne put malheureusement pas sauver de l'échafaud MM. de Villeneuve et le jeune Costez Saint- Victor, qui furent exécutés en même temps que Cadoudal, Carbon, Limoëlan Saint-Régent, Lahaie-Saint-Hilaire et Joyeux, dit d'Assas, les auteurs de ce plan exécrable. Joséphine avait demandé pour eux une détention perpétuelle mais les avis de Fouché l'emportèrent sur le sien.

consternée par des exécutions nombreuses, aura-t-elle encore à gémir sur de nouveaux supplices ? N'est-il pas plus essentiel de chercher à calmer les esprits, que de les exaspérer encore par de nouvelles terreurs ? Enfin, dès qu'on aura saisi les chefs de cette trame abominable, la sévérité ne devrait-elle pas faire place à la pitié, pour des subalternes entrainés par des sophismes dangereux, et des opinions exagérées ?

A peine investi de la toute puissance, le Consul doit, ce me semble, gagner les cœurs, et non soumettre des esclaves ; adoucissez, par des conseils, ce que ses premiers mouvements auront de trop violent. Punissez, hélas ! il faut bien, mais graciez encore davantage. Enfin, soyez l'appui des infortunés qui, par la franchise ou le repentir, expieront une partie de leurs fautes.

Ayant été moi-même prête à périr dans la Révolution, vous devez trouver simple que je m'intéresse à ceux que l'on peut sauver sans risquer de nouveaux dangers pour les jours de mon époux, qui sont précieux à moi et à la France. Voilà pourquoi je désire que vous fassiez une grande différence entre les moteurs de ce crime et ceux qui, par faiblesse ou par crainte, ont consenti à en accepter une partie. Femme, épouse, mère, je dois sentir toutes les douleurs de cœur de ces familles qui viendront s'adresser à moi.

Faites, citoyen Ministre, que le nombre en soit moindre ; ce sera m'épargner de grands chagrins. Je ne repousserai jamais les supplications du malheur ; mais vous pouvez, dans cette occasion, infiniment plus que moi, voilà ce qui doit vous faire excuser l'importunité de ma démarche.

Croyez à ma reconnaissance et à mes sentiments.

LAPAGERIE BONAPARTE.

Bonaparte est obligé de se défendre. Il vit jour et nuit sous le poignard des misérables. Déjà à son retour d'Italie, un homme avait voulu le tuer avec une espingole. Tout récemment, on avait découvert dans son cabinet de travail, sur son bureau, une tabatière semblable à la sienne et dont le tabac était empoisonné. De son propre aveu, le comte d'Artois entretenait à Paris soixante assassins[1]. Avec l'énergie qui le caractérise, il va terrifier ses ennemis par un coup de tonnerre. Bonaparte a juré de rétablir et de faire respecter les lois ; la France a besoin de calme, de repos.

Georges Cadoudal[2], l'auteur de l'attentat est arrêté et décapité, ainsi que onze de ses compagnons, mais Cadoudal n'a été que l'exécuteur du complot tramé contre le Premier Consul, il faut frapper à la tête. Les chefs du complot, Moreau

---

1 On les avait nommés les tape-durs.
2 Cadoudal était venu d'Angleterre, sur un bateau anglais, envoyé par Pichegru et Lord Hawkesbury, le chef du Foreign Office.

et Pichegru sont condamnés à la prison[1] et enfin, sur l'ordre du Premier Consul, trois cents dragons passent la frontière du Rhin, pénètrent dans le village de Ettenheim (Bade) la nuit du 15 au 16 mars 1804, et enlèvent le duc d'Enghien qui, quatre jours plus tard, arrive à Paris et est conduit au fort de Vincennes, à cinq heures de l'après-midi.

Un décret, rendu le même jour, spécifiait que le ci-devant duc d'Enghien prévenu d'avoir porté les armes contre la République, d'avoir été et d'être encore à la solde de l'Angleterre, de faire partie des complots tramés par cette dernière puissance contre la sûreté intérieure et extérieure de la République, sera traduit devant une commission militaire composée de sept membres, nommée par le Général Gouverneur de Paris, et qui se réunira à Vincennes.

Le général Hullin est nommé pour présider ce tribunal. A minuit, le duc, interrogé dans la grande salle, au-dessus de la porte d'entrée du château, éclairée par des flambeaux, reconnaît avoir cherché du service dans l'armée anglaise, d'avoir reçu de l'argent des agents britanniques dans le but de libérer son pays delà tyrannie du Premier Consul ; d'avoir travaillé à fomenter une révolte. Un Condé ne peut rentrer dans son pays que sous les armes, répond-t-il à une question du Président, et il ajoute : le général Bonaparte est un grand homme mais étant prince de la famille Bourbon je lui ai voué une haine implacable ainsi qu'aux Français auxquels je ferai la guerre dans toutes les occasions. C'est sa condamnation !

Une partie des troupes de la garnison de Paris avait été rassemblée dans la cour et aux abords du château, sous les ordres du général Savary. Condamné à mort, le duc est exécuté à trois heures du matin dans un fossé du château. (21 mars 1804).

Joséphine était parvenue à attendrir le Premier Consul et elle eût sauvé la vie du duc si la Commission militaire n'avait été si hâtive. Talleyrand qui avait recherché et approuvé cette exécution, qui avait indiqué à Bonaparte le lieu où se trouvait le duc et affirmé qu'il avait dirigé la conspiration, crut devoir écrire plus tard, pour se laver de ce sang versé : Ce fut plus qu'un crime, ce fut une faute ! Il est certain que les aveux du duc ont signé sa mort, puisqu'il voulait renverser l'ordre des choses établi, mais son exécution fut un défi jeté à tous les trônes d'Europe et à des millions de gens pour qui le pouvoir royal était d'essence divine. Ce fut le signal de ralliement de toutes les têtes couronnées contre le dictateur qui proclamait ainsi les droits imprescriptibles de la Révolution française.

Cette mort eut en effet des conséquences incalculables en aliénant à Bonaparte l'opinion des cours étrangères. La qualité du condamné, le sentiment de pitié que souleva sa fin tragique avait transformé cet impérieux devoir d'un chef d'Etat en un crime d'une cruauté sauvage, un acte qui, quelle que soit sa nécessite, devait couvrir d'opprobre celui qui l'avait ordonné. Pourtant, si l'on pense aux dangers qui menaçaient alors la patrie, à cette époque encore troublée, il faut reconnaître que le Premier Consul n'a fait que remplir un devoir pénible mais obligatoire pour un chef de gouvernement soucieux de ses responsabilités.

***

---

1 Moreau, gracié par Bonaparte, partit pour l'Amérique. Pichegru se suicida dans sa prison.

Le Concordat avec le Saint-Siège, qui rétablit l'exercice public du culte catholique, rend la paix à l'Eglise de France et règle ses rapports avec l'Etat, est signé le 25 janvier 1801, à Fontainebleau, et la loi promulguée le 16 juillet 1801. Le 25 janvier à six heures du matin, soixante coups de canon ont annoncé cette importante nouvelle aux Parisiens. A dix heures et demie une revue des troupes a lieu dans la cour du Carrousel et des drapeaux sont distribués à des unités nouvelles. A onze heures et demie, précédé de la garde consulaire, de hussards rouges, de dragons, de chasseurs, de grenadiers à cheval et de mameluks, le Premier Consul, en habit écarlate, avec large broderie de palmes en or, un sabre d'Égypte au côté, culotte de soie, souliers à boucle, chapeau à la française avec panache tricolore, quitte les Tuileries et se rend, accompagné des deuxième et troisième consuls, à Notre-Dame où une messe doit être célébrée pontificalement. Les conseillers d'Etat, les membres du corps diplomatique, les ministres, les préfets, le Gouverneur du Palais, les généraux de la Garde, suivent, dans leurs uniformes flamboyants, d'or et d'argent, avec leurs domestiques en livrée de gala. Quatre bataillons d'Infanterie occupent l'intérieur de la cathédrale. Les tribunes regorgent de toilettes féminines. La messe terminée, les évêques viennent prêter serment aux mains de Bonaparte. Soixante autres coups de canon marquent le retour. Toute la splendeur et le luxe d'apparat de l'ancienne monarchie reprend.

Le 20 floréal, les Consuls, le Conseil d'Etat entendu, arrêtent que le peuple français sera consulté sur cette question : *Napoléon Bonaparte sera-t-il consul à vie ?*

Le peuple répond oui par 3.577.259 suffrages contre 8.374. C'est le premier pas vers le trône !

***

Au milieu de toutes ces cérémonies auxquelles elle participe, Joséphine apparaît toujours belle, toujours gracieuse. A la Malmaison, où elle passe le printemps, à Saint-Cloud, que Bonaparte vient de faire mettre en état au prix de 2.847.000 francs — avec le mobilier, trois millions, on y voyait, au haut de l'escalier, dans le vestibule de forme ronde, le tableau de David : Bonaparte franchissant les Alpes, et dans le salon attenant : La mort de Desaix, le luxe à l'intérieur était frappant —, à Plombières où elle va prendre les eaux qui doivent lui rendre l'éclat de la jeunesse, la femme du Premier Consul est toujours fêtée, entourée et adulée.

Désireuse de faire cesser l'hostilité que lui manifestait la famille de Bonaparte, elle avait réussi à faire épouser Hortense, le 13 nivôse (3 janvier 1802) par Louis Bonaparte, le frère de son mari. Dans l'état perpétuel de guerre qui existait entre les Beauharnais et les Bonaparte, c'était' un succès pour elle. Un fils devait naître de .cette alliance, le 18 vendémiaire an X (10 octobre 1802) que le premier Consul fit baptiser du nom de Napoléon-Charles et qu'il adopta comme héritier. Malheureusement il mourut le 5 mai 1807.

Le 26 vendémiaire (octobre 1802), Joséphine écrivait à sa mère :

> La frégate qui se rend à la Guadeloupe pour annoncer au général Lacrosse la paix avec l'Angleterre, est porteur de ma lettre ; le général Lacrosse vous la fera passer par l'aviso qu'il doit expédier à la Martinique pour annoncer aux habitants que les Anglais restituent la colonie à la France, et

tranquilliser les habitants sur leurs sorts futurs ; les nègres seront maintenus dans le même état où ils sont et des gens probablement bien puissants seront chargés de l'administration de la colonie. Vous pouvez faire part de cela à tous les colons que cela peut intéresser. Il y a bien longtemps, ma chère maman, que je n'ai reçu de vos nouvelles, je pense cependant bien souvent à vous. J'espère que vous vous portez bien, que vous êtes heureuse et que vous aimez bien votre Yeyette. Eugène à cinq pieds cinq pouces, il est lieutenant-colonel de cavalerie dans le régiment de Bonaparte ; il désirerait bien aller à la Martinique pour voir sa grand-maman. Hortense est grande comme moi, elle dessine bien et fait en ce moment un tableau qui représente Bonaparte, se promenant dans son parc, ce tableau vous est destiné. Dites à mon oncle Tascher que je désirerais qu'il vint de suite à Paris pour donner des renseignements à Bonaparte sur la Martinique ; il peut venir par Londres, les communications sont libres entre la France et l'Angleterre. Dites à Mme de Chauvigné que j'ai fait arranger toutes ses affaires pendant son absence. Bonaparte vous écrira lorsque nous aurons pris possession de la colonie, il désirerait bien que vous veniez en France, si vous pouvez vous accoutumera vivre dans un climat si différent de celui-ci. Si vous vous rendez à nos désirs il faudrait partir pour arriver au mois de juin.

Vous devez bien aimer Bonaparte, il rend votre fille bien heureuse, il est bon, aimable, c'est en tout un homme charmant ; il aime bien votre Yeyette.

Adieu, ma chère maman, je vous embrasse de tout mon cœur, vos petits enfants se joignent à moi pour vous embrasser.

LAPAGERIE BONAPARTE.

Rappelez-moi au souvenir de ma famille et de mes amis. J'embrasse ma nourrice.

Et le 22 floréal (mai 1803) :

C'est le citoyen Bertin qui vous remettra ma lettre, ma chère maman, le choix qu'a fait Bonaparte de lui en le nommant Préfet de la Martinique prouve l'estime qu'il lui porte et l'assurance qu'il fera le bonheur de la colonie. Le citoyen Bertin vous donnera de mes nouvelles et vous remettra une boîte d'or enrichie de diamants sur laquelle sont les portraits de Bonaparte, le mien et ceux de mes enfants ; c'est un cadeau que vous fait mon mari, il désire qu'il vous soit agréable et que vous puissiez en jouir longtemps. Je veux aussi, ma chère maman, vous faire mon petit présent. Je vous envoie un très beau chapelet que m'a donné Notre Saint-Père le Pape ; il le bénit de sa main. Je ne puis mieux

prouver au Pape le cas que je fais de son cadeau qu'en le présentant à la plus vertueuse et à la meilleure des femmes.

Bonaparte et moi avons le plus grand désir que vous veniez vivre avec nous, j'espère que vous exaucerez nos vœux et que l'année ne se passera pas sans jouir de ce bonheur. Je vous ai mandé dans le temps, le mariage de voire petite-fille avec un frère de Bonaparte ; c'est le quatrième il se nomme Louis. C'est un très bon sujet, il a été élevé par Bonaparte. Il est colonel d'un régiment de dragons, il n'a que vingt-trois ans, il n'y a que quatre mois qu'il est marié et sa femme est déjà grosse de trois mois. Me voilà bientôt grand -maman, cela me paraît très plaisant. Ecrivez-moi souvent et donnez-moi des nouvelles de toute ma famille. Décidez donc mon oncle à venir en France et à nous mener tous ses garçons. Bonaparte se chargera d'eux ; il devrait aussi m'envoyer ma filleule. Je profiterai, ma chère maman, de toutes les occasions pour vous écrire et vous renouveler l'assurance du tendre attachement de votre chère Yeyette. Adieu, ma chère et bonne maman, je vous embrasse de tout mon cœur.

LAPAGERIE BONAPARTE.

Je laisse la plume à mes enfants qui veulent vous écrire. Ecrivez à Bonaparte, cela lui fera plaisir. Envoyez-moi toutes les graines d'Amérique et tous les fruits, des patates, des bananes, des oranges, des mangots ou mangue, enfin tout ce que vous pouvez de fruits et de graines. Mille choses aimables à mes connaissances. Mme Daudifredi se porte bien.

Et à la suite :

Paris, 22 floréal.

Je me joins à maman, ma chère grand-maman, pour vous donner des nouvelles de vos petits-enfants, je suis le seul qui ne vous connaisse pas ; mais j'espère que si vous ne venez pas en France, j'irai vous voir. Je le désire beaucoup et le plus ardent de mes souhaits est de voir le moment où nous serons tous réunis. Car maman me fait espérer que vous viendrez cette année. Elle vous y engage et si cela est nécessaire je me joins à elle de tout cœur. Adieu ma bonne maman. Ecrivez-nous souvent ; ne nous oubliez pas, et comptez que je vous suis attaché comme le doit être un bon fils à une bonne et tendre mère. Je vous embrasse de tout mon cœur.

EUGÈNE BEAUHARNAIS.

Votre Hortense qui vous aime toujours et qui se rappelle toujours de vous avec plaisir, veut aussi se joindre à son frère pour vous parler de son attachement, et du désir

qu'elle aurait de vous revoir. Je ne doute pas que ma chère maman ne fasse son possible pour venir embrasser ses enfants, ses petits-enfants et bientôt son arrière-petit-enfant. Cette réunion nous rendra bien heureux je vous assure. Adieu, ma chère maman. Pensez toujours à votre Hortense et ayez pour elle les sentiments bien tendres qu'elle vous a voués pour la vie.

HORTENSE BONAPARTE.

Je vous envoie aussi différentes médailles en or et en argent représentant les victoires de Bonaparte.

LAPAGERIE BONAPARTE.

Joséphine à sa mère :

Au Havre, ce 16 brumaire (nov. 1802).

Bonaparte est venu visiter Le Havre, Rouen et toute la Normandie. Je l'accompagne dans cette tournée. Jugez du plaisir que j'ai eu ce matin d'apprendre qu'il partait un bâtiment pour la Martinique. Ma joie a été d'autant plus grande qu'il en était parti deux ce matin et qu'ignorant leur départ je n'avais pas pu profiter de leur occasion pour vous écrire. Cependant Bonaparte se promenant ce matin sur la mer a fait appeler l'un des capitaines et lui a dit de vous donner de nos nouvelles. Je suis maintenant plus heureuse, ma chère maman, je vous en donne moi-même l'assurance et je vous assure aussi que vos enfants et petits-enfants vous aiment bien ; que j'ai le plus grand désir de vous voir, qu'il ne manque à mon bonheur que celui de vivre auprès de vous ; donnez-moi, ma chère maman, cette satisfaction et il ne manquera rien à mon bonheur. Vendez votre habitation de la Martinique et venez acheter une propriété en France. Vous devez désirer de vivre maintenant avec vos enfants, vous ne devez plus habiter les colonies après le désir qu'ils ont de vous voir habiter avec eux.

Je vous ai mandé l'heureux accouchement d'Hortense ; il y a trois semaines qu'elle nous a donné un gros garçon. Bonaparte le fera baptiser à son retour à Paris, il en est le parrain et moi la marraine. Il s'appellera Napoléon. Louis-Bonaparte vous a écrit pour vous faire part de l'accouchement de sa femme, il est le plus heureux des hommes d'être père et surtout d'un garçon : je vous annonce avec plaisir que ce ménagé est très heureux et qu'ils s'aiment beaucoup.

Vous devez avoir maintenant près de vous, mon beau-frère Jérôme Bonaparte : je suis sûre que vous l'aimez beaucoup, c'est un jeune homme charmant. Je vous prie de l'embrasser

pour moi sur une joue et de lui donner un petit soufflet sur l'autre pour ne pas nous donner de ses nouvelles.

Eugène est avec nous au Havre, il se porte bien. Bonaparte vient de le nommer colonel. Tascher[1] est charmant, il se fait aimer de tout le monde, c'est un modèle de sagesse. Bonaparte l'a placé dans un régiment, il se trouve très heureux. Vous pouvez assurer mon oncle que si son fils était mon enfant je ne l'aimerais pas plus que je n'aime ce bon Tascher. Vous feriez bien, ma chère maman, de profiter des occasions qui viennent au Havre pour m'envoyer les arbres et les graines que je vous demande. Envoyez-moi de toutes les espèces possibles, même celles qui viennent dans les bois. Je ne cesserai dans toutes mes lettres de vous demander des confitures de toutes sortes de fruits, si on pouvait en faire de m'en envoyer en conserves. Je serai fort aise d'en avoir. Je vois souvent MM. Faure, d'Audiffrédi et d'Audiffret, ils se portent tous bien. Rappelez-moi je vous prie au souvenir de leur famille.

J'embrasse la mienne de tout mon cœur. Je vous envoie des journaux, vous verrez l'accueil qu'a reçu Bonaparte en Normandie. Il serait difficile de vous dire l'enthousiasme du peuple partout où Bonaparte s'est montré. Adieu, ma chère maman, nous vous embrassons de tout notre cœur et vous aimons de même.

***

1803 ! Joséphine et Bonaparte continuent à visiter les villes de France. Après le Havre, c'est Dieppe, Dunkerque, Rouen, Evreux, Louviers, Mantes, Beauvais où ils laissent après eux une trace lumineuse de leur passage. Partout, on leur fait des réceptions royales, des présents et les acclamations tiennent du délire. On lui remet même un manuscrit où il est comparé à César et à Cromwell.

Louis Bonaparte et Hortense écrivent à leur grand-mère :

Paris, le dimanche 24 nivôse an II (14 février 1803).

Madame,

Je vois bien que vous n'avez pas reçu la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire un peu avant mon mariage, pour vous en faire part et comme nous étions alors en guerre avec les Anglais je n'en, suis pas étonné. J'en serai tout à fait consolé si vous avez la bonté de m'accorder quelque amitié, croyez Madame et chère grand'maman que j'en suis digne par le respect et l'attachement que je partage avec Hortense pour vous et votre intéressante famille.

Nous vous avons fait part de la naissance de notre fils, mais comme il est arrivé après le départ de Jérôme, nous n'avons

---

1 Cousin germain de Joséphine, l'aîné de la famille, il devint plus tard baron et mourut à Paris en 1849.

pu le charger de notre lettre, il est actuellement déjà âgé de plus de trois mois, il est grand, fort, et nous donne déjà des plaisirs que vous connaissez très bien, et qui ne s'effacent point, puisque le temps et l'éloignement n'ont pu diminuer les sentiments que vous accordez à notre mère qui les mérite si bien par son affection pour vous.

Oserai-je vous prier, Madame, d'offrir mes sentiments à M. et Mme Tascher, leurs enfants se portent bien, nous les voyons souvent. Veuillez recevoir, avec bonté, Madame, l'hommage de mon respectueux attachement.

LOUIS BONAPARTE.

Vous m'en voulez un peu, ma chère maman, de ne pas vous écrire plus souvent, n'en accusez que les circonstances où je me suis trouvée et croyez que votre petite fille est très reconnaissante des bontés que vous avez eues pour elle pour jamais les oublier.

On nous fait toujours espérer que vous viendrez en France ; ce serait une grande joie pour nous et nous vous y engageons bien. Mes cousins se portent à merveille, ils se conduisent très bien, et se font aimer de tout le monde par leur douceur et leur désir de réussir ; ils écrivent bien souvent à leurs parents et sont bien heureux quand ils reçoivent des nouvelles. On leur a annoncé que Louis était déjà arrivé à Toulon. Adieu, ma chère maman, rappelez-moi au souvenir de toute votre famille, dont je me souviens fort bien, et croyez à mon sincère attachement.

HORTENSE BONAPARTE.

Lettre de Joséphine à sa mère :

Je ne vous écris pas aussi souvent que je le désirerais, ma chère maman, parce que j'ai bien peu de moment à ma disposition, mais si je ne vous exprime pas, par écrit, tout ce que je sens, ce que j'éprouve de tendresse pour vous, mon cœur se le dit, se nourrit de votre idée, de mille souvenirs et s'attriste souvent de celle de ne pouvoir serrer dans ses bras sa bonne et excellente mère, il se présente une occasion, et j'en profite bien vite, pour vous donner quelques détails sur tous les objets d'intérêt que vous avez en France. Nous nous portons tous bien, Hortense aussi, son petit Napoléon devient un amour, cet enfant est déjà d'une intelligence admirable et vous devez juger s'il fait mon bonheur. Le regret cependant qui occupe chaque instant de ma vie et la trouble est de ne pas vous voir partager ici toutes ces jouissances, tous ces divers sentiments. Je conçois que vous éprouvez quelquefois des inquiétudes mais elles ne sont pas fondées, ainsi de grâce ne vous y livrez pas, et ne croyez qu'aux nouvelles qui vous seront transmises par moi.

Bonaparte est très attaché à la Martinique et il compte sur le dévouement des habitants de cette colonie ; il prendra tous les moyens possibles pour la conserver. Je vous remercie, ma chère maman, de n'avoir pas profité des offres de service qui vous ont été faites. Vous avez votre fille qui n'a rien qui ne vous appartienne et qu'elle ne se trouve heureuse de partager avec vous ; ainsi non seulement j'ai payé les lettres de change que vous avez tirées sur moi, mais je vous demande pour l'avenir de ne vous laisser manquer de rien, n'y gêner d'aucune manière, et de croire que je ferai toujours honneur aux billets signés de vous. Dites, je vous prie, à mon oncle et à ma tante que ses enfants sont tous très bien portants, qu'ils peuvent être tranquilles sur leur existence dans ce pays-ci. Stéphanie[1] est tout à fait guérie, elle a beaucoup gagné pour la figure et la tournure, elle a un caractère charmant qui la fait aimer de tous ceux qui la connaissent. Tascher l'aîné est à Rome, il sera de retour dans deux jours, son frère L'Amour[2] est nommé adjoint du palais. Fanfan[3] est en pension, on est content de lui. Yéyé[4] qui est un modèle de raison a voulu absolument aller en pension, je l'ai mis dans la même pension que son frère, ainsi que les petits Sanois[5]. J'espère que ce pays guérira Yéyé de son asthme, il a beaucoup grandi et engraisse depuis qu'il est ici. Dites à ma tante de Sanois de ne pas s'inquiéter sur le sort de ses enfants, je me charge de les élever, et je me chargerai de les placer, ce sont de bons enfants. Voilà, ma chère maman, tous les détails que je puis vous donner sur les vôtres, ne m'oubliez pas je vous prie auprès de mon oncle et de ma tante et de tous ceux qui m'ont conservé souvenir et intérêt. Quant à votre amitié, votre tendresse, j'y compte, elle fait mon bonheur et ne peut jamais surpasser celle que mon cœur vous a vouée pour la vie. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur. Tout ce qui m'entoure se joint à moi pour vous faire mille caresses. Rappelez-moi au souvenir du général Villaret[6] et de sa femme. Nous les aimons beaucoup.

***

---

1 Stéphanie Tascher de La Pagerie, cousine germaine de Joséphine qui épousa le prince d'Arenberg, divorça à la rentrée des Bourbons et épousa le comte de Chaumont de Guitry. Elle mourut en 1832.

2 Henri, surnommé L'Amour, devint maréchal de camp et fut nommé aide de camp du roi Joseph. Il mourut à Paris en 1816.

3 Louis Tascher de La Pagerie, surnommé Fanfan, devint général. Il épousa la fille de la princesse de Leyen, gouverna la ville de Francfort-sur-Mein et après 1814 alla se fixer à Munich, en Bavière.

4 Le frère de Louis Tascher.

5 Les fils de Mme de Sanois, propre tante de Joséphine.

6 Après la remise de l'île par les Anglais (traité d'Amiens) l'amiral Villaret de Joyeuse fut nommé capitaine général et occupa le gouvernement de la Martinique du 10 septembre 1802 au 24 février 1809, lorsque les Anglais reprirent l'île sous les ordres du général Sir Georges Ueckwith et l'amiral Sir Alexanders Cohrane.

Si à l'intérieur tout est à la joie, l'orage gronde à l'extérieur. Un mouvement de conspiration se précise, cristallisant peu à peu tous les mécontentements et toutes les haines. Le Gouvernement anglais refuse de remplir les conditions du traité d'Amiens. Une troisième coalition se prépare contre la France et va réunir la Russie, l'Angleterre, l'Autriche et la Suède.

Bonaparte qui veut la paix essaie d'intimider l'Angleterre en faisant connaître son projet d'envahir ce pays. Il fait d'immenses préparatifs à Boulogne-sur-Mer, en vue d'opérer une descente dans les îles britanniques. Mais, cette menace ne fera pas céder l'orgueilleuse Angleterre.

La fin malheureuse du général Leclerc, mort de la fièvre jaune à l'île de la Tortue, près de Saint-Dominique[1], le 2 brumaire (2 septembre), le rappel des troupes décimées par la terrible maladie[2], et la crainte de voir la Louisiane tomber, comme le Canada, au pouvoir des Anglais, décident Bonaparte à vendre cette belle colonie aux Etats-Unis, pour la modique somme de 80 millions.

***

Le 18 mai 1804, le Sénat décrète que le titre d'Empereur sera déféré au premier Consul, en établissant dans sa famille l'hérédité au trône impérial. Au sortir de la séance, le Sénat, ayant à sa tête le consul Cambacérès, se rend en corps à Saint-Cloud, escorté par la cavalerie de la garde, pour présenter à Bonaparte le Sénatus-consulte qu'il venait d'adopter et qui le proclamait Empereur des Français. Pour la première fois il est salué du titre de Majesté et, pour la première fois aussi, il signe de son prénom : Napoléon. Trois syllabes qui bientôt vont déferler sur l'Europe comme un roulement de tonnerre et étonner le monde.

Puis, les délégués passent dans les appartements de Joséphine qui, à son tour, est proclamée Impératrice ! Le canon tonne dans Paris et le cri de Vive l'Empereur ! fait vibrer l'atmosphère. La prédiction d'Eliama s'est réalisée !

Bonaparte depuis longtemps songeait à relever le trône de France. Se rappelant le concours que lui avait apporté Joséphine, lors de la préparation du coup d'Etat, le 19 brumaire, il lui avait confié ses projets et nous avons d'elle une lettre très édifiante qu'elle adressait à son mari à ce sujet.

Mon ami,

> Pour la dixième fois, peut-être, je relis votre lettre et j'avoue que l'étourdissement qu'elle me cause ne cesse que pour faire place à la douleur et à l'effroi. Vous voulez relever le trône de France, et ce n'est pas pour y faire asseoir ceux que la Révolution en a renversés ! C'est pour vous y placer vous-même ! Que de force, dites-vous, que de grandeur dans ce projet, et surtout que d'utilité ! Et moi je vous dis : que d'obstacles pour le faire agréer ! Que de sacrifices pour l'accomplir ! Quelles incalculables suites, quand il sera réalisé ! Mais admettons qu'il le soit, vous arrêterez-vous à la fondation du nouvel empire ? Cette création, disputée par

---

1 Le général Richepanse mourut de la même maladie à la Guadeloupe, mais plus heureux il y avait réprimé la révolte.
2 En quelques mois les deux tiers de l'armée avaient disparu et l'insurrection avait gagné le dessus.

des voisins, n'entraînera-t-elle pas la guerre avec eux, et peut-être leur ruine ? Leurs voisins, à leur tour, la verront-ils sans terreur et n'essayeront-ils pas de la repousser par la vengeance ? Et au-dedans, que d'envieux, que de mécontents ? Que de complots à déconcerter, que de conspirations à punir ! Les rois vous dédaigneront comme parvenu : les peuples vous haïront comme usurpateur, vos égaux comme tyran. Aucun ne comprendra la nécessité de votre élévation ; tous l'attribueront à l'ambition et à l'orgueil. Vous ne manquerez pas d'esclaves qui ramperont sous votre puissance, jusqu'à ce que, secondés par une puissance qu'ils croiront plus formidable, ils se relèveront pour vous renverser. Heureux encore si le poignard, si le poison !... Une épouse, une amie, peut-elle fixer son imagination troublante sur de si funestes images ?

Ceci m'amène à moi, dont je ne m'occuperais pas s'il ne s'agissait que de moi-même ; mais le trône ne vous inspirera-t-il pas le besoin de nouvelles alliances ? Ne croirez-vous pas devoir chercher, dans de nouveaux liens de famille, de plus sûrs appuis à votre pouvoir ? Ah ! quels qu'ils soient, vaudront-ils ceux que la convenance avait tissé, que les affections les plus douces semblaient devoir éterniser ? Je m'arrête à cette perspective que la crainte, faut-il le dire, que l'amour trace dans un avenir effrayant. Vous m'avez alarmée par votre essor ambitieux ; rassurez-moi par le retour, par l'assurance de votre modération.

Quels pressentiments de l'avenir ! Joséphine savait que Talleyrand avait, peu de temps auparavant, conçu le projet de faire divorcer le nouvel Empereur et de l'unir à une grande duchesse de Russie. Ce projet avait échoué mais n'était pas abandonné.

IMPÉRATRICE ET REINE

Le premier soin de l'Empereur est de nommer les nouveaux dignitaires de la couronne. Cambacérès devient archichancelier, Lebrun archi-trésorier, Murat grand amiral, son frère Joseph grand électeur et Louis connétable, avec le titre de princes. Et, afin de payer un noble tribut à l'armée, il crée dix-huit places de maréchaux pour ses anciens compagnons d'arme — Augereau, Berthier, Bernadotte, Brune, Bessière, Davoust, Masséna, Jourdan, Lannes, Lefebvre, Kellermann, Mortier, Murat, Moncey, Ney, Pérignon, Serrurier, Soult — ces braves compagnons dont plusieurs ont été dans leur jeunesse des garçons de ferme ou d'écurie, des boulangers ou des domestiques[1], vont échanger leurs uniformes de campagne contre des habits dorés et chamarrés, porter des souliers à boucles d'argent, des culottes et des bas de soie, des colifichets de dentelle et recevoir des traitements princiers. Napoléon, pour sa part, va toucher vingt-cinq millions par an[2], lui qui jadis vivait avec quatre-vingt-dix francs par mois, dont la chambre coûtait vingt francs et chaque repas un franc cinquante !

Plus tard, Napoléon disait à ceux qui pensaient lui reprocher son origine : J'ai trouvé la couronne de France par terre, je l'ai ramassée avec la pointe de mon épée !

Pour devenir l'égal des autres rois, il fallait au nouveau César la consécration religieuse. Il avait préparé le terrain en signant le Concordat avec le Saint-Siège. Il envoie à Rome le cardinal Fesch pour décider Sa Sainteté, le Pape Pie VII, à venir à Paris. Il y avait là de la part de l'Empereur un acte de grande portée politique et social. Sacré à Notre-Dame par le successeur de Saint-Pierre il allait apparaître aux yeux des autres souverains de l'Europe l'Empereur légitime de la France et du même coup il écartait du trône les Bourbons.

Le 15 novembre 1804, l'Empereur recevait le pape Pie VII à Fontainebleau. Afin de couper court aux difficultés protocolaires, il s'était rendu, comme par hasard et en habit de chasse, dans la forêt de Fontainebleau, à la Croix de Saint-Hérem, qui existe toujours, au-devant de Sa Sainteté.

Le pape ayant consenti, de grands préparatifs sont faits pour la cérémonie qui est fixée au 11 frimaire, an XIII (2 décembre 1804).

Joséphine n'ayant épousé que civilement Napoléon, un mariage religieux est obligatoire. Trois jours avant la date fixée pour le couronnement, S. E. le cardinal Fesch[3], archevêque de Lyon, Prélat des Gaules, grand aumônier de France, de retour de Rome, sur la demande formelle du pape, donne la bénédiction nuptiale aux époux, à minuit, dans la chapelle des Tuileries. Un très petit nombre de témoins assistent à cette cérémonie.

Le lendemain, Joséphine écrit au pape, qui était installé à Fontainebleau :

---

1 Masséna avait été mousse, Lannes ouvrier teinturier (fils d'un garçon d'écurie, Ney fils d'un tonnelier, Murat fils d'aubergiste).
2 Louis XVI recevait cette même somme.
3 Oncle de l'Empereur.

À SA SAINTETÉ PIE VII.

Quelque habitude que la connaissance de notre religion ait donnée à Votre Sainteté des vissicitudes humaines, sans doute qu'elle ne voit pas sans étonnement une femme obscure, prête à recevoir de ses mains la première couronne de l'Europe. Dans un événement aussi extraordinaire, elle sent la main de Dieu, et la bénit, sans lui demander compte de ses desseins. Mais moi, Saint Père, je serais encore ingrate, même en la glorifiant, si je ne m'épanchais dans le sein paternel de celui qu'elle a choisi pour représenter sa Providence, si je ne lui confiais mes sentiments secrets. Le premier, celui qui domine les autres, est la conviction de ma faiblesse et de mon incapacité : par moi-même je suis peu, ou pour mieux dire, je ne vaux un peu que par l'homme extraordinaire auquel je suis unie. Ce retour sur moi-même, qui m'humilie quelquefois, parvient à m'encourager par un examen plus réfléchi. Je me dit que le bras, sous lequel tremble la terre, peut bien me soutenir et doit me fortifier. Mais que d'autres écueils environnent le poste élevé auquel il m'a fait monter ! Je ne parle pas de la corruption qui, parmi les grandeurs, atteint les âmes les plus saines. Je présume assez bien de la mienne pour ne pas la redouter. Mais de ce faite d'où les autres dignités doivent paraître misérables, comment distinguer les véritables misères ? Ah ! je sens pourtant qu'en devenant Impératrice des Français, j'en dois aussi devenir la mère ; toutefois, que serait-ce que les porter dans mon cœur, si je ne leur prouvais ma tendresse que par mes sentiments ? Ce sont des faits que les nations ont droit de demandera ceux qui les gouvernent, et Votre Sainteté, qui répond si bien à un respectueux amour de ses sujets par des actes continuels de justice et surtout de bienveillance, est mieux qu'aucun autre souverain capable de me démontrer, par son exemple, l'efficacité de cette doctrine. Puisse-t-elle donc, avec les onctions saintes qu'elle fera couler sur ma tête, non pas seulement me pénétrer de la vérité de ces préceptes, dont mon cœur est persuadé, mais me communiquer la facilité de les mettre en pratique !

Pour le couronnement, l'Empereur a commandé un carrosse tout doré, avec huit glaces qui la font translucide. L'impérial est chargé d'une lourde couronne que portent quatre aigles ; quatre figures allégoriques soutiennent le ciel ; aux frontons encore des aigles qu'enlacent des guirlandes. Des frises pleines avec des médaillons représentant les principaux départements de l'Empire, liés par un chaton de palmettes, décorent le corps de la caisse ; aux panneaux sont blasonnées les armes de l'Empire qui sont aussi celles de l'Empereur : d'azur à l'aigle d'or empiétant un foudre de même ; la couronne est un cercle d'or enrichi de pierreries, relevé de six fleurons d'où partent six demi-cercles rejoints à un globe cerclé et sommé d'une croix ; des aigles essorant occupent les intervalles des demi-cercles, trois ostensibles à la face externe ; le manteau sur lequel est posé l'écu est amarante, semé d'abeilles d'or, bordé d'un large galon de broderie, doublé d'hermine et ayant les courtines relevées par un galon plat, flottant et

bordé d'abeilles. Les attributs de la souveraineté sont le sceptre, la main de justice et le collier de Grand Maître de la Légion d'Honneur qui ne feront pas partie des armoiries de l'Impératrice[1]. Aux sièges, aux marchepieds, aux roues, des emblèmes qu'accompagnent des guirlandes de fleurs, sculptés en bois. Les housses sont à fond d'or avec les armes impériales. L'intérieur est de velours blanc brodé d'or où l'on a prodigué les lauriers, les palmes, les abeilles et les lettres N ; les armes impériales sont brodées aux portières. Chaque portière revient à 8.000 francs et le coût total du carrosse est de 114.000 francs.

Il a été acheté 140 chevaux, au prix moyen de 1.300 francs et 14 voitures pour les grands dignitaires.

L'Eglise de Notre-Dame a été peinte à neuf à l'intérieur. On y a construit des tribunes et des galeries magnifiquement décorées. Le trône impérial, richement décoré de broderies et de crépines d'or avec l'N majuscule entourée des étoiles des seize cohortes de la légion, a été placé au bout de la nef, près du portail, sur une estrade très élevée afin que Leurs Majestés soient vues de partout. Le trône pontifical est dans le chœur, à côté du maître-autel.

A dix heures du matin, le 2 décembre 1804, des salves de coups de canon annoncent la cérémonie. Le cortège part des Tuileries. Il fait sec et beau mais le vent est froid. Une foule énorme, évaluée à plus de cinq cent mille personnes, se presse dans les rues, sur le parcours que doit suivre le cortège, du Carrousel, par la rue Saint-Niçoise, la rue Saint-Honoré, la rue du Roule, le Pont-neuf, le quai des Orfèvres, la rue Saint-Louis la rue du Marché-Neuf, la rue du Cloître de Notre-Dame, à la cathédrale.

En tête, à travers une double haie de fantassins, d'abord le maréchal Murat, gouverneur de Paris, et son Etat-Major, puis quatre escadrons de carabiniers, quatre de cuirassiers et les chasseurs de la Garde entremêlés de mameluks. Puis quatre hérauts d'armes, à cheval, en dalmatique de velours violet, brodé d'aigles d'or, les maîtres de cérémonies, les grands officiers de l'Empire, les ministres, le grand officier de la Couronne, les dignitaires, les princesses, le tout dans onze berlines, derrière lesquelles sont trois laquais à la livrée de l'Empereur.

Un vide. Le pape apparaît — Barnabé Chiaramonti : Pie VII — dans une voiture traînée par huit chevaux blancs, recouverts de drap d'or, menés à deux rênes de soie et d'or par des Mameluks vêtus eux-mêmes avec la plus grande magnificence. Il est seul au fond, deux cardinaux vis-à-vis. La voiture est précédée, suivant le cérémonial des grandes fêtes, de son grand camérier, monté sur un âne, et portant une grande croix de procession. Enfin des acclamations effrénées annoncent l'Empereur. Dans la voiture impériale, Napoléon est au fond, à droite ; à sa gauche, Joséphine ; sur la banquette en face, les deux frères de Napoléon, Joseph et Louis. L'Empereur qui ne doit revêtir son costume impérial qu'à l'archevêché, porte l'habit français de velours rouge brodé d'or, une écharpe blanche, un manteau court semé d'abeilles, un chapeau retroussé par devant avec une agrafe de diamants et surmontée de plumes blanches, le collier de la Légion d'honneur en diamants.

Joséphine porte sur la tête une couronne. Elle est vêtue d'une robe de satin blanc, à manches longues, semée d'abeilles d'or et d'argent. Sur le corsage el le haut des manches, des semis de diamants ; au bas, broderie haute et crépines

---

1 Comme l'Empereur, l'Impératrice aura droit à huit chevaux à son carrosse. La livrée de sa maison et de ses gens de service sera celle de l'Empereur.

d'or, La robe a coûté 10.000 francs. Elle porte un manteau de cour en velours blanc, brodé en or (coût 7.000 francs), les souliers en velours blanc, brodé en or (coût 650 francs), les mains gantées de blanc avec des broderies d'or.

Dans ses fameux *Mémoires* la duchesse d'Abrantès nous rapporte qu'elle était resplendissante de diamants, coiffée de mille perles comme du temps de Louis XIV et semblait avoir vingt-cinq ans. Constant, le valet de chambre de l'Empereur est plus précis : La couronne[1] était à huit branches qui se réunissaient sous un globe d'or surmonté d'une croix. Les branches étaient garnies de diamants, quatre en forme de feuilles de palmiers et quatre en feuilles de myrte. Autour de la courbure régnait un cordon incrusté de huit émeraudes énormes. Le diadème était composé de quatre rangées de perles de la plus belle eau, entrelacées de feuillages en diamants parfaitement sertis et montés avec un art aussi admirable que la richesse de la matière. Sur le front étaient plusieurs gros brillants dont un seul pesait 149 grains[2]. La ceinture était un ruban d'or enrichi de 39 pierres roses. Le collier et les boucles étaient de pierres gravées entourées de brillants. Jamais Joséphine n'avait été si jolie ni mieux en beauté.

Ce qui frappait, nous dit la duchesse d'Abrantès, c'était non seulement l'élégance de sa toilette mais le port de sa tête, la façon gracieusement noble tout à la fois dont elle la tournait et dont elle marchait.

Une longue cavalcade suit le carrosse de Leurs Majestés, trainé par huit chevaux isabelle, panachés de blanc, à queues et à crinières nattées, pomponnées et cocardées de ruban rouge et or, tenus en mains par un homme à pied ; un piqueur est monté sur un des chevaux de volée, les six autres sont menés à grandes guides par le cocher de l'Empereur, César Germain, en grande tenue, chapeau brodé de plumes vert et blanc, bas de soie à coins brodés d'or, des galons sur toutes les coutures de son large habit vert, de son gilet écarlate, de sa culotte verte. Des aides de camp se tiennent à la hauteur des chevaux, des colonels-généraux de la Garde sont aux portières, des écuyers aux roues de derrière et, après le carrosse, le maréchal commandant la Gendarmerie.

Tout un cortège suit à pied : les huissiers, les hérauts-d'armes, les pages, les aides et les maîtres de cérémonies, le grand maître en son costume de velours violet, clef au côté, bâton en main. Des grenadiers, à cheval, entremêlés de canonniers el un escadron de gendarmes d'élite, ferment la marche.

Avec chaque corps de troupes, des musiques qui jouent tout le long du défilé.

A midi moins le quart, l'Empereur arrive à la tente dressée en face du pont de la Cité, au-devant de l'archevêché. Il endosse son grand costume de cérémonie et l'énorme manteau d'hermine sous lequel sa petite taille est écrasée. Sur sa tête il met une simple couronne de lauriers en or que la couronne impériale remplacera après la bénédiction par le pape. Le profil de l'Empereur est alors celui d'une médaille antique.

Par une longue galerie de bois, décorée de tapisseries, qui communique au portique couvert dressé devant la Cathédrale, le cortège franchit le portail et pénètre dans Notre-Dame. Il passe par le milieu du vaisseau pour arriver au chœur, en face du maître-autel. La troupe des courtisans ouvre la marche, les huissiers, les hérauts-d'armes, les pages, les aides de camp, les maîtres de

---

1 Estimée à 1.032.000 francs.
2 Il avait coûté 165.000 francs.

cérémonie, le Grand Maître. Le maréchal Serrurier porte le coussin sur lequel on posera tout à l'heure l'anneau de l'Impératrice ; le maréchal Moncey porte la corbeille qui recevra le manteau ; le maréchal Murat porte sur un coussin la couronne impériale. Ils sont encadrés par des chambellans et des écuyers. L Impératrice vient ensuite, ayant à sa droite son premier écuyer, à sa gauche son premier chambellan. Son manteau est soutenu par les cinq princesses belles-sœurs et sœurs de l'Empereur. Elles sont coiffées en plumes et diamants, leurs robes sont blanches brodées d'or, à manches longues, avec un long bas de robe en velours de couleur brodé d'or, jouant le manteau. Derrière chacune d'elles, portant la queue de ce manteau, marche le premier 'officier de leur maison. Après, seulement, viennent la dame d'honneur et la dame d'atours de l'Impératrice, puis ses six dames du Palais.

Joséphine excite la curiosité générale et provoque un mouvement d'admiration. Tous les yeux sont fixés sur elle.

L'Empereur, idole et terreur du monde, vient, précédé des maréchaux, portant les honneurs de Charlemagne : la couronne impériale, le sceptre et l'épée ; puis ceux portant les honneurs de l'Empereur : l'anneau et le globe. Il apparait la tête laurée de la couronne d'or. Il ressemblait à l'Empereur Auguste, a écrit un contemporain. Napoléon était d'origine italienne et celui qui visite la collection de bustes qui se trouve à Rome, au Capitole, reste frappé de la ressemblance de l'Empereur avec Dryso Guinore. D'une main, il tient le sceptre de vermeil, de l'autre, la main de justice ou bâton de vermeil orné de perles.

Le luxe des costumes, des robes, des manteaux, des diamants, des fleurs, des plumes, est insensé. C'est par milliers que ces dernières ondoient sur la tête-des reines et des princesses comme aux chapeaux des maréchaux et des grands dignitaires, parmi les reflets et l'éclat des broderies, des velours et des dentelles.

Talleyrand, en costume de grand dignitaire, pantalon de soie collant et souliers de satin blanc, tient la queue du manteau d'hermine de l'Empereur et suit difficilement, avec ses mauvaises jambes, son maître qui est impatient d'arriver à l'autel.

Le cortège se termine par vingt-six grands officiers de la couronne et de l'Empire qui marchent par quatre de front.

Au moment où Napoléon paraît sur l'estrade, le cri de Vive l'Empereur résonne dans l'antique cathédrale. L'Empereur et l'Impératrice avancent jusqu'au chœur sous deux dais portés par des chanoines. Ils sont encensés tandis que les grands dignitaires et les grands officiers reçoivent les honneurs que portait l'Empereur et qu'on range sur l'autel où ils seront bénis par le pape. Sa Sainteté impose à l'Empereur l'onction sacrée et la triple onction qu'il répète, avec les mêmes prières, sur la tête et dans les paumes des deux mains de Joséphine. De toutes les reines de France, c'est la seule qui aura reçu la triple onction !

La messe commencée, le Pape bénit les ornements royaux. Alors l'Empereur monte à l'autel et voulant marquer qu'il avait par ses propres vertus conquis son trône, il prend des mains de Sa Sainteté la couronne impériale et la place lui-même sur sa tête, puis, descendant les marches de l'autel, il l'ôte et la met sur la tête de l'Impératrice, agenouillée sur un prie-Dieu[1].

Alors le Pape prononce la grande Oraison :

---

[1] C'est le tableau que nous a transmis David.

> Que Dieu vous couronne de la couronne de gloire et de justice, qu'il vous arme de force et de courage, afin que, par la vertu de notre bénédiction, avec une foi droite et grâce aux fruits multipliés de vos bonnes œuvres, vous parveniez à la couronne du règne éternel, par la grâce de celui dont le règne et l'empire s'étendent dans les siècles des siècles.

Il baise l'Empereur sur la joue et se tournant vers les tribunes, où la foule pressée ressemble à une immense tapisserie vivante, il prononce le *Vivat Imperator in œternum*. Une musique de 300 instruments de cuivre et de tambours, dirigée par Lesueur, éclate, fait vibrer les drapeaux autour des piliers et sous les voûtes, tandis que le canon fait trembler les vitraux, puis, dans un enthousiasme d'allégresse, les chœurs se font entendre, accompagnés par l'orgue. C'est ensuite le *Te Deum*. A l'Evangile, le grand aumônier présente à baiser à Napoléon et à Joséphine le divin livre ; à l'offrande, c'est pour elle que le Maréchal Ney porte le cierge où sont incrustées treize pièces d'or, pour elle que Mme de Lucay porte le pain d'argent[1].

La cérémonie est terminée à trois heures. Le cortège reprend le chemin des Tuileries où il arrive à la nuit tombante. Toutes les fenêtres sont illuminées, des porteurs de torches escortent leurs Majestés jusqu'à leurs appartements.

Le soir, Paris est illuminé, partout des réjouissances publiques, des danses en plein air, des jeux, des spectacles forains. Des chars de musique parcourent les rues entourés de flambeaux ; des hérauts d'armes distribuent au peuple des médailles du couronnement ; des ballons sont lancés de la Place de la Concorde et un feu d'artifice monstre couronne cette inoubliable journée.

Plus tard, Napoléon distribuera, avec la même largesse, aux membres de sa famille, des trônes et des territoires, en attendant il se contente de donner des sabres et des fusils d'honneur, ainsi que des tabatières ! Chaque dame du Palais reçoit dix mille francs, en espèces, pour sa toilette, et vingt mille francs en diamants. Le Pape a fait parvenir à Joséphine, sa *Carissimœ in Christo filiæ nostrœ, Gallorum Imperatrici*, un magnifique camée antique et une pendule en pierres précieuses — jaspe fleuri, malachite, lapis-lazuli, lumachelle chatoyante et pierres du Labrador — rappelant par sa composition l'arc de triomphe de Septime Sévère.

Après avoir diné en tête en tête avec l'Empereur, Joséphine se retire, brisée par la fatigue. Elle a connu le triomphe ! Ce soir-là, en se mettant au lit, quelles furent ses pensées ? Elle a dû se souvenir de la modeste maison aux Trois-Ilets, de son séjour dans la prison des Carmes et de la prédiction de la femme caraïbe : Plus que reine !

La légende veut que Napoléon qui n'a pas tardé à la rejoindre, avant de se mettre au lit, lui ait alors demandé : Etes-vous contente, petite créole ? Venez coucher dans le lit de vos maîtres !

***

L'Empereur désire que sa mère assiste à son triomphe. Après beaucoup d'insistance elle vient à Paris et est installée à Trianon où elle va mener une vie

---

1 Frédéric Masson, *Joséphine, impératrice et reine*.

paisible et presque retirée, tandis que ses enfants vont se disputer pour des questions de titres et de protocole. Le dimanche, elle déjeunera aux Tuileries. Il lui est allouée une pension annuelle d'un million, dont elle économisera la plus grande partie. Pourvou que cela doure ! répétait-elle.

Ce n'est que vers la fin de septembre 1804 que la frégate *La Ville de Milan*, apporta à la Martinique l'heureuse nouvelle que la volonté souveraine du peuple a élevé Napoléon Bonaparte à la dignité impériale et que Joséphine est devenue Impératrice des Français. C'est avec une grande émotion que sa mère reçut, aux Trois Ilets, du capitaine général de l'île, M. Villaret de Joyeuse, la communication de l'ordre qui lui avait été adressé de mettre la mère de l'Impératrice et ses parents à même de soutenir le rang auquel ils se trouvaient élevés.

On prépara de grandes fêtes pour célébrer, comme en France, le jour de la prestation du serment d'obéissance aux constitutions de l'Empire et de fidélité à l'Empereur.

Le jour fixé, Mme de La Pagerie se rendit par mer des Trois-Ilets à Fort-de-France, où elle fut reçue à quai, au bruit d'une salve de vingt et un coups de canons et au son de la musique militaire, par le capitaine général Villaret de Joyeuse, escorté de tout son Etat-Major. Un immense concours de personnes se pressait sur son passage, pour contempler les traits respectables de la mère de celle qui régnait sur la France entière : Du rivage de la mer, le cortège se rendit au palais du capitaine général, et là, chaque fonctionnaire fut présenté par son chef à l'Impératrice-Mère.

Le lendemain, au lever de l'aurore, le canon des forts donna le signal de la cérémonie. A sept heures, les autorités militaires, administratives et judiciaires, réunies au Palais, formées en ordre de marche, escortées d'une compagnie de grenadiers, précédées de la musique militaire, se rendirent à l'église paroissiale. Madame-Mère était conduite par le capitaine-général à la porte de l'Eglise, elle fut reçue par le Père Zacharie, qui lui présenta l'eau bénite et l'encens. Un dais avait été préparé, pour la recevoir, elle s'y plaça, ayant à ses côtés ses deux nièces : Mmes Sainte-Catherine et Charles d'Audiffredy.

Après la prestation de serment, le capitaine général passa en revue les troupes et les réjouissances commencèrent. Le soir, Madame-Mère présida au dîner de 200 couverts, donné par M. Villaret de Joyeuse. Les élans de joie et d'enthousiasme, comprimés depuis le matin par la gravité des événements, se donnèrent alors un libre cours. Des santés furent portées :

1° Par le Capitaine Cénéral : A Napoléon Bonaparte, Empereur des Français ; si son règne durait autant que notre amour et sa gloire, il serait immortel ;

2° Par le Préfet Colonial : A Sa Majesté l'Impératrice des Français ; il était réservé aux grâces et à la bonté de partager avec le génie et la victoire, le trône des Français ;

3° Par le Grand Juge : A la Mère de Sa Majesté l'Impératrice ; elle est le modèle des vertus dans la colonie ; la France lui doit toutes celles qui brillent sur le trône avec son auguste fille.

Le soir un magnifique feu d'artifice illumina le ciel.

Il serait difficile d'exprimer le bonheur avec lequel Mme de La Pagerie regagna ses Trois- Ilets. Disons-le, à sa louange, sa nouvelle dignité, si éminente, si douce au cœur d'une mère, ne la rendit pas orgueilleuse et son élévation ne

ternit pas l'éclat de ses vertus. Elle se contenta de dire à la vieille Marion qui lui embrassait les mains : C'est bien, c'est beau, d'être élevé et honoré ; mais cela ne vaut pas le charme et la douceur de la campagne.

***

1805 ! Le siècle se lève dans une lumière d'apothéose qui l'éclairera tout entier, secoué et comme enivré par ce vent de gloire qui, aux premiers jours, a traversé l'immense et frissonnant trophée des drapeaux conquis ; des noms de batailles, aux syllabes étranges et mystérieuses, comme dictés par le destin pour se graver dans le souvenir des peuples : Austerlitz, Iéna, Eylau, Somo-Sierra, Essling, Wagram, tout cela tient en cinq années et ces cinq années, dont la splendeur éblouit, jettent dans l'ombre tout ce qui les suit, et, tirant à eux tous les regards, semblent le siècle même, et combien d'autres siècles[1] !

Napoléon prend le titre de Roi d'Italie et Joséphine en devient la Reine. Il donne la vice-royauté au prince Eugène de Beauharnais. Gênes et le Piémont sont annexés à la France. L'Empereur gouverne en maître absolu, comme les anciens Rois. Il y a bien des assemblées, un Sénat, un Corps législatif, mais qui obéissent à toutes ses volontés. Dans toutes les églises on récite les prières suivantes : Nous devons à Notre Empereur Napoléon Ier, amour, respect, obéissance, fidélité et le service militaire. Nous prions pour son bonheur et sa prospérité, car c'est Dieu qui le protège dans la paix comme dans la guerre et l'a fait à son image sur la terre.

Joséphine écrit à sa mère :

Paris, ce 10 pluviôse an 13.

> Ma chère maman, je charge mon cousin de vous donner de mes nouvelles. Je suis sûre d'avance de tout le plaisir que vous aurez à apprendre de lui, tout ce qui concerne l'Empereur et tout ce qui m'intéresse. Je n'entre dans aucun détail, je m'en rapporte à lui pour vous dire toutes les preuves d'attachement dont ma famille est comblée par l'empereur, et tout le bonheur dont jouit votre fille, il n'y manque que celui de vous voir en France, et de contribuer par moi-même à rendre, vos jours heureux ; prenez-en bien soin, ma chère maman, et croyez que ma satisfaction ne sera parfaite que lorsque vous pourrez la partager.
>
> Je vous prie de me rappeler au souvenir de mon oncle et de dire à Mme de La Paierie, ma tante, combien je désire que son sort soit heureux. Je vous demande, ma chère maman, d'y contribuer en tout ce qui dépendra de vous. Je me chargerai avec plaisir de toutes les avances que vous aurez faites et à cet égard, comme pour tous les autres objets, je vous prie de vous adresser toujours à moi-même et non pas au Gouverneur ni à d autres ; il me suffira de connaître vos vœux pour que je m'empresse aussitôt de les remplir. Adieu, ma chère maman, je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur. Vos enfants et pclils-enfants se portent bien.

---

1 Masson, *Joséphine, impératrice et reine*.

Vous avez un petit-fils de plus, je vous ai déjà annoncé que la princesse Louis est accouchée d'un nouveau garçon qui doit être baptisé par le Pape et nommé par l'Empereur. Je vous envoie beaucoup de chapelets bénits par le Saint-Père.

JOSÉPHINE.

Et de la Malmaison, le 22 ventôse :

Ma chère maman, on m'instruit qu'il se présente une occasion pour la Martinique et quoique je ne sache pas de quel port elle part. Je ne veux perdre une si bonne occasion pour vous écrire. Vous devez être à la Martinique bien contente de l'Empereur puisqu'il vous a envoyé beaucoup de vaisseaux et de troupes, jamais vous n'avez eu une garnison aussi nombreuse que celle que vous avez, ce qui me fait d'autant plus de plaisir, qu'indépendamment de l'avantage de vous mettre à l'abri des Anglais, elle a celui de contenir les noirs. J'espère que nos généraux auront su profiter de cette circonstance pour s'emparer de la Dominique et de Sainte-Lucie et comme l'Empereur donne en même temps beaucoup d'occupations aux Anglais aux Grandes Indes, ils n'auront pas possibilité de vous inquiéter. Ayant fait donnera M. de Bouillé et MM. de Dillon et de Caillebert soixante mille livres argent de France, vous vous les ferez solder par leurs gens d'affaires, vous vous en servirez pour embellir votre plantation et pour bien recevoir tous nos braves militaires. Nous avons encore ici le Pape qui va partir pour se trouver à Lyon à Pâques et de là continuer sa route pour Rome. Je vais aussi partir avec l'Empereur pour l'Italie. Vous aurez vu par les journaux ce que l'Empereur a fait pour Eugène. Il est maintenant à Milan. Le second fils d'Hortense va être baptisé dimanche prochain par le Pape dans la chapelle de Saint-Cloud ; toute la famille se porte bien, les enfants de mon oncle sont tous très bien placés. Stéphanie va encore cette année aux eaux pour la guérir tout à fait des taches qu'elle avait sur le corps. Je suis très contente d'elle. Nous la marirons l'hiver prochain. Je vous prie d'aider ma tante, Mme de La Pagerie, ne lui laissez manquer de rien. Rappelez-moi au souvenir de mes anciennes connaissances. Mille amitiés à ma nourrice. J'espère qu'elle est heureuse et qu'elle ne manque de rien. Je désire que le capitaine général me donne la liberté de Rosette Montel qui m'avait très bien servie pendant mon séjour à la Martinique. Je suis charmée de tout ce que vous me mandez du capitaine général et de sa femme, je leur sais gré de l'attachement qu'ils vous portent. Dites-leur que nous les aimons bien ici, que l'Empereur estime beaucoup le capitaine général. Vous avez aussi pour préfet un brave homme qui est M. Soussat. Je connais sa femme qui est douce et aimable. Faites-lui mes amitiés pour moi. Adieu ma bonne et excellente mère,

rappelez-vous souvent que vous avez en France une fille qui vous est tendrement attachée.

J'embrasse ma famille.

JOSÉPHINE.

On est très content du petit Sanois.

***

Inquiété par les préparatifs que Bonaparte poursuit à Boulogne, l'Angleterre qui cherche la guerre, refuse de reconnaître le nouveau royaume d'Italie et l'annexion de Gênes et du Piémont. Elle réussit à entraîner l'Autriche, la Russie et la Suède dans un nouveau soulèvement. Menacé par ses adversaires, Napoléon décide de transporter sur le Rhin l'année du Camp de Boulogne qui prend maintenant le nom de la Grande Armée. Son plan de campagne est vite préparé. Il va empêcher la jonction des Autrichiens et des Russes. En conséquence il dispose son armée, forte de 190.000 hommes, le long du Rhin, de Strasbourg à Mayence, en sept corps commandés par Soult, Marmont, Lannes, Davoust, Ney, Augereau, Bernadotte, plus la cavalerie de Murat et la Garde.

Joséphine accompagne l'Empereur et établit sa résidence à Strasbourg où des fêtes sont données en son honneur. Durant son séjour dans cette ville, elle est reçue dans la Loge maçonnique L'Orient de Strasbourg et préside même une séance d'adoption où elle fait recevoir, comme néophyte, Mme de Canisy, une des dames du palais. A la suite de ce mémorable événement, deux loges prennent son nom et se placent sous sa haute protection : l'Orient de Paris et l'Orient de Milan.

Le 6 octobre, Napoléon réussit à couper les routes de Vienne au général autrichien Mack, qui occupait Ulm, place formidable sur le Danube, au débouché des défilés de la forêt Noire, en face de Strasbourg.

D'Augsbourg, l'Empereur écrit à Joséphine :

Augsbourg, le jeudi 18 vendémiaire (10 octobre 1805).

J'ai couché aujourd'hui chez l'ancien électeur de Trêves, qui est fort bien logé. Depuis huit jours, je cours. Des succès assez notables ont commencé la campagne. Je me porte fort bien, quoiqu'il pleuve presque tous les jours. Les événements se suivent avec rapidité. J'ai envoyé en France 4.000 prisonniers, 8 drapeaux, et j'ai pris 14 pièces de canon à l'ennemi.

Adieu, mon amie, je t'embrasse.

NAPOLÉON.

Le 20 vendémiaire, 11 heures du soir (12 octobre) :

Mon année est entrée à Munich. L'ennemi est au delà de l'Inn, d'un côté ; l'autre armée de 60.000 hommes, je la tiens bloquée sur entre Ulm et Memmingen. L'ennemi est battu, a perd u la tête, et tout m'annonce la plus heureuse

campagne, la plus courte et la plus brillante qui ait été faite. Je pars dans une heure pour Brugau-sur-l'Iller.

Je me porte bien ; le temps est cependant affreux. Je change d'habit deux fois par jour, tant il pleut.

Je t'aime et t'embrasse.

NAPOLÉON.

Comme prévu par l'Empereur, les Autrichiens ont capitulé avec une armée de 60.000 hommes. Lannes et Murat marchant alors sur Vienne où ils ne vont pas tarder à pénétrer, tandis que Napoléon remonte au nord pour affronter les Russes, commandés par Alexandre Ier.

Le 27 vendémiaire (19 octobre 1805) il écrit d'Elchingen à Joséphine, qui est toujours à Strasbourg :

J'ai été, ma bonne Joséphine, plus fatigué qu'il ne le fallait : une semaine entière, toutes les journées, l'eau sur le corps, et les pieds froids, m ont fait un peu de mal ; mais la journée aujourd'hui où je ne suis pas sorti, m'a reposé.

J'ai rempli mon dessein ; j'ai détruit l'armée autrichienne par de simples marches ; j'ai fait 60.000 prisonniers, pris 120 pièces de canon, plus de 90 drapeaux, et plus de 30 généraux.

Je vais me porter sur les Russes ; ils sont perdus. Je suis content de mon armée. Je n'ai perdu que 1.500 hommes.

Adieu, ma Joséphine, mille choses aimables partout. Le Prince Charles vient couvrir Vienne.

Je pense que Masséna doit être à cette heure à Vienne. Dès l'instant que je serai tranquille pour l'Italie, je ferai battre Eugène.

Mille choses aimables à Hortense.

NAPOLÉON.

Le 29 vendémiaire, à midi (21 octobre) :

Je me porte assez bien, ma bonne amie. Je pars à l'instant pour Augsbourg. J'ai fait mettre bas les armes ici à 33.000 hommes. J'ai de 60 à 70.000 prisonniers, plus de 90 drapeaux, et de 200 pièces de canon. Jamais catastrophe pareille dans les annales militaires !

Porte-toi bien. Je suis un peu harassé. Le temps est beau depuis trois jours. La première colonne de prisonniers file aujourd'hui sur la France. Chaque colonne est de 6.000 hommes.

NAPOLÉON.

D'Augsbourg, le 1er brumaire (23 octobre) :

Les deux dernières nuits m'ont bien reposé, et je vais partir demain pour Munich. Je mande M. de Talleyrand et M. Maret près de moi. Je les verrai peu, et je vais me rendre sur l'Inn pour attaquer l'Autriche au sein de ses Etats héréditaires. J'aurais bien désiré te voir ; mais ne compte pas que je t'appelle, à moins qu'il n'y ait un armistice ou des quartiers d'hiver.

Mon amie, mille baisers. Mes compliments à ces dames.

NAPOLÉON.

De Haag, le 11 brumaire, à dix heures du soir (3 novembre) :

Je suis en marche ; le temps est très froid, la terre, couverte d'un pied de neige. Cela est un peu rude. Il ne manque heureusement pas de bois ; nous sommes ici toujours dans les forêts. Je me porte assez bien. Mes affaires vont d'une manière satisfaisante ; mes ennemis doivent avoir plus de soucis que moi.

Je désire avoir de tes nouvelles, et apprendre que tu es sans inquiétude.

Adieu, mon amie, je vais me coucher.

NAPOLÉON.

Mardi, 14 brumaire, an XIV (5 novembre) :

Je suis à Lentz. Le temps est beau. Nous sommes à vingt-huit lieues de Vienne. Les Russes ne tiennent pas ; ils sont en grande retraite. La maison d'Autriche est fort embarrassée : à Vienne, on évacue les bagages de la Cour. Il est probable que d'ici cinq ou six jours, il y aura bien du nouveau.

Je désire bien te revoir. Ma santé est bonne.

Je t'embrasse.

NAPOLÉON.

Le 24 brumaire, à 9 heures du soir (15 novembre).

Je suis à Vienne depuis deux jours, ma bonne amie, un peu fatigué. Je n'ai pas encore vu la ville, de jour ; je l'ai parcourue, la nuit. Demain je reçois les notables et les Corps. Presque toutes mes troupes sont au delà du Danube, à la poursuite des Russes.

Adieu, ma Joséphine. Du moment que cela sera possible, je te ferai venir. Mille choses aimables pour toi.

NAPOLÉON.

Le 2 décembre 1805, le jour anniversaire de son couronnement, c'est Austerlitz la bataille des Trois Empereurs. Les Français étaient au nombre de 70.000, les ennemis 86.000. La victoire reste à Napoléon. L'empereur de Russie et l'empereur d'Autriche, n'ont plus qu'à se soumettre aux conditions du vainqueur.

L'Empereur écrit à l'Impératrice :

Austerlitz, 12 frimaire (3 décembre).

Je t'ai expédié Lebrun, du champ de bataille. J'ai battu l'armée russe et autrichienne commandée par les deux empereurs. Je me suis un peu fatigué. J'ai bivouaqué huit jours en plein air, par des nuits assez fraîches. Je couche, ce soir, dans le château du prince Kaunitz, où je vais dormir deux ou trois heures. L'armée russe est non seulement battue, mais détruite.

Je t'embrasse.

NAPOLÉON.

Austerlitz, 14 frimaire (5 décembre).

J'ai conclu une trêve. Les. Russes s'en vont. La bataille d'Austerlitz est la plus belle de toutes celles que j'ai données : 45 drapeaux, plus de 150 pièces de canon, les étendards de la Garde de Russie, 20 généraux, 30.000 prisonniers, plus de 20.000 tués ; spectacle horrible !

L'empereur Alexandre est au désespoir, et s'en va en Russie.

J'ai vu hier, à mon bivouac, l'empereur d'Allemagne ; nous causâmes deux heures ; nous sommes convenus de faire vite la paix.

Le temps n'est pas encore très mauvais. Voilà enfin le repos rendu au continent ; il faut espérer qu'il va l'être au monde : les Anglais ne sauraient nous faire front.

Je verrai avec bien du plaisir le moment qui me rapprochera de toi.

Adieu, ma bonne amie, je me porte assez bien, et suis fort désireux de t'embrasser.

NAPOLÉON.

L'Empereur a invité l'Impératrice à venir le rejoindre à Vienne, en passant par Bade, Stuttgart et Munich, où de belles fêtes sont préparées à son intention.

Il écrit encore d'Austerlitz, le 16 frimaire (7 décembre) :

J'ai conclu un armistice ; avant huit jours, la paix sera faite.

Je désire apprendre que tu es arrivée à Munich en bonne santé. Les Russes s'en vont ; ils ont fait une perte immense. Plus de 20.000 morts et 30.000 prisonniers ; leur armée est

réduite des trois quarts. Bondehowden, leur général en chef, est tué. J'ai 3.000 blessés et 7 à 800 morts.

J'ai un peu mal aux yeux ; c'est une maladie courante, et très peu de chose.

Adieu, mon amie, je désire bien te revoir.

Je vais coucher, ce soir, à Vienne.

NAPOLÉON.

Napoléon impose à la coalition le traité de Presbourg. L'Autriche cède à la, France, l'Istrie et la Dalmatie ; Venise à l'Italie ; le Tyrol à la Bavière ; la Souabe au Wurtemberg. L'Electeur de Bavière et le Duc de Wurtemberg prennent le titre de roi ; le Margrave de Bade, celui de Grand-Duc. L'Empereur se déclare Médiateur de la Suisse ; il organise la Confédération du Rhin, dont il devient le Protecteur faisant ainsi disparaitre le Saint Empire romain, établi par Charlemagne depuis mille ans. Enfin, il oblige François II à renoncer à son titre et à la dignité de l'Empereur électif d'Allemagne, pour prendre celui d'Empereur héréditaire d'Autriche, sous le nom de François Ier.

Aux Bourbons, il enlève la couronne de Naples, qu'il donne à son frère Joseph. La République Batave est érigée en royaume pour son frère Louis. Sa sœur Elisa est nommée Duchesse de Lucques ; sa sœur Pauline, Duchesse de Guastalla ; son beau-frère Murat, Grand-Duc de Berg ; le maréchal Berthier, Prince de Neuchâtel ; Talleyrand, Prince de Bénévent ; le Maréchal Bernadotte, Prince de Ponte Carvo.

Napoléon a l'Europe sous sa botte. Il en modifie à sa guise la carte et distribue les titres. Mais l'Angleterre est toujours invincible. Quelques jours avant cette fameuse bataille d'Austerlitz, n'a-t-il pas reçu la pénible nouvelle de la défaite navale de Trafalgar ? (21 octobre 1805). Un vrai désastre ! Lorsque la nouvelle était parvenue à Londres, le Ministre Pitt[1], tout à la joie, s'était écrié : Aucune mer ne verra maintenant le pavillon français !

Trafalgar fut le glas de l'Empire, car des forces navales sont indispensables à un pays qui veut grandir et prospérer, pour ses besoins, la protection de ses intérêts à l'extérieur et le rôle qu'il joue dans le monde. Dans son testament, Richelieu a écrit : On ne peut sans la mer profiter de la paix ni soutenir la guerre.

Dominant la mer, l'Angleterre avait la clef de tous les passages et de tous les ports extérieurs.

A Sainte-Hélène, Napoléon reconnut plus tard que la faiblesse de sa marine et les deux désastres maritimes — Aboukir et Trafalgar — avaient compromis les résultats de ses victoires terrestres et ruiné la grande œuvre de son règne. Parlant de Suffren, dont le comte de Las Casas, garde de la marine sous Louis XVI, venait de tracer le portrait, il dit à son fidèle Bertrand : J'ai passé tout mon temps à chercher l'homme de la marine sans avoir jamais pu le rencontrer. Il y a dans ce métier une spécialité, une technicité qui arrêtaient toutes mes conceptions. Sous mon règne, il n'a jamais pu s'élever dans la marine quelqu'un qui s'écartât de la routine et sût créer. J'aimais particulièrement les marins,

---

1 Pitt a été l'implacable ennemi de Napoléon. Il mourut le 23 janvier 1806, à l'âge de 47 ans, en ayant passé vingt-trois à la tête des affaires.

j'admirais leur courage, j'estimais leur patriotisme, mais je n'ai jamais pu trouver entre eux et moi d'intermédiaire qui sût les faire agir et les faire mériter Oh ! pourquoi Suffren n'a-t-il pas vécu jusqu'à moi, ou pourquoi n'en ai-je pas trouvé un de sa trempe ? J'en aurais fait notre Nelson et les affaires eussent pris une autre tournure. Si j'avais été maître de la mer, j'aurais été maître de l'Orient[1].

L'amiral Villeneuve qui commandait à Trafalgar, contre Nelson[2], revint en France en avril 1806, libéré par les Anglais. D'Angleterre il débarqua à Morlaix et prit aussitôt le chemin de Paris. Arrivé à Rennes, il écrivit au ministre de la Marine, Decrès, pour l'informer de son retour et le prévenir qu'il attendait sa réponse avant de continuer sa route. Le 21 avril, n'ayant rien reçu, il se crut à jamais déshonoré et il prit la funeste résolution de se tuer d'un coup de poignard.

On trouva sur sa table la lettre suivante adressée à sa femme :

> Ma tendre amie, comment recevras-tu ce coup, hélas ! Je pleure sur toi plus que sur moi. C'en est fait, je suis arrivé au terme où la vie est un opprobre et la mort un devoir. Seul ici, frappé d'anathème par l'Empereur, repoussé par son ministre qui fut mon ami, chargé d'une responsabilité immense dans un désastre, qui m'est attribué et auquel la fatalité m'a entraîné, je dois mourir 1 Je sais que tu ne peux goûter aucune apologie de mon action. Je t'en demande pardon, mille fois pardon, mais elle est nécessaire et j'y suis entraîné par le plus violent désespoir. Vis tranquille, emprunte les consolations des doux sentiments de religion qui t'animent ; mon espérance est que tu y trouveras un repos qui m'est refusé. Adieu, adieu, sèche les larmes de ma famille et de tous ceux aux quels je puis être cher. Je voulais finir, je ne puis. Quel bonheur que je n'aie aucun enfant pour recueillir mon horrible héritage et qui soit chargé du poids de mon nom ! Ah ! je n'étais pas né pour un pareil sort, je ne l'ai pas cherché, j'y ai été entraîné malgré moi. Adieu, adieu !

***

Du 5 au 31 décembre 1805, Joséphine est à Munich où les fêtes succèdent aux fêtes. L'Empereur qui est éloigné d'elle s'inquiète de ne pas recevoir de nouvelles. De Brunn, il écrit le 19 frimaire (10 décembre) :

> Il y a fort longtemps que je n'ai reçu de tes nouvelles. Les belles fêtes de Bade, de Stuttgard et de Munich font-elles oublier les pauvres soldats qui vivent, couverts de boue, de pluie et de sang ?
>
> Je vais partir, sous peu, pour Vienne. L'on travaille à conclure la paix. Les Russes sont partis, et fuient loin d'ici ; ils s'en retournent en Russie, bien battus et fort humiliés.
>
> Je désire bien me retrouver près de toi.
>
> Adieu, mon amie.

---

1 *Mémorial de Sainte-Hélène*.
2 Nelson y fut tué. Il avait 47 ans.

Mon mal d'yeux est guéri.

NAPOLÉON.

Le 18 frimaire, an XIV (19 décembre 1805).

Grande Impératrice, pas une lettre de vous depuis votre départ de Strasbourg. Vous avez passé à Bade, à Stuttgart, à Munich, sans nous écrire un mot. Ce n'est pas bien aimable, ni bien tendre !

Je suis toujours à Brunn. Les Russes sont partis ; j'ai une trêve. Dans peu de jours, je verrai ce que je deviendrai. Daignez, du haut de vos grandeurs, vous occuper un peu de vos esclaves.

NAPOLÉON.

***

1806 ! l'Angleterre prépare une quatrième coalition. Elle veut à tout prix abattre l'ogre. Cette quatrième coalition va réunir la Russie, la Prusse et l'Angleterre. L'Empereur reprend la campagne.

De Posen, il écrit à Joséphine, le 2 décembre 1806 :

C'est aujourd'hui l'anniversaire d'Austerlitz. J'ai été à un bal de la ville. Il pleut. Je me porte bien. Je t'aime et te désire. Mes troupes sont à Varsovie. Il n'a pas encore fait froid. Toutes ces polonaises sont françaises mais il n'y a qu'une femme pour moi. La connaîtrais-tu ? Je te ferais bien son portrait, mais il faudrait trop le flatter pour que tu te reconnusses ; cependant, à dire vrai, mon cœur n'aurait que de bonnes choses à en dire. Ces nuits-ci sont longues tout seul.

Tout à toi.

NAPOLÉON.

Le 14 octobre 1806, Napoléon est vainqueur des Prussiens à Iéna. Le soir de cette bataille, Joséphine était à Mayence. Tandis que dans les salons voisins on dansait et on jouait des charades, l'Impératrice tirait les cartes pour son entourage. On fait cercle autour d'elle. Il y avait là, la grande duchesse de Hesse-Darmstadt, la duchesse régnante de Saxe-Gotha, la princesse de Hohenlohe, les princesses de Nassau, le prince de Swartzbourg — Sonderhausen, les princes de Leye et de la Lippe, le prince héritier de Saxe-Weimar, le Margrave de Hesse-Rothtunbourg. Joséphine tourne une carte : C'est le dix de carreau. Victoire, s'écrit-elle. Au même instant l'huissier, qui avait ouvert les portes à deux battants, annonçait le premier page de l'Empereur. Celui-ci, Armand de Lespinay, crotté jusqu'à l'échiné, se précipite aux pieds de l'Impératrice et lui présente, sur son chapeau, un billet de l'Empereur, sans enveloppe, écrit sur le champ de bataille :

Ma chère Joséphine, nous avons joint l'année prussienne, elle n'existe plus. Je me porte bien et je te presse sur mon cœur.

NAPOLÉON.

Et le lendemain, elle recevait la lettre suivante plus détaillée :

Iéna, 15 octobre, à 3 heures du matin, 1806.

Mon amie, j'ai fait de belles manœuvres contre les Prussiens. J'ai remporté hier une grande victoire. Ils étaient 150.000 hommes ; j'ai fait 20.000 prisonniers, pris 100 pièces de canon, et des drapeaux. J'étais en présence, et près du roi de Prusse ; j'ai manqué de le prendre, ainsi que la reine. Je bivouaque depuis deux jours.

Je me porte à merveille.

Adieu, mon amie ; porte-toi bien et aime-moi.

Si Hortense est à Mayence, donne-lui un baiser, ainsi qu'à Napoléon[1] et au petit.

NAPOLÉON.

Sur les ordres de l'Empereur, Joséphine demeure à Mayence, attendant ses instructions. Napoléon lui écrit :

À L'IMPÉRATRICE À MAYENCE.

Posen, le 3 décembre, à midi, 1806.

Je reçois ta lettre du 26 novembre, j'y vois deux choses : tu me dis que je ne lis pas tes lettres ; cela est mal pensé. Je te suis mauvais gré d'une si mauvaise opinion. Tu me dis que ce pourrait être par quelque rêve de la nuit, et tu ajoutes que tu n'es pas jalouse. Je me suis aperçu depuis longtemps que les gens colères soutiennent toujours qu'ils ne sont pas colères, que ceux qui ont peur disent souvent qu'ils n'ont pas peur ; tu es donc convaincue de jalousie ; j'en suis enchanté ! Du reste, tu as tort ; je ne pense à rien moins, et dans les déserts de la Pologne l'on songe peu aux belles. J'ai eu hier un bal de la noblesse de la province, d'assez belles femmes, assez riches, assez mal mises, quoique à la mode de Paris.

Adieu, mon amie : je me porte bien.

Tout à toi.

NAPOLÉON.

À L'IMPÉRATRICE À MAYENCE.

---

1 Charles-Napoléon, prince royal de Hollande.

Posen, le 3 décembre, à 6 heures du soir[1].

Je reçois ta lettre du 27 novembre, où je vois que ta petite tête s'est montée. Je me suis souvenu de ce vers : Désir de femme est un feu qui dévore.

Il faut cependant te calmer. Je t'ai écrit que j'étais en Pologne, que, lorsque les quartiers d'hiver seraient assis, tu pourrais venir ; il faut donc attendre quelques jours. Plus on est grand et moins on doit avoir de volonté ; l'on dépend des événements et des circonstances. Tu peux aller à Francfort et à Darmstadt. J'espère sous peu de jours t'appeler ; mais il faut que les événements le veuillent. La chaleur de ta lettre me fait voir que vous autres jolies femmes, vous ne connaissez pas de barrières ; ce que vous voulez, doit être ; mais moi, je me déclare le plus esclave des hommes : mon maître n'a pas d'entrailles, et ce maître c'est la nature des choses.

Adieu, mon amie, porte-toi bien. La personne dont j'ai voulu te parler est Mme L... dont tout le monde dit bien du mal : l'on m'assure qu'elle était plus prussienne que française. Je ne le crois pas, mais je la crois une sotte qui ne dit que des bêtises.

NAPOLÉON.

À L'IMPÉRATRICE À MAYENCE.

Le 10 décembre, à 5 heures du soir, 1806.

Un officier m'apporte un tapis de ta part ; il est un peu court et étroit ; je ne t'en remercie pas moins. Je me porte assez bien. Le temps est fort variable. Mes affaires vont assez bien. Je t'aime et te désire beaucoup.

Adieu, mon amie ; je t'écrirai de venir avec au moins autant de plaisir que tu viendras.

Tout à toi.

NAPOLÉON.

Le 15 décembre il lui annonce son départ pour Varsovie :

À L'IMPÉRATRICE À MAYENCE.

Le 1er décembre, à 3 heures de l'après-midi, 1806.

Mon amie, je pars pour Varsovie. Dans une quinzaine de jours je serai de retour. J'espère qu'alors je pourrai t'appeler. Toutefois si cela était long, je verrais avec plaisir que tu retournasses à Paris, où tu es désirée. Tu sais bien

---

1 Deux lettres dans la même journée.

que je dépends des événements. Toutes mes affaires vont très bien. Ma santé est très bonne, je me porte au mieux.

Adieu, mon amie, j'ai fait la paix avec la Saxe.

Tout à toi.

NAPOLÉON.

À L'IMPÉRATRICE À MAYENCE.

Golimin, le.29 décembre, à 6 heures du soir, 1806.

Je ne t'écris qu'un mot, mon amie, je suis dans une mauvaise grange. J'ai battu les Russes, je leur ai pris 30 pièces de canon, leurs bagages, et fait 6.000 prisonniers ; mais le temps est affreux ; il pleut, nous avons de la boue jusqu'aux genoux.

Dans deux jours je serai à Varsovie, d'où je t'écrirai.

Tout à toi.

NAPOLÉON.

Napoléon est toujours amoureux, il désire sa Joséphine, mais l'absence est longue et il trompe sa femme avec les belles Polonaises. Joséphine qui a appris ses succès amoureux, en même temps que ses succès guerriers, est jalouse et lui adresse de vifs reproches. L'Empereur répond, mais comme il sait bien mentir !

À L'IMPÉRATRICE À MAYENCE.

Pultsusk, le 31 décembre 1806.

J'ai bien ri en recevant tes dernières lettres. Tu te fais des belles de la Pologne une idée qu'elles ne méritent pas. J'ai eu deux ou trois jours de plaisir d'entendre Paër et deux chanteuses qui m'ont fait de la très bonne musique. J'ai reçu ta lettre dans une mauvaise grange, ayant de la boue, du vent et de la paille pour tout lit. Je serai demain à Varsovie. Je crois que tout est fini pour cette année. L'armée va entrer en quartiers d'hiver. Je hausse les épaules de la bêtise de Mm(' de L. ; tu devrais cependant te fâcher et lui conseiller de n 'être pas si sotte. Cela perce dans le public et indigne bien des gens.

Quant à moi, je méprise l'ingratitude comme le plus vilain défaut du cœur. Je sais qu'au lieu de te consoler ils t'ont fait de la peine.

Adieu, mon amie ; je me porte bien. Je ne pense pas que tu doives aller à Cassel ; cela n'est pas convenable. Tu peux aller à Darmstadt.

NAPOLÉON.

Joséphine veut aller le rejoindre à Varsovie, se disant trop malheureuse. Napoléon lui répond :

Varsovie, le 3 janvier 1807.

J'ai reçu ta lettre, mon amie. Ta douleur me touche ; mais il faut bien se soumettre aux événements. Il y a trop de pays à traverser depuis Mayence jusqu'à Varsovie ; il faut donc que les événements me permettent de me rendre à Berlin, pour que je t'écrive d'y venir. Cependant l'ennemi battu s'éloigne ; mais j'ai bien des choses à régler ici ; je serais assez d'opinion que tu retournasses à Paris, où tu es nécessaire. Renvoie ces dames qui ont leurs affaires ; tu gagneras d'être débarrassée de gens qui ont dû bien te fatiguer.

Je me porte bien ; il fait mauvais. Je t'aime de cœur.

NAPOLÉON.

Evidemment Napoléon serait gêné par la présence de Joséphine. Il cherche plutôt à l'éloigner et voudrait qu'elle retourne à Paris. Joséphine qui est de plus en plus mordue par la jalousie, insiste pour le rejoindre à Varsovie. Napoléon maintient sa décision :

Varsovie, le 7 janvier 1807.

Mon amie, je suis touché de tout ce que tu me dis ; mais la saison froide, les chemins très mauvais, peu surs, je ne puis donc consentir à t'exposer à tant de fatigues et de dangers. Rentre à Paris pour y passer l'hiver. Va aux Tuileries ; reçois et fais la même vie que tu as l'habitude de mener quand j'y suis ; c'est là ma volonté. Peut-être ne tarderai-je pas à t'y rejoindre ; mais il est indispensable que tu renonces à faire trois cents lieues dans cette saison, à travers des pays ennemis et, sur les derrières de l'armée. Crois qu'il m'en coûte plus qu'à toi de retarder de quelques semaines le bonheur de te voir, mais ainsi l'ordonnent les événements et le bien des affaires.

Adieu, mon amie, sois gaie, et montre du caractère.

NAPOLÉON.

Et il renouvelle, le lendemain ses instructions :

Varsovie, le 8 janvier 1807.

Ma bonne amie, je reçois ta lettre du 27 avec celles de M. Napoléon et d'Hortense qui y étaient jointes. Je t'avais prié de rentrer à Paris. La saison est trop mauvaise, les chemins peu sûrs et détestables ; les espaces trop considérables pour que je permette que tu viennes jusqu'ici, où mes affaires me retiennent. Il te faudrait au moins un mois pour arriver. Tu y

arriverais malade ; il faudrait peut-être repartir alors ; ce serait donc joli. Ton séjour à Mayence est trop triste ; Paris te réclame ; vas-y, c'est mon désir. Je suis plus contrarié que toi ; j'eusse aimé à partager les longues nuits de cette saison avec toi ; mais il faut obéir aux circonstances.

Adieu, mon amie, tout à toi.

NAPOLÉON.

Le 23 janvier 1807 :

Je reçois ta lettre du 15 janvier. Il est impossible que je permette à des femmes un voyage comme celui-ci ; mauvais chemins, chemins peu sûrs et fangeux. Retourne à Paris, sois-y gaie, contente ; peut-être y serai-je aussi bientôt. J'ai ri de ce que tu me dis que tu as pris un mari pour être avec lui ; je pensais, dans mon ignorance, que la femme était faite pour le mari, le mari pour la patrie, la famille et la gloire, pardon de mon ignorance ; l'on apprend toujours avec nos belles dames.

Adieu, mon amie ; crois qu'il m'en coûte de ne pas te faire venir ; dis-toi : c'est une preuve combien je lui suis précieuse.

NAPOLÉON.

Le temps est passé où, follement amoureux, il voulait à tout prix avoir près de lui, en Italie, sa femme et qu'il écrivait à son frère Louis :

Si elle ne vient pas, je suis dans le cas d'abandonner mon armée et de rentrer à Paris.

Le 1er février 1807 il écrit de Wittemberg :

Wittemberg, le 1er février, à midi. 1807.

Ta lettre du 11, de Mayence, m'a fait rire. Je suis aujourd'hui à quarante lieues de Varsovie ; le temps est froid, mais beau.

Adieu, mon amie ; sois heureuse, aie du caractère[1].

NAPOLÉON.

L'Empereur est laconique. Il est vrai qu'il prépare une attaque. Le 8 février, c'est la sanglante bataille d'Eylau qu'il gagne sur les Russes. Le lendemain il écrit à Joséphine :

Eylau, trois heures du matin, 9 février 1807.

---

1 C'est la lettre de François Ier à la Reine : Madame, il fait grand vent ; j'ai tué, six loups.

Mon amie, il y a eu hier une grande bataille ; la victoire m'est restée, mais j'ai perdu bien du monde ; la perte de l'ennemi, qui est plus considérable encore, ne me console pas. Enfin je t'écris ces deux lignes moi-même, quoique je suis bien fatigué, pour te dire que je suis bien portant et que je t'aime.

Tout à toi.

NAPOLÉON.

Et le soir même :

Eylau, le 9 février, à six heures du soir. 1807.

Je t'écris un mot, mon amie, afin que tu ne sois pas inquiète. L'ennemi a perdu la bataille, 40 pièces de canons, 10 drapeaux, 12.000 prisonniers ; il a horriblement souffert. J'ai perdu du monde, 10.000 tués, 3.000 ou 4.000 blessés.

Ton cousin Tascher se porte bien ; je l'ai appelé près de moi avec le titre d'officier d'ordonnance.

Corbineau a été tué d'un obus ; je m'étais singulièrement attaché à cet officier qui avait beaucoup de mérite ; cela me fait de la peine. Ma garde à cheval s'est couverte de gloire. D'Allemagne est blessé dangereusement.

Adieu, mon amie. Tout à toi.

NAPOLÉON.

***

Le jour même de la bataille d'Iéna, Davoust avait gagné la bataille d'Auerstaedt sur les Prussiens.

***

Le 17 février 1807, Joséphine, qui est de retour à Paris, écrit à sa mère :

Ma chère maman, M. Duquesne est au moment de partir. Je profile de cette occasion pour vous embrasser et vous donner de mes nouvelles, ma santé est bonne, je suis revenu de Mayence ici au commencement de ce mois. L'Empereur se porte très bien. J'ai reçu hier une lettre de lui du 1er février, il était à quarante lieues mi delà de Varsovie et à peu de distance des Russes qui se retirent. J'ai eu ma fille auprès de moi pendant mon séjour à Mayence ; elle est retournée à La Haye auprès du roi. J'espère que mon cher Eugène me donnera bientôt un petit-fils, la Princesse Auguste, sa femme, est au moment d'accoucher et j'en attends chaque jour la nouvelle. Je ferai mettre en état tous les papiers relatifs à l'affaire dont vous me parliez dans une de vos dernières lettres et je vous enverrai une procuration. Jusque-là, je désire que ma tante jouisse du revenu. Dès

que l'Empereur sera ici je n'oublierai pas les différentes recommandations que vous m'avez faites ; il me sera toujours doux de pouvoir être utile à la Colonie, et aux personnes qui vous intéressent. Adieu, ma chère maman, ménagez votre santé, j'espère qu'elle continue à être bonne, il n'y a que cette espérance qui puisse me dédommager de ne pas vous voir. Pensez à moi quelquefois et croyez qu'on ne peut vous aimer plus tendrement que votre fille.

JOSÉPHINE.

***

Le 14 juin 1807, c'est Friedland I vaincus, ses ennemis signent le traité de Tilsitt, le 8 juillet 1807. La Prusse est réduite de moitié ! La Westphalie est érigée en royaume, en faveur de son frère ainé, Jérôme. L'Electeur de Saxe, dont les états sont agrandis, prend le titre de roi. La Prusse et la Russie se soumettent au blocus continental.

Ne pouvant vaincre son éternel ennemi sur le continent, et n'ayant plus de marine, Napoléon va essayer de le réduire par la famine. C'est pourquoi, le 21 novembre 1806, il avait établit le blocus continental, mesure politique par laquelle il interdisait l'entrée de tous les ports du continent aux navires et aux marchandises de l'Angleterre.

Le lendemain de cette mémorable bataille de Friedland, Napoléon écrit à l'Impératrice qui est à Saint-Cloud :

Friedland, le 15 juin 1807.

Mon amie, je ne t'écris qu'un mot, car je suis bien fatigué ; voilà bien des jours que je bivouaque. Mes enfants ont dignement célébré l'anniversaire de la bataille de Marengo.

La bataille de Friedland sera aussi célèbre et est aussi glorieuse pour mon peuple. Toute l'armée russe mise en déroute, 80 pièces de canons, 30.000 hommes pris ou tués ; 25 généraux russes tués, blessés ou pris. La garde russe écrasée : c'est une digne sœur de Marengo, Austerlitz, Iéna. Le bulletin te dira le reste. Ma perte n'est pas considérable ; j'ai manœuvré l'ennemi avec succès. Sois sans inquiétude et contente.

Adieu, mon amie ; je monte à cheval.

NAPOLÉON.

Et le 16 juin, à 4 heures après-midi :

Mon amie, je t'ai expédié hier Moustache avec la nouvelle de la bataille de Friedland. Depuis j'ai continué à poursuivre l'ennemi. Kœnigsberg, qui est une ville de 80.000 âmes, est en mon pouvoir J'y ai trouvé bien des canons, beaucoup de magasins, et enfin plus de 60.000 fusils, venant d'Angleterre.

Adieu, mon amie ; ma santé est parfaite, quoique je sois un peu enrhumé par la pluie et par le froid du bivouac. Sois contente et gaie.

Tout à toi.

NAPOLÉON.

De Tilsitt, le 19 juin 1807 :

J'ai expédié, ce matin, Tascher près de toi, pour calmer toutes tes inquiétudes. Tout va ici au mieux. La bataille de Friedland a décidé de tout. L'ennemi est confondu, abattu, extrêmement affaibli.

Ma santé est bonne, et mon armée est superbe.

Adieu, mon amie ; sois gaie et contente.

NAPOLÉON.

De Tilsitt, le 25 juin 1807 :

Mon amie, je viens de voir l'Empereur Alexandre ; j'ai été fort content de lui ; c'est un fort beau, bon et jeune empereur ; il a de l'esprit plus que l'on ne pense communément. Il vient loger en ville, à Tilsitt, demain.

Adieu, mon amie ; je désire fort que tu te portes bien, et sois contente. Ma santé est fort bonne.

NAPOLÉON.

Le 7 juillet 1807 :

Mon amie, la Reine de Prusse a dîné hier avec moi. J'ai eu à me défendre de ce qu'elle voulait m'obliger à faire encore quelques concessions à son mari, mais j'ai été galant et me suis tenu à ma politique. Elle est fort aimable. J'irai te donner des détails qu'il me serait impossible de te donner sans être bien long. Quand tu liras cette lettre, la paix avec la Prusse et la Russie sera conclue, et Jérôme reconnu roi de Westphalie, avec trois millions de population. Ces nouvelles pour toi seule.

Adieu, mon amie, je t'aime et veux te savoir contente et gaie.

NAPOLÉON.

De Dresde, le 18 juillet, à midi. 1807 :

Mon amie, je suis arrivé hier à cinq heures du soir à Dresde, fort bien portant, quoique je sois resté cent heures en voiture, sans sortir. Je suis ici chez le roi de Saxe, dont je

suis fort content. Je suis donc rapproché de toi, de plus de moitié du chemin.

Il se peut qu'une de ces belles nuits je tombe à Saint-Cloud comme un jaloux ; je t'en préviens.

Adieu, mon amie ; j'aurai grand plaisir à te voir.

NAPOLÉON.

***

1808 ! Le Portugal ne pouvait vivre sans commercer avec l'Angleterre. Refusant d'appliquer le blocus, Napoléon y envoya une armée et le Portugal fut conquis.

L'Espagne ne voulant pas non plus se plier aux exigences de Napoléon, c'est la guerre, pénible et sauvage contre les Espagnols qui, partout, dans les villes, dans les campagnes, font la guérilla, c'est-à-dire une petite guerre meurtrière contre nos soldats. Des bandes de nobles, de prêtres, de moines, de paysans ravageaient le pays où les troupes devaient passer et les Français trouvaient des villages déserts, des granges et des greniers vides ; ils ne pouvaient pas se nourrir.

A la fin de 1808, l'Empereur arriva en Espagne. Vainqueur partout où il combattit, mais sans parvenir à bout de la résistance du peuple espagnol, il contraint à abdiquer le roi Charles IV et son fils Ferdinand et donne le trône d'Espagne à son frère Joseph. Murat devient roi de Naples.

Le 31 décembre, de Benavente, il écrivait à Joséphine :

Mon amie, je suis à la poursuite des Anglais depuis quelques jours ; mais ils fuient épouvantés. Ils ont lâchement abandonné les débris de l'année de la Romana, pour ne pas retarder leur retraite d'une demi-journée. Plus de cent chariots de bagages sont déjà pris. Le temps est bien mauvais.

Lefèvre a été pris ; il m'a fait une échauffourée avec trois cents chasseurs : ces crânes ont passé une rivière à la nage et ont été se jeter au milieu de la cavalerie anglaise ; ils en ont beaucoup tué ; mais au retour Lefèvre a eu son cheval blessé ; il se noyait ; le courant l'a conduit sur la rive où étaient les Anglais ; il a été pris. Console sa femme.

Adieu, mon amie. Bessières, avec dix mille chevaux, est sur Astorga.

NAPOLÉON.

Bonne année à tout le monde ! Bientôt les Anglais seront en pleine déroute. Le duc de Dalmatie les poursuit l'épée dans les reins.

NAPOLÉON.

Le 8 janvier 1809, les Anglais avaient rembarqué leurs troupes. Les opérations militaires étaient terminées en Espagne.

***

Cette guerre d'Espagne avait donné des embarras à l'Empereur. L'Autriche croit le moment venu de redresser la tête et de se relever de ses défaites. Elle entraîne l'Angleterre et l'Espagne dans une cinquième coalition. Napoléon reprend la campagne.

Durant le séjour de Napoléon en Espagne, Joséphine avait amené sa Cour à Bordeaux. Elle est maintenant de retour à Saint-Cloud.

Napoléon remporte les victoires d'Eckmühl (22 avril 1809), d'Essling[1] (22 mai), de Wagram (6 juillet). L'Autriche signe la paix à Schœnbrunn (Traité de Vienne) le 14 octobre. Elle cède les provinces illyriennes, se soumet au blocus continental et reconnaît Joseph comme roi d'Espagne. Les états Romains sont annexés à l'Empire Français.

Après la bataille de Wagram, l'Empereur écrivit à Joséphine qui est allé à Plombières prendre les eaux :

Ebersdorf, le 7 à cinq heures du matin, 1809.

> Je t'expédie un page pour te donner la bonne nouvelle de la victoire d'Ebersdorf, que j'ai remportée le 5, et de celle de Wagram, que j'ai remportée le 6.
>
> L'armée ennemie fuit en désordre, et tout marche selon mes vœux. Eugène se porte bien. Le prince d'Aldobrandini est blessé, mais légèrement[2].
>
> Bessières a eu un boulet qui lui a touché le gras de la cuisse, la blessure est très légère. Lassalle a été tué ; mes pertes sont assez fortes ; mais la victoire est décisive et complète. Nous avons plus de cent pièces de canons, douze drapeaux, beaucoup de prisonniers. Je suis brûlé par le soleil.
>
> Adieu, mon amie ; je t'embrasse. Bien des choses à Hortense.
>
> NAPOLÉON.

De Plombières, l'Impératrice se rend à la Malmaison. Sans nouvelles, l'Empereur lui écrit de Schœnbrunn, le 31 août 1809 :

> Je n'ai pas reçu de lettres de toi depuis plusieurs jours ; les plaisirs de Malmaison, les belles serres, les beaux jardins, font oublier les absents ; c'est la règle, dit-on, chez vous autres. Tout le monde ne parle que de ta bonne santé ; tout cela m'est fort sujet à caution.
>
> Je vais demain faire une absence de deux jours en Hongrie, avec Eugène. Ma santé est bonne.

---

1 Le maréchal Lannes, duc de Montebello, y fut tué.
2 Le Prince Aldobrandini de Borghèse, colonel du 4e régiment de cuirassiers.

Adieu mon amie, tout à toi.

NAPOLÉON.

De Kems, le 9 septembre 1809 :

Mon amie, je suis ici depuis hier à deux heures du matin ; j'y suis pour voir mes troupes. Ma santé n'a jamais été meilleure. Je sais que tu es bien portante.

Je serai à Paris au moment où personne ne m'attendra plus. Tout ici va fort bien et à ma satisfaction.

Adieu, mon amie.

NAPOLÉON.

De Munich :

Mon amie, je pars dans une heure. Je serai arrivé à Fontainebleau du 26 au 27 ; tu peux t'y rendre avec quelques dames.

NAPOLÉON.

LE DIVORCE. - LA MALMAISON

L'étoile de l'Empereur ne cesse de grandir. Son ambition est sans limite. Il veut affermir son trône et lui assurer une succession. Malheureusement Joséphine ne lui donne pas d'héritier.

Peu avant la bataille de Friedland, il avait appris la mort survenue à La Haye (5 mai 1807), du fils d'Hortense, Napoléon-Charles, qu'il aimait tendrement et dont il avait fait virtuellement son successeur au trône impérial, faute d'héritier direct. Cette mort prématurée avait posé sérieusement la question du divorce avec Joséphine qui déjà appréhendait cette éventualité.

Même avant l'avènement au trône, Talleyrand avait conçu le projet de faire divorcer le Premier Consul. Le bruit s'était répandu en Europe et à un moment il avait était question d'une grande-duchesse de Russie, puis de la princesse Wilhemine de Bade. Joséphine, alors renseignée avait questionné son mari qui s'était contenté de répondre : Ma pauvre Joséphine, je ne pourrai jamais te quitter. Et il avait fait cesser ces bruits.

Maintenant plus que jamais, la rumeur d'un divorce s'accréditait. L'inévitable allait s'accomplir. La nécessité de perpétuer la race s'imposait à Napoléon et Joséphine qui le comprend est prête au sacrifice. L'Empereur qui aime encore Joséphine voudrait lui épargner cette cruauté mais l'ambition va l'emporter sur le sentiment.

Talleyrand soutient qu'une épouse royale ne peut rester sur le trône que si elle a accompli la fonction essentielle qui lui est dévolue, c'est-à-dire d'assurer la continuité de la dynastie. Il rappelle à l'Empereur les exemples de l'histoire : Louis VII a répudié Éléonore d'Aquitaine ; Philippe II, Ingelburge de Danemark ; Louis XII, Jeanne de France ; Henri IV, Marguerite de Valois.

Le cas d'Henri IV avait tout particulièrement retenu l'attention de l'empereur. Avant de devenir Roi de France, Henri de Navarre avait épousé Marguerite de Valois, la fameuse Reine Margot, qui ne vécut que pour les plaisirs et l'amour et à qui cette phrase de Voltaire peut être attribuée : Aimer et penser, c'est la vie véritable des esprits. En même temps que, pour obtenir la rémission de ses péchés, elle faisait construire un monastère, on élevait sur ses ordres, à Issy, un temple à l'Amour, en l'honneur de son poète favori, Villars.

Nous avons d'elle un *Livre d'amis*, petit recueil de poésies, de pensées intimes, adorablement illustré, dont les dernières pages ont été attribuées à Francis Meynard, qui fut son secrétaire pendant trois années. Voici quelques vers charmants, sur le mariage :

Escoutes donq ma petite
A quoy faire on vous invite
A tant de frétillement
A tant de petit menu remuement.

Tout le plaisir qu'on a de mariage
Ce n'est tout que frétillage
A quy faict doux mourir

Quant la cause est sy belle.

L'union d'Henri de Navarre et de Marguerite de Valois n'avait pas été heureuse. Feignant d'ignorer leurs mutuelles infidélités, ils vivaient séparés, l'un en Gascogne, l'autre à Nérac, capitale du royaume de Navarre, dont la petite cour était célèbre dans toute l'Europe pour sa haute culture, son luxe et sa licence. La séparation durait depuis quinze ans lorsque Henri devint Roi de France en 1594. N'ayant pas d'héritier, il résolut de divorcer. Marguerite, déshéritée par sa mère, était criblée de dettes. Elle accepta la séparation mais en imposant des conditions financières : le règlement de toutes ses dettes et une pension digne d'elle. Le marché conclu, il fallut obtenir l'annulation du mariage par le Pape. Les négociations, lentes et difficiles, n'aboutirent qu'en 1599. Le divorce fut prononcé et un an plus tard, Henri IV épousait Marie de Médicis.

Napoléon se décide à l'irrévocable. Son choix se fixe tout d'abord sur la Grande Duchesse Catherine, une des sœurs de l'Empereur de Russie. Le 24 novembre, il écrit à Caulaincourt pour le charger de pressentir le Czar, mais Talleyrand fait échouer ce projet qui d'ailleurs ne sourit pas à la Czarine, ennemie jurée de Napoléon.

Durant les pourparlers, Joséphine qui sait le sort qui l'attend, continue à paraître à toutes les fêtes aux côtés de l'Empereur. Son cœur est déchiré, néanmoins, la couronne impériale sur la tête, des fleurs au corsage, un sourire forcé sur les lèvres, elle s'efforce à sourire, à être aimable pour tous, gravissant son calvaire bravement. Sur son visage, jamais de la lassitude ni d'amertume. Elle est une grande souveraine et en garde la dignité.

Enfin, le choix de l'Empereur tombe sur Marie-Louise-Léopoldine-Caroline-Lucie, Archiduchesse d'Autriche, et il envoie à Vienne son fidèle Berthier, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, pour demander sa main. Par ce mariage, Louis XVI deviendra son oncle et Louis XIV son arrière-grand-oncle. Son orgueil sera satisfait. Redoutant les larmes et le désespoir de Joséphine, il charge Fouché, l'exécuteur de toutes les lâches besognes, de la pénible mission d'en informer l'Impératrice et de lui demander son consentement au divorce.

Joséphine détestait Fouché. Le ton d'une des lettres qu'elle adressait au ministre de la Police est expressif :

À MONSIEUR LE DUC D'OTRANTE

Ministre de la Police.

> Monsieur le Duc, je veux que le jeune Dutertre soit placé d'une manière ou d'une autre, tandis que je suis encore Impératrice ; vous l'oublieriez bien vite quand je ne le serai plus.
>
> Je vous salue.
>
> JOSÉPHINE.

De l'archi-chancelier Cambacérès elle avait une tout autre opinion, sachant qu'il était un de ceux qui flattaient le moins Napoléon. Elle s'adressait à lui volontiers pour avoir des conseils, en l'absence de l'Empereur, témoin cette lettre :

À M. L'ARCHI-CHANCELIER,

C'est demain, Monsieur, qu'en l'absence de l'Empereur, je donne audience au Sénat, et aux différentes autorités. Dans une conjecture aussi délicate, j'ai besoin de deux choses : de vous dire quelles sont mes intentions et de vous demander quels sont vos avis. A qui pourrais-je mieux m'adresser qu'au personnage éminent qui a toute la confiance de l'Empereur, et que la France regarde avec raison comme son digne représentant.

Sur la communication que j'ai eue de divers discours qui me sont adressés, je vous envoie donc les réponses que je crois devoir leur faire.

Je rappelle au Sénat que, père de la patrie, et conservateur de ses institutions, c'est à lui seul qu'il appartient de maintenir la balance entre les pouvoirs, sans se permettre d'empiéter sur aucun ; au Corps législatif, que ses fonctions sont de juger et de voter les lois, particulièrement celle de l'impôt, sans s'immiscer dans la marche du gouvernement, que ses prétentions entraveraient ; au Conseil d'Etat, que c'est à lui qu'est réservé l'important devoir de préparer par la discussion, de bonnes lois organiques et une législation durable ; aux ministres, qu'ils ne forment ni une corporation ni le gouvernement ; mais qu'au titre d'agents supérieurs de celui-ci, de premiers commis de son chef, ils exécutent et font exécuter ses ordres, lesquels ne sont que la conséquence immédiate de déterminations législatives ; au clergé, qu'il est dans l'Etat, sans que l'Etat soit jamais, ni ne puisse jamais le transformer en lui ; que son domaine unique et exclusif sont les consciences, sur lesquelles il ne doit agir que pour former des citoyens à la patrie, des soldats au territoire, des sujets au souverain, des pères de famille responsables ; aux Corps de la magistrature, qu'en appliquant des lois sans interprétation, avec unité de vues et d'identité de jurisprudence, ils doivent saisir avec sagacité l'esprit de la loi, tant qu'il accorde le bonheur des gouvernés, avec le respect dû aux gouvernants ; aux savants, que le doux empire des arts, des sciences et des lettres, tempère ce que celui des larmes (inévitable à une époque de transition et d'épreuve) peut avoir de trop austère ; aux manufacturiers et commerçants, qu'ils ne doivent avoir que deux pensées, qui au reste n'en font qu'une : la prospérité de nos productions, la ruine des productions anglaises ; aux agriculteurs enfin, que les trésors de la France sont enfouis dans son sol, et que c'est à la charrue et à la bêche à les en tirer. Je n'ai rien à dire aux braves des deux armées : ce palais est plein de leurs exploits ; et c'est sous une voûte de drapeaux conquis par leur valeur, arrosés de leur sang, que je porte la parole.

> Que je sache maintenant avec franchise si je suis digne de l'adresser ainsi à l'auguste assemblée qui doit m'entendre[1].

Fouché se rend auprès de l'Impératrice, expose ses vues : Madame, il ne faut pas le dissimuler, l'avenir politique de la France est compromis par la privation d'un héritier de l'Empereur. Comme Ministre de la police, je suis à portée de connaître l'opinion publique et je sais qu'on s'inquiète sur la succession d'un tel Empire. Représentez-vous quel degré de force aurait aujourd'hui le trône de sa Majesté s'il était appuyé sur l'existence d'un fils2[2].

Joséphine, désespérée, en appelle à l'Empereur. Elle implore, réveille de tendres souvenirs, rappelle des promesses, verse des larmes. Napoléon reste inflexible. Il ne rêve qu'à la gloire de son Empire, à la succession de son trône et veut le divorce.

Eugène, qui a été tenu au courant, écrit à sa mère :

> J'ai été content de ta conversation avec l'Empereur si elle est telle que tu me l'as fait rendre. Il faut toujours parler franchement à Sa Majesté. Faire autrement ne serait plus l'aimer. Si l'Empereur te tracasse encore sur des enfants, dis-lui que ce n'est pas bien à lui de te reprocher des choses semblables. S'il croit que son bonheur et celui de la France obligent à en avoir, qu'il n'ait aucun égard étranger. Il doit bien te traiter, te donner un douaire suffisant et te permettre de vivre avec tes enfants en Italie. L'Empereur fera alors le mariage que lui commanderont sa politique et son bonheur. Nous ne lui resterons pas moins attachés parce que ses sentiments ne doivent jamais changer pour nous quoique les circonstances l'aient obligé à s'éloigner de notre famille. Si l'Empereur veut avoir des enfants qui soient à lui, il n'a que ce moyen. Tout autre serait blâmé et l'histoire en ferait justice. D'ailleurs, il a trop travaillé pour elle qu'il laisse un seul feuillet à déchirer à la postérité.
>
> Tu ne dois craindre ni les événements, ni les méchants. Ne sois pas si bonne avec tout ce qui t'entoure, tu en serais bientôt la dupe.

Joséphine comprend que la partie est perdue. Elle se résigne. Napoléon hésite encore. Que dira l'opinion publique ? au fond, il aime toujours sa Joséphine, mais l'ambition finit par l'emporter sur la pitié.

Le 30 novembre, Napoléon et Joséphine dînent en tête à tête. Le repas est silencieux. Au café, l'Empereur fait signe aux serviteurs de se retirer. Il confirme à Joséphine sa décision. Du salon de service on entend des gémissements, des

---

1 On a toujours dépeint Joséphine comme une insouciante et indolente créole, éloignée de la politique, ne s'occupant que de toilettes, de bijoux et de fleurs. Voici une lettre, modèle de style noble et élevé, qui contient des sentiments qui feraient honneur à tous les souverains qui veulent sincèrement le bonheur de leurs peuples et la prospérité de leurs royaumes.

2 Rapporté par Mme de Rémusat.

cris. Personne n'ose approcher. Soudain, la porte s'ouvre et l'Empereur appelle Bausset, l'officier de service. Joséphine est évanouie sur le tapis. Bausset prend l'Impératrice par la taille, Napoléon par les jambes, et on la descend à grand peine dans ses appartements. Le chirurgien Corvisart est mandé d'urgence, ainsi que Hortense. A cette dernière, Napoléon explique la cause de l'évanouissement et confirme sa décision. Sire répond-elle, l'Impératrice descendra du trône où vous l'avez placée et Eugène et moi nous la suivrons dans la retraite.

Napoléon se retire les larmes aux yeux.

Le divorce est résolu. Des jours bien douloureux vont succéder pour la pauvre Joséphine.

Enfin, le jour fatal arrive. Le 15 décembre, le divorce est publiquement prononcé.

A neuf heures du soir, en grand apparat, la famille Impériale est réunie dans la salle du trône. Cambacérès, archi-chancelier de l'Empire, le comte Regnault de Saint-Jean-d'Angély, secrétaire d'Etat et secrétaire de l'état civil de la famille Impériale y assistent. Les femmes sont décolletées, la haute chérusque de dentelle d'or ou d'argent montant derrière le cou et faisant valoir la gorge ; les hommes chatoyants de soie et de velours clairs, étincelants de broderies, la poitrine traversée de grands cordons, avec les ordres endiamantés sur les manteaux. L'Empereur a près de lui Madame Mère ; rangés autour d'eux, sur des chaises pour les reines et rois, des tabourets pour les princes, se trouvent le Roi et la Reine de Naples, la Princesse Pauline Borghèse, le roi de Hollande, le roi de Wesphalie, le vice-roi de Naples. Joséphine entre, vêtue simplement d'une robe blanche, sans bijoux, sans ornements, pâle et les yeux rougis. Elle a beaucoup pleuré. Elle s'appuie sur les bras de la Reine Hortense, bien plus émue que sa mère, et d'Eugène. Ce dernier, aussi très pâle, ne peut maîtriser un tremblement nerveux.

A son approche, l'Empereur se lève et va au-devant d'elle, lui prend les mains et la conduit au milieu du cercle que forment les princes et les princesses. Puis, avec une émotion visible, il lit un court discours exposant les raisons d'Etat qui l'obligent à rompre les liens qui l'attachaient à Joséphine. Dieu sait, dit-il, combien une pareille résolution a coûté à son cœur. Et il ajoute : loin d'avoir jamais eu à se plaindre de Joséphine, il n'a eu au contraire qu'à se louer de l'attachement et de la tendresse de sa bien-aimée épouse qui a embelli quinze années de sa vie et dont le souvenir restera toujours gravé dans son cœur. — Elle a été couronnée par mes mains, je veux qu'elle conserve le rang et le titre d'Impératrice couronnée, mais surtout qu'elle ne doute jamais de mes sentiments, et qu'elle me tienne toujours pour son meilleur ami.

Lorsqu'il a terminé, l'Impératrice, déployant une feuille de papier qu'elle tenait en mains, sanglotant, commence la lecture du discours qui a été dicté par l'Empereur et qui lui a été remis par Talleyrand :

> Avec la permission de notre Auguste et cher époux, je dois déclarer que, ne conservant aucun espoir d'avoir des enfants qui puissent satisfaire le besoin de sa politique et l'intérêt de la France, je me plais à lui donner la plus grande preuve d'attachement et de dévouement qui ait jamais été donnée sur la terre...

Suffoquée par les larmes, ne pouvant continuer, elle tend son papier au comte Regnault de Saint-Jean-d'Angély qui, sur un geste de l'Empereur, achève la lecture :

> Je tiens tout de ses bontés ; c'est sa main qui m'a couronnée et, du haut de ce trône, je n'ai reçu que des témoignages d'affection et d'amour du peuple français.
>
> Je crois reconnaître tous ces sentiments en consentant à la dissolution d'un mariage qui désormais est un obstacle au bien de la France, qui la prive du bonheur d'être un jour gouvernée par les descendants d'un grand homme si évidemment suscité par la Providence pour effacer les maux d'une terrible révolution et rétablir l'autel, le trône et l'ordre social. Mais la dissolution de mon mariage ne change rien aux sentiments de mon cœur, l'Empereur aura toujours en moi sa meilleure amie. Je sais combien cet acte, commandé par sa politique et par de si grands intérêts, a froissé son cœur ; mais l'un et l'autre nous sommes glorieux du sacrifice que nous faisons au bien de la patrie.

Cette lecture avait été écoutée dans un profond silence, troublée seulement par les sanglots d'Hortense. Tous les visages sont consternés. Cambacérès, en qualité d'archi-chancelier de l'Empire, prend alors la parole pour donner acte des déclarations respectives de Leurs Majestés. Regnault de Saint-Jean-d'Angély tend alors à Joséphine une plume, elle signe sans hésitation, puis l'Empereur et successivement tous les membres de la famille impériale. Joséphine se retire, accompagnée de Hortense et d'Eugène.

L'Empereur était resté immobile comme une statue, les yeux fixés, le regard perdu dans le vide, durant toute cette terrible séance. Sans prononcer un mot, il se lève et rentre dans son cabinet où il se plonge dans ses réflexions, la tête entre les mains. Au bout d'une heure il appelle son secrétaire, Méneval, demande sa voiture et part pour Trianon.

Le sacrifice de Joséphine est consommé. De ce jour, l'astre de l'Empereur va commencer à pâlir.

Pour satisfaire sa folle ambition dynastique, le maître tout puissant n'a pas hésité à briser un cœur aimant et à écarter 1 du trône celle qui l'avait aidé aux heures difficiles de ses débuts dans la gloire. Il devait s'en repentir car il brisait du même coup son porte-bonheur. Les revers et les trahisons vont l'accabler. De s'être séparé de Joséphine semble lui avoir porté malheur, ainsi qu'il l'a reconnu à Sainte-Hélène[1].

Le lendemain, 16 décembre, le Sénat reçoit un message de l'Empereur annonçant le divorce et avec une docilité passive se contente d'enregistrer l'acte de dissolution du mariage. Eugène, après la lecture du procès-verbal, prend la parole pour lire un discours qui a été écrit par M. de Fontanes :

---

[1] C'est mon divorce qui m'a perdu.

> Ma mère, ma sœur et moi, nous devons tout à l'Empereur il a été pour nous un véritable père ; il trouva en nous, dans tous les temps, des enfants dévoués et des sujets soumis.
>
> Il importe au bonheur de la France que le fondateur de cette quatrième dynastie vieillisse environné d'une descendance directe qui soit notre garantie à tous comme le gage de la gloire de la patrie.
>
> Lorsque ma mère fut couronnée devant toute la nation par Son Auguste Epoux, elle contracta l'obligation de sacrifier toutes ses affections aux intérêts de la France. Elle a rempli avec courage, noblesse et dignité, le premier de ces devoirs. Son âme a été souvent attendrie en voyant en butte à de pénibles combats le cœur d'un homme habitué à maîtriser la fortune et à marcher toujours d'un pas ferme à l'accomplissement de ses grands desseins. Les larmes qu'a coûtées cette résolution à l'Empereur suffisent à la gloire de ma mère. Dans la situation où elle va se trouver, elle ne sera pas étrangère, par ses vœux et ses sentiments, aux nouvelles prospérités qui nous attendent et ce sera avec une satisfaction mêlée d'orgueil qu'elle verra tout ce que ses sacrifices ont produit d'heureux pour sa patrie et pour son Empereur.

Par 76 voix contre 5 le sénatus-consulte du divorce est voté.

Le mariage civil est dissous, il reste le mariage religieux. Le pape est prisonnier à Savone. Il a excommunié l'Empereur. On va se contenter de consulter le clergé français. L'ingéniosité ecclésiastique trouve un motif d'annulation : les formalités prescrites par l'Eglise pour le mariage n'ont pas été observées. L'officialité métropolitaine accepte la sentence.

Le 1er janvier 1810, elle déclare la rupture du lien spirituel qui unissait Napoléon et Joséphine, et enfin le Moniteur du 14 janvier 1810, apprend cet événement à la France et au monde entier.

***

Aussitôt dans sa chambre, après la signature de l'acte du divorce, Joséphine écrivit cette lettre à Napoléon :

À L'EMPEREUR !

> Mes pressentiments sont réalisés ! Vous venez de prononcer le mot qui nous sépare ; le reste n'est qu'une formalité. Voilà donc le résultat, je ne dirai pas de tant de sacrifices — ils me furent doux, puisqu'ils étaient pour vous —, mais d'une amitié sans borne de mon côté, et du vôtre, des serments les plus solennels ! Encore si l'Etat, dont vous vous faites un motif, me dédommageait en vous justifiant !
>
> Mais cet intérêt, auquel vous feignez de l'immoler, n'est qu'un prétexte ; votre ambition, mal calculée, tel a été, tel sera toujours le guide de votre vie ; guide qui vous a mené

aux conquêtes et au trône, et qui vous pousse maintenant aux défaites et au précipice.

Vous parlez d'alliance à contracter, d'héritier à donner à votre Empire, de dynastie à fonder ! Mais avec qui formez-vous alliance ? Avec l'ennemie naturelle de la France, cette insidieuse maison d'Autriche, qui déteste notre pays par sentiment, par système, par nécessité. Croyez-vous que cette haine, dont elle nous a donné tant de preuves, surtout depuis cinquante ans, elle ne l'ait pas transmise du royaume à l'Empire, et que les enfants de Marie-Thérèse, cette habile souveraine, qui acheta de Mme de Pompadour ce fatal traité de 1756[1], dont vous ne parlez qu'avec horreur ; pensez-vous, dis-je, que sa postérité, en héritant de sa puissance, n'ait pas hérité de son esprit ? Je ne fais que vous répéter ce que vous m'avez dit mille fois ; mais alors votre ambition se bornait à humilier une puissance qu'il vous convient de relever aujourd'hui. Croyez-moi, tant que vous serez maître de l'Europe, elle vous sera soumise ; mais n'ayez jamais de revers2.

Quant au besoin d'un héritier, dût une mère vous paraître prévenue, en vous parlant d'un fils, puis-je et dois-je me taire sur celui qui fait toute ma joie et qui faisait vos espérances ? C'était donc encore un mensonge politique que cette adoption du 12 janvier 1806 ! Mais ce qui n'est point une illusion, ce sont les talents, ce sont les vertus de mon Eugène. Combien de fois en fîtes-vous l'éloge ! Que dis-je ? C'est par la possession d'un trône que vous avez cru devoir les récompenser ; et souvent vous avez dit qu'il méritait davantage. Eh bien ! la France l'a souvent répété après vous ; mais que vous sont les vœux de la France ?

Je ne vous parle point ici de la personne destinée à me succéder, et vous n'attendez pas que je vous en parle. Ce que j'en dirais vous paraîtrait suspect : ce qui ne peut jamais l'être pour vous, ce sont les vœux que je forme pour votre bonheur. Qu'il me dédommage au moins de mes peines ! Ah ! qu'il sera grand s'il leur est proportionné !

JOSÉPHINE.

Le lendemain du divorce, le 16 décembre, à deux heures de l'après-midi, tandis que le Sénat délibère, par une pluie battante et un froid pénétrant, Joséphine quitte les Tuileries pour la Malmaison. Son carrosse de gala, traîné par huit chevaux, l'emporte vers l'exil. Ce n'est plus qu'une pauvre femme qui, après avoir perdu un trône et un époux, va chercher la paix de l'âme dans la solitude de la campagne.

Comme ses vues étaient justes !

---

1 C'est une erreur de date. Il s'agit du Traité de Paris (1763) qui termina la guerre de Sept ans, la France cédant ses colonies aux Anglais, ne conservant aux Indes et dans les Antilles que des établissements de médiocre importance.

Tout le long de la route, recouverte de boue, les gens qui regardent à travers les vitres reconnaissent la livrée verte au double gilet incarnat sur rose et bleu de l'Impératrice et saluent. Les lanternes jettent une lueur blafarde. A l'intérieur du carrosse, une femme pleure abondamment.

***

La voici à la Malmaison, dans l'effeuillement de son destin. Par décret de l'Empereur, elle conserve son titre d'Impératrice. Napoléon qui est installé à Trianon vient lui rendre visite chaque jour. Il la reçoit même un soir, à diner, avec la reine Hortense. Il lui écrit des lettres tendres, mais ce ne sont plus que des billets courts sinon aimables. Mme Boscha nous a rapporté qu'ils étaient souvent couverts de petits pâtés. L'Empereur secouait sa plume souvent avec violence, ce qui occasionnait des taches. Il l'informe qu'il lui a attribué une rente annuelle de trois millions, dont deux millions sur le Trésor de l'Etat et un million sur sa liste civile. Elle conserve, en toute propriété, la Malmaison et ses dépendances, à l'exception du pavillon de Bultard qui est réuni au domaine de Versailles et, en outre, il lui fait donation, pour en jouir sa vie durant, et pour résidence à Paris, le Palais de l'Elysée, avec ses jardins, ses dépendances et le mobilier qui y existe.

En son nom propre, Joséphine ne possédait alors que 41.980 francs de rente 5 %, cadeau du Premier Consul en l'an XI, cinquante actions de la Banque de France et les plantations des Trois-Ilets qui ne rapportaient plus rien. En revanche, elle avait des dettes que l'Empereur n'ignore pas. Il demande les comptes des fournisseurs afin de les régler. Le total s'élève à 1.898.000 francs 98 centimes ! Napoléon, sachant que ces fournisseurs avaient abusé de la confiance de Joséphine, exige des rabais qui sont consentis et toutes les factures présentées sont réglées jusqu'au 1er janvier 1810.

Une Cour lui est attribuée, choisie par l'Impératrice et nommée par l'Empereur. Elle est composée de la comtesse d'Arberg, Mme de Rémusat, Mme de Ségur, Mme de Vieil-Castel, Mme de Colbert, Mme de Walsh-Serraut, M. de Turenne, M. d'Andenarde, M. de Lastie, M. Wathier Saint-Alphonse et deux jeunes filles : Mlles A. Mackau et de Castellane. Quatre chambellans : MM. de Vieil-Castel, de Turpin-Crissé, de Montholon, de Lastie ; un chevalier d'honneur, M. de Vieil-Castel ; quatre écuyers : MM. de Pourtalès, de Chaumont-Quitry, d'Andlan, de Monaco ; un intendant-général, M. de Monthivault ; un capitaine des chasses, M. de Billy Van Berchem ; un secrétaire, M. Deschamps ; un aumônier, Monseigneur de Barrai, archevêque de Tours.

C'est à la Malmaison qu'elle va vivre et c'est là qu'elle va mourir. La Malmaison, perdue au milieu des frondaisons de son parc fleuri, plus que le palais de Fontainebleau, dont la Cour d'honneur est appelée aujourd'hui la Cour des Adieux et conserve une touchante mélancolie ; plus que le château de Compiègne, dans son ordonnance froide et hautaine ; plus que le Palais des Tuileries, dont les pavillons de Flore et de Marsan ne retiennent que l'ombre du Grand Empereur ; a conservé un charme étrange et triste, comme une empreinte ineffaçable de la belle créole et malgré les ans on y retrouve l'empreinte des jours sombres et dramatiques de la grande épopée. C'est avant tout le sanctuaire des fastes napoléoniens, le refuge sacré et nostalgique de l'amour ! Dans les pièces où les pas des visiteurs réveillent de si douloureux échos, Joséphine de 1809 à 1814, cria son désespoir d'épouse répudiée et d'éternelle amoureuse. On oublie devant toutes ces reliques, tous les sublimes souvenirs qui

y sont accumulés, les cortèges chamarrés de maréchaux et d'aides de camp, le froufrou des dames d'honneur, pour ne songer qu'à l'envers du fastueux décor, qu'à la détresse que cachait tant de diamants, tant de broderies, tant de colifichets. Dans les allées du parc silencieux, où errent tant de fantômes, qu'embaume le parfum des fleurs de la roseraie voisine, celles mêmes que Joséphine aimait jalousement, on y voit toujours la promenade lente et endeuillée, la rêverie solitaire de l'Impératrice délaissée, veuve de tant d'illusions ; le départ de l'aigle vaincu pour l'exil, vêtu d'un simple frac de couleur brune et coiffé d'un banal chapeau rond.

***

Les négociations du maréchal Berthier ayant été couronnées de succès[1], le mariage avec Marie-Louise est décidé. Elle a dix-huit ans. Sans être belle, elle a l'éclat de la jeunesse, des cheveux châtains, un regard doux, les lèvres un peu fortes. Dans ses *Mémoires*, Metternich rapporte que lorsqu'il rendit compte à l'Empereur François de la démarche faite au nom de Napoléon, par Berthier, celui-ci déclara :

> Mon consentement à ce mariage, assurera à la monarchie quelques années de paix politique que je pourrai consacrer à guérir ses blessures. Je me dois tout entier au bonheur de mon peuple, il ne m'est donc pas permis d'hésiter. Envoyez un courrier à Paris pour assurer que j'accéderai à la demande de l'Empereur des Français, mais sous la réserve formelle que, ni d'un côté ni de l'autre, il ne sera imposé de conditions. Il est des sacrifices qui ne doivent pas être souillés par rien de ce qui ressemble à un marché.

Marie-Louise avait horreur de Napoléon, le tortionnaire de sa famille, l'usurpateur des trônes et c'est avec amertume, mais sans répulsion, qu'elle accepta de devenir la femme du grand homme qui tenait l'Europe sous sa botte. Elle obéit avant tout aux volontés de son père, l'Empereur François II, pour qui elle avait un véritable culte, une admiration sans bornes. Elle sacrifiait son orgueil de caste, les sentiments altiers de sa race, aux nécessités politiques de son pays. Car elle pouvait se réclamer d'illustres ancêtres, de Charles-Quint, de Philippe II, dont le sang coulait dans ses veines, et princesse, élevée dans le culte de la tradition et le respect des titres, elle allait s'allier à un parvenu, le fils de la Révolution, le nouvel Attila. Sa tante, Marie-Antoinette, n'avait-elle pas été guillotinée pendant cette révolution ?

Chaque fois que son père avait affronté Napoléon, il avait connu l'amertume de la défaite et perdu une province, un duché, enfin un royaume ! Le petit Corse avait démembré l'Autriche. Toutes les lettres que nous avons d'elle, avant le mariage, crient sa haine contre l'Empereur, contre la France, son désir, d'une revanche : les soldats de Napoléon sont des pillards, des sanguinaires qui dévastent les églises, volent les ciboires, jettent les hosties à terre et les foulent aux pieds et tirent la barbe des capucins qui en meurent de surprise et d'indignation.

---

1 Il est élevé à la dignité du prince de Neufchâtel.

Par procuration, le Prince de Neuchâtel, épouse à Vienne l'archiduchesse Marie-Louise, qui reçoit plus de trois millions de diamants, 500.000 francs de perles, des émeraudes, des rubis, etc. Un service d'honneur, présidé par ja sœur de l'Empereur, Caroline, Reine de Naples, est envoyé à la frontière pour recevoir la nouvelle Impératrice, tandis que Napoléon se rend avec Murat, à Compiègne pour l'attendre. La nouvelle mariée a quitté Vienne, avec son mari *in partibus*, Berthier, escorté de quatre-vingt-trois voitures. Dès qu'il a connaissance de son passage à Soissons, il se rend au-devant d'elle et la rencontre a lieu dans le petit village de Courcelles. Il pleut abondamment. Sans plus de cérémonie, Napoléon monte dans la voiture où se trouvait Marie-Louise et la Reine de Naples. Il embrasse sa nouvelle femme sur les deux joues. Marie-Louise qui portait en médaillon une miniature que lui avait envoyé l'Empereur, se contente de comparer le portrait à l'original et de dire à son mari, avec un malicieux sourire : Vous n'êtes pas flatté.

A dix heures, le même soir, le canon annonçait aux Parisiens l'arrivée de l'Auguste Impératrice. Les échos qui se répètent jusqu'à la Malmaison font couler les larmes de la malheureuse exilée.

Le 2 avril, aux Tuileries, le mariage est régularisé. L'oncle Fesch donne sa bénédiction.

***

Napoléon est très assidu auprès de sa nouvelle épouse mais il ne néglige pas néanmoins Joséphine. Ses visites à la Malmaison sont plus rares mais une correspondance très suivie s'établit entre eux et Joséphine est tenue au courant de tous les événements. Voici quelques lettres :

Mardi, à 6 heures.

La reine de Naples[1] que j'ai vue à la chasse, au Bois de Boulogne, où j'ai forcé un cerf, m'a dit qu'elle t'avait laissée hier, à une heure après-midi, bien portante. Je te prie de me dire ce que tu as fait aujourd'hui. Moi, je me porte fort bien. Hier, quand je t'ai vue, j'étais malade. Je pense que tu auras été te promener.

Adieu, mon amie.

NAPOLÉON.

7 heures du soir, 1810 (pas de date).

L'EMPEREUR À L'IMPÉRATRICE À MALMAISON.

Je reçois ta lettre, mon amie. Savary me dit que tu pleures toujours ; cela n'est pas bien. J'espère que tu auras pu te promener aujourd'hui. Je t'ai envoyé ma chasse. Je viendrai te voir lorsque tu me diras que tu es raisonnable et que ton courage prend le dessus.

Demain, toute la journée, j'ai les ministres.

---

1 Caroline Bonaparte, mariée à Murat.

Adieu, mon amie ; je suis triste aussi aujourd'hui ; j'ai besoin de te savoir satisfaite et d'apprendre que tu prends de l'aplomb.

Dors bien.

NAPOLÉON.

Trianon, mardi 1810.

Je me suis couché hier après-midi après que tu as été partie, mon amie. Je vais à Paris. Je désire te voir gaie. Je viendrai te voir dans la semaine.

J'ai reçu tes lettres, que je vais lire en voiture.

NAPOLÉON.

Tuileries, mercredi midi, 1810.

Eugène m'a dit que tu avais été toute triste hier soir ; cela n'est pas très bien, mon amie ; c'est contraire à ce que tu m'avais promis.

J'ai été très ennuyé de revoir les Tuileries. Ce grand palais m'a paru vide, et je m'y suis trouvé isolé.

Adieu, mon amie, porte-toi bien.

NAPOLÉON.

Tuileries, dimanche à dix heures du matin, 1810.

J'ai aujourd'hui grande parade, mon amie ; je verrai toute ma vieille garde et plus de soixante trains d'artillerie.

Le roi de Wesphalie s'en va chez lui, ce qui pourra donner une maison vacante à Paris. Je suis triste de ne pas te voir. Si la parade finit avant trois heures,, je viendrai ; sans cela, à demain.

Adieu, mon amie.

NAPOLÉON.

Tuileries, dimanche à 8 heures du soir, 1810.

J'ai été très content de t'avoir vue hier ; je sais combien ta société a de charmes peur moi. J'ai travaillé aujourd'hui avec Estève. J'ai accordé cent mille francs pour 1810, pour l'extraordinaire de la Malmaison. Tu peux donc faire planter tout ce que tu voudras ; tu distribueras cette somme comme tu l'entendras. J'ai chargé Estève de remettre deux cent mille francs aussitôt que le contrat de la maison Julien sera fait. J'ai ordonné que l'on paierait ta parure de rubis laquelle sera évaluée par l'intendance. Car je ne veux pas de voleries

de bijoutiers. Ainsi, voilà quatre cent mille francs que cela me coûte.

J'ai ordonné que l'on tint le million que la liste civile te doit, pour 1810, à la disposition de ton homme d'affaires, pour payer tes dettes[1].

Tu dois trouver, dans l'armoire de la Malmaison, cinq cent mille à six cent mille francs ; tu peux les prendre pour faire ton argenterie et ton linge.

J'ai ordonné qu'on te fit un très beau service de porcelaine ; l'on prendra tes ordres pour qu'il soit très beau.

NAPOLÉON.

Mercredi, 6 heures du soir.

Mon amie, je ne vois pas d'inconvénient que tu reçoives le roi de Wurtemberg quand tu voudras. Le roi et la reine de Bavière doivent aller te voir après-demain.

Je désire fort aller à Malmaison, mais il faut que tu sois forte et tranquille ; le page de ce matin dit qu'il t'a vue pleurer. Je vais dîner tout seul.

Adieu, mon amie, ne doute jamais de mes sentiments pour toi ; tu serais injuste et mauvaise.

NAPOLÉON.

Mardi, à midi, 1810.

J'apprends que tu t'affliges. Cela n'est pas bien. Tu es sans confiance en moi, et tous les bruits que l'on répand te frappent ; ce n'est pas me connaître, Joséphine. Je t'en veux, et si je n'apprends que tu es gaie et contente, j'irai te gronder bien fort.

Adieu, mon amie.

NAPOLÉON.

Compiègne, juin 1810.

Mon amie, je reçois ta lettre. Eugène te donnera des nouvelles de mon voyage et de l'Impératrice. J'approuve fort que tu ailles aux eaux. J'espère qu'elles te feront du bien.

Je désire bien te voir. Si tu es à Malmaison à la fin du mois, je viendrai te voir, Ma santé est fort bonne ; il me manque de te savoir contente et bien portante. Fais-moi connaître le nom que tu voudras porter en route.

---

1 Au 1er janvier 1810, l'Empereur avait cru régler toutes les dettes, s'élevant à près de deux millions, mais Joséphine n'avait pas tout avoué.

Ne doute jamais de toute la vérité de mes sentiments pour toi ; ils dureront autant que moi ; tu serais fort injuste si tu en doutais.

NAPOLÉON.

À L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE, AUX EAUX D'AIX, EN SAVOIE.

Saint-Cloud, 20 juillet 1810.

J'ai reçu, mon amie, ta lettre du 14 juillet. Je vois avec plaisir que les eaux te font du bien et que tu aimes Genève. Je pense que tu fais bien d'y aller quelques semaines.

Ma santé est assez bonne. La conduite du roi de Hollande m'a affligé.

Hortense va bientôt venir à Paris. Le grand duc de Berg est en route ; je l'attends demain.

Adieu, mon amie.

NAPOLÉON.

Durant son séjour à Aix, Joséphine faillit se noyer et l'Empereur d'écrire :

Trianon, le 10 août 1810.

J'ai reçu ta lettre. J'ai vu avec peine le danger que tu as couru. Pour une habitante des îles de l'océan, mourir dans un lac c'eût été une fatalité.

La reine se porte mieux, et j'espère que sa santé deviendra bonne[1]. Son mari est en Bohême, à ce qu'il paraît, ne sachant que faire.

Je me porte assez bien, et je te prie de croire à mes sentiments.

NAPOLÉON.

À L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE, AUX EAUX D'AIX, EN SAVOIE.

Saint-Cloud, 14 septembre 1810.

Mon amie, je reçois ta lettre du 9 septembre. J'apprends avec plaisir que tu te portes bien. L'Impératrice est effectivement grosse de quatre mois ; elle se porté bien et m'est fort attachée. Les petits princes Napoléon se portent très bien ; ils sont au pavillon d'Italie, dans le parc de Saint-Cloud !

Ma santé est assez bonne. Je désire te savoir heureuse et contente. L'on dit qu'une personne de chez toi s'est cassée la jambe en allant à la glacière.

---

1 La reine Hortense.

Adieu, mon amie, ne doute pas de l'intérêt que je prends à toi, et des sentiments que je te porte.

NAPOLÉON.

À L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE À GENÈVE.

Fontainebleau, le 1er octobre, 1810.

J'ai reçu ta lettre. Hortense que j'ai vue, t'aura dit ce que je pensais ; va voir ton fils cet hiver, reviens aux eaux d'Aix l'année prochaine, ou bien reste au printemps à Navarre. Je te conseillerais d'aller à Navarre tout de suite, si je ne craignais que tu ne t'y ennuyasses. Mon opinion est que tu ne peux être l'hiver, convenablement, qu'à Milan ou à Navarre, après cela j'approuve tout ce que tu feras ; car je ne te veux gêner en rien.

Adieu mon amie, l'Impératrice est grosse de quatre mois, je nomme Mme de Montesquiou gouvernante des enfants de France. Sois contente et ne te monte pas la tête ; ne doute jamais de mes sentiments.

NAPOLÉON.

***

Le 20 mars 1811, le bourdon de Notre-Dame et cent un coups de canon jettent une ivresse générale dans tous les quartiers de la capitale. Le Roi de Rome est né. Depuis la veille on savait que Marie-Louise était dans la douleur de l'enfantement et on attendait avec impatience l'événement. Des courriers sont immédiatement expédiés dans les provinces pour annoncer la naissance de l'héritier et Napoléon fait porter par son page, M. de Saint-Hilaire, la nouvelle à Joséphine, à Navarre, où elle s'était rendue[1].

Joséphine avait été déjà avertie par le bruit du canon et le préfet d'Evreux. Elle écrivit aussitôt à l'Empereur et à Marie-Louise :

À NAPOLÉON, *Empereur des Français*.

Sire !

Au milieu des nombreuses félicitations qui vous parviennent de tous les coins de l'Europe, de toutes les villes de France et de chaque régiment de l'armée, la faible voix d'une femme pourra-telle arriver jusqu'à vous ? et daignerez-vous écouter celle qui si souvent consola vos chagrins, adoucit les peines de votre

---

1 Ce château, construit au XIVe siècle et racheté par l'Empereur, en février 1810, faisait jadis partie du comté d'Evreux et devait son nom à Jeanne de France, reine de Navarre, comtesse d'Evreux. Il fut dévasté durant la Révolution et la confiscation prononcée le 8 floréal an II :
Après avoir fait annoncer l'achat de cette belle propriété, l'Empereur avait écrit à Joséphine :
Mon amie, j'espère que tu auras été contente de ce que j'ai fait pour Navarre. Tu y auras vu un nouveau témoignage du désir que j'ai de t'être agréable.
Fais prendre possession de Navarre ; tu pourras y aller le 23 mars passer le mois d'avril.
Adieu, mon amie. NAPOLÉON.

cœur, lorsqu'elle n'osa vous parler que du bonheur qui achève de mettre le comble à vos vœux ? Ayant cessé d'être votre épouse, oserai-je vous féliciter d'être père ? Oui, sans doute, Sire, car mon âme rend justice à la vôtre, autant que vous connaissez la mienne ; je comprends ce que vous devez éprouver comme vous devinez tout ce que je dois sentir en cet instant ; et quoique séparés, nous sommes unis par cette sympathie qui résiste à tous les événements.

J'aurais désiré apprendre la naissance du Roi de Rome par vous ; et non par le bruit du canon de la ville d'Evreux, et par un courrier du préfet[1], mais je sais qu'avant tout vous vous devez aux Corps de l'Etat, aux membres du Corps diplomatique, à votre famille, et surtout à l'heureuse princesse qui vient de réaliser vos plus chères espérances. Elle ne peut vous être plus tendrement dévouée que moi ; mais elle a pu davantage pour votre bonheur en assurant celui de la France ; elle a donc droit à vos premiers sentiments, à tous vos soins ; et moi qui ne fus votre compagne que dans les temps difficiles, je ne puis exiger qu'une place bien éloignée de celle qu'occupe l'Impératrice Marie-Louise dans votre affection. Ce ne sera donc qu'après avoir veillé vous-même près de son lit ; après avoir embrassé votre fils, que vous prendrez la plume pour causer avec votre meilleure amie. J'attendrai !...

Il ne m'est pas cependant possible de différer de vous dire que je jouis plus que qui que ce soit au monde, de la joie que vous ressentez ; et vous ne doutez pas de ma sincérité, lorsque je vous dis ici que loin de m'affliger d'un sacrifice nécessaire au repos de tous, je me félicite de l'avoir fait, maintenant que je souffre seule. Que dis-je, je ne souffre pas, puisque vous êtes satisfait ; et je n'ai que le regret de n'avoir pas encore assez fait pour vous prouver à quel point vous m'étiez cher.

Je n'ai aucun détail sur la santé de l'Impératrice ; j'ai assez compter sur vous, Sire, pour espérer que j'en aurai de circonstanciés sur le grand événement qui assure la perpétuité du nom dont vous avez si grandement commencé l'illustration. Eugène, Hortense m'écriront pour me faire part de leur joie ; mais c'est de vous que je désire savoir si votre enfant est fort, s'il vous ressemble, s'il me sera un jour permis de le voir ; enfin c'est une confiance entière que j'attends de vous, et sur laquelle je crois avoir le droit de compter, Sire, en raison de l'attachement sans bornes que je vous conserverai tant que je vivrais.

JOSÉPHINE.

À L'IMPÉRATRICE MARIE-LOUISE

Madame,

Tant que vous n'avez été que la seconde épouse de l'Empereur, j'ai dû garder le silence avec Votre Majesté ; je crois pouvoir le rompre aujourd'hui que vous êtes devenue la mère de l'héritier de l'Empire.

---

1 M. de Saint-Hilaire n'était pas encore arrivé avec la lettre de l'Empereur.

Vous auriez cru difficilement à la sincérité de celle que vous regardiez peut-être comme une rivale ; vous croirez aux félicitations d'une Française, car c'est un fils que vous avez donné à la France.

Votre amabilité, votre douceur, vous ont acquis le cœur de l'Empereur ; votre bienfaisance vous mérite les bénédictions des malheureux ; la naissance d'un fils vous vaudra celle de tous les Français. C'est un peuple si aimable, si sensible, si admirable que ces Français ! Et pour me servir d'une expression qui le peint à merveille : ils aiment à aimer. Oh ! qu'il est doux d'être aimé de lui !

C'est sur cette facilité, et pourtant cette solidité d'affection que les partisans de ses anciens rois ont longtemps compté pour les faire regretter. Et en cela ils ont eu raison. Quelque chose qui arrive, par exemple, le nom de Henri IV sera toujours béni. Il faut avouer pourtant que la Révolution, sans gâter les cœurs, a beaucoup étendu les intelligences et rendu les esprits plus exigeants. Sous nos rois, on se contentait du repos, maintenant on veut de la gloire !

Voilà, Madame, les deux biens dont vous êtes appelée à donner l'avant-goût à la France ; votre fils les lui fera goûter complètement, si aux vertus sévères de son père il joint celles de son Auguste mère qui sait les tempérer.

JOSÉPHINE.

A la lettre de Joséphine, Napoléon répondit :

Paris, le 22 mars 1811.

Mon amie, j'ai reçu ta lettre ; je te remercie. Mon fils est gros et très bien portant. J'espère qu'il viendra à bien. Il a ma poitrine, ma bouche et mes yeux. J'espère qu'il remplira sa destinée.

Je suis toujours très content d'Eugène ; il ne m'a jamais donné aucun chagrin.

NAPOLÉON.

L'Empereur donne à son fils les noms et titres suivants : Napoléon-François-Charles-Joseph Bonaparte, Roi de Rome Grand aigle de la Légion d'honneur, Grand croix de la Couronne de Fer, Chevalier de la Toison d'Or[1].

---

1 Après la chute de l'Empire, l'Empereur d'Autriche lui donna le titre de Duc de Reichstadt. Il mourut le 22 juillet 1832 au château de Schœnbrunn dans la même chambre, où, après Wagram, triomphant pour la dernière fois et s'endormant dans toutes les illusions du succès et de la victoire, son père avait dicté en conquérant la paix à ses adversaires et signé le traité de Vienne, entouré de sa famille autrichienne. Il avait un peu plus de vingt et un ans. Ses restes reposent à Vienne, dans la sombre crypte de la petite église des Capucins, à côté de celle de François II, son grand-père, et d'où il est

Napoléon était très superstitieux. Durant la campagne d'Egypte, visitant le tombeau d'un pharaon, il avait recueilli un scarabée qu'il avait fait monter en épingle et que depuis il portait sur lui comme porte-bonheur. C'est à ce talisman qu'il attribuait sa fortune d'avoir échappé à la croisière anglaise, lors de son retour d'Egypte. A la fête splendide qui fut donnée aux Tuileries, à l'occasion de la naissance du Roi de Rome, s'approchant de la Princesse Swharzemberg, dont le mari, Ambassadeur d'Autriche à Paris, avait beaucoup contribué au mariage avec Marie-Louise, il offrit cette épingle en signe de gratitude, disant : J'ai trouvé ce scarabée dans le tombeau d'un roi égyptien, et l'ai porté depuis comme un talisman. Veuillez l'accepter. Je n'ai plus besoin de mascotte.

Il avait un fils, un fils qui devait lui succéder sur le trône impérial et c'était là tout son espoir. Il semble que de ce jour, l'abandon du talisman devait entraîner sa perte.

***

1812 ! l'Empire français est à son apogée. Napoléon est au sommet de sa puissance et il a un héritier pour lui succéder sur le trône de France. Cet homme étonnant, dont le royaume s'étend jusqu'aux bouches de l'Elbe et compte 130 départements, 45 millions d'habitants[1], ne considère les autres rois ou princes que comme des égaux ou des courtisans. Il tient sous son sceptre les Etats feudataires ; les royaumes d'Italie, de Naples et d'Espagne ; la Confédération du Rhin formée par les royaumes de Westphalie, de Bavière, de Wurtemberg et de Saxe ; la Confédération Suisse, dont il est le médiateur. On croit lire un roman : en 1785, à seize ans, petit lieutenant, en 1799 premier Consul, en 1804 Empereur et en 1812 presque maître de toute l'Europe !

Son rêve est d'égaler Alexandre le Grand. Il est un dieu ! César de tout temps s'était vanté d'être issu d'une famille dont l'origine remontait à Jule, fils d'Enée, issu d'Anchise et de Vénus ; Alexandre se proclamait fils d'Amon, se faisant représenter avec les cornes du bélier érigées des deux côtés de la tête. Il veut fondre toutes les nations en une seule, faire régner la même loi sur toute l'Europe, créer les Etats-Unis d'Europe, sur le modèle des Etats-Unis d'Amérique. Il dictera un code légal européen, il y aura une Cour d'appel européenne, une monnaie unifiée, un système commun de poids et de mesures et le voyageur qui traversera l'Europe ne connaîtra qu'une même patrie, dont il sera le Roi des Rois[2]. Fouché à qui il communique ces projets demeure stupéfait.

Plus tard, à Sainte-Hélène, il écrira : Tôt ou tard, cette union se fera par la force des choses. La première impulsion a été donnée ; je crois que le seul moyen d'obtenir l'équilibre en Europe est d'établir une ligue des Nations. Un siècle s'est écoulé et cette prédiction trouve aujourd'hui sa réalisation ; elle domine la pensée de tous les hommes d'Etat de l'Europe. Mais, le monde moderne, si fier

---

question de les transférer à Paris, pour être placés auprès du sarcophage de granit rouge de l'Eglise Saint-Louis des Invalides où dort son père, sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français qu'il a tant aimé.

1 Les pays allemands entre l'embouchure du Rhin et celle de l'Elbe sont devenus départements français ; le Piémont et les anciens Etats du pape sont aussi devenus départements français.

2 Il écrivit un jour ces trois mots sur une feuille de papier alors qu'il dirigeait une séance du Conseil d'Etat. Il avait pour habitude d'écrire ou de dessiner tout en écoutant parler les autres.

de sa science, de sa force matérielle, de ses inventions, est-il déjà mûr pour cette fraternisation ? Après la Révolution, le peuple français s'est cru le peuple élu, le seul possédant la vérité sous la trilogie : Liberté, Egalité, Fraternité, et Napoléon, fils de la Révolution, a voulu s'arroger le droit d'imposer à l'univers sa volonté, avec sa vérité. L'Empire ne fut que l'expression de cet orgueil. Aujourd'hui, c'est le peuple allemand qui s'adjuge le flambeau. Il se croit, par le verbe d'Hitler, le seul possesseur de la vérité. Sur la foi de ses prophètes, il se proclame la conscience du monde. Dans un orgueil immense, toute la race se croit élue par Dieu pour obtenir ce résultat. Dépositaires des valeurs spirituelles, intellectuelles et morales de la race aryenne, les Allemands veulent donner aux autres peuples à la dérive la doctrine et le cadre de leur renouveau. Ils vont reprendre enfin, le rôle divin qui est, suivant ses grands penseurs, Schiller et Reimer, de stériliser ou détruire toutes les races non germaines qui refuseraient de se laisser asservir, afin de donner au monde la joie de ne plus porter que les plus parfaits des hommes ! !

Pour électriser les peuples, il faut plus d'illusions que de vérité. La vérité est trop froide, trop brutale, pour fanatiser l'esprit humain.

Cette croyance à une mission divine explique la persécution des juifs, la proclamation de l'arianisme. La vanité, l'ambition, l'orgueil ont toujours perdu les hommes. La Bible ne nous raconte-t-elle pas qu'un jour les hommes voulurent égaler les dieux et ils commencèrent la construction d'une tour qui devait s'élever jusqu'aux nues. Pour les punir dé leur témérité, Dieu créa la confusion des langues et la construction fut abandonnée.

Il est des peuples qui onl un pays natal dont ils sont fiers, qui se croient destinés à dominer les autres peuples, c'est le cas de l'Italie ; il en est d'autres qui se croient la race élue par Dieu et jurent de garder cette race pure en excluant tous les éléments, juifs ou autres, afin de remplir leur mission divine, c'est le cas de l'Allemagne ; il en est d'autres qui, dans une mystique aussi dangereuse que celle de Mahomet, de Gengis-Khan ou des Croisés, croient qu'ils peuvent régénérer le monde et dans ce but sont prêts à mettre tout à feu ou à sang, c'est le cas de la Russie ; enfin il y en a d'autres qui, isolés dans une ile ou n'étant qu'un amalgame de toutes les races de l'Univers, n'ont qu'un désir : celui de conquérir le commerce du globe.

Nous sommes encore loin des Etats-Unis de l'Europe. Les empires les plus civilisés sont toujours aussi près de la barbarie que le fer le plus poli l'est de la rouille. Les nations, comme les métaux, n'ont de poli que les surfaces !

Le pacte des grandes nations, signé à Genève par les grandes nations européennes : la France, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie, a déjà effacé ce qui restait de la Société des Nations, car il a créé un nouveau système auquel les Alliés, après la chute de Napoléon, soumirent l'Europe au traité de Vienne en 1815. C'est le renouveau de la Sainte Alliance ! Nous pouvons inaugurer de l'avenir. Les petites nations ne se laisseront jamais juguler par les grandes puissances. Déjà l'Autriche repousse l'Anchluss, et avec raison. L'indépendance est le premier des biens !

A l'heure actuelle, nul ne peut sans angoisse jeter les yeux sur le spectacle qu'offre l'Europe. Après quinze années de rêve de coopération internationale, on est obligé de reconnaître que la politique de paix et de reconstruction a fait faillite, tandis que les prolétariats évolués de l'Occident et les prolétariats nus du gigantesque réservoir humain de l'Orient semblent vouloir s'affronter dans une

formidable collision qui aurait pour résultat l'effondrement de la civilisation européenne. Déjà nous avons été chassés de tous les marchés asiatiques que nous dominions naguère.

La plupart des hommes d'Etat européens croient à la guerre, à d'autres guerres. Une guerre n'est-elle pas inévitable si la faillite de la Société des Nations est consacrée ? Les divers problèmes posés à Genève paraissent au premier abord insolubles, parce qu'ils soulèvent les passions nationales, mais si l'on veut éviter le renouvellement des boucheries de 1914-1918, il faut bien qu'ils soient solutionnés. N'étant pas un corps autonome, une sorte de super-état, mais composée de nations qui sont divisées et dont certaines rêvent encore de domination, il est difficile de parvenir à une entente, pourtant, tôt ou tard, ces nations parviendront à comprendre que ces divisions sont incompatibles avec la paix et la prospérité de l'humanité et l'heure est peut-être venue de choisir entre la destruction complète et l'organisation de cette ligue rêvée par Napoléon qui, pour devenir effective, exige l'abandon de quelques droits de souveraineté nationale, tout autant que ces droits sont contraires au bonheur des peuples.

A moins de déclarer la banqueroute de la civilisation européenne, il parait nécessaire de maintenir l'organisme qui seul peut contrôler les armements des diverses nations et réglementer leurs transactions et devenir le pivot de la paix et de la prospérité dans le monde. Malheureusement, l'absence de la Russie et des Etats-Unis d'Amérique de la Ligue, le retrait du Japon et de l'Allemagne, l'ultimatum du Grand Conseil Fasciste italien, menacent son existence et l'on peut se demander si elle ne disparaîtra pas avant longtemps ?

La Russie soviétique paraît pourtant vouloir abandonner les principes révolutionnaires qui ont dirigé sa politique extérieure depuis quinze ans, pour s'associer aux organisations bourgeoises qui ont prouvé leur stabilité à travers les siècles. Elle cherche à renouer des relations commerciales avec la plus capitaliste de toutes : l'Amérique. De son côté, l'Amérique qui comprend son erreur de domination économique et craignant de devenir un ermite n'ayant pour horizon que les limites de son territoire, poussée par la nécessité d'entretenir des relations commerciales avec les autres peuples, recherche aujourd'hui celles du gouvernement de l'U. R. S. S. radicalement repoussées depuis l'origine. C'est peut-être le premier pas vers Genève ?

***

Napoléon est devenu presque le maître de l'Europe. Il a enrichi toute sa famille et ses amis, dont plusieurs vont le trahir à l'heure des revers, prévue par Joséphine. Il a distribué des trônes et des honneurs à ses frères et sœurs : Louis est roi de Hollande, Hortense la reine ; Joseph est roi d'Espagne, après avoir été roi de Naples ; Jérôme est roi de Westphalie ; Murat est roi de Naples, Caroline Bonaparte la reine ; Eugène de Beauharnais est vice-roi d'Italie ayant épousé une princesse de Wittelsbach ; Lucien est prince de Panino ; Bernadotte est roi de Suède, Désirée Clary la reine ; Berthier est prince de Neuchâtel ; Pauline Bonaparte est princesse Borghèse ; Elisa, grande-duchesse de Toscane et duchesse de Lucques ; Stéphanie, la nièce de Joséphine, grande-duchesse de Bade, ayant épousé le prince héritier ; Talleyrand, prince de Bénévent ; Fouché, duc d'Otrante ; les ducs allemands ont été faits rois de Bavière, de Wurtemberg et de Saxe, et tous ces rois lui obéissent aveuglément. La naissance du roi de Rome est venue affirmer sa puissance et l'as seoir sur des fondements inébranlables puisqu'elle assure l'avenir de sa dynastie. Une libre et glorieuse

carrière s'ouvre à son génie créateur qui va rayonner jusqu'aux extrémités de l'Empire et dont les exploits retentiront dans toutes les parties du monde. Dans les combinaisons de la guerre comme dans les travaux de la paix il étonnera l'Univers.

Une prodigieuse poussée industrielle et commerciale avait succédé à la Révolution politique et Napoléon avait compris que, pour activer cette évolution économique il fallait assurer des débouchés plus vastes, or ces débouchés ne pouvaient s'établir que par la paix et se maintenir dans la paix. Cette paix, il l'a veut maintenant fermement et va rechercher, avec un zèle constant, les moyens de la maintenir mais, depuis le traité de Vienne avec l'Autriche, il se heurte à son irréconciliable ennemi, l'Angleterre, qui fait des efforts désespérés pour entraîner la Russie dans une sixième coalition. Et puis, le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche ne peuvent lui pardonner de les avoir battus et pris une partie de leurs états. L'Espagne résiste toujours : En Allemagne se forment des associations politiques pour délivrer la patrie allemande.

Comprenant que la guerre ne peut être évitée, Napoléon décide d'étouffer le germe dans l'œuf en la portant jusqu'au centre de la Russie, et, après avoir refoulé les Russes dans l'ancienne Moscovie, de rétablir l'ancien royaume de Pologne qui deviendrait alors le Boulevard de l'Empire.

Le 9 mai 1812, il quitte Saint-Cloud pour les Tuileries et de là gagne les bords du Rhin. Avant de laisser Saint-Cloud, il a écrit à Joséphine pour lui exprimer le regret de ne pas l'avoir vue avant son départ et elle lui répond de Navarre :

Sire,

J'ai reçu ce matin le billet si aimable que vous m'avez écrit au moment de partir de Saint-Cloud ; et je m'empresse de répondre à tout ce qu'il contient de tendre et de bienveillant. Je n'ai été étonnée que de l'avoir reçu quinze jours après mon établissement ici, tant j'étais persuadée que votre attachement chercherait à me consoler d'un éloignement nécessaire à la tranquillité de tous deux. L'idée que votre intérêt Ille suit dans ma retraite me la fait trouver presque agréable.

Après avoir connu toutes les douceurs d'un amour partagé, toutes les souffrances de celui qui n'est plus ; après avoir épuisé toutes les jouissances que peut procurer la suprême puissance, et le bonheur d'entendre admirer avec enthousiasme celui qu'on aime, peut-on désirer autre chose que le repos ? Quelles illusions me reste-t-il Y Je les ai toutes perdues dès qu'il a fallu renoncer à vous. Aussi je ne tiens plus à la vie que par des sentiments pour vous, à ceux que je porte à mes enfants ; par la possibilité de faire encore quelque bien ; et surtout par la certitude que vous êtes heureux. Ne me plaignez donc pas d'être ici loin de la cour, que vous pourriez croire que je regrette.

Entourée de personnes dévouées, libre de suivre mon goût pour les arts, je me trouve mieux à Navarre, que partout ailleurs ; car je jouis mieux de la société des unes, et je forme mille projets qui seront utiles aux autres et embelliront les lieux que je dois à votre bonté. Il y a

beaucoup à faire ici, car partout on y découvre des traces de destruction, que je veux faire disparaître ; afin qu'il ne reste aucun souvenir des malheurs horribles que votre génie a su presque faire oublier. En réparant tout ce que des forcenés ont cherché à anéantir, je répandrai l'aisance autour de moi, et les bénédictions du pauvre me plairont infiniment plus que les adulations mensongères des courtisans.

Je vous ai déjà écrit ce que je pensais des fonctionnaires de ce département ; mais je ne vous ai pas dit encore assez de bien du respectable évêque — Mgr Bourlier, évêque d'Evreux —. J'apprends chaque jour de nouveaux traits de lui, qui me font estimer davantage un homme qui réunit à la bienfaisance la plus éclairée, l'esprit le plus aimable. Il se chargera des aumônes que je désire distribuer à Evreux : et comme il visite lui-même l'indigent, je serai très sûre qu'elles seront bien placées.

Je ne puis assez vous remercier, Sire, de la liberté que vous m avez laissée de choisir les personnes de ma maison, qui toutes contribuent à l'agrément d'une société charmante. Une seule chose m'afflige, c'est que vous exigiez une étiquette de costume un peu gênante à la campagne.

Vous craignez que l'on ne manque à ce que l'on doit au rang que j'ai conservé, si je permettais une petite infraction à la toilette de ces messieurs ; mais je crois que vous avez tort de penser que l'on oublie une minute le respect que l'on porte à la femme qui fut votre compagne. Celui que l'on a pour vous, joint à l'attachement sincère que l'on a pour moi — et dont je ne puis douter — me mettent à l'abri du danger d'être obligée de rappeler jamais ce dont vous voulez que l'on garde à ma mémoire. Mon titre le plus beau n'est pas d'avoir été sacrée, mais assurément d'avoir été choisie par vous : nul autre ne vaudra celui-là ; il suffit à mon immortalité !

. . . . . .

Enfin, je me trouve parfaitement au milieu de ma forêt ; et je vous prie, Sire, de ne plus vous imaginer que loin de la Cour il n'y a pas de salut. Hors vous, je n'y regrette rien, puisque bientôt j'aurai mes enfants, et que j'ai déjà le petit nombre d'amis qui me sont restés fidèles. N'oubliez pas votre amie ; dites-lui quelquefois que vous lui conservez un attachement auquel elle attache le bonheur de sa vie ; répétez-lui que vous êtes heureux, et soyez certain que son avenir sera aussi paisible que le passé fut pour elle orageux et souvent cruel.

JOSÉPHINE.

***

Joséphine désirait ardemment connaître le petit Roi de Rome. Une entrevue lui est ménagée à Bagatelle, qui portait alors le nom de Pavillon de Hollande, dans le Bois de Boulogne, où chaque jour l'y conduisait Mme de Montesquiou. Elle l'embrasse avec transport, ne peut retenir ses larmes et se complait dans l'illusion qu'elle prodigue des caresses à son propre enfant. Pour ce petit être, dont elle admire la grâce et la force, les menottes roses, les cheveux blonds, elle a perdu un trône !

A la suite de cette entrevue, elle écrivit à l'Empereur :

> Avec quel plaisir j'ai pressé sur mon cœur le jeune prince ! Combien son visage, si brillant de santé, m'a rendue heureuse ! En recevant ses douces caresses, j'oubliais totalement que je n'étais pas sa mère ! Je n'enviais plus le sort de personne et la mienne paraissait au-dessus de la félicité qui est réservée aux pauvres mortels.

***

Le 14 mai 1812, l'Empereur est à Mayence et de là se rend à Dresde où il reçoit, au milieu de grandes fêtes et de magnifiques réceptions, des témoignages d'admiration et de déférence.

De Dresde, avec son armée qui compte près de 500.000 hommes, composée de dix nations différentes, il se porte à la rencontre des Russes. Le 24 juin, il franchit le Niémen. Les Russes se dérobent. L'Empereur avance toujours, les villes et les villages sont incendiés, les habitants fuient devant lui. Le 18 août, Smolensk est pris ; le 7 septembre, il gagne la sanglante bataille de la Moscowa, où trente généraux russes et quinze généraux français sont tués ; l'armée française compte 30.000 hommes hors de combat, les Russes laissent sur le champ de bataille 50.000 hommes tués, blessés ou prisonniers.

C'est après cette bataille que l'Empereur ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter à Sainte-Hélène. Des douleurs violentes à l'estomac l'obligèrent à garder quelques jours le lit et il dit : Je porte en moi les germes d'une mort prochaine. Je vais mourir de la même maladie que mon père. En effet, son grand-père, son père, son oncle Lucien et sa sœur Caroline moururent du cancer.

Enfin, il est devant Moscou, la vieille capitale des Czars, avec ses 1.200 clochers, ses coupoles bleues semées d'étoiles, dont l'apparence est plutôt asiatique qu'européenne et qui fait l'admiration de ses hommes. Il espère y établir ses quartiers d'hiver et y trouver l'abondance et le repos. Il avait compté sans le gouverneur de la ville, le comte Rostopchine.

Le 15 septembre, il entre dans la ville qui est vide, plongée dans un silence mortel, troublée seulement par le roulement des canons et des caissons d'artillerie et le pas des chevaux. Il se rend droit au Kremlin, qu'il occupe avec son Etat-Major. La nuit qui suit, le feu éclate dans la ville chinoise, Kitaïgorod, où étaient entassées toutes les richesses de l'Inde et de la Chine, et se répand avec rapidité dans tous les autres quartiers. L'incendie avait été allumé sur l'ordre du Gouverneur. Malgré tous les efforts, il fait rage pendant trois jours et bientôt la ville n'est qu'un immense brasier. Les flammes lèchent le Kremlin, qui est au centre de Moscou. Derrière les vitres de l'appartement qu'il occupe, l'Empereur voit tourbillonner les flammes. Sa sécurité est menacée, ses Maréchaux l'obligent

à s'éloigner. A travers les rues en ruine, suivi de son Etat-Major et de sa Garde, il abandonne une conquête qu'il avait si chèrement achetée.

Le 15 octobre, c'est la retraite générale. La Grande Armée va refluer vers l'Allemagne, talonnée par les Russes. L'hiver prématuré, d'une rigueur extrême1, va changer cette retraite en un immense désastre. Les soldats sont mal vêtus, mal nourris, chaque jour on perd des milliers de chevaux, la cavalerie est bientôt démontée, l'artillerie harcelée par les Cosaques. Dans les plaines désolées il neigeait, il neigeait toujours. Le maréchal Ney, commandant l'arrière-garde, un fusil à la main, fait le coup de feu comme un soldat.

Au passage de la Bérézina, il faut construire des ponts de chevalets. Le général Eblé fait des prodiges, entrant lui-même jusqu'aux épaules dans la rivière qui charrie des glaçons. Malheureusement la confusion règne, les hommes sont épuisés par le froid, la fatigue et la faim. Le canon des Russes jette la panique parmi les soldats qui, dans une bousculade affreuse, cherchent, en trop grand nombre à la fois, à passer les ponts. Ceux-ci, des ponts d'allumettes, se rompent et la débâcle est complète. Ney fait des efforts héroïques mais inutiles pour rassurer ses troupes. Les généraux, les colonels, les officiers, les soldats font ensemble le coup de feu. L'escadron de Ney prendra plus tard le nom de bataillon sacré.

C'est au milieu de ce désastre que Napoléon apprend la conspiration du général Mallet. Cette conspiration lui révèle la fragilité d'un pouvoir sous lequel il a pensé jeter des bases inébranlables. Il comprend qu'il doit rallier Paris le plus rapidement possible. Il abandonne à Murat le commandement de ce qui avait été la Grande armée.

300.000 soldats de Napoléon périrent dans les neiges de la Russie !

Caulaincourt qui n'a pas quitté l'Empereur d'un pas durant cette retraite et l'a accompagné dans son traîneau jusqu'à Paris, nous a décrit, avec un réalisme positif ces jours atroces où nul détail ne manque, Moscou brûlant, les soldats gelés au bord des bivouacs, Napoléon, l'épée à la main, au milieu d'une troupe de cosaques qui manque l'enlever, l'immense détresse de l'armée, l'immense pagaille, les scènes tragiques sur la Bérézina, la tenue superbe quand même des grognards de la vieille garde.

Rien de plus émouvant, de plus hallucinant, que ces pages des Mémoires de Caulaincourt où il rapporte au jour le jour ses conversations avec l'empereur, dans ce traîneau, ouvert à tous les vents, le visage bleui par le froid, les jambes gonflées et grelottant tous les deux, tandis que Napoléon s'épanche, rêve devant lui et, avec cette faculté qu'il avait de contempler sa vie, ses actes, son destin, comme ceux d'un autre, par une espèce de dédoublement prodigieux de sa personnalité, et avoue à Caulaincourt, son grand écuyer, qui a gardé toute sa confiance, qu'il ne croit plus à l'Empire. Pourtant il aurait voulu organiser durablement son œuvre, assurer son avenir : Je ne suis pas un Don Quichotte !

***

Le 18 décembre, dans la nuit, Napoléon arrive à Saint-Cloud, où personne ne l'attendait. Triste, souffrante, inquiète, car on avait annoncé la mort de l'Empereur, Marie-Louise était déjà au lit. Le bruit des chevaux dans la cour la réveille. Avant même qu'elle puisse en connaître la cause, Napoléon était dans ses bras.

***

Le premier soin de l'Empereur est de travailler à la réorganisation de l'armée. Les événements se précipitent. Le roi de Prusse et les princes allemands qui tremblaient naguère devant l'Empereur, s'enhardissent et lui déclarent la guerre. Napoléon réunit une armée de 250.000 hommes, mais pour y parvenir il a fallu lever les conscrits de 1814 et ces jeunes soldats, en l'honneur de l'Impératrice, prennent le nom de Marie-Louise. Il gagne les batailles de Lutzen, de Bautzen et de Dresde, mais à Leipzig, les 16, 17 et 18 octobre, il est battu. C'est la bataille dite des Nations, parce que presque toutes les nations de l'Europe y furent représentées ; bataille de géants où à la tête de 200.000 hommes il soutint pendant trois jours l'effort de 300.000 ennemis ; bataille néfaste pour les armes françaises.

L'Empereur connaît alors l'amer dégoût de la trahison, car il n'a été contraint à la retraite qu'à la suite de la défection des Saxons et des Wurtembourgeois qui, sur le champ de batailleront abandonné ses rangs pour passer à l'ennemi. Il faut repasser l'Elbe. Le trône chancelle.

Le général Bernadotte, prince de Ponte-Corvo, qu'il a comblé de ses faveurs et appelé en 1810 au trône de Suède, a inspiré les états-majors de ses adversaires.

Bernadotte, couronné sous le nom de Charles-Jean, était vite devenu le chef tout-puissant de la politique extérieure de la Suède. Au cours de la lutte qu'il prévoyait finale entre Napoléon et la Russie, la Suède pouvait, en prenant parti pour le premier, avoir l'espoir de reconquérir la Finlande qui lui avait été arrachée en 1808, par la Russie, mais d'autre part, en s'alliant aux adversaires de Napoléon il avait la possibilité d'enlever la Norvège au roi de Danemark, Frédéric VI, l'alliée de Napoléon. Il choisit la dernière alternative et trahit l'Empereur qui l'avait porté au trône, en signant, avant même le commencement de la guerre franco-russe, une convention secrète avec la Russie, par laquelle celle-ci s'engageait, en cas de participation militaire, dans la coalition, à assurer la réunion de la Norvège à la Suède.

Par un traité, signé à Stockholm en 1813, la Grande-Bretagne se joignit à cet accord, assurant sa participation maritime. Après la défaite de Napoléon à Leipzig, Bernadotte pénétra avec une armée suédoise dans le Holstein, en vue d'enlever la Norvège au Danemark et le roi Frédéric VI qui savait impossible toute résistance, céda, après une courte campagne et entama des pourparlers qui aboutirent à la conclusion de la paix de Kiel (14 janvier 1814) dont l'article 4 comportait la cession par le roi de Danemark du royaume de Norvège au roi de Suède.

Murat, roi de Naples, son propre beau-père, est aussi dans la coalition et marche, avec son armée, contre celle du prince Eugène, en Italie.

Moreau, le vainqueur de Hohenlinden, qui avait été exilé en Amérique à la suite de sa conspiration avec Cadoudal, est devenu le Conseiller du czar et partage avec Bernadotte la honte de combattre sa patrie[1].

Le duc d'Angoulême s'est joint aux Anglais dans les Pyrénées. Le duc de Berry, jeune, brave et impétueux a débarqué à Jersey. Le comte d'Artois est en

---

[1] Moreau fut tué à la bataille de Dresde, dans les rangs ennemis.

Hollande, à la frontière. Tous les nobles qui regrettent la monarchie conspirent contre l'Empereur. Ils sont prêts à rallier les Bourbons.

Les Alliés envahissent la France sur plusieurs points. Depuis que Napoléon commande les armées, c'est la première fois que le sol français est exposé aux insultes des envahisseurs. Ne pouvant accepter les conditions humiliantes de ses adversaires, il va reprendre la campagne.

Le 23 janvier 1814, il convoque aux Tuileries les officiers de la Garde Nationale et leur confie sa femme et son fils. Le lendemain il travaille toute la journée dans son cabinet, tandis que l'enfant joue. Le soir suivant il part et, avec une petite armée de 80.000 hommes, réunis à la hâte, sans cavalerie, sans artillerie, il va tenir tète à 400.000 envahisseurs. Il fait des prodiges de génie et, en un mois, il remporte dix victoires : Saint-Didier, Brienne, Champaubert, Montmirail, Château-Thierry, Vauchamps, Mormans, Montereau, Méry, Craonne, mais succombe enfin sous la supériorité du nombre.

Le 29 mars, Marie-Louise et le Roi de Rome se réfugient à Blois. Le roi Joseph, Gouverneur de Paris, qui devait assurer la défense de la capitale, est parti.

Sur les instances d'Eugène, Joséphine quitte la Malmaison pour se réfugier à Navarre, où Hortense va la rejoindre. L'ennemi est aux portes de Paris.

Le 31 mars 1814, les Alliés font leur entrée triomphale dans la capitale où le Czar Alexandre va dicter les conditions de la paix, tandis que Napoléon s'est réfugié à Fontainebleau. Là, comme un lion en cage, il médite sur la grande aventure de sa vie, la trahison des siens et l'inconstance des hommes. Il pouvait encore rassembler 60.000 hommes et un moment il rêva de continuer la lutte. Passant en revue sa garde, dans la Cour d'honneur du Palais[1], il s'écrit :

> Soldats, l'ennemi nous a dérobé trois marches et s'est rendu maître de Paris. Il faut l'en chasser. D'indignes Français, des émigrés auxquels nous avions pardonné ont arboré la cocarde blanche et se sont joints aux ennemis. Les lâches ! ils recevront le prix de ce nouvel attentat. Jurons de vaincre ou de mourir et de faire respecter cette cocarde tricolore qui depuis vingt ans nous trouve sur le chemin de la gloire et de l'honneur !

Mais les maréchaux, les généraux, tous les grands qu'il avait associés à sa fortune se détournent de lui. Il avait pourtant gorgé de richesses ses compagnons de gloire. Berthier recevait plus de 1.200.000 francs de rente, comme roi de Neuchâtel ; ses maréchaux recevaient un million ; Masséna touchait comme chef d'armée 200.000, comme duc de Rivoli 200.000 et comme prince d'Essling 500.000, au total 900.000 francs ; Ney, un million et les autres généraux 200.000 francs. A Tilsitt, le 30 juin 1807, pour reconnaître les services rendus dans la campagne, il avait accordé à 27 maréchaux et généraux des domaines constitués dans les départements polonais, dont la valeur s'élevait à 26.583.652 francs. Lannes avait reçu le plus important qui valait 2.674.280 francs.

---

1 Jadis la Cour du cheval blanc.

Augereau et Marmont pactisent déjà avec l'ennemi ; Ney, Mac Donald, Oudinot et Lefèvre lui conseillent d'abdiquer. Talleyrand lui fait parvenir la décision des Alliés.

Le 11 avril, il abdique, plein de dégoût et d'amertume :

> Les puissances alliées ayant proclamé que l'Empereur Napoléon était le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe, l'Empereur Napoléon, fidèle à son serment, déclare qu'il renonce pour lui et ses héritiers au trône de France et d'Italie et qu'il n'est aucun sacrifice personnel, même celui de sa vie, qu'il ne soit pas prêt à faire aux intérêts de la France.

Avant de signer ce document, il a été chercher le cimeterre, enrichi de diamants, que lui avait offert le sultan Selim, et le remettant à Mac Donald, il lui dit : Je ne vous ai pas suffisamment récompensé. Aujourd'hui, je ne peux plus le faire. Prenez ce cimeterre qui m'a été donné par le sultan Selim et gardez-le en souvenir de moi.

Napoléon reçoit l'île d'Elbe en toute souveraineté, une royauté d'opérette, avec une pension annuelle de deux millions Il va s'y rendre, accompagné de 400 hommes de sa garde, du ministre Caulaincourt et des généraux Bertrand, Drouot et Cambronne. Il emporte avec lui trois millions. Les Alliés maintiennent son titre d'Empereur et de Majesté.

Le 28 avril, les troupes prennent les armes dans la cour du château de Fontainebleau. Napoléon fait ses adieux à sa Garde. Il embrasse les Aigles et s'adressant à ses vieux soldats qui pleurent :

> Je ne puis vous embrasser tous, mais je le fais dans la personne de votre général. Adieu, soldats, soyez toujours braves et bons !

Et suffocant d'émotion, il monte en voiture et prend le chemin de l'exil.

Par le traité du 11-13 avril, dûment signé par les représentants des belligérants, Joséphine reçoit une rente annuelle de un million. Assurée par Mme Cochelet des bonnes dispositions des Alliés, elle retourne à la Malmaison.

Durant son séjour à Fontainebleau, Napoléon avait pensé à Joséphine et lui avait souvent écrit. Voici sa dernière lettre :

À L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE À MALMAISON.

Fontainebleau, le 16 avril 1814.

> Je vous ai écrit le 8 de ce mois (c'était vendredi)[1] et peut-être n'avez-vous pas reçu ma lettre, on se battait encore, il est possible qu'on l'ait interceptée ; maintenant les

---

1 Dans cette précédente lettre, il disait : ... j'ai cherché dans plusieurs combats à rencontrer la mort ; je ne puis plus la redouter ; elle serait aujourd'hui un bienfait pour moi... mais je voudrais revoir une seule fois Joséphine !

communications doivent être rétablies. J'ai pris mon parti, je ne doute pas que ce billet ne vous parvienne.

Je ne vous répéterai jamais ce que je vous disais ; je me plaignais alors de ma situation, aujourd'hui je m'en félicite, j'ai la tête et l'esprit débarrassés d'un poids énorme ; ma chute est grande, mais au moins elle est utile, à ce qu'ils disent.

Je vais dans ma retraite substituer la plume à l'épée. L'histoire de mon règne sera curieuse ; on ne m'a vu que de profil, je me montrerai tout entier. Que de choses n'ai-je pas à faire connaître. Que d'hommes dont on a une fausse opinion !. J'ai comblé de bienfaits des milliers de misérables ! Qu'ont-ils fait dernièrement pour moi ?

Ils m'ont trahi, oui, tous ; j'excepte de ce nombre ce bon Eugène, si digne de vous et de moi. Puisse-t-il être heureux sous un roi fait pour apprécier les sentiments de la nature et de l'honneur !

Adieu, ma chère Joséphine, résignez-vous ainsi que moi, et ne perdez jamais le souvenir de celui qui ne vous a jamais oubliée et ne vous oubliera jamais. Adieu, Joséphine.

NAPOLÉON.

P. S. J'attends de vos nouvelles à l'île d'Elbe : je ne me porte pas bien.

Ils ne devaient plus se revoir !

***

Comme de vulgaires pirates, Talleyrand et Fouché s'attribuent les dépouilles du vaincu. Sur les ordres de Talleyrand, le trésor personnel de l'Empereur, s'élevant à 150 millions en espèces et des titres, ainsi que son service en vermeil, ses tabatières, ses bijoux, ses mouchoirs brodés, tous ses objets personnels, marqués de la lettre *N*, sont saisis et emportés. Un vrai vol !

Talleyrand était un homme sans moralité, sans scrupules et qui avait toutes les audaces. Alors qu'il était exilé à Philadelphie, aux Etats-Unis, avec Noailles, La Rochefoucault, Talon, Volney, l'ancien évêque d'Autun devint l'hôte le plus assidu de l'arrière-boutique du magasin de librairie de Moreau de Saint-Méry, et aussi le bout en train. Le comte de Moré nous a rapporté qu'il scandalisa un soir les Américains en s'affichant publiquement avec une négresse. Il avait, tout en le servant, conservé une profonde rancune contre l'Empereur. Il avait épousé une Mme Grand, née Catherine Noël Worlée, née aux Indes, à Tranquebar, le 21 novembre 1762, où son père, fonctionnaire du roi de France, était attaché au port de Pondichéry et plus tard, habita Chandernagor en qualité de capitaine de port. C'était une femme de grande beauté, mais de mœurs très légères. Napoléon, après avoir signé le 9 septembre 1802, dans la villa de Neuilly appartenant à Talleyrand, le contrat de mariage, ainsi que Joséphine, Cambacérès, Lebrun, le secrétaire d'Etat Maret, Archambault et Boson de Périgord, frères de Talleyrand, et les deux notaires Fleury et Lecerf, interdit à la

femme l'accès des Tuileries et, lorsque, en 1804, le pape Pie VII était venu à Paris, il avait expressément stipulé qu'elle ne lui serait pas présentée. C'est qu'elle avait affronté la colère du premier Consul lorsque, pour la première fois, elle avait paru aux Tuileries, l'ayant saluée avec cette apostrophe : J'espère que la bonne conduite de la citoyenne Talleyrand fera oublier les légèretés de Mme Grant, elle avait osé répondre : Je ne saurais mieux faire que de suivre à cet égard l'exemple de la citoyenne Bonaparte.

Après la chute définitive de l'Empire, en 1817, il vendit à l'Empereur d'Autriche, par l'intermédiaire de Metternich, la correspondance secrète de l'Empereur, depuis l'an VII jusqu'à la fin de 1806, pour la somme de 500.000 francs, correspondance dérobée aux archives du ministère des Affaires étrangères.

Napoléon n'ignorait pas la vénalité de son Ministre puisque plus tard il disait à Gourgaud : Talleyrand faisait argent de tout et avait un grand talent pour l'agiotage. Je suis certain qu'il vendait certaines pièces aux Anglais, pas les choses essentielles mais les lettres secondaires qu'il envoyait à Pitt, on lui avait fait savoir que chacun de ces documents lui serait payé mille louis.

L'impératrice Marie-Louise, avec le Roi de Rome, a quitté Blois depuis le 9 avril, pour Orléans, le 25 mai elle part définitivement pour Vienne, accompagnée de la duchesse de Montebello, de la comtesse de Brignole, du comte Cafforelli, de MM. de Saint-Aignan et de Bausset et de Mme de Montesquiou Maman Quiou.

***

Joséphine, qui est revenue à la Malmaison suit de près ces tragiques événements. Son cœur est rongé de désespoir. En réponse à la dernière lettre de l'Empereur, elle lui écrit à l'île d'Elbe :

Sire,

C'est seulement aujourd'hui que je puis calculer toute l'étendue du malheur d'avoir vu mon union avec vous, cassée par la loi ; et que je gémis de n'être pour vous qu'une amie, qui ne peut que gémir sur un malheur aussi grand qu'il est inattendu.

Ce n'est pas de la perte d'un trône que je vous plains ; je sais par moi-même que l'on peut s'en consoler, mais je me désole du chagrin que vous aurez éprouvé en vous séparant de vos vieux compagnons de gloire. Vous aurez regretté non seulement vos officiers, mais les soldats - dont vous vous rappeliez les figures, les noms, les brillants faits d'armes ; que vous ne pouviez tous récompenser, disiez-vous, parce qu'ils étaient trop nombreux. Laisser de pareils héros privés de leur chef, qui partagea si souvent leurs fatigues, aura été pour votre cœur une douleur insupportable ; c'est celle-là surtout que je partage.

Vous aurez eu encore à pleurer sur l'ingratitude et l'abandon d'amis, sur lesquels vous croyiez pouvoir compter. Ah ! Sire, que ne puis-je voler près de vous pour vous donner l'assurance que l'exil ne peut effrayer que des âmes vulgaires ; et que loin de diminuer un attachement sincère, le malheur lui prête une nouvelle force.

J'ai été au moment de quitter la France, de suivre vos traces, de vous consacrer le reste d'une existence que vous avez embellie si longtemps. Un seul motif m'a retenue, et vous le devinez.

Si j'apprends que, contre toute apparence, je suis la seule qui veuille remplir son devoir, rien ne me retiendra, et j'irai au seul lieu où puisse être désormais pour moi le bonheur, puisque je pourrai vous consoler, lorsque vous y êtes isolé et malheureux ! Dites un mot, et je pars[1].

Adieu, Sire, tout ce que je pourrais ajouter serait de trop. Ce n'est plus par des paroles que l'on doit prouver ce que vous inspirez, et pour des actions il me faut avoir votre consentement.

JOSÉPHINE.

La Malmaison a été respectée. J'y suis entourée d'égards des souverains étrangers ; mais je voudrais bien n'y pas rester.

***

Aussitôt arrivé au pont de Neuilly, l'Empereur Alexandre de Russie avait envoyé une sauvegarde pour protéger Joséphine et après son retour à Malmaison, il avait écrit pour demander à être reçu :

Je brûlais du désir de vous voir, Madame ; depuis que je suis en France, je n'ai entendu que bénir votre nom. Dans les chaumières comme dans les châteaux, j'ai recueilli des détails sur votre angélique bonté et je me fais un plaisir d'apporter à Votre Majesté les bénédictions dont je me suis chargé pour elle.

ALEXANDRE.

Devant l'histoire, voici la plus belle réponse à toutes les ignominies dont on a voulu accabler la mémoire de l'Impératrice !

Joséphine décide de recevoir l'Empereur Alexandre. Pour ce grand événement, le grand couturier Le roi crée une robe merveilleuse. Us se promènent assez longtemps dans le parc, avec la reine Hortense, Alexandre leur donnant à toutes deux le bras. Par la suite, il lui rend de fréquentes visites.

Pour témoigner sa reconnaissance au Czar et le remercier de ses attentions et de ses bontés, elle lui écrit :

Sire,

Mon cœur éprouve le besoin de témoigner à Votre Majesté toute ma reconnaissance. Je n'oublierai jamais qu'à peine arrivé à Paris — car je ne veux pas dire entré —, vous avez

---

1 Quelle différence d'attitude avec Marie-Louise qui oublia bien vite Napoléon dans les bras du général comte de Neipperg, l'homme à bonne fortune, le Don Juan moderne, puis dans ceux du comte Charles de Bombelles.

daigné vous souvenir de moi. Au milieu des malheurs qui affligent ma patrie, ces égards me seraient presqu'une consolation, s'ils pouvaient s'étendre sur une personne qu'il me fut jadis permis de nommer avec orgueil. Vous-même, Sire, la nommiez-vous alors avec les expressions d'une auguste amitié. En vous rappelant un sentiment qui fut partagé, c'est nous rappeler à ce que son souvenir demande.

Dans une âme telle que la vôtre, il ne sera jamais effacé.

JOSÉPHINE.

Avec cette lettre, elle lui envoie, en cadeau, le beau camée qu'elle avait reçu du Pape, lors de son couronnement.

On a reproché à Joséphine d'avoir pactisé avec les ennemis de la France, vainqueurs de Napoléon qu'ils avaient exilé. On le voit, elle ne recherchait que le moyen d'adoucir cet exil.

Pour l'Empereur, elle avait conservé un attachement tenant au culte. A la Malmaison, son appartement, au rez-de-chaussée, qui avait connu de si brillantes réceptions, le billard, le vestibule, le salon, la salle à manger, la galerie pleine de tableaux et d'admirables statues, étaient restés exactement dans le même état où il les avait laissés, comme si elle attendait le retour du maître. Elle n'avait pas permis qu'on dérangeât une seule chaise, préférant être mal logée au premier. Un livre d'histoire était posé sur le bureau de l'Empereur, marqué à la page où il s'était arrêté ; la plume dont il se servait, conservait l'encre qui avait dicté à l'Europe ses volontés ; une mappemonde, sur laquelle il montrait aux confidents de ses projets les pays qu'il voulait conquérir, portait les marques de quelques mouvements d'impatience, occasionnés peut-être par une légère observation. Elle avait soin, elle-même, d'ôter la poussière qui souillait ces précieuses reliques et rarement elle donnait la permission d'entrer dans ce sanctuaire.

Le lit romain de Napoléon était sans rideaux, des armes étaient suspendues aux murailles, et quelques pièces de l'habillement d'un homme se trouvaient éparses sur les meubles. Il semblait que l'Empereur fût prêt à entrer dans cette chambre dont il s'était banni pour toujours. Le rez-de-chaussée, d'une extrême magnificence, contenait une foule de tables de mosaïques de Florence, des pendules en lapis et en agate ; des bronzes d'un travail précieux, et des porcelaines de Sèvres, données par l'Empereur. Le meuble du salon était en tapisserie, c'était l'ouvrage de l'Impératrice ; le fond en soie blanche, et le double *J* enlacé en roses pompons ; quand il y avait peu de monde on le couvrait de housses de gros de Naples gris[1].

Le mobilier que l'on y voit aujourd'hui a été réuni, lors de l'Exposition Universelle de 1867, par l'Impératrice Eugénie. La Malmaison, d'abord vendue au banquier Haguermann, qui s'était empressé de se défaire des jardins, fut rachetée en 1842 par l'Empereur Napoléon III. Il paya la somme de un million cent mille francs. Complètement restauré, embelli, le château reprit sa physionomie du Consulat et de l'Empire. En 1867, Napoléon III y accrocha lui-même les principaux tableaux, à la place où il se souvenait les avoir vus dans son enfance ;

---

[1] *Mémoires de Mme Bochsa*.

le général Bonaparte à cheval, par Gros ; l'Impératrice Joséphine, par Prud'hon ; le prince Eugène en officier d'ordonnance du général Hoche ; le premier Consul, en uniforme, se promenant dans le jardin, devant la façade du château, par Isabey. Les meubles et objets divers, réunis par l'Impératrice Eugénie comprennent : la table du conseil des ministres ; le surtout en marbre et pierres précieuses offert à Napoléon par le Roi d'Espagne Charles IV ; le métier à tapisser de l'Impératrice, sa harpe ; le globe terrestre ayant servi à l'instruction du Roi de Rome ; le bureau de campagne de l'Empereur ; la pendule de sa chambre à Sainte-Hélène ; le petit lit de fer, aux rideaux en soie verte, où il mourut.

En 1871, la Malmaison fut occupée par les Allemands qui y commirent, bien entendu, des dégradations. Des cuivres furent arrachés des meubles et les pierreries qui ornaient la grande cheminée du boudoir volées.

En 1877, le château fut revendu par l'Impératrice Eugénie, passa ensuite entre les mains de plusieurs propriétaires pour être enfin acheté par M. Osiris, le grand philanthrope, qui le fit restaurer et l'offrit généreusement à l'Etat.

On y a ajouté tout récemment la bibliothèque personnelle de l'Empereur, qu'il avait emportée avec lui à Sainte-Hélène et que, durant tant de jours interminables, tant de nuits d'insomnie, tandis que retentissait autour de lui la grande voix de l'Océan irrité, l'auguste prisonnier a feuilleté, dans le vain espoir de distraire sa pensée et d'apaiser le tumulte de son cœur. Cette bibliothèque avait été léguée, par testament, à son fils, qui ne devait jamais la recevoir ; Marie-Louise la posséda avec l'insouciance de son âme légère et, après sa mort, elle devint la propriété de la famille impériale d'Autriche. D'archiduc à archiduc, de génération à génération, on se la passait comme un objet d'orgueil et de curiosité. Mais les jours de malheur vinrent ; la maison d'Autriche s'effondra en 1918, les jours de gêne suivirent et les volumes marqués au chiffre impérial, ces belles reliures vertes et rouges, s'étagent aujourd'hui dans les bibliothèques du cabinet de travail de l'Empereur.

La Malmaison possède aussi d'autres merveilleuses reliques. Au fond de la Cour d'honneur, à droite en entrant, se trouvent les écuries et les remises. Là, immobiles et silencieux, depuis plus d'un siècle, sont deux carrosses. L'un est gracieux, tout lumineux d'or et de vermillon, l'intérieur est capitonné de soie cerise : c'est l'Opale, le carrosse de gala de Joséphine ; l'autre est court, trapu, robuste comme un affût de canon ; ses roues taillées en plein cœur de chêne, sont recouvertes d'épaisses ferrures afin de supporter les fatigues des longues routes et les accidents de terrain ; point d'ornement, et presque point de peinture ; si vous ouvrez la portière, la simplicité de l'intérieur égale la simplicité de l'extérieur, mais un agencement ingénieux permet de transformer la pièce exiguë qu'il forme tantôt en salle à manger, tantôt en salon, tantôt en chambre a coucher et tantôt en cabinet de travail avec une vaste planche où l'on voit encore les traces laissées par les pointes qui y fixaient les cartes. C'est la voiture de campagne de l'Empereur !

Il a parcouru toute l'Europe, ce simple et fruste carrosse. Il a escaladé les pentes brûlées de l'Estramadure ; il a traversé maintes fois le Rhin ; il a franchi le Danube ; il s'est enlisé dans les neiges de la Russie ; il a passé la Bérézina et la Moskowa glacée. C'est la sainte relique de la gloire près de la douce relique de l'amour !

Lorsque, la nuit venue, les ténèbres envahissent lentement les vastes remises vides, que tout est silence et obscurité, et qu'au dehors, sous les grands arbres et sur les pelouses, des ombres mystérieuses s'agitent et se font signe, des fantômes, sans doute, viennent rôder autour des deux carrosses, chargés de si lourds et de si délicieux secrets !

Versailles, c'est Louis XIV, Fontainebleau c'est François Ier, l'Escurial c'est Philippe II, Sans-Souci, c'est le grand Frédéric, la Malmaison c'est Joséphine, l'Impératrice des roses, c'est le cadre où rayonna sa grâce nonchalante de créole !

LA MORT. - VISITE DE NAPOLÉON AU TOMBEAU

Un soir, en revenant de Saint-Leu Taverny, où la Reine Hortense avait donné un grand dîner en l'honneur des souverains étrangers, Joséphine éprouva un malaise général et son médecin ordinaire, le docteur Horeau, appelé aussitôt, crut devoir prendre quelques précautions et ordonna une légère dose d'émétique. Soulagée, elle reprit ses habitudes ordinaires, mais il était facile de s'apercevoir qu'elle souffrait.

Le surlendemain, ne se sentant pas mieux, et appréhendant sa fin, elle pensa à assurer l'exécution de ses dernières volontés, en faisant un testament. A ce sujet, elle écrivit à l'Empereur :

> La dernière fois que vous daignâtes venir à la Malmaison, Sire, je voulus vous parler du désir que j'avais de faire un testament ; ce qui assurerait un sort aux personnes que j'aime ; et auxquelles je dois de la reconnaissance, pour le zèle qu'elles apportent à mon service.
>
> Placées sous votre Auguste protection, j'aurais la certitude de voir mes dernières intentions remplies ; et je n'aurais plus l'inquiétude de quitter la vie, sans achever le bien que je veux faire. Vous n'avez pas voulu, Sire, me laisser achever cette conversation. Votre attachement pour moi vous la faisait trouver pénible ; mais la réflexion vous aura prouvé que j'ai raison de vouloir tout régler, pendant que ma santé est assez bonne, pour que cette mesure n'ait rien d'affligeant pour ma famille.
>
> Qui sait si une mort prompte ne m'enlèvera pas à sa tendresse ? Quand même une maladie longue me donnerait le temps de songer à cet acte important, aurai-je la possibilité de vous consulter ? Voudrais-je quand la mort sera près, m'occuper de ce qui alors sera mêlé de tant d'amertume ? En aurais-je la force ? Sire, c'est maintenant qu'il faut que tout soit arrêté ; afin que je sois tranquille, jusqu'à la fin d'une carrière, heureuse grâce à vous.
>
> Je vais donc incessamment vous envoyer le brouillon de ce papier ; vous voudrez bien, Sire, mettre vos observations, ou vos ordres en marge. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'ils seront sacrés pour moi.
>
> . . . . . .
>
> Aujourd'hui, comme il y a quinze ans, je suis votre meilleure amie.
>
> JOSÉPHINE.

Mais la rapidité de la maladie ne lui laissa pas le temps de rédiger les dispositions que lui dictait son âme généreuse et elle mourut sans testament.

Le 10 mai, l'Empereur Alexandre est en visite à la Malmaison. Il reste à diner. Quoique fatiguée, Joséphine veut rester au salon. On fait une partie de barres après le dîner sur la belle pelouse qui est devant le château, à laquelle elle ne peut prendre part.

Le matin suivant, elle veut faire sa promenade accoutumée et se trouve mal. On doit la ramener dans sa chambre, dans un état de faiblesse alarmant. La journée est mauvaise. Elle a plusieurs évanouissements. La nuit est encore plus mauvaise, une sorte de délire s'est emparée d'elle. L'inquiétude est générale.

Le 24 mai, elle éprouve au réveil un fort mal de gorge. Le Roi de Prusse et l'Empereur Alexandre étaient attendus ce jour-la à dîner. Estimant son état grave, le docteur Horeau essaie de la dissuader de quitter le lit. Mme d'Aberg appuie cette demande, mais tout est inutile. Elle a besoin de causer avec le Czar. Elle se lève, se fait habiller comme à l'ordinaire, et descend au-devant des Souverains étrangers pour leur faire les honneurs[1].

Elle se met à table, participe au repas et après le diner assiste au salon aux amusements, mais bientôt ses maux augmentent. Elle est forcée de se retirer, laissant à la Reine Hortense le soin de la remplacer.

Dès ce moment, la maladie prend un caractère extrêmement sérieux. Le 26, au matin, une consultation a lieu entre les docteurs Horeau, Bourdois et Lasserre, qui conviennent du traitement à suivre. Le soir, effrayé de l'aggravation du mal, on envoie chercher le médecin de Rueil, le docteur Horeau étant parti pour Paris. Il juge nécessaire d'appliquer immédiatement vingt-cinq sangsues derrière le cou et entre les deux épaules mais n'ose faire cette application en l'absence du médecin ordinaire de Sa Majesté. Le docteur Horeau, qu'on avait envoyé chercher à Paris, ne tarde pas à arriver. Il fait poser un vésicatoire entre les deux épaules et des sinapismes aux pieds, mais le mal continue de faire de rapides progrès.

Dans la nuit du 27 au 28, elle a un sommeil léthargique qui dure cinq heures. A dix heures du matin, arrive le docteur Bourdois. Il juge, avec le docteur Horeau, qu'il n'y a plus de ressources. Il croit devoir prévenir la Reine Hortense et le Vice-Roi, qui, effrayés de la promptitude des ravages qui s'opèrent sur ce visage adoré, qu'ils contemplent avec un effroi toujours croissant, la font préparer à recevoir les sacrements et envoient chercher le curé de Rueil, pour l'administrer. Il n'était pas chez lui, ce fut le Gouverneur des jeunes princes de Hollande, qui était prêtre, qui la confessa. Elle répondit avec beaucoup de peine, sa langue devenant de plus en plus embarrassée ; mais sa figure avait conservé son calme et sa bonté.

L'Empereur Alexandre arrive à la Malmaison. A sa vue, Joséphine semble se trouver mieux. Elle le regarde avec gratitude. Le prince Eugène, à genoux près du lit, ainsi que la Reine Hortense, reçoivent la bénédiction de leur mère. Les sanglots exprimaient leur douleur.

---

1 C'est à ce moment que l'officier anglais, Williams, devenu général, qu'elle avait connu à la Martinique et fait avec lui l'excursion du Mont Pelée, demanda à être reçu, mais il ne put présenter ses hommages à l'Impératrice.

> Au moins, dit Joséphine, d'une voix expirante, je mourrai regrettée ; j'ai toujours désiré le bonheur de la France ; j'ai fait tout ce qui a été en mon pouvoir pour y contribuer ; et je puis vous dire avec vérité, à vous qui êtes présents à mes derniers moments, que la première femme de Napoléon n'a jamais fait verser une larme !

Puis elle entre dans le coma : Ile d'Elbe... Napoléon !

Ce furent les dernières paroles qu'elle prononça. Le lendemain, 29 mai 1814, à onze heures et demie, tous ses maux étaient finis ! et ceux de sa famille sans remède ni consolation !

Deux jours après sa mort, son corps fut embaumé par M. Béchard, en présence du docteur Horeau, puis placé dans un cercueil de plomb, renfermé dans un étui d'acajou, portant une plaque d'argent doré, sans aucune inscription et exposé jusqu'au jour de l'inhumation, le 2 juillet, dans le grand vestibule du Palais, drapé de noir, sans chiffre ni écusson.

Plus de vingt mille personnes défilèrent devant le lit de parade, beaucoup sanglotaient, d'autres priaient en s'agenouillant. Ensuite, ils visitaient ces berceaux de fleurs que Joséphine avait plantés, ces champs qu'elle avait arrosés de ses mains délicates. Partout on admirait son ouvrage, et, l'on semblait chercher ce qui pouvait ajouter aux regrets que chacun éprouvait. Les vieillards gémissaient en pensant qu'ils perdaient les pensions qui leur procuraient quelques petites douceurs ; les mères versaient des larmes en songeant aux fils que la bienfaisance de Joséphine leur avait rendus, soit en les rachetant de souscription, soit en les faisant réformer, soit en en obtenant un congé. On s'abordait sans se connaître pour se raconter mutuellement ce qui honorait la mémoire de Joséphine. Le lent tintement des cloches de toutes les paroisses environnantes appelait les fidèles à aller aux pieds des autels déposer l'hommage de leur juste reconnaissance.

A midi, le 2 juillet, les funérailles eurent lieu avec la plus grande pompe, dans la modeste et petite église de Rueil, paroisse de Malmaison.

Les coins du drap mortuaire étaient portés par le GrandDuc de Bade (épQux de la Grande-Duchesse Stéphanie de Beauharnais, nièce de l'Impératrice), le Marquis de Beauharnais, ancien ambassadeur, beau-frère de Sa Majesté ; le comte de Tascher, son neveu, et le comte de Beauharnais, chevalier d'honneur de Marie-Louise.

Le cortège sortit par la grille d'entrée du château, et suivit la grande route jusqu'à Rueil. Le général Sacken, représentant l'Empereur de Russie, et l'adjudant général du Roi de Prusse, remplaçant son souverain, suivaient à pied le convoi, ainsi qu'un grand nombre de princes étrangers, de maréchaux, de généraux et d'officiers français. Les bannières des différentes confréries de la paroisse, et vingt jeunes filles vêtues de blanc, chantant des cantiques, faisaient partie du cortège, dont la haie était formée par des hussards russes et des gardes nationaux. Deux mille pauvres, de tout âge, fermaient la marche.

M. de Barral, archevêque de Tours, le premier aumônier de l'Impératrice[1], assisté des évêques d'Evreux et de Versailles, célébrèrent la messe. Après l'Evangile, il prononça une courte mais touchante oraison.

Le cercueil fut ensuite déposé, provisoirement, dans une partie du cimetière où se trouvaient les corps des cent trois personnes qui avaient été écrasées dans la Rue Royale, en revenant du feu d'artifice, tiré sur la place Louis XV, à l'occasion du mariage de Louis XVI avec Marie-Antoinette.

En arrivant au cimetière, la Reine Hortense, qui était constamment restée dans une des chapelles de l'Eglise de Rueil, se précipita sur la tombe de sa mère où elle demeura quelque temps comme absorbée. On fut obligé de l'arracher à ce funeste lieu. La cérémonie était terminée à cinq heures du soir.

***

Ses enfants lui élevèrent un magnifique tombeau en marbre blanc, que l'on doit au talent supérieur du sculpteur Cartelier et qui a été placé dans une chapelle de l'église de Rueil. Ils n'obtinrent la permission de transférer les restes de l'Impératrice que le 29 mai 1825. Le monument, fort beau, représente Sa Majesté en costume impérial, à genoux. Elle semble prier pour la France. Ces seuls noms y sont gravés :

À JOSÉPHINE

EUGÈNE et HORTENSE.

***

A droite, dans une chapelle latérale, reposent les restes de la Reine Hortense, à côté de celle de sa mère. L'ordonnance du tombeau est à peu près la même que celle de Joséphine. Tout en marbre blanc des Pyrénées, il se compose d'une arcade, dans le style gréco-romain, supportée par deux colonnes corinthiennes, hautes de 2 m. 90, élevées sur un piédestal de 1 m. 65, orné de guirlandes et de couronnes. L'arcade, haute de 3 m. 45 et large de 1 m. 70, entoure et protège une statue de la Reine, qui porte le diadème royal. Le front est ceint d'un long voile qui l'enveloppe de ses plis. Elle est représentée à genoux, dans l'attitude de la prière, les yeux levés vers le ci el. Un ange qui semble se détacher du fond du monument lui tend les bras. Sur le piédestal on lit cette simple inscription gravée en creux et en lettres dorées :

À LA REINE HORTENSE

SON FILS NAPOLÉON III

Ce monument fut inauguré par l'Empereur Napoléon III et l'Impératrice Eugénie, le 27 juin 1858.

Sur la face antérieure on lit :

> Hortense-Eugène de Beauharnais, duchesse de Saint-Leu, reine de Hollande, née à Paris le 10 avril 1783, fille du

---

1 Il avait été succédé auprès de l'Impératrice par le prince Ferdinand-Maximilien de Rohan, frère cadet du cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, quatrième fils de Hercule Meriader de Rohan, duc de Montbazon, prince de Guéménée et de Louise-Gabrielle de Rohan-Soubise.

premier lit de Marie-Rose-Joséphine de Tascher de La Pagerie, impératrice des Français, et du vicomte Alexandre de Beauharnais, belle-fille de Napoléon Ier, empereur des Français, mariée à Paris le 3 janvier 1802, à Louis-Napoléon, roi de Hollande ; décédée en son château d'Arenenberg, le 5 octobre 1837.

***

En attendant qu'Hortense et Eugène puissent écrire, de Caulaincourt a instruit l'Empereur, à Porto-Ferrajo, de la mort de Joséphine :

2 juin 1814.

Sire, l'Impératrice Joséphine, à peine malade, vient d'être enlevée en peu d'heures par une fièvre putride. Le Vice-Roi et la Reine en instruiront directement Votre Majesté. J'ai eu l'honneur de la voir plusieurs fois et même dans ses derniers moments. Ses derniers vœux ont été pour Votre Majesté, dont elle m'a souvent parlé avec tous les sentiments d'un cœur que le malheur n'avait point changé. C'est un deuil général et particulièrement pour ceux qui, ayant eu l'honneur d'approcher Sa Majesté, ont été à même d'apprécier si souvent sa touchante bonté.

Je suis, de Votre Majesté, etc.

Très affligé par cette triste nouvelle, l'empereur s'est enfermé dans son intérieur et pendant plusieurs jours ne vit que le grand Maréchal Bertrand.

L'aigle est en cage, mais il fait toujours peur à l'Europe. Dans un congrès tenu à Vienne, il est question de le transporter hors d'Europe. L'Angleterre propose Sainte-Hélène. L'Empereur qui a des émissaires partout ne tarde pas à le savoir. Les puissances ne devant pas observer vis-à-vis de lui la teneur du traité de Fontainebleau, il n'a plus aucun ménagement à garder et sa décision est bientôt prise.

Il fait venir à Porto-Ferrajo les trois cents Corses, Piémontais ou Toscans cantonnés dans l'intérieur de l'île, ainsi que les lanciers polonais dont les chevaux avaient été laissés dans les pâturages de Pianosa et les hommes de la vieille garde mis à sa disposition par Drouot. Tous ces hommes ignorent l'entreprise projetée. Le 23 février, l'Empereur prévient les navires qui étaient en rade à se tenir prêts à appareiller. La destination est inconnue.

Onze cents hommes, montés sur de frêles esquifs, à peine armés, le brick L'Inconstant, la goélette La Caroline, la felouque L'Étoile, l'aviso La Mouche, et trois autres petits bateaux frétés à Rio, en tout sept bâtiments, vont essayer de reconquérir un empire de trente millions d'habitants et, chose extraordinaire, cette poignée d'hommes réussira là où il aurait fallu une grande et puissante armée.

L'Empereur, avec son Etat-Major, sa suite et 600 hommes de troupe, montent sur *L'Inconstant* (26 canons), portant le pavillon blanc parsemé d'abeilles d'or. On appareille dans la nuit du 24 au 25 février. Une croisière anglaise surveillait l'ile d'Elbe, néanmoins on parvient à se glisser entre les vaisseaux de la flotte

anglaise qui, vers neuf heures du matin, héla l'un des bâtiments, ne se doutant guère que l'Empereur était alors sur l'un d'eux.

Le 27 février, on se trouve bord à bord avec le brick de guerre français *Le Zéphyr*, commandé par le lieutenant de vaisseau Andrieux, qui, prenant son porte-voix, salue le capitaine Taillade, commandant *L'Inconstant*, et engage la conversation suivante :

— Où allez-vous ?

— A Gênes, répond Taillade ; et vous ?

— A Livourne.

— Et comment se porte l'Empereur ?

— Parfaitement.

— Tant mieux ! et par trois fois Andrieux de répéter : Bon voyage !

Le premier mars on arrive dans la baie de Cannes. Avec de grandes précautions et un ensemble admirable, le débarquement s'exécute sur la plage du golfe Juan, à cinq heures du soir.

Le 6, il est à Grenoble, le 20 à Paris, acclamé partout, aux cris de Vive l'Empereur. Louis XVIII qui s'attendait à le voir ramené à Paris dans une cage de fer s'est enfui en hâte la veille, se rendant en Belgique et emportant avec lui les diamants de la couronne.

Le peuple est massé dans la Cour des Tuileries et la place du Carrousel. Comme aux soirs des grandes fêtes, tous les lustres sont allumés à l'intérieur. Précédés par des cavaliers, sabres au clair, il arrive en chaise de poste. On s'empresse autour, l'Empereur est tiré et porté jusqu'au péristyle de l'escalier de ses appartements. Il entre dans son cabinet et y retrouve la reine Hortense, toute vêtue de noir. Elle porte le deuil de Joséphine. Lit aussi, sont Cambacérès, l'ex-archichancelier, les Ducs de Bassano, de Rovigo, de Gaëte, de Plaisance, Daru, Decrès, Lavalette, Caulaincourt, Ségur.

Le lendemain, la Cour Impériale reprenait son train habituel, comme si rien n'était survenu. Son premier soin est de faire mander Corvisart et dès qu'il est introduit, il lui dit :

Vous avez donc laissé mourir ma pauvre Joséphine. Il le questionne longuement sur les symptômes de la maladie, sa durée, les derniers moments de la mourante. Il veut savoir si elle a été brave, quelles ont été ses dernières paroles. A-t-elle parlé de moi ? — Oui, Sire, elle aurait voulu vous rejoindre en exil. — Quoique je ne sois plus femme, je partirais demain pour l'île d'Elbe si je ne craignais de lui causer quelque désagrément. C'est surtout dans ce moment qu'il est presque généralement abandonné qu'il me serait doux d'être auprès de lui, pour l'aider à supporter l'ennui du séjour de l'île d'Elbe et pour prendre la moitié de ses chagrins.

Et très ému, Bonaparte de dire :

— Bonne femme ! Bonne Joséphine ! Elle m'aimait vraiment !

Quelques jours plus tard, il se rend à la Malmaison, en compagnie d'Hortense. Avec elle il se promène dans les allées solitaires, au milieu des frondaisons frissonnantes, visite la roseraie, revoit toutes choses, les souvenirs des jours heureux, pénètre dans le château qui garde l'empreinte ineffaçable de la morte.

Puis, seul, il monte dans la chambre de Joséphine où il demeure longtemps et pleure. C'est là qu'il avait passé les ultimes minutes de son bonheur sur la terre et, peut-être, avait-il déjà conscience de l'atroce tragédie dans laquelle allait sombrer définitivement sa vie.

Avant de retourner à Paris, il va se recueillir, à Rueil, sur la tombe de la morte, dans le petit cimetière désert et triste, et pleure abondamment.

***

Le retour de Napoléon a provoqué une septième coalition. La Russie, l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre reprennent les armes contre la France, formant une ligue qui, sous la Restauration, prit le titre de Sainte Alliance.

En juin 1815, une armée russe et une armée autrichienne s'avancent en Allemagne pour envahir la France par l'est. Une armée anglaise et une armée prussienne se réunissent en Belgique pour l'envahir par le nord. L'Empereur entre en campagne en Belgique. Le 16 juin, il gagne la bataille de Ligny sur les Prussiens.

Le 18 juin, c'est Waterloo ! L'aigle est frappé à mort. Napoléon a cherché la mort au milieu de ses vieux grognards, mais la mort n'a pas voulu de lui. Le dernier carré de la garde impériale a multiplié les prodiges de valeur.

Sur son cheval blanc, il a quitté le champ de bataille, couvert de morts et de blessés. Il est définitivement vaincu. Il se rend à la Malmaison où il arrive le 24 pour s'enfermer dans son cabinet de travail où Hortense va bientôt le rejoindre. Sa mère aussi, mais il oblige cette dernière à partir avec Jérôme, afin d'assurer sa sécurité.

Là, tandis que les Alliés marchent sur Paris, il attend le sort que lui réserve les Alliés vainqueurs. Là, va finir sa prestigieuse carrière et là, pendant cinq longs jours, une éternité pour l'aigle vaincu, entouré des souvenirs les plus chers, il va connaître l'amertume de l'impuissance, subir avec rage toutes les trahisons, tous les parjures, en errant dans le parc à la recherche de l'image de sa Joséphine bien-aimée, de cette femme qui avait emporté avec elle, en descendant du trône, son bonheur et sa fortune !

Une seconde fois il abdique : Ma vie politique est terminée, je proclame mon fils, sous le nom de Napoléon II, Empereur des Français.

Le 23 juin, la Chambre des Représentants, sur l'initiative de Boulay de la Meurthe et de Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, acclamait le nouvel empereur, mais Fouché, le Président de la Commission du Gouvernement, négocie avec Wellington le retour des Bourbons. Quinze jours plus tard Louis XVIII rentrait à Paris.

***

Le 29 juin, Napoléon a fait ses adieux à Hortense et se rend à Rochefort, à bord du vaisseau anglais *Le Bellérophon*, demandant asile à l'Angleterre. Le grand conquérant, celui qui avait fait trembler l'Europe et dont tous les rois et les princes avaient été à ses pieds, était abandonné de tous. Il écrit au Régent d'Angleterre :

Altesse Royale,

> En butte aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des plus grandes puissances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique et je viens, comme Thémistocle, m'asseoir au. foyer du peuple britannique. Je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de Votre Altesse. Royale, comme du peuple le plus puissant, du plus constant et du plus généreux de mes ennemis.
>
> NAPOLÉON.

Le Gouvernement Britannique le fait traiter en prisonnier de guerre. Il est transféré sur Le Northumberland, en rade de Plymouth et transporté sur le rocher de Sainte-Hélène, où le lion désonglé allait mourir après six années d'exil, le 5 mai 1821.

***

La personne de Napoléon portait ombrage à la paix de l'Europe, et puisque la mort, qu'il avait cherché à Waterloo, n'avait pas voulu de lui, Talleyrand, le traître, pensa à le faire disparaître. Il chargea de cette triste besogne, un ancien officier royaliste, un aventurier sans scrupules, le nommé Maubreuil, à qui il promit une forte récompense. Maubreuil partit pour Fontainebleau, mais en route il croisa la calèche de la Reine de Westphalie qui cherchait la sécurité dans la fuite, emportant bijoux et fortune. L'occasion était trop belle, il se contenta de piller les bagages, d'emporter les bijoux et de disparaître. Blücher, de son côté, avait eu la même intention. Avant le retour de Napoléon à Fontainebleau, il envoya un détachement lui barrer la route, avec ordre de le tuer, mais la destinée voulait que l'Empereur ne mourût pas ainsi. Il était déjà passé. Un sort plus cruel était réservé au fugitif.

***

Un jour, à Sainte-Hélène, on communiqua à l'Empereur .un journal anglais qui affirmait que Napoléon avait caché, avant de quitter la France, un immense trésor. Il bondit et dicta immédiatement ces mémorables sentences :

> Les trésors de Napoléon ? Ils sont immenses en effet, mais non cachés : les ports d'Anvers et de Flushing, où il y a de la place pour les plus grandes flottes du monde, ports qui sont accessibles même l'hiver ; les travaux d'abduction d'eau à Dunkerque, Le Havre et Nice ; les docks de Cherbourg ; le port de Venise ; les routes d'Anvers à Amsterdam, de Mayence à Metz et de Bordeaux à Bayonne ; les passages sur le Simplon, le Mont-Cenis, la Corniche et le Mont Genève qui ouvrent les Alpes dans quatre directions et qui dépassent toutes les constructions des Romains ; les routes des Pyrénées aux Alpes, de Parme à la Spezia, de Savone au Piémont ; les ponts sur la Seine, sur la Loire et à Lyon ; le canal du Rhô-ne au Rhin et le dessèchement des Marais Pontins ; le rétablissement de l'Eglise détruite par la Révolution ; les nouvelles industries, le nouveau Louvre ; les entrepôts, les rues, la distribution de l'eau à Paris, les quais

de la Seine ; la restauration des métiers à Lyon ; plus de quatre cents fabriques à sucre ; la réparation et l'embellissement des palais royaux au prix de cinquante millions et le renouvellement de leurs meubles à la charge personnelle de Napoléon, au prix de soixante millions ; le rachat du seul diamant restant des joyaux de la couronne, le Régent, qui avait été engagé chez les juifs de Berlin, pour trois millions ; le Musée Napoléon, dont toutes les œuvres d'art ont été achetées ou obtenues par les traités de paix : plusieurs millions alloués à l'agriculture et à l'amélioration de la race chevaline. Ce sont les trésors de Napoléon, totalisant une dépense de plusieurs milliards et qui survivront dans les siècles à venir ! Ce sont là des monuments qui défient la calomnie. De plus, l'histoire rapportera que tout cela a été fait durant une époque de guerres et sans avoir recours aux emprunts.

Sentant venir sa mort, il dicta cette lettre — la date étant laissée en blanc — à Montholon, avec mandat de la signer après sa mort et de l'envoyer au Gouverneur de l'île :

Monsieur le Gouverneur,

L'Empereur Napoléon est mort le ..... après une longue et douloureuse maladie. J'ai l'honneur de vous en informer. Veuillez me faire connaître les arrangements qui ont été arrêtés par votre Gouvernement pour le transfert de son corps en Europe et aussi ceux relatifs aux membres de sa suite.

Le 5 mai, à l'aube, les postes de télégraphie optique, chargés de signaler au gouverneur anglais tous les mouvements de la petite colonie française, transmettaient ces mots émouvants : Le général Bonaparte — on lui avait retiré le titre d'Empereur — est en péril imminent de mort.

L'après-midi tous les Français de l'île se trouvaient rassemblés autour du maréchal Bertrand, attendant l'instant fatal.

A sept heures du soir, le capitaine Crokatt, de l'Etat-major du Gouverneur, se présenta, porteur d'un message pour le Commissaire, à Sainte-Hélène, du Roi de France. Comme on l'introduisait une voix basse souffla à son oreille :

— Napoléon n'est plus !

Ses derniers mots furent : France !... Armée... tête d'armée... Joséphine !

***

Avant de mourir, l'Empereur avait chargé le fidèle Bertrand de remettre à son fils, le Roi de Rome, ses ordres, son épée d'Austerlitz, ses pistolets, son nécessaire d'or qui lui avait servi à Friedland, ses éperons, son mobilier de soldat, ses livres, les vases sacrés de la chapelle de Longwood. Son testament spécifie : Je lègue à mon fils les boîtes, ordres et autres objets tels qu'argenterie, lit de camp, armes, selles, éperons, vases de chapelle, livres, linge qui a servi à

mon usage, conformément à l'état annexé. Je désire que ce faible legs lui soit cher comme lui retraçant le souvenir d'un père dont l'univers l'entretiendra.

Ce testament ne put recevoir son exécution intégrale, Metternich ne voulut pas que ces reliques fussent remises au petit roi. D'autre part, Napoléon avait légué certaines sommes à Bertrand, Montholon et Marchand. Pour exécuter les dernières volontés de l'Empereur, Napoléon III fit voter par les Chambres un crédit de 8 millions, sur lesquels les descendants de Bertrand touchèrent 523.000 francs[1].

De retour de Sainte-Hélène, le maréchal Bertrand vivait dans sa propriété de Châteauroux. Louis XVIII lui avait même rendu son grade dans l'armée, mais l'ancien grand maréchal des Tuileries et de Longwood avait une trop haute conscience de la dignité de son rôle dans le malheur impérial pour faire figure à la cour du nouveau roi. Avec tact, il demeura l'homme de son époque et du souverain qui l'avait grandi.

Après la révolution de 1830, Bertrand accepta un moment d'être rappelé à l'activité et de commander l'Ecole Polytechnique où on avait pris le second de ses fils, Henri. Il dut se démettre peu après de ce commandement, ayant été envoyé à la Chambre des députés par l'arrondissement de Châteauroux. Il siégea parmi les libéraux, mais il n'était ni un homme public, ni un orateur. Il démissionna et se rendit à la Martinique sur une petite propriété qu'il possédait dans le sud de l'île et qui porte encore son nom : Saline Bertrand. Après tout ce fracas de gloire, il y vécut paisiblement et modestement, méditant sur la vanité des choses humaines. Un jour qu'il rendait visite à son voisin, M. Brière de l'Isle, habitant la Frégate, étant venu à pied, dans un accoutrement des plus simples, il inspira si peu confiance que la négresse qui le reçut fit tout d'abord des réticences. Enfin elle alla annoncer à son maître un marche-à-terre. C'est ainsi qu'on appelait les colporteurs qui sillonnaient la campagne avec leur camelote. Moins favorisés que les commerçants des villes, ils allaient toujours à pied, tandis que les autres se faisaient porter en hamac.

En 1840, quand le transfert des cendres de l'Empereur fut voté par les Chambres, Bertrand fut désigné pour accompagner le prince de Joinville, avec le général Gourgaud et Las Cases. Les survivants de la petite cour de la captivité s'embarquèrent à Toulon, le 17 juillet, sur la Belle Poule, afin de remplir leur mission historique.

A son retour, il rejoignit son ermitage de l'Indre où il mourut en 1844, après un voyage triomphal aux Etats-Unis d'Amérique. Il repose aux Invalides, à côté de l'Empereur. Il est juste que tant de fidélité soit unie à tant de gloire !

***

Les aigles et les abeilles sont fanées, la pourpre décolorée. De toutes les reines, de toutes ces princesses, ces duchesses et ces comtesses créées par l'Empereur et qui furent acclamées par des peuples en délire, sous le faste byzantin des diadèmes, des diamants et des perles et dans les miracles de couleurs et l'apothéose des fleurs, seule, Désirée Clary, l'épouse du général Bernadotte, roi de Suède, mourut sur le trône. Hortense, reine de Hollande, mourut en exil au château d'Arnenberg, en Suisse ; Caroline Bonaparte, épouse du général Murat,

---

1 Albéric Cahuet, *Le retour de Sainte-Hélène*.

reine de Naples, vit exécuter son mari ; Marie-Charlotte de Faudoas, duchesse de Rovigo suivit dans l'exil son mari proscrit et traqué ; Louise-Antoinette de Guéheneuc, duchesse de Montebello, épouse du maréchal Lannes, perdit son mari tué par un boulet ; Adèle Auguié, princesse de la Moskowa, épouse du maréchal Ney, vit son mari fusillé ; Eglé Auguié, la comtesse de Broc, mourut noyée dans la cascade de Grésy ; Emilie de Beauharnais, épouse du général de Lavalette, après avoir sauvé son mari de prison, devint folle ; Laure Permont, l'épouse du général Junot, duchesse d'Abrantès, vit son mari se suicider.

***

Il y a trois ans, M. Ernest d'Hauterive, délégué par la Société des amis de Sainte-Hélène, entreprit, avec l'aide de M. Marcel Gogois, architecte, la restauration de la maison de Longwood. Les meubles qui la garnissaient du vivant de l'Empereur furent rachetés et des tentures identiques aux anciennes, posées au mur.

L'inauguration de cette maison restaurée, dans laquelle Napoléon passa les dernières années de son existence, a eu lieu récemment, sous la présidence de M. Marcel, colonel aux chasseurs d'Afrique, fervent bonapartiste. Nous avons aujourd'hui la reconstitution exacte du décor dans lequel mourut l'illustre proscrit.

***

Le portrait de Napoléon est dessiné et sculpté en abondance sur nos monuments, celui de Joséphine restera toujours gravé dans le cœur des Français[1].

Elle a été intimement liée à la jeunesse de l'Empereur, à ses ambitions, à ses succès, à son élévation et à sa gloire.

Quoi qu'on puisse écrire ou essayer de prouver, sa mémoire restera éternellement un bienfait pour le commun des mortels et je ne saurai mieux terminer qu'en rappelant la phrase de Mme de Champcenetz[2], à sa sortie d'une réception aux Tuileries : Je sortis de chez elle, l'âme et l'esprit fanatisés des charmes de sa personne et de la bonté de son cœur. Je ne voyais plus en elle qu'un ange céleste qui errait sur terre pour le bonheur de l'humanité.

Fort-de-France.
Martinique. Décembre 1933.
Paris, avril 1934.

---

1 Sa statue a été arrachée de l'avenue qui jadis portait son nom et aboutissait à l'arc de triomphe de l'Etoile. C'est aujourd'hui l'avenue Marceau. L'avenue Hoche s'appelait jadis l'avenue de la reine Hortense et le boulevard Voltaire, boulevard du prince Eugène. La statue de ce dernier a aussi disparu.

2 Née Wilhemine de Neuchirchen de Nivenheim, elle épousa en premières noces Louis de Brancas, duc de Villais, et en secondes noces le marquis de Champcenetz.

FIN DE L'OUVRAGE